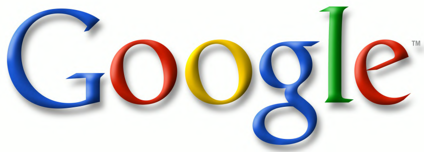

Google



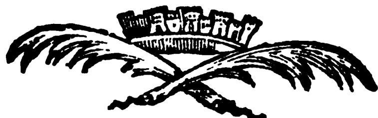
JUGEMENS
DES
SAVANS,
SUR LES
AUTEURS
Qui ont traité de la Rhetorique,

AVEC UN PRECIS DE LA DOCTRINE DE CES AUTEURS.

Par M. GIBERT *ancien Recteur de l'Université & Professeur de Rhetorique au College de Mazarin.*

TOME HUITIEME.

SECONDE PARTIE.



A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. D. CC XX V.

TABLE
DES NOMS DES AUTEURS
Contenus dans la Seconde Partie du Tome VIII.

Fin de la Table des Auteurs.

LES



LES MAITRES D'ELOQUENCE.



CORNEILLE VALERE.

1567.



JE trouve une Rhétorique de Corneille Valere d'Utrecht, dans le goût des Partitions oratoires de Vossius, & qui étant plus courte, n'en est peut-être pas moins utile. Elle est methodique, claire, en bons termes, tirée des bons Auteurs. Pour la rendre plus aisée, l'Auteur y réduit ses préceptes en tables, aussi l'a-t-il intitulée *Tables de Rhétorique*. Il explique ensuite ses régles plus au long. Un Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, nommé *Nicaise Braxius*, voulant la rendre encore plus facile, en a mis le précis des

Rhetoriq. de Valere.

alere. préceptes en vers femblables à ceux de la petite Rhétorique de Farnabe. Enfin elle eft accompagnée de notes marginales, qui me paroiffent bonnes & judicieufes. De forte que je ne vois rien de méprifable dans cet Ouvrage. Et s'il ne developpe pas affez les fineffes de l'éloquence, les refforts des paffions, l'art d'exprimer les mœurs, ou de fortifier le difcours, du moins il contient affez bien les regles les plus ordinaires.

---

ortel. FRANCOIS ROBORTEL,

rhof le de Pa- ë. *De la Ville d'Udine, dans le Frioul, mort en 1567.*

ib. Ep. lic. ... ROBORTEL fut un célébre Profeffeur de Rhétorique à Venife. Le Senat le choifit, pour enfeigner cet Art à Padouë. C'eft lui qui le premier a tiré Longin de la pouffiere. On affure qu'il étoit très-favant & très-éloquent, & en même temps très-vain & très-orgueilleux. Il traita avec un grand mépris non feulement fes égaux, mais même fes fupérieurs. Il ne tint pas à lui que Sigonius, Muret, Henri Eftienne & plufieurs autres ne devinffent l'objet de la rifée publique. Il n'en eut pas moins la réputation d'homme de beaucoup d'esprit & fort attaché aux principes des anciens.

rhof. T. l. 6. p. , n. 11.

On ajoûte un fait humiliant pour un homme de fon humeur & de fon caractére;

tére; c'est que s'étant signalé souvent par des actions publiques, il demeura court à l'Oraison funébre de Charles-Quint, il ne put même en achever l'Exorde: cet événement fit tant d'impression sur lui, qu'il ne fut plus en état de parler en public. C'est un accident qui peut arriver à l'Orateur le plus modeste, & à ceux qui se croient le plus assurez de leur memoire. Robortel.

A l'égard des Ouvrages qui m'engagent à parler de lui, il en a fait un entr'autres sur *l'Art de parler*, (1) ou si l'on veut, *sur l'Art oratoire*. " L'idée qu'on Morhof.
" nous en donne est, qu'en y traitant Ibid.
" particuliérement des figures, il les rap-
" pelle à leurs principes, & à certains
" chefs; qu'il y montre la différence de
" la diction oratoire d'avec la diction
" poétique; qu'il y fait le catalogue de
" toutes les figures; qu'il les a recueil-
" lies des Auteurs Grecs & Latins, &
" qu'il les distribue par classes, selon nos
" idées & nos passions, lesquelles, se-
" lon lui, sont les véritables sources des
" figures.

Voilà à peu près ce que Mr. Morhof a dit de cet Ecrivain. J'ajoûte, pour le mieux faire connoître, que son Ouvrage est tout rempli des plus beaux desseins du monde, & de merveilleuses découvertes, inconnuës jusqu'alors, si on en croit l'Auteur.

Un de ses plus beaux desseins, & peut-être

1 De artificio dicendi.

Robortel. être le principal de tous, eſt de terminer un grand procès entre les Orateurs & les Maîtres des Arts & des Sciences. Je ne
Robort. Ep. Dedic. ſai ſi ce procès s'étoit alors échauffé plus que de coutume: mais comme on y accuſoit les derniers d'avoir un ſtyle barbare, on y accuſoit auſſi les premiers d'être *de grands diſeurs de rien.* Que fait Robortel pour étouffer cette guerre civi-
Idem ibid. & Disp. 1. 2. le dans la République des Lettres? Il prétend faire voir que les Philoſophes doivent être Orateurs, & qu'ils le peuvent ſans peine ; il prétend montrer que les Orateurs, à leur tour, doivent être Philoſophes, & que rien ne leur eſt plus aiſé. Les premiers, ſelon lui, n'ont qu'à prendre du ſtyle oratoire ce qu'il y a de convenable aux matieres Philoſophiques ; & les ſeconds n'ont qu'à faire entrer dans ſes Discours oratoires, ce que les Philoſophes diſent de plus beau. Et il promet d'en donner *la clef, ce que perſonne n'a*
Robort. Disp. 1. *fait avant lui.* Il diſtingue à cet effet dans le discours *la matiere* & *les formes*, il ne dit pas *la forme*; il en diſtingue pluſieurs; & leur plus grand nombre dans le discours eſt ce qui en fait la plus grande beauté.

A l'égard de la matiere, ou elle appartient aux Arts & aux Sciences, & c'eſt ce qui fait les Philoſophes, les Juriſconſultes, les Théologiens, les Géometres, les Medecins, les Architectes, qu'il prétend rendre Orateurs : ou bien, elle eſt détachée des Arts & des Sciences; & c'eſt ce qui fait les Orateurs. Jusques là, Ariſtote ne parleroit pas mieux.

Voyons

Voyons la ſuite. Il s'y agit *des formes*. Elles conſiſtent, ſelon lui, en ce que le diſcours eſt, ou *continu & ſans Dialogue*, ou *interrompu* par maniere de Dialogues ; ou bien en ce qu'*on y poſe des principes*, qu'*on y raiſonne*, que *par des Epithétes on y marque la qualité des choſes* ; ou enfin, en ce qu'*il y a quelques changemens dans l'uſage des expreſſions* : Ce qui n'eſt pas, à ce que dit l'Auteur, une petite choſe à connoître. Et pas un des Anciens n'en a parlé, non pas même Ariſtote, par *une lâcheté ou par une inſenſibilité ſurprenante*. Mais il y a encore trois ou quatre formes. La premiere conſiſte à *s'énoncer ſimplement & ſans marquer de paſſion* ; La ſeconde, à *s'énoncer en marquant quelque paſſion*, & c'eſt la véritable fin des figures, à quoi les Anciens, ſelon l'Auteur, n'ont pas pris garde. La troiſiéme conſiſte dans l'*arrangement des mots* ; & la quatriéme *dans les nombres & dans les cadences*. Voilà ſes grands principes :en voici l'application pour rendre Orateurs les Maîtres des Sciences. Robortel. Id Disp. 2. fol. 9. &c.

Pour être éloquent, ſelon l'Auteur, en quelque matiere que ce ſoit, il n'y a qu'à donner au diſcours les formes convenables au ſujet que l'on traite. Comme donc un Orateur eſt Orateur, s'il prend toutes les formes dont on vient de parler, parce que les matieres qu'il traite en ſont ſuſceptibles ; de même les Maîtres des Arts & des Sciences ſeront auſſi Orateurs, s'ils prennent celles qui conviennent aux ſujets dont ils parlent : Idem, Disp. 2. fol. 15. verſo ad calcem.

Robortel. car elles n'y conviennent pas toutes. Ils peuvent parler *continûment*, ou *en Dialogue*; ils peuvent *poser des principes*: ils peuvent *prouver* ce qu'ils avancent. Il ne leur convient pas *de marquer les qualitez des choses par des Epithétes*; ni *de mêler des passions* dans ce qu'ils disent; ni de *faire des changemens* dans l'usage des expressions; ni de se soucier *de l'arrangement* des mots, ni *des cadences*.

Robort. Tit. Quomodo sermo Philosophicus, &c. *à la fin du Livre.*

Ainsi, selon Robortel, que les Maîtres des Sciences se servent des termes de leur Art, où il le faut; cela ne fait rien: pourvû qu'ils parlent d'ailleurs poliment & d'une maniere populaire; c'en est assez: les voilà de vrais Orateurs. " Je laisse, " dit-il, aux Philosophes l'usage des ter- " mes qui leur sont propres; ils en sont " les Auteurs: il est impossible de les " leur ôter; ces termes d'ailleurs sont " expressifs; ils disent mieux ce qu'on " veut dire que ne feroient de longues " circonlocutions Ciceroniennes. Je ne " leur demande pas non plus d'ornemens. " Je suis seulement d'avis, qu'à leurs " termes près, ils parlent Latin comme " on parloit à Rome dans le bon siécle, " sans que leur style sente ni le Fran- " çois, ni l'Italien, ni l'Allemand. Si " les Philosophes, ajoûte Robortel, refu- " sent ces avantages, & ne se rendent à " ces conditions, je ne vois pas qu'on " puisse se dispenser de les traiter de " *fous & d'impudens* ". En effet, il les en quitte à bon marché, après qu'ils ont défendu si long temps une aussi mauvai-

se

ſe place que la barbarie du ſtyle qu'il leur reproche. Robortel.

Mais ce qui montre qu'il ne tient qu'à eux d'être Orateurs à ce prix-là ; ce qui montre la merveilleuſe ſolidité de la méthode de Robortel, c'eſt la définition qu'il donne de l'Eloquence. Il dit que *c'eſt un talent dont la Nature nous fait preſent, mais que l'Art & l'exercice fortifient, lequel nous met en état d'exprimer nos conceptions avec les formes convenables au ſujet, en dialogue, ou autrement, tantôt d'une maniere populaire, tantôt d'une maniere qui ne l'eſt pas, afin d'inſtruire, ou afin de perſuader.* C'eſt-à-dire qu'il accommode, par caprice, l'idée de l'Eloquence aux manieres des Sciences, & non pas les manieres des Sciences à l'idée de l'Eloquence ; En quoi il reſſemble à un Prédicateur, qui pour ôter la contrarieté qu'il y a entre la Morale & les paſſions des hommes, aſſujettiroit la Morale aux paſſions, & non pas les paſſions à la Morale. Et Robortel débite toute cette doctrine du plus grand ſerieux du monde, quoi qu'il ne pût rien dire de mieux, s'il avoit eu envie de s'en divertir.

Disp. 2. d form. lign 12 & Disp 1. lig. 1.

Ce qu'il dit après cela ſur la ſeconde partie de ſon entrepriſe, n'eſt pas moins plaiſant. Il s'y agit de montrer comment l'Orateur, dans ſes Discours, doit faire uſage de la Philoſophie. " Il faut, „ dit-il, pour cela, que ce qu'un Philo- „ ſophe débite en ſe ſervant d'un ſtyle „ qui lui convient, l'Orateur le débite

Rob. Tit Quomodo ſermo Phi loſophicus, &c. *à la fin du Livre.*

 „ auſſi

„ aussi en un style qui lui soit propre;
„ & qu'aux formes du discours que le
„ Philosophe a par lui-même, il ajoûte
„ celle qu'il doit avoir de plus ". Par exemple, le premier dit en général & simplement, *Que le bonheur consiste à vivre selon la vertu*; " Un Orateur dira;
„ Maudits soient ceux qui ternissent la
„ gloire de Claudius. Car ce grand hom-
„ me s'étant exposé pour sa Patrie & pour
„ ses amis, étant brave de sa personne,
„ laborieux, appliqué, modeste, liberal,
„ doux & affable; qui peut ne le pas
„ estimer heureux, ou ne le pas regarder
„ comme un beau modéle à proposer? ô
„ le Heros! ô le grand homme! Qu'ils
„ cessent, ces méchants, qu'ils cessent
„ de le décrier, &c. ". C'est ainsi que, selon Robortel, l'Orateur tourne à son usage la Philosophie morale. Il fait esperer aussi quelque exemple pour nous montrer comment l'Orateur fait usage de la Physique. S'il avoit tenu sa parole, nous aurions, sans doute, vû quelque chose de beau! Peut-être s'en est-il dispensé, parce qu'il s'est ressouvenu de son premier principe, que *l'Orateur ne traite point ce qui appartient aux Arts & aux Sciences, mais seulement ce qui a rapport aux actions des hommes & à la Morale*. Mais le fort de Robortel est sa doctrine sur les figures. Tout ce que les Anciens en ont dit, est selon lui plein de confusion. Il comprend dans ce jugement Rutilius, Quintilien, Rufinien, Aquila, Ciceron. Il prétend qu'il faut savoir les noms de

toutes

toutes les figures, & leur convenance avec les lieux de Rhétorique. Il les distribue par classes, par rapport aux passions, qui en sont la source, & qui en doivent régler l'usage. Par exemple, on vous a appellé *Traitre de la Patrie*; rien n'est plus convenable que de repousser cette injure, par tout ce qu'il y a dans votre conduite, qui y repugne, *à repugnantibus*; rien n'est aussi plus convenable que la figure *d'imprécation*, qui est très-propre à la colére, que doit produire un si grand outrage. C'est pourquoi il faudra dire: *Puisses-tu perir malheureusement, impudent, qui m'appelles Traître, lorsque je me sacrifie pour la Patrie!* Robortel.

Telle est la doctrine de Robortel, qui travaille à la confirmer par l'application qu'il en fait à quelques Harangues de Ciceron, & à quelques Odes d'Horace, dans lesquelles il observe que ces Auteurs ont choisi telle figure de pensées, tel lieu de Rhétorique, telle figure de mots, & autres choses semblables. Est-ce là l'homme qui a voulu exposer à la risée les hommes les plus savans de son siécle? Rien n'étoit plus aisé que de l'y exposer lui-même; & si quelqu'un ne l'a pas fait, il faut, ou qu'on ne s'en soit pas mis en peine, ou qu'on se soit laissé étourdir par cet air de confiance, & de superiorité qu'il se donne. Je ne touche ni à son esprit ni à son éloquence, quoique je ne conçoive pas comment elle pouvoit être naturelle, puisqu'il s'y prenoit d'une maniere si machinale. Je

ortel. dis seulement qu'il a pris les préceptes de travers ; que ce n'est point en cherchant quelle figure, ou quel lieu nous convient, qu'on fait un Discours éloquent; mais sans songer à ces observations de l'Art, c'est en pensant à ce que le bon sens demande de nous; parce que l'éloquence est une chose de sens commun. Ainsi Robortel a paru dire quelque chose, & n'a rien dit; il a paru attaché aux Anciens, & il est visible qu'il ne l'étoit pas. Il est vrai que M. Morhof lui rend ce témoignage, & même qu'il le distingue par là d'un autre Auteur nommé Patrice, qui a pris, dit-il, des routes nouvelles. Mais il est certain que Robortel abandonne aussi la methode des Anciens, & qu'il prétend avoir mieux trouvé qu'eux; ou s'il paroît ne les pas contredire, c'est parce qu'il leur prête ses propres pensées, pour leur faire dire des choses ausquelles ils n'ont jamais songé. D'où je conclus que ses efforts, ses promesses, sa vanité n'aboutissent à rien. J'ajoûte que son Livre est tel, que peu de gens, à mon sens, peuvent avoir la patience de le lire. Je ne l'aurois pas euë moi-même, ni celle d'en faire un précis, si ce n'eût été qu'il a de la réputation. Cette raison néanmoins n'a pu m'obliger à rapporter ce qu'il dit du style poëtique, il en parle aussi habilement que du style oratoire. Il a fait un autre Ouvrage sur la Rhétorique, qui, par bonheur, est peu de chose pour la grosseur du volume, aussi-bien que pour ce qu'il com-

comprend. C'est une espéce de Discours qu'il fit à Pise, sur les Livres de l'Invention de Ciceron, pour expliquer les qualitez de l'Eloquence. C'est un Livret de vingt-quatre pages indouze. Je crois qu'il est bon de faire connoître les Ouvrages extraordinaires qui se sont faits sur la Rhétorique, afin qu'il ne prenne envie à personne d'en faire de semblables, puisqu'il y a des gens, même aujourd'hui, qui croyent qu'on ignore encore la vraye maniere de devenir éloquent. M. Baillet parle de Robortel parmi les Critiques Grammairiens. On peut voir dans le chapitre qui le regarde, des jugemens plus désavantageux à sa memoire, que tout ce que j'ai dit ici.

Robortel.

Jug. des Sav. Tom. II. Part. 2. p. 64.

LA RHETORIQUE ECCLE'SIASTIQUE D'AUGUSTIN VALERIO,

Valerio.

Evêque de Verone, & Cardinal, qui a fleuri vers la fin du seiziéme siécle: cette Rhétorique a été imprimée à Paris en 1575.

J'Ai annoncé cette Rhétorique * en parlant de S. Augustin. L'Auteur étoit de Venise, & il y enseigna la Philosophie Morale. Il entendoit bien la Langue Latine, & la parloit élégamment &

* Ci-devant p. 462. de la 1. Part. de ce Tome.

Kerckerman dans sa Pref. dit que Valere a composé sa Rhet. sur le modele d'Aristote.

io. & facilement, mais il avoit de la peine à s'exprimer en sa langue naturelle. Ses mœurs étoient fort édifiantes, & il s'acquitta des devoirs de l'Episcopat en bon Pasteur. Il fut créé Cardinal par Gregoire XIII. Le chagrin qu'il eut de voir sa patrie excommuniée par Paul V. lui causa la maladie dont il mourut. Il a fait entr'autres Livres une Rhétorique sacrée, divisée en trois Livres, intitulée la *Rhétorique Ecclesiastique* dans l'exemplaire dont je me suis servi, citée sous ce titre par M. Baillet *; & sous celui de *Rhétorique Chrétienne*, selon Mr. Bayle, par le Mercure Galant du mois de Decembre 1695.

ius E-. Pi- th. 1. ›.171. cours Hist. Vie aints. Bayle son art. lerio.

L'Auteur du Mercure, (1) & après lui les deux Auteurs que je viens de nommer, rapportent de cette Rhétorique une chose remarquable, qui concerne les Martyrologes, mais que je n'y ai pas trouvée, soit que la *Rhétorique Ecclesiastique* & la *Rhétorique Chrétienne* soient deux Ouvrages différens, ce que j'ai de la peine à croire; soit que l'édition que j'en ai vuë, soit imparfaite, encore qu'elle me paroisse fort complete. Quoi qu'il en soit, une des causes des fausses legendes des Martyrs, selon nôtre Auteur, (à ce qu'on dit,) a été la coûtume qui s'observoit autrefois en plusieurs Monastéres, d'exercer les jeunes Religieux par des Amplifications Latines qu'on leur proposoit

1 P. 78. *Dans une Lettre qu'il rapporte toute entière, & qui commence p. 75.*

poſoit ſur le martyre de quelque Saint; ce qui leur donnant la liberté de faire agir & parler les Tyrans & les Saints perſecutez, en la maniere qui leur paroiſſoit la plus vrai-ſemblable, leur donnoit lieu en même temps de compoſer ſur ces ſortes de ſujets, des eſpeces d'hiſtoires bien plus remplies d'ornemens & d'invention que de verité; mais quoiqu'elles ne méritaſſent pas d'être fort conſiderées, celles qui paroiſſoient les plus ingenieuſes & les mieux faites, ne laiſſoient pas d'être miſes à part; en ſorte qu'après un long-temps ſe trouvant avec les manuſcrits des Bibliothéques des Monaſteres, il étoit fort difficile de discerner ces jeux d'esprit, d'avec les hiſtoires veritables des Saints. On avouë cependant que ces pieux Ecrivains étoient excuſables, en ce que n'ayant eu d'autre deſſein que de s'exercer ſur de ſaintes matieres, ils n'avoient pu prévoir la mépriſe qui eſt arrivée dans la ſuite: de maniere que ſi la poſterité s'eſt trompée, ç'a été plutôt l'effet de ſon peu de discernement, qu'une preuve de leur mauvaiſe intention. Voilà, encore un coup, une obſervation que je ne trouve point dans la Rhétorique d'Auguſtin Valerio. J'en trouve ſeulement une idée dans le Traité d'Eraſme, dont j'ai parlé. Valerio. Erasm. in Eccleſiaſt p. 354.

Le pieux Prélat dont eſt queſtion, enchériſſant ſur Quintilien, ne reconnoît point de veritables Orateurs hors de la Religion Chrétienne, dépoſitaire de la verité & de la vertu. Loin des viſions bizar-

lerio. Sur tout cela notre Auteur a par tout un caractere d'homme grave, habile dans la connoissance de l'Art, savant dans les matieres que le Prédicateur doit traiter, zelé pour la pieté & la Religion, qui aime & veut faire aimer le jeûne, la misericorde, la crainte de Dieu, la retenuë, les joyes & les consolations saintes, l'attachement à son état. Il touche tous ces articles dans sa Rhétorique, & il y entre dans le détail de tout ce qui distingue les hommes, pour nous apprendre à leur parler d'une maniere qui leur soit propre. Ainsi ou l'on peut le suivre, ou, sur ses idées, se faire aisément une autre route. Quelque parti que l'on prenne, il faut convenir que ce n'est pas sans raison qu'on a presenté cette Rhétorique comme un Ouvrage du caractére de ceux de Thucydide, c'est-à-dire, comme un Ouvrage où le nombre des pensées égale celui des mots.

Dans le troisiéme Livre, il s'agit de l'Elocution; d'abord il en montre l'importance, ensuite les défauts où les Prédicateurs peuvent tomber faute d'esprit, ou de prudence, ou d'habileté. Il en veut sur-tout à la présomption qui fait oublier l'invocation fréquente du Saint-Esprit; il en veut au défaut d'action, qui rend l'Orateur insupportable. Il conseille d'avoir un Maître pour s'y former, & en général de consulter d'habiles gens, pour ne rien dire qu'à propos. Il demande la pureté du langage & la clarté encore plus, un usage prudent & des méta-

tapho-

taphores & des autres figures, sans trop s'assujettir jamais aux nombres du discours. Il ne s'amuse point à faire le dénombrement des figures, il veut qu'on les apprenne par l'usage, & renvoye à ceux qui en ont parlé. Il ne laisse pas d'en fournir des exemples, qu'il tire des Peres ou de l'Ecriture. Il propose l'imitation des Discours éloquens, comme un moyen de devenir Orateur. Il demande les mœurs oratoires ; mais il ne paroît pas entendre assez ce que c'est. Il les fait consister seulement dans un exterieur qui réponde à la doctrine, comme l'exterieur d'un Capucin répond à son discours quand il prêche la pénitence ; mais c'est dans le discours même que ces mœurs doivent paroître. Il demande un grand jugement pour ne rien dire de faux, pour se tenir dans de justes bornes ; pour ne point flatter, pour ne choquer personne, pour ne point faire d'invective imprudente contre le Clergé, pour traiter chaque genre d'instruction, par exemple l'Homelie, selon son caractére. Il recommande au Prédicateur de bien connoître les mœurs du pays, & de garder beaucoup d'ordre dans ses discours, suivant les principes d'Aristote, de Ciceron, de Quintilien & de Cornificius dans sa Rhétorique à Herennius. Enfin il touche en Maître tout ce qui est capable d'orner ou de fortifier la diction, & il le touche toûjours d'une maniere convenable au Ministre de l'Evangile.

Cet Ouvrage fut d'abord imprimé à Ve-

Valesio.

L. 3. fol. 101. sect.

Ibid. c. 40.

C. 42.

Valerio. Verone, & ensuite à Milan avec une Epitre Dédicatoire au Cardinal Charles Borromée, ami de Valerio. L'Auteur de l'Epitre attribue à ce Saint Cardinal, la gloire d'avoir le premier conçu le dessein d'une Rhétorique Ecclesiastique, & d'en avoir même couché le plan sur le papier. Mais comme il ne pouvoit l'exécuter à cause de ses grandes occupations, il engagea son ami à ce travail. La difficulté étoit grande, tant du côté des préceptes qu'il falloit donner, que du côté de la matiere où il falloit les appliquer. A l'égard des préceptes, il falloit prendre son parti dans ce grand nombre de Maîtres, dont les uns sont si longs, les autres si courts, & qui se contredisent quelquefois les uns les autres, pour ne pas parler de ceux qui se contredisent eux-mêmes, ou qui paroissent se contredire, parce qu'ils traitent toutes choses d'une maniere problématique. De-là l'Auteur de l'Epitre Dedicatoire conclut que les préceptes ordinaires ne peuvent servir à la Prédication: mais non seulement il se trompe, il est contraire tout à la fois & à son Auteur & à lui-même, puisqu'il établit le merite de Valerio, sur ce qu'il a suivi les préceptes d'Aristote. A l'égard de la matiere, pour y bien appliquer les régles de l'Art, il falloit savoir parfaitement la Morale & les Mystéres de la Religion, peut-être même la controverse. Tous ces obstacles ne rebutterent point Valerio, à qui le Saint Cardinal Charles Borromée s'étoit adressé, parce qu'il

P. Galesinius Protonot. Apostol.

Epist. Nuncupat. p. 10.

qu'il le connoiſſoit très-capable d'exécuter ſon deſſein. En effet, il avoit la ſcience de l'Ecriture & des Peres: il étoit fort verſé dans la Rhétorique & dans les Belles Lettres, enfin ſa réputation pouvoit rendre ſon Ouvrage auſſi recommandable que le ſont les Tableaux des bons Maîtres. Valerio. P. 10. 11.

L'Auteur de l'Epitre Dédicatoire ne nie point que des Ecrivains Modernes n'euſſent voulu traiter le même ſujet, mais, ou il laiſſe aux autres à juger s'ils s'en ſont bien acquittez; ou il dit qu'ils égarent & embrouillent leurs Diſciples; ſur quoi j'ai rapporté ſes paroles en parlant de Saint Auguſtin, le ſeul, ſelon l'Auteur de l'Epitre, que l'Evêque de Verone ait pû ſuivre. C'eſt à l'exemple de ce Saint, ſi nous en croyons cet Auteur, & en ſuivant les principes d'Ariſtote, que l'Evêque a recueilli tout ce qui pouvoit ſervir à l'Orateur Sacré, qu'il a tout mis dans un bel ordre, & qu'il l'a traité avec ſoin. S'il eſt court dans l'expreſſion, il paroît tout plein de ſens. Il traite toutes choſes, non pas comme un Interprête, mais comme un Auteur Original; en ſorte que chaque précepte eſt une matiere d'une grande méditation & d'un long uſage. Ainſi autant qu'on a d'obligation à ceux qui ont donné une méthode pour faciliter l'étude de la Théologie, autant en doit-on avoir à l'Evêque de Verone, qui nous a donné le moyen de faire revivre l'Eloquence des Peres. P. 2. & 3.

Ne

Valerio. Ne refusons point à ce Prélat la gloire qu'il a encore meritée en réduisant tout son Ouvrage en Tables d'une maniere également courte & méthodique pour la facilité de ses Disciples. Il y a joint trois Discours adressez aux Clercs de son Séminaire. Dans le dernier il leur expose les qualitez que doit avoir un Maître pour montrer l'Eloquence à de jeunes Ecclesiastiques; & quoiqu'il ne parle pas de lui-même, on voit aisément que ce sont les qualitez qu'il avoit, telles que nous les avons ci-devant marquées. Dans le second il leur expose la methode qu'il avoit suivie dans son Ouvrage, & qui est celle d'Aristote. Dans le premier il leur recommande l'esprit de la priere, l'innocence de la vie, l'étude, l'application & l'exercice. Au milieu de tout cela il dit deux choses qui ne sont pas dans la derniere exactitude. La premiere est, que la Rhétorique qu'il a voulu donner, n'est ni cette fausse Rhétorique si fort blâmée par Platon, ni même la veritable que ce Philosophe a tant vantée, mais quelque chose de plus excellent. La seconde est, qu'il ne faut pas traduire le titre de son Livre par celui *de la Rhétorique du Prédicateur*, parce qu'il n'a pas prétendu donner des régles à ceux qui sont dans l'exercice de la Prédication. A l'égard de la premiere, ce seroit se tromper de croire que l'Evêque de Verone l'ait dit par vanité. Rien n'est plus éloigné de son caractére. Ce qui l'a trompé,

trompé, c'est la dignité de la matiere, Valerio.
qui met en effet le Prédicateur fort au dessus de l'Orateur ordinaire. Quant à la seconde, on peut croire que c'est un trait de modestie, lequel n'empêche pas que son Ouvrage ne soit en effet *la Rhétorique du Prédicateur*, puisqu'il peut & corriger ceux qui manqueroient dans leur ministére, & former ceux qui veulent se rendre capables de prêcher. Que s'il a voulu encore mettre les Ecclesiastiques en état de faire des Instructions plus familieres, c'est une extension qui ne peut nuire à l'idée que je donne de son Ouvrage.

R. P. FR. LUDOVICI GRANATENSIS,

SACRÆ THEOLOGIÆ PROFESSORIS, Ordinis Sancti Dominici RHETORICÆ ECCLESIASTICÆ, *Seu* DE RATIONE CONCIONANDI LIBRI SEX.

C'est-à-dire, *la Rhétorique Ecclésiastique, ou l'Art de prêcher en six Livres. Par le* R. P. Louïs de Grenade *de l'Ordre de Saint Dominique*, 1576.

Louïs de Grenade.

Dict. de Mor. voyez *Louïs de Grenade.*

M. Nicolas Joseph Binet.

Avis de ce Traduct. p. 8.

PErsonne n'ignore le merite de Louïs de Grenade, ni l'estime qu'on fait en général de ses Ouvrages. Moreri remarque entr'autres qu'ils font l'admiration des Savans, & la consolation des personnes de pieté. Il ne s'agit présentement que de sa Rhétorique, laquelle, autant qu'il me paroît, a d'abord été composée en Latin, quoiqu'un Auteur de notre temps dise l'avoir traduite de l'Espagnol en François.

On peut, selon ce Traducteur, distinguer trois sortes de personnes qui lisent les

les Livres ; " ceux qui se proposent d'ac- Louis de
„ querir de l'érudition, ceux qui veulent Grenade.
„ se former à bien juger du caractére
„ des Ecrivains, & ceux qui prétendent
„ se mettre de ce nombre, & y tenir
„ leur place avec succès. Il y a aussi,
„ selon lui, trois sortes de bons Au-
„ teurs. Les uns nous remplissent l'es-
„ prit de choses solides, les autres nous
„ donnent des régles pour connoître la
„ bonne ou la mauvaise maniere de par-
„ ler & d'écrire, & les autres nous peu-
„ vent guider par leur exemple, & nous
„ servir eux-mêmes de modéle ". Tous
ces avantages, au jugement du même
Traducteur, se rencontrent si bien dans
Grenade, que chacun y peut trouver son
compte.

Quant au premier, continue-t-il, son Ibid.
érudition est si vaste & si belle, qu'elle
l'a mis au dessus des plus grands hom-
mes de son temps, en sorte qu'un des
Savans les plus illustres de ce dernier
siécle n'a point craint de dire à sa louan-
ge, qu'il ne lui manquoit que l'antiqui-
té, pour être au rang des premiers Peres
de l'Eglise.

Quant au second, il n'y a point, dit- Ib. p. 9.
il encore, de genre d'éloquence ou de
belle maniere d'écrire & de parler, dont
ce grand homme n'ait donné des régles,
mais des régles si justes, si certaines &
si bien fondées sur la nature, sur la rai-
son & sur la verité, que toutes celles
qui en sont différentes, ne peuvent être
qu'absolument mauvaises. Il n'a pas seu-
lement

Louïs de Grenade. lement écrit d'excellentes régles, c'est toûjours le Traducteur qui parle ; il ne les a pas seulement rendu plausibles & aisées par des exemples choisis & recherchez avec soin, mais, ce qui met le comble à sa gloire, il les a aussi pratiquées de la maniere la plus parfaite, & il s'est ainsi donné lui-même pour modéle, ce qui est le dernier des trois avantages que nous venons de lui attribuer.

P. 11. Enfin on nous assure pour constant que la Rhétorique de Grenade n'est pas le moindre de ses travaux ; que c'est au contraire le plus parfait de ses Ouvrages, & sans contredit son chef-d'œuvre. Il n'en a point fait, dit-on, qui soit si instruisant en son genre, ni en même temps mieux écrit ; & il ne s'en voit point qui renferme un si grand nombre de choses à proportion de son étenduë, ni qui donne tant de bons préceptes pour l'Eloquence Chrétienne, ni qui soit plus capable de servir non seulement de régle, mais de modéle. Tout y est éclairci & expliqué par des exemples de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Eglise, si rares, si recherchez, & pleins de pensées si justes & si solides, que quand elles nous auroient été laissées sans ordre & sans suite, nous ne manquerions pas de les recueillir avec estime comme de riches diamants, qui sans avoir été polis ni mis en œuvre, ne laisseroient pas d'avoir leurs prix.

P. 12. Quelle estime ne devons-nous pas faire d'un Ouvrage où ces choses si précieuses se trouvent travaillées avec industrie,

dustrie, & comme transformées par une main savante en des images animées, qui nous éclairent l'esprit, nous édifient, & nous fortifient l'ame, en même temps qu'elles nous enrichissent la memoire? C'est en un mot une Rhétorique entiere & vrayement Chrétienne qui est également bien conçuë & bien exécutée, & où les mystéres de l'Art sont découverts & exposez dans un si beau jour, que l'on peut dire veritablement, que la destinée de l'Eloquence des Orateurs Evangeliques est heureuse en ce point, que l'homme du monde qui l'a portée le plus haut, l'ait aussi enseignée lui-même. Loüis de Grenade.

Ainsi ce que le P. Rapin avoit dit de l'Eloquence en général à la gloire de Ciceron, le Traducteur le dit de l'Eloquence des Prédicateurs à la gloire de Loüis de Grenade. Il est certain que cet Auteur, comme il le dit lui-même, s'est proposé de traiter de l'Invention, de la Disposition, de l'Elocution, enfin de la Prononciation du Sermon, mais surtout, de cette derniere partie & point du tout de la Memoire, parcequ'elle est un présent de la Nature. Pour ce qui est de l'Invention, il renvoye l'explication des Lieux à la Dialectique, il laisse au Prédicateur, pendant toute sa vie, le soin de se faire un thrésor de choses & de pensées, pour répondre à cette parole de Jesus-Christ, laquelle dit que *le Serviteur fidéle tire en même temps de son thrésor des choses nouvelles & anciennes.* Il ne faut pas, selon lui, attendre à s'ins- Ep. Dedic. pag. 2. Ib. p. 3. Préf. p. 2. L. c. 7.

Louïs de Grenade. truire, lorsqu'il faut prêcher ; il faut le faire auparavant, & pour cela, lire surtout l'Ecriture, entendre les Prédicateurs, faire des Recueils, sans quoi il y aura de grands vuides dans toutes les Prédications. Mais sur cela il croit avoir bien diminué le travail des Orateurs Evangeliques par la publication de ses Sermons.

Préf. p. 5. Il veut aussi le diminuer sur l'Elocution & sur l'Action, qui sont les parties principales de l'Eloquence de la Chaire à cause des Auditeurs ; Car les plus belles choses ne sont rien, si la diction ne prend les esprits ; & la beauté même de la Diction n'a point de force sans l'action. C'est pour cela qu'il donne des régles sur ces deux points importans ainsi que sur les passions.

Préf. p. 4. Il tire ces régles des Auteurs profanes, parce qu'il n'y a point d'autre Rhétorique que celle qu'ils ont laissée. Tout ce qu'il a pû faire, ç'a été de tirer ses exemples des Peres & des Prophetes ; encore n'a-t-il pû se dispenser d'en mêler même des Auteurs payens, parce qu'on peut les imiter lorsqu'on traite des matieres saintes.

Ib. p. 5. S'il rapporte beaucoup d'exemples, c'est qu'il n'écrit pas pour des enfans, & qu'une personne qui a quelque âge, s'instruit mieux par l'étude & l'imitation des Discours éloquens, que par des préceptes. C'est pourquoi il propose, dit-il, quelquefois de fort beaux exemples sur lesquels il n'a point donné de régles, & c'est ce qu'il pratique en effet dès l'E-

pitre

pitre Dedicatoire. Au reste il soûtient qu'on ne peut se passer de ces secours, à moins qu'on ne soit inspiré de Dieu, comme les Apôtres & les Prophetes, ou qu'on n'ait un esprit transcendant, ce qui est fort rare, & qui est même un cas où l'on réüssira toûjours mieux avec les secours de l'Art, qu'en suivant une Eloquence purement naturelle. Il ajoûte que c'est une chose indigne, qu'on aspire sans étude, sans méthode, sans préparation à un ministére aussi difficile, aussi saint, & aussi nécessaire à l'Eglise que celui de la Chaire, & qu'il est encore plus indigne qu'on y aspire par des vûës profânes, & sans avoir les vertus Chrétiennes & Morales, sans lesquelles il est impossible de s'en acquiter comme il faut. Ces veritez sont la matiere du premier & du second Livre. Louis de Granade, Ib. p. 2.

En traitant de la preuve dans ce dernier, l'Auteur mêle beaucoup de choses qui regardent les expressions & les ornemens, soit parce que c'est son objet principal, comme il le déclare, soit parce qu'on ne peut guéres séparer les pensées d'avec les expressions. C'est là qu'il fait deux observations qui lui sont propres. L'une est, qu'au lieu que l'Avocat s'éleve du particulier au général, ce qu'on appelle monter de l'hypothése à la thése, à cause qu'il veut établir les faits sur des maximes: le Prédicateur au contraire descend du général au particulier, ou de la thése à l'hypothése, parce qu'il veut des détails. L'autre observation est, que les C. 11. C. 12.

Louïs de Grenade. Sentences conviennent plus à la Chaire qu'au Barreau, par la raison qu'il s'y agit de la conduite de la vie.

Deux choses excitent la passion, la grandeur de l'objet & sa présence. C'est pourquoi l'Amplification & les Descriptions sont necessaires lorsqu'il est question d'émouvoir. L'idée ou plutôt l'image que nous nous formons des objets, & les mouvemens qui nous agitent nous-mêmes sont alors d'un très-grand usage, & principalement, si c'est le Saint-
L. 3. Esprit qui nous anime. C'est en général ce que l'Auteur dit des passions. En
P. 203. particulier, il fait profession de suivre Aristote, qu'il regarde comme le premier Maître sur le témoignage de Ciceron. Il joint à cela les figures, sur lesquelles il s'étend fort dans son cinquiéme Livre, après avoir parlé dans le quatriéme, tant de la narration, que des sens figurez de l'Ecriture, & des diverses especes de Sermon. Il traite aussi avec soin de la diversité des styles: & ce qui est fort à sa gloire, il suit les principes de saint Augustin, qui avoit suivi Ciceron.

Peu s'en faut que Grenade ne s'étende autant sur la prononciation que sur les figures. Il encherit du moins sur Quintilien & sur Cornificius, qui de son aveu, se sont le plus étendus sur cet article. Et comme Cornificius s'étoit porté à le traiter en avoüant que c'étoit une matiere difficile, & qu'on croyoit même impossible d'en donner des préceptes; Grenade s'y porte à son exemple, persuadé d'y

d'y réüssir, *parce que*, dit-il, *un Auteur François avoit réüssi à coucher par écrit dans un Traité de la Chasse, les cris qu'il faut faire aux chiens pour s'en servir.* Louïs de Grenade. L. 6. p. 430, 431.

Sur ce principe il marque l'importance de l'action, & établit que la prononciation doit être exacte, claire, ornée, & que cela dépend de la bonté, de la force, de la beauté & de la douceur de la voix. Il faut, dit-il, la regler, de maniere qu'elle convienne au sujet, à l'exposition, à l'amplification, au raisonnement, aux passions. Il parle ensuite du geste, dont il montre les défauts, aussi-bien que ceux de l'action; & par tout ce que j'ai dit sur ces deux articles, après les plus grands Maîtres, on peut juger du fruit que les lecteurs peuvent retirer de toutes les peines qu'il se donne.

Mais à tout ce que le Traducteur de Grenade dit à l'avantage de cet Auteur, & qui est fondé, comme on voit, sur ce qu'il a puisé ses préceptes dans les bonnes sources, je crois devoir ajoûter qu'il faut lui attribuer encore une partie des loüanges que je donnerai dans la suite au P. Gody Benedictin, qui me paroît avoir suivi l'ordre, la methode & les principes de Grenade, principalement en ce qu'il dit sur l'amplification, soit lorsqu'il en parle selon des principes qui paroissent lui être propres, soit lorsqu'il en parle conformément aux principes de Quintilien.

Ne privons pas encore notre Auteur de deux loüanges : l'une que lui donne

Louïs de Grenade. Avis du Trad. P. 9.

Keckerman, lorsqu'il assûre que Grenade est docte & éloquent, l'autre que son Traducteur ajoûte aux précedentes que j'ai déja rapportées. " Pour bien com„ prendre, dit-il, le veritable merite (de „ Grenade dans sa Rhétorique,) il faut „ considerer que la théorie en ces sor„ tes de choses est plus aisée que la pra„ tique; & que s'il y a du merite à bien „ juger, il y en a sans doute encore plus „ à meriter l'estime de ceux qui jugent „ bien : ce qui ne se doit pas entendre „ seulement de ceux qui ne sont que „ spectateurs des travaux de l'esprit, „ mais de ceux encore qui entrent dans „ la lice. Il n'est rien de plus ordinaire „ alors que de prêcher contre ses pro„ pres principes, & l'on remarque en „ effet très-souvent, que ceux qui sont „ les mieux instruits de l'art, sont les „ moins exacts à le suivre, soit qu'ils „ manquent de capacité pour en faire „ une juste application, soit qu'ils aiment „ mieux s'abandonner à leur esprit, que „ se laisser conduire à leur jugement. „ C'est cependant ce qu'on ne trouve „ point dans Grenade. On voit au con„ traire dans tous ses Ouvrages, que si „ l'on vouloit écrire ou parler sur les „ matieres qu'il y traite, il faudroit s'y „ prendre avec la même adresse, & user „ des mêmes tours de pensées & d'ex„ pressions, afin de joindre l'agréable a „ l'utile, & de plaire comme lui en ins„ truisant ".

Je ne dis rien du merite de la Traduction.

duction de l'Ouvrage dont je parle, parce que je ne l'ai point assez examinée. L'Auteur dit qu'il s'est particulierement appliqué à la rendre la plus nette & la plus juste, & en même temps la plus facile & la plus agréable qu'il lui a été possible, afin qu'elle puisse être luë avec plaisir & avec profit. C'est là le but qu'il s'est proposé & où il a tâché d'arriver. Mais ce n'a pas été sans de grandes difficultez, qui l'ont souvent arrêté, & qu'il n'a pu surmonter que par une application & un travail de près de trois ans entiers. Je ne puis néanmoins m'empêcher de dire que le style de cette Traduction pouvoit être plus correct, & qu'il auroit fallu, selon moi, traduire en François les exemples que le Traducteur a laissez en Latin.

Louïs de Grenade. Ibid. p. 20.

C'est peu que le Traducteur ait loüé si fort notre Auteur: M. Morhof observe qu'entre les Ecrivains Espagnols, il n'y en a point qu'on vante davantage, qu'on le préfére même à tous, que Don Nicolas Antonio lui applique cette pensée de Saluste, *qu'il vaut mieux n'en rien dire, que de le louër mediocrement*, qu'il a eu l'approbation de toutes les nations, & que Dieu a donné aux hommes, en la personne de cet Auteur, le modele de la sagesse & de l'éloquence, dont a besoin le Ministre de l'Evangile, pour s'acquitter avec plus de facilité d'un emploi si mal aisé, & néanmoins si necessaire à l'Eglise. Deux choses particulierement

L. 6 c. 4 de Rhet. atque Orat. sacris. p. 300.

De Carthagine satius est silere quàm pauca dicere, *Salust.*

Louïs de Grenade.

font connoître le talent de Grenade, la version de ses Sermons en plus de neuf langues, & les dignitez qui lui furent offertes, mais qu'il n'accepta pas: c'étoient, l'Archevêché de Bragues, auquel il fut nommé par Catherine Reine de Portugal, & mere du Roi Sebastien; & le Cardinalat, auquel Sixte-cinq voulut l'élever. Et ce qui ne lui fait pas peu d'honneur, le P. Rapin le propose à ses Lecteurs, comme le modéle des Orateurs sacrez. " Sans „ s'amuser, dit ce Pere, à chercher des „ desseins & de la matiere dans les mo„ dernes qui ont imprimé leurs Sermons, „ où l'on trouve rarement dequoi profi„ ter, Dupont & Grenade pourroient sup„ pléer à ce défaut. Ce sont deux „ grands originaux pour fournir des fonds, „ aux discours, qu'on a à faire sur notre „ Religion, & sur les veritez chrétien„ nes qu'on a à traiter ".

Bracharensis.

Rap. Reflex. sur l'Eloq. pag. 70. in quarto.

L'exemplaire que j'ai vu de sa Rhétorique n'est que de 1611. mais Mr. Morhof observe qu'elle fut d'abord imprimée à Lisbonne en 1576. & à Cologne en 1578.

PIER-

PIERRE DE LA RAME'E,

Vulgairement dit Ramus, *fameux Professeur du seizième siécle.*

LA grande réputation de Ramus, & sa singularité ne permettent pas de le passer sous silence. Il étoit fils d'un homme qui gagnoit sa vie à labourer, & il fut le joüet de la fortune, d'abord dans la derniere misére & reduit à être valet dans le College de Navarre; ensuite se distinguant par son progrès prodigieux dans les études, tantôt dans l'élevation, tantôt dans l'abbaissement. Son coup d'essai, après un cours de Philosophie de trois ans & demi, fut de s'engager à soutenir le contrepied d'Aristote. Le succès lui enfla le cœur, & ce qu'il n'avoit fait d'abord, ce semble, que par une saillie d'esprit, & pour prendre les premiers degrez avec plus d'éclat, il le fit d'une maniere plus serieuse & plus vigoureuse par des Ouvrages qui excitérent de grands troubles dans l'Université de Paris. Cela fit un procès au Parlement. Le Roi l'évoqua au Conseil, & donna des Juges aux Parties, qui étoient Ramus & Antoine de Govea. Ce dernier eut tout l'avantage; les Livres de Ramus furent interdits par tout le Royaume, avec défenses à l'Auteur de plus enseigner la Philosophie. Ses ennemis firent paroître leur joye avec un éclat surpre- Ramus.

Ramus. nant. Les Princes les plus fastueux ne font point tant de fracas après la prise d'une grande Ville. La Sentence fut publiée en Latin & en François, dans toutes les ruës de Paris, & dans tous les lieux de l'Europe où on la put envoyer. On fit des pieces de Théatre avec un grand apparat, dans lesquelles Ramus fut bafoué en mille manieres, au milieu des acclamations & des applaudissemens des Aristoteliciens. Tout cela se passa l'an 1543. L'année suivante la peste fit du ravage dans Paris, & dissipa presque tous les Ecoliers du College de Prêle: mais Ramus s'étant laissé persuader d'y enseigner, attira bien tôt beaucoup d'auditeurs. La Sorbonne voulut le faire chasser de ce College, & ne put en venir à bout: il fut maintenu dans la Principalité de cette Maison par Arrêt du Parlement. Il trouva un si bon Patron en la personne du Cardinal de Lorraine, qu'il obtint de Henri II. la main-levée & de sa plume & de sa langue l'an 1547. & la Chaire de Professeur Royal en Philosophie & en Eloquence quatre ans après. Juillet 1551. Le Parlement de Paris l'avoit déja maintenu dans la liberté de joindre des leçons de Philosophie avec celles d'Eloquence. Cet Arrêt avoit mis fin à plusieurs persécutions que Ramus & ses Ecoliers avoient souffertes. On les avoit chicanez en plusieurs manieres, & devant les Juges Academiques, & devant les Juges civils. Dès qu'il se vit Professeur Royal, il se sentit, dit-on, un nouveau zéle pour

perfec-

perfectionner les Sciences, & il y travailla avec plus d'ardeur, malgré la haine de ses ennemis qui n'étoient jamais en repos, & qui, si l'on en croit l'Auteur de sa Vie, prirent même pour une matiere de procès en crime d'innovation, la maniere dont lui & ses Collegues prononçoient la lettre Q. Ils la prononçoient comme on la prononce par tout aujourd'hui en Latin, ses ennemis au contraire vouloient qu'on la prononçât comme on la prononce en François, & croyoient la chose si importante, qu'ils avoient voulu dépouiller un Beneficier de ses revenus, pour n'avoir pas parlé comme eux. On croit qu'il auroit succombé sans le secours des Professeurs Royaux, mais ils allérent à l'Audience, & représentérent vivement à la Cour l'indignité d'un tel procès, où les Oracles de la justice, dont l'emploi étoit de donner le veritable sens de la Loi, s'abbaissoient à discuter des subtilitez de Grammaire; de sorte que l'Accusé fut absous. Ramus néanmoins fut obligé de disparoître, & pendant ce temps-là sa Bibliothéque fut pillée au College de Prêle. Il rentra en possession de ses emplois en 1563. après la paix entre Charles IX. & les Protestans. En 1567. la guerre civile recommençant, il fut encore obligé de quitter Paris, & y revint peu de mois après, parce que les troubles se pacifiérent. Sur la crainte néanmoins de les voir recommencer, il demanda permission au Roi

Ramus.

ous, d'aller voir les Academies d'Allemagne. Il l'obtint, il fit ce voyage en 1568. & reçut par tout de fort-grands honneurs. Il revint en France après la troisiéme guerre l'an 1571. & périt miserablement au massacre de la S. Barthelemi. C'étoit un grand Orateur, qui parloit fort bien la langue Latine; homme universel, rempli de belles qualitez morales, désinteressé, sobre, chaste, craignant Dieu. Il étoit aussi zelé pour la Religion Prétenduë Reformée, opiniâtre & contredisant. L'on veut même qu'il ait dérobé à Vivés ses inventions. On peut s'en convaincre par la conformité de la doctrine de l'un avec celle de l'autre; & c'est l'idée que nous en donne le P. Rapin, aussi-bien que Keckerman. Les paroles du premier suffiront ici. " Ramus, dit ce Pere *, pensa détruire l'Université de Paris dans ces derniers siecles, par cet esprit de dispute : car pour combattre les faux Peripateticiens, il attaqua les veritables : & pour rétablir la paix de l'Ecole, il en devint le perturbateur. C'étoit un savant homme, hardi à décider : mais naturellement brouillon, lequel ne copia Laurent Valle & Louïs Vivés, deux grands Critiques des siécles précédens, que pour s'ériger en Novateur.

kerm. Præcog. ...icis ...ct. 2. p. ... Litt. ...l. I. ...ap. ...i. sur ...hil. ...is.

La nouvelle édition de Mr. Teissier ajoûte qu'après la mort de Talon, Ramus s'attribua sa Rhétorique, comme s'il en eût été l'Auteur, (ce qui surprend fort

'eiss. de ...d. p. ...

fort Nancel, qui a écrit la Vie de Ramus,) & la raison qui le faisoit agir ainsi, à ce qu'on prétend, est que ce savant homme ayant composé une réponse à l'invective que Turnebe avoit publiée contre lui, la fit imprimer sous le nom de Talon son ami, pour lui faire honneur. Ce qui nous donne à concevoir qu'il cherchoit à se dédommager de la gloire dont il s'étoit privé pour en revêtir Talon. On peut voir quelques observations dans le chapitre de Talon, capables de détruire ce fait, ou qui le rendent très-difficile à croire. Ramus.

Quoi-qu'il en soit, il y a beaucoup d'autres choses à dire touchant Ramus, on peut les voir fort au long dans sa Vie, soit de la composition de Freigius, soit de celle de Banosius, ou en abregé dans Mr. Bayle; il y en a aussi quelques particularitez dans Brantome & dans M. Teissier, où l'on trouve aussi le Catalogue des Livres que Ramus composa. Il y en a deux entr'autres, qui ont rapport à mon sujet, l'un a pour titre, *Distinctiones Rhetoricæ in Quintilianum*, & l'autre est intitulé, *Rami Scholæ Rhetoricæ*. Memoires des Hommes illustres. T. 2. p. 55. Addit. aux Elog. T. 1. p. 373. &c.

Il y a d'excellentes choses dans tous ses Ouvrages, mais qui après tout rentrent dans les principes généraux: aussi y en a-t-il de fort particulieres, qui d'abord paroissent d'autant plus surprenantes, qu'il nous renvoye aux principes de Rhétorique d'Omer Talon, lesquels néan-

Ramus. moins en eux-mêmes ne contiennent rien que de commun. Mais on en découvre ensuite la raison, qui est, que Ramus n'attribue à la Rhétorique que l'élocution, la seule chose que Talon ait traitée, & qu'il renvoye à la Logique l'invention des preuves, la forme qu'on donne aux argumens, enfin la disposition & l'arrangement. Il ne fait pas réfléxion que l'Art Oratoire differe, en tout cela, de la Logique, quoique ces deux Arts ayent ensemble beaucoup de rapport : car enfin tout argument bon en Logique, ne l'est pas de même en Rhétorique ; & il n'y a pas de doute que l'arrangement de l'Orateur demande bien un autre art, qu'une Dissertation.

Voyez l'article d'Omer Talon p. 343. de la I. Part. de ce Volume.

Cet Auteur me paroît merveilleux, surtout en deux choses. L'une est de croire qu'il est fort utile de rappeller tous les argumens aux lieux de Rhétorique, & aux regles que les Philosophes donnent des syllogismes : Et c'est apparemment dequoi Keckerman l'à voulu blâmer, quand il a dit que *Ramus avance mal-à-propos qu'il faut chercher l'usage de la Logique dans les Orateurs & dans les Poëtes* ; l'autre est de compter, dans une Harangue, combien de fois chaque figure y est mise en usage. C'est ainsi que dans la premiere Catilinaire il remarque jusques à *quatre-vingt Metaphores*, *cinquante Metonymies*,

Ubi suprà p. 120.

1 In Rhetoricis Ciceronis præceptis nihil ferè Ciceroniani vel judicii, vel ingenii esse, sed magistrorum.

nymies, *vingt Synecdoches*, *six Ironies*, &c. A quoi revient le soin qu'il prend aussi d'observer qu'il y a *trois argumens tirez de la cause efficiente*, *quinze des similitudes*, *cinq définitions*, *sept divisions*, & autres semblables; qu'il y a *trois syllogismes de la premiere figure*, *sept d'une autre sorte*, & ainsi du reste. Comment un homme de bon sens a-t-il pu se mettre dans l'esprit, que ce fût là découvrir l'art dans un discours, & comment n'a-t-il pas senti le ridicule qu'il y auroit qu'un Orateur se crût fort éloquent, parce qu'il auroit mis dans ses Harangues un nombre égal de figures, comme s'il ne pouvoit pas être très-méprisable, même avec un plus grand nombre d'ornemens! C'est pourtant là ce que ce grand homme appelloit joindre la Philosophie à l'Eloquence. C'est par ce moyen, selon lui, que Ciceron est devenu éloquent, & non par la voye que cet Orateur nous a montrée dans ses livres de Rhétorique, dans lesquels (1) on ne trouve presque rien, ni du jugement, ni de l'esprit de Ciceron, mais les idées des Rhéteurs qu'il avoit eu pour Maîtres, & sur tout d'Aristote. Je n'ai garde de rejetter l'usage de la Logique, je la crois même plus utile que bien des Philosophes ne la croyent, & néanmoins je conçois que rien n'est plus bizarre que la methode de Ramus, parce

rum, Aristotelis maximè artes propositæ sunt, &c. *Distinct. Rhet.* P. II. 18.

parce qu'il ne faut presque conduire l'Orateur que par des voyes de sens commun. Et je n'hésiterois guéres à avoüer que la Rhétorique est capable de corrompre l'esprit, comme il s'est trouvé des Auteurs qui ont voulu le soutenir, si elle n'avoit point d'autres secrets à nous apprendre pour nous conduire à l'Eloquence.

Aussi le Chancelier Bacon trouve beaucoup de choses à redire dans la methode de Ramus, quoiqu'il avouë qu'il y a du bon. Et Keckerman qui reconnoît que notre Auteur a rendu de grands services à l'Eloquence, parce qu'il s'est fort étendu sur les regles de l'élocution, & qu'il a composé d'excellentes pieces, dit en même temps qu'il lui a bien fait du tort, lorsqu'il a retranché les passions de la Rhétorique.

Ubi suprà p. 126. Litt. F. G. H.

Ecoutons un moment Ramus lui-même, pour le connoître. Comment parle-t-il d'Aristote, de Ciceron, & de Quintilien? On ne trouve qu'obscurité, selon lui, dans la Logique du premier, & les préceptes qu'il y donne sur l'Invention, la Disposition & l'Elocution, sont environnez de nuages. Ce Philosophe y confond la Rhétorique avec la Dialectique (1).

1 Dialecticæ & Rhetoricæ artes ab Aristotele confusæ sunt. *Ram. Epist. Nuncupat. ad Cardin. Lotharing. in Rhet. Distinct. in Quint.* pag. 1.

2 Cicero Aristotelicas inventionis, dispositionis, imo verò etiam elocutionis tenebras ferè omnes ad Rhetoricam transtulerat, & ex duabus artibus unam confu-

(1). Il y borne celle-ci aux disputes de l'École. Ciceron ne réüssit pas mieux dans sa Rhétorique: ce n'est par-tout qu'obscurité; & cet Orateur y réduit l'Eloquence aux contestations du Barreau (2). Quintilien répand dans ses Institutions Oratoires les ténébres d'Aristote & de Ciceron; il y en ajoûte de nouvelles (3). Non content d'y confondre aussi-bien qu'eux, la Logique & la Rhétorique, il y fait entrer la Grammaire, la Philosophie, la Politique & d'autres Arts qui ne conviennent aux Orateurs qu'en supposant que ce sont des hommes d'Etat; Enfin l'estime qu'on a pour ces hommes célébres, n'est qu'un effet de la prévention. " Quoi! se dit Ramus à lui-mê-„ me, n'avoient-ils donc aucun merite? Telle est l'objection: Voici la réponse. " Aristote avoit de l'esprit, il étoit „ habile: il rangeoit bien ses connoissan-„ ces; il les appuyoit de raisons solides. „ Ciceron aussi avoit de la pénétration, „ de l'abondance, de l'ordre, il avoit „ l'Elocution belle, ainsi que l'Action; „ il n'y eut jamais homme si éloquent, „ & il n'y en aura jamais; Ses Ouvra-„ ges en sont une preuve, & tous les „ Historiens l'attestent. A l'égard de Quin-„ ti-

Ramus

confuderat, eamque ità confusam ad litigiosam civilium causarum formulam traduxerat. *Ibid.* p. 2.

3 Ecce autem Aristotelis & Ciceronis Dialecticam & Rhetoricam perturbationem Quintilianus sequitur, majorem etiam ex seipso comminiscitur, &c. *Ibid.* pag. 2.

Ramus. „ vous démontrer que Quintilien n'a sû,
„ ni ce qu'il disoit quand il a défini l'O-
„ rateur *l'Homme de bien qui a le talent*
„ *de persuader*; ni ce qu'il faisoit quand
„ il a marqué les parties qui le compo-
„ sent, ou qu'il les a rangées pour les
„ traiter.

C'est Ramus qui se peint ainsi. Mais afin qu'il ne manque rien à l'idée qu'il nous donne de lui-même, il ne suffit pas d'avoir vû le procès qu'il intente à Quintilien, ou la maniere dont il l'intente; il est à propos de voir encore quelques-uns de ses moyens. Quintilien, dit-il (1), a regardé la Morale comme une partie de la Rhétorique; & la Rhétorique se borne à l'Art de bien dire. Quintilien croit que l'Art de bien dire a cinq parties, qui sont *l'Invention*, *la Disposition*, *l'Elocution*, *la Memoire*, *la Prononciation*, & l'Art de bien dire n'en a que deux, qui sont *l'Elocution & l'Action*; parce que les trois autres appartiennent à la Dialectique. Quintilien croit qu'il faut distinguer trois genres de causes; & outre que cette division est inutile, il y a bien des discours qui semblent ne revenir à aucun des trois genres. Enfin, il distingue trois ou quatre

præjudicatam opinionem, & quantum firma ratio convincet, tantum æquis animis accipite... Adversus Quintilianum mihi propono atque instituo, ut oratorias ejus Institutiones non legitimè descriptas esse doceam. *Ramus. Initio Distinct. Rhet. in Quint.* Oratoris definitionem vanitatis plenam, veritatis inanem esse. *p. 6.* partitionem partim falsam, partim ineptam &c. *pag. 7.*

quatre parties dans le discours ; & il y faut distinguer l'Invention, la Disposition, l'Elocution, la Memoire & l'Action, & non pas *l'Exorde*, *la Proposition*, *la Confirmation*, & *la Peroraison*. Ramus.

Le croiroit-on que le Ramus du seiziéme siécle, sur de pareils fondemens, eût pû entreprendre de faire tant de fracas ! Mais le fracas qu'il a fait a cessé, & les grands hommes qu'il attaquoit, joüissent, malgré ses attaques, de la gloire dont ils joüissoient. C'est un avis aux Ramus de tous les siécles.

F. LAU-

1 *Moralis* Philosophia non est pars Rhetoricæ, ut putat Quintilianus. *pag.* 2. Dialecticæ sunt Inventio, Dispositio, Memoria : Rhetoricæ tantùm Elocutio & Actio. *p.* 13. Non solùm tria sunt genera causarum; quia sunt quæstiones innumerabiles quæ nulla horum generum parte contineantur. *p.* 15. Dico partitionem hanc Orationis in quatuor aut quinque aut etiam plures partes explodendam esse. *pag.* 21.

F. LAURENTII A VILLAVICENTIO DE FORMANDIS SACRIS CONCIONIBUS,

Sive de Interpretatione Scripturarum Populari,

LIBRI TRES.

C'eſt à-dire, *Maniere de compoſer les Sermons, diviſée en trois Livres. Par Villavicentius.* 1570.

Villavicentius.

LAurent Villavicentius étoit né à Xerés dans l'Andalouſie. Il fut Religieux de l'Ordre de Saint Auguſtin, & acquit le dégré de Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain. Il fut enſuite Prédicateur du Roi d'Eſpagne Philippe ſecond, & fleurit, à ce qu'on aſſûre, jusqu'en 1581.

Sa qualité de Prédicateur d'un ſi grand Roi, fait préſumer qu'il étoit habile ; & le Traité, diviſé en trois Livres, *touchant la maniere de compoſer les Sermons*, ne contient rien qui ſoit contraire à cette idée. Il y établit ſur des principes ſolides, que quatre choſes ſont néceſſai-

res

ges à l'Orateur Evangelique, la *Doctrine*, la *vertu*, *l'esprit du ministére*, la *vocation*. A ces quatre points, il fait revenir tout ce qu'on peut raisonnablement demander dans le ministere de la parole, c'est-à-dire, l'habileté, la prudence, l'Art, le ménagement, la force, le zéle, enfin toutes les qualitez surnaturelles, dont on a besoin pour réüssir dans la Prédication; il appuye ce qu'il dit, de raisons fortes & de bonnes autoritez qu'il tire, avec intelligence, & de l'Ecriture, & des Peres, dont il paroît avoir fait une grande étude. Il passe de là aux parties du Discours, dont il parle fort pertinemment, ainsi que de deux points importans qui font l'excellence de l'Orateur, ce sont *l'Amplification & les mouvemens*. Tout cela ensemble fait la matiere du premier Livre. Le second traite des divers genres de causes qui se présentent à traiter dans le ministére de la parole; & sans s'arrêter à la division reçûë dans les Ecoles, comme peu convenable à l'Orateur Evangelique, Villavicentius s'arrête à ce que dit Saint Paul, que *l'Ecriture est propre à instruire les hommes, à les reprendre ou à les refuter, à les corriger, & enfin à les consoler*, ce qui fait quatre sortes de causes Evangeliques selon l'Auteur, & une cinquiéme espéce composée de celles-là. On peut ne pas condamner qu'il suive sur cela ses idées; mais aussi peut-on remarquer, afin qu'il ne jette aucune confusion dans les nôtres, qu'à parler selon l'usage, tout genre

Villavicentius.

Villavicentius. re de cauſe eſt un cas particulier, qu'on nomme hypothéſe, & que ce qui n'a point ce caractére, eſt, non un genre de cauſe, mais une *Théſe* générale. Tel eſt tout ce que traite un Prédicateur, excepté quand il fait le Panégyrique de quelque Saint. Ce ſont donc des *Théſes* qu'il traite & non pas des Hypothéſes. Il eſt pourtant vrai que les queſtions générales ſe rapportent aux queſtions particulieres ; & comme Ariſtote rapporte à chaque Hypothéſe certaines propoſitions univerſelles, on peut auſſi y rapporter les Théſes que traite le Prédicateur, mais non pas dire que ce ſoient proprement des Hypothéſes ; ſur quoi néanmoins, toutes choſes bien expliquées, je ne trouve point du tout mauvais que chacun parle ainſi qu'il le jugera à propos. Cela ne vaut pas la peine de nous arrêter davantage. Obſervons plûtôt que l'Auteur traite ſéparément chacune de ces eſpéces, qu'il en donne de bonnes régles, qu'il en indique de beaux exemples, qu'il parle de tout avec dignité, qu'il ajoûte à ſes régles particulieres des avis generaux, très-utiles aux Prédicateurs, pour s'acquiter dignement de leur miniſtére. On peut mettre au nombre de ces avis le dernier chapitre du ſecond Livre, où il propoſe les ménagemens avec leſquels Saint Auguſtin même veut qu'on prêche le myſtére de la Grace & de la Prédeſtination. C'eſt au ch. 22. du ſecond Livre du Don de la Perſévérance que Saint Auguſtin a donné ces grandes régles. A

l'égard

égard de Villavicentius, il acheve dans le troisiéme Livre de son Ouvrage ce qu'il avoit à dire sur la Prédication. Cela se réduit *aux divers sens de l'Ecriture*, *à la maniere dont il faut se conduire dans les endroits de l'Ecriture, qui sont difficiles & embarassans:* enfin *à l'usage qu'on peut faire des Auteurs profanes dans les Discours Evangeliques.* Villavicentius.

On voit par tout ce que je viens de dire, que l'Ouvrage en question fait beaucoup d'honneur à son Auteur; puisqu'on peut le mettre au nombre des bons Livres qui se sont faits sur ce sujet, & qu'on y remarque les trois qualitez nécessaires à quiconque veut parler avec succès du ministére de la Chaire; premierement une juste connoissance de la matiere que le Prédicateur doit traiter; en second lieu une idée suffisante des régles générales de l'Art Oratoire; enfin l'habileté de les appliquer à l'Eloquence Sacrée. Mais il reste à examiner si cet Auteur est veritablement Villavicentius; & c'est une question que je ne suis point en état de démêler.

Car si je présume que cet Ouvrage est de lui, parce qu'étant un grand Prédicateur, il a été capable de le faire, je trouve d'un autre côté Mr. Bayle qui dit que Villavicentius s'est fait Auteur à bon marché, & que *quelques-uns de ses écrits ne lui avoient coûté que la peine d'ôter, des Ouvrages d'autrui, ce qui ne sentoit pas assez le Catholicisme.* On n'est pas certain, ajoûte Mr. Bayle, que même de T. 3. de son Dict. Art. de Villavic.

Villavicentius. cette façon, il ait eu part à tous les autres Ouvrages qui lui ont été attribuez.

Ce que Mr. Bayle ne dit qu'en général dans l'article de Villavicentius, il le dit ailleurs en propres termes, de l'Ouvrage dont est question. C'est dans ses notes sur l'article d'Hyperius, célébre Ministre qu'on prétend que Villavicentius a volé. On rapporte le témoignage de plusieurs Auteurs qui disent qu'il lui vola l'Ouvrage qui a pour titre *de ratione studii Theologici*, & il y a deux de ces Auteurs qui l'accusent de lui avoir aussi volé la Rhétorique dont nous parlons. Ces deux Auteurs sont Valere André & Nicolas Antonio, qui assurent que Villavicentius se servit de tout ce qu'il y avoit de bon dans les deux Ouvrages d'Hyperius pour en composer deux autres sur la même matiere (1). Comme je ne suis point en état de juger de ce vol pour n'avoir pas le Traité d'Hyperius sur la Prédication, je me contente de dire que Mr. Bayle observe que ce Traité n'a que deux Livres, & que celui de Villavicentius en a trois; & je reconnois en même temps, que cette différence ne conclut rien. Quoi qu'il en soit, Villavicentius, selon Mr. Bayle, le publia à Anvers en 1565. l'Edition que j'en ai vûë, est de 1570. Il y paroît que

T. 2. p. 1563. dans les notes. Col. a. lig. 4.

1 Quidquid boni habent ejusdem (Hyperii) *de formandis sacris concionibus* libri duo deque rectè formando studio Theologico libri IV. id in suos simi-lis

on. Et en le ſuppoſant d'Hy-
ı pourroit examiner ſi Villavi-
:oit cru pouvoir s'appliquer ce
Auguſtin, qu'un homme qui
Sermons d'autrui, n'eſt point
L'esprit de la Loi, ne pour-
:ndre aux Sermons & à l'art
:?

R. P. FRANC. DIDACI STELLÆ, HISPANI, ORDINIS REGULARIS OBSERVANTIÆ, DE MODO CONCIONANDI LIBER.

C'est-à-dire, *Traité de la maniere de prêcher, par le P. François Didace de l'Etoile, Cordelier Espagnol, de l'étroite Observance.*

Didace de l'Etoile.

J'Ai trouvé cette Rhétorique dans un même volume, avec celle de Grenade, imprimée la même année à Cologne & chez le même Imprimeur. Mr. Morhof dit qu'elle l'avoit été à Salamanque en 1576.

L'Auteur, sans autre préambule, commence par établir, que le Prédicateur doit être vertueux & habile ; & autant qu'on peut en juger par la lecture de son Ouvrage, c'étoit un homme qui prêchoit d'exemple. Il lui donne quelques avis pour le conduire dans ses études,

C.1.p.566. & lui recommande de lire la Sainte Ecriture, non par extraits, ou par le secours des Concordances, mais dans les Originaux, tout de suite & plus d'une fois,

en s'attachant à la lettre & au sens Didace de
l, plutôt qu'a l'analogique & à l'al- l'Etoile.
que, quoiqu'il n'en désaprouve au-
excepté où le Prédicateur prêteroit
naginations au S. Esprit. C'est pour-
il fait connoître les défauts où tom-
t les anciens Sermonaires en mora-
, & par tout ce qu'il en dit, il pa-
qu'il avoit vû de grands abus dans
édication.

soin général de s'instruire à fond
Ecriture, il veut que l'Orateur sa-
oigne la pureté d'intention, & le soin
:ulier d'étudier le texte sur lequel il
prêcher; c'est-à-dire, ou l'Evangile
'Epître du jour. Il lui en montre C. 9.
oyen, & lui propose une maniere de
iiter qui lui est propre, belle, ex-
ate, & qui brille, non par la beau-
ivole des paroles, mais par l'éclat
matiere. Il prend un *texte*, il po-
suite une *maxime*, qui en est com-
ne conséquence, ou comme le fruit
xplication; il l'appuye d'une *simili-*
tirée des choses naturelles; le con-
: par quelque *beau trait* de l'Ecritu-
rapporte un *fait historique*, qui en
omme une seconde image; *réprimen-*
eux qui violent sa maxime; & il
ent cette réprimende par quelque
lle autorité. Afin de varier non

Didace de l'Etoile. ties, pour ainsi dire, de cette sorte, dans chaque point, il est à propos de les tourner diversement, & de garder les plus vehementes pour la fin. Il ajoûte, que pour mieux réüssir, l'Orateur doit savoir sa langue, être abondant en expressions, écrire ses Discours, rendre son style correct, écouter les Discours publics, posseder l'art qu'il lui propose & qui consiste, comme on vient de voir, à traiter la *morale*, les *similitudes*, les *autoritez*, les *textes*, les *faits historiques*, enfin les *exhortations* ou les *réprimandes*, dans lesquelles viennent *les mouvemens*, après qu'il a bien établi sa doctrine. C'est la methode de S. Chrysostome, selon l'Auteur, il reconnoît aussi qu'elle est conforme aux préceptes de Rhétorique; c'est en effet la méthode d'Hermogéne. Ces corrections doivent être vives, mais prudentes; elles ne doivent scandaliser personne, si ce n'est que le désordre fût contagieux & exorbitant, comme celui des Pharisiens. Il faut alors hausser la voix à l'exemple de J. Christ, afin que la verité se soûtienne: & le Prédicateur doit persevérer à reprendre les pecheurs, ne fût-ce que pour empêcher leurs crimes de se répandre, & de se communiquer. Mais qu'il ne paroisse que du zéle dans ses Discours, & non de l'humeur, ou de la passion, ou de la vengeance. Il faut pour cela, qu'il y ait de la politesse, & jamais d'injure, pas même contre un Héréfiarque, selon notre Auteur, qui veut encore qu'on ne reprenne jamais

C. 10. p. 575. & 592.

Matt. 23. *Marc.* 6. *Luc.* 21. *Jean.* 5.

mais nommément le Clergé, sinon en particulier.

Didace de l'Etoile. P. 602. 603, &c.

Un moyen encore, selon lui, d'enrichir une Prédication composée suivant sa méthode, c'est, aussi-tôt après la *maxime*, de jetter dans le discours *une idée*, & *du malheur* de ceux qui ne font pas ce qu'elle enseigne, & *du bonheur* de ceux qui le font; de *soûtenir ces idées* par des *comparaisons*, des *autoritez*, des *exemples*: enfin, *d'adresser la morale à des personnes de différentes conditions*, aux Chrétiens en général, aux Artisans, aux Serviteurs, aux Bourgeois, aux Gens de guerre, à la Noblesse, aux Puissances & à ceux qui gouvernent. Pour rendre cela plus intelligible, il faut un exemple.

Ainsi sur ce texte, *Je suis touché de compassion pour ce peuple, parce qu'il y a trois jours qu'ils ne songent tous qu'à me suivre & à m'écoûter*: La maxime est *qu'il faut persévérer, si l'on veut meriter l'attention de Dieu.* Le Prédicateur ajoûte que tous nos maux ne viennent que du défaut de persévérance. " C'est de-là „ que vous n'avez ni pieté, ni goût pour „ la Religion, ni plaisir dans les choses „ spirituelles. Aspirez vous, mes chers „ freres, à ces avantages, persévérez. „ Comment attendez-vous que Dieu vous „ regarde, si vous ne l'écoûtez qu'en „ passant, si vous succombez, si vous „ vous découragez, & n'avez pas la pa- „ tience d'attendre qu'il ait parlé? *Que* „ *puis-je faire pour vous*, dit le Seigneur? „ *vos propos, vos résolutions, votre bonne*

Didace de l'Etoile.

„ *vie, passent comme la rosée du matin,*
„ *ou comme un nuage*, Vous n'avez point
„ de consistance ! Chrétiens, entendez-
„ vous le Seigneur ? l'entendez-vous,
„ gens de guerre ? C'est pour vous que
„ Dieu parle : *Que puis-je faire ?* Vous
„ entendez ma voix, vous sentez mes
„ inspirations, vous formez des desseins,
„ mais vous reculez aussi-tôt : *Que puis-*
„ *je faire ? Vos bonnes œuvres passent aussi*
„ *vîte que la rosée.* Et vous, Serviteurs,
„ qui paroissez dans vos peines n'avoir
„ d'autre ressource que votre Dieu ; qui
„ rentrez en vous-mêmes, qui priez, qui
„ gémissez devant moi; tout le bien que
„ vous faites, toutes vos bonnes actions s'é-
„ vaporent de la même maniere : *Que*
„ *voulez-vous que je fasse ?* Dois-je vous
„ donner le secours que vous demandiez,
„ après que vous avez si-tôt cessé de le
„ demander ? Mais vous, Grands du
„ monde, qui ne songez qu'aux plaisirs
„ de cette vie, vous qui n'êtes occupé que
„ du soin de votre grandeur, & de votre
„ gloire : *Que ferai-je pour vous ?* puisque,
„ loin de persévérer dans la priere, à
„ peine commencez-vous, que les soins
„ & les inquiétudes du monde, comme
„ des épines, étouffent la parole que vous
„ entendez. Mon Seigneur & mon Dieu!
„ de quels avantages ne nous privons-
„ nous pas nous-mêmes, faute de persé-
„ vérer ? C'est vous, ô Verité, qui l'a-
„ vez dit : *Qui persévérera, sera sauvé.*
„ Voilà l'arrêt, mes chers freres ! voilà
„ notre sort, en voilà la décision. Mon
„ Dieu,

„ Dieu, que dites-vous, après cela, d'en- [illegible]
„ voir si peu qui persévérent, & que ne
„ ferez-vous pas pour punir l'inconstance
„ des hommes ? Josué envoye assiéger
„ une Ville, il fait pour cela un déta-
„ chement : Mais quoi, un soldat s'a-
„ vise de prévariquer! Quelle est la suite
„ de son inconstance? L'armée manque
„ son entreprise, les Juifs sont repoussez
„ & mis en fuite; Josué déchire ses vê-
„ temens; il pleure & gemit devant Dieu;
„ *Que faut-il que je fasse*, s'écrie-t-il,
„ *pour reparer cette perte*? La sentez-
„ vous, ô Chrétiens, la suite de vo-
„ tre inconstance & de votre infidélité.
„ Toutes vos forces sont ruinées ! Le
„ Fils de Dieu déchire, ou laisse déchi-
„ rer son propre corps, & non pas ses
„ vêtemens ; il meurt sur la croix,
„ moins de ses tourmens que de douleur
„ pour vos pechez ! O Chrétiens, si
„ vous la sentiez cette douleur, pour
„ vous-même ; cette douleur qu'il sentit
„ de la prévarication de Judas, ou cette
„ joye qu'il eut du fruit & de la persévé-
„ rance des autres Disciples ! Lequel
„ des deux, mes chers freres, choisirez-
„ vous ? Voulez-vous affliger notre divin
„ Maître, en succombant à la tentation
„ & aux épreuves qu'il vous envoye ?
„ voulez-vous lui donner la joye de vous
„ couronner ? Il vous a montré l'exem-
„ ple de la constance : Je vous en benis,
„ ô mon Dieu, qui avez tant souffert
„ pour moi ; Que je meure plutôt que
„ de ne vous pas imiter. Non, mes

Didace de „ chers freres, ne croyez pas qu'il vous
l'Etoile. „ laisse toûjours souffrir : attendez seule-
„ ment trois jours : *Il y a trois jours*
„ *qu'ils m'écoutent*, il est juste que je les
„ soûtienne par ma grace. Tels sont,
„ Chrétiens Auditeurs ! tels sont les
„ fruits qui couronnent la persévérance."

En cet exemple, que j'ai traduit avec un peu de liberté, on distingue aisément le *texte*; la *morale*; le *malheur* de ne la suivre pas; le *bonheur* de la suivre; les *divers états* qui la violent; la *similitude* qui explique leur nonchalance; *l'autorité* qui la confirme, la *passion* de J. Christ qui en est un effet fort touchant; la *joye de la persévérance*, prouvée par des exemples ou *faits historiques*, enfin un *retour à la morale*, qui a d'abord été proposée. Toutes choses qui paroîtroient plus belles dans l'Auteur, si sa diction étoit plus Latine.

Il propose deux autres manieres de mettre une verité importante dans son jour. La premiere est, d'avancer d'abord son texte. *Il y a trois jours qu'ils attendent, & j'en suis touché de compassion*; d'ajoûter ensuite la morale. *Il est necessaire de persévérer, pour meriter la faveur de Dieu; il faut tenir pour certain, que l'inconstance, que l'infidelité est une source d'un nombre infini de maux*; d'avancer que *c'est une verité que l'Ecriture nous enseigne*; d'avoir un fait historique propre à montrer le malheur qu'apporte le mépris de la doctrine que l'on prêche, & de le raconter tout entier. Par exemple, *Dieu appelle Loth, & l'avertit de se retirer lui & sa femme*

femme, pour se sauver. Mais quoi ? elle entend du bruit, elle succombe à la foiblesse du sexe; elle regarde après elle, & elle est changée en une statue; & encore aujourd'hui elle attire les bêtes qui aiment le sel. Il faut ensuite montrer les maux qu'on doit craindre. *Qu'attendez-vous, ô Chrétiens ! qui ne persévérez pas ? Dieu vous tiroit de Sodome, vous obeissiez; vous étiez dans la voye de Dieu; un peu de bruit vous étonne; vous regardez derriere; Que deviendrez-vous, sinon un cœur de pierre, ou une masse sterile, &c.* Cette amplification demande une autorité qui la soûtienne; *Dieu n'a-t-il pas raison de vous dire, que ferai-je pour vous? vos bonnes œuvres sont un nuage qui se dissipe, c'est une rosée qui passe.* Du malheur qu'attire la négligence, il faut passer au bonheur qui récompense la fidelité, & le prouver par quelque fait historique, qui sera aussi suivi & d'une amplification qui montre la grandeur de ce bonheur, & d'une autorité de l'Ecriture, qui servira à la confirmer. Par exemple, *Vous avez dû persévérer: Persévérons, mes chers freres, & considerons la couronne qui nous attend. Jacob lutte avec un Ange, & il ne veut point le quitter: Retire-toi, lui dit l'Ange, & laisse-moi. Je ne vous quitterai point, répond Jacob, si vous ne me benissez auparavant. Ainsi il lutte toute la nuit, jusqu'à l'aurore: Et alors victorieux, il reçoit la bénédiction. C'est le prix de la persévérance, il reçoit la force, il reçoit une nouvelle lumiere... Et Jesus-Christ ne l'a-t-il pas dit?*

[illegible] de l'[illegible].

Didace de l'Etoile. *dit? Celui qui persévérera sera sauvé.* On revient enfin de nouveau à la Morale proposée & au texte? *Persévérons, afin que nous recevions la couronne, afin que nous recevions ce pain que le Fils de Dieu donna au peuple qui le suivit.*

La seconde maniere que l'Auteur propose encore, a beaucoup de dignité. Elle veut qu'après la maxime, on mette d'abord une autorité, qui en montre la certitude: qu'après cette autorité on forme un raisonnement, & que ce soit elle qui le fournisse; que l'argument soit suivi d'un fait historique qui le confirme, après quoi on met deux ou trois textes qui soient comme des similitudes touchées d'un style leger & rapide. Les reproches paroissent ensuite, & ils sont fondez sur l'autorité, sur le raisonnement, & sur l'exemple, ou sur le fait historique, qui ont précedé. Ajoûtons qu'on tourne ces reproches de maniere qu'il paroisse que c'est Dieu qui les fait. On finit par un exemple de la vertu qu'on prêche, après lequel on revient à la Morale. Voici de quelle maniere l'Auteur conçoit que toutes ces parties peuvent se succéder les unes aux autres. La maxime est qu'*il est necessaire de persévérer, si on veut se rendre digne des graces que nous demandons.* L'autorité qui la prouve est le texte; *Je suis touché de compassion pour ce peuple, parcequ'il y a trois jours qu'ils me suivent.* Le raisonnement qu'on appelle *du moins au plus*, sera: *Dieu exigeoit des Israëlites cette persévérance, pour leur accor-*

order une nourriture temporelle ; combien Didace de l'Etoile.
e doit-il l'exiger pour des graces inesti-
bles, pour une récompense infinie ? Le
t historique pourroit être l'Histoire de
eph & de sa femme. Voici deux ou
is *textes* qui pourroient suivre en ma-
ere de similitude : *C'est ainsi que le*
de Salomon, figure de notre cœur, étoit
dé par soixante hommes, afin que le Roi
bien approchât. C'est dans ce sens que
Paul dit, Qui nous séparera de l'amour
Jesus-Christ ? C'est ainsi que les Hebreux
issent Dieu, d'avoir noyé l'ennemi qui
loit les ramener en Egypte. Dieu vouloit
ils perséverassent, afin de les conduire
us la Terre qu'il leur avoit promise. In-
ses que nous sommes ! comment jugeons-
us que Dieu peut ne nous pas demander
ne constance pour nous conduire dans le
el ? On ajoûte les reproches en ces
mes : *Faut-il s'étonner si Dieu se plaint*
la legereté de son peuple ? Que puis je
re pour vous, dit le Seigneur ? vos bonnes
vres disparoissent comme un nuage. La
uronne n'est duë qu'après le combat. Voici
fin un exemple de la vertu proposée,
le retour à la Morale : *Il faut per-*
érer comme Job ; quand même Dieu
bleroit me vouloir ôter la vie, j'espererai
lui. C'est, mes chers freres, le modéle
notre persévérance ; plutôt mourir que de
uler, &c.

Il ne m'auroit pas été possible de don-
une idée claire de ces différentes
thodes de l'Auteur, sans en rapporter
exemples. En les rapportant néan-

Didace de l'Etoile. moins je ne prétends pas garantir la justesse de toutes les Parties qui les composent. Je dis seulement qu'il me semble que ces méthodes seront toûjours belles, quand elles seront bien exécutées, qu'elles font honneur à l'Auteur qui les propose, & qu'elles sont très-difficiles, à moins qu'on n'ait une grande connoissance de l'Ecriture. Au reste la derniere a plus de dignité que les autres, selon l'Auteur, à cause que le sens litteral de l'Ecriture y domine, & que les raisonnemens, appellez *du moins au plus*, l'enrichissent. S. Paul semble en fournir l'idée dans la premiere Epître aux Corinthiens. On peut voir les divers moyens que l'Auteur donne pour les rendre toutes plus faciles & plus parfaites; comme aussi ce qu'il dit sur diverses choses importantes, c'est-à-dire sur les *Divisions* qui de son temps avoient cessé d'être en usage, & que lui même croit être contraires à l'Art & à la Raison; sur *les Exordes* & leurs différences; sur *le soin de fuïr les questions curieuses*, difficiles, ou dangereuses; sur *les vices ou les vertus* dont on doit principalement traiter; enfin sur *la prudence* ou sur la *moderation* nécessaire au Prédicateur.

C. 9. v. 24. &c. C. 20. p. 615. &c. C. 21. C. 22. C. 23.

Il parle aussi des agrémens du Sermon, lesquels, selon lui, ne doivent jamais consister dans la raillerie, mais dans le style, dans les bienséances, dans les pensées, dans le choix des mots, dans des tours nouveaux & touchans, dans la beauté des similitudes, dans la justesse des

des paraboles, dans les tons & dans les gestes, qui doivent varier selon qu'on instruit, qu'on explique un fait, ou qu'on tâche d'émouvoir. Didace l'Etoile

Il n'oublie point de recommander au Prédicateur de ne pas raisonner en Dialecticien, & de ne pas compter ouvertement ses raisons par premiere & seconde; de ne point se louer lui-même, ni se plaindre, ni se défendre; de ne point vanter ses découvertes; d'éviter les manieres de parler extraordinaires, de ne point se formaliser de ce qu'il a peu d'Auditeurs; de ne point croire facilement les rapports, de n'offenser ni les Particuliers ni les Ordres, ni les Compagnies. C. 23. 667. C. 3.

Enfin il donne quelques avis pour les occasions où la memoire vient à manquer, & pour celles où il nous échapperoit quelque proposition fausse. Il en donne aussi quelques-uns touchant les Panégyriques. Il ne veut point qu'on s'étende sur les louanges des Saints, mais qu'on imite l'Ecriture qui les loue en peu de mots; il recommande de n'en rien dire que de vrai & de propre, & de n'y point omettre la Morale. Pour tout le reste il renvoye à la Rhétorique. C. 38.

Mr. Morhof fait mention de notre Auteur, lorsqu'il parle des Prédicateurs & de ceux qui ont écrit pour les soulager dans les fonctions de leur ministére. Il regarde son Commentaire sur Saint Luc, comme un grand thrésor dont on peut se servir très-utilement & dont il assure Polyhist. T. 2. l. 6. c. 4. p. 263. n. 10.

que

Oldace de l'Etoile. que bien des gens se servent en effet avec succès. Ajoûtons qu'il est glorieux à son Ordre, qui est des plus considérables dans l'Eglise, & qui d'ailleurs a produit tant de grands hommes en tout genre, d'en avoir un parmi ceux-là, tel que notre Auteur, lequel a eu, il y a déjà près de cent-cinquante ans, un goût pour l'Eloquence, qui semble pouvoir encore être approuvé par les personnes délicates de notre siécle, & qui a jont à cette connoissance de l'Art Oratoire toutes les belles qualitez d'esprit & de cœur, dont on trouve, à chaque pas, des preuves dans son Ouvrage. Il ne faut point oublier de dire que Keckerman, dans sa Rhétorique Ecclesiastique, le met au nombre des Auteurs Catholiques qui ont le mieux traité cette matiere, témoignage considérable dans la bouche d'un Calviniste, prévenu contre les Moines, dont il blâme dans le même Livre, la maniere de prêcher.

MAT-

1 *Rhetorica inventionis, dispositionis, elocutionis, illustrata, &c.* C'est comme si on disoit en François, la

MATTHÆI DRESSERI RHETORICÆ INVENTIONIS, DISPOSITIONIS ET ELOCUTIONIS LIBRI QUATUOR

Illustrati quam-plurimis exemplis, Sacris & Philosophicis.

C'est-à-dire, *la Rhétorique de* DRESSERUS, *r'imprimée par les soins de l'Auteur en* 1584.

DE la maniere que Mr. Bayle, dans son Dictionnaire, cite, après Melchior Adam, la Rhétorique de Dresserus, il n'y a point de justesse dans le titre qu'il donne à cet Ouvrage, comme ceux qui entendent le Latin, peuvent en juger, s'ils se donnent la peine de lire au bas de cette page (1), & de le comparer avec le veritable titre que j'ai mis à la tête de cet article, mais ce n'est pas à quoi je m'arrête. Il est plus à propos d'observer que Dresserus est un des habiles Maîtres que l'Allemagne ait produit, & qu'il s'est fait un nom considerable parmi les Savans Dresserus.

la Rhétorique de l'Invention, de la disposition, & de l'Elocution; au lieu de dire, *l'Invention, la disposition & l'Elocution Oratoire.*

Dresserus. vans. Il avoit été Disciple de Luther & de Melanchthon, & son Ouvrage se ressent des nouvelles opinions, ne fût-ce que par le dogme de la *justice imputative*, qu'il y insinue en quelques endroits. A peine eut-il atteint l'âge de ving-trois ans, qu'il fit en son particulier des leçons de Rhétorique. Après avoir régenté quelque temps à Erford, sa patrie, & capitale de Thuringe, il fut appellé à Iene pour y remplir la chaire de Professeur en Histoire & en Eloquence, à la place de Lipse; il fut ensuite Principal du College de Misne; enfin il obtint dans l'Académie de Leipsic la chaire de Professeur d'Humanité. Il s'y déclara fortement contre la doctrine de Ramus & contre ceux qui la suivoient; c'est tout dire, il la traitoit de monstre horrible. Il mourut à Leipsic le cinquiéme jour d'Octobre 1607. âgé d'environ 72. ans.

L. 1. p. 161. &c.

Les différens postes qu'il remplit, sont, je crois, une preuve qu'il étoit habile, & son Ouvrage ne la dément pas. Les *Prolégomenes*, pour parler comme lui, c'est-à-dire, le Discours préliminaire qu'il y a mis à la tête, ou valent seuls une Rhétorique, ou en sont un bon abregé. Ils sont conçûs en forme d'Axiomes, qui montrent que l'Auteur avoit lû les bons Originaux; il paroît pourtant s'éloigner d'eux sur deux points, & avoir besoin de modification sur un troisiéme. Ce dernier regarde la *Prononciation*, Dresserus y veut de *la lenteur*. Peut-on admettre son sentiment sans restriction? il n'y a point d'apparence, sur tout si on

Voyez Mr. Bayle dans son Dict. art. de Dress.

Proleg. pag. 17. & 18.

y comprend les *Mathematiques*, *la*
que & la *Medecine* ; & la moindre
: qu'on puisse dire sur cela, c'est
y faut apporter l'explication que j'ai
iée en parlant de Ciceron : Dans Ibid. p. 13.
e point, il confond les mœurs réel-
& les mœurs Oratoires, qui néan-
s sont bien différentes, comme ail- L. 3. p. 69.
il paroît le reconnoître. A cela
on trouve dans ces Prolégomenes
aisons qui doivent porter à l'étude de
quence; la *maniere* dont il faut s'y
dre; les *connoissances* qu'il faut acque-
les *Livres* qu'il faut lire, soit, pour
ndre les régles de l'Art, soit pour
voir des exemples, soit pour s'instrui-
s matieres; on y voit la *méthode* de
ire avec fruit; les *caractéres* loüables
iscours; les *défauts* qu'il faut éviter.
ltons que ce qu'il dit sur ces arti-
, est fondé assez généralement & sur
on sens, & sur des autoritez qui mar-
t de l'érudition & du choix : Mais
néanmoins, le tout est écrit d'un
plus convenable à un Traité qu'on

Dresserus. A l'égard du Corps même de son Ouvrage; Il est divisé en quatre Livres; Le premier & le troisiéme contiennent des exemples aussi-bien que des préceptes; Le second & le quatriéme ne contiennent que des exemples, celui-ci sur l'Elocution, celui-là sur toutes les Parties, soit de la Rhétorique, soit du discours, dans tous les genres de causes, dont il augmente le nombre à l'exemple de Melanchthon. Ainsi, au lieu qu'ordinairement on n'en admet que trois, le Judiciaire, le Délibératif & le Théorique, il y ajoûte l'*Instruction* à cause du grand besoin qu'on en a & de l'usage qu'on en fait, tant dans les Prédications, que dans les Sciences. Il suit en cela le sentiment de ceux qui ont cru que la Prédication demandoit un genre de Rhétorique inconnu aux Anciens. Saint Augustin, comme je l'ai remarqué, & beaucoup d'autres habiles gens, sont d'un avis opposé. Il est même aisé de juger que la maniere de traiter les Sciences ne regarde point la Rhétorique; soit parce que les ornemens n'ont pas lieu dans ces Traitez; soit parce que s'ils y ont lieu, les préceptes généraux suffisent, pour s'en tirer avec succès.

Quoi qu'il en soit, l'Auteur accommode à son idée les exemples de ses préceptes. Ces exemples par conséquent, sont des sujets de Sermons & de Traitez de Philosophie, aussi-bien que de Plaidoyez, de Déliberations & de Panégyriques; ce sont des sujets de Lettres, de disputes, ou de contestations, desquels il fait comme

me l'anatomie, pour montrer de quelle maniere il voudroit qu'on les tournât, ou les points qu'il voudroit qu'on y fit entrer ; Ce sont aussi des Discours ou des Ouvrages tout faits, tantôt de sa façon, tantôt de la composition de quelque autre ; & il en fait l'analyse pour en découvrir les beautez. En ce genre il propose des Evangiles, des Epitres, des Pseaumes, d'autres endroits des Livres Saints, quelques endroits des Peres, plusieurs Harangues de Ciceron, ses Livres des Offices, le Dialogue de l'Amitié, quelque chose des Tusculanes. Il y a dans tout cela beaucoup de profusion aussi-bien que dans les préceptes. Ce qui ne peut pas contribuer, selon moi, à faire estimer son Livre ; Car enfin écrivoit-il pour l'usage des Classes ? il ne faut à des écoliers, ni tant de régles, ni tant d'exemples, ni tant de sujets de composition ; il leur faut quelque chose de plus court. Ecrivoit-il pour le Public ? il faut quelque chose de plus leger, de plus poli, de plus agréable, en un mot, moins d'érudition qu'il n'en a répandu par-tout en general, & en particulier sur les figures. On ne peut pourtant pas douter qu'il n'y ait des gens à qui cette érudition fera plaisir, & qu'à leur égard la Rhétorique de Dresserus ne soit un fort bon Livre. Que si à ce que j'en dis de moi-même, je n'ajoûte point les jugemens que d'autres peut-être en ont portez, c'est que je ne les connois pas. Je ne connois cet Ouvrage que parce qu'il est cité dans Dresserus.

quel-

Dresserus. quelques notes que j'ai vûës sur Quintilien, & par la lecture que j'en ai fait ensuite.

FRANCOIS PATRICE

Mort en 1597.

Patrice. *Edit. de Lion de 1681. T. 2. sur Patrice.* MR. Moreri parlant de François Patrice dit que ce fut un excellent Philosophe & un des plus savans hommes de son siécle, qu'il étoit né à Venise & qu'il professa la Philosophie à Padouë & à Rome. *Dict. de Bayle sur Patrice. Thuan. l. 119. p. 817.* Mr. Bayle a mieux aimé suivre Mr. de Thou qui raconte que Patrice ayant professé 17. ans à Ferrare fut attiré à Rome par Clement VIII. Selon cet Historien, Patrice étoit né non à Venise, mais à Clisse ville d'Istrie sur les terres des Venitiens, il a composé un Ouvrage en 4. Tomes *in folio*, divisez en 69. Livres, quoique le Frontispice n'en promette que 50. (Bayl. ib. p. 2320. Lettre 7. & 2322. col. 1.) *Il y traite les questions les plus sublimes de la Physique & de la Metaphysique ; & cela, sur des hypotheses tout à fait extraordinaires ; il debite bien des Paradoxes*, mais non pas sans faire paroître une profondeur de génie digne des louanges que M. Morhof lui a données. (Morhof T. 2. l. 6. p. 245. n. 12.) Aussi ce Livre fut-il censuré à Rome & l'Auteur obligé de se retracter.

Entre les Ouvrages de Patrice, Moreri en cite un qui a pour titre *nouvelle* (Ubi suprà.)

Rhéto-

le plus habile des Italiens. Mais il
it que c'étoit un homme qui aimoit
iouveautez, non seulement dans les
ices, mais encore dans les Arts, &
la Poëtique ou l'Art Oratoire aussi
que dans la Philosophie. C'est ce
lui a fait dire que Patrice a pris une
: route que Robortel; sur quoi l'on
voir ce que je dis dans l'article qui
de ce dernier.

es deux Dictionnaires remarquent que
ce eut beaucoup d'ennemis, parce
se déclara fortement contre la doc-
des Péripatéticiens. Rien ne prou-
nieux à quel point il leur étoit op-
dans les Arts, que son Ouvrage sur
oëtique divisé en deux Décades, *dans* Bayl. ibid. col. 2. ex Lorenz. Crass. Elog. T. 1. p. 62.
remiere desquelles il agit, dit-on, en
rien, dans la deuxiéme en Disputeur
fait suer Aristote. C'est une particu-
é que le P. Rapin n'a pas remarquée
arlant de cet Auteur & de ce Livre, Le P. Rapin cité par Mr. Baillet T.
ui fait dire à Mr. Bayle que ce Pe-
selon les apparences, ne connoissoit

Patrice. de la doctrine d'Aristote, que dans sa Poëtique & dans sa Philosophie. Le génie & le caractére de l'Auteur, le titre de *nouvelle Rhétorique*, & le témoignage de Mr. Morhof, ne permettent pas d'en douter. La question seroit de lire l'Ouvrage, pour voir s'il y agit aussi *en Disputeur* capable d'embarasser Aristote, ou s'il lui arrive ce que je crois qu'il est arrivé à tous ceux qui, en s'éloignant des sentimens d'Aristote sur l'Art Oratoire, ont prétendu faire mieux que ce Philosophe. Pour moi, je ne conçois pas qu'on puisse renverser des principes, je ne dis pas approuvez de tous les bons Maîtres, mais sur lesquels sont fondez les Ouvrages de tous les Orateurs.

Junius. MELCHIOR JUNIUS,

de Witemberg,

Moreri sur Jun. Melch. Adam. Vie des Philos. Allemans.

Professeur de Rhétorique à Strasbourg, imprimé en 1591. mort en 1604.

Methodus Eloq. compar. *Argent.* 1591. in octav. Anim. concil. & movend. Ratio. *Arg.* 1596, in-octav.

IL y a deux Ouvrages de Melchior Junius sur la Rhétorique, la *Methode d'acquerir l'Eloquence*, & la *Maniere de se concilier les esprits*. Un autre Livre de cet Auteur, intitulé *Ecoles de Rhétorique*, ne parle que de *l'Art de faire des Lettres*. Aussi l'a-t-on r'imprimé sous ce second titre, qui lui convient mieux. Je ne dirai rien de l'Analyse qu'il

Mr. Morhof. J'ajoûte que tout Morhof.
ge me paroît plein de bon sens T. 2. l. 6.
écrit. L'Auteur veut y montrer p. 246.
nin que Démosthéne & Ciceron Meth. Eloq.
au pour parvenir à la gloire de comp. c. 2.
ence. Ces Hommes illustres a-
reçû, pour cela, de grands talens
ature; ils étudiérent les préceptes;
emplirent des connoissances néces-
t l'Orateur; ils se formérent sur
s modéles; ils s'éxercérent beau-
écrire & à composer; ils culti-
leur memoire, ils s'appliquérent à
les avantages de la déclamation.
e chemin qu'il nous faut prendre,
avons les mêmes dispositions,
oi tous nos soins, & tous nos
sont inutiles. De sorte qu'il faut
oître, selon Junius, avant que de Ibid. c. 3.
r dans une si grande entreprise.
marque qu'un homme est né pour
ateur, c'est d'avoir de l'esprit, de
ation, de l'ordre, des expressions,
emoire, de la grace, de la force

Junius. airs dans l'action. Les qualitez contraires sont une preuve qu'on n'est point propre à l'Eloquence.

Il y a un temps pour discerner les esprits ; la difficulté est de le connoître. Les uns donnent d'abord bonne esperance, & ils ne la soûtiennent pas. Les autres se déclarent plus tard, & ils vont plus loin, non seulement qu'on n'esperoit, mais même qu'on n'auroit osé désirer. Hermogéne à dix-huit ans étoit un prodige; à vingt-deux ou à vingt-quatre, ce n'étoit plus rien. Démosthéne eut de grands obstacles à vaincre, un travail opiniâtre les surmonta. L'âge de vingt-ans paroît à l'Auteur un bon âge pour juger & des forces de l'esprit & de celles du corps; non pas, je crois, qu'il veuille qu'on attende jusques-là, pour s'éxercer à l'Eloquence, mais pour embrasser la profession d'Orateur.

Il ne suffit pas d'avoir des talens, il faut encore les cultiver. Il faut sur tout nourrir le génie, il faut l'animer. Un heureux naturel s'éleve & se fortifie par les louanges. Il est à propos de lui en donner, aussi-bien qu'à ce qu'il fait. Un cheval veut être flatté ; & il n'y a que de vils animaux qui se conduisent par les coups. Que ce soit donc les récompenses & non les peines, qui réveillent les Eléves de l'Eloquence. La présence des bons chevaux anime même les mauvais, à plus forte raison leurs pareils. C'est à l'émulation que Thucydide, Démosthéne, &

la temperance, parce que les excès
ouche l'abbrutiſſent; & même, en
ral, la vertu eſt d'autant plus ne-
re à un homme d'esprit, que les
grands Génies ſe portent aux plus
ds vices.

ais quand même on n'auroit pas re-
e la nature, tous les avantages qui
à ſouhaiter, le ſoin & l'applica-
viennent à bout de bien des choſes;
y en a qui croyent qu'il y avoit
de travail que d'esprit dans Démos-
e.

mme il faut des préceptes pour ſe Jun. Ibid.
uire dans l'étude de l'Eloquence, c. 4.
it recourir aux Ouvrages des Maî-
Les abrégez de Rhétorique ne ſont
trop du goût de Junius. Il fait cas
moins des Partitions de Ciceron;
il veut qu'on aille aux ſources, qui
les autres Livres de Rhétorique de
Orateur, ceux d'Ariſtote, de Quinti-
& d'Hermogéne, celui de Démé-
. Il les faut lire avec prudence,

Junius. ſervir comme Périclès & Anaxagore. Il doit ajoûter à ces connoiſſances l'Hiſtoire Sainte, l'Ecriture, l'Hiſtoire profane, la lecture des Orateurs & des Poëtes, le commerce des habiles gens.

Ibid. c. 14. Perſonne ne paroît avoir mieux traité de l'Imitation que Junius. Il en marque les avantages & les compare avec ceux de l'Art & du Génie. Elle ſert à imprimer les préceptes, & diminuë la peine de la compoſition : elle corrige les défauts de la nature & en perfectionne les bonnes qualitez.

La vraye maniere d'imiter, eſt de prendre, non pas les mots, mais l'eſprit de ſon Auteur ; c'eſt de ſe former de pareils deſſeins, & un ordre ſemblable ; c'eſt d'exprimer la force de ſes raiſonnemens ; c'eſt de le répreſenter dans l'Action. On ne doit ſe propoſer que les Modéles les plus excellens, ou plûtôt ne s'en propoſer qu'un, & néanmoins profiter de tous. Ce que l'on prend de ſon Modéle, il faut le cacher, de maniere qu'il n'y ait que les habiles qui le voyent. On en vient à bout, lorſqu'on a l'adreſſe de l'abréger, de l'amplifier, d'en changer l'ordre, d'y ajoûter ou d'en ſupprimer quelque choſe ; & c'eſt ainſi qu'on ſe copie auſſi ſoi-même, ſans qu'il y paroiſſe. L'Auteur qui nous propoſe ſur cela l'exemple de Ciceron, en eſt lui-même, dans tout ſon Livre, un bon exemple.

La compoſition eſt au deſſus de tous les préceptes. Mais comme elle eſt fort diffici-

ie, & par la maniere soit de corriger
ropres Ouvrages, soit de corriger
des autres.

; matieres qu'on choisit pour s'exer-
doivent sur-tout être d'usage & a-
intes. Le lieu le plus propre, c'est Ibid. c. 16.
raite; le temps le plus convenable,
le matin. Il faut néanmoins, selon C. 17.
s, s'accoûtumer au bruit & au tu-
. Pour ce qui est de l'ordre de la C. 18.
osition, il faut connoître, méditer,
ême digérer son sujet, avant que de
ettre à le traiter. Dans la correc- C. 19.
d'un Ouvrage Junius nous renvoye
égles d'Horace. Elles consistent à
er, retrancher, transporter, tourner
autre façon; ce qui demande du
& des soins, & même les avis de
habiles & sinceres. Il est à propos
noins d'éviter certains excès où l'on
tomber à force de polir un Ouvra-
Quand c'est un Maître qui corrige
ompositions de ses Eléves, il a be-
en même temps de beaucoup de pru-
& de beaucoup de modération. Il

remarque. Il doit louer bien des choſes, & s'il ne peut pas dire que l'Ouvrage de ſon Disciple eſt bon, il faut qu'il diſe du moins qu'il y a esperance qu'il fera bien. Ce qui ſuppoſe qu'un jeune homme marque en effet quelque envie de bien faire.

Junius n'a oublié ni la *mémoire* ni *l'action.* Mais après tout que nous dit-il de l'une & de l'autre? Que le matin & le ſoir ſont le temps le plus propre pour exercer la premiere; qu'on l'aide en liſant bien ce qu'il eſt queſtion d'apprendre. *Il faut*, dit-il, *le bien concevoir*, en *connoître* l'art, *prononcer à haute voix*, s'accoûtumer à ſuppléer ce qui nous échappe, ou ſi l'on eſt encore jeune, s'aſſujettir à apprendre exactement & mot pour mot. Pour la prononciation, il nous dit qu'il faut la varier; mais il veut que quelqu'un nous écoûte, pour nous avertir de nos défauts, & que nous écoutions ceux qui parlent bien, afin de les imiter.

Il ne me reſte plus qu'à dire un mot de l'autre Traité de Junius, touchant la maniere de ſe concilier les Esprits, & d'exciter les Paſſions. C'eſt un Ouvrage d'un tiers plus gros que celui dont je viens de parler, & diviſé en deux parties, l'une & l'autre d'un fort grand détail. Dans la premiere, l'Auteur expoſe tout ce qui peut contribuer à bien entendre l'art d'exprimer les mœurs, & il donne du jour à ce qu'en dit Ariſtote, par

par le moyen de ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans Ciceron. Dans la seconde, il parcourt toutes les Passions, sans suivre l'ordre qu'avoit suivi ce Philosophe; en quoi peut-être n'a-t-il pas mieux fait. Mais ce qui d'un autre côté, le rend plus agréable & plus instructif, c'est que tout son Ouvrage consiste moins en préceptes qu'en exemples, comme il le déclare lui-même par le titre de son livre, & il les tire non seulement de Ciceron, mais encore des Auteurs Grecs, qu'il traduit néanmoins en Latin. Mr Morhof * croit cet Ouvrage fort utile à ceux qui veulent se former dans l'Eloquence sacrée ou profane. Il est constant que dans l'une & dans l'autre, les mœurs & les passions sont d'une grande conséquence.

Junius.

Anim. Concil. & movend. Ratio, non tam sum. mor. Magistror. preceptis quam exemplis veterum tradita.

* Moth. T. 1. L. 6. p. 146.

Il ne faut pas oublier de dire en finissant, que Junius fut Disciple de Sturmius, & qu'on dit qu'il fut moins éloquent que son Maître, mais en récompense plus habile dans la connoissance de l'Art, & en même temps plus propre à instruire la jeunesse.

Morhof. ibid.

FRANCOIS PANIGAROLA,

Auteur Italien, mort environ l'an 1594. *&* *imprimé en* 1609.

Panigarola, ou, comme d'autres l'écrivent, Panicarola, étoit de l'Or-

Panigarola.

Panigarola. dre des Freres Mineurs (1), parmi lesquels il fut illuſtre : premierement par ſes Prédications ; en ſecond lieu, par ſes Ouvrages de Rhétorique, enfin par l'Episcopat auquel il fut élevé. Sa qualité d'Evêque ne fait rien à mon ſujet : mais on lit dans Erythrée le cours qu'eut ce Prédicateur, combien il fut goûté, les Ambaſſades que le Pape & les Villes lui envoyérent. Rien n'étoit, ni plus fleuri, ni plus pur, ni plus élégant, ni plus peigné que ſon ſtyle. Il avoit un esprit infini, une memoire prodigieuſe, l'action belle. Ses affectations cependant lui ôterent toute ſa force : les plus ſages ſe mocquoient de lui, ou s'indignoient tacitement, de le voir ainſi courir après les mignardiſes, ou les beautez frivoles de la diction. Auſſi le Critique que j'ai cité, ne lui donne-t-il que l'art de *plaire*, comme il donne celui d'*inſtruire* à Tolet, & celui de *toucher* à Lupus. C'eſt-à-dire que c'étoient-là trois Orateurs, qu'on auroit pu comparer, le premier à Hortenſius, le ſecond à Cotta, le troiſiéme à Sulpicius ; Et il auroit fallu, pour ainſi dire, les paitrir enſemble, pour en faire un Orateur parfait. Erythrée avouë néanmoins que Panigarola, ayant été fait Evêque ſur la fin de ſes jours, prit un ſtyle plus convenable à ſa dignité

1 Minore Oſſervante, *c'eſt ainſi qu'il ſe qualifie dans le titre de ſon* Modo di comporre una Predica.

2 Il Predicatore, overo Demetrio Falereo Dell' Elocutione. Con le Paraphraſi, e Commenti, e Diſcorſi

ages de Rhétorique, eſt, qu'*il a mis* hof. l. 7. p.
orme dans l'Eloquence de la Chaire; 290. n. 5.
e qui ne peut avoir rapport qu'aux
ers, eſt, qu'*il a élevé un magnifique*
ſur les fondemens de Démétrius.
premiere penſée de Gaddius peut
ler ce que Panigarola a fait ſur la
orique, parce que le deſſein de ces
ages eſt de former le parfait Prédica-
la ſeconde s'y rapporte certaine-
, puiſque c'eſt par l'explication de
en Rhéteur, que le nouveau tâche
enir à bout de ſon deſſein. Cela
par le titre de ſon livre, qui porte
'eſt *le Prédicateur, ou Démétrius le*
rien, avec la Paraphraſe, le Com-
ire, & les Diſſertations ou Diſcours
iaſtiques de Meſſire François Paniga-
Evêque d'Aſti, & qu'on trouve dans
uvrage *les préceptes & les exemples*
t ancien Auteur propoſoit aux Grecs,
à l'uſage des Italiens; & l'Eloquen-
Auteurs profanes, accommodée à
ence Sacrée de nos Orateurs ou de

Panigarola. C'est lui-même qui dans un petit Opuscule à part, nous fait remarquer ce Titre, comme expliquant très-clairement la nature de son grand Ouvrage, je dis *grand*, parce qu'il y a de quoi faire deux *in-quarto* fort raisonnables; & il explique dans le même Opuscule l'économie de ce grand Ouvrage, pour montrer qu'elle répond parfaitement à son titre. Je propose, dit-il, en premier lieu, & article par article, le texte de l'ancien Rhéteur traduit en Latin par Victorius. A ce texte je joins une Paraphrase, c'est-à-dire une version plus libre, en Langue Italienne; afin que par la comparaison même de ces deux choses, on reconnoisse que la derniere vaut mieux pour des Italiens, puisqu'on y traduit les exemples proposez dans l'Original, ce que le Latin ne fait pas; ou qu'on y en supplée d'équivalents, si l'on ne peut les traduire sans leur faire changer de nature. La Paraphrase est suivie de deux sortes d'explications fort amples. Les unes ont le titre de *Commentaires*; & les autres, celui de *Dissertations*, ou, pour parler comme l'Auteur, de *Discours Ecclesiastiques*, dont il donne la différence. Par ses *Com-*

Dans l'Opuscule qui a pour titre Questioni secolari, che potranno servire per proëmio alla Parafrase &c. *T.* 8. *del ben parlare. p.* 18. & 19. de l'Opuscule.

Ubi sup. p. 19. *Et dans l'Opusc. intitulé* Questioni Ecclesiastic. p. 52.

Italiane, e la vana Elocutione de gli Autori profani accommodata alla sacra Eloquenza de' nostri Dicitori, e Scrittori Ecclesiastici.

1 Negli Discorsi Ecclesiastici, del precetto ragioneremo alla Ecclesiastica, del quale nella Parafrase secolare & sacra è stato trattato. *Quest. Eccl. p.* 51.

2 Religione, e riverenza verso le cose sacre, si hà fatta fare questa separatione, ne si haurebbe potuto

Commentaires, il éclaircit des traits d'histoire contenus dans l'Original; il explique, ou il établit le sens de l'Auteur; il en confirme les régles, tantôt par des raisonnemens, & tantôt par des exemples. Par ses *Discours* il propose encore les mêmes régles, mais plus digérées; ou pour mieux dire, il change, si on l'en croit, une doctrine toute humaine en une doctrine céleste. Car il y raisonne en *homme d'Eglise* (1), au lieu que dans ses Commentaires il raisonne *en homme du monde*; ce sont ses termes, & il les explique. Raisonner en homme d'Eglise, c'est ne plus citer que des Ecrivains Sacrez ou Ecclesiastiques, David, S. Paul, S. Augustin: Raisonner en homme du monde, c'est ne citer que des Ecrivains profanes, Virgile, Ciceron, Boccace même, puisque c'est *une necessité indispensable*, à ce qu'il dit, de le citer, du moins autant que les censures Ecclesiastiques le permettent, lorsqu'on parle de ce qui regarde la Langue Italienne. Or allier l'Apôtre avec Ciceron dans un même paragraphe, ce seroit mêler le Saint avec le profane, selon l'Auteur; & l'allier avec Boccace, ce seroit même un sacrilege (2).

Telle

paruto dar l'animo di frammettere insieme Virgilio, e David, e Cicerone, e Paolo: Tanto più che nel' Italiane cose havendo noi havuta indeclinabile necessità del valerci delle cose del Boccacio, quanto da Ecclesiastica censura viene permesso, e queste essendo molte volte jocolose, e rilassate, veramente se con le sacre l'havessimo mischiate, un sacrilegio ci sarebbe paruto, di fare. *Quest. Eccl.* p. 13.

Fanigarola. Telle eſt la delicateſſe de notre Auteur; Fauſſe délicateſſe à parler généralement; & en même temps délicateſſe mal ſoûtenuë, quand même on la ſuppoſeroit juſte & bien fondée. Premierement elle eſt *fauſſe*, généralement parlant; parce qu'on peut fort bien allier, & des préceptes & des exemples tirez des Auteurs profanes, comme de Virgile & de Ciceron, avec d'autres tirez des Auteurs Sacrez, ſans crainte de mêler le Saint avec le profane; puiſque Saint Paul & Saint Auguſtin en ont quelquefois uſé de la ſorte. Secondement, elle eſt auſſi mal ſoûtenuë, cette délicateſſe; quand même elle ſeroit bien fondée. Car l'Auteur ayant fait conſcience d'allier enſemble l'Apôtre & Boccace dans un même article, comment n'a-t-il pas fait difficulté de les allier dans un même Livre? N'eſt-ce pas comme ſi dans un même Temple, il dreſſoit en même temps deux Autels, l'un ſous l'invocation d'un Saint, & l'autre ſous celle d'un homme indigne? Ce qu'il ajoûte pour ſe juſtifier de l'avoir cité, n'eſt pas mieux penſé. *C'eſt*, dit-il, *une neceſſité indiſpenſable de citer Boccace, quand il eſt queſtion de montrer les beautez de la Langue Italienne.* Certes cette Langue eſt bien mal-heureuſe, de n'avoir que cet Auteur pour montrer ſes beautez lorsqu'il ne s'agit que de l'Eloquence de la Chaire. Mais n'eſt-ce

pas

1 Si quid laſcivitæ liberioris occurreret, excuſabat ætas tunc tua, dum id ſcuberes... ipſa quoque rerum

pas, que même sans y penser, on cherche à plaire en les citant, & qu'on s'imagine ne les citer que pour montrer les beautez de l'Italien? Assurément on peut dire qu'il y a bien de l'illusion parmi les hommes, comme il y a beaucoup de corruption.

Panigarola reconnoît, comme on l'a vû dans les paroles que j'ai rapportées, qu'il y a beaucoup d'endroits lascifs dans Boccace. Ajoûtons que Petrarque même, ami de ce dernier, a aussi reconnu que ces endroits avoient besoin d'indulgence (1), & que voulant les excuser, il n'a pû le faire que sur l'âge de l'Ecrivain, sur la nature des matieres, & sur le caractére des personnes qui liront un tel Ouvrage. Etrange excuse! Elle donne au moins à entendre qu'il en est de cet Auteur, comme de Petrone & d'autres semblables, dont je ne me ferois pas un scrupule de rapporter quelque bel endroit sans leur faire l'honneur de les nommer; mais dont je ne voudrois pas citer les infamies, sous prétexte que je les citerois separément, ou pour quelque cause innocente. Je dis la même chose de Boccace, qui malgré la licence de ses contes, & malgré *l'Index* qui l'a censuré, est pourtant, à ce qu'on dit, entre les mains de tout le monde, parce que les Italiens y trouvent la plus grande délicatesse de leur Langue.

A

...m levitas & eorum qui lecturi talia videbantur. *Dict. de Mr. Bayle* art. de *Bocc.*

Panigarola.

l'Orateur Phalérien; il le répresente, dis-je, éloigné de toute vanité (1), de toute ostentation, de toute affectation, de toutes beautez recherchées, tel en un mot qu'un Orateur Evangelique auroit pû lui-même se caractériser. Rien n'est plus propre à me confirmer dans mon sentiment: parce que si l'on compare ce portrait que Panigarola fait de Démétrius, avec celui que Ciceron fait du Phalérien; on verra que le Ciel n'est pas plus éloigné de la terre.

Le troisiéme Opuscule contient diverses questions touchant l'Eloquence des Prédicateurs, pour savoir s'ils doivent être éloquens, comment ils doivent le devenir, quels préceptes ils doivent prendre, ou quels Maîtres ils doivent choisir, & autres choses de cette nature.

Enfin le quatriéme est une *maniere de composer un Sermon.* L'Avant-propos qu'il y a mis, est adressé à ses Confréres & Disciples, & est datté du premier Septembre 1581; au lieu que le Commentaire sur Démétrius ne vit le jour qu'en 1609, quatorze ans après la mort de l'Auteur, qui n'eut pas le temps d'y mettre la derniere main. Stephano de Milano qui le dedia au Cardinal Charles Emanuel Pio, nous dit encore une autre raison pourquoi on ne l'imprima pas plûtôt.

A la fin du 8. T. *Del ben parl.*

1 Cosi è nemico d'ogni vanità, & ostentatione, e cosi in ogni luogo ci prohibisce la soverchia isquisitezza; e ci ricorda il non mostrarsi troppo elaborati.

ɔt. Ce fut la mort de deux amis de Panigarola, lesquels eurent successivement la Manuscrit l'un après l'autre. Panigarola.

BARTHOLOMÆI

ECKERMANI,

DANTISCANI, &c.

YSTEMA RHETORICÆ 1606.

IETORICÆ ECCLESIASTICÆ, &c.

LIBRI DUO 1600.

t-à-dire, *Systême de Rhétorique*, & *la hétorique Ecclesiastique en deux Livres*, ar Keckerman.

Arthélemi Keckerman étoit de Dantsic, & il fut Professeur de Philoso- vers le commencement du dix-sep- ıe siécle. Il avoit été auparavant fesseur en Langue Hebraïque à Heidel- . Il a composé un très-grand nom- d'Ouvrages, quoiqu'il soit mort assez e, n'ayant que trente-six ans, lors- mourut, selon un de ses disciples, ou trente-

Keckerman.

Kecker. T. 2. p. 1381.

ıti, che in vero poco di più haurebbe iu ı fatto potuto insegnarli qual si voglia Dottor iastico. *Quest. Eccl.* p. 48.

Kecker-man. trente-huit, selon Mr. Bayle, qui sur cela cite son garant; ou enfin quarante-deux selon Vossius, cité aussi par Mr. Bayle. Il a fait des systêmes de presque toutes les Sciences, ce qui est propre à marquer l'étenduë & la varieté de ses lumieres : mais ce qui diminuë sa gloire, il y a des Critiques d'un grand nom, qui jugent qu'*il fait paroître dans ses Ouvrages plus de methode que d'esprit.* Ils ajoûtent qu'il est plein de pillages; & que dans ces pillages il copie jusques aux erreurs; semblable à ceux qui enlévent les meubles de la maison & les balieures. Pour achever d'en donner cette idée, on assure qu'*à chercher de pareilles fautes dans ses Oeuvres, on y en trouveroit à foison.* Arrêtons-nous à ses Livres de Rhétorique, & voyons l'idée qu'on peut s'en faire.

André Rey qui a fait imprimer les Ouvrages de son Maître.

Diction. T. 2. p. 1712.

Voy. Dict. de Bayl. T. 1. p. 1064. col. 1.

André Rey ubi suprà.

Son Disciple que j'ai cité qui a fait imprimer tous ses Ouvrages, trouve qu'avant lui les préceptes de l'Art Oratoire étoient & trop longs & trop confus; que personne n'avoit encore montré la veritable Eloquence; qu'il a découvert les erreurs des Maîtres qui faisoient profession de l'enseigner; qu'il a mis de l'ordre dans les regles qu'il en faut donner, & qu'il a montré une voye aisée pour arriver où l'on veut aller. Il y a visiblement un zéle de disciple dans ce témoignage.

Pour parler plus simplement. Le systême de Keckerman sur la Rhétorique, est double; l'un est général, divisé en trois livres; & l'autre particulier, divisé en

; ce n'est point à dire qu'ils fussent
s dans les livres des Anciens: mais
une idée qu'il semble avoir copiée
ouïs Vivès, qui avoit dit la même
avant lui. Il se trouvera, je crois,
le gens qui conviennent avec Kec-
an, qu'il n'y a point de méthode, T. 2. p.
seulement dans Sturmius, mais en 1669.
dans Hermogéne; ou qu'il y en ait Ibid. p.
dans Longin, comme il le prétend. 1676.
tons qu'il mêle trop de Dialectique
ses préceptes, & qu'il descend
des détails trop secs; qu'il se rend
trop diffus, trop ennuyeux, & beau-
plus difficile; qu'il s'arrête trop sur
emoire, & sur l'*Action*, sur *les Fi-*
; que même il s'étend trop sur les
es & sur *le Style*. Il eût mieux
d'être aussi court sur l'Eloquence
e, au lieu d'y employer deux cens
d'un *in-folio* des plus gros, en quoi
choqué lui-même ses propres princi-
qui sont, *Qu'il faut peu de préceptes*. L. 2. du
content de ses regles générales, il styl. partic.
onne de particulieres pour les *Dia-*

Kecker-man. diſſimule point, qu'il ne ſuive en beaucoup de choſes, la doctrine de Démétrius, de Junius, de Vivès, de Juſte Lipſe, de Sturmius. S'il en avoit toûjours uſé de même, on ne l'eût pas accuſé d'être plagiaire.

Au reſte, ſi cette accuſation *d'avoir pillé*, lui fait tort d'un côté, de l'autre elle ſemble auſſi prouver qu'il n'eſt pas poſſible qu'il n'y ait bien de bonnes choſes dans ſes Ouvrages; & ce qui le confirme encore, c'eſt qu'on dit qu'*il a lui-même été bien pillé*; puiſqu'il n'eſt point naturel qu'on vole ce que l'on n'eſtime pas. En effet, ſur quelque genre de litterature qu'on entreprenne de travailler, ſoit ſur les Hiſtoriens, ſoit ſur les Philoſophes, ſoit ſur d'autres, on peut tirer des lumieres de nôtre Auteur, en le liſant avec précaution. Mais il eſt d'autant plus ſurprenant qu'il n'ait pas pris ſoin d'éviter les reproches qu'on fait ſi juſtement aux Plagiaires, que lui-même a blâmé Ramus, d'être tombé dans cette faute, & de n'avoir point fait honneur à Vivès & à Laurent Valle, des ſecours qu'il en avoit empruntez.

Mr. Bayle ubi ſuprà.

Kerckerm. T. 1. Præcognitor. Log. Tract. 2. p. 127. lettres G.H.I.

Voilà tout ce que je crois devoir dire ſur le Syſtême de Rhétorique de nôtre Auteur. C'eſt à la verité ſon ſecond Ouvrage ſur l'Art Oratoire, & néanmoins j'ai cru devoir le placer le premier dans cet article, parce qu'il s'y agit des préceptes généraux. Il me reſte à parler de ſa Rhétorique Eccleſiaſtique, qui n'eſt, même ſelon lui, qu'une application des regles

regles générales à l'Eloquence de la Chaire. Keckerman.

Cet Ouvrage est précedé d'une Préface, qui paroît belle. L'Auteur y montre l'excellence, la difficulté, le péril, la necessité du ministere de la parole; les soins par conséquent que les grands Hommes ont pris, comme de concert, d'en applanir les voyes, & surtout S. Augustin. Il y explique la différence qu'il y a entre les hommes qui avoient une mission extraordinaire, & ceux que Dieu ne destine à cet' emploi que par la voye commune. Il répond aux textes de S. Paul, par lesquels l'Apôtre semble condamner l'Eloquence dans la Prédication de l'Evangile; il montre l'usage que saint Paul a fait de l'Eloquence, & ce que les Prophetes ont dit du talent de la parole. Il n'oublie point de prouver la néceffité des préceptes, par saint Augustin, par les Anciens, & par un nombre infini de gens sages, qui depuis quatre-vingt ans avoient écrit de la Prédication, pour mettre ce ministere dans l'état où il doit être. En tout cela, il reconnoît avoir profité de ce qu'il y avoit de bon sur ce sujet dans Erasme, dans Augustin Valére, dans Grenade, dans Aristote, dans Didace de l'Etoile, & dans d'autres Auteurs Catholiques, à quoi il dit avoir joint des réfléxions serieuses, qu'il avoit faites sur les Sermons d'un habile Prédicateur qu'il entendoit avec soin. 1. Corinth. 2. Act. 24. 25. Jerem. 1. & 23. Ezech. 3. & 33.

Il lui paroît qu'il faut au Prédicateur, non

Kecker-man. non d'autres préceptes, que ceux qu'on donne dans l'Ecole, mais les mêmes, tournez seulement d'autre façon. Il en écarte tout ce qui regarde la vûë du Prédicateur, sa préparation au ministere, le devoir des Auditeurs, & autres choses qui appartiennent, non pas à l'Art Oratoire, mais à la Discipline, ou à la Morale. Enfin il se borne *à la maniere de composer le Sermon*, & *à celle de le prononcer*. La premiere comprend *l'Invention*, *la Disposition*, *l'Ornement* : La seconde comprend *la voix & le geste*.

L'Invention choisit un texte qui frappe & prévienne l'Auditeur, qui convienne au dessein qu'on se propose, qui soit capable de produire & d'entretenir la pieté. Elle en explique le sens ; elle en donne la division. Cette division fournit des points de Morale, qu'on prouve & qu'on amplifie par d'autres textes & par des exemples. On en fait l'application aux divers états de la vie, aux vices, ou aux erreurs qui regnent, aux vertus qu'on doit pratiquer, aux veritez qu'on doit croire. Tout cela donne lieu aux mouvemens qui doivent principalement occuper le Prédicateur ; c'est la contrition, c'est la crainte du jugement, c'est la joye dans les maux, ou la patience, c'est la compassion pour les pauvres. La disposition range toutes choses dans un ordre naturel. L'ornement ne consiste que dans la simplicité, dans la clarté, dans l'abondance, dans l'efficace ou dans la force, enfin dans la varieté des figures.

Tout

:la, comme on le voit, eſt très- n ; il en eſt de même de ce que r dit encore & ſur la maniere de :er, & ſur l'uſage qu'on doit fai- :s préceptes, ſur la lecture, ſur :ils, enfin ſur l'exercice ſi neceſſai- Orateurs.

Keckerman.

ɔut eſt ſuivi de deux petits recueils attribuez à deux différens Auteurs, : dernier blâme fort les Prédica- ui n'écrivent rien. " Il y a, dit- ans cette conduite, ou de la pa- , ou de l'audace, & en même s un mépris formel, non ſeule- : de l'Egliſe, mais de Dieu même, : ſa parole. D'autres, continuë- écrivent du moins la diſpoſition rale de leurs Diſcours ; d'autres :ndent dans un plus grand détail, ; ſont encore plus loüables. Il y enfin qui écrivent tout : mais veulent auſſi apprendre tout, mot mot, d'un côté leur methode eſt ereuſe, parce qu'un mot peut s'ou- ; d'autre côté l'Action n'en eſt ſi libre. Ainſi quoique la peine ; prennent ſoit très-digne de loüan- il vaut mieux pourtant, après a- : tout écrit, n'apprendre que les ſes ".

L'un à Zacharie U... ſin ; l'autre à George Sohn.

ıe puis me diſpenſer, en finiſſant cle, de dire que Keckerman, dans ıx Ouvrages dont eſt queſtion pa- ı Auteur habile, qui entend la que en général, qui voit l'uſage ı faut faire dans la Prédication, qui

Keckerman. qui possede l'Ecriture, & la sait appliquer à propos; enfin, qui indique avec assez de bonne foi, les sources où il a puisé.

EDME RICHER.

1605.

Richer. Edme Richer ne nous tiendra pas long-temps. Il étoit grand Maître au Collége du Cardinal Le Moyne; il fut Syndic de la Faculté de Théologie, & il y a des particularitez curieuses dans sa vie, mais qui ne regardent point la matiere de l'Ouvrage que je fais. Ce qui a rapport à cette matiere est un Livre qu'il a composé *touchant l'Art des figures & les causes de l'Eloquence.* A ce titre, dit Mr. Morhof, on croiroit trouver quelque chose sur la Rhétorique, & néanmoins, ajoûte-t-il, on reconnoît en le lisant, qu'après avoir bien traité des figures de Grammaire, il ne traite pas de même de celles de Rhétorique. Il y a du vrai dans ce jugement, parce que l'Auteur, quoi qu'il dise des figures Oratoires, ne remplit pas l'idée qu'il donne de son Livre par le titre. On jugera s'il s'est bien étendu sur ce qui touche les figures de Grammaire, puisque son Ouvrage a quatre cens pages *in-octavo.* Il y a apparence que le défaut qu'on y a remarqué, fut la raison qui lui en fit composer un autre pour y suppléer, & pour

Imprimé en 1605.

Morhof. T. 2. l. 6. p. 250. n. 21.

traiter ce qu'il avoit promis dans nier sans l'exécuter. C'est un traibant *l'Art & les causes de la Rhét.*, il y donne aussi une methode pprendre l'usage qu'on en doit fais la vie.

Richer. *Imprimé en* 1629.

obſerve qu'il paroît par ſes Ou-, que ſes plus grandes occupations npêchoient pas de descendre dans ı-grand détail pour l'inſtruction de ıeſſe, même des Grammairiens, & ıouvoit leur être utile parce qu'il très-bien les Auteurs. C'eſt le témge que lui rend, dans une Epie, un Medecin de la Faculté de nommé Nicolas Ellin. On voit Epigramme dans l'Ouvrage de Ri-Il y eſt dit que ce Docteur n'aaéres de gens en France qui lui ılaſſent, qu'il s'abbaiſſoit jusqu'à er la Grammaire tout Docteur toit ; & qu'il y prenoit beaucoup e. On ajoûte qu'il avoit de l'Art a methode, & qu'il en ſavoit garns les choſes mêmes où les Maîoyoient qu'il n'y en avoit point ; narque qu'il étoit court & facile, cette brieveté n'empêchoit pas qu'il fort clair. De ſorte que s'il ſe : la peine de faire ſur la Rhétoriſur la Philoſophie, ce qu'il avoit la Grammaire ; on ne doutoit u'il ne donnât aux jeunes gens un ıyen de devenir également ſages, es dans les Arts qu'on ne ſait orıent bien que quand on eſt vieil.

Morhof. ibid.

Richer. Il eſt à craindre cependant, qu'il ne lui ſoit arrivé ce qu'il dit lui-même de Scaliger à l'occaſion de ce que ce fameux Auteur a écrit auſſi ſur les figures. C'eſt-à-dire, *qu'il n'ait eu plus de peine à faire ſon Livre, qu'il n'a acquis de gloire pour l'avoir fait: & qu'il n'y ait montré ſon eſprit & ſon érudition, mais non pas un Art utile.*

Son Ouvrage eſt, en quelque choſe, ſemblable à la Rhétorique de Voſſius. Il y a d'abord le corps du précepte en gros caractére, & enſuite des exemples avec des obſervations. Il prétend que les enfans en un mois peuvent apprendre ſes préceptes. Pour moi, je crois qu'il y a lieu d'en douter; & quand même cela ſeroit, je n'y vois pas grand avantage, quoique l'Auteur ait ſoin de marquer non ſeulement les cauſes des figures ſelon Hermogéne, mais la neceſſité de les employer; l'emphaſe qui s'y trouve, l'ornement qu'elles jettent dans le diſcours; la beauté qui les accompagne; la nouveauté qui peut s'y rencontrer; la bienſéance qui doit y être. Au reſte je ne rapporterai rien de ce qu'il dit ſur ces articles, je me contente d'obſerver que le ſtyle de l'Ouvrage eſt bon, & qu'il y a d'ailleurs du bon ſens par tout. A cela j'ajoûte un avis fort ſage qu'il nous donne après Ariſtote (1), qu'il ne faut point uſer des figures comme d'un aliment

1 Ὡς ἡδύσματι, οὐδὲ ὡς ἐδέσματι. *Ariſt. Rhet.* 3.
2 Summæ eſſe dementiæ orationem, ubi ſimplex &

ment ordinaire, mais comme d'un assaisonnement; & que si on n'y garde cette moderation, tout ce qu'il peut y avoir de beau & de grand, n'est plus capable que d'ennuyer & de causer du dégoût; ou de faire croire aux Auditeurs, comme dit Longin*, qu'on entreprend de les tromper, comme des enfans, par de grossieres finesses. Sur quoi il n'est point inutile de savoir que Richer a observé que c'est un défaut très-fréquent de Platon, au jugement d'Aristote: & qu'il y est tombé, quoique le style des Philosophes, comme une Vierge chaste, doive être extrêmement retenu, & n'avoir point d'autre beauté que celle de la proprieté des termes, éloignée de tout le fard que les tropes lui peuvent prêter. Cet Auteur confirme encore ce qu'il avance, tant par le témoignage de Caton (2), qu'il trouve dans Séneque, que par celui de Quintilien. Le premier dit qu'il y a une extrême folie à chercher des tours & des figures, lorsque sans autre figure ni aucun tour on peut bien dire sa pensée. Le second dit (3) que les bonnes figures sont celles qui ne se montrent point, & qui se presentent sans qu'on les cherche; à quoi Richer se plaint que les Orateurs de son siécle ne songeoient point assez; aussi ne produisoient-ils, selon lui, que des Discours monstrueux, capables de déshono-

Riches.

Richer de Arte &c. p. 16. 17.

**Traité du subl. ch. 17.*

Idem. p. 10.

& recta esse posset, ad figuras detorquere. *Cat. apud Senec.*

3 Optimas figurarum esse quæ sunt, nec videntur. *Quintil.* l. 9. c. 3.

Richer. honorer pour toûjours ceux qui les faisoient; & afin de contribuer lui-même à les rendre méprisables, il rapporte l'idée qu'en avoit Passerat. " Je demandois un
„ jour à Passerat, dit Richer, ce qu'il
„ pensoit de la maniere de nos Orateurs.
„ Ils ne parlent jamais que d'une maniere
„ bizarre, qui les fait néanmoins admirer
„ comme des gens descendus du Ciel. Il
„ me répondit, c'est le vieil Testament,
„ tout y est figuré. Voulant dire qu'il
„ n'y avoit pas moins de différence entre
„ un style ou un Discours figuré mal-à-
„ propos, & un autre qui l'est dans les
„ régles de la veritable Eloquence, qu'il
„ y en a entre les ombres de la Loi an-
„ cienne & la lumiere de l'Evangile.

TRAITE'
DE L'ELOQUENCE FRANCOISE,

Et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse, par M. Du Vair, Garde des Sceaux, & premier Président au Parlement de Provence. 1614.

M. Du Vair. L'Art de bien dire est monté si haut dans ces derniers temps, qu'il n'y auroit pas de bien-séance à demander aujourd'hui, quelles sont les causes qui en ont empêché le progrès. On le demandoit il y a cent ans, parcequ'en remontant un demi siécle au-delà, ou un peu plus, on voit naître en quelque sorte l'Eloquence parmi nous; En

En redescendant, on la trouvoit en son enfance; & au temps de l'Epoque que j'ai marquée, elle n'étoit point encore telle, qu'on pouvoit le souhaiter. Mais environ vingt ans après, on la trouve fort avancée vers la perfection : & quelle idée ne devons-nous pas avoir du progrès qu'on a dû faire pendant quatre-vingt ans qui se sont écoulez depuis; puisque l'étude de cet Art ne s'est jamais rallentie, & que c'étoit dès lors une grande avance, non-seulement d'avoir sû vaincre le mauvais goût, mais encore d'avoir déja pris beaucoup de bonnes manieres.

M. Du Vair.

En 1632. selon la Mothe Le Vayer, Consid. sur l'Eloq. &c.

C'est donc sur son siécle, & sur ceux qui l'avoient précedé, que tombe la plainte de Mr. Du Vair dans son *Traité de l'Eloquence Françoise*, lorsqu'il examine *les raisons pourquoi elle est demeurée si basse*. Cette question est différente, en quelque chose, de celle qu'ont proposé quelques Auteurs Grecs ou Romains, quand ils ont cherché *les causes de la décadence des esprits*, ou *celles de la corruption de l'Eloquence*. Cette derniere question suppose que les Romains, ainsi que les Grecs, avoient vû l'Eloquence en sa force. La premiere suppose que jusques au temps dont nous parlons, les François ne l'avoient point encore vûë dans ce degré de perfection. Aussi pouvoit-on alléguer un *Démosthéne* parmi les Grecs, & un *Ciceron* parmi les Latins; au lieu qu'on ne pouvoit, il y a cent ans, citer parmi nous, une véritable piéce d'éloquence, ni personne, à qui l'on pût justement don-

Il y a un siécle.

Oeuv. Du Vair, in octav. p. 502.

M. Du Vair. Ibid. p. 503. donner le nom d'Orateur, & cela, encore moins parmi les Prédicateurs, *qui ont de plus grands avantages pour devenir Eloquens*, que parmi les Avocats *à qui la chose est plus difficile*.

En quoi pouvoit-on dire qu'ils manquassent ? On les vit d'abord s'étudier à épurer nôtre Langue; & ils parvinrent à avoir quelque naïveté dans leur style: mais ils n'avoient ni douceur, ni agrément. Ibid p. 502. Ils corrigérent ensuite ce défaut par l'étude & par l'imitation des Anciens, dont la diction est pleine de charmes; & néanmoins, en se formant sur ces modéles, ils n'en prirent ni la force, ni l'élevation, ni le talent de dire des choses nouvelles. Ibid. p. 503. C'étoit le défaut de M. de Pibrac, outre que son style étoit enflé de citations; ce qui n'empêche pas qu'on ne reconnoisse qu'il étoit incomparable, tant pour sa douceur, que pour ses graces; & qu'il n'ait le premier introduit la véritable éloquence au Barreau. Dict. de Moreri. Art. de Guy du Faur. Mr. Brisson qui fut Avocat Général, avant que d'être Président, donna encore plus que lui dans ce goût d'érudition, aimant mieux paroître savant qu'éloquent; ce qui est un très-grand défaut dans l'Art Oratoire; & il avoit d'ailleurs l'action très-mauvaise. Ubi suprà. p. 504. Cependant ses Discours étoient ornez & suivis, lors-même qu'il ne se préparoit pas. Ces avantages qu'il devoit à son travail, firent excuser son mauvais goût, & le rendirent contagieux; de telle sorte que tout le monde s'y conforma. Ibid. p. 505. M. Despeisses parut avoir un grand

grand désir de parvenir à la gloire d'Ora- M. Du
teur, cependant il ne se forma qu'à bien Vair.
parler nôtre Langue, & n'alla point au
delà. M. Versoris faisoit aussi des Disser- *Ibid. p.503.*
tations de Droit, plutôt que des piéces
d'Eloquence. Mr. Mangot mourut trop
jeune pour remplir les belles esperances
qu'il avoit données, qu'il soûtint même
tant qu'il vécut; mais il manquoit d'Art
& de soin. Mr. Du Vair ne dit rien de
Mr. Marion, ni de Mr. Servin, dont le
premier *avoit cette partie*, à ce qu'on dit, *Perroniana.*
qu'en discourant, il persuadoit fort; &
qu'il n'émouvoit pas moins, lorsqu'il mettoit
par écrit. A l'égard de ceux dont l'Au-
teur a trouvé à propos de parler, il dit
en général, que si l'Eloquence ne con-
sistoit que dans la clarté & dans la pureté
du style, dans l'élégance & dans la naï-
veté, en un mot dans le caractére de
Lysias ou d'Isée, il auroit reconnu que
les François avoient déja égalé les an- *Ubi suprà*
ciens Grecs & Latins : mais comme il *p. 50.*
faut de plus l'élévation ou la noblesse;
la force ou les mouvemens; la varieté
du style, non seulement pour les différen-
tes causes, mais pour les diverses parties
d'un même Discours; il trouve que nos
Orateurs n'avoient encore atteint que de
fort loin les anciens Grecs & Latins,
quoiqu'ils eussent surpassé de beaucoup *Ib. p. 506.*
les anciens François. *507.*

Etoit-ce la faute des esprits? il n'y a *Ibid. p. 506*
point d'apparence, puisque les François
ne le cédent de ce côté-là à aucune autre
nation. Etoit-ce la faute de leur humeur

M. Du Vair. guerriere, & de leurs succès dans les armes? mais les Grecs, les Romains, les Gaulois mêmes, joignoient la gloire des Ibid. armes à celle de l'Eloquence. Ont-ils donc crû que ce fût une étude indigne d'eux, que de s'appliquer à l'Art Oratoire? Eh! quelle autre étude produit plus d'honneur, ou plus de plaisir, ou Ibid. p. 508. &c. plus d'avantages? Seroit-ce qu'ils n'eussent pas voulu d'un Art, dont on peut si fort abuser! Au contraire, une des plus fortes raisons qui excitent à l'apprendre, c'est l'abus même qu'on en fait, parce qu'il n'y a que ce moyen de s'y opposer. Ibid. p. 511. &c. C'est ainsi que Mr. Du Vair recherche les différentes causes du peu de progrès qu'on a fait dans l'Eloquence; & il se fixe à trois.

Ibid. p. 514. La premiere est le défaut des grandes affaires, & en même temps celui d'une juste récompense. Ce qui fait concevoir que la gloire & l'agrément de l'Eloquence, ne suffisent pas pour soûtenir le courage d'un Orateur, de même que, selon Juvenal (1), cela ne suffit pas pour animer l'ardeur d'un Poëte.

Si je n'ai rien de plus, à quoi sert tant de gloire?

Ubi suprà. p. 514. La seconde est que nos Rois, nos Princes, & la Noblesse Françoise, ont d'ordinaire négligé cette étude. Quelle im-

1 Gloria quantalibet quid erit, si gloria tantum est? *Juv. Sat.* 7.

impreſſion leur exemple n'auroit-il pas M. Du fait ſur les eſprits, s'ils s'y étoient appli- Vair. quez ? On a dit (2) que la Terre étoit beaucoup plus fertile, lorsque ces Conſuls, ces Dictateurs, vainqueurs des Nations, la cultivoient. On peut dire avec plus de fondement, que l'Eloquence auroit fleuri davantage, ſi elle avoit eu pour Disciples la haute Nobleſſe, les Princes, & les Rois mêmes. C'eſt ainſi du moins qu'à Athénes, & à Rome, les moindres Bourgeois s'animoient à l'acquerir, par l'exemple de ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans la République.

Mais la troiſiéme & principale raiſon du peu de progrès qu'on a fait dans l'Art de bien dire, c'eſt la difficulté de cet Art, qui dépend, & d'une infinité de talens, *Ubi suprà*, que la nature ſeule peut donner, mais *p.* 516. qu'elle donne rarement; & de je ne ſai combien de qualitez qu'il faut acquerir par un travail grand & aſſidu, dont la vivacité Françoiſe n'eſt point capable.

Suivant ces trois conſiderations, on ne doit plus être ſurpris que l'Eloquence Françoiſe ſoit demeurée long-temps ſi imparfaite. Qui peut en effet s'étonner qu'on n'avance point, lorsqu'on ne s'applique pas ? Qui doit trouver étrange qu'on ne s'applique pas davantage, lorsque rien n'y invite ? Mais quand même il y auroit de grandes récompenſes à eſperer, & qu'on auroit toute l'ardeur imaginable

2 Gaudente Terrâ vomere laureato proſcindi, & triumphali Aratore. *Plin. Hiſt. l.* 18. *c.* 3.

M. Du Vair.

ginable de s'avancer, comment ne pas demeurer souvent en chemin, lorsque les difficultez sont sans nombre, & en quelque façon insurmontables? Sur ce pié-là, les causes qui ont empêché parmi nous l'Eloquence d'arriver à sa perfection, sont à peu près les mêmes que celles qui l'en ont fait décheoir parmi les Grecs & les Romains. Aussi peut-on s'appercevoir, par la lecture de l'Ouvrage de Mr. Du Vair, que cet Auteur fait entrer dans son Traité, beaucoup de choses que Ciceron, Longin, & l'Auteur du Dialogue sur les Orateurs, avoient dites, ou à l'avantage de l'Eloquence, ou sur les difficultez d'y parvenir, ou sur les causes qui la font dégénerer. Surquoi je me contente d'observer, que sans qu'il y ait eu de plus grandes récompenses, ou des affaires plus considerables depuis Mr. Du Vair, sans que l'Eloquence ait eu des disciples plus illustres, elle a pourtant paru quelquefois dans tout son éclat. Car enfin, que lui manque-t-il, lorsqu'à la pureté & à l'élegance de la diction, on joint encore la noblesse des pensées, la force des mouvemens, le nombre des periodes, la varieté du style? Si cela est, nous devons reconnoître qu'il ne falloit presque s'en prendre qu'au peu d'application de nos anciens François, s'ils ne réüssissoient pas mieux.

Voyez Longin & le Dial. sur les Orat.

Quoi qu'il en soit, Mr. Du Vair oppose un remede unique aux trois inconveniens qu'il a proposez, c'est d'applanir le chemin de l'Eloquence, soit afin de s'accom-

commoder au génie peu laborieux de ceux qui s'y appliquent, soit afin qu'il y ait une plus juste proportion entre le travail & la récompense. M. Du Vair.

Il lui avoit passé divers desseins dans l'Esprit; tantôt c'étoit de dresser des *Institutions Oratoires*; tantôt de faire un *Sommaire de Rhetorique*, qui contînt les préceptes abregez de cet Art; tantôt *de composer un Traité de la diversité des stile, & de la meilleure maniere de composer.* Toutes choses bien considerées, il prend le parti de nous proposer en François les plus excellens modéles de l'antiquité, les deux fameuses Harangues d'Eschine & de Démosthene, avec une des plus belles de Ciceron, persuadé que la lecture de ces chef-d'œuvres est le moyen le plus court, le plus facile, & le plus agréable, d'en prendre l'esprit & les manieres, & il y joint un essai de sa façon, pour nous montrer comment il faut tâcher de les imiter. *Contra Ctesiph. & Pro Coron. Pro Mil. Contra Milon.*

Cette voye lui paroît d'autant moins pénible, que les beautez de ces anciens Ouvrages, selon lui, se font sentir d'elles-mêmes. Il reconnoît néanmoins qu'on les remarque encore mieux lorsqu'on en est averti; de la même maniere qu'en entrant dans un lieu, on y découvre d'un coup d'œil, ce qu'il peut y avoir de rare, quand on sait d'avance ce qu'on doit y trouver. Il nous donne donc avis qu'on voit, dans tous ces discours, une force extraordinaire de raisonnement, une suite & un ordre qui charment; cha- *Ubi sup. p. 525.* *Ibid.*

M. Du Vair. que chose mise en son jour, sans trop de brieveté ni d'étenduë; des pensées pleines de sens, qui ont le suc & en même temps la vigueur de la Philosophie, sous l'air néanmoins & avec la couleur des pensées qu'on puise dans le sens commun; qu'elles y servent tantôt de preuves & tantôt de conclusions, sans être ni trop rares, ni trop fréquentes; que l'Exorde, la Narration, la Preuve, la Réfutation, la Péroraison, ont dans toutes ces Harangues, les qualitez que ces parties doivent avoir; qu'il y a beaucoup de discernement dans le choix des mots, beaucoup d'art dans leur arrangement; de telle sorte pourtant, qu'on trouve par tout une juste modération, & toutes les bien-séances imaginables. On ne voit point, dit-il, que ces Grands Hommes usent de trop de métaphores, ou qu'ils négligent les mots propres & consacrez; ils ne sont pas toûjours dans l'amplification, ni toûjours dans les ornemens, défauts ordinaires, (il y a cent ans) à nos Orateurs François. Ils sont naturels, ils ne forcent rien; ils laissent couler toutes choses par les voyes les plus aisées; les répétitions de mots sont des *recharges* dans leurs Ouvrages; les allusions y portent coup; la varieté y regne; il n'y a point d'affectation; la structure y est telle, qu'elle ne laisse rien d'obscur dans la phrase; les membres & les periodes y ont une juste longueur; toutes ces choses ensemble y conspirent à former comme un beau corps, qui a de

la

la force & de l'embonpoint, avec un beau teint & une couleur agréable. M. Du Vair.

C'est par cette analyse que finit l'Ouvrage de Mr. Du Vair; & cette maniere de finir montre deux choses. La premiere est que son Traité sur l'Eloquence n'est proprement qu'une Préface qu'il a voulu faire à ses traductions; La seconde est, qu'en voulant éviter la voye des préceptes, il y revient sans y penser. Qu'est-ce en effet, que cette analyse, ou ces avis qu'il nous donne sur ces Harangues, ou les réfléxions qu'il veut que nous y fassions, sinon des régles & des principes, que nous devons nous prescrire dans la composition? Principes excellens sans doute, & dignes de leur Auteur. Aussi étoit-ce un homme de bon goût, qui avoit beaucoup de Litterature, un grand sens, de belles connoissances, un jugement solide, un grand amour pour la veritable Eloquence, qu'il connoissoit parfaitement.

Il y a quelques mots surannez dans son Traité qui ont fait de la peine à Mr. De la Mothe le Vayer, mais cela n'a piont empêché que d'ailleurs il n'en fit beaucoup de cas. " Si cet Ouvrage se " pouvoit lire, dit-il, sans quelques dic- " tions rudes & fâcheuses, qui doute que " ce bel écrit ne parût sans comparaison " plus agréable, meritant d'ailleurs beau- " coup de recommendation? Monsieur de Maucroix l'avoit lû, & l'estimoit fort, si on en juge par la maniere dont il rapporte ce qu'on y lit touchant les cita- *Consid. sur l'Eloq. p. 18. 19.* *Traduct. divers. p. 376.*

M. Du Vair. tions fréquentes que Mr. le Président Brisson introduisit au Palais. Ajoûtons à ces deux suffrages celui de Mr. Baillet, qui en parle parmi les Traducteurs, & dont le jugement comprend celui de Sorel & celui de Mr. Huet *. Mr. Du „ Vair a fort peu traduit, dit Mr. Bail- „ let, mais il s'est distingué de tous les „ autres par l'élévation & la dignité de „ son style, & on peut dire qu'après „ Malherbe, notre Langue n'avoit point „ alors de meilleur Ecrivain. Il a eu „ même quelque avantage sur lui pour „ la traduction. Car, sans se soucier „ des goûts différens de la Cour & du „ Peuple de ces temps-là, il s'est attaché „ à suivre religieusement son Auteur, & „ à se resserrer dans ses bornes, sans se „ donner les libertez que Malherbe a „ prises; Et cet assujettissement n'a rien „ de bas ni de forcé dans son style ".

Jug. des Sav. T. 2. Part. 3. p. 456. Ch. Sorel. Bibl. Fr. du progr. de la Lang. Fr. pag. 258. * De claris Interpr. l. 1. p. 186.

Quoique ces dernieres paroles de Mr. Baillet semblent ne regarder que les traductions de Mr. Du Vair, elles disent néanmoins en même temps ce qu'on trouve aussi dans son Traité de l'Eloquence, où il a fait entrer bien des choses, comme j'ai dit, qu'il avoit puisées dans les Anciens, & qu'il lui a fallu traduire, sinon avec autant de scrupule qu'il en montre dans ses versions, du moins avec autant qu'il en faut pour conserver des pensées dont on veut enrichir sa Langue.

MEL-

MELCHIOR DE LA CERDA,

Jesuite, Auteur du Livre intitulé

CAMPI ELOQUENTIÆ 1618.

LEs champs de l'Eloquence du P. De la Cerda sont peu estimez. On les regarde comme une terre toute brute & qui n'a rien de bon. Ce ne sont, dit-on, que de mauvaises Descriptions, sans invention & sans ordre. De la Cerda. Morh. l. 6. p. 252. n. 26.

On fait le même jugement de la *nouvelle Rhétorique* du P. Pajot qui promet beaucoup, à ce qu'on dit, & ne donne rien, sinon des préceptes, tirez ou copiez de ceux qui l'ont précédé. En un mot, on appelle son Ouvrage *un misérable abregé.* On ne traite point autrement la petite Rhétorique de Farnabe, dans laquelle néanmoins on trouve quelque chose de bon, comme je le remarquerai ci-après en parlant de cet Auteur. Pajot. Ibid. p. 254. Farnabe.

S O A R E,

De la Compagnie de Jesus.

UNe Rhétorique des plus commodes & des meilleures pour l'usage des Classes, qui peut même être utile à d'autres personnes qu'à des Ecoliers, c'est Soare.

celle

Soare. celle du Pere Cyprien Soare. Elle est des plus commodes par sa brieveté : & si on en souhaite plus qu'il n'en dit, il indique les sources. Elle est aussi des meilleures, non seulement parce qu'il a puisé dans de bonnes sources, mais parce qu'il y a puisé avec jugement, & qu'il n'a gâté ce qu'il y a pris, ni par défaut de style, ni par mauvais tour d'esprit, ni par mauvais caractére de cœur.

Ses principes sont ceux des Maîtres les plus célébres, Aristote, Ciceron & Quintilien. Il prend les maximes de tous les trois, il emprunte jusques aux paroles des deux derniers. S'il s'avise de composer une Rhétorique après ces grands hommes, ce n'est pas qu'il se flatte de pouvoir mieux faire; c'est pour applanir à la jeunesse le chemin de l'Eloquence, qu'ils montrent dans leurs Livres aux personnes plus avancées. Quintilien paroît au P. Soare, trop long, trop obscur, trop au dessus de la portée des commençans, quoi qu'il trouve son Ouvrage écrit avec beaucoup d'exactitude, de jugement & d'habileté. Les Partitions de Ciceron sont trop courtes, & les richesses de l'Eloquence y sont trop resserrées. Il est vrai que les Dialogues de l'Orateur sont plus longs, mais cette forme de Dialogue embarasse autant un jeune homme, qu'elle donne de plaisir à ceux qui ont l'esprit fait. A l'égard des Livres *de l'Invention*, Ciceron lui-même reconnoît qu'ils sont imparfaits. Ils ne contiennent point les lumieres qu'Aristo-

Soar. Epist. ad Lect.

te

te nous a laissées sur l'Invention; il n'y est rien dit non plus touchant l'Elocution. Dans les Livres à Herennius il y a beaucoup de choses contraires aux préceptes de Quintilien & de Ciceron. Enfin dans le Brutus ou l'Orateur, Ciceron parlant à son ami déjà instruit de ces matieres, passe legerement sur bien des points très-importans. Tout cela faisoit desirer une Rhétorique qui contînt les principes de ces grands Maîtres, conçûs même en leurs propres termes, autant que faire se pourroit. Le Pere Soare se chargea de cet Ouvrage; & on peut dire qu'il y a réüssi. Soare.

On trouve d'abord dans cet Auteur un grand principe, que *l'Eloquence & la raison ne sont, à le bien prendre, qu'une seule & même chose*; ou du moins, que *l'Eloquence est toute fondée sur la raison, que c'est une des productions de la raison, & qu'elle contribuë le plus à sa gloire.* On y trouve ensuite tout ce qu'on peut raisonnablement souhaiter de savoir, sur la nature, l'emploi, l'objet, la fin, les parties de la Rhétorique, sur les moyens de devenir éloquent, sur les devoirs de l'Orateur, sur les espéces des preuves, sur la maniere de les trouver, sur l'usage qu'il faut faire, dans l'amplification, des sources qui fournissent les preuves. Il y a de forts bons avis sur les différentes espéces de causes, particulierement sur le genre Démonstratif & sur les Déliberations. A la verité il ne distingue point assez l'abondance Soar. in Procem.

de

Suare. de l'Orateur, de ce qu'on doit proprement appeller l'Amplification; il ne marque pas assez non plus le temps & le lieu de l'amplification; enfin il ne la distingue pas assez des passions. Je crois pourtant qu'un Maître habile y peut aisément suppléer de vive voix en enseignant sa Rhétorique. Il n'y auroit qu'à faire observer que l'Orateur est abondant, lorsqu'il met bien sa matiere en son jour, de telle sorte qu'il ne manque de varieté ni dans ses pensées ni dans ses expressions: mais qu'il amplifie proprement, lorsqu'ayant bien prouvé le fait, il en découvre l'importance, soit qu'il ne fasse que répéter ou inculquer les mêmes choses d'une maniere plus forte & plus noble, soit qu'il en dise de nouvelles, qui montrent ou l'avantage de sa cause, ou la richesse de son sujet. A quoi l'on doit ajoûter, qu'encore qu'on excite quelquefois les passions par l'amplification; autre chose néanmoins est de les exciter, autre chose est d'amplifier, & que l'un peut aller sans l'autre.

Tout ce que j'ai dit ne regarde que le premier Livre de la Rhétorique dont est question, l'Auteur ne se dément point dans le second. On y trouve sur toutes les Parties du discours & sur la disposition, sur toutes les espéces de preuves & sur la maniere de les traiter, la même solidité, la même justesse, le même style & la même brieveté. Les préceptes y sont par tout établis sur des exemples, mais l'Auteur les indique plus souvent qu'il

qu'il ne les rapporte, afin d'éviter une longueur ennuyeuse.

Dans le troisiéme Livre il s'étend davantage sur les ornemens du discours, & il les fait dépendre des figures de pensées, des figures de mots & des tropes. Il dit le nom latin de chaque figure; il met le nom grec à la marge, il en donne la définition & il en rapporte des exemples: le tout aussi brievement qu'il est possible. C'est de quoi contenter également & ceux qui croyent que cette connoissance sert autant à rendre le discours figuré, que le discours figuré sert lui-même à persuader; & ceux qui tiennent que ces noms, ces définitions & ces exemples sont la Partie la moins nécessaire de la Rhétorique, après celle qui traite des Lieux. Je suis de l'avis de ces derniers, & l'Auteur judicieux dont je parle, en est aussi; puisqu'il nous assure que tout ce qu'on dit des tropes & des figures, est bas & petit; d'où il conclut qu'il ne faut pas s'étonner si sur les noms & les idées ou le nombre de toutes ces choses, les Auteurs très-souvent ne conviennent ni avec les autres, ni avec eux-mêmes. Il croit de plus qu'il est impossible que l'on convienne jamais bien sur ce point. Soar. in Procem.

Le Pere Soare finit son troisiéme Livre par une explication de l'harmonie & de la cadence du discours, & par conséquent de l'arrangement des mots, des Periodes & de leurs parties, il montre l'usage & les défauts de toutes ces choses. On peut

Soare. peut juger aisément qu'il explique toute cette matiere avec le même succès qu'il a traité les autres, puisqu'il suit toûjours les mêmes guides sans les perdre jamais de vûë, soit pour la pensée, soit pour l'expression. Je suis surpris qu'un homme d'aussi bon goût ait cru pouvoir donner des régles touchant la Memoire, & qu'il n'ait pas senti avec tant d'habiles gens, qu'elle ne dépend que de la Nature & de l'exercice. Cela n'empêche point que je ne fasse plus de cas de son Ouvrage, tout petit qu'il est, que de celui du Pere Caussin, persuadé qu'il n'y a rien que de bon à apprendre; au lieu que dans l'autre il y a bien du mauvais.

Je dois ajoûter avant que de finir cet article, qu'encore qu'il n'y eût rien de trop dans la Rhétorique du Pere Soare, cet Auteur n'a pas laissé de la reduire en tables, & qu'on les trouve à la fin de son Ouvrage. Pour dire en un mot ce qui m'en paroît, je croirois que c'est avec raison qu'il dit dans le titre, que c'est un abregé parfait ou complet de toute la Rhétorique, s'il y avoit parlé un peu plus des passions & des mœurs à l'exemple d'Aristote. C'est un point qui manque aussi à sa Rhétorique, comme je l'ai déjà insinué. A cela près je ne m'étonne point si cet Ouvrage a eu tant de vogue dans les Colléges. Il vaut mieux donner un bon Ouvrage d'un autre, que d'en donner soi-même un mauvais.

L'Edition que j'ai vûë est de 1626. Mais le Libraire fait entendre qu'il y en avoit eu beaucoup d'autres.

LE

LE PERE CRESOL JESUITE.

COmme c'est par le P. Cresol, que Mr. Morhof commence à parler des Auteurs Jesuites qui ont écrit de la Rhétorique, cela lui donne occasion de rendre à la Societé un témoignage aussi glorieux que veritable. Il dit qu'elle ne s'est pas moins signalée par des Traitez sur cette matiere, que par des Ecrits sur les autres Arts & sur toutes sortes de Science ; & qu'elle a rendu, dans toutes, de grands services au Public. De cet éloge général il vient à l'Ecrivain dont est question, & il trouve qu'on ne sauroit assez loüer son Livre, intitulé *le Théatre des Rhéteurs*. C'est ainsi que je crois devoir traduire *Theatrum Rhetoricum* ; puisque ce n'est, ni un Recueil, ni un étalage de préceptes, comme quelqu'un pourroit se l'imaginer, mais en quelque façon une Scéne, sur laquelle l'Auteur expose à nos yeux les mœurs & les manieres des Rhéteurs. En un mot c'est un Ouvrage *in-douze*, & divisé en cinq Livres. Le premier traite des Sophistes en général & de leur art, de leur ancienneté, de leur origine, de leurs progrès, de leur merite, de leurs découvertes, des honneurs qu'on leur rendit, & du mépris où ils tombérent. Le second parle d'une espece de Sophistes

Cresol.

Morhof. T. 2. l. 6. p. 247. n. 17.

Morhof. ibid.

tes

Cresol. tes qui se paroient du nom de Philosophe, & dont le merite consistoit dans la subtilité de la dispute, dans laquelle ils se plaisoient à embarrasser les gens. Le troisiéme parle de ceux qui furent les premiers Maîtres d'Eloquence, & il les divise en deux espéces: les uns, qui sont la matiere de ce troisiéme livre, faisoient souvent & prononçoient des discours d'apparat; & le Pere Cresol a soin de dire quels étoient leurs habits, leurs gestes, leur style, enfin les applaudissemens qu'on leur donnoit. Les autres, dont il traite dans son quatriéme livre, donnoient les préceptes de l'Art. L'Auteur, à cette occasion, parle des pensions qu'on leur faisoit, de leurs chaires, & de leurs exercices. Le cinquiéme livre s'étend sur le caractére de leur esprit & de leurs mœurs, qui les ont décriez. On peut aisément juger que cet Ouvrage est curieux & rempli d'érudition. Le P. Cresol y explique ou corrige un nombre infini de passages, qu'il rapporte de différens Auteurs. Au reste, c'est de lui-même que je tiens le précis que je viens de donner. Il l'a mis à la tête de son Ouvrage. Je pourrois en rapporter des particularitez curieuses sur tous les articles qu'il se propose de traiter: mais ce seroit m'écarter de mon sujet.

Le même Pere a composé un autre Livre, qui a pour titre, *Les vacances*, (1) dans

(1) Vacationes Autumnales sive de perfectâ Oratoris actione, &c.

dans lequel il explique tout ce qui se peut dire sur le Geste & sur la Prononciation Oratoire. C'est un Ouvrage *in* 4. assez long. On y trouve de l'abondance, de la varieté, du savoir, enfin tout l'Art de la Déclamation, au jugement de Mr. Morhof.

Cressol.

Morhof. T. 2. l. 6. p. 247. n. 17.

L'Auteur fait profession d'avoir tiré ses préceptes des meilleurs Maîtres, ce qui lui fait croire que *son Ouvrage est très-utile pour tous ceux qui aspirent à la gloire de l'Eloquence ou sacrée ou profane.* D'autres trouveront tout au plus, que la lecture de cet Ouvrage peut amuser; ou que si elle a quelque chose d'utile, c'est qu'elle peut exciter à cultiver l'action: mais que toutes les régles qu'on en donne par écrit, ne peuvent servir de rien. Pour s'y perfectionner, il faut déclamer devant des gens qui nous redressent, ou écouter les Orateurs qui déclament bien, & les imiter. C'est le sentiment des plus grands Maîtres. Aristote entr'autres, a regardé la déclamation comme le propre fait, non des Maîtres de Rhétorique, mais de ceux qui paroissent & parlent sur le Théatre. J'ajoûte que cet Ouvrage étant divisé en trois livres; il n'est parlé dans le premier, que de choses tout à fait étrangéres à la Déclamation, & que dans le second même, & dans le troisiéme, les digressions sont si fréquentes & si longues, qu'elles étouffent tous les préceptes que l'Auteur y donne sur l'action. Il a senti lui-même qu'on pourroit y trouver à redire, mais il

Vacat. aut. in ipso libri frontisp.

De vacationib. de Rusticatione, &c.

Cresol. il a mieux aimé se mettre dans la necessité d'en faire quelques excuses (1), que de se priver du plaisir de mettre par écrit ce qu'il savoit. *Il consent*, dit-il, *qu'on rejette son Ouvrage; si on peut en faire un meilleur.* Mais il se peut faire qu'il soit difficile, & même impossible, de rien produire de meilleur sur ce sujet, sans que son Ouvrage soit pour cela aussi bon qu'il devroit être. La matiere peut-être, est telle de sa nature, qu'on ne peut la traiter un peu au long, sans faire un Ouvrage où il y ait beaucoup à reprendre.

On trouve dans cet *in-quarto*, à la fin & hors d'œuvre, quatre Panégyriques faits & prononcez par l'Auteur; & ces Panégyriques sont en même temps des Remercimens au Roi Louïs XIII. à Messieurs du Conseil, au Clergé, & à la Noblesse de France, pour le rétablissement du Collége *de Clermont*, aujourd'hui appellé *de Louis le Grand.* Ces Discours pourront donner place au Pere Cresol parmi les Orateurs. Je me contente maintenant d'observer que l'Exorde du troisiéme adressé au Clergé, est tiré de ce mot fameux de Cynée, Ambassadeur de Pyrrhus, qui ayant vû le Senat Romain, rapporta à son Maître *qu'il avoit vu une Assemblée de Rois.* Quelqu'un

1 Culpam deprecari, quam eâ carere maluit. *Pensée de Caton rapportée par Aulu Gelle, l. 11. c. 8.*

2 Patrum Societatis Jesu politissimus Ludovicus Cre-

qu'un a depuis employé la même penſée Crefol. dans une occaſion pareille à celle où le Pere Creſol s'en eſt ſervi.

C'eſt le P. la Baune, dans ſon Eloge du Parlement de Paris.

N'oublions pas d'obſerver que Paréus en un endroit de ſes Notes ſur Quintilien, appelle le Pere Creſol, *l'Auteur le plus poli de toute la Societé des Jéſuites* (2) ; & que dans un autre, il l'appelle le plus grand interpréte de Quintilien (3).

PAUL BENI, Paul Beni.

Mort en 1625.

Dict. de Mr. Bayle art. de Paul Beni.

PAul Beni, qui enſeigna la Rhétorique à Padouë, environ l'eſpace de vingt-ſix ans, fut un des plus féconds Ecrivains de ſon ſiécle. Il étoit Grec de nation, comme on l'a reconnu depuis peu ; & il n'étoit point né à Eugubio dans le Duché d'Urbin, comme quantité de gens l'aſſuroient, & comme il le fait entendre lui-même, dans le titre de quelques-uns de ſes Ouvrages, & dans l'Inſcription qu'il ſouhaita que l'on mît ſur ſon tombeau. Il étoit de Candie, mais il étoit encore jeune lorſqu'il vint en Italie. Il vécut long-tems chez les Jeſuites, & il quitta leur Societé, à cauſe

Creſolius. *Daniel Pareus in Quintil. Edit. Francof. p. 642.*

3 Fabii optimus maximus illuſtrator Ludovicus Creſolius. *Vacation. Autumn.* l. 2. c. 3. Sect. 11. *Pareus ad calcem notarum p. 698*

Paul Beni. se qu'ils ne voulurent point lui permettre de publier un Commentaire sur le Festin de Platon. L'obscenité de la matiere lui en fit refuser la permission. Sa réputation porta le Senat de Venise à le choisir pour successeur de Riccobon, dans la chaire d'Eloquence. Cependant

Mr. Bayle, Ibid. qu'en peut-on croire, lorsqu'on nous assure qu'il remplit mal ce poste, & qu'il trompa malheureusement les esperances qu'on avoit eües de lui? On ajoûte qu'il dégoûtoit ses Auditeurs par un long verbiage, vuide de choses, qu'il débitoit fort languissamment (1). Ce qui joint encore à d'autres raisons & à la maniere agréable dont Vincent Cantarini son Collégue savoit étaler sa Science, fit tellement deserter ses Ecoliers, qu'aux termes du Critique dont je viens de rapporter quelques paroles; *il n'y avoit pas*

Imper. Ibid. *quelquefois dans son Ecole autant de gens qu'il en faut pour la signature d'un contract.*

Mr. Bayle, Ibid. Mais ce qui doit rétablir l'idée avantageuse de ses Ouvrages, c'est que rien ne le découragea d'étudier, & qu'il ne cessa d'exercer sa plume, & de faire des Livres. On s'en peut aisément convaincre par le grand nombre qu'il en a donné au Public, où l'on ne sauroit nier qu'il n'y ait de la lecture, de l'érudition & du génie. Il soûtint lui seul glorieusement la querelle contre l'Academie de la

1 Oderant autem universi morbosas quasdam animi

la Crusca & contre ſon Dictionnaire; ce qui le rendit très-formidable à bien des Auteurs. Car on prétend qu'il remporta la victoire ſur toute cette Academie, non ſeulement dans ce combat contre ſon Dictionnaire, mais auſſi dans celui qu'il entreprit encore pour la défenſe du Taſſe. *Paul Beni.*

L'Ouvrage qui le met au rang des Rhéteurs, eſt regardé par quelques-uns comme un Commentaire ſur la Rhétorique d'Ariſtote, & il eſt vrai que c'en eſt un: mais il y a dans ce Commentaire des Diſſertations ſur la Rhétorique, au nombre de cent dix, répanduës dans le corps de l'Ouvrage; il y en a d'autres enſuite au nombre de cinq, ſuivies des maximes de Platon ſur la Rhétorique dans Phédre & dans Gorgias; leſquelles il met en parallele avec la doctrine d'Ariſtote ſur ce point; & cela le fait regarder comme un des Maîtres d'Eloquence, parce qu'il explique les préceptes des Anciens ſur cet Art. *Dict. de Moreri, art. de Beni.* *Moreri ibid.*

Ce qu'il y a de vrai, à mon ſens, c'eſt que ſon Ouvrage eſt d'un grand travail, d'une grande érudition, & d'un grand raiſonnement. Il contient bien des recherches, & l'Auteur n'y laiſſe aucune difficulté ſur la Rhétorique d'Ariſtote, ſans l'expliquer, ſoit qu'elle vienne du texte, ou du fond des choſes. Tout cela ne ſauroit être que fort utile à des gens

nis anguſtias, quibus ipſe indolis haud ita liberalis afferebat indicia. *Imperial. in Muſ. hiſt. p. 160.*

Paul Beni. gens qui voudroient être en état de répondre sur la Rhétorique, comme on se met en état de répondre sur la Philosophie; Mais pour devenir éloquent, il n'est pas necessaire d'approfondir si fort, les choses. Il faut s'instruire des préceptes, il en faut connoître la bonté par goût & par sentiment, mais il faut courir à l'usage, qui vaut mieux que les préceptes, & qui fortifie le goût; au lieu que trop de spéculation ne fait que mettre l'esprit hors d'état d'aller au but, surtout quand un Auteur qui débite le fruit de ses méditations sur cet Art, est aussi long & aussi diffus qu'est Paul Beni.

Il est inutile de rien rapporter de tout ce qui est répandu dans le Commentaire de cet Auteur; c'est la doctrine d'Aristote. A l'égard des cinq Dissertations qui sont hors de l'Ouvrage, la premiere qui est assez longue, roule sur la question *s'il est permis à un honnête homme d'exciter les Passions*, & il n'hésite pas à prendre l'affirmative. Dans la seconde, il examine *si l'Orateur se rend recommendable par sa vie passée, ou par ses mœurs exprimées dans le discours.* Il a raison de dire que l'un & l'autre y contribuë; mais il n'appartient qu'à la Morale de regler la vie de l'Orateur. Il cherche dans la troisiéme, *laquelle des trois manieres de persuader est la plus glorieuse, si c'est de persuader par les mœurs, ou par les raisonnemens, ou bien par les Passions.* Elles ont chacune leur merite, le raisonnement fait le corps du discours,

les mœurs en font comme le coloris, & les Passions en font la force. La quatriéme résout les difficultez que souffre le commencement de la Rhétorique d'Aristote. La cinquiéme contient divers préceptes de Platon sur la Rhétorique. Tout cela est suivi d'un petit Traité qu'il a intitulé *la Rhétorique de Platon.* Paul Be

Les maximes qu'il croit avoir trouvées dans ce Philosophe, & qu'il dit avoir recueillies avec bien de la peine, sont, que l'Orateur doit être homme de bien, qu'il doit être en état de trouver sur un sujet, tout ce qui se peut dire de plausible, qu'il doit orner son discours, y mettre de l'ordre, éviter de donner dans le faux, ne point employer de vaines subtilitez ou de sophismes; ne peut point flatter le peuple dans ses erreurs, ou dans ses passions, mais lui proposer toujours la vertu & la verité. Paul Beni ajoûte que cette *VERITE'* dont Platon recommande tant la connoissance à l'Orateur, n'est point une verité métaphysique, mais une verité d'usage, qui consiste ou dans les faits, ou dans les raisons qui les établissent, ou dans les régles qui nous prescrivent nos devoirs; & que quand ce Philosophe dit que *l'Orateur parle de tout*, cela doit s'entendre de la vie & des actions des hommes, ou de ce qui peut y avoir rapport, mais non pas des matieres abstraites & métaphysiques.

Une observation que Paul Beni fait encore, est, que *la Rhétorique*, selon Platon, *doit se définir l'art de tourner les*

Paul Beni. *cœurs par le discours ſur toutes ſortes de ſujets grands ou petits.* Tant les Paſſions ſont néceſſaires dans l'Eloquence! Il remarque auſſi que ce Philoſophe exige dans l'Orateur *l'Invention*, la *Diſpoſition*, *l'Elocution*; qu'il veut qu'un discours ait toutes les parties qui lui ſont neceſſaires, & qu'il ſoit enrichi de figures & de tous les ornemens convenables, de quoi Platon donne lui-même l'exemple, jusqu'à ſe ſervir des figures de diction qu'il blâme dans Gorgias. Il y a bien plus; car ce que ce Philoſophe ne veut point permettre à l'Orateur, il ſe le permet à lui-même. Il uſe de Sophismes, pour combattre Gorgias, il en uſe presque par tout, ſelon Paul Beni, pour prouver les plus belles choſes. Un de ces ſophismes eſt celui dans lequel Platon compare l'Orateur à un homme qui n'ayant point d'idée du Cheval, & ſachant néanmoins qu'il eſt d'un grand uſage à la guerre, préſenteroit un autre animal à un homme d'armée, qui comme lui, n'auroit pareillement aucune idée du Cheval; & par de belles raiſons lui perſuaderoit de ſe ſervir de l'animal qu'il lui preſente. Paul Beni remarque le défaut de la comparaiſon; il conſiſte en ce qu'on ne dit point que *l'Orateur doive préſenter le mauvais pour le bon*, mais qu'*il preſente le bon & qu'il le prouve par où il peut*, ſans qu'on puiſſe dire que ſes raiſons ſont mauvaiſes, lorsqu'il perſuade; parce qu'il faut juger de ſes raiſons, non par elles-mêmes, mais par l'effet qu'elles produiſent dans

l'esprit

l'esprit de ses auditeurs. Cet Auteur pouvoit ajoûter, que dans les cas où la verité est inconnuë à l'Orateur, alors il tâche de la découvrir par les moyens les plus convenables aux matieres qu'il traite, à l'exemple des Philosophes, qui cherchent de la même maniere la verité dans les matieres de spéculation; que c'est ainsi qu'on cherche un homme qu'on ne connoît pas, par les indices qu'on nous a donnez; & qu'on parviendroit de même à reconnoître le Cheval, la premiere fois que nous le verrions, si on nous en avoit fait le caractere; comme la nature, l'étude & l'usage nous ont fourni le caractere des veritez que l'Orateur, ou le Philosophe, veulent découvrir. En un mot que la verité n'est pas plus incompréhensible pour l'Orateur que pour le Philosophe. Paul B

Après avoir ramassé, expliqué & prouvé les maximes qui se trouvent répanduës dans Platon, Paul Beni fait un parallele de la doctrine de ce Philosophe sur l'Art Oratoire, avec celle d'Aristote. Ils conviennent que l'Eloquence dépend surtout du génie, mais qu'il faut aider la nature, non seulement par l'exercice, ce qui ne feroit qu'une routine, mais par des régles & par la connoissance des choses dont l'Orateur doit parler. C'est par cette connoissance que l'Orateur sait ce qu'il dit, comme par le moyen des régles, il sait qu'il le dit bien. Ils conviennent aussi en ce que l'un & l'autre regarde la Rhétorique comme un Art,

 quoi-

Paul Beni. quoiqu'ils l'appellent auſſi une Science, un talent, ou une faculté. Que ſi Ariſtote y trouve de l'affinité avec la Dialectique, Platon qui ſemble être d'un autre avis, ne penſe au fond que la même choſe, dès qu'il convient que l'Orateur doit être en état de réfuter ſon adverſaire. Il eſt certain que ces Philoſophes avouent tous deux que la fin de l'Eloquence eſt de perſuader; & ſi Platon demande qu'elle perſuade par des raiſons vrayes, il n'exclut pourtant pas les vraiſemblables, pourvû que ce ne ſoient pas de vaines ſubtilitez: comme Ariſtote qui demande des raiſons vrai-ſemblables, n'exclut pas les raiſons démonſtratives, pourvû qu'elles ſoient à la portée du peuple. Il faut pourtant convenir qu'Ariſtote va plus loin: puiſqu'il croit que l'Orateur peut ſe ſervir de raiſons fauſſes, pour perſuader ce qui eſt bon; & qu'un homme ne ceſſe point d'être Orateur, lorſque par abus il perſuade le mal; quoique cet abus ſoit fort criminel. Ces deux Auteurs s'accordent encore ſur les ſujets que l'Orateur doit traiter, & ils les bornent aux matieres qui n'appartiennent ni aux Arts ni aux Sciences. Ils demandent également les paſſions dans le Diſcours; mais par des raiſons differentes. Platon les demande, parce qu'il croit que ſans cela l'Orateur ne peut parler avec dignité; & Ariſtote, parce qu'il croit qu'on ne peut autrement venir à bout de la méchanceté des hommes. En un mot Paul Beni prétend qu'Ariſtote marche par

tout

tout sur les pas de Platon, quoique pour se distinguer, il étende, il explique, il change ou réfute sa doctrine. Paul Be

Paul Beni prétend aussi qu'il manque quelque chose à la doctrine d'Aristote, sur les mœurs, sur l'amplification & sur les passions. Mais ce sont des difficultez ausquelles je ne crois pas devoir m'arrêter, après ce que j'ai dit ou rapporté touchant la Rhétorique de ce Philosophe. Je finis donc cet article par une remarque de notre Auteur, qui trouvant de la difference entre les lieux communs traitez, ou dans la Rhétorique d'Aristote, ou dans les Topiques de Ciceron, & ceux qui sont traitez dans les Topiques du Philosophe; dit que cela vient de ce que ce Philosophe dans sa Rhétorique, & Ciceron dans ses Topiques, n'ont parlé que des lieux dialectiques qui ont rapport à l'Art Oratoire.

FRANCOIS BACON,

Grand Chancelier d'Angleterre, sous le Roi Jaques I; né l'an 1560. mort l'an 1626.

„ LE Chancelier Bacon a été un des plus grands Esprits de son siécle, Bacon
„ & l'un de ceux qui connurent le plus doctement l'imperfection où étoit la
„ Philosophie. Il travailla fortement aux
„ moyens d'y remedier, & il forma de

Bacon.

très-beaux plans de réformation. Le Lecteur peut voir sur cela, ce que Mr. Baillet en a dit dans le premier Tome de la Vie de Mr. Descartes, & ce que Gassendi a dit en particulier de la Logique de Bacon. Le Public reçut favorablement ses Ouvrages. On en fit une Edition complette à Francfort, *in-folio*, l'an 1665. Le Journal des Savans n'en parla pas sans donner beaucoup d'éloges à cet illustre Chancelier. Le Traité du Progrès des Sciences (1), qui fut r'imprimé à Paris l'an 1624. est une des meilleures productions de l'Auteur. Ses Oeuvres morales & politiques, traduites en François par Baudoin, eurent un si bon debit, qu'il fallut en faire plusieurs Editions. Sa Vie de Henri VII. Roi d'Angleterre, est fort estimée. A force de travailler pour la République des Lettres, Bacon négligea tellement ses affaires domestiques, où se plongea en tant de dépenses, qu'il mourut fort pauvre. On met là fin de sa vie au neuviéme jour d'Avril 1626. Il vêcut 66. ans.

1. Mars 1666. voy. Nouv. de la Rép. des Let. Juin 1684.

Voy. dans Pope Blount pag. 635. le jugement qu'en ont fait Conringius, Boeclerus, &c. on voit là même, d'autres jugemens à la gloire de Bacon.

C'est dans son Traité du Progrès des Sciences, qu'il a parlé de la Rhétorique; Traité dont Costar écrit à Voiture en ces termes : *J'ai lû depuis quelques mois le Livre que le Chancelier Bacon a fait du progrès des Sciences, où j'ai trouvé beaucoup de choses admirables.* Il en rapporte ensuite quelques-unes, & fait voir, par

Bayle dans son Dict. T. 2. p. 447.

Entret. de Voit. & de Cost. p. 173. Edit. de Paris. 1654.

(1) De augmentis Scientiarum.

par ce choix-là, son bon goût. Car ce sont toutes belles & grandes pensées. On ajoûte que les Oeuvres de Bacon étoient un des Livres que Costar manioit le plus, & qu'il en tiroit le fond ou la base de ses recueils; c'est-à-dire qu'ayant trouvé dans les écrits de Bacon, quelque pensée qui lui plaisoit, il l'écrivoit sur une feuille, & quand il rencontroit dans d'autres Livres quelque chose qui se rapportoit à cela, il l'ajoûtoit à cette feuille, après quoi il ne manquoit pas de repertoire, ni de lieux communs. Bacon.

Ainsi parle de Bacon Mr. Bayle dans son Dictionnaire: mais qu'a fait ce Savant Chancelier touchant la Rhétorique? Je viens de dire que c'est dans son Traité *du progrès des Sciences*, qu'il parle de cet Art; c'est là qu'il fait sur cet article, ce qu'il fait sur tous les autres: il examine l'état où se trouvent toutes les connoissances des hommes, & ce qui leur manque encore pour arriver à la perfection.

Il apprétie d'abord l'Eloquence ce qu'elle vaut, en la mettant au dessous de la sagesse: & il fait concevoir la distance de l'une à l'autre par la réponse de Dieu à Moyse, lorsque ce grand Prophête s'excusoit d'aller vers Pharaon, parce qu'il n'avoit pas le talent de la parole: *Aaron*, dit Dieu, *sera votre Orateur*; *& vous, vous serez son Dieu.* Une chose néanmoins, ajoûte Bacon, reléve dans l'usage, le merite de l'Eloquence au dessus de la sagesse; c'est la parole de Salomon,

Bacon. *Que le sage passera pour sage, mais que l'homme éloquent viendra à bout de plus grandes choses.*

A l'égard de l'état où se trouve aujourd'hui l'Art Oratoire, que peut-on concevoir de plus glorieux soit pour Aristote, soit pour Ciceron, que ce qu'en dit notre illustre Auteur: *Que ces deux grands hommes se sont surpassez eux-mêmes dans leurs Livres de Rhétorique, le premier par cette noble émulation qui le porta à mieux traiter ce bel Art, que ne faisoient les Maîtres les plus habiles de son temps; & l'Orateur Romain, par cette ardeur infatigable qu'il eut d'exceller, non seulement dans la connoissance des régles, mais dans l'usage qu'il en fit pendant si long-temps.* Aussi les beaux exemples d'Éloquence que ce dernier nous a laissez dans ses Harangues, ainsi que Démosthéne dans les siennes, joints à la justesse & à l'exactitude des régles, ont conduit sans doute, & pour ainsi dire, à pas redoublez, cet Art difficile à sa perfection. De sorte qu'il n'y manque plus rien, ni quant à la Théorie, ni quant à la pratique, quoiqu'il lui manque quelques secours, selon notre Auteur, qu'on peut encore y ajoûter. Quels sont-ils? Ce sont *de bons répertoires* des choses, des principes, & des pensées dont l'Orateur peut avoir besoin en toute occasion. Ce qu'Aristote en a fourni dans sa Rhétorique, paroît défectueux à Bacon par trois raisons: La premiere est, qu'Aristote, qui nous paroît long sur cet article,

ticle, n'en dit poutant pas encore assez : Bacon.
La seconde est, qu'en donnant des maximes assez convenables à l'Orateur, il n'a pas donné la maniere de les réfuter, comme cela est nécessaire; & la troisiéme, qu'il n'a pas vû lui-même tout l'usage qu'on en peut faire, puisqu'il ne les a crû propres, qu'à prouver; au lieu que tournées de certaine façon, elles servent aussi à émouvoir.

A l'égard de la premiere raison, on peut dire qu'il n'y a point d'autre *répertoire*, que le bon esprit, fécond par lui-même, en pensées, en imaginations, en mouvemens, pourvû qu'on le cultive, & par la composition & par la lecture; & que, dans l'une & dans l'autre, on fasse beaucoup de réfléxions; Ce qui n'empêche pas qu'un homme n'ait aussi de bons recueils, mais c'est lui-même qui les doit composer, selon ses vûës.

A l'égard de la seconde, Aristote y a pourvû suffisamment, soit en faisant considérer par-tout la Rhétorique, comme l'Art du *Pour* & du *Contre*, soit en donnant la maniere de résoudre les argumens de l'Adversaire; soit enfin en expliquant toute cette matiere dans ses Topiques. Et on peut dire que les échantillons que Bacon donne de ce qu'il souhaite encore dans la Rhétorique sur cet article, ne sont après tout que des exemples de Lieux communs, traitez problématiquement. Ils sont bons, & ils peuvent donner des vûës, mais enfin le soin de traiter souvent le *Pour* & le *Contre* sur différentes

Bacon. matieres avec les autres secours, y supplée parfaitement. Je crois la même chose des maximes dont il avoit fait un recueil étant jeune, pour & contre les témoins, pour les paroles ou pour le sens de la Loi, pour & contre la noblesse, ou autres choses semblables. On peut voir, si l'on veut, ce qu'il en dit, pour se faire une idée de ce qu'on doit recueillir, & de la maniere de le faire.

Enfin, à l'égard des *mouvemens* ou des *passions*, on a pû voir dans tout le cours de cet Ouvrage, que [1]les habiles conviennent qu'Aristote n'a rien ignoré de ce qui contribuë à les exciter. De sorte que le Chancelier Bacon auroit dû reconnoître sans restriction, qu'on a des Traitez parfaits de Rhétorique, comme on a des exemples de grands Orateurs qui en ont admirablement profité, mais que pour atteindre à la gloire qu'ils se sont acquise, il faut avoir comme eux & du génie & de l'application.

Ajoûtons que cet illustre Auteur reconnoît l'utilité de la Rhétorique, & qu'en avoüant la justice des reproches que Platon faisoit aux Orateurs ou aux Maîtres de son siécle : il ne convient pourtant pas que l'Art merite les reproches que ce Philosophe semble lui faire, *d'être semblable à l'art des Cuisiniers, qui gâte*

1 A Thucydide optimè notatum est tale quippiam solitum fuisse objici Cleoni ; quòd cùm semper deteriorem partem tueretur, in hoc multus esset, ut eloquent-

gâte le goût naturel des mets les plus sains, & qui déguise ou rend agréable les plus nuisibles. Il avouë que l'Art Oratoire parle à l'imagination; il avouë qu'on en abuse pour déguiser la verité, ou pour persuader le mal; il avouë enfin, qu'il remuë les passions. Mais il soûtient que l'imagination & les mouvemens sont d'un grand usage pour la Morale; que l'abus qu'on fait d'une chose ne la rend pas mauvaise d'elle-même; qu'il n'est point également aisé à l'Orateur d'orner la mauvaise & la bonne cause. Celle-ci, ainsi que nous l'avons dit après Aristote, est toujours plus facile à défendre; & c'est pour cela, comme le remarque Bacon dans Thucydide (1), c'est pour cela, dis-je, que personne ne crie plus contre l'Eloquence que ceux qui entreprennent de défendre de mauvaises causes, pour rendre inutiles dans leurs Adversaires, des avantages qu'ils n'ont pas eux-mêmes, ou plutôt, que leur propre cause ne leur fournit pas. Bacon.

Le Lecteur s'apperçoit sans doute, que ce sont moins des préceptes que je rapporte de Bacon, que des témoignages de ce qu'il a pensé de trois grands Maîtres, dont j'ai parlé dans mon premier volume, Platon, Aristote & Ciceron. J'aurois pu sans difficulté rapporter ces témoigna-

(1) [illegible] eloquentiam carperet: cùm sciret, de rebus sordidis & indignis non posse quempiam pulchrè loqui; at de rebus honestis facillimè. *Bac. de aug. scient. l. 6. c. 3.* p. [illegible] Edit. Lugd. Batav. *in-douze*, 1645.

moignages, en parlant de ces Maîtres célébres; mais outre que leurs articles étoient déja assez longs, j'ai crû que personne ne trouveroit à redire, que j'aye voulu donner une place distinguée à un Chancelier aussi illustre que Bacon.

TABLEAU

DE L'ELOQUENCE FRANCOISE,

Par le R. P. CHARLES DE S. PAUL, Abbé & Supérieur Général de la Congregation de Notre-Dame de Feuillans.

1632.

Le P. de S. Paul.

LE Livre dont j'entreprens de parler ici, est imprimé à Paris avec Privilége, & néanmoins sans nom d'Imprimeur, ce qui me paroît surprenant. Quelle que puisse être la cause de cette omission, je ne ferai pas un long article de cet Ouvrage. On verra l'idée que j'en pourrois donner, par celle que je donnerai ci après, de deux Traitez de Mr. de la Mothe le Vayer. Ils sont tous postérieurs à celui-ci, mais ils sont venus les premiers à ma connoissance, & la ressemblance des principes ne manqueroit pas de me jetter dans des redites importunes, si je faisois sur celui-ci ce que je me reserve à faire sur les autres.

Sans entrer donc dans un détail plus parti-

particulier, il suffit de dire que cet Ouvrage consiste en dix Lettres, & c'est une forme qui lui est particuliere. La premiere n'est, comme dit l'Auteur, *qu'un Argument des autres*, c'est-à-dire, une explication succinte de ce qui doit faire le sujet & la division de tout l'Ouvrage. Elle contient par conséquent une énumération des qualitez nécessaires à la perfection d'un Discours. Ces qualitez au nombre de huit, sont expliquées avec plus d'étenduë dans les huit Lettres suivantes. L'on commence d'abord par marquer les conditions que doivent avoir les termes dont le Discours est composé. Cela regarde le choix des mots, & fait la matiere de la seconde Lettre. Dans la troisiéme on parle de la Période, & de la maniere de la tourner. Dans la quatriéme il s'agit du style. La cinquiéme traite des parties du Discours. Les pensées ou les choses qui doivent en faire comme l'ame, sont la matiere de la sixiéme. On nous apprend dans la septiéme, la maniere d'amplifier, ou un Discours en général, ou une pensée particuliere, & d'étendre la proposition, qui fait l'objet de l'Orateur, dans la matiere qu'il traite. On nous fournit dans la huitiéme, l'idée des ornemens & des figures du Discours. La neuviéme donne la maniere de l'animer, & c'est l'art d'exciter ou de calmer les passions. Enfin, la dixiéme qui est la derniere, enseigne par quels moyens on peut parvenir à donner à un Ouvrage toute la perfection dont

Le P. de Paul.

Au Lect. p. 3.

Le P. de S. Paul. dont il eſt ſuſceptible. On peut juger que ces moyens ſont, l'eſprit, les préceptes, l'uſage & l'application à compoſer, ou à polir les belles connoiſſances.

Je ne puis me diſpenſer d'obſerver que ce Traité me paroît digne d'un homme ſage & modeſte, qui a de l'eſprit, de la politeſſe, & une idée aſſez juſte de ſon ſujet. A dire vrai, le P. de S. Paul ne le traite pas à fond, la forme qu'il a donnée à ſon Ouvrage ne ſembloit pas le permettre: cependant il en dit plus à mon avis, qu'on ne devroit naturellement attendre d'un Auteur qui n'écrit que des Lettres. Cette conſidération rend ſon exactitude plus eſtimable; puiſque tout ce qu'il dit eſt généralement bon, puiſé dans de bonnes ſources, & capable de faire connoître la nature & le génie de l'Eloquence. Ce m'eſt, je crois, un juſte fondement de dire, que comme la Congrégation des Feuillans a produit d'excellens Prédicateurs; elle a auſſi produit un Maître d'Eloquence; un Guide à ceux qui ſe ſont engagez dans cette glorieuſe carriere. Le caractére d'honnête homme regne dans tout le Livre, le ſtyle eſt plein de douceur, & c'eſt un effet de la modeſtie du P. de Saint Paul. Quoique cet Auteur n'ait écrit que ſix ans avant Monſieur de la Mothe le Vayer, néanmoins quelques mots dont il ſe ſert, le font paroître conſidérablement plus vieil. Il ne faut pas s'en étonner. Il étoit Abbé de ſon Ordre, lorſqu'il écrivoit; il n'étoit

D. Jerôme, D. Turquois.

n'étoit donc plus si jeune, & on n'attend pas si tard pour se faire une maniere d'écrire. Le P. de Paul.

On ne sera pas fâché de voir de quelle maniere il avouë lui-même, que ce qu'il dit n'est pas de lui. " J'estime, dit-il, que „ ce sont là les qualitez principales de „ rendre un style excellent. Je ne pré- „ tends pas que vous me donniez la gloi- „ re de les avoir inventé, bien que je „ les aye déduites, selon mon génie; car „ je les ai puisé dans les écrits de Cice- „ ron, de Longinus, & d'Hermogenés, „ qui sont comme trois brillantes lumie- „ res que le Ciel nous a donné, pour „ apprendre à la splendeur de leurs en- „ seignemens, ce qu'il y a de plus ex- „ cellent dans l'Eloquence ". Ces qualitez dont il parle, sont l'élevation, la richesse, la douceur, l'éclat des pensées, la force ou la vigueur, le tour, ou la circonduction, toutes choses en effet que les anciens Maîtres ont détaillées d'une maniere merveilleuse. P. 112.

Peut-être s'éloigne-t-il un peu des principes d'Aristote, lorsqu'il dit, que *la plus puissante raison*, (il veut dire la maniere de raisonner,) *est celle qui se fait par Syllogismes*; Car Aristote & le Poëte Satyrique (1) semblent la mettre dans *l'Enthymême*; Peut être s'éloigne-t-il des mêmes principes, lorsqu'il dit que *la Narration doit être longue dans la loüange*, & *dans* P. 139. P. 129.

1 Sermone rotato torqueat enthymema. *Juven. Sat.* VI. 449.

Le P. de S. Paul.

dans le blâme, aussi bien que dans l'accusation & dans la défense; Car dans ces deux premieres sortes de Discours, ou il n'y a point de narration, ou la narration y est courte & entrecoupée par l'amplification des faits, qu'il faut, à cause de cela, séparer les uns des autres. Peut-être enfin notre Auteur ne fait-il pas assez d'estime du style simple ni du médiocre, lorsqu'il dit qu'*un esprit élevé* qui ne s'amuse point aux petites choses, *ne veut pas qu'on l'entretienne de ces styles*, qui sont pourtant très-estimables en leurs places. Mais outre qu'on peut dire qu'il corrige quelquefois ailleurs, ce qu'il a ainsi avancé de moins exact, il est certain que tout est bien reparé, lorsqu'il nous renvoye aux premiers Maîtres, pour en prendre & la doctrine & les manieres. Et quand même il ne corrigeroit pas ainsi ce qu'on pourroit reprendre dans son Ouvrage, qui peut n'être pas touché de la maniere dont cet Auteur finit la Préface, qu'il a mise à la tête de ses Lettres? " Telles qu'elles sont, dit-il, je „ vous les offre, & je vous prie de les „ recevoir avec autant de bienveillance, „ que j'ai de passion, qu'elles vous plaisent. Arrêtez-vous d'autant moins à „ controller les manquemens qui s'y trouveront, que je ne prétends nullement „ que mes écrits soient relevez en leur „ perfection au dessus du reste des choses d'ici bas, où il se rencontre mille „ défauts. J'espere cette faveur de votre „ courtoisie, qui obligera ma plume de

„ vous

„ vous rendre à l'avenir de plus grands „ services. Le P. de Paul.

Il faut l'avouer, des manieres aussi humbles que celles-là, sont propres à faire excuser bien des choses dans un Ouvrage.

Il ne me reste plus qu'à remarquer que pour trouver la conformité que j'ai dite entre les Ouvrages de Mr. de la Mothe Le Vayer & celui du Pere de Saint Paul, il n'y a premierement qu'à comparer les quatre premieres Lettres de celui-ci avec le premier Ouvrage de celui-là : on verra que le tout roule sur *les Mots*, sur *les Periodes*, & sur *les Pensées*. Qu'on se donne ensuite la peine de comparer les autres Lettres du dernier avec le second Ouvrage du premier, & on verra qu'on y traite les autres parties de l'Eloquence ou de la Rhêtorique; De telle sorte néanmoins que l'un n'a pas copié l'autre; quoiqu'ils suivent tous deux les mêmes principes & les mêmes maximes. Car chacun d'eux a son style, son ordre, sa maniere. Le style de Mr. de la Mothe le Vayer paroît plus nerveux & plus fort, quoiqu'il soit également sans enflure & sans orgueil. Une chose entr'autres les distingue d'une maniere très-sensible. Quelle est-elle? Le Pere de Saint Paul à la verité indique très-ingénûment les sources où il puise, mais c'est en quelque façon une fois pour toutes, de sorte qu'il ne cite que rarement. Mr. de la Mothe le Vayer au contraire aime fort à citer, & enrichit son Ouvrage non seu-

lement

Le P. de S. Paul. lement des opinions & des pensées, mais encore des paroles des Auteurs qu'il prend pour garants de ses sentimens. Aussi plaide-t-il la cause des citations contre ceux qui ne pouvoient les souffrir: Au lieu que le Pere de Saint Paul convenant d'ailleurs qu'il est permis de prendre les pensées des autres & de dire même qu'elles sont d'eux, blâme ceux qui alléguent les propres termes, sur-tout s'ils sont d'une autre Langue. " J'ai à „ vous remarquer premierement, dit-il, „ en ce point qu'il ne me semble pas „ moins impertinent d'apporter l'autorité „ de ceux qui ne sont point en considération, qu'il est utile d'appuyer ses Discours du témoignage des autres, qui „ sont honorez comme de brillantes lumieres de doctrine. Et puis, je vous „ dirai qu'il me semble fort désagréable „ de remplir un Discours de citations, „ alléguant les termes des Auteurs dont „ on les tire, & sur-tout, d'apporter des „ textes où il n'y a rien d'extraordinaire, de sententieux, ou qui soit de „ poids. Aussi cela ne se fait-il que par „ des Ecoliers dont le génie n'est pas „ encore assez fort pour composer un „ Discours d'un style continu... Il est „ bien permis de se rendre propre les „ pensées des autres, & de dire même „ qu'elles sont d'eux, rapportant fidélement le sens de leurs paroles sans y „ rien altérer: mais d'alléguer leurs propres termes, s'ils sont d'une autre „ Langue, que celle en laquelle nous

Considerations sur l'Eloquen. Franç. p. 138. 139. &c.

Tableau de l'Eloq. p. 189.

„ écri-

„ écrivons, c'eſt ce qu'on ne peut ap-
„ prouver, ſi ce n'eſt dans un Traité
„ où l'on ait plus d'égard à la doctrine
„ qu'à l'Eloquence, & où l'on a ſeule-
„ ment deſſein d'inſtruire le Lecteur par
„ la ſolidité des penſées, ſans ſe ſoucier
„ de la beauté du Langage. Liſez, je
„ vous prie, Ciceron, Démoſthéne, &
„ les autres Orateurs; vous ne trouverez
„ jamais qu'ils ayent rempli leurs Dis-
„ cours de citations. Il leur eſt arrivé
„ de citer quelques vers en leur Lan-
„ gue, mais cela eſt ſi rare qu'il n'eſt
„ pas loiſible d'en tirer la permiſſion gé-
„ nérale, d'apporter ordinairement les
„ mêmes termes des Auteurs; & parti-
„ culierement, lorsque leurs écrits ſont
„ en une autre Langue que notre Dis-
„ cours.

Telle eſt l'opinion du Pere de Saint Paul touchant les citations. J'y trouve par bonheur deux raiſons pour m'autoriſer à le citer ici lui-même en propres termes; autrement, il ne l'auroit peut-être pas ſouffert encore ſans quelque peine. Il écrit en François, & je ne fais pas une piéce d'Eloquence. J'ajoûte que pour juſtifier le jugement avantageux que j'ai cru devoir faire de ſon Ouvrage, il n'étoit pas hors de propos d'en rapporter un échantillon; & quelque grande que ſoit ſa modeſtie, il me paſſeroit, je crois, cette raiſon, qui montre que la citation étoit ici comme une preuve néceſſaire à la cauſe. Au reſte nous voyons

qu'Ho-

Le P. de S. Paul. qu'Horace (1) trouvoit le mélange du Grec & du Latin dans un même Ouvrage, aussi désagréable que le Jargon des Peuples limitrophes de deux différentes Langues, & qui les mêlent toutes deux. Pour ce qui est de Ciceron, outre que Ubi supra p. 147. Mr. De la Mothe le Vayer reconnoît que dans toutes ses Oraisons, nous ne voyons que deux mots Grecs, l'un dans la seconde Verrine & l'autre dans la cinquiéme, cet Orateur lui-même déclare (2) en termes formels dans un de ses Livres de Philosophie, qu'il n'aime à mêler ni du Grec dans le Latin ni du Latin dans le Grec. Il le fait pourtant & dans ses Livres de Philosophie & dans ses Lettres: mais on voit bien que cela ne conclut pas qu'on puisse le faire dans un Plaidoyé ni dans un Sermon, de quoi néanmoins il semble qu'il est ici uniquement question. Après tout, les raisons alléguées de part & d'autre, si on les examine comme il faut, établissent, que les citations dans une piéce d'Eloquence doivent être fort rares; mais qu'il seroit difficile de les bannir absolument. C'est sur quoi je dirai encore un mot en parlant de Mr. De la Mothe le Vayer. Il faut observer en finissant cet article, qu'il est surprenant qu'après l'Ouvrage dont je viens de parler, imprimé en 1632, & après celui de Mr. De la Mothe le Vayer imprimé en 1638, on ait dit hautement à

1 Canusini more bilinguis. Sat. l. 1. Sat. 10. 30.
2 Scis enim me gracè loqui in latino sermone non plus

à Mr. Barry en faisant son éloge, lorsqu'il imprima sa Rhétorique en 1665, qu'il étoit le premier qui eût donné une Rhétorique en François : A moins qu'on ne veuille dire ce qui est vrai, que le Livre de Mr. De la Mothe le Vayer n'est pas une Rhétorique complette, & que celui du P. de S. Paul traite toutes choses d'une maniere assez succincte. Ce qui n'empêche pas, ce me semble, qu'on ne dût au moins les citer, aussi-bien que le Traité d'Eloquence qu'avoit publié Mr. Du Vair. Le P. de S. Paul.

R. P. RODERICI DE ARRIAGA

Hispani Lucrensis, è Societate JESU, Philosophiæ ac Theologiæ Doctoris, & in Pragensi Universitate Professoris, de Oratore Libri quatuor. 1637.

C'est-à-dire,

Quatre Livres de l'Orateur. Par Arriaga Jesuite Espagnol.

CEtte Rhétorique, quoique d'un juste Volume, ne nous doit pas arrêter long-temps, non qu'elle soit à mépriser; mais parce que ce sont les principes mêmes de Ciceron copiez mot pour mot, & Arriaga.

plus solere, quam in græco latinè. *Tusc. Quæst* l. 1. n. 15.

Arriaga. & mis seulement dans un Ordre plus Scholastique. On doit savoir gré à l'Auteur, & de son bon goût dans le choix qu'il a fait d'un si excellent Maître, & de la peine qu'il s'est donné pour en applanir les difficultez. Il ne faut pas moins louer sa doctrine & son exactitude. Ces deux qualitez paroissent dans le soin qu'il a pris de marquer par tout fidellement les endroits de l'Orateur Romain, où il a puisé ses paroles aussi-bien que ses pensées. On peut comparer ce que je dis ici d'Arriaga, avec ce que je dis ailleurs du P. Soare. On concevra facilement que ces deux Auteurs vont de pair pour ce qui regarde la Rhétorique. Si quelque chose distingue leurs Ouvrages sur cet article, c'est que le plus jeune a poussé plus loin son travail. Peut-être même l'a-t-il poussé un peu trop loin, premierement, parce qu'il rapporte souvent sur un même précepte, ce que Ciceron en a dit en plusieurs endroits; secondement parce qu'il s'étend beaucoup sur les Topiques. Il leur donne quinze grands Chapitres, qui font le tiers de tout l'Ouvrage, & il pouvoit se contenter de leur donner le dernier des quinze. Ajoûtons qu'il ne s'étend guéres moins sur les figures dans son troisiéme Livre. Aussi se voit-il abandonné de son principal guide qu'il s'étoit proposé de suivre, je veux dire de Ciceron, qui n'a jamais cru devoir s'étendre sur cette matiere. Il suit donc l'Auteur de la Rhétorique à Herennius, mais il est plus diffus que lui; peut-

Ci-devant, p. 112.

's *syllogismes*. Mais sur cet arti-
ır rendre justice à cet Auteur, il
ouer qu'il est très-court. Un dé-
ıs considérable, c'est qu'il con-
expression des mœurs avec je ne
l genre d'amplification, ou pour
lire, il ne paroît pas assez enten-
que c'est. Il ne faut pas en être
il ne paroît pas avoir assez étu-
Rhétorique d'Aristote, quoiqu'il le
elquefois.

son quatriéme & dernier Livre il
vec autant d'étenduë que Ciceron,
regarde le nombre & l'harmonie
cours ; il y joint ce qui regarde
sité des styles, la bienséance, la
ciation, la Memoire, l'Exercice
age, & enfin l'imitation, & il pa-
rien omettre de tout ce que Ci-
dit sur ces différentes Parties.

Bayle qui a donné dans son Dic-
e un article à Arriaga, remarque
aquit à Lucrone en Espagne, le
Janvier 1592. qu'il enseigna la Phi-
e avec un grand applaudissement

Arriaga. de l'Université l'espace de douze années. On trouve qu'il réüssissoit beaucoup mieux à détruire ce qu'il nioit, qu'à bien établir ce qu'il affirmoit, & l'on prétend que par là il est devenu le fauteur du Pyrrhonisme, quoiqu'il ait donné à connoître qu'il n'étoit pas Pyrrhonien. Car s'il employe toutes ses forces à refuter un grand nombre de sentimens, il les employe aussi à soûtenir les opinions qu'il embrasse, & on s'apperçoit aisément qu'il y procede de bonne foi. Il a quitté sur plusieurs matieres de Physique les opinions les plus générales de l'École; & c'est par cette considération, qu'en un endroit de ses Ouvrages, il a pris à tâche de justifier les Novateurs en matiere de Philosophie. C'est dommage, dit-on, qu'un esprit si net & si pénétrant n'ait pas eu plus d'ouverture sur les veritables principes, parce qu'il eût pû les pousser bien loin. Il publia plusieurs Livres où il étala beaucoup de subtilité d'esprit, entr'autres un Cours de Philosophie en un Volume *in folio* & un Cours de Théologie en huit Volumes de la même taille. Il travailloit au neuviéme, lorsqu'il mourut agé de 95 ans. Don Nicolas Antonio lui donne le Traité de Rhétorique dont est question dans cet article, & qui fut imprimé à Cologne l'an 1637., Alegambe le lui donne aussi; mais parce que le Pere Sotuel, qui est venu après Alegambe, n'en parle pas, Mr. Bayle conclut qu'il y a lieu de croire que Don Nicolas Antonio s'est trompé. A cette raison

nouveauté comme Ramus y a
le sien. Cependant nous ne trou-
ns cet Ouvrage que les principes
:s. Croirons-nous sur cela & sur
:nt négatif qu'en apporte Mr.
ju'il n'est point d'Arriaga? il n'y
examiner si ces deux considera-
›ivent l'emporter sur trois autres:
t, que le titre même du Livre,
Édition dont parle Don Nicolas
›, l'attribuë à cet Auteur. La
est, que dans un petit Avant-
qui est à la tête, le Libraire as-
voir reçû de lui. La troisiéme
n, que la permission que le Pro-
le la Societé, dans le Royaume de
, donne à ce Libraire de l'impri-
›orte comme le titre, que c'est
ge d'Arriaga; A quoi on peut a-
jue le Livre étant bon de lui-mê-
n'y a point d'apparence que le
: ait voulu le faire valoir davan-
l'attribuant faussement à un Au-
cette reputation.

Campanella.

THOMAS CAMPANELLA,

Italien, * *Religieux de l'Ordre de S. Dominique, mort en* 1639.

* *De Stilo, dit Moreri, petit Village de la Calabre.*

Moreri Dict. art. de Campan.

Morhof. T. 2. l. 6. p. 245. n. 12.

ON peut voir dans le Dictionnaire de Moreri, les particularitez de la vie de Campanella. Mr. Morhof, qui le met au nombre des Auteurs qui ont écrit de la Rhétorique, dit qu'il aimoit les nouveautez dans les Arts & dans les Sciences. Cela paroît par son Livre *de la Philosophie raisonnable*, divisé en cinq parties, dans lesquelles il traite de la Grammaire, de la Dialectique, de la Rhétorique, de la Poëtique, & de l'Art d'écrire l'Histoire, toutes choses, si on l'en croit, qu'il explique par leurs propres principes. Mais si, sans s'arrêter à ce qu'il en dit, on veut en juger par la lecture, on trouve qu'il rappelle tout, autant qu'il le peut, à des idées Métaphysiques, qu'il emprunte les termes de cette Science, & que son style est tout-à-fait semblable à celui de la Somme de S. Thomas. Cela n'a point empêché l'un des Approbateurs de son Livre, de dire, qu'*il étoit d'avis que l'impression s'en fît au plutôt, afin*, dit-il, *que le son d'une si douce sonnette vienne incessamment aux oreilles des gens de Lettres*, parlant ainsi; à cause que le

1 Ars dicendi, *dit Ciceron; & non pas*, loquendi.

le nom de l'Auteur (Campanella,) signifie une petite cloche. Que nous apprend-il donc de curieux ? Il décide que mal-à-propos Aristote a prétendu que la Rhétorique étoit *une extension de la Logique*, & que Ciceron aussi mal à propos l'a définie *l'Art de parler* (1). Aristote se fonde sur ce que la Rhétorique raisonne comme la Dialectique, c'est-à-dire, sur des matieres & par des raisons qui sont à la portée de tout le monde : & Campanella prétend que cela lui est commun avec toutes les Sciences, à qui la Logique sert d'organe & d'instrument. Il ne prend pas la pensée d'Aristote ; il ne prend pas non plus celle de Ciceron. Il prétend que la définition que cet Orateur donne de la Rhétorique, convient aussi à la Grammaire, & encore mieux à la Poësie, à la Physique, à la Théologie, & qu'elle leur convient, non à cause qu'on y fait usage de la Rhétorique, mais parce qu'on y fait usage de la Logique. Cela s'appelle ne pas entendre les termes Latins les plus simples. La définition de Ciceron ne signifie point que la Rhétorique est *l'Art de parler* seulement ; cette définition signifie qu'elle est *l'Art de bien dire* (2), ce qui en Latin ne convient qu'à l'Orateur. Campanella.

Comme le systême de cet Auteur l'oblige à donner une meilleure définition, il croit y réüssir, en disant que la Rhétorique est *l'Art instrumental de conseiller*

le

2 Ars bene dicendi.

Campanella. *le bien, & de dissuader le mal.* De telle sorte, que selon lui, un Orateur qui conseille le mal, cesse dès-lors d'être Orateur ; & il ne considére pas qu'il y a quelquefois dans le Discours de cet Orateur, infiniment plus de génie, en un mot plus d'éloquence que dans un Discours qui nous porte au bien.

Mais si la définition ordinaire de la Rhétorique déplaît à Campanella, la division qui ne met que trois genres de causes, ne lui déplait pas moins. Il trouve mauvais qu'on y omette les Discours qui se font, ou pour consoler, ou pour invectiver. Cependant quand il seroit vrai qu'on les y auroit omis, il n'auroit pas droit sur cela de blâmer les anciens Maîtres ; parce que la Rhétorique est un Art, où il n'est pas nécessaire de tout dire. Aussi Aristote, qui en a très-bien connu la nature, a laissé beaucoup de choses qu'il a cru devoir abandonner au génie. Il faut néanmoins ajoûter que *l'Invective* qu'il croit qu'on a omise, est comprise dans *l'Accusation* ; & qu'*un Discours fait pour consoler*, est compris dans *le genre délibératif.*

Je n'ai garde de rapporter, ni de réfuter toutes les pensées extraordinaires de cet Auteur. Mais je ne puis me dispenser de remarquer qu'après avoir dit que la

1 Ille per extentum funem mihi posse videtur Ire Poëta, meum qui pectus inaniter angit, Irritat, mulcet, falsis terroribus implet, Ut Magus, & modò me

la Rhétorique n'est pas une extension de la Logique, comme le veut Aristote, il prétend que c'est *une extension de la Magie.* Il se fonde sur le merveilleux de l'Eloquence, *laquelle*, dit-il, *sans aucun pacte avec le Diable, sans aucune drogue à manger, & sans breuvage ni potion, tourne les cœurs & les esprits comme il lui plaît.* Et il ne faut pas s'imaginer que sa proposition ne soit qu'une figure, ou une expression oratoire. C'est par figure qu'Horace regarde les Poëtes dramatiques comme des espéces de Magiciens (1), parce qu'ils ont le secret de nous intéresser à des choses où nous n'avons nul interêt, & qu'ils nous transportent, en quelque sorte, dans des lieux & dans des temps fort éloignez de ceux où nous nous trouvons. Mais la proposition de Camppanella paroît dogmatique ou doctrinale. Ce qu'il dit de la Rhétorique, il le dit encore de la Poësie; & s'il ne l'appuye que sur des effets de la Poësie, qui sont connus de tout le monde, c'est qu'il ne peut pas en dire davantage; c'est par la même raison qu'il adoucit un peu sa proposition (2). Et ce qui peut persuader qu'il a été capable de la pensée que je lui attribuë, c'est que, selon Moreri, un homme de son pays, qui a fait son éloge, avouë qu'*il avoit*

Campanella.

me Thebis, modò ponit Athenis. *Horat. Lib.* II. *Ep. ad Aug.* l. 210, *&c.*

2 Rhetoricam esse quodammodo Magiæ portiunculam.

Campanella.

avoit beaucoup d'esprit & peu de jugement, & qu'il avoit besoin de retenuë & de solidité.

Au reste, je ne prétends pas dire qu'il n'y ait rien de bon dans cet Auteur. Je dis seulement qu'en ce qu'il a de bon, il ne dit rien de nouveau, qu'il débite bien des choses extraordinaires qui ne valent rien, & que ce qu'il a de bon, comme ce qu'il a de mauvais, est exprimé d'une maniere si désagréable, qu'on ne peut pas résister au dégout que cause une lecture si ennuyeuse. Qu'on en juge par le titre de deux ou trois chapitres de son Ouvrage: c'est pour cela que je les rapporte (1).

DEGLI AUTORI

DEL BEN PARLARE, &c.

C'est-à-dire, *Des Auteurs qui ont traité de l'Art de Parler, huit Vol. in* 4. *à Venise* 1643.

LEs huit Volumes dont je me propose de parler dans cet article, n'éxigent point du Lecteur une longue attention, parce que ce n'est point un Ouvrage que quelqu'un ait composé sur les Auteurs qui ont traité de l'Eloquence, mais

1 De Oratore ex primalitate primâ.
De Oratore ex primalitate secundâ, &c.

mais précisément un Recueil d'un grand nombre de ces Auteurs, ou de partie de leurs Ouvrages, sans que le Compilateur qui en a fait un corps, y ait ajoûté un seul mot du sien. Qu'aurois-je donc à dire de ce Recueil, puisque je parle en leur lieu, à peu de chose près, de toutes les parties qui le composent? Il suffit de donner ici un petit détail de ces parties, parce que je ne puis passer sous silence tant de Livres compris sous un même titre, qui a rapport à la matiere que je traite.

Observons donc, que quelques-uns des Auteurs qu'on y a fait entrer, ou en tout, ou en partie, servent aux autres d'Avant-propos. Tel est d'abord un petit endroit d'Hesiode, touchant les deux chemins qu'on peut prendre dans la vie, l'un de la vertu, l'autre du vice; Tel est le Rhéteur ridicule de Lucien; Tel est un morceau de la Préface que Ciceron a mise à la tête de ses trois Livres de l'Orateur; Tel est l'endroit de Xenophon, où l'on voit la vertu & la volupté qui tâchent d'attirer Hercule, chacune dans son parti; Tel est enfin l'Hercule Gaulois, lequel, avec des chaînes d'or, qui aboutissent à sa langue, tient enchaînez par les oreilles, des peuples qui le suivent volontairement. Tout cela tend, comme l'on voit, à donner une haute idée & de l'excellence & de la difficulté de l'Eloquence.

Après cet Avant-propos, viennent les Auteurs *du bien dire*, divisez en plusieurs

 parties,

parties, lesquelles ſont auſſi diviſées en pluſieurs Tomes.

La premiere partie en ſix tomes, qui ſont en trois volumes, ne contient guéres que des obſervations ou des regles de Grammaire pour la Langue Italienne. Auſſi le premier Tome a-t-il pour titre *Della Favella Nobile d'Italia*, *&c.* & ce ſont deux Livres du Dante, ou ſes Réflexions ſur la Proſe, ſur les vers, & ſur les divers idiomes, ou dialectes de ſa Langue, avec encore pluſieurs Ouvrages qui ont rapport à la même matiere.

Le ſecond Tome, qui a pour titre particulier *Della Grammatica*, contient divers Grammairiens, comme *Francesco Fortunio*, *Petro Bembo*, *Alberto Acariſio*, *Giulio Camillo Delminio*, *Francesco Alumno*, *Jacomo Gabriele*, & *Rinaldo Corſo*, lesquels ſont tous compris avec le Dante dans le premier des huit volumes dont eſt question.

Le troiſiéme, le quatriéme, le cinquiéme & le ſixiéme Tomes, ne contiennent encore que des Traitez de Grammaire. Ce ſont les obſervations de *Lodovico Dolce*, les Diſcours de *Ruscelli*; la Grammaire de *Pergamini*, des Ouvrages de *Bembe*, une Lettre de *Triſſino*, un Diſcours de *Mazzoni*, les *Auvertimenti del Salviati*, enfin l'origine, les raiſons, les différences de la Langue Italienne. Ces quatre Tomes font le ſecond volume du Recueil, & une partie du troiſiéme.

Le reſte de ce troiſiéme volume eſt occupé par la ſeconde partie du Recueil, laquel-

laquelle traite encore des choses de Grammaire, puisqu'il s'y agit du *Barbarisme*, & du *Solecisme*; mais aussi y traite-t-on pareillement des figures, des tropes, & autres choses qui ont rapport à la Rhétorique. C'est sur quoi on y trouve divers Traitez de Subaziano, presque tous les petits Rhéteurs Grecs, avec quelques Extraits de Quintilien, de Ciceron, du Pere Caussin, de la Poëtique d'Aristote, pour des choses qui regardent l'élocution.

La troisiéme partie du Recueil commence au quatriéme volume, & a pour titre *Degli stili, & Eloquenza*, c'est-à-dire, *Des styles & de l'Eloquence*. Cette partie est composée du Grec de Démétrius, avec une traduction Latine de Victorius; d'un Traité Latin de Juste-Lipse, sur la maniere d'écrire des Lettres, lequel est de l'an 1587, du Démétrius en Latin, avec la Paraphrase, le Commentaire, & les Discours Italiens, ou les Réflexions, en trois tomes, de Panigarola. Un Avertissement qui est à la tête de cet Ouvrage, nous apprend qu'il fut imprimé en 1609. l'Epître Dédicatoire est de 1608. & la Préface dit que l'Auteur mourut avant que de l'avoir achevé, comme je l'ai dit ci-devant. Ces divers Ouvrages de Panigarola s'étendent fort avant, jusques dans le cinquiéme volume. Dans lequel on trouve ensuite une Traduction Latine de Longin, un Discours Italien de Jules Camille, sur les Idées d'Hermogene; ces Idées en Latin avec le

Commentaire de Gaspar Laurent; enfin la Méthode d'Hermogene en Latin.

Il reste encore le sixiéme, le septiéme & le huitiéme Volume. Dans le sixiéme est la premiere Partie d'Hermogéne, c'est-à-dire, ce qu'il a fait sur les Questions & sur l'Invention Oratoire aussi avec les Comméntaires de Gaspar Laurent. Il y a ensuite *Isidori Hispalensis Rhetorica*, qui est peu de chose; la Rhétorique de Martianus Capella, laquelle ne vaut pas mieux, Cassiodore, & autres Rhéteurs Latins; les Principes de Rhétorique attribuez à S. Augustin; tous les Livres qui sont dans Ciceron sur cette matiere. Le septiéme Volume embrasse la Rhétorique d'Aristote en Italien par Annibal Caro; les préceptes de Denys d'Halicarnasse sur le Panégyrique & ses espéces, de la Traduction Latine d'Antoine Antimaque; la Rhétorique de François Patrice Auteur Italien; Aphthone, Theon, & quelque chose de Quintilien sur les Progymnasmes; les Eloges des Auteurs Grecs par Denys d'Halicarnasse, ses jugemens sur Isocrate, mis en Latin par Wolfius, ses jugemens encore sur le style de Platon, & sur Thucydide, de la traduction de Stanislas Ilovius Polonois avec quelques jugemens de Ciceron & de Quintilien, lesquels reviennent à ceux de Denys d'Halicarnasse. Le huitiéme & dernier Volume contient d'abord plusieurs questions de Panigarola touchant la Langue Italienne, lesquelles doivent être éclaircies à un Prédicateur, lorsqu'on veut lui expliquer

Le Compilateur ne dit point que cet Ouvrage soit de Wolfius.

quer les régles de Démétrius : Ensuite plusieurs questions du même Auteur, touchant Démétrius & son Ouvrage ; en troisiéme lieu d'autres questions du même, touchant l'Eloquence des Prédicateurs. Tout cela est suivi de divers Ouvrages de Béde ; du quatriéme Livre de S. Augustin *touchant la doctrine Chrétienne* ; des trois Livres Latins de Villavicentius sur la maniere de prêcher, enfin d'un Livre de Panigarola sur la même matiere, que l'Auteur adresse à ses Disciples dans son Ordre, par une Lettre dattée du premier Septembre 1581.

Je n'ai rien à dire davantage sur ce Recueil, parce qu'il y a bien des Auteurs qui n'entrent point dans mon dessein ; que parmi ceux qui y entrent il y en a beaucoup qui ne meritent pas qu'on s'y arrête ; & que j'ai parlé des autres en leurs lieux. J'observerai seulement trois choses ; La premiere, qu'il est surprenant que l'Auteur de cette Compilation n'y ait point mis l'Ouvrage entier de Quintilien & celui de Cavalcanti Auteur Florentin, imprimé dès 1559. comme il y a mis Ciceron & Panigarola. La seconde, que l'ordre qu'il a donné aux Auteurs qu'il y a ramassez, a quelque chose de bizarre, comme on peut aisément le remarquer. La troisiéme, que la version de Démétrius que dans mon premier Volume j'ai attribuée à Raphaël Cyllenius, est celle de Victorius. C'est Cyllenius même qui a donné lieu à mon erreur, parce que citant Victorius, le

loüant

loüant fort, & faiſant profeſſion de ſuivre ſes ſentimens, il ne dit point que c'eſt auſſi ſa verſion, qu'il a ſuivie dans ſes tables de Rhétorique.

LA RHETORIQUE DE FARNABE,

Laquelle a pour titre en Latin, Index Rhetoricus Oratorius, & Scholis & inſtitutioni tenerioris ætatis accommodatus. Cui adjiciuntur Formulæ oratoriæ, & Index Poëticus. Operâ & ſtudio Thomæ Farnabii. Editio noviſſima. 1648.

Farnabe. CE titre Latin dit à la lettre, que l'Ouvrage dont eſt queſtion, n'eſt qu'une table qui indique les régles dans les Auteurs qui les ont données, & les exemples dans ceux qui les ont pratiquées; qu'il contient auſſi certaines formules Oratoires, c'eſt-à-dire certains tours familiers aux Orateurs, pour entrer en matiere, pour demander l'attention, pour prier, pour menacer, & autres choſes ſemblables; enfin qu'on y trouve auſſi une table des choſes les plus remarquables dans les Poëmes, & une liſte des Poëtes Latins; car l'Auteur apparemment a

1 Et ſi omnia à veteribus inventa eſſent, hoc tamen

a compris cette liste dans son *Index Poëticus*. Farnabe.

On conçoit, par cette idée, que cette Rhétorique, quant au fond, n'a rien de particulier. Ce sont des matieres que Farnabe a trouvées ailleurs, mais qu'il traite, & qu'il range à sa maniere. C'est le sens d'une sentence de Sénéque (1), que cet Auteur a ajoûtée à son titre. On conçoit en même temps que les régles sont expliquées dans cet Ouvrage d'une maniere fort succinte. A peine occupent-elles soixante-dix pages. L'accessoire remplit le reste.

Ce que le titre nous fait entendre, l'Auteur le dit dans son Avis au Lecteur. Il y fait le dénombrement des Maîtres qu'il a consultez; & ce sont à peu près tous ceux dont je parle, non pour en rapporter les paroles, comme on peut le juger par la petitesse de son Livre, mais pour en prendre l'esprit. Il ne les suit pas même en tout, & il a voulu être plus concis encore sur le genre judiciaire, sur l'Invention & l'Ordre, que sur l'Elocution; parce que, dit-il, la maniere de plaider n'est plus la même, qu'on n'exerce guéres les enfans que sur le genre Déliberatif; que l'Ordre & l'Invention demandent de l'experience & un âge plus avancé. Il est aisé de conclure que je n'ai rien à extraire de cet Ouvrage; je remarquerai seulement qu'il explique l'usa-

men semper novum erit, usus & inventorum ab aliis scientia & dispositio. *Senec.* 64. *Epist.*

Farnabe. l'usage des figures, & qu'il fait un vers pour cela sur chaque figure, afin que son précepte soit facile à retenir.

L. 6. c. 2. p. 253. 254. n. 25. 26. 27. A l'égard de l'estime que nous en devons faire, Mr. Morhof en fait très-peu de cas, & le range avec la Cerda, Mayfart, & Starckius dont il méprise extrémement les Ouvrages, qui sont *les Champs de l'Eloquence*, *l'Art de faire le Miel Oratoire*, ou si l'on veut, la *Ruche de l'Orateur*, *les Formules des Transitions de Rhétorique*. On ne peut tirer aucun secours de ces Ouvrages, à ce qu'il dit, & les enfans sont bien à plaindre, qui sont forcez de les étudier. Il ajoûte que c'est le jugement qu'il faut porter de Farnabe. Non content de cela, il le compare à un asne qui bronche & tombe à la porte sous un assez petit fardeau; il lui préfére deux autres Auteurs qui ont aussi ramassé des formules. Enfin pour achever de dire ce qu'il en pense, *Telle est encore*, dit-il, *graces à Dieu*, *la nouvelle Rhétorique du Pere Pajot*, *miserable abregé*, *qui promet beaucoup & ne donne rien que de trivial.*

Qu'on ne s'imagine pas que ce Critique en veuille à la Societé, il lui rend d'ailleurs la justice que tout le monde doit lui rendre, & avouë que plusieurs Jesui-

1 Doleo meo tempore, cùm litteris humanioribus studerem, defuisse nobis illud subsidium ad rem Litterariam maximum, quod suppeditarunt à paucis annis Farnabius & alii; Poëtis omnibus commentariis marginalibus ità clarè explicatis, ut mediocris Grammaticus possit etiam difficillimos inoffenso

Jesuites se sont signalez & ont rendu de grands services au Public par leurs Ouvrages sur l'Art Oratoire. Mais ce n'est ni le P. Pomey, dont il compare l'Ouvrage à celui de Raymond-Lulle ; ni le P. Radau, ni le P. Frey, ni le P. Lauxmin ; C'est le P. Cresol, le P. Vavasseur, le P. Caussin, le P. du Cygne, le P. Rapin, le P. Bouhours, &c. Farnabe.

Si le jugement de Mr. Morhof est capable d'affliger les manes, pour ainsi dire, de Farnabe, on peut, non pas le détruire, mais l'adoucir par celui de Mr. Bayle, qui dit à l'avantage de cet Auteur une chose qu'on ne peut nier, savoir, qu'il a été un docte Humaniste, que ses notes sur la plûpart des anciens Poëtes Latins ont rendu beaucoup de service à la jeunesse; qu'elles sont courtes, & remplies d'érudition; qu'elles tendent principalement à faire entendre le texte; qu'un Dominicain François lui a donné des Eloges sur ces Commentaires, les regardant comme le fruit d'une longue étude & de la Grammaire & de la Rhétorique. Les termes du Dominicain sont précis (1). Mr. Baillet parle aussi de Farnabe avec éloge parmi les Critiques : Et le Pere Vavasseur qui dit que cet Auteur parle *T. 2. P. 2. p. 289.*

so pede locos decurrere. Hæc non possunt expectari aut parari adjumenta, ad Auctorum peritiam, ab iis qui per tres aut quatuor annos Litteras humaniores docent, & ad Theologiam conscendunt vel Philosophiæ cathedram, &c. *Vincent. Baron. Ubi suprà.*

Farnabe. parle quelquefois mal Latin, le trouve d'ailleurs diligent & ſavant.

J'ajoûterai que la Rhétorique de Farnabe, à ſes formules près, n'eſt pas ſi mauvaiſe qu'on le pourroit croire ſur ce qu'en dit Mr. Morhof. Les principes en ſont pris dans les bonnes ſources, & peuvent ſervir pour donner d'abord, en peu de temps, une legere idée de l'Art, après quoi je conviens qu'ils ſont trop courts & trop ſecs pour s'y borner. Car quand un jeune homme a tant fait que de ſe mettre en état de bien apprendre l'Art Oratoire, il faut lui mettre entre les mains quelque choſe de plus parfait. Il faut abréger les Préceptes, il eſt vrai, mais non pas les reduire à rien, puiſqu'enfin l'Eloquence n'eſt pas aiſée, & que c'eſt tromper les jeunes gens de la leur faire regarder comme le fruit d'une étude ſi facile.

AD ELOQUENTIAM CHRISTIANAM VIA

Auctore DOMNO SIMPLICIANO GODY Strictæ Ordinis Cluniacensis Observantiæ Benedictino 1648.

C'est-à-dire,

Le Chemin de l'Eloquence Sacrée, par le P. Dom Simplicien Gody, Religieux Benedictin de l'Ordre de Cluny.

LE P. Gody avoit vû beaucoup d'Ouvrages sur l'Art de prêcher, mais il n'en avoit point vû qui ne fût ou trop long, où trop court, ou enfin défectueux en quelque point essentiel. C'est par cette considération qu'il se porta à traiter la même matiere, persuadé qu'on verroit d'un œil aussi favorable un Livre de Rhétorique sortir du Cloître, qu'on en avoit vû sortir tant d'autres Ouvrages utiles à la République des Lettres, surtout, s'il s'y bornoit à l'Eloquence de la Chaire, & qu'il ne confirmât ses préceptes que par ce qu'il y a de plus beau dans les Peres. En renonçant néanmoins aux exemples des Auteurs profanes, il ne renonce pas à leurs regles; il reconnoît au contraire que sans celles qu'Aristote, Ciceron

Le P. Gody.

Préf. p. 6.

Ibid. p. 1. 2.

Ib. pag. 7.

Le P. Gody. Ciceron & Quintilien nous ont laissées, il n'y auroit plus d'Art Oratoire.

Si en tout cela l'Auteur paroît judicieux, il ne l'est pas moins, à peu de C. 2, p. 19. 20. chose près, en tout ce qu'il dit dans son premier Livre touchant la nature, l'objet, les secours, l'origine, la fin de l'Eloquence Sacrée, & touchant les moyens d'y arriver. Il en rapporte l'origine non seulement à Moyse, quoiqu'il fût très-éloquent, ou à Job qui le fut aussi, ou à Eliphaz qu'il fait Auteur du Livre de Job : mais à Seth, parce qu'il est dit, 2. Petr. c. 2. qu'*il prêchoit la justice*, & à Adam qui instruisit Seth; Et c'est pour cela, selon lui, qu'il ne faut pas s'étonner si l'Ecriture éléve ce fils d'Adam au dessus de tous les autres (1).

N'oublions pas qu'il croit le ministére P. 9. de la Chaire impossible à bien remplir P. 30. sans de grands talens tant naturels que surnaturels, & sans beaucoup d'application. Il nous renvoye, pour nous convaincre, à ce que Ciceron dit de l'Orateur, & nous propose pour modéles les SS. Cyp. Chrys. Les deux SS. Greg. Aug. Jerôm. Ambr. Leon. Bern. &c. p. 31. plus grands Saints ou Docteurs de l'Eglise. Il y trouve les caractéres que le Prédicateur doit étudier, mais il veut qu'il les étudie sous les yeux d'un bon ami, capable de le conseiller.

L. 2. p. 35. Il admet la division ordinaire des styles

1 Seth apud homines gloriam adeptus super omnem animam in origine Adam. *Eccl.* 49.

2 Benignus est spiritus sapientiæ, & placet illi Doctor benignus & diligens, qui ità cupiat satisfacere

les, & avec S. Augustin il en recommande l'usage. Il ne blâme point le style de Sénéque, pourvû qu'on en évite les défauts, l'affectation, l'obscurité, le vuide. Le Genre Déliberatif, selon lui, & le Démonstratif ont lieu dans la Chaire, mais la Memoire n'est non plus une Partie de Rhétorique que la main ou la Langue; parce qu'on ne peut en donner de préceptes, ni de la Prononciation. Il faut apprendre celle-ci par l'imitation des bons Orateurs. Pour la Memoire artificielle, c'est selon lui une chose ridicule. Le P. Gody. P. 40. P. 44. & 255. P. 248.

Le choix du sujet n'est pas aisé. Il doit être à la portée du Prédicateur même, afin qu'il en soit touché le premier, & de l'Auditeur, afin qu'il lui soit utile, en lui présentant ou du lait, ou une nourriture solide, selon ses besoins; ce que l'Auteur confirme par S. Bernard (2) & Ciceron (3). Il faut lire les Auteurs qui ont traité le sujet qu'on choisit, il faut le méditer profondément pour en faire une division juste. Il faut moins se fier sur ses forces que sur la grace. Il faut long-temps s'assujettir à tout écrire, & ne point se hazarder à parler sur le champ, que dans une grande necessité, ou après un grand usage Alors on n'écrit plus que l'Exorde, la division, le com- P. 52. P. 51.

cere studiosis, ut morem gerere non recuset. *Bern. Serm. 39. in Cant.*

3 Semper Oratorum Eloquentiæ moderatrix fuit auditorum prudentia. *Tull. in Bruto.*

Le P. Go- commencement des preuves, & quelques
dy. beaux endroits.

L. 3. Après l'explication des Lieux de Rhétorique, soûtenuë par des exemples tirez
L. 4. des Peres, il donne une idée de *l'Amplification & des mouvemens*, si néceſſaires à l'Orateur. Que dirai-je sur cet article? On ne peut en mieux parler, ni en moins de mots que fait l'Auteur. Sur-tout, il
P. 117.[1] *veut qu'on instruiſe l'Auditeur avant que de l'émouvoir*, mais qu'*on ne croye pas*
Ibid. *l'instruire, lorsqu'on l'entretient de choſes ſubtiles & épineuſes*. Il marque auſſi de justes bornes à l'amplification pour éviter l'enflure, qui de ſon temps condui-
P. 102. ſoit les Prédicateurs à une fauſſe Eloquence.

L. 5. p. 124. Il ne peut entrer dans ce qui regarde l'arrangement & l'élocution, ſans regreter les avantages de la primitive Egliſe, qui avoit moins d'éloquence, & en vouloit moins, parce qu'elle étoit plus riche en vertus & en miracles. C'eſt néanmoins de cette Egliſe qu'il emprunte tous ſes exemples. Auſſi avoue-t-il qu'il faut s'en tenir à l'uſage preſent, & le confirme par ces exemples mêmes.

P. 182. & 243. Il ne veut point de double exorde. Il retient l'*Ave Maria* contre Erasme, & en
Vinc. Ferrarienſi. attribue l'origine à Vincent de Ferrieres. Il n'appartient point, ſelon lui, à tout le monde d'entrer brusquement en matiere.
P. 132. Il ne le permet qu'aux Prédicateurs de poids,

[1] Sint ſermones tui proflui, ſint puri, ſint dilucidi

poids, aux Chrysostomes, & cela peut souffrir exception. Les Exordes doivent être plus courts dans un Sermon que dans un Plaidoyé, mais ils doivent l'être moins que dans l'Homelie. Le P. Gordy.

Après la division qui doit avoir peu de parties, l'Auteur parle des preuves, & s'en tient à la doctrine d'Aristote qui reduit tout à l'Enthymême & à l'exemple; il traite pourtant de toutes les sortes d'argumens, en cas qu'on veuille s'en servir. P. 144.

Il n'omet point les Citations, qui tiennent sans difficulté la premiere place parmi les preuves du Prédicateur. Cela donne occasion de parler aussi des Sentences. Il y demande de la gravité, du bon sens, de la moderation. Il veut qu'on cite peu les Auteurs profanes; mais il ne les exclut pas, parce que l'Ecriture même & les Saints Peres les ont citez. Enfin il demande qu'on separe les argumens, qu'on y mêle l'Amplification, qu'on s'étende ou qu'on soit concis selon l'occasion. C'est ainsi que dans la Peroraison il rappelle de même les préceptes des plus grands Maîtres. P. 166. P. 173. P. 178.

Il observe que l'élocution est l'écueil des jeunes gens, parce qu'ils veulent trop briller: mais pourvu qu'on s'y tienne dans de justes bornes, les Prophetes par leurs exemples, les Peres par leurs conseils (1), nous portent à employer les orne- P. 182.

di, ut morali disputatione suavitatem infundas populo.

Le P. Gody. ornemens. Que dis-je? nous les trouvons dans les prieres mêmes de l'Eglise, aussi-bien que dans les Discours de Jesus-Christ.

Ce qui fait la beauté de l'élocution, c'est le choix des mots & leur élegance; c'est la noblesse des tours ; c'est enfin l'arrangement & l'harmonie. L'Auteur s'étend fort sur les figures, & en fournit des exemples, qu'il tire des Peres, pour montrer que l'Orateur peut s'en servir dans le ministere de la Chaire. Mais il faut dire à sa gloire qu'il n'y fait pas consister toute la force de l'Eloquence. Il avertit au contraire, d'user sobrement de celles qui marquent trop d'art ou d'étude, & il ajoûte des conseils qui portent à garder toûjours les bien-séances, citant sur cela à propos, les plus grands Maîtres qui nous ont laissé des préceptes.

P. 258. Il croit pourtant qu'un Prédicateur peut montrer plus d'art dans ses Discours que l'Avocat, parce que ses Auditeurs ne se défient pas de lui. Mais en cela il prétend moins favoriser les excès, que blâmer la négligence, premierement de quelques ignorans, qui croyent pourtant savoir mieux ce qui convient, que les premiers Maîtres; en second lieu, de quelques Chrétiens, qui sur cet article veulent en savoir moins que les Payens.

Il

pulorum auribus, & gratiâ verborum tuorum plebem demulceas, ut volens quò ducis sequatur. *Ambr. ad Constantium.*

Il finit par quelques principes & quelques exemples qu'il donne, pour faciliter les divisions sur les mysteres, sur les actions de Jesus-Christ, sur les fins de l'homme, sur les vertus, & sur les vices, enfin sur les Panegyriques & sur les Oraisons Funebres. J'avouë que je n'ai point vû d'Auteur parmi les Modernes, qui parût mieux savoir les bons principes, ou qui les expliquât mieux, & avec plus de dignité, ni en moins de paroles. Toute sa doctrine sert à montrer que la Prédication ne demande point d'autre Rhétorique que celle des Anciens, comme S. Augustin l'a reconnu. Le P. Gedy.

GERARD JEAN VOSSIUS,

De Ruremonde, mort en 1649.

IL y a peu de Rhéteurs qui ayent plus écrit sur les Préceptes de leur Art, que le célébre Gerard Jean Vossius, quoiqu'il ait composé d'ailleurs un très-grand nombre d'Ouvrages considérables sur divers sujets importans *. Il commença à fleurir dès la fin du seiziéme siécle. Il enseignoit dès lors la Rhétorique d'Aristote, de laquelle il a toujours fait Vossius.

* *Voss. Comment. Rhet. T. 1. ad Lect.*

Quid mirum si ego sapientiam secularem propter eloquii venustatem & membrorum pulchritudinem de ancillâ atque captivâ Israëlitidem facere cupio. *Hieron. ad Magn. Orat.*

Vossius. fait un cas tout particulier; & il composa les différens Ouvrages qu'il nous a laissez, tantôt * conduit par sa propre inclination, tantôt poussé par le desir de ceux qui l'en estimoient capable, & qui les demandoient.

* Ibid.

Les Ouvrages qui me font parler ici de lui, sont au nombre de quatre. Il y a *une Rhétorique abrégée*; il y en a une fort diffuse & fort étendue; il y a un Traité *sur la nature de l'Art*; il y en a un autre *touchant l'Imitation*.

Le premier qu'il ait fait sur la matiere dont il s'agit, c'est son Traité *touchant la nature de l'Art & les anciens Rhéteurs*. Ce n'est pourtant pas le premier qu'il ait mis au jour. Il fit d'abord paroître *sa Rhétorique abrégée*, ou *ses Partitions*, qu'il n'avoit composé qu'après. Il les donna accompagnées de *ses Institutions Oratoires*, qui en étoient comme l'explication, & ausquelles par cette raison il donna aussi le titre de *Commentaires sur la Rhétorique*. Cette premiere Edition se fit en 1606 par l'ordre de ses Supérieurs, lorsqu'il fut fait Recteur du College de Dordrecht, & elle fit plaisir aux Savans (1), qui apparemment en avoient déja connoissance. Il paroît n'avoir imprimé son Traité sur la nature de l'Art qu'en 1621, selon l'Epître dédicatoire qu'il y a mise, & il fit une seconde Edition de sa Rhétorique abregée, &

De Constitut. & Nat Rhet. Lugd. Batav. 1622.

1 Neque id sine aliquo eruditæ caveæ applausu. *Voss. ibid.*

& de ses Commentaires, vingt ans entiers après la premiere. Vossius.

Ce qui donna lieu à cette seconde Edition, est un témoignage des plus glorieux que l'Auteur pût recevoir sur la bonté de ses Ouvrages. Les Etats de Hollande & de Westfrise, dans la Rhéformation de leurs Ecoles, ordonnérent d'y lire & enseigner par tout les Partitions de Vossius. C'est ce qui obligea l'Auteur à les retoucher, & à limer & enrichir ses Commentaires, pour les faire r'imprimer. On lui conseilloit d'employer alors, dans ces deux Ouvrages, les mêmes paroles & les mêmes exemples, avec la seule différence, que les Partitions seroient plus courtes, pour l'usage des jeunes gens; & les Institutions plus étendues, pour les personnes plus avancées. L'avis ne fut point de son goût. Mais quelque différence qu'il y ait mise ou laissée, c'est tellement le même esprit, & tellement la même doctrine, qu'on ne peut les méconnoître pour les enfans du même pere. Comment. Rhet. ad Lect.

A la lecture de ces Ouvrages on ne peut s'empêcher de reconnoître que Vossius étoit d'une Science peu commune sur la nature de l'Art, & d'une érudition infinie sur les exemples qu'on peut donner de ses préceptes. Il n'y a Auteur Grec, Latin, ou Hebreu, qu'il ne paroisse avoir lû. On y voit en même temps qu'il avoit une grande passion pour l'avancement des Lettres, un zéle merveilleux pour en faciliter l'entrée à la jeu-

Vossius. nesse, une grande intelligence des bons Auteurs, un respect sincere pour les premiers Maîtres de l'antiquité. De sorte qu'il se fait une gloire, non seulement de tirer d'eux tous ses préceptes, mais même de ne les donner que pour servir d'introduction à ceux qui voudront les étudier dans leurs sources. Voilà ce qu'on peut dire de lui en général.

En particulier, sa Rhétorique abrégée est d'une bonne étendue. Il eût même été difficile de la faire plus courte, dans le dessein qu'avoit l'Auteur, d'aider ceux qui voudroient lire Aristote, Hermogéne, Denys d'Halycarnasse, Démétrius; ou qui voudroient, contre son dessein, connoître tous ces Auteurs, sans avoir la peine de les lire.

Comment. Rhet. T. 1. p. 4.

A très-peu de chose près il paroît avoir pris dans Aristote une idée exacte & de l'Art & de l'usage qu'on en peut faire; ainsi que de ses parties, de sa fin & de ses devoirs. Il marque assez bien la différence de la Logique & de la Rhétorique, & en même temps de leurs fonctions. Sa doctrine sur les Passions est par tout conforme à celle d'Aristote. Il en explique les objets, la nature, la maniere de les exciter, sans s'écarter des vrais principes; & on ne peut dire que ses préceptes soient trop longs, encore qu'on puisse les donner en moins de mots. Il n'y a point oublié deux avis importans; l'un, *qu'il faut voir avant toutes choses si le sujet est susceptible de passions*; l'autre, *que pour toucher les Auditeurs, il*

faut que l'Orateur soit touché lui-même. Vossius.
C'est ce qu'il avoit appris de Ciceron & de Quintilien.

Il seroit difficile de mieux déduire qu'il fait, les préceptes sur les mœurs, ou de mieux dire ce que c'est que les mœurs dans le Discours; ou de mieux expliquer les divers caractéres des personnes, selon leur âge, leur condition ou leur sexe. Vossius ajoûte sur tout cela aux lumieres d'Aristote celles que Jules Scaliger lui fournissoit.

C'est encore de ce Philosophe qu'il a tiré ses Réflexions sur toutes les parties du Discours, & sur ses espéces les plus générales, qui sont le genre Judiciaire, le Délibératif & le Démonstratif; au lieu qu'il a pris de Démétrius, ce qu'il dit sur les styles; d'Hermogéne, ce qu'il dit sur l'art de réduire les questions à certains chefs pour faciliter l'invention des preuves; & de Denys d'Halycarnasse, ce qu'il dit sur les espéces plus particulieres de Discours, tels que sont des complimens sur un mariage, sur la naissance, la mort, le départ, ou l'arrivée de quelqu'un. Partit. L. 2. pag. 152. & 159.

Il reconnoît fort à propos qu'Aristote n'a pas eu tort de ne point descendre dans tout ce détail, & que les préceptes qu'il avoit donnez en général sont suffisans. Peut-être auroit-il dû l'imiter, puisqu'il faut dans un Art, & particulierement dans celui-ci, laisser beaucoup de choses à la nature. Peut-être qu'il auroit dû aussi être plus court dans ses pré-

Vossius. ceptes sur l'Exorde, & dans l'explication des figures, dont il a rempli presque le quart de son Ouvrage; peut-être enfin qu'il auroit dû dire quelque chose de plus sur le choix des preuves, afin de contenter l'esprit sur ce point, comme il le contente en expliquant les caractéres que doivent avoir la Réfutation & la Peroraison. Avec tout cela néanmoins cet Ouvrage soûtient l'honneur que lui firent les États de Hollande & de West-frise, lorsqu'ils ordonnérent de le lire dans toutes leurs Ecoles. Faut-il s'étonner si le Bibliographe Anonyme estime (1) que la petite Rhétorique de Vossius est *le meilleur Abregé* que nous ayions des Modernes sur cette matiere, quoiqu'il ne le trouve ni assez riche en exemples, ni assez décisif sur la doctrine des Anciens.

Ce Critique juge (2) encore plus avantageusement des Institutions oratoires; & il ne fait point difficulté de dire qu'*elles tiennent lieu de tout*. Il n'est pas seul de son avis, & il y en a tel qui regarde Vossius comme *le premier parmi ceux qui ont donné des Traitez entiers de Rhétorique*. On prétend qu'*il doit le succès de son Ouvrage à la grande connoissance qu'il avoit des Anciens, sans quoi il n'auroit jamais si bien réussi*; & on ajoûte que *Buchner a eu raison de dire qu'il n'est pas aisé de trouver un homme depuis Aristote, qui*

Buchner. de Commutata ratione dicendi, page 444.

1 Cujus quoque compendium inter compendia est optimum. *Bibliog. Hist. Polit. Philol. Cur. pag.* 39.

qui ait mieux expliqué l'Art oratoire que Vossius. Le Pere Mazéne * ne va pas si loin. Il se contente de dire que cet Auteur est un des principaux Maîtres de l'Eloquence parmi les Modernes, & que si on joint la lecture de ses Ouvrages à la lecture des Anciens, on en tirera de grands secours pour devenir Orateur. Vossius. * Palæst. styli Rom. p. 89.

Pour moi, j'avoue que les Institutions oratoires de cet Auteur sont un Ouvrage d'un grand travail, & rempli de fort bonnes choses; qu'il y a de la méthode, de l'exactitude, de la Litterature, comme le disent ces Critiques: mais je crois qu'il y a versé avec trop de profusion les fruits de ses veilles, & qu'il y est tombé dans une longueur qui rebutte les moins paresseux.

Je sai qu'on lui donne deux grands caractéres, la vertu & le jugement. On nous assure que *c'étoit un excellent homme que Vossius, & aussi bon Critique que ceux qui en ont porté le nom avec faste & ostentation* *. A Dieu ne plaise que je lui ôte cette gloire. On ajoûte que *le sel de discernement*, ce sont les termes de M. Baillet, *est répandu abondamment par tous ses Ecrits; & que ce qu'il y a de considérable, est que cette grande lecture qui y paroît également par-tout, ne lui fait rien perdre de ce caractére judicieux, ni de ce bon sens, qui doit regner dans tous les bons Livres:* *M. Baillet. T. 2. Part. 2. pag. 249. &c. Jonsius, Hist. Philos. l. 3. c. 20. p. 313. &c.* * *Ibid.* *Id. T. 2. Part. 1. p. 184.*

z E Recentioribus Rhetoricis, omnium instar est Gerard. Joan. Voss. Rhetorica major. *Idem, ibid. & p. 64.*

Vossius. Id. T. 2. part. 2. p. 249. Colomiez. Biblioth. Christ.

Livres : enfin que *ce qui l'a particulierement distingué parmi tant d'autres Savans de son siecle, c'est ce caractére de modestie & d'honnêteté qui regne par tous ses Ecrits, & qui l'a fait estimer & aimer même par tous les Catholiques raisonnables*, parce que c'est un don de Dieu que le bon usage des talens naturels dans ceux-mêmes qui sont hors de l'Eglise. Encore un coup, je ne touche point aux qualitez de son cœur : Pour *le discernement*, pour *ce caractére judicieux* qu'on lui donne, tout ce que je puis dire en sa faveur, c'est qu'il en donne des marques, lors même qu'il s'en écarte : mais il a senti lui-même qu'il s'en écartoit, & il l'avoue presque formellement.

En effet il s'arrête à résoudre toutes les vaines subtilitez qu'on peut faire sur quelques points de sa doctrine. Il ramasse tous les faits historiques ou fabuleux, qui peuvent revenir à son sujet en quelque maniere que ce soit. Il vous dit qui sont ceux qui ne se sont pas fait une peine d'être borgnes, ou boiteux, ou aveugles, ou autrement incommodez. Parle-t-il de la Métaphore ? il y employe près de trente pages. Il en donne vingt-deux à la Métonymie * ; seize à la Synecdoche ; sept à l'Ironie ; soixante-dix aux autres tropes ; cent soixante aux figures. Où est ici *ce caractére judicieux* ? où est *le discernement* ? Cependant une preuve qu'il a l'esprit bon & le jugement sain & solide, il reconnoît qu'Aristote n'a point traité toutes ces choses, & que la

Comment. Rhet. in 4. T. 2. à pag. 83. ad 112. * Ib p. 113. &c.

Ib. p. 265.

Rhé-

Rhétorique de ce Philosophe n'est pour- Vossius.
tant pas imparfaite. Il fait plus. Il a-
voue que rien n'est si communément trai- Pag. 82.
té que cette matiere; de telle sorte que
ce qu'il en dira, pourra ennuyer comme
une répétition de ce que les autres en ont
déja dit; & néanmoins il prie qu'on lui
pardonne (1), *s'il paroît ne point finir
lorsqu'il en rapportera des exemples.* Une
autre preuve de son bon goût est un avis
qu'il nous donne, qu'*il faut du choix &* Partie. 3.
de la modération dans les matieres abon- 148.
*dantes, pour ne point imiter ceux qui croyent
qu'un Discours n'est bon, qu'à mesure qu'il
est long*, & qui ignorent le mot d'un hom- Callimaque.
me sage, qu'*un gros Livre est un gros mal.*
A quoi il ajoûte ailleurs, que la grosseur Comment.
d'un Ouvrage est tout au plus une preu- Rhet. T. 2.
ve du travail de l'Auteur, au lieu que Epist. nuncup.
la qualité des choses en est une de son
jugement.

Pourquoi s'est-il écarté de ces régles?
„ Il veut, dit-il, répandre des agrémens
„ capables de faire aimer l'étude de l'E-
„ loquence, & faire rechercher par la
„ jeunesse ce que les bons Auteurs en
„ ont dit ". Mais rien n'est plus con-
traire à l'esprit de l'Eloquence, que cet-
te énorme érudition, où toutes les preu-
ves ne sont que citations, sans aucun mé-
lange ni de passions, ni de mœurs, &
où les digressions toutes détachées du su-
jet, ne sont ni amplifications, ni réfle-
xions

1 Si alicubi in congerendis exemplis penè immo-dicus videar. *T. 2. pag. 83.*

Vossius. xions sur ce qui s'est dit, mais une espéce d'ostentation de ce qu'on fait outre la Rhétorique. Un pareil Traité ne peut que desseicher le style, loin de le nourrir, & de donner un vrai goût de ce qui persuade, comme le donnent les Ouvrages de Ciceron & de Quintilien. Comment prendroit-on l'esprit de l'Eloquence dans ces étymologies sans fin, dont cet Ouvrage est tout rempli? ou bien dans ces Dissertations aussi longues que seiches, qu'il fait ou sur l'envie que Ciceron portoit peut-être à Hortensius, ou sur la juste punition de l'adultére; sur les divers Tribunaux de Rome & d'Athénes; sur la vérité ou la fausseté des faits alleguez pour la justification de Milon; sur l'anachronisme de Virgile dans l'Episode de Didon; sur le caractére de Pénélope; sur celui d'Heléne? ou enfin dans ces détails infinis sur les équivoques, les amphibologies, & les autres défauts qui rendent le Discours obscur; dans ces corrections de passages sans nombre, ou dans ces explications d'Auteurs, lesquelles ne devroient avoir place que dans un Commentaire?

Une chose plaisante, c'est qu'après s'être épuisé sur l'explication des figures, dont il porte le nombre jusques environ à cent, aussi-bien que Quintilien, il finit, en disant qu'il y a des Maîtres qui ont l'ambition d'en mettre un plus grand nombre; qu'il croit pourtant que c'est assez pour lui d'avoir expliqué celles-là. C'est-à-dire qu'après nous avoir accablez, il

Comment. Rhet. T. 2. p. 423.

il veut encore qu'on lui ſache bon gré de ſa modération. En un autre endroit néanmoins il ne s'eſtime pas lui-même ſi modéré, lorſque reconnoiſſant (1) qu'*il s'amuſe à des minuties*, il ajoûte qu'*il n'a point tant de honte de s'y être arrêté, qu'il auroit de chagrin de les avoir paſſées, ſi on venoit à ſe plaindre qu'il ne s'eſt pas donné aſſez de peine*. Il ne manque plus après cet aveu, que celui qu'il fait encore ailleurs, que *ce qu'il traite actuellement, & ce qu'il a quelquefois répandu dans ſon Ouvrage, n'a nul rapport à la Rhétorique*; mais qu'il a eu ſes raiſons d'en uſer ainſi, & il ſe flatte qu'on lui ſaura bon gré de ſon travail.

Voſſius.

Nihil fatear ad artem, &c p. 303. T. 2.

A chercher, par conjecture, ſes raiſons, puiſqu'il ne les a pas dites; quelqu'un diroit peut-être, que c'eſt qu'un habile homme ne veut rien perdre, & qu'il veut montrer tout ce qu'il ſait. Peut-être trouveroit-on du fondement à cette conjecture dans l'Ouvrage même dont eſt queſtion. L'Auteur y dit nettement qu'*ayant à pecher ou par excès, ou par défaut d'érudition dans un diſcours, il vaut mieux pecher par excès*: s'imaginant apparemment que le Lecteur y gagne, ainſi que l'Auteur; au lieu qu'il y a peut-être à perdre pour tous deux. Pour mon particulier, je crois que c'eſt un déſir ſincére d'être utile au Public, & de l'inſtruire, qui a jetté Voſſius dans cette profuſion.

T. 2. p. 17.

Certainement il n'a pas ſuivi la métho-
de

1 Minuta hæc fateor, &c. p. 276. T. 2.

Voſſius. de d'Hermogéne, lequel trouvant en ſon chemin bien des endroits de Démoſthéne à expliquer, les a renvoyez à ceux qui feroient des explications particuliéres ſur les Harangues de cet Orateur, & n'a pas jugé qu'elles pûſſent entrer dans des préceptes généraux. Je ne doute point que Voſſius n'ait connu cette conduite, mais je ne ſai s'il a connu ce qu'il y a de véritablement puérile dans les préceptes & dans l'uſage de la Rhétorique, puiſque s'étant propoſé de l'éviter, il s'eſt ſi fort étendu ſur les tropes & ſur les figures, qui font une des grandes puérilitez de l'Art, ſur-tout, lorſqu'on s'y arrête ſi long-temps. C'eſt pourquoi, comme je l'ai remarqué ailleurs, je ne conçois rien de plus puérile que la conduite de Ramus, qui faiſant l'analyſe de quelques Harangues de Ciceron, marque, pour en découvrir l'Eloquence, qu'il y a tant de Métonymies, tant de Métaphores, tant d'Anaphores, ou d'Epiphores, ou d'autres figures. Dieu nous préſerve d'un pareil Maître d'Eloquence!

T. 2. Epiſt. Nuncupat.

Voſſius ne donne pas dans ce mauvais goût. Car s'il ne garde pas de meſure dans l'explication de ces ornemens, il avertit du moins expreſſément qu'il en faut garder beaucoup dans l'uſage qu'on en fait, & il confirme ſon précepte par l'autorité des plus grands Maîtres, de Ciceron & de Quintilien.

T. 2. p. 123.

Il me ſemble même que les excès que j'ai remarquez dans Voſſius, ſont moins un effet de ſon goût particulier que de

celui

Vossius.

celui du siécle * où il a commencé à vivre. Je ne veux point d'autres preuves de son bon goût que l'aveu & les excuses qu'il a fait de ses longueurs. Ce sont comme autant de protestations contre le torrent qui l'emporte malgré lui. Mais ce siécle étoit le régne de la Critique & de la Philologie. Tant que ce régne a duré, c'étoit quelque chose de beau, que ces prodiges d'érudition. Un autre goût s'est introduit, qui ne va plus à cette vaste & profonde Litterature, mais à un esprit plus fin & à un discernement plus exquis, qui rend les gens moins sçavans, mais plus habiles aux bonnes choses. Ce goût tend à faire voir de l'embonpoint, sans faire montre de la nourriture, qui le produit ; l'autre tendoit à montrer cette nourriture, sans en tirer aucun embonpoint. Lorsqu'il étoit en vogue, ce mauvais goût, on s'appliquoit à réformer le texte des anciens Auteurs, on faisoit gloire d'une interprétation recherchée, on travailloit à fonder une conjecture, ou à établir une correction ; enfin on s'attachoit au sens litteral des Auteurs. Depuis on a voulu s'élever jusqu'à leur esprit, & cela est plus raisonnable. Peut-être que par là on s'accoutumera à ne les pas si-bien entendre ; mais on entre plus dans le caractére de leurs compositions, puisqu'à leur exemple on est moins sensible à ce qui n'est que d'érudition, qu'à ce qui est d'un sens droit & d'une raison épurée. Ce droit sens néanmoins & cette raison ne se soutien-

dront

* *Le seizième siecle.*

Vossius. dront point, si on néglige les moyens dont ils se sont servis. C'est la lecture.

La réflexion que je viens de faire, est Préf. de la Comp. de Thucyd. & de Tit. Liv. une pensée du P. Rapin & ce qui est particulier, elle est aussi en quelque façon de Vossius même qui en fait un précepte. On le trouve dans un petit Ouvrage qui peut avoir ici sa place, puisqu'il y traite de la maniére d'imiter les Orateurs, aussi-bien que les Poëtes. Car De Imitatione tum orat. tum præcipuè poëticâ. quoique selon le titre il doive plus insister sur l'imitation des Poëtes, que sur celle des Orateurs; néanmoins ses préceptes sont communs aux uns & aux autres. L'Ouvrage est court, & il contient ce qu'il y a de plus raisonnable sur cette matiére dans les Anciens, qui n'ont pas manqué de recommander le soin d'imiter, comme un des grands moyens qui conduisent à l'Eloquence, ainsi qu'on le voit dans Horace, dans Quintilien, dans Ciceron, dans Longin, & dans d'autres. Je me contente d'observer que l'Auteur dans cet Ouvrage recommande entre autres choses de prendre l'esprit & les maniéres des grands modéles que nous nous proposons dans l'Eloquence, plutôt que leurs paroles & leurs expressions.

Je ne dis point de cet Ouvrage comme de ses Institutions oratoires, qu'il est trop chargé de Litterature; mais je crois pouvoir le dire du petit *Traité touchant la nature de la Rhétorique & touchant les anciens Rhéteurs.* C'est une érudition sans fin sur des choses qu'on traite en deux mots au commencement d'une Rhé-

torique

torique avant que d'en venir aux précep- Vossius.
tes, & qu'il a ainsi traitées lui-même au commencement de ses Partitions. Il est particuliérement diffus lorsqu'il s'agit de déterminer le sujet ou les matiéres qui conviennent à l'Orateur. C'est une vraye Dissertation de Logique, assaisonnée de tous les termes de cet Art. N'en soyons pas surpris. Il croit qu'il faut l'avoir étudié, avant que d'étudier la Rhétorique; & sa maniére de le prouver est remarquable. Sa premiere raison est, *que sans la Logique le Rhétoricien n'entendra pas bien la doctrine des Tropes, & qu'il ne sera pas sûr que les Définitions & les Divisions qu'on lui en donnera, soient justes & exactes.* Sa seconde raison est, qu'*on ne peut se passer de l'intelligence des lieux de Rhétorique, ni l'acquerir, si on ne sait les lieux de Logique:* Et c'est là son argument triomphant. Qui s'imagineroit qu'un homme aussi habile que Vossius pût donner dans deux raisons si puériles?

Après cela ne mettant point de bornes aux matiéres oratoires, il y comprend *ce que les Sciences ont de plus mystérieux.* Il établit néanmoins que l'invention de l'Orateur est bien autre que celle du Dialecticien; que sa maniére de disposer est aussi-bien differente, qu'il n'a ni les mêmes vûes, ni les mêmes desseins; & surtout que *les choses mystérieuses des Sciences n'accommodent point les Auditeurs* (1); ce qui contredit sa premiere doctrine, & réduit

1 Subtilitates non admittuntur à Judicibus.

Vossius. réduit l'objet de l'Orateur aux choſes de ſens commun.

Une contradiction plus ſenſible eſt celle qui ſe trouve entre la fin du premier chapitre & la fin du ſecond. Dans ce dernier l'Auteur établit que *Ciceron ſe trompe groſſierement* (1) *quand il croit que Platon a condamné la véritable Eloquence*; ce Philoſophe, ſelon Voſſius, ne condamnant que la fauſſe, *parce qu'il ne condamne*, dit-il, *que celle qui trahit la vertu, & ſoutient le vice.* Ce raiſonnement, ainſi qu'on le voit, ſuppoſe qu'*on ceſſe d'être Orateur dès qu'on ceſſe d'être honnête homme*, comme l'enſeigne Quintilien. Or Voſſius contredit très-fortement Quintilien ſur ce point dans ſon premier chapitre; il ſoutient qu'un Orateur, pour être un ſcelerat, ne laiſſe pas d'être Orateur. Où étoit alors la Logique de Voſſius?

Ce que je viens de dire regarde la premiere partie du petit Ouvrage dont je parle, *touchant la nature de la Rhétorique.* La ſeconde qui traite des Rhéteurs & des Orateurs anciens eſt auſſi toute remplie d'érudition: mais cette érudition y eſt neceſſaire; elle eſt du caractére de l'Ouvrage, comme il eſt aiſé de le concevoir. Cet Ouvrage eſt dans le goût du Livre de Ciceron *ſur les Orateurs illuſtres*: mais bien inferieur en merite. On trouve que ce n'eſt point une piece achevée, ni limée, non plus que ce qu'il a fait ſur

M. Baillet T.2. *Part.* 1. pag. 171.

1 Spiſſus error Marc. Cic.

sur les Poëtes & ses autres Ecrits posthumes. Celui dont est présentement question, n'est pas du nombre de ces Ecrits qui n'ont vû le jour qu'après la mort de l'Auteur. C'est lui qui le fit imprimer. Il le croyoit fort utile à ceux qui veulent devenir Orateurs, pour leur faciliter l'étude de l'Eloquence. Il a pourtant vû lui-même que c'étoit les arrêter trop long-temps à la porte. Et certainement il n'est nullement à propos de descendre dans ces détails, lorsqu'il s'agit d'une chose comme la Rhétorique, qui dépend si fort de l'usage. Il faut courir à la pratique.

Vossius. De Constitut. Rhetor. Lugdun. Bat. 1612. Ibid. p. 236. & 237.

ALBERTI DE ALBERTIS, JESUITE,

Lequel en 1639, imprima un Ouvrage touchant l'Eloquence de son Siécle.

A Ne regarder cet Auteur que par ses principes, c'est un guide à suivre dans l'étude de l'Eloquence, puisqu'à peu de choses près il paroît n'en avoir point d'autres, que ceux d'Aristote & de Ciceron. Il faut croire que c'est la raison pourquoi, dans les Memoires de Trévoux, on le donne en ce genre pour une des lumieres de la Societé, c'est-à-dire, pour un Maître du premier ordre, & d'un merite sûrement supérieur sans com-

De Albertis.

Journ. de Trév. mois de Dec. 1713. p. 2096, &c.

De Albertis. comparaison à celui du P. Pomey ; de telle sorte que tout homme peut avec honneur faire profession & d'avoir pris ses leçons, & de suivre ses idées.

Morh. Polyhist. T 2. l. 6. c. 1. n. 17. Il s'en faut bien pourtant que M. Morhof en ait une si haute idée; parce qu'il s'arrête à considérer, non pas ses principes, mais sa méthode, nullement propre à instruire, mais toute bizarre, & si extraordinaire, selon le Critique, qu'il paroît extrêmement abuser de l'Eloquence, dans le tems même qu'il déploye toutes les forces de son esprit contre ceux qui en abusent. Tel est l'effet singulier de l'amour propre ! Il nous porte à crier beaucoup contre les défauts d'autrui, & nous empêche de voir que ce sont les nôtres.

L'Ouvrage en question, dans l'exemplaire dont je me sers, ainsi que dans le Journal de Trévoux, a pour titre (1): *Plaidoyé contre les corrupteurs de l'Eloquence tant profane que sacrée.* M. Morhof le cite sous le titre de *Trésor de l'Eloquence sacrée & profane* ; mais il ajoûte que c'est *en forme de Plaidoyé contre ses corrupteurs* (2). De maniere qu'on ne peut douter que ce ne soit le même Ecrit décoré d'un titre plus magnifique à la seconde Edition, qu'à la premiere *, laquelle étoit connue de M. Morhof aussi-bien que la seconde †.

* *De Milan en 1639.*
† *De Cologne en 1669.*

Pour s'en former une idée juste, & qui

1 Actio in Eloquentiæ corruptores, &c. *Journal de Trev. ubi suprà.*

qui soit même au gré de l'Auteur *, il ne faut que se ressouvenir de ce que Ciceron a fait contre Verrès. Ce sont *cinq grands Plaidoyez*, ou, comme l'Orateur les appelle, ce sont *cinq Livres*, qui font ensemble une seule & même action, composez non pour être prononcez, mais pour être lûs, & d'une longueur extraordinaire au prix de ses Oraisons, toujours pourtant d'un style judiciaire, & soûtenu avec la véhémence que demandoient les horreurs de ce fameux scelerat, lequel voyant l'air du bureau qui lui étoit contraire, n'attendit pas son jugement; mais s'en alla en exil dès le commencement de cette affaire, pour ne pas essuyer la honte de tant de Plaidoyez & de l'Arrêt; ce qui n'empêcha pas que Ciceron ne publiât ce qu'il auroit pû dire contre lui. C'est ainsi que cet Orateur s'est signalé contre Verrès; & c'est sur ce modéle que notre Auteur a voulu se signaler contre les Corrupteurs de l'Eloquence par une seule & même action, aussi longue que les cinq Plaidoyez de Ciceron, & divisée aussi en cinq parties, toutes d'un style judiciaire, & autant qu'il a dépendu de lui, semblable à celui des Verrines.

De Albertis.

* *Ad lib. 1. 2.*

On ne peut disconvenir, je crois, que ce ne soit une idée fort particuliere, qu'un homme s'avise de traiter en forme de Plaidoyé une pure matiere de Dissertation.

a Thesaurus Eloquentiæ sacræ & profanæ per actionem, &c. *Morh. ubi suprà.*

De Albertis. tion. Que diroit ſur cela un bon Critique, tel qu'Horace, qui refuſe nettement le nom de Poëte (1), à quiconque ſe mêle de faire des Poëſies, ſans avoir l'esprit de choiſir en même tems & un genre de vers & un ſtyle convenable au ſujet qu'il veut traiter? Donneroit-il à notre Alberti le nom d'Orateur? le mettroit-il au nombre des Maîtres?

Ubi ſup. n. 4. Mais quoi! cet Auteur à voulu montrer aux Corrupteurs de l'Eloquence, qu'il ne reſſemble pas aux autres Maîtres, à qui on reproche aſſez ſouvent & avec raiſon, qu'ils donnent des régles qu'ils ne ſont pas en état de pratiquer. Pour lui, il a l'uſage de l'Art, ainſi que la Théorie; & il eſt càpable, à ce qu'il dit, non ſeulement de reprendre ſes adverſaires, mais encore de faire mieux.

Peut-être ne doit-on pas nier que ce ne ſoit là entrer en quelque ſorte dans la penſée de Ciceron, lorsqu'il dit dans ſes Verrines, *qu'il ſe croiroit bien reprébenſible, s'il n'étoit pas honnête homme, avec le courage qu'il a de mettre un Coupable en Juſtice.* Mais s'il ſe pique d'être honnête homme, parce qu'on le peut faire ſans vanité; il ne ſe vante point d'être Orateur, parceque c'eſt toujours une préſomption odieuſe. Et comment concevoir que notre Auteur puiſſe ſe propoſer lui-même pour modéle en fait d'Eloquence,

1 Deſcriptas ſervare vices operumque colores Cur ego

ce, lorsqu'il bronche en cette matiere dès le premier pas, & dans le point le plus essentiel, qui est la forme du Discours & le choix d'un style qui convienne? Il ne prouve non plus, qu'il soit Orateur, lorsqu'il fait un Plaidoyé au lieu d'une Dissertation; qu'un Avocat, qui feroit au Palais des Dissertations, au lieu d'y faire des Plaidoyez. Et il devoit concevoir, étant instruit de son Art, qu'une Dissertation en sa place, si elle est bien faite, est l'Ouvrage d'un Orateur.

De Albertis.

Supposons néanmoins qu'il ait pu faire un Plaidoyé, de quel style devoit-il le faire? Il fait le procès aux Orateurs qui gâtent tout dans l'Eloquence; à des gens de mauvais goût, qui répandent mal-à-propos dans leurs Discours des pointes & des pensées aussi froides que fardées; il en veut au style Asiatique, c'est-à-dire, à un style diffus & enflé, fleuri & pathétique hors de temps & hors de lieu: Et que fait-il lui-même, ou, qu'y a-t-il, qui soit plus dans le mauvais goût qu'il combat, que son propre Ouvrage? Ce ne sont par-tout qu'invectives, & qu'amplifications outrées, comme s'il s'agissoit de crimes d'Etat; ce ne sont que mouvemens extraordinaires sur des matieres qui n'en sont pas susceptibles; que peintures fréquentes à l'excès, que digressions sans fin, qu'un style prolixe au-delà de ce qu'on peut croire. En un mot, c'est une Déclama-

ego si nequeo, ignoroque Poëta salutor. *Hor. Ep. ad Pison, vers.* 86.

De Albertis. clamation également froide & puerile malgré toute sa véhémence; parce qu'il n'y a rien de plus froid que la véhémence même, lorsqu'elle est hors de sa place.

Il est donc bien éloigné de prendre les manieres de Ciceron, & de pouvoir servir de modéle à ceux qui voudroient les prendre, puis qu'il augmente le nombre de ceux qui s'en écartent. Et qu'on ne croye pas que je lui impose. Il a senti lui-même le premier, tout ce que je dis, ses longueurs, ses invectives, ses autres défauts, celui sur-tout d'avoir traité un aussi petit sujet avec autant de fracas; que s'il étoit question *du sort de l'Asie & de la Grece*, ce sont ses termes.

Ubi sup. n. 8. 9. 10.

Il est vrai qu'il veut se justifier : mais il a beau faire. Toutes les raisons qu'il donne d'abord aux Lecteurs, les instances qu'il leur fait pour les engager à tout lire, la prétendue néceffité qu'il montre dans ses digressions, les agrémens qu'il y fait esperer; rien n'empêche qu'on ne s'apperçoive qu'il s'écarte de la raison dans les manieres qu'il a prises.

Deux choses le soutiennent dans ces écarts, la majesté du Tribunal devant qui il croit parler, & l'importance de sa matiere, selon l'idée qu'il s'en forme. A l'égard du premier, comme cela dépendoit de son imagination, il n'en a point fait à deux fois : il assemble *le monde entier* pour l'entendre. Falloit-il moins que *les Etats generaux du monde* (1), pour

1 Generalem totius Orbis Conventum, *Ubi sup. n.* 11.

connoître d'une affaire, qui les in- De Albert-
h tous, & où tous les Orateurs sont tis.
es ? A l'égard de son sujet, il ne se
ose rien de médiocre : mais la réfor-
on générale de tous les Discours
se font au monde, & dans lesquels
git par conséquent de la vie, de la
me, & souvent du salut éternel des
mes : en sorte qu'on est coupable d'un
grand crime, & très-punissable lors-
n s'en acquitte mal.
ne manque-t-il au ridicule de ces
s, qu'un Arrêt qui y réponde ? Il le
oit, pour cela, dans le goût de ce-
ne feu M. Despreaux a composé sur
ctrine d'Aristote. Ce n'est pas que
euille ici prendre le parti des Accu-
puisque ce sont effectivement de très-
ais Orateurs ; je dis seulement que
que coupable que soit leur éloquen-
ses crimes pourtant ne meritent pas
e traitez d'un air si grave. Elle ne
nit tout au plus par ses défauts, que
ujets ou de Comédie, ou de Saty-
omme ont fait les Sermons de Co-
que M. Despreaux a décriez. Il ne
guéres chausser le Cothurne pour
er de pareils desordres, qui ne res-
lent aucunement aux brigandages de
es. Il en est, du moins à mon sens,
mauvais Orateurs, comme des mau-

De Albertis.

Boileau Sat. 9. Vers 200.

Ce qu'ils font, vous ennuye? O le plaisant détou
Ils ont bien ennuyé le Roi, toute la Cour,
Sans que le moindre Edit ait, pour punir leur crim
Retranché les Auteurs, ou supprimé la rime.
Ecrive qui voudra; chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

Termes de l'Arrêt touchant la doctrine d'Aristote.

Voilà, je crois, la vraye maniere d terminer ce grand procès, & de leve l'auguste Assemblée, que l'Auteur a con voqué pour en connoître. La punitio de la fausse Eloquence; de *ses attenta* contre le bon sens, & de *ses voyes* *fait* contre la raison, enfin de tout qu'elle a d'*abusif*, d'*irrégulier*, de *tortio* *naire*, c'est d'en rire.

Cette décision, dira-t-on, est une e pece d'amnistie en faveur de la fausse El quence? Pas tant qu'on diroit bien. M néanmoins si c'en est une, j'y compre l'Auteur même, dont est question, tous ceux qui prendront sa défense. m'y comprens moi-même, si j'ai été tr sérieux en montrant ce qu'il a de rép hensible. J'y comprens enfin les App bateurs de son Livre. Je consens do que l'un d'entre eux puisse dire im nément, au sens du moins de l'amni que *cette Action contre les Asiatiques* *dernes est une preuve que l'art de la* *suasion reprend son premier génie.* Je c sens *qu'il admire & le vrai brillant* *l'Ouvrage, & tout le merite de l'Au* Je consens qu'un autre dise encore

Joan. Rainold exOrd. Pradic.

Joan. Rhe.

tro

trouve, dans cet Ecrit, l'Eloquence que l'Auteur défend contre les folies de son siecle. J'ose dire seulement, avec M. Morhof, qu'il est lui-même tel à peu près, que lui & ses Approbateurs représentent ses Adversaires ; & que sans accuser ni *les Academies*, ni *les Colléges* qu'il regarde également comme la source de la dépravation du goût, on peut assurer que c'est sa propre imagination qui l'a gâté ; parce qu'elle lui a fait concevoir un Auditoire, & une maniere de traiter son sujet, qu'on ne sauroit jamais goûter ; & c'est elle encore qui lui a fait approuver dans le Pere Caussin des Déclamations contre la fausse Eloquence, lesquelles sont certainement d'aussi mauvais goût, que les siennes.

De Albertis. *Alb. P. 4. p. 429. n. 280. ad 291.* P. 5. p. 478. &c.

Afin que le Lecteur en juge lui-même, rapportons trois échantillons ; l'un, de ce qu'il condamne très-justement ; l'autre, des mauvaises manieres qu'il prend pour le condamner *; & le troisiéme, de ce qu'il trouve de beau dans le P. Caussin *. Tout est dans le même goût.

Alb. de Alb. 2. Part. p. 187. n. 122. **Id. p. 191. n. 123. ad calc.*

Le premier est celui-ci, où il est question d'un Crucifix que S. François Xavier, étant sur un Vaisseau agité par la tempête, avoit par hazard laissé tomber dans la Mer. *Enfin*, dit le mauvais Orateur, *enfin les prieres du Saint forcent la Mer à restituer. A cet effet, elle choisit une Ecrevisse pour l'envoyer vers lui en ambassade, & lui faire restitution du Crucifix volé... Elle ne députe point une Perle, elle les avoit toutes fondues pour les con-*

**Idem part. 5. p. 478. n. 314.*

 vertir

De Albertis. *vertir en larmes, & pour fournir à sa douleur; mais elle depute une Ecrevisse, parce que sa maniere d'aller à reculons, exprime l'égarement de la Mer qui avoit fait la faute... L'heureuse Ambassadrice s'avance, fiere de son emploi, mais bien triste de la cause de son message... Elle arrive, & rougit bien en approchant; elle confesse que la Mer avec tout son sel étoit bien fade, quand elle avoit commis le crime, &c.* Tel est l'échantillon de la mauvaise Eloquence : en voici un de la maniere dont on la condamne, & qu'on nous donne pour modéle de l'Eloquence solide. *O les plaisantes rêvéries*, dit notre Alberti, *ô les agréables sornettes! La voyez-vous, Messieurs, je ne dis pas cette description de la Mer en pleurs; mais comme je le conçois, cette horrible, cette affreuse tempête de l'esprit! je ne dis pas l'ambassade de l'Ecrevisse, mais le malheureux naufrage d'un esprit mal placé. Et néanmoins ces Orateurs prétendent avoir de l'esprit, & par le larcin le plus audacieux, ils s'attribuent cette louange. Que dis-je ils se l'attribuent? O les lâches Pirates! ô les brigans poltrons!* Voilà le style du P. Alberti. Il ne reste plus qu'à voir ce qu'il approuve dans le P. Caussin. *La fausse Eloquence*, dit ce Pere, *se pare & se farde: mais elle a beau faire. On n'a autre chose à lui dire, sinon: Vous êtes une racine & une engeance de la terre de Chanaan. Un Amorrhéen est votre pere, & votre mere est une Cethéenne. Au jour de votre naissance on ne vous coupa point le nombril, vous*

ne fûtes ni lavée, ni salée, ni emmaillotée, &c. Il y a neuf pages de cette force, où le P. Alberti trouve de grandes beautez. Que veulent-ils nous faire entendre, lui & le P. Caussin? Ils veulent dire que c'est une raison égarée qui produit la fausse Eloquence, & leur propre raison s'égare pour le dire. Voici comme Boileau l'a dit selon les regles du bon sens. De Albertis. Art. Poët. ch. 1. v. 39.

La plûpart emportez d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée,
Et croiroient s'abbaisser dans leurs vers monstrueux,
S'ils pensoient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

LE P. NICOLAS CAUSSIN

Jésuite, de Troye en Champagne, né en 1580, *mort en* 1651.

L'OUVRAGE du P. Caussin est un Traité fort ample de l'Eloquence sacrée & profane, dans lequel il nous fait lui-même remarquer trois parties. La premiere, comprise en trois Livres, roule sur la véritable Eloquence des premiers temps, & sur les secours nécessaires pour y parvenir. La seconde donne la division ordinaire de la Rhétorique, & en explique les préceptes, ce qui occupe six Livres. La troisiéme qui en occupe sept, traite de l'Eloquence d'apparat, de l'Elo- Caussin. *In Operis synopsi post titul. & approbat.*

Caussin. quence civile, & de l'Eloquence sacrée.

Morhof. T. 2. l. 6. p. 247. n. 17. M. Morhof dit que ce Traité fut imprimé à Paris en 1643; la permission donnée par ses Supérieurs à la Flêche, est dattée du 19. Novembre 1617; & le Privilege est du premier Septembre 1618: ce qui s'accorde avec ce qu'établit M. Bayle, que *c'est l'Ouvrage d'un homme qui avoit environ quarante ans, & qu'il fut imprimé à la Fleche en* 1619. M. Morhof dit encore, qu'on y trouve, entre autres choses, tous les caracteres du Discours, expliquez avec beaucoup de soin, & qu'il y a des exemples tant de chaque caractére, que des vices qui lui sont opposez. L'Auteur lui-même (1) désigne son Livre comme un riche trésor d'exemples, utile à ceux qui veulent devenir Orateurs. M. Bayle dit que ce Pere se connoissoit assez bien en Rhétorique. Vossius (2) l'appelle un Rhétoricien d'un merite distingué. Le Pere Maséne * le joint avec Vossius & avec l'Auteur du Livre qui a pour titre: *Le Palais de l'Eloquence*. Enfin le Bibliographe anonyme en juge aussi avantageusement. Il ajoûte pourtant qu'il ne le croit pas comparable au P. Cressol, & je ne vois pas la raison qu'il a d'en juger ainsi: car s'il parle de l'Ouvrage du P. Cressol intitulé *Le*

M. Bayl. Dict. sur le P. Causs. Rem F.

Morhof. ibid.

M. Bayl sur Theopompe p. 2861. Re marq. C.

** Palastr. styl. Roman. p. 89.*

Bibl Hist. Polit. Phil. Cur. pag. 39.

1 Cum libros de triplici Eloquentiâ & apparatu quendam ex florentissimâ exemplorum copiâ ad oratoriam facultatem instruerem. *Causs. Pref. sur son Liv. des Hierogl.*

2 Caussinus Rhetor melioris notæ. *Voss. Instit. Orat. T. 2. p. 406.*

*Le Théâtre des Rhéteurs**, il est dans un genre tout différent, & ne contient point de préceptes. Que s'il veut parler de celui qui a pour titre *Les Vacances*, l'Auteur n'y traite que de l'Action. Caussin. * *Theatrum Rhetoricum.* *Vacationes autumnales.*

C'est tout ce que j'ai trouvé de jugemens touchant le P. Caussin. Que si on examine son Ouvrage, on trouvera que cet Ecrivain n'est ni assez ferme dans ses idées, ni assez méthodique dans la disposition de sa matiere. Par exemple, pour les idées, il en donne (3) d'abord une fort juste de l'Eloquence solide, & la peint de ses véritables couleurs : mais quelque temps après il en fait (4) une peinture qui ne convient qu'à une Eloquence fardée, & à un genre d'amplification, dont il ne fait pas lui-même grand cas (5). A l'égard de sa méthode, elle est aussi fort irréguliere.

Car premierement, après cette idée de l'Eloquence, & quelques Dissertations sur son origine & ses usages, l'Auteur fait une Critique des anciens Orateurs, Historiens & Philosophes, tant Grecs que Latins, *laquelle*, dit M. Baillet, *est d'autant moins à mépriser qu'elle paroît toute prise des anciens Critiques.* Là il s'étend particulierement dans la comparaison qu'il fait de Ciceron avec les Auteurs les plus fameux *L. 1. p. 14.* *Jugem. des Sav. T. 2. Part. 1. p. 171.*

3 Virilis, sapiens, excelsa, plena virium, succi & sanguinis, & venustatis, qualis Demost. aut Ciceron. *L. 1. p. 3. col. 1.*

4 Figurarum picta coloribus latéque persultans, qualis Cicer. *L. 2. p. 78 col. 2.*

5 Tumens illa latéque subsultans. *L. 5. p. 265. col. 2.*

Cauſſin *L. 1. de ver. Eloquent.*

fameux par leur éloquence; & c'eſt ce qu'il appelle *l'Eloquence ancienne*, qui fait la matiere du premier Livre. Enſuite il traite dans le ſecond, du ſtyle & des varietez dont il eſt ſuſceptible, & il y ramaſſe ce que Longin & Hermogéne en ont dit de meilleur. Après quoi il traite dans le troiſiéme des moyens de devenir éloquent; il y marque le caractere du génie oratoire, & la maniere de le cultiver; il y dit merveille ſur l'Imitation. Mais outre que la premiere partie de l'Ouvrage du P. Cauſſin touchant l'Eloquence des Anciens, revient abſolument à la ſeconde, où il veut parler ſimplement de l'Eloquence; certainement la Critique des Auteurs, & la connoiſſance des ſtyles ne ſont point des matieres à traiter dès l'entrée d'une Rhétorique; Quintilien, Hermogéne & Longin ont réſervé cette Critique à la fin de leurs Ouvrages: & les deux premiers y ont auſſi rejetté l'explication des ſtyles

La connoiſſance en effet de ces deux choſes n'eſt le fruit que des études avancées. Et ce qui marque encore que la méthode du P. Cauſſin n'eſt pas exacte, c'eſt qu'après avoir fait la Critique des Anciens dans ſon premier Livre, il la recommence dans le troiſiéme * au ſujet de l'Imitation; & après avoir parlé de la varieté du ſtyle dans le ſecond, il en reparlera dans le ſeiziéme. Une choſe qui n'eſt pas moins remarquable, c'eſt que venant d'expliquer ces deux grands points de doctrine, la Critique des Auteurs & la

L. 1. p. 14. &c.

* *L. 3 p. 167. col. 1.*

la varieté du ſtyle, il commence ſon qua- Cauſſin.
triéme Livre, en diſant que *dans les Livres précédens on a vû l'Eloquence dans ſon berceau* ; cependant c'eſt le faîte de l'Eloquence qu'on vient de voir ; c'en eſt le comble. L'Auteur le reconnoît lui-même, puiſqu'il a intitulé ſon ſecond Livre (1) : *Du caractére le plus parfait de l'Eloquence.* Il ſeroit difficile de concevoir une plus grande confuſion dans la conduite d'un Ouvrage. Après cela, quels exemples apporte-t-il ? Combien d'inutilitez ! combien de digreſſions ! En quel ſtyle s'explique-t-il ? Il met dans le ſecond Livre divers Diſcours pour & contre Ciceron, ou pour & contre l'Eloquence; il la fait parler elle-même. Cela deman- L. 2. p. 111.
deroit un Diſcours d'un caractére irrépréhenſible : Et néanmoins, c'eſt une déclamation d'Ecolier. Il eſt inconcevable comment un homme a pû mêler tant de bonnes, je dis plus, tant d'excellentes choſes, avec d'autres qui ſont très-mauvaiſes ; ou comment, ayant connu la fauſſe Eloquence, & étant capable de l'éviter, à ce qu'il paroît par bien des endroits, il s'y jette cependant à tout propos, pour ainſi dire, tête baiſſée. J'ajoûte que cet Auteur, & par les choſes qu'il loue, & par celles qu'il blâme quelquefois, & par ſes raiſonnemens, & par ſa maniere de juger, donne lieu de croire qu'il n'a pas des idées auſſi ſûres du vrai & du beau, qu'il ſeroit à ſouhaiter.

En

(1) De optimo caractere Eloquentiæ. P. 180.

Caussin. En effet, il dit* nettement que, selon
*L. 2. c. 34. lui, ce que Longin appelle *Amplification*,
p. 139. 140. est ce qu'Hermogéne appelle *Circonduction*,
laquelle néanmoins selon Hermogéne n'est
L. 2. p. 14. que le tour périodique. Il dit ailleurs
que le style Historique approche du Sophistique. Et dans un autre endroit il a-
L. 2 ch. 28. vance que le caractére du Discours qu'-
pag. 139. Hermogéne appelle *le Vrai*, est bon pour
instruire, & non pas pour plaire. Cependant rien ne fait plus de plaisir qu'un style qui est dans le vrai. Enfin dans son
L. 4. p. 181. quatriéme Livre il met les *Proverbes*, les *Apologues*, les *Hieroglyphes*, & les *Emblêmes* parmi les sources de l'Eloquence, avec l'Histoire, les Autoritez des Anciens, les Sentences, les Loix, l'Ecriture sainte, & la connoissance des lieux de Rhétorique. Tout cela peut être d'usage; mais il est mal digeré. L'Invention dont il a dessein de parler, se propose trois choses, les preuves, les passions & les mœurs. C'est de quoi l'Auteur devoit traiter dans ce Livre Pour ce qui est des avantages qu'on tire de l'érudition, de la connoissance de l'Histoire, & d'autres choses semblables, pour nourrir & enrichir l'Eloquence, il devoit en traiter dans le Livre où il parle des secours nécessaires à un homme qui veut devenir Orateur.

S'il dit d'excellentes choses touchant *l'Amplification* dans son cinquiéme Livre, il en dit aussi qui ne sont pas dignes d'un homme comme lui qui marque d'ailleurs qu'il a du goût. Il en est de même

me du sixiéme. Pour y traiter de l'Exorde il débute par cette pensée remarquable, *qu'on ne sauroit croire combien la multitude des préceptes a fait dire de mauvaises choses sur cet article.* Est-ce pour éviter cet écueil, qu'il employe seize pages *in* 4. de la plus fine érudition pour nous donner les préceptes de l'Exorde? Je pourrois dire qu'il en donne autant à la Narration, si je voulois y comprendre les exemples qu'il en rapporte; & ce que je puis assûrer, c'est qu'on ne trouve pas l'arrangement, la netteté, ni la briéveté nécessaire dans les préceptes qu'il donne de la Preuve, ou de la Réfutation, ni dans ce qu'il dit touchant l'ordre qu'il faut donner à ces deux parties, ou touchant le choix qu'il faut faire des preuves. Ce qu'il dit des diverses especes d'argumens, est peu utile. Il insiste plus sur la Réfutation, & il en rapporte jusqu'à dix exemples fort longs; au lieu qu'il n'en donne pas un de la preuve.

Caussin. L.6.pag. 207. col. 2. & seqq.
L.6.p.325.
L.6.p.339.
L.6.p.342.
L.6.p.344.

Il fait sur l'Elocution à peu près ce qu'il a fait sur l'Exorde, & il y est trop long. Il avoue qu'il n'en a que trop parlé dans la premiere partie de son Ouvrage; & néanmoins, puisqu'il est, dit-il, entré dans les préceptes sur cet article, il veut rapporter ce que les plus sages Rhéteurs en ont dit, & sur-tout suivre en cela la doctrine de Ciceron & de Strébée de Reims. Mais il entre dans des minuties où ces Auteurs ne sont point entrez. Entre autres, il copie ce que les Rhéteurs ont dit sur les figures: il

L.7.p.350.
Ib.p.338. col.1.

Caussin. en fait * un Catalogue, & en compte
*L. 7. p. jusqu'à deux cens vingt-quatre; & après
379. col. 1. &c. avoir traité de toutes par ordre alphabe-
L. 7. p. 414. tique, il les reprend toutes encore u-
ne fois en les distribuant par classes, à
L. 7 p. 435. quoi il ajoûte l'indication des endroits où
Ciceron s'est servi des principales; ce qui
est la chose du monde la plus mal entendue, à raisonner selon les bons principes qui sont répandus dans l'Ouvrage même de cet Auteur.

L. 8. p. 459. Lorsqu'il s'agit des Passions, il fait profession de suivre sur ce point la doctrine d'Aristote: mais ce qu'il en tire de bon, est étouffé par les choses étrangeres qu'il y mêle, & qui ne regardent point les passions que l'Orateur excite par le discours. Il employe cent grandes pages sur une matiere qu'il pouvoit traiter en moins de dix. Ceux qui savent la doctrine d'Aristote, ont peine à la reconnoître dans ce qu'en dit le P. Caussin: comment ceux qui ne la savent pas, pourront-ils se flatter d'y en avoir pris une idée? Ce Pere finit au neuviéme Livre la seconde partie de son Ouvrage par les préceptes de la Prononciation. Il
L. 9 p. 555. convient lui-même dès l'entrée, que les regles qu'on en donne par écrit, ne sont bonnes à rien; il ne laisse pourtant pas de les donner, & il rapporte sur cette matiere des choses qu'il regarde comme insupportables (1), sans appréhender de se rendre insupportable lui-même.

Sa

(1) Ratio Antiquorum putidiuscula, &c. L. 9. p. 565.

Sa troisiéme partie commence au di- Caussin.
xiéme Livre, lequel avec le suivant ré-
pond assez bien, du moins en un sens,
au but de l'Auteur, qui est de traiter *des Discours d'apparat, ou d'ostentation.* Peut-être est-ce pour cela qu'il y fait montre de tout ce qu'il sait, non pas tant en fait de préceptes, que de passages d'Auteurs. Il donne à la verité des préceptes fort bons; ils y sont même assez fréquens & assez serrez dans l'endroit où il rapporte ce que Denys d'Halicarnasse a dit sur les diverses especes de discours dans le genre démonstratif. On peut dire néanmoins que les deux Livres, dont je parle, ne sont presque composez que d'extraits d'Auteurs, & des éloges de tout ce qu'on peut s'imaginer. Même le Livre onziéme ne contient rien autre chose; & cela va si loin que le seul *Index* de ces deux Livres contient plus de cinq pages *in* 4. Il ne faut pas s'étonner s'il s'est fait tant d'éditions de cet Ouvrage. C'est un Répertoire pour les jeunes Etudians qui veulent trouver les choses toutes faites, & qui ne manqueront jamais de courir après de pareils Recueils, pour peu qu'on s'avise une ou deux fois de leur proposer des sujets qu'ils y puissent rencontrer.

L. 10. c. 4. &c.

Ibid.

Il n'y avoit point d'apparence de traiter autrement du genre Déliberatif & du genre Judiciaire, que du Démonstratif. L'Auteur s'y étend moins, puisque les deux ensemble n'occupent qu'un Livre. Il y donne de bons préceptes, particu-

L. 12. p. 757.

Castell. lierement sur les mœurs, & sur le caractére de l'Eloquence du Barreau, qu'il ne veut point qu'on charge de citations, comme on faisoit autrefois. Mais avec ces préceptes il mêle beaucoup de choses étrangeres à la Rhétorique. Il s'étend sur la forme que les Persans, les Egyptiens, les Grecs, les Romains gardoient dans l'administration de la Justice. Il s'étend aussi sur ce qui concerne les Juges, les Avocats, & les connoissances nécessaires aux derniers. Il parle du Droit, & de la maniere, tant de diviser cette Science, que de l'étudier. Que dire de tout cela, sinon que ce sont des digressions hors d'œuvre, & que l'Auteur, en s'y jettant, ressemble à un torrent qui se déborde; d'autant plus que le treiziéme Livre n'est pas une piece plus nécessaire que toutes ces digressions. Ce n'est qu'un recueil de discours dans le genre Déliberatif & dans le Judiciaire. Il est vrai qu'il y a mis des notes avec des analyses qui peuvent passer pour des préceptes; mais c'est accabler son Lecteur.

L. 12, p. 775.

L'Eloquence de la chaire fait le sujet des trois derniers Livres, qui sont le quatorziéme, le quinziéme & le seiziéme. Dans le premier des trois l'Auteur montre la dignité de cette Eloquence par la varieté, l'abondance & la noblesse des matieres dont il fait un détail suivi de quelques Discours tirez de S. Chrysostome & de Salvien.

De sacræ Eloq. majestate. L. 14. p. 889.

Le titre du second promet le caractére de l'Eloquence sacrée, & on ne le donne

De formâ sacræ Eloq. L. 15.

donne que dans le troisiéme. Ce second Conférence
n'est qu'un Dialogue entre un Maître de Rhétorique (1) & un Predicateur, qui examinent *si l'Eloquence artificielle est convenable dans la chaire.* Le Rhétoricien soutient l'affirmative, & dit ce qui se peut dire de plus raisonnable. Cependant le Prédicateur le réfute avec beaucoup de véhémence; & comme s'il ne l'avoit pas réfuté, il dit ensuite que le Ministre de la Prédication doit *être instruit de la Rhétorique & de toutes les belles Lettres.*

Ce Prédicateur qui s'appelle *Théophraste*, demande deux qualitez dans un homme qui se mêle de prêcher, la *vertu* & la *sagesse.* Il veut pour cela qu'il se nourrisse de la lecture de l'Ecriture sainte, des Peres, des Conciles; qu'il soit homme d'oraison; qu'il ait beaucoup d'humilité, beaucoup de respect pour le ministére, beaucoup de zéle pour les ames; enfin beaucoup de constance & de courage, avec une grande pureté de mœurs, & un grand désintéressement. Tout cela regarde *la vertu*, & les sources où on la puize. Pour *la sagesse*, *il veut*, dit-il, *comme Théophraste*, [Remarquez que c'est Théophraste lui-même qui parle,] *que le Prédicateur se soit rempli dès sa jeunesse de toutes les Sciences humaines; qu'il sache l'Histoire*, les Coutumes & les Usages du Pays; & sur-tout la Théologie, l'Ecriture, les Conciles, les Cas de conscience, l'Histoire Ecclesiastique. Voilà en

L. 15. p. 951.

1 Logodædalus & Theophrastus. L. 15. p. 951.

Caussin. en effet l'idée d'un Prédicateur; à quoi le P. Caussin fait ajoûter avec raison, qu'il y a plus d'Eloquence dans Moyse, dans Job, dans les Prophetes & dans S. Paul, que dans Platon; comme aussi que les Ouvrages des Peres, & de ceux qui les ont suivis, en sont tout pleins. Il est seulement à remarquer que l'Eloquence des Peres convient à tout le monde: mais que, selon S. Augustin, celle des Ecrivains sacrez convient à ces Ecrivains, & ne conviendroit point à d'autres (1).

Enfin ce que le P. Caussin avoit promis de faire dans le quinziéme Livre, il le fait dans le seiziéme qui est le dernier. Il y donne le caractére de l'Eloquence de la chaire. Il intitule ce Livre: *Chrysostome*, ou *l'Idée*, parce qu'il trouve dans ce Saint des exemples de tous les styles. Et comme s'il n'avoit pas assez traité des caractéres du Discours dans son second Livre qu'il n'employe qu'à cela; ou dans le septiéme, qui traite de l'Elocution; ou dans l'onziéme, qui parle du style du genre Démonstratif; ou dans le douziéme, qui parle de celui du genre Déliberatif; ou dans le treiziéme, qui explique celui du genre Judiciaire; il recommence tout de nouveau à parler des styles dans ce dernier Livre, & il en parcourt les espéces. Ainsi il traite du style grave & majestueux, des vices qui lui sont opposez; du style sec; de la véhémence;

1 Nec ipsos alia [decet] nec alios ipsa. *S. Aug. de Doct. ch. 4.*

mence; de la lenteur; du ſtyle auſtére, & de ſes excès; du ſtyle flatteur, des railleries; du ſtyle poli; du ſtyle affecté; du ſtyle pieux & ſimple; du ſtyle pieux & grave. Il parle des Savans, des demi-Savans; de ceux qui perdent le temps à des queſtions frivoles. Tout cela eſt accompagné d'exemples; après quoi il applique à S. Chryſoſtome ce qu'il a dit en général, & montre par des extraits qu'il en rapporte, que ce Saint a excellé dans tous les caractéres dont la dignité de la chaire eſt ſuſceptible. Ce qui eſt une imitation de la méthode d'Hermogéne. Cauſſin.

Je conclus que le P. Cauſſin ayant une lecture ſi prodigieuſe, & ayant parcouru tout ce qu'il y avoit de bon dans les Ouvrages ſoit des Maîtres, ſoit des Orateurs, auroit pu faire une très-bonne Rhétorique, s'il avoit voulu s'en donner la peine. Il paroît par plus d'un endroit qu'il avoit de l'eſprit & de grandes connoiſſances. Mais il n'a ni bien conçû, ni bien digeré ſa matiere. Il n'a point choiſi dans ce qui ſe préſentoit à lui. Il n'a point gardé de meſure dans l'étendue qu'il a donnée à ſon ſujet. Il s'eſt ſouvent abandonné à un mauvais ſtyle. De ſorte qu'il faudroit refondre ſon Ouvrage du tout au tout, & le réduire à moins de la moitié pour le rendre bon. Et en l'état où il eſt, il me paroît dangereux à lire pour tous ceux qui n'auront pas le goût formé pour profiter de ce qu'il y a de bon, ſans ſe gâter dans ce qu'il y a de mauvais.

RE-

REGINÆ

PALATIUM ELOQUENTIÆ,

Du Pere le Pelletier Jesuite.

Le P. le Pelletier.

LE Palais de l'Eloquence est une Rhétorique aussi ample que celle du P. Caussin, & composée par un seul Pere de la Compagnie, ainsi qu'il paroît par le préambule du premier Livre, où l'Auteur ne parle de lui-même qu'au singulier, comme un seul homme qui a tout fait. Cependant la suite du titre dans une édition de Lyon attribue la premiere composition de cet Ouvrage aux Jesuites de France en général; & la révision à ceux de Mayence. Elle donne en même temps aux derniers l'honneur de l'avoir accommodé au génie & aux mœurs des Allemans & des autres Nations, & de l'avoir rendu utile, *non seulement aux Amateurs de l'Eloquence, mais encore aux Prédicateurs.*

Il y a apparence que cette queue du titre est de la façon d'un Libraire également avide & ignorant, qui veut attirer des acheteurs, & qui ne sait ce qu'il dit. Quoi qu'il en soit, cet Ouvrage est divisé en dix Livres qui ont chacun un nom par-

1 Quæ primâ specie admirationem, re explicatâ risum movent. *L. 4. de Fin. c. 22.*

particulier. Le premier est *le Vestibule* de l'Eloquence, le second en est *le Trésor*, le troisiéme *l'Autel*, le quatriéme *l'Arsenal*, le cinquiéme *le Théatre*, le siziéme *le Triomphe*, le septiéme *le Ciel*, le huitiéme *le Temple*, le neuviéme *le Trône*, le diziéme *le Tribunal*. Le P. le Pelletier.

On ne sauroit guéres douter que l'Auteur ne se soit donné quelques applaudissemens pour avoir trouvé tant d'expressions pompeuses; mais je doute fort qu'il en reçoive aucun de ses Lecteurs. Ces expressions, à mon sens, sont un exemple de ce que disent Ciceron (1) & Quintilien (2), *qu'il y a des choses qui rient d'abord à l'imagination, qu'on admire même; mais dont on ne fait pas grand cas, lorsqu'on les a examinées.* Elles sont aussi un exemple de ce qu'a dit Longin, *qu'il faut bien se donner de garde de prendre pour sublime une certaine apparence de grandeur bâtie sur de grands mots assemblez au hazard, & qui n'est après tout qu'une vaine enflure de paroles, plus digne de mépris que d'admiration.* Trait. du Sub. c. 7. Si ce défaut est considérable en quelque endroit qu'il se trouve, il est plus sensible à la tête d'un Livre, que par-tout ailleurs, puisque le titre doit paroître aussi simple que l'Exorde. Il y auroit encore à examiner si tous ces titres particuliers sont compris dans le titre général, & même si tant de titres

2 Inventiunculis gaudent, quæ excussæ risum habeant, inventæ facie ingenii blandiuntur. *Quint.* l. 8. c. 5.

Le P. le Pelletier.

tres métaphoriques ſont de bon goût dans un même Ouvrage. Mais il vaut mieux que le Lecteur en juge par le détail.

L'Auteur a donné le nom de *Veſtibule* au premier Livre qui contient les réfléxions ſur les ſecours qu'on peut, ou qu'on doit tirer ſoit de l'art, ſoit de la nature, pour devenir éloquent.

Le *Tréſor* de l'Eloquence ne ſignifie ici que les préceptes de l'Invention, c'eſt-à dire l'explication des lieux de Rhétorique, leur nombre, leur nature, leur uſage, avec des axiômes ſur chacun, leſquels, à dire vrai, ne ſont pas d'une grande utilité.

Il reſtoit à parler des preuves que l'Orateur ne trouve pas, mais qu'on lui fournit, afin qu'il les traite, & qui ſont les *Sermens*, les *Loix*, les *Témoins*, les *Réponſes d'Oracles*, & autres choſes ſemblables. L'Auteur comprend toutes ces choſes ſous le nom d'*Autel de l'Eloquence*, à cauſe, dit-il, que les ſermens ſe faiſoient ſur les Autels, que les Oracles s'y rendoient, que les Loix en tiroient leur force, & par d'autres pareilles raiſons. On ajoûte à tout cela ce qui regarde les *Enigmes*, les *Hieroglyphes*, & les *Emblêmes*.

Par l'*Arſenal* de l'Eloquence, on entend les argumens; leurs différences; la maniere de les varier; les Tranſitions; l'Amplification qui dépend des argumens; ſa nature, ſa place, ſon uſage; toutes choſes certainement que l'Auteur a expliquées avec ſoin.

Le

Le *Théatre* de l'Eloquence est le Livre, où l'on donne à considérer les parties du Discours, & par conséquent où il s'agit de la Disposition ; c'est là qu'à l'occasion de l'Exorde on apprend ce que c'est que les mœurs exprimées dans un Discours. Le P. le Pelletier.

Le *Triomphe* de l'Art consiste dans la maniere d'émouvoir, ou d'arrêter les Passions. L'Auteur comprend sous cette idée *les mœurs de l'Orateur*, & non seulement celles qui regardent la Rhétorique, ou qui s'expriment en parlant ; mais encore celles qui regardent la Morale, & qui se déclarent par les actions. Il s'étend davantage sur les Passions ; il les considére tant en général qu'en particulier, soit pour en donner des régles ; soit pour en faire connoître les espéces, la nature, les effets, les caractéres & les causes. Je n'ai point vû de Rhétorique où cette matiere soit traitée plus au long. Il y a certainement de quoi s'instruire abondamment sur cet article, aussi-bien que sur ce qui regarde la raillerie, qui fait un des grands ornemens du Discours, lorsqu'on l'employe à propos. Ce n'est pas sans raison que l'Auteur l'a jointe aux passions ; elle est du nombre des choses qui remuent puissamment les esprits.

Comme les Figures sont au Discours, ce que les Etoiles sont au Ciel, c'est-à-dire, qu'elles en font l'éclat & l'ornement ; c'est pour cela que l'Auteur a donné le nom de *Ciel* au Livre où il explique

Le P. le Pelletier. que fort au long toutes ces différentes beautez.

Le *Temple de l'Eloquence* est, à ce que l'Auteur prétend, le Genre démonstratif, *à cause qu'on y honore la vertu*; raison qui prouveroit que c'est plutôt le Temple de la Vertu même, que celui de l'Eloquence.

C'est ainsi qu'on peut dire que le nom de *Trône* ne convient point au Genre déliberatif; l'Auteur lui donne ce nom, *parce que*, dit-il, *l'Orateur y est comme élevé sur un siége, pour écouter les avis de ceux qui opinent, & pour en juger.* Or c'est ce qui convient moins à l'Orateur, qu'à ceux qui le consultent. J'en dis autant du Genre judiciaire, qu'il qualifie du nom de *Tribunal de l'Eloquence*, quoique ce ne soit point du tout l'Eloquence qui juge dans les Plaidoyez, mais la Justice qui y préside.

Je crois devoir remarquer que dans le Livre qui traite du *Panégyrique*, l'Auteur parle de tous les Discours qui peuvent y avoir rapport: ainsi l'on y trouve des idées pour les Discours qui se font à la reception d'un Docteur, d'un Magistrat, d'un Prelat, d'un Prince, d'un Intendant de Province. On y trouve pareillement des régles pour les Oraisons funebres, & même pour les pompes, & pour les appareils qui les accompagnent. C'est ainsi encore qu'on y trouve sur le Genre déliberatif, & sur le judiciaire tous les Discours à peu près qui ont rapport à l'un ou à l'autre.

Il y a donc de bonnes choses dans cette Rhétorique; mais il y en a en même temps, beaucoup d'étrangeres, beaucoup d'inutiles, non seulement parmi celles qui sont hors du sujet, mais même au nombre de celles qui semblent appartenir à l'Art. Il ne faut que jetter les yeux sur les répétitions fréquentes de ce qui regarde les mœurs, les passions, les figures; ou sur les détails dans lesquels on entre sans nécessité, ou enfin sur quelques exemples à retrancher. Tel est, selon moi, celui, où l'on fait plaider l'Afrique & l'Asie devant le Dieu Mars pour la gloire des armes, & où faisant parler ce Dieu, on le fait parler de Jesus-Christ; ce qui sûrement ne paroît pas convenir. Le P. le Pelletier. Pag. 192.

Excepté ces endroits, & quelques autres semblables, on peut dire que l'Ouvrage est bon, ou du moins qu'il y a de quoi en faire un bon. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Auteur fait profession de tirer tous ses préceptes des premiers Maîtres de l'Antiquité. Il reconnoît que sans cela il n'eût rien dit qui vaille, & que s'il n'en avertissoit, il pourroit passer pour plagiaire: de sorte qu'il n'y a que la maniere de traiter son sujet, & de l'arranger qui soit de lui; si l'on ne veut y joindre encore les exemples, qu'il feroit à souhaiter qu'il eût plutôt pris d'ailleurs, que d'en faire quelquefois lui-même. Pag. 1.

C'est le jugement qu'il faut porter de tous ceux qui ont suivi la même méthode,

de,

Le P. le Pelletier. de. Je ne suis pas le seul qui aye remarqué qu'ils ont tous hasardé beaucoup, & qu'ils ont presque tous échoué. C'est le sens du Bibliographe Allemand, lorsqu'il dit qu'une des causes pourquoi on ne fait plus tant de progrès dans cet Art, c'est que les Maîtres ne donnent plus de bons exemples comme autrefois. J'ajoûte sur ce que l'Auteur fait profession de ne suivre que les Anciens, que c'est le sort des nouvelles Rhétoriques, & qu'elles ne disent rien de nouveau, excepté ce qu'elles disent quelquefois hors du sujet, ou contre les régles les plus certaines de l'Eloquence.

Bibl. Hist. Pol. &c. p. 89.

Masene.

JACQUES MASENE,

Jesuite, Regent de Rhétorique à Cologne.
1659.

Morh. T. 2. l. 6 p. 248. n. 17.

MOnsieur Morhof qui estime beaucoup la Rhétorique du P. Caussin, estime encore davantage celle du P. Masene, intitulée l'*Ecole*, ou l'*Exercice de l'Eloquence*, outre laquelle l'Auteur a fait un autre Livre, intitulé l'*Ecole*, ou *l'Exercice du style*. C'est ainsi, même selon lui *, qu'on doit entendre le terme métaphorique, & tiré *de la Lutte*, qu'il employe dans le titre, non seulement de ces deux Livres, mais encore de sa Poëtique; parce qu'apparemment il n'a pas cru que

Palæstra oratoria.

Palæstra styli Romani, &c.

* Palæstra orator. p. 7.

ce

ce fût présenter trop souvent à son Lecteur une bonne métaphore. Masteau

Les deux Ouvrages dont j'ai à parler, sont deux *in douze*, & des plus grands dans leur espéce, & des plus gros. L'un est d'environ onze cens pages, l'autre d'environ huit cens. Ils sont tous deux de même datte ; mais il paroît, par la lecture, que le plus petit est l'aîné. de 1659.

A prendre le titre propre de ce Traité, selon l'idée ordinaire, il paroît ne promettre que des régles générales sur les mots & sur les phrases, ou tout au plus encore sur les pensées ; c'est en effet ce qu'on entend communément par le *Style*. Cependant on y trouve beaucoup de choses à quoi on ne s'attendroit pas, que l'Auteur a eu soin, non seulement de comprendre dans son Ouvrage, mais d'exprimer aussi dans la suite de son titre, parce qu'il les a regardées comme faisant partie de son dessein, qui est de nous former à écrire en Latin, ou à parler cette Langue comme Ciceron.

On ne peut nier que ce qu'il traite dans le cinquiéme & dernier Livre, n'entre en effet dans son sujet. C'est l'Art de lire & de composer des Dialogues, des Lettres, ou l'Histoire. Cet Auteur y donne fort au long, ce que les premiers Maîtres ont cru ne devoir donner qu'en peu de mots, parce qu'ils ont supposé qu'un homme qui a du génie, supplée aisément ce qu'on ne lui dit pas sur cela.

Mais quel rapport le quatriéme Livre

Masene. a-t-il avec son dessein? L'Auteur n'y traite que de l'Empire des Assyriens, des Médes & des Perses; des Antiquitez de la Gréce, particulierement d'Athénes & de Lacedémone; des Poëtes & des Orateurs Grecs, des Philosophes & de leurs différentes Sectes; enfin des Antiquitez Romaines rapportées par Rosin. Sont-ce-là, dira quelqu'un, des régles pour se former le style? Le P. Masene a prévenu la difficulté; sans toutes ces connoissances, selon lui, il n'est pas possible d'avoir cette force de discours qu'on admire dans Ciceron; & cet Orateur les recommande lui-même dans ses Dialogues.

Palæst. styl. Rom. l. 4 c. 1.

Il est visible que ce Pere prend à gauche, & dans le sens qu'il donne à Ciceron, & dans ce qu'il nous débite pour former le style, & dans ce qu'il dit pour se justifier. A dire vrai, ces Antiquitez sont curieuses, & si on ne les sait, on ne peut bien entendre les Auteurs; mais on peut parler comme Ciceron, sans avoir à parler des mêmes choses. Ce sont nos mœurs qu'il faut apprendre à un homme qui doit parler aujourd'hui, & non pas les mœurs des Anciens; & s'il falloit, pour former le style, donner toutes les connoissances de Ciceron, il faudroit faire de trop gros volumes. Aussi Strébée de Reims, très-justement loué, & estimé par le P. Masene, a fort bien traité tout ce qui regarde le style, sans entrer dans ces Antiquitez.

Palæst. styl. Rom. l. 1, c. 4.

Cependant la matiere du troisiéme Livre est encore plus surprenante. Ce sont trois

trois Recueils, l'un de Proverbes tant Grecs que Latins; l'autre de mots Latins qui sont véritablement Grecs, mais qui ont reçû à Rome le droit de Bourgeoisie; & le troisiéme de certains mots Grecs, d'où sont encore venus certains mots Latins. Sur quel fondement l'Auteur donne-t-il ces Recueils? c'est que, selon lui, c'est une chose qui fait la richesse du style, outre qu'il faut avoir quelque connoissance du Grec pour bien parler Latin. Masenci. Ibid. l. 3. c. 1.

Que si du troisiéme Livre, il faut venir au premier, on y trouve sept Dissertations, tirées mot pour mot de Quintilien, comme l'Auteur le déclare lui-même, sur l'éducation des enfans & sur les premieres études. Pour ce qui est du second Livre, il n'y est parlé que *du Style*, tant en général, qu'en particulier, & selon les différences dont il est susceptible, soit en lui-même, soit dans les matieres où l'on l'applique; c'est pourquoi il y traite du style épistolaire, du style oratoire, & du style historique, avec dessein de parler encore du style épistolaire & de l'historique dans son dernier Livre.

Si on s'étonne de la maniere dont j'ai détaillé cet Ouvrage, en rétrogradant du dernier Livre à ceux qui le précédent; ma raison est non seulement que je l'ai trouvée plus commode, mais que l'Auteur lui-même dans l'Avertissement aux Lecteurs, leur propose un autre ordre de lire son Livre, que celui qu'il a suivi en le composant.

La méthode de cet Auteur différe éga-

Masene. lement, & de ceux qui ne donnent point d'exemples de leurs préceptes, & de ceux qui en donnent. Comment cela? Il rapporte les piéces entieres, où se trouvent les exemples, ou du moins il en rapporte des parties de trente ou quarante pages. Si on lui demande pourquoi? c'est, dit-il, qu'il compte plus sur la lecture des bons Auteurs, & sur le soin d'écrire, & de les imiter en écrivant, que sur le grand nombre de préceptes. Est-ce à dire pour cela qu'il soit nécessaire de copier les Ouvrages entiers de ces Auteurs dans un Traité de préceptes? Il en use encore ainsi dans son autre Livre, intitulé *l'Ecole*, ou *l'Exercice de l'Eloquence*, *où il se flatte d'avoir plus applani les difficultez de l'Art oratoire*, *qu'aucun des Maîtres qu'il eût jamais lûs*, soit pour avoir donné une méthode facile à ceux qui veulent imiter les harangues de Ciceron, soit pour avoir dissipé les ténébres qui étoient répandues dans Aphthone. Cet assemblage de Ciceron & d'Aphthone est particulier. Quel qu'il soit néanmoins, ce n'est point à quoi je m'arrête. Mais si le P. Masene ne veut point d'exemples détachez, il donne pour raison, que *c'est*, dit-il, *arracher l'œil de la tête*. Il veut donc qu'on rapporte des piéces entieres. Il déclare cependant que quelquefois il retranche lui-même de ses longues citations les endroits les moins beaux, ou qui étoient étrangers à son sujet, & il propose à ses Eléves des morceaux détachez à travailler, ou à étudier, pour imiter

Palæst. Orat. Epist. Nuncup. & p. 224.

Id. p. 7.

imiter les Peintres qui ne proposent pas d'abord un corps entier, mais quelque partie. Ce n'est point là, à mon avis, être assez ferme sur ses principes, outre que sa méthode le jette dans d'étranges longueurs. Il a pourtant beaucoup de bonnes choses, particulierement sur les styles, parce qu'il suit les principes d'Hermogéne. On estime les analyses qu'il fait des Harangues de Ciceron, & les jugemens qu'il en porte. Il joint le tout à ses préceptes, avec la Vie de cet Orateur, parce qu'elle donne du jour à ses Harangues. Tout cela eût été plus convenable dans un Commentaire que dans une Rhétorique. Un bon morceau dans cet Ouvrage est ce qu'il dit sur les Passions; il y met son Lecteur en état d'entendre & de pratiquer cette importante partie de l'Art. Il y suit la doctrine d'Aristote; il la confirme, par tout ce qu'en dit Ciceron. Il ajoûte ce que cet Orateur a dit encore sur les mœurs, avec diverses Dissertations répandues dans les trois Livres de l'Orateur. Il les rapporte mot pour mot, selon sa méthode, quelques longues qu'elles soient. Il fournit des exemples sur les préceptes qui s'y rencontrent, il montre par tout un grand nombre de connoissances, il est fécond en pensées, il s'exprime en bons termes. On ne peut nier qu'en beaucoup d'endroits il ne fasse voir qu'il avoit du goût, quoiqu'en beaucoup de choses il semble n'en avoir guéres. Entre autres, je ne sai pourquoi commençant sa Rhé-

Mascaro.

Ib. p. 145. & 146.

Masena. torique par l'invocation de Dieu & des Saints, il nomme sainte Catherine dans cette invocation, en l'appellant *la Pallas des Chrétiens.*

Ce Pere a fait encore plusieurs Ouvrages, il a fait un *Traité des pointes*, ou *des pensées d'esprit.* Il en a fait un autre qu'il a intitulé *le miroir des Images*, dans lequel il donne un nombre infini d'exemples sur les Symboles, les Emblêmes, les Hieroglyphes, les Enigmes; & c'est à quoi je ne crois pas devoir m'arrêter, quoiqu'il le croye extrêmement utile à l'Orateur.

MARTIN DU CYGNE,

De S. Omer, Jesuite. 1660.

Du Cygne. IL y a plus d'ordre & de netteté dans les Analyses du P. du Cygne, au jugement de M. Morhof, que dans celles du P. Masène, & c'est ce qui le lui fait préférer. Il remarque que dans celles du P. du Cygne on trouve le sujet, les parties, les raisonnemens, les Périodes, les figures de toutes les Harangues de Ciceron avec des notes sur chacune de ces Harangues. Ce jugement me paroît vrai. On sait d'ailleurs que l'Ouvrage est généralement estimé de tous ceux qui le connoissent, & qu'il est très-utile, tant aux Maîtres qu'aux Ecoliers pour l'explication ou l'intelligence des discours

Morhof. T. 2. l. 6 p. 248 n. 18.

cours de l'Orateur Romain, ce qui a porté à en faire une nouvelle édition dans ces dernieres années. Il y en a une de 1670: & ce n'est pas la premiere. L'Epitre dédicatoire est de 1660. Du Cygne.

Le Critique que je viens de citer, ne dit rien de la Rhétorique de cet Auteur, apparemment parce qu'il a voulu que l'on conçût de cet Ouvrage, ce qu'il nous disoit du premier. En effet les analyses du P. du Cygne ne sont que l'application de ses régles sur les Ouvrages de Ciceron. On ne peut donc douter de la bonté de sa Rhétorique, d'autant plus qu'on voit que dans tous ses préceptes il suit les premiers Maîtres de l'antiquité. Le style de cet Ouvrage est fort simple, mais bon. L'Ouvrage est par demandes & par réponses, ce qui est fort commode pour les jeunes gens. On y trouve suffisamment de quoi s'instruire de l'Art Oratoire, & de toutes ses parties, excepté qu'il ne dit rien des mœurs en particulier. Mais les Passions y sont suffisamment expliquées. Il donne assez bien la maniere de les exciter, & il apprend encore mieux l'usage qu'il en faut faire. Il en découvre les causes en peu de mots d'une maniere convenable, & sans y prendre le change, ni substituer les causes physiques aux causes morales, comme a fait de nos jours M. Pourchot, ci-devant Professeur de Philosophie au College Mazarin. Il y a seulement quelque chose de ce qu'on appelle *Eloquence de l'Ecole*, dans l'exemple qu'il donne pour mon-

Du Cygne. trer la maniere dont il faut varier les Paſſions. Ce que je dis des mouvemens de l'ame, je le dis de l'amplification, je veux dire que l'Auteur en développe ſuffiſamment tant l'uſage que la nature. Dans ce qui regarde les diverſes manieres de raiſonner, il ne paroît pas aſſez diſtinguer les Syllogismes disjonctifs, des Enthymemes. On pourroit s'étonner d'une choſe, qui eſt, qu'après avoir donné deux parties à l'Elocution dans la définition qu'il en apporte, lesquelles ſont *les mots* & *les penſées*, il ſemble ne plus ſe ſouvenir que des mots. Car il fait conſiſter toutes les vertus de l'Elocution, dans la *clarté*, la *pureté*, l'*ornement* & la *douceur*; de telle ſorte que l'*ornement*, ſelon lui, ne comprend que les *tropes* & les *figures*; & que la *douceur* ne comprend que le *nombre* ou l'harmonie & la *periode*, ſans plus faire mention des *penſées*, parmi lesquelles néanmoins, même ſelon lui, il y en a qui appartiennent à l'Elocution, & qui en augmentent la *douceur* & la *force*. Mais il y a une réponſe, qui eſt, que l'Auteur a ſuffiſamment compris ces ſortes de penſées, dans ce qu'il dit, en parlant de la maniere d'amplifier ou d'étendre le discours.

Une choſe louable parmi beaucoup d'autres dans cette Rhétorique, c'eſt qu'elle eſt bien fournie d'exemples & néanmoins aſſez courte. La moderation de l'Auteur paroît encore dans ſon troiſiéme Livre, dans lequel il a évité ſur les figures & ſur les tropes cette énorme profuſion, où ſont

font tombez tant d'autres Maîtres de Rhétorique, tant anciens que modernes. C'est ainsi qu'il parle très-sensément & de la Memoire & de l'Action de l'Orateur. Il reconnoît que les régles qu'on donne sur la Memoire sont une illusion, qui ne peut que fatiguer inutilement ceux qui s'en servent, & qu'on ne peut guéres en donner sur l'Action. Mais il y a lieu d'être surpris de ce qu'ayant si peu de chose à dire tant de l'une que de l'autre, il n'a pas laissé de mettre à la tête de ce qu'il dit de la premiere, le titre pompeux de *Livre quatriéme*; & à la tête de ce qu'il dit de la seconde, le titre de *Livre cinquiéme*. Le premier de ces deux Livres m'a fait ressouvenir de ces animaux dont parle Ciceron, qui naissent & finissent le même jour. Il en est de même, en sa maniere, de ce Livre; la même page le commence, & la même page le finit. Comment un aussi habile homme n'a-t-il pas senti qu'une si petite chose se met, sans titre, à la suite d'une autre matiere? Avec cela on lui a obligation de nous avoir donné des Analyses exactes des Harangues de Ciceron, & il est toujours vrai de dire que sa Rhétorique est un bon Ouvrage, propre à mettre les jeunes gens en état de lire les Originaux, qui est ce qu'on doit demander dans une Rhétorique ordinaire.

Du Cygne.

Cic. 1. L. des Tusc.

Ce n'est donc pas sans raison que les Auteurs des Journaux de Trevoux demandent qu'on lise les Ouvrages du P. du Cygne, si on veut s'instruire de ce qu'ils pen-

Mois de Dec. 1713. p. 2096, &c.

Du Cygne. pensent sur l'Eloquence. Ils ajoûtent à la gloire de ce Pere, que deux célébres Professeurs de l'Université ont dicté sa Rhétorique; & ce qui ne lui fait pas moins d'honneur, ils le mettent à la tête des plus grands Maîtres que la Societé ait produit, non pas, je crois, à dessein de le préferer, mais du moins de l'égaler à ce qu'ils ont de plus illustre. L'estime qu'ils témoignent avoir pour cet Auteur, est mieux fondée que celle qu'ils ont marquée au même endroit pour Alberti de Albertis dont j'ai parlé ci-devant.

SAPIENTIA FORIS PRÆDICANS;

C'est-à-dire; *La Sagesse parlant en Public:* 1666. Par M. Bail, *Docteur de la Faculté de Théologie de Paris.*

M. Bail. IL est parlé de cet Ouvrage dans le Journal de Paris, du Lundi 24 Mai 1666. C'est, entre autres, où nous renvoye M. Morhof pour en avoir une juste idée. Elle m'a paru si juste, cette idée, en lisant ce Journal, que j'ai crû ne pouvoir mieux faire que de le transcrire. Et le voici.

L. 6. c. 4. p. 293. n. 9. il renvoye aussi à Spizelius dans son Traité, Literatus felix, infelix.

Plusieurs Auteurs, dit-il, ont écrit les Vies des grands hommes qui ont excellé dans les autres professions; il n'y a que de ceux qui se sont signalez dans la Prédication, dont personne n'a traité exprès. La plû-

plupart de ceux qui en ont écrit, ne les ayant point distinguez des autres Auteurs Ecclesiastiques, M. Ball entreprend dans ce Livre de faire leur Histoire, à l'exemple de Ciceron, qui a composé un Traité particulier des *Orateurs Illustres*. Mais son dessein est principalement de montrer en quoi ils ont excellé dans la Prédication. C'est pourquoi après avoir traité succinctement l'histoire de leur vie, il s'arrête davantage à faire connoître leur style & leur matiere, & afin qu'on en puisse mieux juger, il rapporte les endroits qu'il a jugé les plus remarquables dans leurs Ouvrages, & il en donne des extraits semblables à ceux que Photius a inserez dans sa Bibliotheque. M. Ball.

Il divise ce Livre en trois parties. Dans la premiére il comprend tous ceux dont Dieu s'est servi pour annoncer sa Parole aux hommes depuis le commencement du Monde jusqu'à l'Incarnation de Notre Seigneur. Mais pour ce qui regarde l'Eloquence, il y a peu de choses à dire de cette premiere partie, parceque de ceux dont il y est parlé, les uns n'ayant prêché que de vive voix, n'ont rien laissé par écrit : les autres dont les écrits sont venus jusqu'à nous, ont une éloquence qui étant venuë du Ciel, n'a presque rien de commun avec celle des hommes, & qui peut servir de matiere pour composer des Sermons ; mais non pas de modéle pour en imiter le style.

Il s'étend davantage sur la seconde partie, dans laquelle il parle de tous les Peres

M. Bail. qui ont prêché depuis l'Incarnation de Notre Seigneur jusqu'à l'onziéme siécle. Car c'est dans les écrits de ces Peres, que l'éloquence paroît avec toute sa pompe, & qu'on doit chercher la veritable idée de la Rhétorique Chrétienne. Mais c'est une matiere dont tant d'Auteurs ont parlé, qu'elle est épuisée; & quoiqu'on en puisse rapporter plusieurs belles choses, il est difficile de rien dire, qui ne soit connu de tout le monde.

La troisiéme qui comprend les Prédicateurs qui ont été en réputation depuis l'onziéme siécle jusqu'au commencement de celui-ci, est celle qui est la plus amplement traitée, & dans laquelle il y a plus de choses remarquables. Comme elle contient l'histoire & les extraits d'une infinité d'Auteurs différens, dont il est impossible de parler en détail, je rapporterai seulement ici quelques réflexions générales. [*C'est toujours le Journal qui parle.*]

1. La vogue de la Théologie scholastique fit décheoir l'Eloquence, soit qu'on ne songeât qu'aux choses, soit que la subtilité nuise à l'Eloquence. On y admira non la figure & l'expression, mais l'invention & la délicatesse des raisonnemens. Mais la subtilité alla à l'excès, & fournit des exemples de tous les défauts, comme les Peres en fournissent des beautez.

2. Les divisions y regnoient. Les Sermons ressembloient à des corps attenuez dont on peut compter les os & les nerfs.

au travers de la peau. Ils divisoient jusqu'à douze, du moins jusqu'à quatre. En subdivisant, les membres de la division rimoient ensemble : Oblation *moult aimable, moult convenable, moult profitable, moult coûtable.* M. Bail.

Point de figures, hors la métaphore & l'allegorie, & le Dialogue, où JESUS-CHRIST & la Vierge citent Aristote & Justinien ; Proverbes, Contes plaisans, dont les Libertins ont fait des railleries. Cela, dit-on, pouvoit être bon en ce temps-là.

Cependant on en trouve de ce temps-là même, qui, avec beaucoup de simplicité, ont aussi beaucoup de bon sens.

Jusques-là c'est le Journal qui a parlé. On voit, dans cet extrait, que le Journal a fait à peu près sur cet Ouvrage, ce que j'ai fait dans mon premier volume sur celui de Ciceron, que M. Bail semble avoir voulu imiter. Les jugemens que cet Auteur porte des Prédicateurs, pourront avoir lieu dans la suite de mon Ouvrage lorsqu'il sera question de ceux qui ont, non pas donné, mais pratiqué les préceptes de l'Eloquence.

On peut voir en même temps ce que l'on peut faire de mieux sur ces Orateurs & sur les autres ; qui est de donner l'idée de leur Eloquence, & des traits de leurs Discours, qui soient comme les preuves de ce qu'on avancera, ainsi que Photius & M. Bail l'ont pratiqué ; & néanmoins on voit que cette methode a ses inconveniens ; puisque, comme le Journal le

M. Bail. remarque, il eſt difficile de rien rapporter qui ne ſoit connu de tout le monde. Sur quoi il y auroit à déliberer s'il vaudroit mieux imiter Ciceron, qui ne donne presque l'idée des Orateurs dont il parle, ſans rien rapporter de leurs Discours ; ou s'il eſt plus expédient d'en rapporter quelque choſe, à cauſe qu'il y a des modéles qu'on ne peut trop ſouvent remettre devant les yeux.

On peut encore remarquer ici que lorsqu'il ſera queſtion dans la ſuite de donner les jugemens qu'on a portez ſur les Prédicateurs, il ne ſera point neceſſaire de remonter au delà de l'onziéme ſiécle, du moins, ſi l'on veut ſuivre l'idée & de M. Bail & de M. Baillet, qui dans le plan qu'il a imprimé, de l'Ouvrage intitulé, *Jugemens des Savans*, &c. range les Orateurs Eccleſiaſtiques de l'ancienne Egliſe dans la claſſe des Saints Peres, dont il ſe reſervoit à parler à la fin de ce grand Ouvrage, & ne place parmi les Orateurs, que les Prédicateurs des derniers ſiécles.

Plan de l'Ouvrage, &c. p. 74. & 136.

Enfin il n'eſt pas hors de propos d'obſerver ce que notre Auteur dit de la Scholaſtique, ſous laquelle je comprens non ſeulement la Théologie, ainſi ſpécialement nommée, mais la Philoſophie : On peut en tirer cette concluſion, que ces études étant bonnes & utiles, peuvent néanmoins produire de mauvais effets, ſi l'on n'y garde quelque modération.

E. N.

ENTRETIENS SUR L'ELOQUENCE DE LA CHAIRE ET DU BARREAU.

Par M. G. Gueret Avocat en Parlement, 1666.

ON ne peut imaginer une plus grande estime, que celle que M. Gueret témoigne dans ses Entretiens, soit pour l'Eloquence de la Chaire, soit pour celle du Barreau, soit enfin pour les Orateurs, tant de l'un que de l'autre genre. Ces sentimens lui font honneur en tout sens. Premierement, parcequ'un Avocat doit estimer sa profession : en second lieu, parce qu'il doit honorer l'Eloquence partout où elle se trouve ; enfin, parceque, s'il l'estime, il doit aussi estimer les personnes qui la possedent. Gueret.

C'est l'idée que je prens de notre Auteur, dans les termes dont il se sert dès le commencement de son Ouvrage, plus naturels, & en même temps plus énergiques, que ceux dont je viens de me servir. Les voici: " Comme l'étude de „ l'Eloquence, dit-il, m'a toujours semblé la plus noble, la plus agréable, „ & la plus utile de toutes celles qu'on „ peut faire, je n'ai jamais rien eu en „ plus grande recommandation, que de „ cul- P. 1.

Gueret. „ cultiver la bienveillance de ceux qui
„ ſont les Maîtres d'un ſi bel Art. Je
„ ſuis ſi ſenſible à tout ce qui porte le
„ caractére d'un bon Orateur, qu'après
„ avoir été témoin de ces actions célé-
„ bres qui ſe font, & dans la Chaire &
„ dans le Barreau ; je ne ſuis qu'à demi
„ content, ſi je n'approche de plus près
„ ceux qui les ont prononcées, & ſi les
„ ayant admirez dans le public, je ne
„ paſſe jusques dans leur cabinet pour
„ découvrir quelques ſecrets de cette E-
„ loquence ſublime dont tant de monde
„ eſt *idolâtre*, & que ſi peu de perſon-
„ nes peuvent acquerir."

On voit le goût de l'Auteur; ſa noble diſpoſition; ſa politeſſe; la dignité de ſa diction, [à un mot près qui peut paroître hors de ſa place, ou un peu fort pour l'endroit où il s'en ſert.] Sur-tout on voit dans ſes termes, cette expreſſion de mœurs, laquelle, par je ne ſai quel air qu'elle donne à tout le Discours, ou par je ne ſai quels reſſorts presque imperceptibles, a tant de force pour gagner le cœur. Voyons ſon deſſein, & de quelle maniere il l'exécute.

Il entreprend la ſolution de trois problêmes, dont deux paroiſſent à la tête de ſon Livre : L'un eſt, *ſi le Prédicateur doit être éloquent* ; l'autre, *ſi l'Avocat a droit de ſe ſervir du Pathétique* ; & le troiſiéme, qui, dans le corps de l'Ouvrage, donne lieu aux deux autres ; *ſi l'Eloquence de la Chaire eſt plus difficile à acquerir que celle du Barreau.*

Dans le titre. p. 1.

Ce n'eſt que pour parvenir à la ſolution de ce troiſiéme, qu'on examine le premier; & on ne diſpute à l'Avocat l'uſage du Pathétique dans le ſecond, que parceque dans le premier, il diſpute l'uſage de l'Eloquence au Prédicateur. Voilà & l'enchaînement de ces trois problêmes, & la raiſon pourquoi le troiſiéme occupe dans le Livre autant de place, que les deux premiers enſemble, c'eſt-à-dire, un Entretien entier. Guerti. P. 6. Ibid. ad Calc.

En matiere de Dialogue on veut connoître les perſonnages. C'eſt l'Auteur même, ſous ſon propre nom, & par conſéquent *un Avocat*, qui propoſe le premier & le troiſiéme problême touchant l'Eloquence de la Chaire: c'eſt un célébre Religieux, Chancelier de l'Univerſité, bon *Prédicateur*, ſous le nom de *Clearte*, qui, pour lui rendre le change en quelque façon, propoſe le ſecond touchant l'Eloquence du Barreau; c'eſt un illuſtre Abbé, ſous le nom d'*Ariſte*, qui leur ſert à décider ces trois queſtions, avec d'autant plus de convenance, qu'il avoit ſucceſſivement rempli les deux profeſſions d'Avocat & de Prédicateur. On ne nous fait pas connoître autrement les deux derniers Interlocuteurs: mais la comparaiſon des temps montre avec certitude & évidence, que le premier des deux eſt le P. Lallemand, lequel avoit été Recteur de l'Univerſité, avant que d'être Religieux & Chancelier de Ste Geneviéve. A l'égard du dernier, je ne puis le deviner. Pag. 3. Ibid. Pag. 4. *De l'année que le Livre fut imprimé & de celles où ce Pere fleuriſſoit.*

Pour

Gueret. Pour en venir tout d'un coup à la décision des deux premieres questions, comme les trois personnages de ces Entretiens sont gens d'esprit, d'étude, d'expérience & de bon sens, on n'aura pas de peine à
Pag. 44. concevoir, que d'un côté l'Eloquence se maintient eu possession de la Chaire, & que de l'autre le Pathétique se maintient
P. 59. &c. aussi en possession du Barreau. Cela se fait de part & d'autre du consentement de tous les Interlocuteurs, & il n'y a point d'homme raisonnable qui ne s'en tienne à cette décision.

Quant au troisiéme problême, toutes choses bien débatuës, Ariste prononce
Pag. 127. qu'il ne s'en faut guéres que le Prédicateur & l'Avocat ne soient égaux en toutes choses, mais que les incommoditez qui se rencontrent dans l'action du dernier, & cette replique à laquelle il doit toujours être prêt, rendent, selon lui, sa profession plus difficile que celle du Prédicateur; mais il faut avouer, continue-t-il, autant à l'avantage des Prédicateurs que des Avocats, que leur Art est si vaste, & qu'il requiert tant de qualitez rares & extraordinaires, que c'est un miracle de la Nature, quand il se trouve un homme qui le possede dans sa perfection. Il pouvoit dire que dans la Prédication, c'est aussi un miracle de la Grace.

Pag. 128. L'Avocat est content de la décision; elle lui donne gain de cause. Aussi s'exprime-

1 Aiunt Accium interrogatum cur causas non ageret, cùm apud eum in Tragœdiis tanta vis esset, hanc

prime-t-il en ces termes ; *voilà*, dit-il, *une décision fort équitable ; je la trouve digne d'Ariste & de l'excellence de ces deux Arts.* Le Prédicateur de son côté y acquiesce, & *veut bien reconnoître que le parfait Avocat a plus de difficultez à vaincre, que le parfait Prédicateur.* Gueret. Ibid.

Je ne crois point qu'un aussi galant homme que M. Gueret, ait contre la vérité, prêté cet acquiescement à Clearte, parceque celui-ci auroit pû le désavouer. Cet acquiescement est d'autant plus considerable, que cet Interlocuteur avoit lui-même traité ce sujet, & qu'il se rend par conséquent avec connoissance de cause. Où l'avoit-il traité ? C'est dans *une grande Action publique*, dans laquelle M. Gueret & Ariste avoient admiré, non seulement une Latinité pure & digne du siécle d'Auguste, mais encore un style poli, un jugement solide, & une connoissance profonde de la belle antiquité. Remarquons en passant que cette *grande Action publique, & en Latin*, est une nouvelle preuve que Clearte est le P. Lallemand : mais ajoûtons cette réflexion, que la connoissance de l'antiquité pouvoit lui avoir appris la réponse pleine de sens, & propre à notre sujet, que fit le Poëte Accius à ceux qui lui demandoient pourquoi il ne plaidoit pas, puisqu'il réussissoit si bien dans ses Tragedies (1) ; *Dans mes Tragédies*, dit- Pag. 461

hanc reddidisse rationem, quod illic ea dicerentur, quæ ipse vellet ; in foro dicturi adversarii essent, quæ minimè vellet. *Quintil. Instit. L. 5. c. 13.*

Gueret dit-il, *je dis tout ce que je veux, & au Barreau il me faudroit entendre ce que je ne voudrois pas.* C'est aussi, dit-on, la raison qu'un homme d'esprit employa un jour pour détourner son fils de l'étude de la Jurisprudence, & pour l'encourager à l'étude de la Théologie. Quoi de plus commode, lui disoit-il, que de parler devant des gens qui ne vous contredisent pas? C'est l'avantage des Prédicateurs. Et quoi de plus incommode que d'être obligé à entendre, dès que vous avez cessé de parler, un homme qui vous réfute, & qui vous fait rendre compte, sans quartier, de ce que vous avez dit? C'est la condition d'un Avocat. C'est apparemment par cette raison, que M. Du Vair & M. Pasquier ont cru que le parfait Avocat étoit plus difficile à rencontrer que le parfait Prédicateur. De sorte que si la décision d'Ariste avoit encore quelque chose de douteux, elle auroit du moins des garants considérables.

Dans le Dict. de M. Bayl. art. d'Accius p. 45. B.

Pag. 87.

Mais quel fondement avoit-on de demander *si le Prédicateur doit être éloquent*? C'est qu'on ne voyoit alors dans la Chaire qu'*une Eloquence effeminée*, qui n'apportoit que *des Discours fleuris* & des *periodes nombreuses. On ne s'écrie qu'aux faux-brillans*, dit Ariste, *& l'on suit un Prédicateur plutôt que l'autre; parce qu'il donne un tour délicat à ses pensées, que son langage est poli, qu'il s'insinuë adroitement dans les esprits, & qu'il a les avantages du geste & de la voix : En sorte qu'un homme qui ne se mêleroit que d'instruire,*

Pag. 7.

&

& qui ne travailleroit point à plaire, seroit Gueret.
à peine écoûté. Clearte convient de tous Pag. 9.
ces faits, & ajoûte que comme on avoit
vû des Nations entieres malades de la
Dialectique, de même le siécle étoit malade d'une fausse Rhétorique; mais que
comme elle étoit à la mode, on pour- Pag. 10. & seq.
roit s'y tenir. En tout cas, qu'il y en ad 20.
a une qui est digne de l'Evangile, que
les Apôtres ont eue, & que les Peres
ont employée; que celle-ci est non seulement utile, mais *necessaire* aux Prédi- Pag. 30.
cateurs, & qu'il n'y a que l'autre qui
soit indigne d'eux, parce que c'est une
Eloquence de Sophistes, d'autant plus
dangereuse qu'elle est agréable. Elle em- P. 19. lig.
ploye, dit-on, la douceur, la violence, 24. Pag. 36.
le Pathétique, & l'harmonie des Periodes.
Elle a été de toutes les factions à Rome
& à Athènes. Elle a tantôt bouleversé
la Gréce par les Philippiques de Démos- Pag. 37.
théne, & tantôt l'Empire Romain par
celles de Ciceron. Voilà ce qu'Ariste,
ce que Clearte, & M. Gueret condam- Pag. 39. 41.
nent. Que dire sur tout cela? Le voici.

Si M. Gueret dans ses Entretiens, n'a voulu que donner une image de la maniere dont on raisonne ordinairement sur l'Eloquence dans le monde, il a réüssi, & le portrait est fidéle: mais s'il a voulu être exact, S. Augustin l'est plus que lui. Ce Saint ne confond point *l'Eloquence du Prédicateur* avec *celle des Auteurs sacrez*. Le même Saint démêle mieux la vraye & la fausse Eloquence: il ne confond point celle-ci avec l'abus qu'on

Gueret. qu'on peut faire de celle-là. Il ne traite point de *fausse* une Eloquence *agréable*, qui *a de la douceur*, *de la force*, du *Pathétique*, *de l'harmonie*, *de la voix*, & *du geste*. Il ne conclut point que tout cela soit dangereux, à cause qu'on n'écouteroit pas un Prédicateur qui ne se mêleroit que d'instruire, ou bien à cause que des Orateurs factieux ont employé ces avantages pour arriver à leurs fins. Et ce qui montre clairement qu'il n'y a point d'exactitude sur cet article dans l'Entretien dont est question, c'est que si l'Eloquence des Philippiques, Grecques ou Latines, est une fausse Eloquence, il n'y en eut jamais de vraye; & s'il en faut employer quelqu'une dans la Chaire, c'est celle-là, quand même on supposeroit, ce qui n'est pas, que les deux Orateurs qui les ont faites, étoient des séditieux. Un homme de ce caractére peut être très-éloquent, & son Eloquence peut être digne d'être imitée, quoiqu'il ne faille pas l'imiter dans l'usage qu'il en fait. Venons à la raison de douter sur la seconde question.

La grande difficulté contre l'usage que les Avocats font du Pathétique, est tirée de la Doctrine d'Aristote, & Clearte qui la propose, n'en cherche que la solution. On fait dire trois choses au Philosophe.
p. 54. 55. 58. La premiere est, *que l'Art d'exciter les passions est étranger aux Plaidoyez & à la Profession* d'Avocat; la seconde est, *que de l'employer c'est corrompre le Juge*, & *fausser, pour ainsi dire, la régle*; la troisiéme,

[illegible], *que l'Areopage l'avoit défendu.* Gueret. P. 56.

On répond très-senſément ſur les deux dernieres, qu'Ariſtote n'a condamné que l'abus des paſſions, & que la défenſe de l'Areopage étoit impratiquable. Sur la premiere on veut montrer que ce grand Maître s'eſt trompé; mais on lui fait dire ce qu'il n'a jamais dit. Il dit *que les paſſions ſont étrangéres*, non pas à l'Art, ni à la Profeſſion d'Orateur, mais *à ce qui eſt à prouver* (1). C'eſt ainſi qu'on lui fait dire que l'Orateur doit être homme de bien, il dit ſeulement que le diſcours doit donner cette idée de lui.

Dans la comparaiſon qu'on fait du Prédicateur avec l'Avocat, on reconnoît que le premier a quelque avantage du côté de la fin; il ſe propoſe le ſalut des ames. Pag. 95.96. Sa matiere eſt riche; il a de plus fortes paſſions à exciter, ou du moins plus durables. Il parle quelquefois devant les Rois, & cela, pour les reprendre. Quel embarras! Cependant quand il s'agit de la vie & de l'honneur, devant un Tribunal Souverain, dans une queſtion nouvelle, dans la crainte d'être interrompu par le Juge, ou d'être relevé par un redoutable adverſaire, quelle force & quel courage, quelle étenduë de connoiſſances, quelle adreſſe, quelle préſence d'eſprit! Pag. 69.70. 71.72.

Obſervons ici deux choſes: l'une que M. Gueret n'eſt pas du nombre de ceux qui ſe plaignent que les Avocats n'ont plus

1 Ἔξω τοῦ πράγματος, & non pas ἔξω τῆς τέχνης.

Gueret. plus de belles causes à traiter, à quoi j'ajoûte que quand même ils n'en auroient plus, ils ne laisseroient pas d'être Orateurs selon Quintilien, s'ils traitoient comme il faut celles qu'ils ont. La seconde chose que je remarque est que sur ce dernier problême, il ne se peut rien dire, ce semble, qui ne soit touché dans cet Entretien avec autant de politesse & d'Eloquence, que de vivacité & de justesse. Le plaisir seroit de comparer le discours Latin du P. Chancelier sur ce sujet, si on l'avoit, avec un autre qui s'est fait de nos jours à peu près sur la même matiere, & avec ce second Entretien de M. Gueret.

Dont le titre étoit: Utra utri præstet Eloq. Sac. an Prof. prononcé par le Reg. de Rhet. des Jesuites. P. 133. 135.

A la suite de cet Entretien, il y en a un troisiéme, qui n'est point annoncé dans les deux premiers. Tout y est nouveau. La Scene, le Sujet & les Personnages qui parlent avec M. Gueret. Il s'y agit de l'idée qu'il faut avoir des *Citations dans les Plaidoyez*, matiere, dit-on, déja traitée dans un Dialogue imprimé, digne du nom des Interlocuteurs qui y parlent, & qui sont M. de Marillac * Avocat Général du Grand Conseil, M. Le Peletier Avocat du Roi au Châtelet *, M. Cordemoi & M. Fleury † Avocats au Parlement. Dans l'Ouvrage de M. Gueret, c'est lui qui parle avec M. de Vaumoriere pere, apparemment, de celui qui vient de donner un Recueil de Harangues, & M. Blondeau. On remarque dans leur Entretien combien les Anciens ont été reservez à citer dans leurs Harangues; car ailleurs

* *Aujourd'hui Doyen des Conseillers d'Etat.*

* *M. Peletier de Souzi, aujourd'hui Sousdoyen des Conseillers d'Etat, & du Conseil de Regence.*

† *M. l'Abbé Fleuri, aujourd'hui Confesseur du Roi.*

ailleurs ils sont plus libres; & parce que leur exemple ne doit pas toujours avoir force de loi, (1) on examine les raisons qu'ils peuvent avoir eu de citer si peu. On fait attention sur la justesse de leurs citations. On observe que l'usage des citations s'introduisit au Palais par l'envie de plaire à M. le premier Président de Thou qui les aimoit, & d'imiter M. Brisson qui citoit beaucoup, comme je le dis ailleurs. Cela alloit si loin, que tel débitant ses propres pensées, les attribuoit avec éloge à Tertullien ou à S. Augustin, qu'il n'avoit pourtant jamais lû: Quelle est enfin la décision? Qu'il faut peu de citations, qu'elles doivent être justes, utiles, ou necessaires; qu'il ne faut point commencer par une citation; qu'il n'en faut point dans la Peroraison; que leur place est dans la Confirmation; qu'il ne faut point citer en une Langue étrangère, si ce n'est qu'il s'agisse d'un texte ou d'une loi décisive. Efforçons nous, dit-on, de rendre Françoises toutes les graces Grecques & Latines, & travaillons à l'embelissement de notre Langue, comme les Latins travailloient à l'embelissement de la leur. Je serai obligé de parler encore des Citations dans l'article suivant au sujet de M. le Vayer.

Gueret. P. 144. P. 145. P. 152. P. 165.

M. Gueret finit par un quatriéme Ouvrage adressé à Me. du Menillet Bochart. C'est une Dissertation sur l'Eloquence: Il nous y montre comment il a été un siécle

1 Non omnia apud antiquos meliora. 144.

Gueret. cle en France, où l'amour de la Science faisoit aimer la barbarie & haïr l'Eloquence, comme une corruptrice de l'Esprit : Un autre où la Dialectique, les Categories, les Analytiques d'Aristote, & les Syllogismes en forme faisoient l'ornement des Discours. Après quoi on y vit paroître les corrections des textes des Auteurs, qui furent suivies des citations des Medailles, des Marbres, & des Tombeaux. Enfin on aima à montrer qu'on parloit bien Latin, on chercha aussi le style outré & pointilleux. L'Auteur oppose à tout cela la conduite & l'Eloquence de Ciceron, & en fournit une idée assez juste.

En finissant cet Article je ne dois pas omettre les jugemens que j'ai trouvez sur l'Auteur qui en fait le sujet. Premierement donc, lorsque son Ouvrage parut en 1666. le Journal des Savans, après l'énumeration des piéces contenuës dans son Livre, ajoûte que toutes ces pieces sont écrites avec beaucoup d'élégance, & peuvent être utiles à ceux qui veulent se perfectionner dans l'Eloquence de la Chaire & du Barreau. En second lieu, dans l'édition des Oeuvres de Boileau avec des Notes, M. Gueret est appellé *l'Auteur ingenieux de la Guerre des Auteurs*, à quoi l'on ajoûte qu'il a aussi composé l'Ouvrage qui a pour titre, *Le Parnasse Réformé.*

Journ. de Par. du Lundi 22. Nov. 1666. P. 453.

Edit. de Boil. de Genev. in 4. p. 14. dans la Remarq sur le Vers 77. de la Sat. 1.

M. DE

M. DE LA MOTHE LE VAYER, La Mothe le Vayer.

Conseiller d'Etat ordinaire, Membre de l'Academie Françoise, Précepteur de Monsieur le Duc d'Orleans *. 1670.

*Philippe Frere unique du Roi Louis XIV.

ON a de M. de la Mothe le Vayer deux Ouvrages sur l'Eloquence; & quoiqu'il ne les ait composez que bien du temps l'un après l'autre, je ne crois pas qu'il soit à propos de les séparer. Le premier fut imprimé en 1638, & a pour titre, *Considérations sur l'Eloquence Françoise de ce temps*; le second est intitulé, *la Rhétorique du Prince*, & ne fut imprimé qu'en 1670. On voit par le titre la différence de l'objet. Celui-ci regarde l'Art oratoire en général, quoiqu'on ne veuille l'approfondir, qu'autant que cela convient à un Prince. Celui-là regarde l'Eloquence Françoise, telle qu'elle étoit il y a près de quatre-vingts ans.

C'est le Volume in 8.

Dans le 6. Vol. in douze.

L'ordre des matieres demande que je commence par *la Rhétorique du Prince*, puisqu'on y traite de l'Art en général. Mais qu'est-il nécessaire de s'y arrêter? Il suffit de remarquer qu'on y trouve des idées assez justes de la Rhétorique & de ses parties, des parties du Discours, des devoirs de l'Orateur, & de quelques moyens de les remplir. Ce ne seroit pas peu, si tous les Princes en savoient autant qu'on leur en dit dans ce petit Ouvrage. Les principes y sont bons,

La Mothe le Vayer. & puisez dans les sources d'Hermogéne, de Quintilien & d'Aristote. Ceux qui ont lû ces Anciens, peuvent le reconnoître. L'Auteur ne rapporte point d'exemples, parce qu'il veut être court. C'est pour cela aussi que son style est concis. S'il

Ch. 13. p. 192. s'arrête, & aux figures, & aux lieux de Rhétorique *, il avertit en même temps

* Ch. 2. p. 163. que les plus grands ornemens de l'Oraison se tirent ordinairement du merite des pensées ; que toutes les figures deviennent vicieuses, si on ne les employe à propos ; que tous les lieux oratoires sont fondez principalement sur la Science & sur les belles Lettres ; qu'on doit par conséquent regarder les belles Lettres & la Science comme la source de l'invention des Rhéteurs, & que c'est pour cela que l'étude des bons Livres est absolument néceßaire, avec la connoißance de la

Ch. 2. p. 166. Philosophie. *C'est l'abondance des pensées*, dit-il avec Ciceron (1), *qui donne l'affluence des paroles ; & quand on a suffisamment médité son sujet*, ajoûte-t-il (2) avec Horace, *les paroles viennent en foule*.

On trouve à la fin de cet Ouvrage

Ch. 16. p. 201. un chapitre assez long sur *la Prononciation*, parce que l'Auteur croyoit qu'on peut en donner des préceptes. Après tout

Ch. 15. p. 200. & ch. 16. p. 209. il avertit tant sur cela que sur le reste, qu'il ne faut point à l'Orateur une contrainte

1 Rerum copia verborum copiam gignit. *Cic. 3. de Orat. n.*

2 Verbaque provisam rem non invita sequentur. *Horat. de Arte poët. v. 311.*

trainte, servile, & que les Maîtres de l'Eloquence ont fait une espéce de vice, d'éviter le vice avec trop de curiosité. Il faut une liberté genereuse, & néanmoins se souvenir qu'une Oraison ne peut, ni être belle, ni le paroître, si ses parties ne sont dressées de telle sorte, qu'elles ne forment qu'un même Tout, & qu'elles ne composent qu'un même systême. C'est un précepte qui revient à cette unité si fort recommandée aux Poëtes (3), & qui est le fondement de l'Art poëtique : mais elle n'est pas également nécessaire dans l'Art oratoire. La raison est, que l'Orateur ne fait point son sujet : on le lui fournit, & quelquefois on le lui fournit double : le Poëte fait le sien, & le fait par l'imitation qui ne se propose qu'un objet.

La Mothe le Vayer, Ch. II. ad calcem. p. 190.

M. Baillet qui a parlé de notre Auteur parmi les Critiques & parmi les Grammairiens, dit qu'il paroît par les Ouvrages qu'il avoit faits dans ces deux genres, que c'étoit un homme de jugement & de bon sens, qu'il avoit de l'esprit & de l'érudition. La même chose paroît par le Traité dont je viens de parler, & par celui, comme j'ai dit, qu'il avoit fait trente-deux ans auparavant, & dont il me faut dire quelque chose.

Jugem. des Sav. T. 2. 1. Part. p. 290. & T. 2. Part. 3. p. 226.

Ce sont *ses Considérations sur l'Eloquence Françoise*, qu'il fit pour dire sa pensée

P. 3.

3 Denique sit quod vis simplex duntaxat & unum. *Horat. de Arte Poët. v. 23.*

La Mothe le Vayer.

sée sur l'état où il la voyoit, & a dire, comme il le déclare *, en suivant les principes des premiers Orateurs de l'Antiquité. Après cette déclaration, peut-être s'attendroit-on à lui voir dire quelle fut l'Eloquence Françoise dans sa premiere origine, ensuite de la renaissance des Lettres, & quels progrès elle avoit fait depuis ces premiers commencemens; ce qu'elle avoit déja pris des Anciens, ce qu'elle n'avoit pu encore attraper, de telle sorte qu'il justifiât par des exemples, tirez des Ecrits du temps, ce qu'il auroit avancé. Nous aurions vû par ce moyen, si l'on a acquis depuis lui les avantages qui manquoient à ceux de son siécle. Mais ce n'est pas la route qu'il a prise. Il s'est fait une loi de ne nommer aucun de nos Ecrivains; soit pour le louer, de peur de lui attirer l'envie; soit pour l'estimer moins qu'un autre, de peur de le desobliger. C'est une grande modération: mais *c'est en même temps*, selon M. Bayle, *un excès de cérémonie préjudiciable à la liberté dont on doit jouir dans la République des Lettres; c'est y introduire les œuvres de surérogation: il doit y être permis de nommer ceux qu'on réfute; il suffit de s'éloigner de l'esprit d'aigreur, injurieux, & malhonnête* (1).

* Dans l'Epit. à M. le Card. de Rich. p. 3.

P. 73. 173. 174.

Dans son Dict. T. 3 p. 2352. B.

Voyons donc quelle méthode M. de la Mothe le Vayer a suivi. Il dit en un

1 *Ce principe de M. Bayle est plus juste que celui de M. Pourchot, qui a pretendu * que quand on réfute les gens,*

* Lettre d'un Juriste, &c. pag. 22. l. 12.

un endroit *, que peu de temps avant lui, M. Du Vair * ne nioit point que les Orateurs François ne fussent encore bien loin des Orateurs de l'Antiquité. Il avoue qu'on s'étoit avancé de quelque pas depuis M. Du Vair, & que personne ne pouvoit le nier sans injustice ; mais il soûtient qu'on ne pouvoit encore prétendre aller de pair avec ces grands hommes. La Mothe le Vayer. * P. 174. * Tr. de l'Eloq.

Il y a un point seulement sur lequel il convient dans un autre endroit, que les Modernes ont égalé les Anciens, & c'est *l'harmonie des périodes*. Pour le nombre, dit-il, & pour le son, notre Langue a depuis peu reçu tant de graces, qu'il n'y a guéres de periodes mieux digerées, & plus agréablement tournées dans Démosthéne & dans Ciceron, que celles de quelques-uns de nos Ecrivains, qui ont si bien réüssi, qu'on ne peut porter plus haut une partie si importante de l'Eloquence. P. 79.

Au passage que je viens de rapporter, j'en ajoûte un autre qui sert encore à montrer l'idée que notre Auteur avoit des Orateurs de son siécle. " Quant aux P. 172.
„ Patrons de l'Eloquence, dit-il, sur qui
„ Longinus veut qu'on se perfectionne,
„ j'en proposerois volontiers quelqu'un
„ de notre Langue, sans les considéra-
„ tions qui m'ont jusqu'ici retenu de
„ nommer personne. Joint que, si nous
„ en voulons parler franchement, *& user de*

gens, il ne faut pas les nommer, même en leur donnant des louanges, ou en leur faisant des complimens.

La Mothe le Vayer. „ *de la liberté des Anciens, de laquelle nous* „ *avons encore plus dégéneré, que de leur* „ *éloquence*, nous serons contraints d'a- „ vouer que nous n'avons point de mo- „ déle chez nous à nous donner, qui „ puisse représenter cette parfaite forme „ de bien dire dont nous traitons ". Elle consiste dans l'habileté de varier le style, & de mêler les caractéres dont il est susceptible.

Voilà ce que M. de la Mothe le Vayer me paroît dire de particulier sur l'Eloquence de son temps. Dans tout le reste du Livre il se contente d'examiner ce que les Anciens ont demandé à l'Orateur, & il le demande lui-même. Pour P. 10. garder quelque ordre dans ce qu'il a dessein de dire, il traite d'abord des mots; ensuite des Périodes, enfin du corps du Discours, & laisse, dans chacune de ces Parties, le soin au Lecteur de voir ce qui lui manque selon les régles qu'on lui donne. Cette conduite fait retomber son Ouvrage dans l'idée des préceptes généraux, à moins qu'on ne veuille dire, que ce qu'il blâme en général, est ce qu'il trouve à redire dans l'Eloquence de son temps. Mais cela n'est point généralement vrai; puisqu'il reconnoît qu'on usoit alors d'un choix très-exquis de paroles, & que l'art de tourner une période, étoit au plus haut point de sa perfection. P. 173. Cependant *il feroit conscience d'égaler aucun de nos Orateurs à ces vieux Grecs & Romains, qui ont conjoint la beauté du discours à la grandeur des pensées.* On peut con-

conclure seulement, que ce qui manquoit alors aux Orateurs, c'étoit le fond des choses, l'ordre, le raisonnement, les bienséances, les mouvemens, les mœurs, ou quelques-unes de ces parties. Quoi qu'il en soit, il nous apprend que nous devons choisir avec soin les mots dont nous voulons nous servir, & que ce doit être notre premiere étude, parce que la beauté des termes est le fondement de l'Eloquence. Il s'ensuit qu'on ne doit non plus se charger des mots qui ne sont pas en usage, que d'une monnoye qui n'a pas de cours. Ces mots sont de trois sortes: ceux qui sont *surannez*, ceux qui sont *nouveaux*, & ceux qui sont *étrangers*. Préferer les mots surannez, c'est, selon notre Auteur, demander du gland, au lieu de bled, pour se nourrir; rechercher les mots nouveaux, c'est demander les fruits avant leur maturité; user de mots étrangers, c'est tomber dans la barbarie. Toutes pareilles expressions, dit-il, marquent de la singularité & de l'ostentation; elles rendent le Discours obscur, & offensent les oreilles.

La Mothe le Vayer.

Depuis la p. 13. jusqu'à la 54.

Dans le soin pourtant de choisir les mots, il faut éviter le scrupule & la superstition. C'est à quoi l'Auteur rapporte ce que dit Longin, que *le Sublime a quelquefois des défauts, ausquels il ne faut pas prendre garde*; & ce que dit Quintilien (1), qu'*un Discours n'a pas grand merite*

P. 321.

1 Jacere sensus in oratione, in qua verba laudantur. *Quint. l. 8. in Proœm. & l. 9. c. 4.*

La Mothe le Vayer. *merite du côté des pensées, quand on y fait un si grand cas des paroles*; enfin ce que dit Ciceron (1), que l'Eloquence imite quelquefois *les Dames plus gratieuses dans leur negligé, qu'avec toute leur parure*, & sur-tout, qu'avec leur rouge.

Il est constant que la servitude dans le choix des mots, peut faire perdre la plus vive chaleur de l'esprit (2); elle peut faire haïr l'Eloquence, ou en rendre le soin ridicule. Il est bon d'ailleurs de considérer qu'un mot inusité, ancien ou nouveau, a quelquefois de l'emphase, de l'énergie, ou de l'agrément; & il est à propos d'empêcher que le peuple, qui est ignorant, ne soit le maître absolu de la Langue. Ces avis paroissent tirez d'un des plus beaux endroits d'Horace. *Ep. l. 2. Ep. 2. ad Flor.* C'est avec un Maître si sûr, qu'on nous avertit encore, d'user sobrement de cette liberté qu'on nous laisse; & d'attendre, pour nous en servir, que nous ayions quelque nom dans la République des Lettres. D'autant plus que la Métaphore supplée au défaut des termes qui nous manquent, & qu'elle a une grace particuliere. " Un Auteur qui veut réüssir,
Ibid. „ aura l'adresse, dit Horace, de faire re-
„ vivre certaines expressions nobles & é-
„ clatantes, dont se servoient nos pre-
„ miers

1 Non ingratam negligentiam indicat, de re hominis magis, quàm de verbis laborantis. *Cic. in Orat.*

2 Abominanda infelicitas, quæ & cursum dicendi refrænat, & calorem cogitationis extinguit. mora

„ anciens Catons & nos Céthégus, & que La Motte
„ maintenant l'on abandonne, parce qu'el- le Vayer.
„ les passent pour vieilles & pour suran-
„ nées. Il se servira de mots nouveaux,
„ mis au jour, & autorisez par l'usage.
„ C'est ainsi qu'inventant des manieres
„ de parler pures & énergiques, il ren-
„ dra la Langue abondante : de même
„ qu'un fleuve dont les belles eaux fer-
„ tilisent la campagne. Soyez fort rete-
„ nu, dit-il ailleurs, & fort réservé à De Art.
„ faire des mots nouveaux ; vos expres- Poët.
„ sions seront toujours belles, si vous
„ savez, par une liaison pleine d'adresse,
„ donner aux mots qui sont en usage,
„ la grace de la nouveauté, &c.

Ce que l'Auteur dit sur les mots, il le dit aussi sur les Périodes. Nous devons y éviter deux défauts (3) contraires ; l'un est de ceux qui s'en tiennent d'abord à leurs premieres productions ; l'autre de ceux qui croyent n'avoir jamais assez poli leurs Ouvrages, & qui se travaillent la plume à la main, comme l'oiseau se bat à la perche. Pag. 5 jusqu'à la p. 117.

Pour parvenir à éviter ces deux extrémitez, on suit encore un conseil d'Horace. On se dépouille de la tendresse de pere, c'est-à-dire de la qualité d'Auteur, on prend celle de Censeur sévere, ou du moins de Lecteur indifférent. On con- Ep. l. 2. Ep. 2.

morâ & diffidentiâ. *Quint. Proœm. l. 8.*

3. *Voyez sur ces deux défauts opposez, un bel endroit dans Quintilien, L. 10. c. 3. & fort bien traduit dans les Oeuvres posthumes de M. de Maucroix, p. 336. &c.*

La Mothe le Vayer. consulte des gens sincéres & éclairez. On ne se pardonne rien. On fait des ratures sur le papier, qui rendent le Discours plus agréable; en y effaçant beaucoup, elles y forment les plus beaux traits; sur tout, elles lui donnent cet ordre, cette harmonie, cette liaison des parties, qui en fait la perfection. Ecoutons Horace. " Quiconque, dit-il, voudra faire un Poëme achevé, prendra avec la plume l'esprit d'un Censeur judicieux & équitable: il retranchera sans hésiter les mots qui n'auront ni éclat, ni force, ni grace; & quelque répugnance qu'il y ait, il les arrachera de leur place avec violence, quand ils seroient, pour ainsi dire, aux pieds des autels de Vesta, où les criminels mêmes sont en sûreté.

Ep. l. 2. Ep. 2. ad Flor.

Cela regarde le soin qu'il faut avoir de corriger: d'un autre côté, il y a à prendre garde qu'en voulant ôter les défauts des phrases, on en ôte aussi la force; de la même maniere qu'en voulant quelquefois se purger du mauvais sang, on se prive de celui qui est nécessaire à la vie (1). Souvenons-nous sur cela que c'est, & une injustice, & une legereté, de condamner toujours ses premieres expressions, pour en remettre de nouvelles à la place, qui n'ont d'autre avantage, que celui d'être venues les dernieres; c'étoit le caractére de Tibere. Il parloit

Suet. in Tib.

1. Metuens ne vitiosum colligeret, etiam verum sanguinem deperdebat. *Cic. de Calvo, in Bruto.*

soit mieux sans préparation, que lorsqu'il s'étoit préparé. La Mothe le Vayer.

Les Isocrates qui écrivent pour l'ostentation, peuvent dresser, pour ainsi dire, leurs périodes au cordeau. Cela leur convient pour faire parade de leur art, & peut servir à leurs disciples, qu'il faut d'abord assujettir à ce soin de polir le Discours avec une extrême exactitude, à cause qu'ils en rabattent toujours assez. Les Démosthenes & les Cicerons peuvent se donner des libertez, & quelquefois même des licences. Si ce qu'ils font paroît irrégulier d'un côté, il rentre d'ailleurs dans les régles; ou il sert d'ornement à la pensée (2), comme les ombres au tableau; ou il lui donne de la force.

Il y a deux choses dans la phrase, son étendue, & sa qualité ou ses ornemens. Il suffit de se faire une idée générale de la juste longueur qu'elle doit avoir, pour n'être ni obscure, ni embarrassée, mais pour aider à remplir les devoirs de l'Orateur, qui sont *d'instruire, de plaire & de toucher.* Cette longueur est environ de quatre membres, & la mesûre d'un membre est à peu près un grand vers. L'opposé du style périodique est le style coupé. Il a son mérite, il a de la force, s'il est interrompu. Mais s'il regne par tout, il ressemble au parler des asthmatiques, ou aux viandes hachées dont se nourrissent les malades, ou enfin à la maniere

2 In vitio decor est quædam malè reddere verba. *Ovid.*

La Mothe le Vayer. maniere dont marchent les Pies : elles ne {vont que par bonds. Il est vrai que les pointes, les allusions, les sentences ont dans ce style, un éclat & un brillant merveilleux : mais c'est comme les moindres étoiles, elles ne brillent qu'en tremblottant, au lieu que l'Eloquence doit répandre sa lumiere comme le Soleil. Il est à propos d'interrompre le style coupé par des phrases plus longues qui lui donnent de la consistance. C'est un art que Ciceron explique dans son Orateur. Cic. in Orat. n. 221.

Pour ce qui est des ornemens, de l'harmonie, des figures, & autres choses semblables, il faut les chercher avec modération : car on ne sait lequel est le plus contraire à l'Eloquence, ou une négligence trop grande, ou un trop grand soin.

En finissant cet article, n'oublions pas ce que dit l'Auteur, & ce qu'il croit dire avec l'approbation de l'Académie Françoise, qui ne faisoit alors que de naître, & étoit composée de personnes dont la réputation ne vieillit point. Il est fortement persuadé que la connoissance du Grec peut être d'un grand usage pour répondre sur bien des choses qui regardent notre Langue, quoiqu'on puisse la parler fort bien sans ce secours, & qu'avec ce secours même on puisse encore la parler mal. P. 104. P. 112.

Jus-

1 Tantum quisque laudat, quantum se posse sperat imitari. *Cic. in Orat.*

Jusqu'ici nous n'avons touché que la beauté de la diction, & il faut quelque chose de plus dans un Discours pour l'Eloquence, un grand sens, un fond de sagesse, la force, la délicatesse, le raisonnement, la liaison, l'ordre des parties, la bienséance en toutes choses, sur laquelle l'Art oratoire ne sait proprement que dire, tant il est difficile d'en donner des régles! Faut-il s'étonner qu'il y ait si peu d'Orateurs? Les graces principales du langage viennent de l'excellence de ce qu'on dit; & il est impossible de bien dire, si l'on n'est en état de bien penser. Rien ne sert plus à nous y mettre, que la lecture des bons Auteurs de l'Antiquité, quoiqu'ils nous parlent une autre langue que la nôtre. Ils nous apprennent en même temps à ne point employer la beauté des termes à des matiéres qui ne le méritent pas, puisqu'aussi-bien, quand on les y employe, le souvenir des paroles s'évanouït avec le bruit. C'est une verité qu'on éprouve dans la lecture des Romans, & encore plus dans tous ces Livres vuides de sens, qui sont écrits, disent les Auteurs, poliment, & *à la mode*. Tout le monde y court néanmoins, & les Libraires les aiment. Le commun des hommes aime à se repaître d'imaginations vagues, à nourrir ses passions. Les Romans fournissent ces vains avantages. Les hommes aiment (1) encore ce

La Mothe le Vayer.

P. 1124.

Quem sperandi sibi, eundem & benedicendi finem proponunt. *L. 2. Tusc. quæst.*

La Mothe le Vayer. ce qui est à leur portée; ils admirent ce qu'ils se croyent en état d'imiter; ils y bornent la force de l'Eloquence, parce que ce sont les bornes de leur génie. Cela donne cours aux Ouvrages où il n'y a que des mots, un vain amusement, & rien de solide. L'Auteur dont est

P. 155. question, voudroit que ceux qui n'ont que la beauté de la diction en partage, s'appliquassent à traduire. Il n'exclut pourtant pas de cet emploi les grands génies, capables d'ailleurs de produire de leur propre fond.

Ceux qui sont forts en citations, ont quelque chose de commun avec les Traducteurs; ils semblent riches du bien d'autrui. Il y avoit des gens qui avoient en horreur les citations du temps de l'Au-

P. 139, &c. teur. Il se disoit sur ce sujet des choses pompeuses *Pour* & *Contre*, mais peu convainquantes. Il y paroît un point fixe, qui est, *qu'on peut citer*; cela est même nécessaire quelquefois, mais rarement. Une citation en son lieu, a de la force ou de l'agrément; elle montre la modestie de l'Orateur qui ne veut point s'attribuer ce qui n'est pas de lui. Elle donne en même temps l'air d'un homme bien élevé, qui est en commerce avec les honnêtes gens de tous les siécles; & les Auditeurs qui font aussi leurs délices de la lecture des Anciens, sont ravis de les voir en quelque sorte *résuscitez*. C'est

P. 153. l'idée que M. de la Mothe le Vayer a-

Dict. T. 2. voit des citations. M. Bayle trouve que

p. 1132, Br. c'est en faire un peu trop de cas, quoi-

que

que d'ailleurs il les estime fort lui-même. La Mothe le Vayer. P. 155.

Notre Auteur dit quelque chose des styles & des caractéres : mais il les distingue. Ceux-ci, dit-il, sont limitez à un petit nombre, & plusieurs Ecrivains en même temps peuvent se rencontrer dans le même caractére, au lieu que les styles sont infinis ; il y en a autant que d'Auteurs ; & ils sont aussi differens que les visages. Il ne faut pas s'en étonner. Le style n'est qu'une façon de s'expliquer qui dépend du temperament de chaque personne. C'est par cette raison que les mœurs se peignent dans le Discours, & qu'il suffit quelquefois d'entendre parler un homme pour le connoître (1). Il est difficile que cela n'arrive. Cependant il y a des gens qui voudroient qu'un Auteur s'abstînt de se faire connoître. *Qu'a-t-on affaire*, disent-ils, *qu'un dissolu, comme Mécéne, se peigne dans ses Ouvrages, & que son éloquence soit aussi licentieuse que sa vie ?* Cette raison exclut des Ouvrages les mauvaises mœurs, mais non pas les mœurs en général, les mœurs qui sont bonnes, ou d'autres qui pour être indifférentes, font pourtant un bon effet. Oter toutes sortes de mœurs d'un Discours, c'est ôter à l'Eloquence un des grands moyens de persuader, & la réduire aux termes d'une démonstration d'Euclide.

Il n'est pas possible de faire de grands progrès dans l'Eloquence, si l'on n'a toujours

1 Oratio vultus animi est. *Sen. Ep.* 115.

La Mothe le Vayer. * P. 173.

jours un bon modéle devant les yeux. Où le prendre? l'Auteur * ne juge pas qu'il lui convienne d'en proposer aucun parmi nos Ecrivains François. On avoit trouvé des taches dans Démosthéne, dans Ciceron, dans Tite-Live: comment auroit-on prétendu, il y a près de quatre-vingts ans, trouver la perfection parmi nous? On nous propose donc ces Anciens mêmes, censurez en peu de choses, & par un petit nombre de gens; parce qu'excepté la censure de ce petit nombre, qui sont des gens presque sans aveu, ils ont eu l'admiration de tous les autres; à quoi il faut ajoûter que nous ne sommes plus en état de sentir ce qu'on a voulu y reprendre, quand même on l'auroit repris avec raison.

Ce sont ces Anciens que nous admirons aujourd'hui, & non pas précisément tous ceux qui sont anciens. Nous admirons aussi les Modernes où nous rencontrons le goût de la bonne Antiquité.

Ep. ad August.

Horace, dit-on, n'étoit pas pour les Anciens. Il faut prendre son sens, puisqu'il l'explique. Il parle des Ecrivains qui étoient par rapport à lui, ce que les Gothiques sont par rapport à nous. Ce sont les *Trouvaires* Latins, s'il faut ainsi dire, dont il parle. Quelqu'un admire-t-il les Trouvaires parmi nous? Mais Horace admiroit les Grecs, & en conseilloit la lecture. Il étoit persuadé que c'étoit faute de les étudier, ou de les imiter, que les Romains ne réüssissoient point encore, autant qu'ils étoient capables de

réüssir.

réüssir. Il admiroit en même temps ceux de son siécle qui étoient dans le goût que les anciens avoient approuvé. On nous oppose son autorité ; nous sera-t-il défendu de la suivre, parce que nous prenons sa pensée? La Mothe le Vayer.

Au reste l'imitation ne doit, ni se borner à un seul modéle, ni être servile, ni nous jetter dans un art qui paroisse ; rien n'étant plus opposé à l'artifice que de le découvrir, parce qu'une ruse cesse de l'être, aussi-tôt qu'elle est reconnue. Quelque libre néanmoins que soit la composition, rien ne peut la dispenser, ni de suivre un ordre convenable, ni de garder toutes les bienséances, ni de tendre à mériter l'admiration des hommes, sans quoi Ciceron ne reconnoît point d'Eloquence. C'est la beauté de l'expression qui y conduit ; c'est encore plus la beauté des pensées, & celle des grandes connoissances, que l'Auteur peut-être a confondues avec les Sciences les plus élevées, tandis qu'il y a assez d'élevation dans la connoissance des mœurs, des affaires, & de la vie des hommes, pour lui donner la qualité de *grande*.

Je pourrois ne rien dire de plus à l'avantage des deux petits Traitez, dont j'ai parlé ; parce que, pour s'en former une juste idée, il suffit de se souvenir de ce que j'en ai dit en empruntant les termes de M. Baillet, & d'y joindre ce qu'en dit M. Bayle, qu'on ne niera jamais, à moins de manquer de discernement & de goût, que cet Auteur n'eût beau- *Dict. T. 2. p. 1131. B.*

La Mothe le Vayer. beaucoup de génie. Car ce que M. Baillet ajoûte dans son jugement, que M. de la Mothe le Vayer *s'est trouvé fort soulagé dans ses Ouvrages de critique, par le travail de ceux qui avoient écrit avant lui sur le même sujet, & qu'il en a été quitte pour un petit nombre de Réfléxions, que son génie & ses lectures ont pu lui fournir*; cela ne fait rien à ses Ouvrages de Rhétorique, parce que sur cet article il s'agit plus de choix que d'invention.

J'observerai cependant que l'Auteur dont est question, ne prend pas le sens de deux endroits qu'il rapporte; l'un d'Horace, & l'autre de Ciceron. Il fait dire au premier, *que Lucile étoit louable de mêler du Grec dans ses vers Latins*. Au lieu qu'Horace s'en mocque, & de tous ceux qui l'admiroient. Il fait dire au second, *que l'Orateur peut parler avec succès, de ce qu'il ne sait pas*; & c'est ce qui est fort éloigné de sa pensée. Ciceron dit seulement, qu'un Orateur parlera mieux des choses d'un art, que ceux qui en font profession; mais c'est lorsqu'il s'en sera fait instruire. Aussi M. de la Mothe le Vayer établit-il lui-même à la fin de son Ouvrage, que, selon Ciceron, ce sont les belles connoissances qui doivent fournir les belles expressions.

P. 142. P. 4. Sat. l. 1. Sat. 10. L. 1. de Orat. n. 69.

Mais à tout ce que j'ai dit d'avantageux à notre Auteur, j'ajoûte deux témoignages que lui rend encore M. Bayle. Dans l'un, il dit qu'il y a beaucoup de profit à faire dans la lecture de cet Ecrivain, & que nous n'avons point d'Au-

Dict. T. 3. p. 2930. A.

teur François qui approche plus de Plutarque que celui-ci. Qu'on trouve de belles pensées répandues dans ses Ouvrages, & de solides raisonnemens. " L'esprit & l'érudition, dit-il, y marchent de „ compagnie. L'esprit paroîtroit sans dou„ te beaucoup plus, s'il alloit seul ; les „ autoritez & les citations qui l'accom„ pagnent, l'offusquent souvent ; mais, „ en quelques endroits, il tire son plus „ grand brillant de l'application heureuse „ d'une pensée étrangere. La Mothe le Vayer.

Dans l'autre témoignage, M. Bayle dit que les Ouvrages de M. le Vayer ne sont point des rapsodies, que cet Auteur débite du sien une infinité de choses, qu'il y mêle beaucoup de sel & beaucoup d'esprit ; & s'il y mêle aussi beaucoup de choses d'emprunt, & qui ne sont pas choisies avec assez de discernement, il ne laisse pas d'être vrai, qu'il résulte de tout cela un Ouvrage dont la lecture est très-utile, & qui plaît encore à quelques bons Connoisseurs. *Ibid. B.*

„ M. de Vigneul Marville, continue „ M. Bayle, croit faire beaucoup d'hon„ neur à la France, en disant que les rap„ sodies de la Mothe le Vayer ne sont „ plus de notre goût, & qu'on ne perd „ plus de temps à les lire ; mais il est „ à craindre qu'on ne se confirme par „ là dans le jugement que font plusieurs „ Etrangers, *que la France trop dégoûtée* „ *de tout ce qui sent l'érudition, ne s'occu*„ *pe qu'à polir sa langue, & qu'à bien* „ *tourner des portraits & des caractéres.*

„ Les

La Mothe le Vayer. „ Les meilleurs Ecrits des premiers A-
„ cadémiciens ne ſont pas moins négli-
„ gez que ceux de la Mothe le Vayer:
„ cependant l'on tombe d'accord que
„ l'Académie Françoiſe n'a jamais été
„ mieux remplie que dans ſes commen-
„ cemens.

Je fais cette remarque, afin qu'on voye que ſi la Mothe le Vayer n'eſt point lû, comme autrefois, cela procede d'un dégoût général de presque tout ce qui n'a pas la grace de la nouveauté.

COMPENDIUM RHETORICÆ CHRISTIANÆ,

Methodi facilis Prædicationis Evangelicæ, & Controverſiæ ad docenda Myſteria, ſive Atheos, & Infideles, ſive Hæreticos, &c. 1672.

Le P. Beurier. CET *Abregé de Rhétorique*, comme porte le titre, & cette *Méthode aiſée de prêcher*, eſt du P. Beurier, Chanoine Régulier & Curé de Saint Etienne du Mont. Cet Auteur, après avoir fait un Ouvrage diviſé en quatre Volumes, lequel a pour titre *Miroir de la Religion Chrétienne*, crut, pour le rendre plus utile, devoir y ajoûter un cinquiéme Volume, & c'eſt l'Ouvrage dont eſt queſtion, qui contient quatre petits Abregez, l'un de *la Rhétorique Chrétienne*,

l'autre

l'autre de l'*Art de prêcher l'Evangile*, le troisiéme de la *Méthode des Controverses*, le dernier de la *Chronologie sacrée*; & cela, afin de mettre ses Lecteurs en état d'instruire les autres de ce qui regarde la Foi & les Mœurs, après qu'ils s'en seroient instruits eux-mêmes dans son Miroir de la Religion. Le P. Bernier. Prolog. ad Lector.

Dans le premier, le dessein de l'Auteur est de tracer une courte méthode de composer un Discours, de donner l'idée des styles, des matieres Oratoires & des secours dont l'Eloquence a besoin, de montrer les sources de l'invention & de l'amplification, de parler des parties du Discours & de leur arrangement, de dire quelque chose sur les mots, sur les pensées, sur les figures & sur les passions, enfin sur la nature des propositions que l'Orateur peut entreprendre de prouver, & sur les différentes manieres d'en faire la division. Ib. p. 1.

Dans le second, il s'attache à montrer l'excellence du ministére de la Chaire, l'abus qu'on en peut faire, la necessité qu'il y a que le Prédicateur ait une vraye mission, les conditions & qualitez qu'il doit avoir, ce qu'il doit fuir ou pratiquer, selon S. Paul, pour bien remplir son emploi, & y produire du fruit, une maniere aisée de ranger & d'étendre son sujet, même de le fixer chaque jour de Fête ou de Dimanche ou pendant tout l'Avent & tout le Carême. C'est pour cela qu'il marque & le texte qu'on peut choisir dans chaque Evangile, & l'instruction Ib. p. 2.

morale

Le P. Beurier. morale à laquelle on peut le réduire ; à quoi il ajoûte une idée du Prône, de la Controverse, des Sermons qui se font dans une Mission, & des Catéchismes.

Ibid. Le troisiéme contient une Méthode pour traiter les Mysteres de la Foi avec les Athées, les Infidéles, les Juifs & les Hérétiques. A l'égard du quatriéme, on conçoit aisément ce qui peut entrer dans un Abregé Chronologique, & c'est une matiere qui n'entre point dans mon Ouvrage. Pour les trois premiers Abregez qui semblent le regarder, on peut trouver extraordinaire que l'Auteur ait distingué la *Rhétorique Chrétienne* de l'Art de prêcher, parcequ'on a vû que les autres qui ont traité de l'Eloquence par rapport à la Religion, n'ont point distingué ces deux choses ; aussi ne peut-on guéres y mettre de la difference, à moins qu'on ne dise qu'il a d'abord voulu traiter des principes de l'Art en général ; mais alors, ce n'est plus la *Rhétorique Chrétienne*, c'est simplement *la Rhétorique*. L'Auteur ne peut de même se défendre que par quelque semblable raison, de ce qu'après avoir donné l'Art des Controverses dans son second Abregé, il ne laisse pas d'en faire encore la matiere du troisiéme. A cela près on voit que l'Auteur étoit habile, & quant au fond des choses, & quant à la maniere de les traiter. Mais quant aux idées succinctes qu'il donne de ces Méthodes, elles ne sont guéres propres pour instruire l'Orateur ; c'est tout au plus qu'elles lui servent de memoire, s'il est

déja

déja instruit d'ailleurs. A quoi l'on peut ajoûter que la diction seule de son titre montre clairement que son style n'est ni poli, ni correct. En effet il se sent fort de l'Ecole, & il y a même tel endroit où il est difficile de bien prendre sa pensée. Le P. Bourier.

LOUIS DE WOLZOGUE.

1671.

PArmi les Réformez, cet Auteur a aussi donné l'Art de prêcher. Ce sont les préceptes communs, & quelques réflexions sur l'explication qu'il est à propos de faire des textes. M. Morhof dit que son Livre est écrit poliment. Comme il étoit Cartesien, il donne l'Art des passions sur les principes de Descartes, dont il prétend montrer l'usage en cette matiere. C'est le seul de tous les Maîtres d'Eloquence que j'aye vû donner dans cette rêverie. Rien n'est plus contraire aux principes mêmes de Descartes, comme je l'ai montré ailleurs. Notre Auteur s'étend fort, & même trop, sur les régles de l'Exorde. Le Critique que j'ai cité assure qu'il y a plus de subtilité dans sa Méthode, qu'il n'y a de solidité, & qu'on ne peut guéres en faire usage. On prétend aussi qu'il est trop long & sur le geste & sur la prononciation, même qu'il a tiré ce qu'il en dit, tant d'Erasme, que du P. Cressol Jesuite, & qu'on s'en apper- Wolzogue.

 çoit,

Wolzogue. çoit, quelque ſoin qu'il prenne de cacher ſon vol.

Zeidler. De la même Communion nous avons encore Melchior Zeidler, qui accommode à la Chaire les préceptes de Ciceron & d'Ariſtote, & y joint des exemples convenables à ſon deſſein; de ſorte que M. Morhof L. 7. p. 289. n. 3. Morhof croit qu'en joignant ſon Ouvrage à celui de Schraderus dont j'ai parlé dans l'article d'Eraſme, un Prédicateur a tout ce qu'il lui faut pour traiter les Enthymêmes, c'eſt-à-dire les preuves. Mais ſelon ce Critique, il doit à cela joindre encore un ſtyle ſemblable à celui dont Longin a donné les régles, ſententieux, grand, élevé, & ſublime, tel qu'eſt celui de S. Ambroiſe, appellé le Séneque des Chrétiens, comme Lactance en fut nommé le Ciceron. La Préface de Zeidler prouve la neceſſité de l'Eloquence dans Sacr. Lect. L. 4. c. 13. la Chaire, ſur quoi Conrad Rittershuſius a pris ſoin de faire remarquer les adreſſes de S. Paul dans ſes Diſcours, & celles de S. Chryſoſtome.

LA

LA RHETORIQUE FRANÇOISE,

Par René Bary, Conseiller & Historiographe du Roi. A Paris chez Pierre le Petit 1665. Et à Amsterdam 1669. *

* *Selon Morhof L. 6. c. 1. p. 255. n. 31.*

Methode pour bien prononcer un Discours, & le bien animer. *Par le même,* chez Denis Thierry, 1679.

René Bary.

LA Rhétorique Françoise dont est question, est en deux Volumes. Le premier porte le titre que je cite à la tête de cet Article; le second est intitulé, *Les Secrets de notre Langue. Seconde partie de la Rhétorique Françoise.* Il est aisé de voir que ce Volume ne contient que des Remarques sur notre Langue, choses utiles d'elles-mêmes, & dont la Rhétorique a besoin; mais elle en suppose la connoissance dans l'Orateur, sans se mettre en peine de la lui donner. Pour ce qui est du premier Volume, il contient des préceptes de l'Art, qui sont la plûpart tirez d'Aristote; & des exemples, que l'Auteur a voulu fournir de lui-même.

Il commence les préceptes par les preuves, parce que *les preuves*, dit-il, *entrent dans toutes les piéces Rhétoriquées.* C'est pourquoi il nous apprend l'Art de les trouver par les lieux communs, & rien da-

Rhét. Franç. T. 1. p. 3.

M 2

Rhené Bary. davantage; de ſorte qu'il ne prend pas ce qu'il y a de meilleur ſur cette matiere, dans Ariſtote. Il explique la maniere d'exciter ou de calmer quelques paſſions, & ſe diſpenſe de parler des autres, parce-
Ibid. p. 113. qu'il en avoit parlé dans *une grande Morale* qu'il avoit fait imprimer: mais dans le peu qu'il en dit, il ſuit les principes du Philoſophe. Il dit quelque choſe des trois genres de cauſes, & il s'étend ſur ce qui peut y avoir rapport, l'honnête, l'utile & l'agréable. Il parle en peu de mots des qualitez qu'il croit neceſſaires à l'Ora-
Ib. p. 102. teur, & il y compte *la Métaphyſique*, pour le mettre en état de convertir les Athées; en quoi il s'éloigne non ſeulement d'Ariſtote, mais de Ciceron, qui ne veulent rien d'épineux ou d'abſtrait dans l'Eloquence. Il traite auſſi légérement les parties du Discours. En récompenſe il s'étend fort ſur l'élocution; & ſans en dire ce que les grands Maîtres en ont dit
Ibid. p. 4. & 5. de meilleur, *il la diviſe*, dit-il, *en quatre points, en mots, en phraſes, en périodes, & en figures; & il la pouſſe de telle ſorte*, ce ſont ſes termes, *qu'il oſe aſſurer qu'elle ne fera pas le moindre endroit de ſa Rhétorique.* Ce ſont en effet les figures & les lieux communs qui en font la plus grande partie.

Je ne parle point encore de ſon ſecond Ouvrage, qui regarde l'*Action de l'Orateur.* Il viendra en ſon rang: mais je crois pouvoir dire pour le premier, qu'encore qu'on y voye que l'Auteur avoit du génie & de l'acquis, il y a pourtant bien des

des endroits de son Livre, où l'on cherche, sans le trouver, le goût de la véritable Eloquence. Ce qui me fait parler ainsi, ce sont principalement ses Observations qu'il appelle *Périodes alphabétiques & régulieres*. Que nous apprend-il sous ce titre? Il nous montre *en combien de façons on peut commencer une période par chaque Lettre de l'Alphabet, par A, par B*, par toute autre lettre. Il remarque, par exemple, qu'on ne le peut par *R*, qu'en cinq manieres, qui sont, ra, re, ri, ro, ru. Sur cela, ainsi que sur les différentes manieres des autres Lettres, il a eu la patience de fournir des exemples, lesquels contiennent quelquefois, à dire vrai, de bonnes pensées, exprimées d'une maniere raisonnable: mais ils deviennent odieux, & même insuportables, à cause qu'ils ne sont réünis ensemble, que parcequ'ils commencent par la même Lettre ou par la même Syllabe. Quelle idée, pour donner des préceptes d'Eloquence! Comment concevoir qu'une pareille Méthode puisse inspirer ce feu, cette élevation si necessaire à l'Orateur? Est-ce là ce qu'on peut comprendre sous le titre *des Secrets de notre Langue*, ou sous celui d'*Ample Traité des Mots, des Phrases, des Périodes & des Figures*? Comment enfin un bon esprit a-t-il pû se proposer des *Périodes Alphabetiques*? Qu'on montre tant qu'on voudra qu'il y a du bon; je dis, avec Horace, qu'*on s'en étonne*, qu'*on en rit*, je ne sai pourquoi, qu'*on s'en indigne*.

Renéri. ry.

Ibid. T. 2. p. 199.

Second Titre du 2. *Tome p.* 1.

René Bary.
* Epist. ad Pison. v. 358.

* Quem bis terque bonum cum risu miror, & idem
Indignor.

Avant-propos du I. T. pag. I.

Cependant l'Auteur s'applaudit de son travail " J'ai ajoûté, dit-il, au corps „ de la Rhétorique toutes les observations „ que j'ai faites, non seulement sur les „ mots, mais encore sur les phrases & „ sur les périodes, sur les figures & sur „ les transitions. *Enfin, pour couronner* „ *l'Ouvrage*, j'ai examiné deux ou trois „ cens périodes ; *j'ai fait de toutes les* „ *Lettres de l'Alphabet des commencemens* „ *de Discours ; j'ai donné divers exemples* „ *des mêmes commencemens ; j'ai joint à* „ *chaque Lettre toutes les Lettres qui peu-* „ *vent être assemblées ; & dans le nombre* „ *des périodes que j'ai faites sur chaque* „ *assemblement, j'ai discouru de toutes* „ *sortes de matieres.*" L'Auteur sans doute s'est imaginé qu'il feroit paroître beaucoup d'esprit par l'exécution d'une entreprise de cette nature. Mais ne seroit-ce point là une des choses qui feroient encore dire à Horace (1), s'il vivoit, *qu'il rend graces aux Dieux, de ne lui avoir pas donné tant d'esprit!* Assûrément, quand un Auteur peut s'estimer pour un semblable talent, on peut, je crois, laisser présumer sans autre preuve, qu'il y a des choses répandues dans ses Ouvrages, lesquel-les

1 Dî benè fecerunt, inopis me, quòdque pusilli Finxerunt animi. *Sat. L.* 1. *Sat.* 4. v. 17.

les ne sont pas du goût de tout le monde. René Bary.

Avec tout cela, on ne peut, ce semble, douter que la Rhétorique dont est question, n'ait eu du cours en son temps. Le Privilége du moins obtenu pour l'édition qui s'en fit en mil six cens soixante cinq, dit que *les différentes éditions qui en avoient paru, avoient obligé l'Auteur de la retravailler, afin de la rendre plus digne de sa réputation, & plus utile au Public.* Et j'ai observé qu'outre cette édition de Paris, il s'en fit une quatre ans après à Amsterdam. Quelle mortification pour tous les Ecrivains, si un aussi grand succès après tout n'empêche pas un Livre de tomber! Car on peut assûrer, je crois, que celui-ci l'est aujourd'hui. Et l'on en voit la raison par le peu que j'en ai déja dit. On va le voir encore par la suite. Ce détail est utile pour montrer ce que quelquefois on est capable d'approuver. On pourra y observer aussi que les éloges, même les plus grands, que les Ouvrages reçoivent d'abord, ne sont pas un gage assûré de l'Immortalité. En effet on en voit un des plus magnifiques à l'entrée de cette Rhétorique, & qui est d'un homme de poids. C'est feu M. le Grand, Sieur des Herminieres, Conseiller du Roi, Substitut alors de M. le Procureur Général. Ses propres paroles feront voir qu'il avoit du génie pour l'Eloquence, quoiqu'il y eût encore quelque chose à désirer. Il avoit aussi du savoir; & l'Auteur de la Rhétorique en un endroit de son Ouvrage nous en marque une partie qui ne paroî-

A la fin du 1. Tom.

Rhét. Fr. T. 1. p. 296.

 troit

René Bary. troit pas assez par ses paroles. Il nous apprend que " ce Magistrat avoit heureu-
„ sement développé toutes les difficultez
„ de l'ancienne Philosophie; qu'il n'y avoit
„ point de mystéres dans les nombres de
„ Pythagore, dans les Tropologies de
„ Platon, & dans les Logogriphes d'A-
„ ristote, que ce grand homme n'eût dé-
„ couverts : qu'il avoit très-clairement
„ expliqué les Allégories de Moïse, les
„ Enigmes de Trismegistes, & les Fables
„ d'Orphée; que le Livre qu'il avoit fait
„ de ces profondes matieres, devoit bien-
„ tôt faire l'occupation de tous les Doc-
„ tes; & qu'en attendant il dispense l'Au-
„ teur de la Rhétorique, de traiter des
„ figures qui composent le langage des
„ Oracles, des Sibylles, des Patriarches
„ & des Prophétes." Tel étoit M. le Grand : & après ces louanges que l'Auteur lui donne, on peut bien dire qu'il y a du plaisir à être loué par un homme qui a été tant loué lui-même. Voyons comment à son tour il a loué notre Auteur.

Discours sur la Rhét. Franç. „ Comme j'ose vous parler avec fran-
„ chise, dit-il, je vous puis dire avec
„ vérité, que votre Ouvrage n'est pas
„ seulement considérable par le prix de
„ sa matiere, mais aussi qu'il est digne
„ d'admiration par l'excellence de la for-
„ me.... Vous avez achevé ce que les
„ plus suffisans n'ont osé entreprendre:
„ Vous avez satisfait à l'esperance de
„ douze siécles, & par votre industrie
„ l'Eloquence Françoise paroît aujour-
„ d'hui

Ib. après l'Avant-propos.

„ d'hui en la même pompe, & en la mê- René Ba-
„ me majesté, qu'elle parut autrefois ou ry.
„ Grecque ou Romaine.

Je laisse beaucoup d'autres louanges qui sont de la même force. Une chose que je ne puis omettre, c'est que l'Auteur ayant tiré presque tous ses préceptes d'Aristote, & ne le dissimulant pas, M. Le Grand lui dit néanmoins : " *Encore que* 2. pag. du Disc. sur la Rhét. Ibid.
„ *vous n'ayiez consulté ni les Sophistes ni*
„ *les Orateurs de l'Italie & de la Grece....*
„ Le corps si majestueux de votre Rhé-
„ torique semble avoir été nourri du mê-
„ me suc & de la même substance que
„ celle des Plotius & des Antoines, des
„ Platons & des Aristotes. *Vous avez*
„ *cet avantage que vous prenez tout dans*
„ *votre propre fond, que vous avez la gloire*
„ *d'enseigner une Doctrine qui ne vous a*
„ *jamais été enseignée....* Quiconque ap-
„ prendra les préceptes & les régles de
„ votre Art Oratoire, doit admirer les
„ beaux exemples *de ces préceptes & de*
„ *ces régles que vous avez inventées*; &
„ en même temps il doit avouër... que
„ ce grand œuvre de la Rhétorique Fran-
„ çoise, qui doit être la félicité des oreil-
„ les, par la justesse de vos périodes; &
„ les délices de la raison par la beauté de
„ vos pensées, paroît entierement formé
„ des plus sublimes caractéres de l'Elo-
„ quence consommée.

Voilà ce qui s'appelle louer. L'Auteur dément lui-même dans son Ouvrage les éloges qu'on lui donne, d'*être l'Inventeur de ses régles*. On ose pourtant les lui

René Bary donner ; il ose lui-même les recevoir. Ce n'est point-là ce qu'a dit M. Despreaux,

Satyre 9. 83.

Tout éloge imposteur blesse une ame sincere.

Et j'aurois cru que dans un fait de cette nature, un Substitut auroit été aussi religieux, que dans le rapport d'un procès.

Mais suivons ce Magistrat ; aussi bien est-ce un *Discours sur la Rhétorique Françoise*, qui me fait parler de lui, & qui seul le feroit entrer dans mon dessein, quand même il n'y entreroit pas à l'occasion du Livre qu'il a si fort loué. Il ne s'est donc point borné aux paroles que j'ai rapportées. Il y en a d'autres qui ne sont pas moins fortes, ni moins remarquables. Il montre, ce qui est vrai, que les Poëtes sont les premiers qui ont cultivé l'Eloquence, qui ont dicté les Loix, expliqué les secrets de la Nature, célebré les mystéres de la Religion, immortalisé les belles actions. Il montre les différens degrez par lesquels l'Eloquence est, ou parvenue jusqu'au gouvernement des Peuples, ou tombée de là jusqu'à faire en quelque façon ce que font les Bâteleurs sur des trétaux dans une place publique. Il montre qu'elle s'est néanmoins maintenue en dignité dans la Religion depuis Moïse & avant lui, jusqu'à David, à Salomon, aux Prophetes, aux Apôtres, & à ceux qui leur ont succedé, ou plûtôt qui les ont imitez. Il a raison de conclure que la Rhétorique n'est originaire,

Disc &c. p. 20.

ni

ni de la Gréce ni de l'Italie, mais de la Chaldée, ou de la Palestine, & même *du Monde*. Il auroit pu dire du Ciel, puisque l'Eloquence des Auteurs sacrez vient de Dieu. Mais après ces efforts, il revient à dire que notre Auteur ne doit rien ni aux Grecs ni aux Latins. " Quand la ,, Poëfie, dit-il, du vieux Marot & du ,, fameux Saint-Amant; quand la Prose ,, de l'incomparable Conrart, *& votre* ,, *Rhétorique Françoise que je tiens à la* ,, *main*, ne seroient pas des marques il- ,, lustres qu'il y a des Poëtes & des Ora- ,, teurs purement François, & qui *n'ont* ,, *point eu de commerce avec les Grecs &* ,, *avec les Romains*, je ne laisserois pas de ,, soutenir que la Rhétorique Françoise ,, subsiste souverainement d'elle-même.

René Bary. Discours sur &c. p. 23.

Selon ce que j'ai déja remarqué, M. Le Grand n'y pense pas, d'alléguer la Rhétorique de son ami, pour preuve qu'il y a des Auteurs *qui n'ont point eu de commerce avec les Grecs ni avec les Romains*. Mais laissons cette proposition, & attachons-nous à celle-ci. " Que la Rhéto- ,, rique Françoise subsiste souverainement ,, d'elle-même; qu'elle a des sources dans ,, son propre fond, & qu'elle ne puise ,, point ailleurs; qu'elle n'a rien d'em- ,, prunté; que ce qu'elle a d'emprunté ,, l'incommode, & que les parures & les ,, raretez du dehors l'enlaidissent." Peut-on sur cela ne point observer, qu'à dire vrai, la Langue Françoise a son Génie; qu'elle éclate de sa propre beauté; que le Grec & le Latin peuvent lui nuire par

Rhét. Fr. p. 17. occasion ; que la Rhétorique Françoise n'a eu garde d'emprunter ce qui lui est propre ; qu'elle a pû même ne point emprunter ce qu'elle a de commun ; mais pourtant que c'est un fait certain, que les Latins ont profité des Grecs, que nous avons profité des uns & des autres, & qu'ils peuvent en effet nous servir beaucoup ?

J'avouë sans difficulté que l'Eloquence est fort ancienne en France. Celle des *Druïdes*, l'*Hercule Gaulois*, le témoignage de S. Jerôme, celui de Juvenal * le prouvent évidemment. Mais celle des Druïdes ne montre pas qu'elle fut originaire de France. Il semble qu'elle étoit Grecque d'origine. Et ce que M. le Grand dit du rétablissement des Lettres par les premiers Romains, après qu'on eut chassé les Visigots, fait assez voir que les Lettres ne se sont pas rétablies sans le secours des Latins. Que si des Auteurs comme Baïf, Ronsard, du Bellai & du Bartas ne conçurent pas nettement la belle maniere de profiter de leurs études, la Raison la fit concevoir dans la suite ; & les Malherbes, les Racans, les Amyots, les Coëffeteaux, les Balzacs, les Racines, les Corneilles, les Molieres, les Boileaux nous l'ont montrée. On doit étudier les Auteurs Latins, pour parler la Langue Françoise, comme ils l'auroient parlé eux-mêmes, s'ils avoient été à notre place. C'est la régle que M. le Grand propose lui-même, & cette régle auroit dû le rendre plus mo-

Epist. 13. du 3. L.

* Sat. 7.

Disc. sur &c. p. 25.

Ib. p. 28.

modéré dans ce qu'il dit. Il faut se donner la patience d'en entendre une partie ; s'il y a des choses peu exactes, il y en a dont on peut profiter, & elles sont toutes de mon sujet. Ibid. p. 29.

" Il est vrai, dit-il, qu'il y a des choses qui sont communes à tous les Païs ; mais l'on doit avouer qu'il y en a qui sont particulieres à chaque Nation. La Rhétorique a beaucoup de régles qui sont générales à toutes les Langues, & principalement pour ce qui concerne l'invention : mais aussi elle en a beaucoup d'autres qui sont particulieres à chaque Langue, & particuliérement pour ce qui regarde l'ordre & l'élegance. Peut-on dire que l'ordre d'une Prédication ou d'un Plaidoyé soit semblable à celui d'une Oraison de Démosthéne & de Ciceron ? que le style impérieux & magistral des Grecs & des Romains ait quelque rapport à la douceur & à la modestie du nôtre ? Nous savons même que quand nos Rois ont parlé dans les assemblées des Etats, & que l'Eloquence y seoit la Couronne sur la tête & le Sceptre à la main, leur Majesté étoit toujours accompagnée de douceur, & que leur autorité étoit toujours environnée de graces. *Les maximes de la Politique, & les mysteres de la Religion changent entierement les régles de la Rhétorique, & l'ancienne Rhétorique n'a rien de semblable à la moderne.* Ib. p. 30.

Ainsi parle M. le Grand. Et néanmoins

René Bary. moins * M. Morhof reconnoît que si le Discours de ce Magistrat regarde en particulier le Génie de la Langue Françoise, la Rhétorique de son ami regarde en général les préceptes de cet Art. De plus le Discours même de M. le Grand ne se soûtient pas. Car si la Rhétorique moderne & l'ancienne ont quelque chose de commun, comment n'ont-elles rien de semblable? Ce n'est pas seulement dans l'*Invention* qu'elles conviennent, c'est dans l'*ordre* des matieres, c'est dans *la varieté du style*, c'est dans *les devoirs* de l'Orateur, lesquels saint Augustin a reconnu être les mêmes dans les matieres de la Religion, & dans les affaires civiles. Tous les changemens qu'on dit être arrivez dans l'Eloquence sont accidentels; on trouvera dans l'ancienne Eloquence des exemples de ce qu'on attribue à la nouvelle, & dans la nouvelle, des exemples de ce qu'on attribue à l'ancienne. Le tout dépend des circonstances ausquelles les Rhétoriques mêmes anciennes nous prescrivent d'avoir égard. Ce que ces Rhétoriques ont de commun, nous les rend très-utiles; & ce qu'elles ont de particulier, soit par le Génie des Langues, soit par les circonstances, ne laisse pas de nous servir, si nous en savons profiter; puisqu'elles nous apprennent d'un côté à chercher les beautez qui sont propres à notre Langue, comme les Anciens cherchoient les beautez de la Langue qu'ils parloient; & que d'un autre côté elles nous recommandent sans cesse les bien-

* Morhof. L. 6. c. 1. p. 955. n. 31.

L. 4. de Doct. Christ.

bienséances; & cela répond en partie à ce que M. le Grand nous dit encore. René Bary.

" Quelle difference, dit-il, n'y a-t-il " point entre l'Aréopage d'Athênes & le " Parlement de Paris; entre les Philippi- " ques des uns & les Remontrances des " autres; entre les Démosthénes qui ha- " ranguent & les Bignons qui requiérent? " Quelle différence n'y a-t-il point entre " la Mystagogie Orphique & la Théologie " Chrétienne; entre les Rapsodies d'Ho- " mére & les Homilies de S. Chrysosto- " me?" Il n'est pas mal-aisé de voir que ces dernieres comparaisons sont hors d'œu- vre, & que la régle générale des bien- séances répond aux autres. C'est pourquoi écoutons le reste. Ibid.

" L'ame de notre Rhétorique, con- " tinue-t-il, n'est pas seulement différente " de l'ancienne, mais les parties du corps " de l'Oraison n'ont point de ressemblan- " ce avec les membres de la nôtre. Le " tour ni la chûte de leur période n'ont point " de rapport avec le nombre & la jus- " tesse de nos Discours. Que sert-il " donc à un Orateur François de lire " la critique de Denys d'Halicarnasse, " & son Livre de la Composition des " mots, ou de lire son autre Livre de " la maniere de haranguer les Athlétes, " ou de bien écrire des Epithalames? " Que nous sert-il d'apprendre ce grand " Traité qu'a composé Démétrius Pha- " lereus sur l'élocution Grecque? Se- " rons-nous plus éloquens en notre Lan- " gue?... y serons-nous plus habiles, " quand

René Bary. „ quand nous aurons appris les *Ellipuſèi*, „ les *Apophaſes*, & les *Monomeres* de Cu„rius Fortunatianus, ou toutes les figu„res des Sentences & des Locutions de „ Julius Rufinianus, *&c.*

Il mépriſe, comme l'on voit, les figures que les Anciens ont expliquées, & ce ſont les mêmes que ſon ami explique auſſi, ce qui ſans doute ne pouvoit être autrement. Il croit que le tour & la chûte de nos périodes différent fort du tour & de la chûte des périodes Grecques ou Latines; cela eſt vrai pour l'arrangement des mots, & pour les pieds ou les cadences qui en réſultent : mais l'égalité ou l'inégalité des membres, leur oppoſition, leurs autres rapports, enfin ce qui fait la beauté ou la varieté des ſtyles, & presque généralement tout ce que Démétrius a expliqué dans ſon petit Traité de l'Elocution, qu'on qualifie de *grand*, je ne ſai pourquoi; tout cela, dis-je, eſt commun à toutes les Langues. Il n'y Pag. 190. &c. a qu'à voir le ſecond Tome de l'Ouvrage dont eſt queſtion. Pour ce qui eſt de donner, ſur des préceptes, des exemples qu'on tire de ſon propre fond, ſur quoi on loue fort l'Auteur de la Rhétorique Françoiſe, c'eſt une queſtion de ſavoir ſi cela vaut mieux que de donner des exemples qu'on prend d'ailleurs. J'ai touché cette queſtion dans mon premier Volume. Je n'ai ici que deux choſes à obſerver; l'une, que M. le Grand n'avoit pas aſſez peſé ce que les Rhétoriques ont de commun. Cela va plus loin qu'il

qu'il ne l'a cru, malgré la différence des Langues; l'autre que les réflexions de son ami sur la Langue Françoise peuvent donner des lumieres considerables à ceux qui veulent écrire correctement, en les rendant plus attentifs sur ce qui regarde la diction; mais c'est plutôt un Ouvrage de Grammaire qu'une partie de la Rhétorique. Cependant, ne fût-ce qu'en considération de l'utilité qu'on peut en tirer, il ne faut pas lui refuser une partie du moins des louanges que M. le Grand lui donne encore, en finissant son Discours sur la Rhétorique Françoise. René Bary.

„ Je ne crois pas, Monsieur, lui dit-„ il, offenser votre modestie, si je dis „ que c'est à vous seul à qui notre siécle „ doit entierement l'élégance du Dis-„ cours, & la beauté de l'Eloquence: „ Votre entreprise s'est proposée l'utilité „ publique, & la perfection de notre Lan-„ gue. Je n'ai trouvé dans la Bibliothe-„ que du Roi que deux Livres de Rhé-„ torique Françoise, l'un a pour titre, „ l'*Art & sience de Rhétorique pour faire* „ *Hymnes & Balades*; & l'autre est ap-„ pellé *le Thrésor de la bonne Parleure*. „ Il y a long-temps que la célébre Aca-„ démie, la gloire du Royaume & la „ Maîtresse de l'Eloquence, nous avoit „ fait la promesse d'une Rhétorique si „ souhaitée: mais enfin votre liberalité „ l'en a pleinement acquittée.... L'ini-„ mitable Balzac est bien le premier qui „ a trouvé l'uniformité du style & le „ nombre de la Période; mais vous êtes *Discours &c. p. 32.*

„ le

René Bary. „ le premier qui en avez trouvé les ré-
„ gles certaines & les préceptes necessai-
„ res.... Enfin par ces préceptes & par
„ ces régles vous enseignez dans ce grand
„ Ouvrage la pureté du Cabinet, l'orne-
„ nement du Barreau, & la majesté de
„ la Chaire.

Encore un coup, il paroît beaucoup de génie pour l'Eloquence dans les paroles de M. le Grand ; il y paroît de l'étude. Néanmoins j'y desirerois deux choses ; j'y voudrois par tout plus de modération, & en quelque chose, plus de vérité. Par la premiere de ces deux qualitez, il se seroit éloigné des défauts qu'il reproche aux Partisans du Grec & du Latin. Par la seconde, ses louanges lui auroient fait plus d'honneur à lui-même, aussi-bien qu'à son ami, qui n'a point donné d'autres préceptes sur le nombre, que ceux qu'on trouve par tout.

Cependant j'aurois bien voulu que M. le Grand se fût expliqué sur l'autre Ouvrage que son ami produisit quatorze ou quinze ans après celui dont je viens de parler. Mais apparemment il n'étoit plus au monde. Cet Ouvrage a pour titre, *Méthode pour bien prononcer un Discours, & le bien animer*, *très-utile*, dit-on, *à tous ceux qui parlent en public, & particuliérement aux Prédicateurs & aux Avocats*. C'est le Libraire & l'Auteur qui lui donnent cet éloge. Qu'importe, pourvû qu'il soit vrai.

Il faut d'abord convenir de ce qui est évident. Le Livre est bien écrit. " *Bien*

„ *pro-*

„ *prononcer*, dit-il *, *& bien animer un* René Bary.
„ *Discours*, consiste à régler l'accent & le geste. Cette définition fait voir que * Méthode
„ ce Livre est divisé en deux parties. &c p. 1. 2, &c.
„ La premiere traite de *l'accent*; l'autre
„ traite *du geste*.

Le Prédicateur doit régler *l'accent de sa voix*, selon *les parties* qui composent le Discours, selon *les passions* qui y régnent, & selon *les figures* qui l'embelissent. On trouve donc ici des préceptes pour la régler depuis *l'Exorde*, jusqu'à *la Péroraison*. On en trouve pour la régler dans *l'amour*, dans *la haine*, & dans *toute autre passion*. On en trouve pour la régler dans *l'interrogation*, & dans *toute autre figure*. C'est ce qu'on exécute dans la premiere partie.

Dans la seconde, on nous apprend *l'Art de varier le geste selon les divers sujets de mouvement*. Parmi ces sujets on trouve *l'Interrogation*, *l'Etonnement*, *le Récit*, & autres semblables. On y trouve aussi le *Pousse-à-bout*, le *Pêle-mêle* *, le Ib. p. *Fondamental*, le *Résolu*, & par conséquent * Ib. 86. des gestes particuliers de toutes ces belles Ib. 87. choses. En voici un échantillon.

„ Le Pêle-mêle veut que le bras droit,
„ un peu courbé en dedans, pousse le
„ bras gauche; & que le bras gauche, un
„ peu aussi courbé en dedans, pousse le
„ bras droit; parceque cette action ex-
„ prime le mélange des choses. *Exemple*.
„ Ils entrérent dans la Ville si précipi-
„ temment que les uns marchoient sur
„ le corps des autres.

„ Le

René Bary. „ Le Pousse-à-bout veut qu'on regarde le Pécheur d'un œil d'indignation, „ & qu'en haussant & baissant la tête, „ l'on avance même le corps comme si „ on vouloit attenter sur lui. *Exemple.* „ Quoi ! Tu n'épargneras non plus le „ sanctuaire que les lieux profanes ! A „ quoi tient-il que le Ciel ne t'écrase, „ & que la Terre ne t'abîme ?

La premiere chose que j'ai à dire sur cet Ouvrage, est que je suis étonné que l'Auteur n'y dise rien de sa Rhétorique, ni du succès qu'elle avoit eu. Ce silence ne feroit-il point juger que l'édition dont j'ai parlé, ne fût pas aussi *universellement bien reçûe*, qu'on dit * que les premieres l'avoient été ? Quoi qu'il en soit, ceux qui concevront que les préceptes qu'on leur donne ici, peuvent leur apprendre cette partie si nécessaire à l'Orateur, qu'on appelle l'*Action*, pourront en faire usage. Ils pourront à cet Ouvrage joindre celui de Conrart, Secretaire du Roi, qui a pour titre *Traité de l'Action imprimé en* 1657. Si pourtant cet Ouvrage est de lui, comme le dit le Privilege, contre ce que Boileau fait entendre, que Conrart n'a jamais rien écrit:

* Voyez le Privilege à la fin du 1. T.

J'imite de Conrart le silence prudent.

Qu'on y joigne encore si on veut, le Poëme de Sanlec sur le Geste. Pour moi, je crois qu'afin de rendre tous ces Ouvrages véritablement utiles, il faudroit que l'E-

l'Ecriture fût capable de parler aux oreilles, comme elle parle aux yeux : cela seroit nécessaire pour donner une idée des tons & des accens qu'on nous demande. Il seroit encore à propos que l'Ecriture fournît aux yeux, non seulement les noms des gestes, mais les gestes mêmes, afin que nous puissions les apprendre. Faute de quoi, ce que je trouve de meilleur dans ce Livre, c'est l'avis que l'Auteur nous y donne en finissant sa Préface. Il avertit *qu'il enseigne chez lui de vive voix la Déclamation.* Cela au reste ne m'empêchera pas de dire, que cet Auteur qui avoit regardé *ses Periodes alphabétiques*, comme *le couronnement de sa Rhétorique*, auroit dû communiquer ce titre glorieux à son Traité de l'accent & du geste.

René Bary.

L. 2. ubi supra.

IDEA ELOQUENTIÆ FORENSIS HODIERNÆ,

Auctore Georgio Mackenzeo *à Valle Rosarum, Regio apud Scotos Advocato.* 1681. C'est-à-dire, *Idée de l'Eloquence du Barreau telle qu'elle est, ou qu'on la demande aujourd'hui.* Par M. Mackenzy, Avocat Général en Ecosse.

L'Illustre Auteur qui donne au Public cette idée de l'Eloquence du Barreau, lui présente en même temps six Plaidoyez qu'il

Mackenzy.

Mackenzy. qu'il avoit faits, & prononcez en sa Langue. Il donne le tout en Latin, parce que cette Langue, selon lui, n'est sujette ni au changement, ni à l'envie. Il ne craint point la comparaison de ses Ouvrages avec les Déclamations de Séneque & de Quintilien; elles n'ont rien de vrai. Il sent la supériorité des Harangues de Ciceron; il croit néanmoins, qu'avec du courage & du désintéressement, les gens de son Païs pourroient encore parvenir à la gloire de l'Eloquence, & se soûtenir en présence de cet Orateur, comme la valeur de leurs Ancêtres se soûtint en présence des Armes Romaines. Je ne crois pas qu'il y ait à contester sur cette possibilité; & il ne s'agit point maintenant du fait, il n'est question que de préceptes.

A l'égard de cet article, notre Auteur ne conçoit rien au dessus de l'Eloquence du Barreau & de l'empire qu'elle exerce. Il la préfere à la Philosophie & à l'Eloquence de la Chaire. Il y trouve plus de raisonnement & plus d'utilité, que dans la premiere, à cause qu'elle renferme la connoissance du Droit: il y trouve plus de force, plus de présence d'esprit, plus de varieté, que dans la seconde; parce qu'elle a des affaires toujours nouvelles, qu'on n'a pas la même soûmission pour tout ce qu'elle dit, qu'elle n'a pas toujours le temps de se préparer.

Mal-à-propos la voudroit-on bannir de l'administration de la Justice, sous prétexte

texte qu'elle ne sert ou qu'à corrompre le Juge, ou qu'à perdre le temps, puisque la Loi prescrit le Jugement qu'il faut prononcer. L'Eloquence met la vérité dans son jour. Elle fortifie ses raisons, les fait gouter, les fournit même dans les causes nouvelles, qui sont fréquentes. Mais c'est la véritable Eloquence dont l'Auteur parle, & il veut qu'on ne l'employe que dans les affaires qui le méritent. En sorte que tout ce qu'on pourroit dire de la fausse Eloquence, pour la bannir du Barreau; même ce qu'on pourroit alleguer pour bannir toute éloquence de certaines causes, ne concluroit rien contre lui. Mackenzy.

M. Mackenzy parle avec vénération de l'Eloquence des Avocats François: il y reconnoît les caractéres de celle des Romains; mais il y blâme les citations trop fréquentes des Peres. Il veut des preuves, & non de l'érudition. Cette Erudition étoit un défaut dont on s'est enfin corrigé. Il blâme aussi les jeunes gens qui croyent s'avilir en traitant le fait, & se jettent dans les questions, ce qui les écarte; c'est, selon lui, montrer aussi peu de jugement, qu'on montre beaucoup de lecture. *Ce n'est pas*, dit-il, *le brillant & le coloris qui font l'excellence d'un portrait, c'est le naturel & la ressemblance.*

Comme chacun a son génie, chacun a son style; il ne faut point le quitter, mais le perfectionner. En genéral la richesse du style convient plus à l'Avocat

que

Macken-zy. que la féchereſſe, & néanmoins il doit être plus ou moins concis ſelon les circonſtances.

L'Orateur qui a bien compris une affaire, doit voir d'abord ce qu'il peut fournir de lui-même, avant que de conſulter ſes Auteurs, autrement il devient ſtérile. Il doit même conférer avec ſes amis ſur ce qu'il a trouvé, & qui plus eſt, s'il eſt poſſible, avec l'Adverſaire. Il doit écrire & polir ſes Diſcours à loiſir, quoiqu'il ne doive pas s'aſſujettir à les apprendre mot à mot. Sa propre perſuaſion & ſon amour pour ſes Cliens ſont une grande ſource d'Eloquence.

Les Exordes ſont ridicules au Barreau, ſi ce n'eſt dans les grandes cauſes. Et ils le ſont même alors, à moins qu'on ne les tire du fond du ſujet. Pour y réüſſir, ou il faut avoir fait le corps de ſon Plaidoyé, ou être bien plein de ſa cauſe, avant que de compoſer l'Exorde.

La Narration doit être vive. La bonne foi doit y paroître. Tout doit y être ſenſible. Avant que de paſſer à la preuve, il faut écarter tout ce qui eſt étranger à la queſtion.

Si on n'avoit à faire qu'à un Juge, il ne faudroit peut-être qu'une ſorte d'argument. La diverſité des Eſprits demande des preuves de pluſieurs ſortes. *Je prens d'abord mon Adverſaire à la gorge*, dit un Orateur dans Pline: *Et moi*, dit Pline, *qui ne ſais pas où eſt cette gorge, je porte des coups par tout pour la rencontrer.* Un trop grand nombre d'argumens mar-

Regulus Plin. Ep. 20.

marque la défiance : & quand on n'en a qu'un, il y a moyen de le multiplier en quelque sorte par la maniére différente dont on le traite. C'étoit une des adresses de Démosthéne, comme Hermogéne le remarque. Quand on employe plus d'une preuve, il est bon que le Juge les distingue : cette connoissance sert à le persuader. C'est l'Amplification qui les sépare. Mackenzy.

La forme syllogistique convient rarement à l'Orateur. Il faut pour cela qu'il ait quelque preuve éclatante à mettre dans un beau jour.

L'esprit & la force paroissent dans l'arrangement. Chacun s'en fait un à sa mode. Il y faut suivre la nature. Elle apprend à commencer par les raisons qui jettent plus de lumiere. De là elle conduit aux Loix & aux autoritez, & enfin aux inconveniens du contraire. Il faut par tout soûtenir l'attention du Juge.

C'est la régle, en Ecosse, de répéter d'abord toutes les preuves de l'Adversaire; & quiconque, lorsqu'il les répéte, en diminue la force, donne à entendre, ou qu'il ne la conçoit pas, ou qu'il la craint. Ensuite on les réduit à certains chefs, si l'on veut, & on les range à son gré. L'Auteur ne convient point avec Ciceron, sur la maniere d'arranger ses preuves, ni sur l'art qu'il faut apporter en répondant à l'Adversaire; & il croit dangereux de ne marquer que du mépris pour ce que l'Adversaire a de plus fort.

Il prétend que les digressions vantées par

Mackenzy. par Quintilien, & mises en usage par les Anciens, ne sont plus goûtées. Il met de ce nombre la, louange de la Poësie dans Ciceron. Il en admet pourtant quelqu'une après la Narration.

La Péroraison demande la confiance, la vivacité, les mouvemens, la force, l'Amplification. L'Auteur n'omet point ce qui regarde l'Action, il va même jusqu'à marquer quel ton de voix demande telle ou telle figure.

Il s'étonne de ce que l'Eloquence diminue de jour en jour, tandis qu'on a plus d'expérience, plus de connoissance du Droit, plus de Loix, plus de décisions qu'on n'en avoit du temps d'Auguste: mais il en trouve la raison en ce qu'on ne travaille plus que pour l'argent, au lieu qu'autrefois on travailloit pour la gloire: car les Charges & les Emplois n'étoient point le prix de l'Eloquence, ce n'étoit qu'un tribut qu'on lui payoit. Il ajoûte que les Juges cherchent trop à expédier les affaires, que les Procureurs ne cherchent que de la souplesse dans les Avocats; que le style de la fausse Philosophie est un obstacle à l'Eloquence; enfin, que ceux qui ne peuvent être Orateurs, ne marquent que du mépris pour l'Art oratoire, & le décrient.

L'année même que cet Ouvrage parut *Du 31. Août 1682.* il en fut parlé dans le Journal de Paris, & on y rendit justice, tant à la dignité qu'à la Science de l'Auteur. Pour ce qui est de l'Ecrit, on en donna, en racourci,

courci, à peu près la même idée que je viens d'en donner plus au long. On ajoûte qu'il faudroit plus d'un Journal, si on vouloit s'arrêter à tout ce qu'il y a de beau & de bon. Et quant à l'Eloquence qui s'appuye si fréquemment sur l'autorité des Peres, des Conciles, & des Poëtes ; l'Auteur du Journal paroît en prendre la défense en ces termes : " M. Mackenzy.
„ Mackenzy prétend que cela étouffe,
„ pour ainsi dire, l'Eloquence sous le
„ poids des citations, & l'empêche de
„ faire paroître toute son étenduë sur les
„ raisonnemens tirez de la nature des
„ causes, & de la force des Loix & des
„ Coutumes. Cependant, quoiqu'en di-
„ sent les Etrangers dont il parle, les
„ Plaidoyez que nous avons en notre
„ Langue, bien qu'écrits de cette façon,
„ ne laissent pas d'être admis, & il y
„ trouve lui-même une Eloquence toute
„ Romaine". Ainsi parle l'Auteur du Journal. Je doute pourtant qu'on soit fort entré dans son sentiment lorsqu'il s'expliqua de la sorte : je doute encore plus, qu'on y entre fort en ce temps-ci. Quoi qu'il en soit, je puis assurer que quand M. Mackenzy trouvoit dans les Plaidoyez François une Eloquence toute Romaine, ce n'étoit point par les citations, puisque c'est justement ce qu'il y blâme.

Màis dans le corps de cet article, j'ai omis une chose en son lieu, pour l'expliquer ici davantage. La voici.

M. Mackenzy exige, dans l'Orateur, une

Mackenzy. une Science telle que les Anciens l'ont exigée: il exige la probité, par le moyen de laquelle il veut que l'Orateur ne respire que la bonne foi & la justice; qu'il n'ait en vûë ni la réputation ni les richesses, mais son devoir; enfin, qu'il ne se charge point du tout des Causes qui sonnent mal, telle qu'est la défense d'un Coupable. Ce sont ces dernieres paroles qui m'arrêtent. Car elles me font demander en passant; s'il est bien vrai qu'un honnête homme ne doive jamais se charger d'une pareille cause? Je me suis déja expliqué sur cette question, & dans mon premier Volume, & dans ma Réponse aux Auteurs du Journal Litteraire de la Haye, qui avoient non seulement trouvé à redire à ma pensée, mais encore qui n'avoient point du tout bien pris ce que j'ai toujours pensé. J'ai avancé qu'on peut légitimement défendre un Coupable, & qu'on peut même le sauver, sans employer de mauvais moyens. Outre ce que j'ai dit dans ma Lettre inserée dans le Journal litteraire, j'oppose ici au sentiment de M. Mackenzy, la raison, l'autorité & l'exemple; ce dernier pour servir, non pas de preuve; mais d'éclaircissement à toutes choses.

Art. de Platon à la fin. *Tom. 5. p. 306.* *T. 6. p. 363.*

La raison: parce qu'il est de droit qu'un Accusé soit entendu, & par conséquent, qu'on le défende. Cela est si vrai parmi nous, que s'il ne trouve point d'Avocat par lui-même, il a droit d'en demander un à son Juge qui est obligé de le lui donner: & ce que l'Orateur fait

alors par obéïſſance, il l'auroit pu faire de ſon mouvement. Or ce ne peut être que pour défendre ſa Partie, non par maniere d'acquit, mais de ſon mieux. Car ſi on peut, ſans blâme, ne point ſe charger de ſa cauſe; on ne peut ſans perfidie la négliger quand on s'en charge. Après cela, on a preſcrit des Loix aux Accuſateurs, & avec juſtice; on a reglé la procédure. Il faut des preuves du crime; & la Loi veut que ce qui n'eſt pas prouvé, ſoit regardé ou comme faux, ou comme nul (1). L'Avocat par conſéquent de l'Accuſé a droit de diſcuter les preuves; & la juſte crainte de faire périr un innocent, doit le faire écouter. Ainſi l'inſuffiſance des preuves & les défauts de la procédure, peuvent fournir, même ſelon la Loi, un moyen non ſeulement loüable, mais encore neceſſaire de défendre & de ſauver un Coupable, pour ne pas expoſer les gens de bien à être opprimez ſur des apparences. Car ſi on ne peut arracher l'ivraye ſans nuire au bon grain, la Religion nous apprend à la ſouffrir. Même cette attention du Défendeur ſur la nature des preuves, aſſure la conſcience du Juge. Elle ſatisfait auſſi aux juſtes deſirs du Public, qui ne veut pas qu'on perde légerement un homme. Tout le monde y eſt intéreſſé.

Mackenzy.

Je ne m'appuye donc pas comme Ciceron,

1 De iis quæ non apparent & de iis quæ non ſunt, idem eſt judicium.

Mackenzy. „ montré par des preuves éclatantes, que „ si quelquefois la necessité de votre mi- „ nistere, ou les ordres précis de vos „ Superieurs vous obligent de prêter vo- „ tre voix à l'imposture & à la calom- „ nie, vous pouvez être les Défenseurs „ du crime sans blesser votre honneur & „ votre conscience, & dire même les „ choses les plus dures, sans manquer „ aux régles les plus exactes de la bien- „ séance & de l'honnêteté.

Voilà, ce me semble, une autorité bien considérable, puisqu'on peut la regarder comme contenant non seulement l'avis du Magistrat qui parle, mais celui du premier Parlement du monde, devant qui il a l'honneur de parler. Elle établit qu'un Orateur est quelquefois obligé par son ministere ou par ses Superieurs à défendre un Coupable, (car c'est ce qu'il faut entendre par le *crime* dans ce Discours) & qu'il le fait sans blesser sa conscience. La chose paroît difficile; & il semble que de l'exécuter, ce soit, pour ainsi parler, marcher sur la corde ou sur des charbons ardens. Ce qui pourtant paroît si mal-aisé dans la spéculation, ne le paroît plus tant, quand la chose est faite, comme le montrent les exemples. C'est pour cela que j'en apporterai plusieurs.

Ciceron 2. de Orat. n. 197. &c. Le premier est celui de Norbanus Tribun du Peuple, coupable d'avoir été cause d'une sédition, en déplorant dans la Tribune aux Harangues, la perte d'une armée Romaine, toute florissante, que

Cepion

Cepion qui la commandoit, avoit fait périr par sa témerité. Il y eut dans cette sédition des coups donnez, des blessez, des morts. Le Tribun fut mis en Justice, lorsqu'il fut sorti de Charge, & Antoine l'Orateur le sauva. Qui de nous n'en eût voulu faire autant à la place de cet Orateur ? Au reste, il le sauva, non pas en niant le fait, cela n'étoit pas même possible; mais en réveillant dans l'esprit de ses Juges la haine contre Cepion, telle que le Tribun l'avoit excitée dans l'esprit du Peuple. Ce qu'il fit par un Discours dont Ciceron nous a conservé l'idée dans ses Livres de l'Orateur, lequel, à vrai dire, ne pouvoit avoir lieu que dans la République Romaine, dont l'établissement & toute l'Histoire fournissoient à l'Orateur, & des faits, & des principes, & des raisonnemens, qui ne pourroient être bons ailleurs. Mais qu'est-ce que l'Eloquence, sinon l'habileté de se servir de ce que le lieu, le temps, & autres circonstances lui fournissent ?

Mackenzy.

Ubi suprà.

Le second exemple est celui de M. Aquilius, Général d'Armée, accusé de concussion, & sauvé encore par le même Orateur, qui n'employa alors que la considération des grands services & des belles actions de l'Accusé.

Le troisiéme est celui du Consul Caïus Sempronius, sauvé par Sextus Tempanius Décurion de son armée, lequel le tira d'affaire par la maniere dont il répondit en galant homme aux questions qu'on lui faisoit sur la mauvaise conduite

Medonsy. du Consul, qui avoit aussi fait périr l'armée par son imprudence. On peut voir cette histoire dans Tite Live. Il n'y a aucun mensonge dans le fait du Décurion. Un Avocat pourroit l'imiter.

A ces exemples je puis joindre, & celui du jeune Horace dont j'ai parlé dans ma Lettre aux Journalistes; & celui de Manlius Capitolinus, qui peut-être seroit venu à bout, par ses Discours, de se faire absoudre, si on n'eût point fait plaider la cause dans un lieu d'où l'on ne pouvoit voir le Capitole qu'il avoit sauvé. Tant qu'on le vit, & que peut-être on entendit les Oyes qu'on y nourrissoit, les Juges ne pûrent se résoudre à le condamner. Se fût-il rendu plus coupable, si par cette considération, il se fût tiré d'affaire?

Tous ces faits, excepté celui de Tempanius, se passent devant des Juges; & ce sont les seuls de ceux que je rapporte ici, qui regardent la question. Mais l'Eloquence ne se renferme point au Barreau; & ce qu'elle fait quelquefois ailleurs qu'en Justice, montre qu'elle peut sauver un Coupable, sans pécher contre la Societé.

Ainsi le grand Fabius pardonne à un soldat de son armée, lequel étoit digne de mort; Marcellus pardonne à un autre de la sienne; & ces deux Généraux de différent caractére, conviennent dans les mêmes vûes pour faire une action de clemence. Chacun d'eux auroit pu prendre conseil, ou donner au Criminel un Avocat pour le défendre. L'Orateur auroit pû

leur

leur dire ce qu'ils se dirent à eux-mêmes, & l'Eloquence eût partagé la gloire de leur clemence. C'est pour cela que l'Imperatrice Livie partage & dans l'Histoire & sur le Théatre, la gloire qu'Auguste s'acquiert en pardonnant à Cinna, parceque c'est elle qui lui conseille d'en user de la sorte (1). Et quel honneur pour l'Evêque Flavien, d'avoir obtenu de Théodose, qu'il pardonnât à la Ville d'Antioche, ou pour Saint Ambroise d'avoir obtenu de cet Empereur la même grace pour celle de Thessalonique, quoique le fameux Ruffin en ait empêché l'effet? Qui de nous aimeroit mieux imiter Ruffin, que Théodose, ou Flavien, ou Saint Ambroise? Mackenzy.

Je n'ignore pas la différence du Prince & du Juge. Ce dernier soumis à la Loi, prononce sur un Tribunal de rigueur; le premier maître des Loix, prononce quelquefois sur le thrône de la misericorde. Mais il me suffit que ce soit l'Eloquence qui puisse le lui persuader.

Je finis cet Article par la pensée de Quintilien. Ce grand Maître établit, que dès qu'on peut esperer l'amendement d'un Coupable, on peut aussi le défendre; ce qui me paroît vrai: car & son amendement, & le risque qu'il court dans son affaire, me paroissent suffisans pour contenir ceux qui voudroient l'imiter, sauf à les punir s'ils l'imitent, & cela afin de join-

1 Severitate nihil adhuc profecisti; Tenta quomodo tibi cedat clementia. *Seneca.*

Mackenzy. joindre la séverité à la clemence. De plus Quintilien croit qu'on peut encore le défendre, lorsqu'il est de l'interêt public de le sauver. Ainsi qu'un Général d'Armée soit visiblement criminel, si sans lui l'Etat ne peut se soûtenir dans une Guerre qui le menace, l'utilité publique doit engager l'Orateur à prendre sa défense, & à le tirer d'affaire, à cause du besoin qu'on a de lui. Aussi dit-on que Fabricius même au Champ de Mars fit Consul par son suffrage un nommé Cornelius Ruffinus, méchant homme, pillart & son ennemi. De quoi quelques personnes étant surprises : *J'aime mieux*, dit-il, *qu'un Citoyen me vole, que si l'ennemi me faisoit prisonnier*. D'où Quintilien conclut, que s'il eût fallu tirer ce Ruffinus d'une accusation de Peculat, Fabricius même l'auroit entrepris. Car outre la voye de compensation du crime & des services, laquelle paroît permise, l'Avocat, comme je l'ai dit, peut encore insister sur ce que les preuves du crime ne sont pas suffisantes; ce qui peut être très-veritable, quoique le crime soit vrai.

C'est tout ce que j'avois à dire sur cet article. Que si quelqu'un est plus éclairé que moi sur cette matiere, il ne peut que faire plaisir au Public de lui communiquer ce qu'il en sait.

LE P. FRANCOIS POMEY,

Auteur d'un Livre, qui a pour titre, Novus Rhetoricæ Candidatus, altero se candidior, 1682, *ou selon M. Morhof*, 1672.

L'Ouvrage que le P. Pomey a fait sur la Rhétorique, a, dans l'Edition que je cite, un titre qu'on ne peut guéres rendre en François, parce qu'il roule sur une équivoque qui n'a point lieu en notre Langue. Je le traduis pourtant à la marge, afin qu'on en juge.

Le P. Pomey.

Le nouveau Candidat, plus candide que le premier.

M. Morhof * trouve dans cet Auteur un esprit de nouveauté, fort éloigné de ce respect sincere que les habiles, comme le P. Vavasseur, marquent toujours pour les Anciens. " Le P. Pomey, dit le „ Critique, a fait une Rhétorique à sa „ guise, & ne dit pourtant rien qui soit „ de lui. Il gâte plutôt ce qu'il prend „ d'ailleurs qu'il ne l'explique. Il est exact „ dans ce qu'il dit des figures & de l'Am„ plification : mais ce qu'il y met du „ sien, est bizarre & étranger. Tel est „ le secours qu'il veut donner pour nous „ aider à trouver les preuves dans l'Am„ plification ". La méthode qu'il propose pour cela, est en effet singuliere. Il veut qu'on prenne pour occasion de ce qu'on a dessein de dire, les premieres choses qui tombent sous les sens, ou les premiers mots qu'on trouve à l'ouverture du Li-

* T. 1. L. 6. c. 2. pag. 248. n. 18.

LE P. Po-mey. nebres, & pour les rétablir en leur honneur (1). Le P. Pomey n'auroit-il pas le même sort? A peu près; & presque selon la pensée d'Ovide (2), *Que si un Dieu nous est contraire, l'autre se déclare pour nous.* Car s'il n'y a point aujourd'hui de main charitable qui veuille le tirer de l'obscurité à laquelle on voit qu'il est condamné, il s'en est trouvé une qui a voulu l'en garantir, & il y a lieu de douter si sa précaution ne rend pas nul l'un de ces deux jugemens solemnellement prononcez contre lui en 1713.

Il faut bien en effet que tout le monde ne trouve point tant de défauts dans l'Ouvrage du P. Pomey, puisqu'un des plus fameux Rhétoriciens de la Compagnie, lequel a soûtenu ce rôle, & si long-temps & avec tant d'éclat, enfin le P. Jouvency, comme un Dieu favorable, en a donné une nouvelle Edition en 1712, sous le titre qu'on peut voir au bas de la page (3). Cela n'auroit-il pas dû suspendre l'Arrêt de la Societé Litteraire qui compose le Journal de Trevoux? Il est vrai que le Pere Jouvency n'a pas jugé que l'Ouvrage fût irréprehensible, puisqu'il dit l'avoir non seulement augmenté, mais encore poli & corrigé: mais enfin il l'a jugé digne de revoir le jour.

Cette nouvelle Edition, pour le dire en

1 Obscurata diu populo bonus eruet, atque Proferet in lucem ... quæ situs informis premit & deserta vetustas. *Hor. Lib. II. Ep. II. ad Flor. v.* 115.

2 Sæpe premente Deo, fert Deus alter opem.

en paſſant, eſt auſſi une nouvelle preuve de ce que j'ai dit d'Aphthone dans mon premier Volume, contre le ſentiment du P. Meneſtrier, c'eſt-à-dire, que cet ancien Auteur dont les deux modernes, le P. Pomey & le P. Jouvency, expliquent les preceptes dans ce *Candidatus*, qui leur eſt à preſent commun, a écrit effectivement pour des enfans; que ſon Livre propoſe des préparations à la Rhétorique, & que le ſentiment du P. Meneſtrier qui dit le contraire, eſt oppoſé à celui de toute ſa Compagnie. Le P. Pomey.

Quoi qu'il en ſoit, obſervons que le P. Jouvency a changé quelques exemples dans ſon Auteur; qu'il en a retranché quelques-uns aux endroits, où peut-être il trouvoit qu'il y en avoit trop; qu'ailleurs il en a ajoûté de nouveaux; qu'il a mis dans cette Edition la maniere de compoſer des Lettres, avec les Analyſes de quelques Harangues de Ciceron. Un des changemens les plus conſiderables, eſt d'avoir mis tout entier, au commencement, un Abregé de Rhétorique, que le P. Pomey avoit mis tout entier à la fin. La raiſon du P. Jouvency eſt, que cet Abregé contient des choſes neceſſaires à ſavoir, avant que d'en venir aux exercices qu'Aphthone propoſe pour ſe préparer à la Rhétorique.

On

3 Candidatus Rhetoricæ, olim à Patre F. Pomey digeſtus; in hac Editione noviſſimâ à Petro Joſepho Juvencio auctus, emendatus & perpolitus ad uſum Regii Ludov. Magni Collegii Societatis Jeſu. 1712.

Dupont. les Chapitres destinez à donner les régles de la Confirmation & de l'Elocution. A l'égard des figures, ce sont les premieres notions qu'on donne aux Eleves de l'Eloquence. Il faut en supposer la connoissance dans l'Orateur qui se destine à la Prédication. On peut ici rappeller ce que j'ai dit sur Saint Augustin, qui ne veut pas même que le Prédicateur se mette en peine de ces minuties.

Il y a un troisiéme Livre où M. Duport traite du Sermon & de la maniere de le composer. On y trouve des préceptes sur l'Exorde, sur l'AVE MARIA, sur l'Introduction, la Division, la Narration, la Confirmation, la Réfutation & la Péroraison. *L'Introduction* étoit autrefois un second Exorde après l'*Ave Maria*; cet Exorde n'est guéres d'usage à present.

Le quatriéme Livre, qui naturellement auroit dû être le premier, ou du moins le second, est employé à donner diverses manieres de faire des Sermons, des Panégyriques, des Homelies, des Prônes, de grands & petits Catechismes, des Controverses. A ranger son sujet comme il falloit, l'Auteur auroit dû commencer par donner une idée des matieres que traite l'Orateur sacré. Il auroit ensuite montré ce qu'il ne montre que dans ce quatriéme Livre, je veux dire la necessité qu'il y a de se servir de quelque methode pour prêcher utilement, la maniere de préparer & de disposer un Sermon, soit sur les vertus & les vices, soit sur les

les Myſteres de la Foi, ſoit pour un Panégyrique; enfin les parties qu'il faut lui donner ; il auroit joint le ſtyle qu'il y faut prendre, les differentes formes qu'on peut donner au Discours, ce qui doit en faire le corps, & ce qui en fait l'ornement. C'eſt la méthode que la nature & la raiſon ſemblent prescrire. Duport.

Le cinquiéme & dernier Livre explique les qualitez neceſſaires au Prédicateur, la Science, la piété, l'éloquence, la modeſtie, la ſageſſe ou la prudence, enfin les avantages de la voix & du geſte. Sur tout cela l'Auteur paroît en ſavoir aſſez pour lui-même, mais non pas pour inſtruire les autres. Il eſt presque par tout ſuperficiel, & principalement en des choſes qu'il a tirées de l'Art de penſer, & néanmoins on ne peut dire que la lecture de ſon Ouvrage ſoit inutile.

Une preuve, je crois, que je puis donner au Public, que le portrait que je fais de cet Ouvrage n'eſt point faux ; c'eſt la maniere dont en parla le Journal de Paris, ſans en dire ni bien ni mal. Car voici comme il s'en explique. " Quoi-
Du Lundi 27 Avril 1682.
„ que la Prédication, dit-il, dépende plu-
„ tôt des talens naturels que des régles
„ de l'Art, néanmoins comme elles peu-
„ vent être d'une grande utilité pour per-
„ fectionner les talens que l'on a reçûs
„ de la Nature, les plus grands Saints
„ de l'Egliſe, & les Docteurs les plus
„ éclairez ont laiſſé dans leurs Ouvrages
„ diverſes régles pour l'inſtruction de
„ ceux qui ſont employez dans ce ſaint
„ Minis-

Duport. „ Miniſtére; cet Auteur offre ici au Pu-
„ blic tout ce qu'il a recueilli ſur cette
„ matiere. Il diviſe ſon Ouvrage en cinq
„ Livres, dans lesquels on peut voir en
„ détail toutes ces régles.

LE P. RAPIN

Jeſuite, mort en 1687.

Le P. Rapin. ENtre les Auteurs François qui ont écrit de la Rhétorique, le P. Rapin eſt un de ceux qui ont le plus de réputation. Il profeſſa les belles Lettres neuf ans. Il en avoit fait une étude particuliere, & il fit voir, par quelques pieces Latines, qu'il pouvoit traiter les plus beaux ſujets avec beaucoup d'Art & d'Eloquence. S'étant hazardé d'écrire en François, ce ſont les termes de M. Bayle, il y réüſſit admirablement. Il a compoſé en cette Langue pluſieurs Livres & de Litterature & de pieté, que le Public a fort bien reçûs.

Dict. de M. Bayle ſur le P. Rapin.

Ibid.

Ses Livres de pieté n'entrent pas dans mon deſſein. Ceux de Litterature ont fait dire à M. Baillet que ce Pere a fait *un beau Corps de Critique, compoſé de huit Traitez*. Parmi ces Traitez, il y en a quatre de *Comparaiſons* des Grands Hommes de l'Antiquité, qui ont le plus excellé dans les belles Lettres, & qui ſont Ciceron & Démoſthène, Homere & Virgile, Tite-Live & Thucydide, Ariſtote

M. Baill. Jug. des Sc. T. 2. Part. 1. p. 32.

& Platon. Il y en a quatre autres de *Réflexions*, sur l'Eloquence, sur la Poëtique, sur l'Histoire & sur la Philosophie; l'on trouve dans ces divers Traitez le jugement qu'on doit faire des Auteurs qui se sont signalez dans ces quatre parties des belles Lettres. Le P. Rapin.

Comme ces Ouvrages ont obligé M. Baillet à donner rang à l'Auteur parmi les Critiques, il y en a deux qui m'obligent aussi à lui donner rang parmi les Maîtres de l'Art Oratoire, la Comparaison de Ciceron & de Démosthène, & les Réflexions sur l'Eloquencce; à quoi on peut ajoûter son Traité du *Sublime dans les mœurs*, parce qu'il est accompagné d'un autre petit Ouvrage sur l'*Eloquence des bienséances*, & même la Comparaison de Thucydide & de Tite-Live; puisqu'on dit que ce Traité est *une vraye étude du Sublime* dont ces deux Auteurs ont été de grands Maîtres. M. Baill. ibid. M. Baillet ibid. p. 34.

L'Auteur nous donne avis, dit M. Baillet, que son Ouvrage [on entend ce „ Corps de Critique composé de huit „ Traitez] peut servir de régle à ceux „ qui se mêlent d'écrire & de parler sur „ toutes les matieres principales qu'il y „ traite; que dans ses *Comparaisons* il pro- „ pose aux Savans des modéles à imiter, „ & dans ses *Réflexions*, des Régles à „ suivre. C'est-à-dire, dit M. Baillet, „ que ce Pere renferme en ce dessein „ comme un abregé de ce qu'il y a d'ex- „ quis dans les belles Lettres. M. Baillet Ib. p. 32. & le P. Rap. Préf. de tout l'Ouv. p. 4. Ib. p. 33.

„ Quoique d'autres avant lui ayent

„ déja

Le P. Rapin. „ déja fait les mêmes Comparaisons, & „ mis les mêmes Personnages en parallele, si l'on en excepte les deux Historiens: on peut néanmoins assurer que „ par tout ailleurs il ne se trouve point „ un si grand détail de ces Sçavans qu'il „ compare entre eux, ni rien qui puisse „ donner une plus grande idée de leur „ mérite, ni une plus parfaite connoissance de tout ce qui a du rapport à „ leur caractére.

Voilà l'idée que l'on nous donne en général de tous ces huit Traitez. On désigne ensuite le caractére de chacun en particulier. Pour ne m'arrêter qu'à ceux qui reviennent à mon sujet, je remarquerai seulement qu'on nous dit que la Comparaison de Ciceron & de Démosthéne „ contient ce qu'il y a de plus essentiel „ dans l'Eloquence, que le premier Traité des Réflexions a trois parties, qui „ sont des Réflexions judicieuses, premierement sur l'Eloquence en général, „ secondement sur celle du Barreau, & „ enfin sur celle de la Chaire, avec toutes les régles que chacune de ces trois „ sortes d'Eloquence demande par son „ caractére, dans un assez grand détail.

C'est ainsi que le P. Rapin lui-même parle de ces Traitez, & " M. Baillet ajoute „ qu'on ne peut en faire un jugement plus modeste ". Ce Pere dit encore qu'il *donne les plus belles maximes qu'on puisse donner sur les matieres* qu'il y traite.

M. Baill. Ib. p. 35.

Le P. Rap. Préf. p. VII

La lecture de pareilles choses est fort agréa-

agréable : mais ce qui a moderé le plaisir que j'ai eu à lire cet Auteur, c'est que M. Bayle remarque qu'il y a des gens qui *le trouvent trop décisif pour un homme qui paroît avoir plus de goût & de délicatesse que de profondeur & d'érudition.* Ce n'est pas tout. Il ajoûte que le Pere Vavasseur ne reléve pas toutes les fautes qui se trouvent dans les Réflexions de nôtre Auteur sur la Poëtique, & que s'il avoit voulu critiquer les autres Ouvrages de cet Ecrivain, il y auroit rencontré assez de choses à reprendre. M. Bayle découvre lui-même des erreurs dans ce que le P. Rapin raconte d'Aristote. Il dit que ce Pere cite des Auteurs qu'il n'avoit pas consultez, & il le répete en ces termes qui sont énergiques : *Je n'avois jamais si bien connu*, dit-il, *qu'en cet endroit-ci, que cet agréable Ecrivain ne se donnoit pas la peine de consulter les Originaux.* Et M. Baillet ne dit-il pas qu'on écrivit nommément contre ses Réflexions sur l'Eloquence, & particuliérement pour ce qui regarde le jugement des Orateurs du Barreau & de la Chaire? Je n'ai pu encore ni savoir qui sont ces Ecrivains, ni recouvrer leurs Ouvrages, parce qu'ils n'y ont pas mis leurs noms, & que je n'en sai pas le titre.

Le P. Rapin.

Dict. de M. Bayl. sur le P. Rapin.

M. Bayl. Dict. sur Arist. lettre A.

M. Bayl Dict sur Arist. lettre T.

M. Baill. Jug. des Sç. T. 2. p. 1. 35. 36.

Mais pour dire ici ma pensée, la Comparaison de Ciceron & de Démosthène est une grande entreprise, de l'aveu du P. Rapin. C'est une entreprise que Plutarque avoit évitée. Cet Auteur a fait le Parallele de ces deux grands hommes

Le P. Rapin. considérez comme hommes d'Etat dont il a pû connoître les actions, les mœurs, le génie, par le moyen de l'Histoire; mais sans toucher à leur Eloquence. Il reconnoît qu'il ne pourroit pas juger de celle de Ciceron, parcequ'il ne sait pas assez le Latin. Et sur ce que Cécilius qui ne savoit pas assez le Grec, avoit voulu juger de celle de Démosthène, Plutarque fait une belle réflexion. *Le précepte*, dit-il, *de se connoître soi-même, ne seroit ni si beau, ni si digne du Dieu qui nous l'a donné*, c'est-à-dire d'Apollon, *si tout le monde étoit capable de se faire cette leçon à soi-même.*

Plutarq. Parall. de Demost. & de Cic.

Voilà ce que le P. Rapin n'ignoroit pas. Il n'ignoroit pas non plus, que le P. Caussin & d'autres avoient entrepris la même Comparaison, & que pour en venir à bout, ils avoient fait des extraits des Harangues des deux Orateurs, & les avoient mis en parallele, mais que cela n'avoit pas réüssi. Il prend donc une autre route. Premierement en homme d'un grand sens, il veut établir sa Comparaison sur des principes; en second lieu comme un homme de bon goût, il veut les puiser dans la doctrine d'Aristote. Ainsi c'est par cette doctrine du Philosophe Grec, qu'il faut juger du P. Rapin: ou plutôt, c'est cette doctrine qui doit ou le condamner, ou le défendre, selon qu'il en a mal ou bien pris le sens.

Le P. Rap. Préf. p. VIII.

Dans la Doctrine d'Aristote, selon le Pére Rapin, trois choses principales servent à persuader: *Le mérite de celui qui*

parle,

parle, la *disposition de ceux à qui il parle*, & la *maniere dont il parle*. C'est sur ce fondement que cet Ecrivain établit tout son édifice; & c'est un fondement ruineux. Il est vrai qu'Aristote reconnoît trois moyens de persuader: mais c'est le *caractére que l'Orateur sait se donner dans ses discours*; ce sont *les passions qu'il fait naître* dans l'ame de ses Auditeurs; ce sont *les preuves* qu'il apporte, & qui selon ce Philosophe, sont comme *le corps du Discours*, au lieu que la maniere dont il parle, *n'en est que l'habit*. Le P. Rapin. Rhét. d'Arist. c. 2. L. 1.

Cependant le P. Rapin compare le merite personnel de Ciceron avec le merite personnel de Démosthène, les vertus, les vices, & la capacité de l'un, avec les vertus, les vices, & la capacité de l'autre. Mais il n'y a personne qui ne voye, que ce n'est pas là de quoi il est question. Car pour comparer l'Eloquence des deux Orateurs par le premier moyen de persuader, il faut voir l'habileté de l'un à se donner dans ses Discours un caractére convenable à ses vûes, & la mettre en parallele avec l'habileté de l'autre sur cet Article. Cela est bien différent de leurs vices, de leurs vertus, & de leur capacité. Le fameux Grec nommé Sinon, dans Virgile, est un fourbe, & il y parle en honnête homme: Atratinus, selon Ciceron, étoit honnête homme, & il n'avoit point paru tel dans un plaidoyé. Tant ces deux choses sont différentes! Il est vrai qu'un grand avantage pour se montrer tel que l'on veut, c'est de l'être: L. 2. de l'Eneïde. Dans l'Oraison pro Cœlio.

O 2 mais

Le P. Rapin. mais on peut l'être, ſans avoir le talent de le montrer. Ce talent n'eſt point *l'Art d'impoſer en Politique*, comme dit le Pere Rapin; c'eſt un art ou un talent neceſſaire, même à un Orateur qui eſt homme de probité, qui ne veut point que ſon Discours démente ſon caractére. Et voilà le ſens de Ciceron dans ces paroles, Cic. 1. de Orat. *caput Oratoris eſt, ut ipſe apud quos agit, talis, qualem ſe ipſe optet videatur.* Il dit qu'*une choſe eſſentielle à tout Orateur, eſt, qu'il ſache ſe montrer tel qu'il le deſire*; il ne dit pas, comme le Pere Rapin le lui fait dire, qu'*il aime lui-même à paroître tel qu'il eſt*.

Quant au ſecond moyen de perſuader, pour établir ſur ce point la Comparaiſon des deux Orateurs, cet Ecrivain fait un portrait du caractére & de l'eſprit des Grecs, tel qu'il étoit du temps de Démoſthène, & il le met en parallele avec le caractére des Romains du temps de Ciceron. Ce n'eſt point-là comparer *l'Eloquence de ces grands hommes*. Pour en faire la comparaiſon ſur l'article dont il s'agit, il falloit examiner la force ou l'habileté de l'un & de l'autre à remuer les paſſions. Il eſt vrai qu'il eſt avantageux à l'Orateur de connoître la diſpoſition de ceux à qui il parle, pour la fortifier ou la détruire ſelon ſes deſſeins, mais ce n'eſt pas dans cette diſpoſition que conſiſte ſon Eloquence. Sur quoi c'eſt une grande erreur d'avancer, comme fait le P. Rapin *, que *Longin dans ſa Comparaiſon d'Hyperide & de Démoſthène, dit* qui

* Le P. Rap. Comp. de Cic. & de Dem. p. 72.

que Démosthène n'entend point les mœurs pour faire jouër les passions; & d'ajouter *qu'il faut convenir en effet qu'il ne connoissoit pas fort le détail des mouvemens de l'ame, ni cette morale du cœur qu'Aristote explique dans sa Rhétorique*. Loin de cela, personne n'entend mieux les passions que Démosthène. Autrement, que signifieroient ses *foudres*, ses *éclairs* & ses *Enthymêmes*? Le P. Rapin.

Mais, ce qui est plus surprenant, on trouve moins dans le P. Rapin la vraye idée du troisiéme moyen de persuader que celle des deux premiers. Car lorsqu'il s'agit de l'expliquer pour comparer sur cela les deux Orateurs, cet Ecrivain se met à traiter de l'Eloquence en général. Il traite de la différence du style. Il hésite, & ne sait dans lequel de tous les styles consiste ce dont est question. Il nous apprend qu'il faut se connoître, qu'il ne faut point sortir de son caractére, qu'il faut avoir de l'usage, de la prudence, de l'art, du bon sens, du discernement, de la capacité. Il dit qu'il faut garder les bienséances, plaire, cacher l'art, prendre un style convenable. Tout cela est vrai, tout cela est grand, tout cela est beau: mais, pour me servir d'une pensée d'Horace (1), *tout cela n'est point en sa place*. Il s'agit du troisiéme moyen de persuader; ce moyen selon Aristote consiste *dans la preuve*; & pour comparer sur ce point les deux Orateurs, il falloit montrer la force & l'adresse de l'un & de l'autre dans leurs rai- *Le P. Rap. ibid. p. 36.*

1 Sed nunc non erat his locus. *Horat. de arte. v. 19.*

Le P. Rapin.

raisonnemens. C'est ce que le Pere Rapin ne fait pas. Ainsi quelque imparfaite que soit, selon lui, la comparaison que le P. Caussin a faite de ces deux grands hommes, elle est pourtant plus au fait & plus dans le vrai, que celle que lui-même en a faite.

En cet endroit je ne puis me dispenser de rapporter ce que M. Morhof (1) prononce sur ce Parallele du P. Rapin. Il commence donc par exposer la différence que Longin a mise entre le Sublime de Démosthène & celui de Ciceron, après quoi il ajoûte deux choses: la premiere est, que Plutarque a traité ce sujet d'une maniere plus étendue dans le Parallele qu'il a fait de ces deux Orateurs; en quoi il dément Plutarque qui déclare qu'il ne touche point à leur éloquence; la seconde est, que parmi les nouveaux Auteurs François, le P. Rapin a marché sur les traces de Plutarque, & a fait de nouveau en sa langue, la Comparaison des deux Princes des Orateurs, avec tant de succès que son Ouvrage ne peut manquer d'être au goût de tous ceux qui ont du goût pour les belles Lettres. Mais si dans cette derniere partie, M. Morhof ne veut dire autre chose, sinon que le P. Rapin écrit bien,

1 En tibi discrimen inter granditatem Demosthenis atque Ciceronis: de hâc etiam solâ Longino sermo. Uberiùs verò, operosis duabus Vitis idem argumentum Plutarchus est exsecutus, qui latè nec minùs doctè, singula utriusque exponit. Secutus hunc è Gallis

bien, ce n'est pas moi qui lui en ôterai la gloire. Que s'il veut faire concevoir qu'il a traité son sujet, il ne falloit pas dire qu'il marche sur les traces de Plutarque, puisque cet Auteur Grec a évité formellement le sujet que l'Auteur François a voulu traiter. Au fond on pourra bien se persuader peut-être, que ce Pere remplit son dessein, si on ne se donne pas la peine d'approfondir la matiere : mais si on l'approfondit, il est impossible qu'on dise qu'il l'a rempli. Le R. Rapin.

Ce seroit sans doute une chose très-utile que de le remplir, ce dessein, en faveur des Disciples de l'Eloquence. Du moins est-ce ainsi qu'en a jugé Juste-Lipse. Mais ce qui montre que la maniere de l'exécuter, est justement celle du P. Caussin, quoique le P. Rapin l'ait expressément évitée, c'est ce qu'en dit un Auteur dont j'ai parlé ci-dessus. C'est Keckerman lequel s'explique en ces termes *. *Variar. Lect. L. 1. c. 8.* *Pag. 89.* * *Tom. 2. pag. 1702.*

Il est, dit-il, fort à souhaiter que quelqu'un fasse sur les deux Princes des Orateurs, ce que d'habiles gens ont déja fait il y a long temps sur les deux Princes des Poëtes, qui a été de ramasser tous les endroits que Virgile a imitez ou empruntez d'Homére, & ceux-mêmes où ces deux

Gallis recentioribus elegantissimus Renatus Rapinus novam duorum Eloquentiæ principum comparationem scripsit vernaculo sermone, & quidem talem, quæ non potest non vehementer esse ad palatum omnibus, quotquot elegantiorum litterarum gustu imbuti sunt. *L. 6. c. 2. p. 261. in serie n. 2. qui incipit p. 260.*

Le P. Rapin. deux Ecrivains ont ensemble quelque rapport. Ce seroit certainement un Ouvrage & utile & agréable, qui nous mettroit devant les yeux les coups de maître, dont Ciceron est redevable à Démosthène, de sorte qu'on pût les considérer attentivement, les comparer, & enfin en juger : pour décider en quoi Démosthène est plus serré, & Ciceron plus étendu ; en quoi ce dernier est plus grand ou plus orné, & le premier plus pur & plus simple ; en quoi l'un ou l'autre est plus fort, plus nerveux, ou autrement meilleur & plus adroit. Car à ne point mentir, c'est sur Démosthène que Ciceron s'est formé ; ç'a été là son principal modéle ; & non seulement il en a pris l'Art & les manieres, mais quelquefois les pensées mêmes qu'il n'a fait que rendre mots pour mots en sa Langue. Voilà comme parle Keckerman (1) ; & qui ne voit que c'est ce que le Pere Rapin n'a pas voulu faire, au lieu que c'est précisément ce qu'a fait le P. Caussin ?

Jusqu'ici je n'ai parlé que du Parallele de Démosthène & de Ciceron : Que dirai-je maintenant des Réflexions sur l'Eloquence, lesquelles sont le second Ouvrage

1 Maximè optandum ut quam operam in Homeri & Virgilii similibus locis inter se comparandis, jam pridem viri quidem eruditi sumpserunt, eandem industriam aliquis in Principibus & summis Oratoribus, Demosthene ac Cicerone, poneret, utili certè & jucundâ operâ, si illa omnia artificia, quæ hic noster a Græco illo mutuatus est, uno quasi aspectu liceret intueri, contendere inter se, dijudicare quid ille

ge du P. Rapin, dont il me faut parler? M. Gallois * les trouve savantes & solides; M. Morhof † les juge dignes d'être lûes; & de tous les sujets que l'Auteur traite dans son volume de Réflexions, Eloquence, Poëtique, Histoire, Philosophie, *il n'y en a point dont il se croye plus en état de rendre un compte exact au Public, que de l'Eloquence, dont il s'est instruit*, à ce qu'il dit, *dans les Rhétoriques d'Aristote, de Ciceron & de Quintilien* *.

Le P. Rapin.

* M. Baill. T. 2. part. 1. p. 35. Et M. Gall. Journ. des Sç. du 22. Juin 1671. & du 20. Janvier 1676. &c.

† Morhof. T. 2. L. 6. c. 4. p. 292. n. 8.

* Le P. Rap. parlant de ses Réfl. sur l'Eloquence.

Il faut l'avouër, parmi ces Réflexions, il y en a de bonnes, de solides, de grandes, & de judicieuses. Telles sont les premieres sur les causes de la chûte de l'Eloquence*. Il les rapporte au peu de liberté qu'ont les Orateurs, à la modicité des récompenses qu'ils esperent, à la multitude des affaires qui les accable, au peu de soin qu'ils prennent de s'instruire, au défaut de génie, à la fuite du travail. Je joins à ces premieres Réflexions, celles qu'il fait sur les bienseances, & ce qu'il dit sur la mauvaise éducation * de la jeunesse, sur l'indulgence des parens, sur le luxe & la délicatesse du siécle, sur les faux principes d'Eloquence qu'on donne aux enfans, que l'on conduit, à ce qu'il dit,

* 1. 2. & 3. Réfl. sur l'Eloquence.

Réfl. 25.

* Réfl. 26.

ille astrictius, quid hic copiosius; quid noster grandius & ornatius; quid ille purius & simplicius; quid hic quid ille fortius, nervosius, melius, dexterius dixisse videatur: nam si verè æstimare volumus Ciceronis nostri eloquentia tota quanta est, à Demosthene manavit, cùmque in imitatione sibi præcipuum proponeret, non tantùm artificio & ductu orationis sæpe conveniunt, sed nonnunquam etiam in eadem incurrunt & verba & sententias.

Le P. Rapin. dit, *par des voyes égarées*. J'estime beaucoup ce qu'il ajoûte *, que nous devons
Pag. 4. nous faire une méditation perpetuelle
Ibid. d'Aristote ; étudier la Nature, c'est-à-dire les moeurs & le caractére des hommes ;
Réf. 5. viser toujours à une Eloquence naturelle ; apprendre à nous borner ; composer souvent ; connoître notre génie ; cultiver la prononciation ; nous rendre l'esprit
Réfl. 7. 8. 9. 10. 11. 17. & partie de la 23. juste, plutôt par la lecture des bons Livres, & par une Rhétorique bien entenduë, que par une Dialectique pointilleuse, dont l'usage ne sert qu'à affoiblir & dessécher le discours ; enfin il a raison de dire qu'il faut cacher l'art & dissimuler quelquefois nos forces pour produire des effets surprenans. Sur tous ces points & sur beaucoup d'autres le P. Rapin dit des choses parfaitement belles.

Réfl. 18. 20. Mais outre qu'il répand partout des passages d'Auteurs mal appliquez, des faits mal rapportez, des idées mal conçûës ; outre qu'il confond les grands ornemens de l'Eloquence avec les Antithéses, avec les Epithétes, avec les petits brillans de Diction, à quoi je ne m'arréte
Réfl. 21. pas : Il confond encore, ce qui est bien plus considérable, le Sublime dont parle Longin, avec une vaine apparence. *Ce grand air*, dit-il, *qu'enseigne Longin touche moins qu'il n'éblouit & qu'il n'étonne, comme il l'avouë lui-même, parcequ'il n'entre pas dans les sentimens de ceux à qui il parle. Toutes les grandes expressions sans de grands sentimens, sont à peu près comme les Navires qui ne sont pas chargez ; ils flottent, ils ne voguent pas sûrement.* Ainsi

Ainsi parle le P. Rapin. Cependant ce n'est point un *grand air*, qu'enseigne Longin, mais *une grandeur solide*; & comme il la fait consister quelquefois dans *une vigueur noble*, dans *une force invincible*, ce n'est pas en parler juste, de dire qu'*elle touche moins qu'elle n'éblouït ou qu'elle n'étonne*. Il ne faut pas dire que *Longin l'avouë lui-même*. Cet Auteur dit que *le Sublime ne persuade pas proprement, mais qu'il ravit, qu'il transporte & qu'il produit une certaine admiration mêlée d'étonnement & de surprise, qui est toute autre chose, que de plaire seulement & de persuader*. On voit le sens de Longin. Il met l'effet du Sublime fort au-dessus de la simple persuasion, & le P. Rapin le lui fait mettre fort au dessous. Ce Pere parle du Sublime, comme si Longin le faisoit consister dans *de grandes expressions qui ne seroient pas accompagnées de grands sentimens*. Cela est fort éloigné de la pensée de cet Auteur. Il est vrai qu'il fait dépendre quelquefois le Sublime de *la noblesse de l'expression*, mais il y suppose toujours la pensée & les sentimens convenables.

Le P. Rapin.

Ce Pere ne prend pas mieux le vrai sens de Ciceron sur un point très important. *Il n'y a*, dit-il, *de véritable Eloquence, au sentiment de Ciceron, que celle qui s'attire l'admiration; & rien n'est plus capable de rendre l'Eloquence admirable, selon l'avis de ce grand homme, que les portraits qu'elle fait des mœurs, & les mouvemens qu'elle excite*. Ciceron ne parle point des

Réfl. 24 sur l'Eloquence en général.

Le P. Rapin. *Portraits*; il parle de l'*idée que l'Orateur donne de lui-même*, sans faire son propre portrait.

Que si parmi quantité d'excellentes choses, il y en a de mal entenduës dans la premiere partie des Réflexions, laquelle roule sur l'Eloquence en général, il en est de même dans la seconde, où il traite de l'Eloquence du Barreau. J'en ai rapporté un trait * sur le Dialogue de Ciceron touchant les Orateurs illustres, & je crois inutile d'en rapporter davantage, jusqu'à ce que j'aye vû les Auteurs qui ont écrit sur ce sujet contre le P. Rapin. Il y a encore dans les Ouvrages de ce Pere divers jugemens sur Hyperide, Démosthène, Isocrate. Mais cela regarde le volume où je parlerai de ces Orateurs.

* *Qui se trouve Réf. 8. sur l'Eloquence du Barreau, & dont j'ai parlé, T. 1. part. 1. p. 248. &c.*

Pour ce qui est de l'Eloquence de la Chaire, le Sentiment de M. Morhof est (1) que le P. Rapin traite ce grand sujet d'une maniere courte & succinte, mais avec beaucoup de soin & beaucoup de force, comme il le merite. Il ajoûte que ce Pere explique sa matiere par des préceptes & des exemples excellens, qu'il puise avec beaucoup de jugement dans les véritables sources. Ce Critique parle ainsi, parceque les Réflexions du P. Rapin sur cet Article sont plutôt des leçons de Morale, & des préceptes de pieté, que des

1 Breviter quidem & succinctè, sed magnâ curâ pondereque multo, & verè ex dignitate argumenti, quod

des préceptes de Rhétorique. D'un côté, il est convenable que dans un Ministére de sainteté le Ministre soit Saint lui-même; d'ailleurs l'Eloquence de la Chaire n'a guéres besoin de préceptes particuliers; il suffit d'y appliquer les régles générales de l'Art. Car si le style du Prédicateur doit être grave & pathétique; s'il ne doit être, ni fleuri ni emporté; s'il doit y avoir de la dignité dans son geste; ne sont-ce pas des préceptes généraux appliquez au sujet selon l'exigence de la matiere? Le P. Rapin.

Il n'est pourtant pas inutile d'aider les Prédicateurs à en faire l'application. C'est une obligation que l'on a au P. Rapin. Mais c'est sans fondement qu'il dit, „ qu'on ne trouve le caractére de la Rhé„torique de la Chaire, ni dans les An„ciens, parcequ'ils n'en avoient aucune „ idée; ni dans les Modernes qui n'ont „ copié que les Anciens ". Il fonde sa proposition sur la grandeur des matieres que traite le Prédicateur, & qu'il faut toujours traiter avec bien de la dignité. Il ajoûte " que ce sera en vain qu'on cher„chera cette Eloquence dans la Rhéto„rique d'Aristote, dans les idées d'Her„mogéne ou dans les Institutions de „ Quintilien; que même ce genre sublime „ que Longin s'est formé de toutes les „ grandes expressions des Anciens qu'il a „ ramassées, est foible & rampant, en com- *Réfl. 12. sur l'Eloq. de la Chaire.*

quod explicat tum præceptis tum exemplis luculentis, quæ è genuinis fontibus omnia summo judicio derivat. *Morh. l. 6. p. 293. n. 8.*

Le P. Rapin. „ comparaison de celui que le Prédicateur „ doit se faire pour soûtenir son caractére *. Ce Pere se trompe fort. Premierement il ne se souvient pas qu'il a dit

P. xxiii. xxiv. dans sa Préface, *qu'il est à croire que nous aurions plus d'excellens Orateurs pour la Chaire & pour le Barreau, si on étudioit davantage Démosthène & Ciceron.* Outre

L. 4. de Doct. Christ. cela Saint Augustin a trouvé dans les préceptes de Ciceron de quoi former le style du Prédicateur. Ce Saint ajoûte deux choses; l'une, que le Prédicateur n'a point d'autres régles à suivre; l'autre, que son style ne doit point toujours être si grand. C'est un Moderne en quelque sorte, qui copie un Ancien, & qui pourtant nous donne une juste idée de l'Eloquence de la Chaire; idée qu'il seroit à souhaiter que tout le monde suivît, soit le Prédicateur dans la pratique, soit les Maîtres de l'Art dans leurs préceptes.

J'avouë au reste, que tous les styles, comme dit le P. Rapin, se trouvent dans l'Ecriture, & que le Prédicateur doit étudier sans cesse les Livres Saints. J'avouë

Réfl. 12. que tout le reste de la Réflexion dont je parle est d'une grande beauté & d'une solidité qui l'égale. Je fais cas de la treiziéme Réflexion, de la quatorziéme, d'une partie de la quinziéme, de la vingtiéme. La treiziéme recommande la lecture assiduë de l'Ecriture, & veut que le Prédicateur ait des manieres qui soient à la portée de tout le monde. La quatorziéme exige qu'il étudie la Morale dans l'Evangile & dans les Epîtres de S. Paul; tellement

ment qu'elle bannit une Morale qui ne feroit qu'une Philosophie toute pure, & une probité de Payen. La quinziéme exclut de la Chaire les Prédicateurs qui ne savent y débiter que leur chagrin & leur temperament tout pur : & je crains qu'il n'y ait dans cette Réflexion quelque partie du défaut qu'elle condamne. La vingtiéme oblige à cultiver l'action, & à éviter un pathétique mal-entendu. Mais je ne puis passer ce que je trouve dans la vingt-sixiéme. " J'ai honte, dit ce Pere, „ quand je lis l'Oraison d'Eschines contre Ctésiphon, où cet Orateur fait éclater avec tant d'art la force d'une Eloquence payenne dans des bagatelles... „ Nos Prédicateurs deviennent petits dans les grandes matieres qu'ils ont à traiter, lorsque les Payens deviennent grands & élevez dans les petites choses „ qu'ils ont à dire ". Le P. Rapin appelle de *petites choses*, & *des bagatelles*, les mystéres de la Religion payenne. Je conviens que ce sont de petites choses pour nous; mais pour les Payens c'étoient de grandes choses; & un Maître judicieux doit dire que les Payens traitoient dignement les choses qu'ils estimoient saintes, & que le Prédicateur doit traiter de même les mystéres veritablement saints de sa Religion. Je n'examine point à present si ce que ce Pere cite d'Eschine est bien rapporté : mais je remarquerai que je ne sai où il a pris * que *les Apôtres fuyoient les lieux où ils réüssissoient, pour ne pas succomber à la vanité*. Il nous renvoye

Le P. Rapin.

* *Réfl. 24. sur l'Eloquence de la Ch. pag. 60. de l'Edit. in 4.*

Le P. Rapin. voye ou au Ch. 2, verset 4 des Actes, ou aux Chapitres deuxiéme & quatriéme des mêmes Actes; & il n'y en est pas dit un mot. Je ne sai même si quelqu'un peut approuver le sens qu'il donne dans la même Réflexion à ce qui est rapporté au Chap. 10, verset 18 de S. Luc. Il est dit dans l'Evangile que les Apôtres ayant raconté à JESUS-CHRIST le fruit de leurs Prédications, & la maniere dont ils avoient chassé les Démons; leur Divin Maître leur répond: *Je voyois tomber Satan comme un éclair qui sort du Ciel.* Le Pere Amelot laisse la liberté d'expliquer ce passage, ou de la chûte de Lucifer, lorsqu'il fut exclu du Ciel, ou de la captivité où le réduisoit la Prédication de l'Evangile. Pour le P. Rapin, il dit que *Notre Seigneur voyoit autrefois le mauvais Esprit se mêler imperceptiblement comme un éclair dans les secretes complaisances qu'avoient les Apôtres de leurs succès.* *Ubi suprà.*

Je laisse la Comparaison de Thucydide & de Tite-Live pour ceux qui parleront des Historiens. A l'égard du petit Traité sur l'*Eloquence des bienseances*, je me contente de dire qu'il n'y a rien de nouveau, que la maniere dont le titre est tourné; l'Auteur dit l'*Eloquence des bienseances*, pour dire *les bienseances dans l'Eloquence* ou *dans le discours.* Au reste c'est un bon Ouvrage & bien écrit. Mais il porte, comme les autres Livres de son Auteur, des caractéres de son inattention & de sa négligence. Cette négligence & cette inattention sont telles, qu'au travers du grand

grand jour de ses expressions magnifiques, & au milieu de l'éclat qui l'environne, à cause de la maniere dont il parle, il faut par tout aller doucement, sonder le gué, & pour ainsi dire marcher à tâtons, peser, examiner tout, pour connoître ce qu'il y a de solide dans les préceptes qu'il donne, ou ce qu'il y a de certain dans les faits qu'il rapporte, ou enfin ce qu'il y a de vrai dans le sens qu'il donne aux Auteurs, lorsqu'il les cite. Le P. Rapin.

Une nouvelle preuve de ce que je dis, outre celles que j'ai déja rapportées, est que M. Bayle remarque jusqu'à six méprises considerables dans une seule des Réflexions de ce Pere sur la Logique; c'est celle qui est contenuë au nombre 3. * & elle a rapport à l'Eloquence, raison pourquoi j'y fais faire attention. Mais de ces six méprises je n'en rapporterai que deux. L'une est, que ce Pere met le Dilemme au nombre des Sophismes qui rendirent la Dialectique très-méprisable à Athénes. L'autre est, qu'après avoir placé le Dilemme parmi les Sophismes, il le fait pourtant regarder, dans la même Réflexion, comme la source de cette force qui distingue l'Eloquence de Démosthène, au lieu que c'étoit l'Enthymême. Comment un homme un peu habile peut-il tomber dans ces erreurs, & sur la nature du Dilemme, & sur ce qui étoit capable de faire la force de Démosthène, & sur ce qui la produisoit en effet?

Dict. Hist. T. 2 p. 1187. dans les Remarques. B.

**Pag. 313. Ed. in 4.*

Après cela j'ajoûte une Réflexion, qui est, non pas de moi, mais du P. Rapin mê-

Le P. Rapin. même. Je l'ai mise dans ma Préface * à la tête de mon premier Volume. Mais elle n'aura ni moins de grace ni moins de force en cet endroit-ci. " Une des " causes les plus certaines, dit ce Pere, " du peu d'Orateurs qui réüssissent, & " un grand obstacle à l'Eloquence, c'est " qu'on y conduit les jeunes gens par " de fausses routes, ou par des voyes " égarées. Ce n'est pas merveille, ajoû- " te-t il, si les succès en sont si peu heu- " reux, y ayant même des Maîtres qui " promettent l'Art avec faste, & qui " néanmoins ne le sçavent pas. " Paroles bien remarquables si on veut y faire attention!

* Préf. p. 19.

Réfl. sur l'Eloq. n. 27.

Ibid. n. 26.

Mais quelque défaut qu'on découvre dans notre Auteur, il sera encore vrai de dire, que s'il ne donne pas toujours les véritables régles de l'Eloquence dans ses principes, il en donne le goût par sa maniere de dire les choses.

LE P. BOUHOURS,

Le P. Bouhours.

Jésuite Parisien né en 1628.

OU

La maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit. Dialogues, *imprimez en* 1687.

M. Baillet Jug. des Sav. T. 2.

MOnsieur Baillet a mis le P. Bouhours au nombre de Critiques, des Grammai-

mairiens & des Traducteurs, parcequ'en effet ce Pere a fait des Traductions & des Ouvrages qui ont rapport tout ensemble à la Critique & à la Grammaire, & c'est la raison pourquoi les gens capables d'en juger ne font pas difficulté de dire *les Vaugelas & les Bouhours*; donnant à entendre qu'on peut le mettre en parallele avec celui de nos Ecrivains qui a rendu le plus de service à notre Langue. Le même Pere a aussi composé un Traité de la nature de ceux dont j'ai entrepris de parler. C'est *la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, vrai Traité de Rhétorique, comme on le verra par la suite; & préférable selon lui, pour la matiere qu'il y traite, à ses Ouvrages sur la Langue, par cette considération qu'*il est encore plus nécessaire de bien penser que de bien parler; ou plutôt, qu'on ne peut parler ni écrire correctement, qu'on ne pense juste.*

Le P. Bouhours. part. 1. p. 134. & part. 3. p. 233. 573. M. Bayl. Dict. T. 2. p. 1129. R.

2. Dial. p. 81

A ne juger de ce Traité que par le titre, on pourroit croire que c'est la même chose que la fameuse Logique intitulée l'*Art de penser*. Le P. Bouhours l'a senti, & un Auteur célébre qui a parlé de son Ouvrage, l'a remarqué *. Qu'est-ce en effet que *l'Art de penser*, sinon *la maniere de bien penser*? Car, ce que le Pere ajoûte, que c'est ici la maniere de bien penser *dans les Ouvrages d'esprit*, cela resserre à la vérité son Ouvrage dans des bornes plus étroites que ne font celles de l'autre; mais cela ne paroît pas empêcher que cet autre ne s'étende généra-

Dans la Préf. p. 1.

* M. B. Hist. des Ouvr. des Sav. Janvier 1688. p. 57.

le-

Le P. Bouhours. lement à tout, & ne comprenne le sien, comme un tout comprend sa partie.

Préf. p. 1, 2. C'est pourquoi le Pere s'est cru obligé de nous avertir, dans une Préface, que ces deux Ouvrages " *n'ont rien de commun, " ni dans la matiere ni dans la forme.* Le " but qu'on se propose ici, dit-il, n'est " point d'apprendre à concevoir de sim- " ples idées, ou à former des raisonne- " mens avec toute l'exactitude que de- " mande la raison aidée de réflexions & " de préceptes. On ne s'attache pas mê- " me à rectifier les jugemens ordinaires " qui se font dans le commerce de la " vie & dans le Discours familier sans " aucun rapport à l'Eloquence & aux " belles Lettres. Il ne s'agit proprement " que des jugemens ingénieux, & qui " s'appellent *Pensées* en matiere d'Ouvra- " ges d'esprit; & ce que l'Auteur prétend est " de démêler un peu les bonnes & les " mauvaises qualitez de ces jugemens ou " de ces pensées." D'où l'Auteur célé-

Hist. des Ouvr. des Sav. ubi suprà p. 58. bre que j'ai déja cité, entrant parfaitement dans l'idée du P. Bouhours, conclut que *l'un des deux Ouvrages dont est question, regarde l'exacte raison, & que l'autre regarde le bon goût & le bel esprit,* dans le ressort duquel, quoique la justesse soit necessaire, il ne faut pourtant pas chicaner un Ecrivain qui a de nobles har-

Ibid. p. 62. 63. diesses. *Trop de justesse alors seroit un défaut, & ne seroit plus justesse.* Avec cela le Pere * croit que son Traité " pour-

*Préf. p. 8. " roit être appellé au regard des pensées, " une *Logique* & une *Rhétorique* tout en-

" sem-

„ ſemble ; mais une Logique ſans épines, „ qui n'eſt ni ſeche ni abſtraite ; & une „ Rhétorique auſſi courte que facile, qui „ inſtruit plus par les exemples que par „ les préceptes". Ce n'eſt pas ſans raiſon que notre Auteur ſe donne tant de peine pour bien diſtinguer ſon Ouvrage, & pour montrer qu'il n'y traite point ce que l'Auteur de l'Art de penſer avoit déja traité. Car enfin il y a du plaiſir & de la gloire à pouvoir dire avec Horace (1), Le P. Bouhours.

Je me fais hardiment un chemin tout nouveau.

Mais ſi l'Auteur de l'Art de penſer avoit prévu ces efforts, & qu'il eût voulu les éluder en montrant que l'objet du Pere Bouhours n'étoit qu'une partie du ſien, il auroit pu certainement ne pas prendre d'autres précautions que celles qu'il a priſes. " Il n'y a rien, dit cet Auteur „ dès le commencement de ſa Préface, „ il n'y a rien de plus eſtimable que le „ bon ſens & la juſteſſe de l'eſprit dans „ le discernement du vrai & du faux. „ Toutes les autres qualitez d'eſprit ont „ des uſages bornez ; mais l'exactitude de „ la raiſon eſt généralement utile dans „ toutes les parties & dans tous les em- „ plois de la vie. Ce n'eſt pas ſeulement „ dans les Sciences qu'il eſt difficile de „ diſtinguer la vérité de l'erreur, mais „ auſſi dans la plûpart des ſujets dont les „ hom- *Art de penſer Préf. p. 5. 3. éd.*

1 Libera per vacuum poſui veſtigia princeps, Non aliena meo preſſi pede. *Horat.* 1. *Epiſt. lib. Epiſt.* XIX. 23.

Le P. Bouhours. „ hommes parlent, & des affaires qu'ils „ traitent ". Ces propositions générales font concevoir sans difficulté que cet Auteur veut comprendre dans son Traité les pensées dont le Pere a parlé dans le sien. Il ne serviroit à rien, de dire que cet Auteur pourtant parle toujours de *l'exactitude de la raison*, car cette exactitude même est necessaire pour discerner les occasions où il faut de l'exactitude, d'avec celles où il n'en faut pas. Mais cet Auteur s'explique encore lui-même.

Préf. p. 28. Dans l'Eloquence, " tout consiste „ presque, dit-il, à s'éloigner de certaines „ mauvaises manieres d'écrire & de par- „ ler, & sur-tout *d'un style artificiel & „ Rhétoricien composé de pensées fausses & „ hyperboliques & de figures forcées*, qui „ est le plus grand de tous les vices. „ Or *l'on trouvera peut-être autant de cho- „ ses utiles dans cette Logique pour connoî- „ tre & pour éviter ces défauts, que dans „ les Livres qui en traitent expressément.* „ Le Chapitre dernier de la premiere par- „ tie, en faisant voir la nature *du style fi- „ guré*, apprend en même temps *l'usage „ qu'on en doit faire*, & découvre *la vraye „ régle* par laquelle on doit discerner *les „ bonnes & les mauvaises figures.* Celui où „ l'on traite des lieux en général, peut „ beaucoup servir à retrancher l'abon- „ dance superflue *des pensées communes.* „ L'article où l'on parle des mauvais rai- „ sonnemens où l'Eloquence engage in- „ sensiblement, *en apprenant à ne prendre*

„ *ja-*

„ *jamais pour beau ce qui est faux*, pro- Le P. Bouhours.
„ pose en passant une des plus importan-
„ tes régles de la véritable Rhétorique,
„ & qui peut plus que tout autre former
„ l'esprit à une maniere d'écrire simple,
„ naturelle & judicieuse". On voit clairement que comme le Pere Bouhours en donnant un Traité de *Rhétorique*, a cru donner en même temps une espece de *Logique*; de même l'Auteur *de l'Art de penser*, lorsqu'il a donné sa *Logique*, a cru aussi donner une espece de *Rhétorique*, & qu'il a voulu y traiter ce que le Pere s'est proposé dans son Ouvrage; c'est-à-dire *ce qui a rapport au bon goût & au bon sens*, avec cette exception qu'il ne pousse pas sa pointe jusqu'au *bel esprit*; comme le Pere ne pousse pas non plus la sienne jusqu'aux *broussailles de la Logique*. A cela près ils se rencontrent tous deux, lorsque l'un n'y pense pas, & que l'autre croit même lui tourner le dos.

Une chose encore plus évidente, est que le P. Bouhours ne traite pareillement qu'une petite, mais véritable partie de la Rhétorique d'Aristote; partie pour laquelle ce Philosophe, d'ailleurs peu favorable à cet Art, n'a pu s'empêcher de marquer quelque tendresse; tant il y a trouvé de charmes! Et il ne faut pas douter que le Pere n'ait entrepris d'écrire sur cette matiere, parcequ'il a jugé qu'elle valoit bien la peine qu'une main aussi délicate que la sienne prît le soin de la bien mettre dans son jour. Pour se convaincre que son objet fait partie de la Rhétorique d'Aristote,

Le P. Bouhours. te, il ne faut que rappeller ce que j'ai dit dans mon premier volume.

J'ai remarqué en effet, que le Philosophe avouë que pour dire les choses agréablement & avec esprit, il faut du génie, ou s'y être exercé de longue main; mais pourtant il soûtient que de le faire à propos & d'en donner les moyens, cela n'appartient qu'à la Rhétorique, & que c'est d'elle qu'il faut l'apprendre. Cela prouve deux choses en passant: l'une, que *ce point de doctrine ne regarde point proprement la Logique*; & l'autre, que *la Rhétorique est d'un fort grand secours sur cet article*.

Rhet. l. 3. c. 10. p. 406. Trad. de Cass.

Or cet Art selon Aristote, réduit la chose principalement à la *Métaphore*, à l'*Energie*, c'est-à-dire, à ces manieres de s'exprimer qui font une image à l'esprit, & à l'*Antithése*; moins cependant à la troisiéme qu'aux deux premieres, sur lesquelles le Philosophe s'étend davantage. Mais il y ajoûte aussi *les Hyperboles* * qui ne vont guéres sans métaphores; les *Apophthegmes* qui sont des especes de sentences mysterieuses, ou de beaux & grands sentimens; les *expressions imprevûës*, & celles qui meritent spécialement d'être regardées comme *nouvelles* & qui ont lieu dans les railleries & dans les allusions. Ainsi les *Allusions* en font aussi, de même que les *Proverbes* *, *les Equivoques* *, *les Enigmes* *, *& les Comparaisons* * que l'on comprend quelquefois sous les images.

Ubi suprà p. 408. Ib. p. 414. Ib. c. 10. & c. 11. * Ib. p. 424. Ib. p. 418. Ib. p. 418. initio. Ibid. Ib. p 419. * Ib. p. 418. * Ib. p. 419. * Ib. p 418. * Ib. p. 422.

Aristote marque les principales qualitez necessaires dans toutes ces choses, afin qu'el-

qu'elles soient véritablement spirituelles. Il observe * que ce qu'on dit, *doit convenir* de telle sorte que la pensée ou le sentiment ne passe pas pour une chose dite en l'air; & il faut aussi qu'on l'exprime heureusement, afin qu'on ne le regarde pas comme une chose dite à l'ordinaire. Ainsi la Métaphore selon lui ne doit être, ni commune ou trop connuë, parcequ'elle ne toucheroit pas; ni tirée de loin, parcequ'elle ne seroit pas entenduë. Il faut que l'énergie ou l'image mette la chose devant les yeux, & fasse une peinture également courte & sensible. Il est à propos que dans les expressions imprévûës, l'esprit agréablement surpris préfere celle qu'on lui présente, à celle qu'il avoit attenduë. Les Allusions qui ont un sens apparent & un autre qui ne paroît pas, doivent être exactes dans les deux sens. Les Equivoques doivent répéter deux fois le même mot en deux significations différentes. Les Proverbes demandent de la justesse. Les Allusions encore & les Proverbes, ainsi que les expressions qu'on regarde comme nouvelles, les Hyperboles, & les Comparaisons qui ne vont guéres sans métaphores, & en sont même des especes, sont aussi, par une suite necessaire, sujettes aux mêmes régles.

Le P. Bouhours.

* *Ibid.*

Ib. p. 408. &c. ut suprà.

Faute enfin d'observer ces régles, on tombe dans le style *froid*, & dans le style *pueril*. On donne dans *l'enflure*, ou dans une *obscurité odieuse*, ou dans des phrases embarrassées. En un mot l'Elocution

Ibidem.

LE P. Bouhours. n'a ni la netteté, ni la pureté, ni l'élégance, ni la beauté, ni la grandeur qui lui convient. C'est la doctrine d'Aristote qui rapporte sur cela un très-grand nombre d'exemples tirez des Auteurs de son temps ou qui l'avoient précédé. Et c'est aussi précisément la doctrine du P. Bouhours qui l'enrichit pareillement d'un nombre infini de passages qu'il tire tant des anciens que des modernes, de maniere neanmoins qu'il est aisé de voir que *les modernes ont des charmes particuliers pour lui.*

Ib. & dans tout une partie du 3. L. de sa Rhét.

Hist. des Ouv. des Sav. ubi sup. p. 65.

Pour exécuter son dessein ce Pere * se propose l'éloge que Ciceron faisoit des pensées de Crassus, *lesquelles*, dit cet Orateur, (1) *étoient si vrayes, si saines, si surprenantes, si peu communes, si naturelles, si éloignées de tous les faux ornemens, de tout ce qui est pueril!* Ainsi le Pere Bouhours demande qu'une pensée pour être bonne & spirituelle soit fondée sur la *verité*, particulierement dans un sujet *sérieux* & *moral*, dans une *Histoire* ou dans une *Prédication*, lorsqu'il faut rendre *raison* de quelque chose. Il veut même qu'elle ait de la *justesse*, qui est une verité plus exacte, & par conséquent qu'on puisse dire qu'elle n'a rien de faux. Il exige qu'outre la verité qui contente toûjours l'esprit, il y ait quelque chose *qui le frappe & le surprenne*, ce qui ne manque pas d'arriver quand il y a du *nouveau* ou dans la

* *Pag. 9.*

1. Dial.

1. Dial. p. 76. & dans le 2. Dial. p. 173, &c.

1 Sententiæ Crassi tam integræ, tam veræ, tam novæ,

la pensée en elle-même, ou dans le tour. Il y veut de *l'élevation*, de la *grandeur*, *de la force*; il y veut de *l'agrément*, & même de la *délicatesse* *; enfin il y souhaite de la *netteté* *. Cela suppose qu'elle soit *naturelle*, qu'elle n'ait rien *d'outré*, rien *d'excessif* ou *d'enflé*; qu'elle soit éloignée de toute *affectation*, de toute sorte de *rafinement*, de tout ce qui *sent l'art*, de tous ces *brillans* qui n'ont rien que de pueril, enfin du *Phébus* & du *Galimatias*: Et le Pere ne manque pas de montrer ces vices ou les vertus contraires dans les *Métaphores*, dans les *oppositions* ou les *Antithéses*, dans les expressions *imprévûes*; dans les *Equivoques*, dans les *Hyperboles*, *l'Allegorie*, *l'Ironie*, les *Comparaisons*, en un mot dans des exemples qui renferment de point en point la doctrine d'Aristote. Le P. Bouhours. 2. Dial. p. 80. &c. * 2. Dial. p. 162. &c. * Dial. pag. 347. Pag. 188.

Ainsi je ne sai sur quel fondement le Pere avance que le Philosophe *réduit presque l'Art de parler spirituellement à la Metaphore*. Il falloit sans doute, quand il écrivoit, qu'il n'eût pas devant les yeux la Rhétorique d'Aristote, & qu'il eût perdu l'idée de la matiere que l'Auteur y traite. La même chose vraisemblablement étoit aussi arrivée à un Ecrivain illustre cité par le Pere, & qui dit que *selon Aristote les pensées les plus subtiles & les plus exquises ne sont que des Enthymêmes figurez qui plaisent & imposent également à l'esprit*. Ce Philosophe dit en effet qu'on fait 1. Dial. p. 85. ad calc. Le Comte Thesauro. Ib. L. 3. p. 407.

novæ, tam sine pigmentis fucóque puerili. Cic. de Orat. L. 2.

La P. Bouhours. fait grand cas des Enthymêmes, qui portant une nouvelle connoissance à l'esprit, se comprennent d'abord très-aisément, & qu'on ne fait état, ni de ceux qui sont trop communs, ni de ceux dont le sens se fait trop chercher. Il dit aussi que la Ib. p. 417. 418. plûpart des bons mots dépendent de la Métaphore. Mais il ne borne les pensées spirituelles, ni aux Métaphores, ni aux Enthymêmes, il leur donne toute l'étenduë que j'ai dite. Ce qui devoit empêcher le Pere Bouhours, & de les borner Préf. p. 1. ad calcem. lui-même, comme il fait, *à la seconde operation de* l'esprit ou aux simples jugemens, puisqu'il voyoit qu'on y comprend *les Enthymêmes*; & de dire qu'Aristote les réduit presque à la Métaphore, puisque ce Philosophe leur donne la même étenduë que lui.

Au reste la rencontre de tous ces Auteurs ne diminue en rien le mérite du plus jeune. Au contraire, rien ne montre mieux l'estime qu'il faut faire de la matiere qu'il a traitée, que de voir qu'Aristote l'avoit traitée à fond; que Ciceron en avoit fait le fondement de l'éloge d'un grand Orateur; & que M. Nicole en a fait une partie considérable d'une Logique si généralement vantée. Le P. Bouhours, pour avoir traité une matiere commune, n'a pas laissé de s'acquerir une gloire qui n'a rien de commun, parce qu'il l'a traitée d'une maniere qui lui est

a Difficile est propriè communia dicere. *Horat. de arte.* v. 128.

est propre. Il étoit difficile d'y réüssir, selon un grand Critique, (1) & le Pere y a réüssi. Car s'il a pris le même sujet, il a fait ou comme un habile Peintre qui invente un dessein nouveau, ou comme un excellent Architecte qui ayant pris les mêmes pierres qu'un autre pour en faire le fondement de son Ouvrage, bâtit ensuite un édifice plus riant, plus grand & plus magnifique; ajoûtons même si l'on veut, que l'édifice du Pere est plus richement meublé que celui d'Aristote, à cause du plus grand nombre de beaux endroits qu'il a ramassez dans son Ouvrage. Le P Bouhours.

En un mot, on peut dire de cet Ouvrage par rapport à une partie de la Rhétorique d'Aristote, ce qu'on en a dit par rapport aux plus beaux endroits du Tasse; que *c'en est comme un Commentaire*, des plus amples en même temps, & des plus *polis*; & si pour cela on accusoit l'Auteur de larcin, ce qui seroit assurément une injustice, on pourroit en convenant même du fait, le justifier encore par le droit, comme on a justifié le Tasse sur les vols qu'il a faits aux autres Poëtes. On dit qu'*il vole si joliment qu'on lui pardonne ses larcins*; c'est ainsi qu'Apollon pardonna un premier vol à Mercure, (2) parce que dans le temps qu'il s'en plaignoit, Mercure lui en fit un second dont il ne s'apperçut qu'après que la

Hist. des Ouv. des Sav. p. 65.

Ibid.

2 Viduus pharetrâ Risit Apollo. *Horat. l. I. Od. X. 11.*

Le P. Bouhours. la chose fût faite. Toute raillerie à part, la conduite du Pere n'est point un larcin. Car outre la différence des exemples tant dans le nombre que dans la substance, outre que le Pere s'est aussi apliqué à montrer comment la verité d'une pensée spirituelle subsiste & se concilie avec la fiction, la fable, l'hyperbole, & autres choses qu'on pourroit regarder comme des especes de mensonges, toute la forme de son Ouvrage, même pour les materiaux qu'il a puisez dans Aristote, est fort différente; & l'on sait que la forme l'emporte quelquefois sur le fond:

Premier Dial. p. 10. 11. &c.

Materiam superabat opus.

Ovid. Metam. II. 5.

L'idée avantageuse que j'ai du travail de notre Auteur, ne m'est pas particuliere. Un Ecrivain fameux qui paroît désintéressé, ne l'a pas moins vanté. » Il „ n'est pas difficile, dit cet Ecrivain, de „ reconnoître ici l'Auteur des Entretiens „ d'Ariste & d'Eugéne. On y trouve la „ même forme, la même politesse & un „ Recueil des plus beaux endroits des „ meilleurs Auteurs, cousus par une „ main délicate avec des fils d'or & de „ soye. Ainsi l'on n'est pas plus char„ mé du choix des choses, que du tour „ agréable & de la maniere fine dont el„ les sont liées & dont on les fait re„ passer devant les yeux.

M. B... Hist. des Ouv. des Sav. ubi supra.

Ce Recueil des beaux endroits fait une des grandes utilitez de cet Ouvrage, parce qu'à force de lire des pensées spirituel-

rituelles, il peut se faire une impression sur notre esprit, laquelle l'habitue à penser aussi spirituellement. Mais sur cela je desirerois deux choses, afin que l'utilité en fût plus grande. La premiere seroit, que le Pere se fût moins arrêté à de petites pensées dans lesquelles il n'y a que *du bel esprit*, & qui étant plus aisées à imiter que ce qu'il rapporte des Poëmes, des Histoires & des Pieces d'Eloquence, peuvent arrêter, & par conséquent gâter les jeunes gens capables de quelque chose de meilleur. La seconde seroit, que sur une infinité d'exemples qu'il rapporte, il ne se fût pas contenté de dire qu'*ils plaisent*, mais qu'il eût montré *pourquoi ils plaisent*. Il nous dit bien en effet qu'il y a du grand dans les pensées ou dans les sentimens de celui qui dans Silius Italicus, empêche son fils de tuer Annibal, parce que s'il l'entreprend, il trouvera autour de lui pour le défendre ses Victoires & ses Trophées. Le Pere louë * de même la pensée d'Horace exprimée dans les vers de Malherbe:

Le P. Bouhours.

1. Dial. p. 85.

* 2. Dial. p. 79.

Le Pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses Loix;
Et la Garde qui veille aux barrieres du Louvre
N'en défend pas nos Rois.

Il ramasse pareillement les endroits brillans des piéces d'Eloquence qui ont été faites à la loüange du Roi Louïs XIV., de M. le Prince de Condé, & de plusieurs personnes Illustres; il dit qu'ils

Le P. Bouhours. ſont beaux, qu'il les trouve tels, & il ne dit point par où ni pourquoi. C'eſt comme ſi en toute autre choſe on nous donnoit bien des exemples, ſans nous dire les qualitez qui doivent nous arrêter. C'eſt la méthode de l'Auteur du jeu des Echets; il dit de pouſſer les piéces; il n'en dit pas la raiſon. On la devine à la fin. Il eût mieux fait de nous en épargner la peine. Rien n'étoit plus aiſé au P. Bouhours. Ariſtote lui en donnoit l'exemple.

L'Aut de l'Hiſtoire du Journal des Sav. ubi ſupra. D'autres ont encore trouvé en ce Pere des retours un peu ſenſibles ſur lui-même dans cet Ouvrage, auſſi-bien que dans les autres, & une envie de peindre ſes propres qualitez dans la peinture avantageuſe qu'il fait de ſes Interlocuteurs. On a cru auſſi y découvrir ſa tendreſſe, non pas de mere tout-à-fait, mais au moins de pere, pour ſes propres Ouvrages. C'eſt ſur quoi je ne crois pas devoir inſiſter.

J'aime mieux remarquer, mais en deux *Ibid. &c.* mots, qu'on s'eſt quelquefois éloigné de ſon goût en quelques choſes, auſſi-bien que de ſes principes. De ſon goût, en n'approuvant pas certaines penſées qu'il approuve: De ſes principes, parce qu'on n'a pas trouvé aſſez de juſteſſe dans quelques-unes de ſes idées.

A l'égard de ſon goût, je trouve en effet qu'il eſt difficile de le ſuivre en tout, & il nous dit lui-même que ce qui plaît à un bon eſprit, ne plaît point infailliblement à un autre; il a raiſon. L'on

peut

peut rappeller sur cela ce que j'ai remarqué lorsque je parlois de Longin *. Le P. Bouhours.

Pour ce qui est de ses principes, on a contesté, entre autres, l'idée qu'il donne de la *Délicatesse* lorsqu'il la fait consister *dans le mystére qu'une pensée présente à l'esprit, & que l'esprit se plait à développer.* M. le Marquis d'Orsi qui, dans ses Lettres à Madame Dacier, a fait admirer également son extrême politesse & son habileté, a cru pouvoir dire que *la Délicatesse consiste dans la beauté propre du style simple, laquelle ne peut jamais être sans quelque sorte de foiblesse.* Sur cette différence de sentimens un des Auteurs du Journal de Paris se flatta de réünir les deux opinions, en disant que *la Délicatesse d'une pensée ne consiste qu'en ce qu'un raisonnement ne laisse voir ni toutes les parties ni toute la force d'un Syllogisme, en sorte qu'il y a & de la foiblesse, du moins en apparence, & du mystére.* S'il m'est permis de hazarder aussi ce qui m'en paroît, je ne suis point de l'avis que propose l'Auteur du Journal. Car outre que la force du raisonnement ramassée en une seule proposition en est souvent bien plus grande; si son sentiment est vrai, il s'ensuit que tout est plein de pensées délicates, parce que tout est plein d'Enthymêmes, & de pensées enthymématiques; & les parties qu'on y supprime très-souvent, ne font rien de mysterieux. Il y a quelque chose de fin, & de très-plausible dans l'idée de M. le Marquis d'Orsi: mais celle du Pere me paroît plus

* T. 8. p. 185. part. 1.

M. L. F.

Le P. Bouhours. vraye, quoiqu'elle ne me paroisse pas comprendre toute sorte de délicatesse. Ma raison est, par rapport à M. d'Orsi, qu'il peut y avoir de la délicatesse dans le style sublime; & par rapport au P. Bouhours, ma raison est, qu'il y a telle pensée qui n'est délicate, que parce qu'il a fallu de la finesse d'esprit pour la produire; quoiqu'elle ne laisse aucun mystere. Il peut y avoir aussi des raisonnemens qui ayent le même caractére. Tel est, ce semble, celui d'Isocrate quand il dit : *Pourquoi trouver à redire que Paris choisît la beauté sur toutes choses, puisque c'étoit sur toutes choses de quoi les Déesses mêmes disputoient entre elles?*

Je ne dois pas oublier de dire sur cet article, que M. Bayle appelle le P. Bouhours *un très-bon juge de la délicatesse des pensées*, à quoi je dois ajoûter ce qu'a dit aussi l'Auteur de l'Histoire des Ouvrages des Savans en finissant l'article qui regarde l'Ouvrage de ce Pere. Dict. T. 3. p. 2882. B. " Au " reste, dit-il, il y a une si grande foule " de jolies choses entassées dans cet Ou-" vrage, qu'il ne paroît fait que pour " l'imagination & pour les oreilles, & " l'on y est comme ébloui par la varie-" té des objets. Il faut avouer, ajoûte-" t-il, que le P. Bouhours a l'avantage " de ne vieillir point, & qu'il paroît aussi " fleuri & aussi brillant que dans les En-" tretiens d'Ariste & d'Eugéne. Son es-" prit a toujours les mêmes agrémens, " & ne se ressent point du tout de la " mélancolie ordinaire à la vieillesse, la-" quelle

„ quelle eſt ennemie des graces & des „ ris, ſous prétexte que cela ne lui ſied „ plus. Un bel esprit du monde a dit „ que l'honnête homme doit être de tou- „ tes les profeſſions & ne point faire pa- „ rade de la ſienne: mais il y a des „ choſes dans l'Ouvrage du Pere pour „ toutes ſortes de profeſſions, & l'on „ n'y connoît nullement celle de l'Auteur. Le P. Bouhours.

Il y a de la délicateſſe dans cet éloge qu'on vient de voir; il n'y aura que de la ſimplicité dans ce que je vais dire encore, & ſur l'idée que le Pere a eue de ſon Livre, quand il dit que *c'étoit en même temps une Rhétorique & une Logique*; & ſur celle que l'Auteur de l'Art de penſer a donné du ſien, en diſant que *c'eſt auſſi une espéce de Rhétorique*. J'avoue, à la verité, que pour les choſes qui entrent dans le commerce de la vie ſans aucun rapport aux Sciences, une Rhétorique bien faite peut être regardée comme une bonne Logique: mais je ne puis demeurer d'accord que cette qualité de *Logique* ou de *Rhétorique* convienne à un Ouvrage renfermé dans les bornes que le Pere Bouhours s'eſt prescrites. J'avoue de même, qu'une Logique où l'on fait entrer beaucoup de choſes de ſens commun, peut être regardée en cela comme très-utile à ceux qui étudient l'Eloquence; mais je ne puis avouer que cela rende cette Logique comparable aux Rhétoriques des premiers Maîtres, qui ont traité les matieres dans une juſte étendue.

Ces expreſſions de part & d'autre ſont

Le P. Bouhours.

une figure un peu forte, plus excusable dans celui qui cherche le brillant, que dans celui qui va à l'éxacte raison. J'ai de la peine à concevoir comment ce dernier a pu dire que pour ce qui regarde la Rhétorique, *les secours qu'on en peut tirer pour trouver des pensées, des expressions, & des embellissemens, n'est pas considerable; que l'esprit fournit assez de pensées, que l'usage donne les expressions; & pour les figures & les ornemens, qu'on n'en a toujours que trop.* La moindre chose qu'on puisse répliquer, est que cela a besoin d'explication, aussi bien que ce qu'il fait entendre, qu'une Eloquence fort vantée par Ciceron est comme une source d'erreurs, tandis que c'est l'Eloquence la plus vraye, la plus saine & la plus divine, que l'Orateur vante dans le passage (1) qu'on en rapporte. Celui qui le cite, auroit dû le mieux choisir. Il n'eût ozé en parler comme il fait, s'il l'eût consideré tout entier. Quel est en effet le but de l'Orateur Philosophe dans le passage qu'on cite de lui dans l'Art de Penser! Il a dessein de prouver que notre Ame est d'une nature excellente, laquelle a beaucoup de rapport avec la Divinité. Il le prouve par l'excellence de ses Ouvrages, telle qu'étoit la Sphére célébre d'Archimede faite de verre, & dont les mouvemens représentoient ceux des Cieux & des Astres; tel est un Poëme confi-

Art de penser. Pref. p. 28.

III. 3. Part. c. 9. p. 357.

1 Abundantem sonantibus verbis uberibusque sententiis 1. *Tusc. n.* 64.

considérable & parfait ; tel est enfin un Discours d'une Eloquence aussi magnifique dans l'expression, que riche dans les pensées. Voilà ce qu'avance Ciceron. Peut-on dire que l'Eloquence qu'il vante en cet endroit, est une source d'erreurs? sûrement M. Nicole dans ce jugement n'a point fait usage de sa Logique. Le P. Bouhours.

HARANGUES

Vaumoriere.

Sur toutes sortes de sujets, avec l'art de les composer.

Par M. de Vaumoriere 1687.

SAint Augustin dit en un endroit de ses Ouvrages qu'un homme qui a un génie heureux, deviendra plûtôt Orateur, en lisant ou en écoûtant des discours éloquens, qu'en étudiant des préceptes d'éloquence. Cette pensée prise au pié de la lettre, & separée du reste de l'Ouvrage, est fort trompeuse ; elle semble nous porter à négliger les préceptes, ce qui n'est ni le veritable sens du Saint, ni la régle que nous devons suivre. Aussi ne vois-je point d'Ecrivain éclairé, qui l'ait, ou adoptée, ou suivie dans toute son étenduë apparente. *L. 4. de Doct. Christ. c. 3.*

M. l'Abbé Fleury, par exemple, dans son Traité du choix des études, citant sur cet article S. Augustin, se contente de dire que " pour donner le secret de *Page 239. & 240.*

 " l'E-

Vaumoriere.

„ l'Eloquence, il voudroit principalement „ employer les exemples & l'exercice... „ parce que les exemples donnent du „ corps & de l'agrément aux préceptes; „ au lieu que les préceptes seuls, donnez en général, sont toûjours secs & „ stériles ". Il est clair par ces paroles que cet Auteur judicieux ne rejette pas absolument les préceptes.

Il en est de même de M. de Vaumoriere, dont j'entreprens de parler ici. Cet Auteur " connu dans le beau monde, „ comme dit le Journal d'Hollande, par „ des Ouvrages qui demandent beaucoup „ de politesse & beaucoup de délicatesse „ d'esprit, c'est-à-dire, par plusieurs Ro„ mans, & sur-tout par la continuation „ de *Pharamond*, paroît sur les rangs pour nous instruire dans l'Art de parler, & nous donne un Recueil considérable de *Harangues sur toutes sortes de sujets*; mais joignant les préceptes aux exemples, il nous presente en même temps cet *Art de les composer*, qui lui donne place aujourd'hui dans mon Ouvrage, parmi les Maîtres d'Eloquence.

Hist. des Ouv. des Sav. Mars 1688.

Il est inutile, de remarquer que c'est la méthode de tous les Maîtres de Rhétorique. Comment se dispenseroient-ils de joindre les préceptes de leur Art à l'étude des Auteurs célébres? Aucun d'eux ne peut ignorer qu'en fait d'Eloquence il faut des exemples; & qui-que ce soit ne peut croire qu'en étudiant les bons Livres, on n'ait pas besoin de principes. On ne lit, que pour profiter de ses lec-

tures; on ne sauroit en profiter, que l'on ne juge de ce qu'on lit; & l'on ne peut en juger, qu'on ne sache dire pourquoi on le trouve bon ou mauvais, & par conséquent, qu'on ne remonte jusques aux régles. Lequel est donc alors le plus utile & le plus court, ou d'inventer soi-même les préceptes, comme ceux qui les ont faits, ou de se servir de ceux qui sont déja tout trouvez? Il n'y a pas de comparaison. Aussi Saint Augustin qui conseille de lire plûtôt les bons Auteurs, que d'étudier les préceptes, ne parle que des préceptes les plus faciles, que l'esprit supplée aisément, & qu'on donne ordinairement à la jeunesse; il ne parle pas de certains préceptes plus importans, qu'il donne lui-même, & dont il recommande l'étude, même aux grands génies. Vaumoriere.

Il s'ensuit que cet assemblage de régles & d'exemples dans le Livre de M. de Vaumoriere, est un dessein louable, digne d'un homme habile, d'un homme tel qu'on nous répresente l'Auteur, qui a de la politesse, de l'érudition, du discernement & d'autres bonnes qualitez. Mon étonnement est, que le Libraire, dans un Avis au Lecteur, se donne à lui-même toute la gloire du dessein, & ne laisse à l'Auteur que celle d'avoir employé tous ses talens pour lui plaire! Falloit-il encore, que ce fût le Marchand qui nous assûrât que *cet Ouvrage ne seroit pas inutile aux Officiers des Cours Souveraines & aux Avocats, aux Ambassadeurs,* *Avis du Libraire au Lecteur.*

Vaumoriere. *sadeurs, aux Commandans des Troupes, aux Intendans des Provinces, aux Gouverneurs des Villes, aux Maires & aux Echevins!* Oui peut-être; puisqu'il est naturel à un Marchand de vanter sa marchandise. Comment prouve-t-il ce qu'il avance? „ Pour vous en faire demeurer d'accord, „ dit le Marchand Orateur, je n'ai qu'à „ vous dire en peu de mots ce que con„ tient ce Volume. Il est divisé en qua„ tre Livres; Le premier traite de l'E„ loquence en général, & entre même „ dans un assez grand détail des orne„ mens du langage; Le second contient „ des exemples du Genre démonstratif; „ Le troisiéme comprend les Discours „ du Genre Déliberatif; le quatriéme don„ ne ce qui regarde le Judiciaire ". Ce sont ses termes: mais je doute que cet Avis soit assez persuasif, & c'est la faute du Libraire. Il étoit ami de l'Auteur, qui auroit dit mieux que lui ce qu'il falloit dire pour le débit de son Livre, si on l'en eût prié.

Dans l'exécution du dessein, M. de Vaumoriere commence par étaler les a- *L.1.c.1.p.1.* vantages de l'Eloquence. " Il est cer*Ubi suprà.* „ tain, dit le Journal d'Hollande, que „ rien ne mérite mieux d'être l'objet de „ l'ambition des hommes que l'Eloquen„ ce. Les plus beaux dons de l'Art & „ de la Nature y paroissent avec un grand „ éclat. C'est un triomphe qui flatte a„ gréablement, que d'entraîner tous les „ esprits par la force & les charmes du „ discours, & de s'emparer de l'amour

„ &

„ & de la haine de ses Auditeurs pour Vaumo-
„ les tourner comme on veut. Mais ce riere.
„ talent est aussi rare qu'il est charmant,
„ & l'on a remarqué que la guerre au
„ milieu des hazards a fait plus de grands
„ Capitaines, que l'étude pacifique de
„ l'Eloquence n'a formé de célébres O-
„ rateurs, qui sont presque tous cachez
„ sous les noms de Démosthéne & de
„ Ciceron ". Ce trait du Journal nous montre que dans ce que M. de Vaumoriere dit à la gloire de l'Eloquence, il y a de quoi faire quelque chose de fort beau.

Cet Auteur vient ensuite aux qualitez *Ib. c. 2. p. 1.* naturelles ou acquises que doit avoir un homme pour être éloquent. Pour en donner ici l'idée, je me servirai encore des termes du Journal. " Il faut, selon *Ubi supra.*
„ M. de Vaumoriere, que le Ciel ait
„ versé ses graces avec profusion sur ce-
„ lui qui aspire à la gloire d'être un ex-
„ cellent Orateur. Il est besoin que l'i-
„ magination soit vive, noble, capable
„ d'une grande diversité, & qu'elle sache
„ bien peindre les images qu'elle a con-
„ çûës. La memoire doit être heureu-
„ se, & comme un riche thrésor rempli
„ d'une infinité de belles choses. Si la
„ force, l'élevation & l'étenduë de l'es-
„ prit manquent, l'on ne peut point pré-
„ tendre à l'Eloquence. Tout cela doit
„ être soûtenu par les dons extérieurs.
„ La bonne mine prévient favorablement
„ l'Auditeur. Des yeux vifs & pleins
„ d'esprits, des manieres insinuantes, u-

„ ne

Vaumoriere. „ ne voix qui tonne & qui fournit aux „ grandes figures, produisent de merveil- „ leux effets. Enfin il faut que l'Art „ achéve ce que la Nature a commencé, „ & polisse ce qu'elle a laissé de rude. „ La lecture nourrit l'esprit, & le plus „ beau naturel sans culture est comme „ un champ négligé qui ne produit que „ des plantes inutiles ". Voila le précis de ce que dit sur cet article l'Auteur dont je parle. Son style différe un peu de celui du Journal. Car d'un discours commencé à la gloire de l'Eloquence, il passe à une fable, d'une fable à un trait d'Histoire, de celui-ci à un précepte, du précepte à un exemple, & le tout est amené, sans que l'Auteur paroisse beaucoup se contraindre. Seroit-ce pour nous persuader que la disposition n'est pas de lui, ainsi que le Libraire le dit d'abord!

Ch. 1. p. 2. & c.

En se proposant des modeles achevez, continue le Journal, " on acquiert les „ avantages que l'on n'a pas. On imite „ ce Peintre de l'Antiquité qui pour „ peindre Venus, tira les plus beaux „ traits des plus belles filles de la Gré„ ce. Parmi les bons Auteurs, les uns „ éveillent, & fertilisent l'imagination; „ les autres forment la raison & élévent „ l'esprit. Les uns répandent les graces „ sur leurs écrits, qui rafinent le goût „ & le rendent plus délicat; & le style „ agréable & fleuri des autres fait aimer „ la politesse & la pureté. Un bon es„ prit peut profiter de toutes ces diffé-

Ubi supra.

„ rentes

„ rentes beautez. Mais il faut prendre Vaumoriere.
„ garde d'étouffer son propre génie sous
„ la contrainte de l'imitation & de faire
„ comme ces vils Esclaves qui marchent
„ servilement sur les traces de leurs Maî-
„ tres. L'Orateur doit encore orner son
„ esprit des plus belles connoissances.
„ La Morale, par exemple, apprend à
„ connoître les Passions & le cœur de
„ l'homme, cet abyme impénétrable.
„ L'Histoire fournit de belles instructions
„ dans les événemens qu'elle represente,
„ & apprend à se conduire sur l'expé-
„ rience de plusieurs siécles. La lecture
„ des Poëtes égaye l'esprit par leurs pen-
„ sées hardies & brillantes ; ce sont de
„ bons Maîtres pour peindre les mœurs".

On ne peut, ce me semble, donner une idée plus juste de tout ce que M. de Vaumoriere traite d'abord. Il passe de là à toutes les parties de l'Oraison, sur quoi le Journal ne dit rien, & aux trois genres du discours pour en donner des préceptes, dans lesquels le Journal est fort peu entré, parce qu'ils sont communs ; & c'est une raison pour laquelle je n'y entrerai point du tout.

Une chose où je souhaiterois que l'Auteur du Journal fût entré, c'est une question qu'il propose, *Si M. de Vaumoriere avec la finesse de sentimens & d'expressions qui fait la beauté des Romans, avoit aussi la force & une certaine grandeur necessaire pour bien parler de l'Eloquence*, en sorte que ces qualitez se rencontrassent *dans un même esprit*. Mais après avoir pro- *Ubi supra.*

posé

Vaumoriere. posé la question, je ne vois pas qu'on la décide. Je me contenterai de dire sur cela, que M. de Vaumoriere a une juste idée tant de l'invention oratoire & de la maniere de s'y prendre par la considération du sujet, que de la nature du Panégyrique qui consiste plus en amplifications & en ornemens, qu'en preuves.

L. 1. c. 10. p. 11. Il dit fort bien qu'*après une raillerie assez longue dans un sujet important, il est bon de reprendre le serieux par quelque chose de véhément.* La plûpart des préceptes ordinaires, comme j'ai dit, se trouvent dans son Ouvrage; mais il y en a deux entre autres: l'un, *qu'il faut beaucoup de temps & beaucoup de soins pour perfectionner un Ouvrage*; l'autre, *qu'un* Ib. p. 19. Ib. p. 2. *excès d'exactitude & de politesse affoiblit le style & rend le discours languissant.* On voit d'abord quel est celui des deux préceptes, qui est le plus facile à pratiquer; ceux qui liront le Livre, verront quel est celui des deux auquel l'Auteur s'est attaché davantage.

Mais comme pour conduire les hommes à l'Eloquence, le goût n'est pas moins nécessaire que les régles, M. de Vaumoriere a eu soin de faire connoître le sien. L. 1. c. 4. p. 17. Il déclare, pour cela, qu'il n'aime point le Heros de l'Eneïde, & ce sont trois choses qui lui déplaisent. Premierement *il n'aime point à le voir si peu galant avec Didon.* En second lieu, *il ne sauroit l'estimer quand il pleure & qu'il tremble de peur.* Enfin *il peut encore moins*

moins souffrir la maniere dont il tuë Turnus. Cependant, sur tout cela il n'est pas difficile de lui répondre. Car outre que Virgile ne pouvoit avoir une idée juste de nos Romans, non plus que des Heros qu'on y demande, pour former le sien sur ce modéle ; il faut encore considérer qu'Enée est un homme *pieux*, tel que M. de Vaumoriere même veut que soient les Heros, lorsque le Poëte les louë : on peut donc lui demander ce que doit faire un Heros de ce caractére, lorsque les Dieux lui ordonnent de rompre ses engagemens ? Obeïra-t-il pour ne pas se démentir, selon les régles du Poëme ? ou s'il désobeïra pour être & galant, & un digne Heros de Roman ? De quelque façon que réponde M. de Vaumoriere, il aura de la peine à justifier son goût ; d'autant plus qu'il donne une belle raison de ce qu'il avance, quand il dit que *les Heros que loue un Poëte doivent être pieux.* Ils doivent l'être, dit-il, *s'ils ne veulent que celui de Virgile leur fasse honte.* Ne diroit-on pas, à l'entendre, que les Heros des Poëmes se forment eux-mêmes, & qu'on peut les exhorter à être pieux par l'exemple de celui de Virgile ? Rien à mon sens n'est plus éloigné du bon goût, que cette pensée de notre Auteur. Quant à la seconde chose qui déplaît dans le Heros de Virgile, *c'est*, dit-il, *qu'Enée pleure & tremble de peur* : Mais on peut lui demander s'il est bien vrai que ce Heros tremble, lorsqu'il ne sou-

Vaumoriere.

Ib. c. 11. p. 70.

Ibid.

Vaumo-tiere. souhaite que l'occasion de se signaler (1) & de mourir les armes à la main?

On voit certainement que c'est le genre de mort, & non la mort simplement qui lui fait peine. Il vouloit mourir au combat & non pas être noyé. Et à l'égard de ce que l'Auteur trouve de plus insupportable dans l'Eneïde, qui est la mort de Turnus, je lui demande seulement, s'il est défendu à un ennemi magnanime de venger l'injure de ses Alliez, la sienne, celle des Dieux, par la mort d'un ennemi qui est un lâche dans le péril, qui dans le bonheur est un fou*, qui a insulté à un jeune Prince d'un grand merite, qui l'a tué impitoyablement, qui l'a maltraité après la mort, qui a méprisé les Dieux & leurs Oracles, qui a violé la foi des Traitez, enfin qu'un Roi même son propre ami & son allié a jugé digne de mort pour venger la Religion. Tel est Turnus tué par Enée. Y a-t-il là de quoi fonder un juste dégoût?

L. 12. de l'En. v. 218. adjuvat incessu tacito.
* *L. 9. v. 490. &c.*
L. 7. v. 595. &c.

Mais à ces trois endroits de Virgile ajoûtons-en un quatriéme. Notre Auteur ne goûte pas l'hyperbole dont use ce Poëte pour exprimer la vitesse de Camille, *laquelle*, dit-il, *pouvoit courir sur les flots de la mer sans se mouiller la plante des pieds*. Cependant c'est une des choses les plus agréables que Virgile ait jamais dites. Il falloit qu'il en eût été charmé

Ib. v. 808.

1 Méne Iliacis occumbere campis Non potuisse, &c. *Æn.* I. 101.

charmé dans Homere, puisque c'est de lui qu'il l'a prise, presque mots pour mots. En sorte qu'il n'est pas seul de son goût. Et ne dit-on pas tous les jours, *qu'un homme en courant ne touche point à terre*? Les deux Poëtes ne disent rien de plus. On voit après cela clairement, qu'ils s'égayent l'un & l'autre, lorsqu'ils font cette peinture, & cela adoucit l'hyperbole; elle n'est pas même si forte que M. de Vaumoriere semble la faire. Le Poëte ne dit pas que Camille *couroit sur des épics*, mais qu'elle *auroit pû le faire*. Et qu'on lise l'endroit où notre Auteur blâme cette hyperbole, il y en a une de sa façon, & qu'il ne donne pas pour mauvaise, qui est à peu près aussi forte. Vaumoriere.

Il y a certainement des choses répréhensibles quelquefois dans les plus grands Auteurs, & on peut les remarquer lorsqu'on donne des préceptes, comme on remarque les beautez: Mais quand on reprend les Ecrivains du premier ordre, il faut être sûr de son fait, sur-tout quand on les reprend d'une maniere décisive, parce qu'alors la censure devient capable de nuire à tous ceux qui la lisent, si elle n'est bien juste. Sur ce principe, je ne voudrois pas assurer que Ciceron ait toujours parlé sensément; mais je ne puis que je ne donne à examiner une chose que M. de Vaumoriere y reprend; elle est dans la seconde Catilinaire. Ciceron s'attache à rendre odieux les amis de Catilina, & pour cela il en fait

L. 1. c. 10. p. 57.

Catil. 2, n. 10.

Vaumoniere. fait la peinture. * Ils ne mettent plus de „ bornes, dit-il, à leur témerité ; ils se „ portent aux plus terribles excès ; ils „ n'ont dans l'esprit que meurtres, que „ rapines, qu'incendies. Ils ont absorbé „ leurs patrimoines ; ils se trouvent à present sans ressource ; & néanmoins ils „ conservent encore les mêmes passions, „ & voudroient encore les assouvir, comme ils faisoient avant la perte entiere „ de leurs biens ".

Jusques là on voit que c'est la raison qui parle : mais c'est la suite que l'on censure (1). " Si du moins ils se contentoient du jeu, de la galanterie, de „ la bonne chere, quoiqu'on ne pût rien „ esperer d'eux, on pourroit cependant „ les souffrir. Mais souffrira-t-on des lâches, des insensez, des yvrognes qui „ dressent perpetuellement des embuches „ aux plus courageux, aux plus sages, „ aux plus sobres, à des hommes qui „ sont sur leurs gardes? Souffrira-t-on des „ brutaux qui après de longs repas, couronnez de fleurs, dégoûtans d'essence, „ affoiblis par la débauche, ne respirent „ que le massacre de nos Citoyens, & „ l'embrasement de toute la Ville. C'en „ est trop, leurs désordres crient vangeance, & le châtiment n'est pas loin.

Ce sont les termes, c'est la pensée, c'est le raisonnement de Ciceron. Ecoûtons

1 Quòd si in in vino & aleâ commessationes solùm & scorta quærerent, essent illi quidem desperandi, sed tamen essent ferendi. Hoc verò quis ferre

tons la censure de M. de Vaumoriere. *Pour continuer*, dit-il, *une opposition de mots*, *Ciceron ne s'attache pas toujours à ce que demandoit le bon sens. Y a-t-il grand sujet de s'étonner que les foibles tendent des piéges aux forts? Veut-on qu'ils les attaquent à force ouverte? Est-on surpris que des fous & des yvrognes soient ennemis des personnes sages & sobres? D'ailleurs ne voyons-nous pas que ce sont des gens débauchez & de peu de jugement qui forment des conjurations?* Vaumoriere.

Je laisse à juger de quel côté est le bon sens; si c'est dans la censure, ou dans la phrase censurée. J'appelle seulement des dernieres paroles de Monsieur de Vaumoriere, & j'en appelle au portrait qu'il rapporte du fameux Walstein, qui n'étoit ni un débauché ni un homme sans jugement; il n'est donc pas toujours vrai que ce soient des gens débauchez & de peu de jugement qui forment des conjurations. Au reste, je me contente d'observer que la question n'est pas dans Ciceron, comme M. de Vaumoriere le suppose; *si les scelerats commettent des crimes*; mais *s'il faut s'armer d'indignation & les punir*, ce que Ciceron établit très-bien, comme il avoit interêt, & comme il étoit de son devoir de le faire. *L. 1. c. 9. p. 94.*

Mais ce qui m'a paru plus sensible dans l'Ou-

re possit, inertes homines fortissimis viris insidiari, stultissimos prudentissimis, ebrios sobriis; dormientes vigilantibus. *Et encore le reste du chif.* 10. *&* 4. *lig. du* 11.

Vaumo-riere. l'Ouvrage dont il s'agit, c'est la maniere dont l'Auteur s'y explique touchant les L. 1. c. 4. p. 18. Orateurs. Il a senti qu'il en devoit recommander la lecture après avoir recommandé celle des Historiens & des Poëtes : *Cependant*, dit-il, *je n'en dirai que peu de choses. Outre qu'on les fait connoître par les préceptes d'Eloquence que l'on tire de leurs Ouvrages, je ne crois pas que notre Nation s'attache autant à cette lecture qu'à celle des Historiens & des Poëtes.* Et après avoir rapporté une grande loüange qu'on a donnée à Ciceron ; *Qu'il n'y avoit rien au monde qui égalât la grandeur de l'Empire Romain que le génie de cet Orateur* ; il ajoûte : *Je ne sai si on ne tire pas plus d'utilité d'entendre un grand homme que de lire son Ouvrage.*

Je l'avoüe, je ne conçois pas sa pensée. Il a pu s'étendre ou ne pas s'étendre sur les Orateurs : mais en nous donnant un grand recueil de Harangues, a-t-il pu insinuer que *pour se former à l'Eloquence, il y auroit plus d'utilité à les entendre prononcer qu'à les lire.* Je n'examine point si on fait connoître les Orateurs par *les préceptes*, ou par *les exemples* qu'on tire de leurs Ouvrages ; a-t-on pu *se dispenser d'en parler plus au long* par cette raison, *que notre Nation ne s'attache pas autant à la lecture des Orateurs qu'à celle des Historiens & des Poëtes* ? Est-ce là le discours d'un homme qui donne un gros Recueil de Harangues ? Est-ce ainsi qu'il invite à les lire ? Je ne m'étonne plus que l'Auteur ait inseré tant de

de petits récits dans son Livre, c'est pour s'accommoder au goût de la Nation. Que ne donnoit-il donc plûtôt ou des Histoires, ou des régles pour ce genre d'écrire? Vaumoriere.

Reconnoissons néanmoins la vérité de ce qu'il dit dans sa Préface, qu'il a recueilli des *Harangues que l'on sera bien aise de voir, & que l'on n'auroit perdues qu'avec regret.* Le Journal de Hollande dit que *le Recueil est curieux*, & qu'il contient *des Harangues & des Complimens faits au Roi ou à la famille Royale, ou dans l'Académie Françoise, ou prononcez dans le Conseil & dans le Barreau, qui sont assurément très-utiles pour ceux qui veulent s'exercer dans tous les genres de discours.* Ubi supra.

Je n'oublierai pas de dire que la modestie de l'Auteur paroît dans la déclaration qu'il fait, *Que les préceptes d'Eloquence qu'il donne, viennent d'un meilleur fond que le sien.* " J'ai lu, dit-il, quelques Anciens & quelques Modernes sur le sujet que je traite, & j'avoüerai, si vous voulez, que c'est d'eux que je tire tout ce qu'il peut y avoir de bon ". Si on lui oppose qu'*il faut être éloquent pour donner un Traité d'Eloquence*, il dit qu'*il ne reconnoît point cette necessité*, & il a raison, lorsqu'on ne se met pas en peine de pratiquer les préceptes en les donnant. Pour lui il a pu s'en mettre en peine, puisqu'il nous donne dans son Livre des exemples de sa façon, dont il nous parle en ces termes. Pref. p. 2. & l. 1. c. 1. p. 7. L. 2. p. 151.

Vaumoriere. „ J'aurai peu de part aux Harangues que „ je vas rapporter. Un sentiment d'équité me demande cet aveu, & je le „ dois aussi à la satisfaction de ceux qui „ liront cet Ouvrage. Ils auront assez „ vu de choses de ma façon dans le premier Livre pour souhaiter peut-être „ d'en trouver moins dans les autres. Ils „ seront contens, & ne verront pas même paroître sous mon nom les Discours „ qu'il y aura de ma composition. Je „ les ai fait à la priere de quelques-uns „ de mes amis qui les vouloient envoyer „ dans les Provinces. De sorte qu'il „ n'est pas necessaire que l'on sache que „ les personnes qui les ont recitez, n'avoient pas voulu se donner la peine „ de les faire ". Ce n'est pas peu d'avoir retenu, dans ces bornes, les sentimens de pere, si naturels à un Auteur! Aristote n'en fit pas tant, comme je l'ai marqué en son lieu. Il revendiqua un Ouvrage qu'il avoit publié sous le nom d'un de ses Disciples. Mais la modestie a-t-elle fait croire à l'Auteur, que son Livre n'iroit pas dans les Provinces où l'on avoit fait usage de ses Discours? Et a-t-il pu croire que s'il y alloit, on n'y reconnoîtroit pas que les Ouvrages de sa façon n'étoient pas de la composition des personnes qui les avoient prononcez!

Dans la premiere Partie de ce Tome, dans l'Article d'Aristote.

SEN-

SENTIMENS SUR LE MINISTERE EVANGELIQUE,

Avec des Réfléxions sur le ftyle de l'Ecriture Sainte, & fur l'Eloquence de la Chaire. Par M. l'Abbé Du Jarry. 1689.

IL y a des Prédicateurs qui ne font pas en grande recommandation dans l'Eglife, & le peu de cas qu'on en fait, rejaillit quelquefois, parmi les perfonnes mondaines, jusques fur leur Miniftére. M. l'Abbé Du Jarry s'oppofe à cette injuftice dans fon Ouvrage. Son zele même & fa pieté, fur cet article, vont plus loin; &, quoiqu'on puiffe féparer la caufe du Miniftére d'avec celle du Miniftre, il paroît croire néanmoins que la dignité inconteftable de l'un doit toujours faire refpecter l'autre. C'eft à quoi tendent ces Véritez qu'il établit, *que le Miniftére eft utile à l'Eglife*, *qu'il lui eft neceffaire* *, *qu'il eft indépendant des qualitez de ceux qui l'exercent*. Il eft utile, non feulement par le bien qu'il peut produire, mais qu'il produit effectivement, dont il ne faut pas juger par les converfions éclatantes & fubites des grands pecheurs ; elles font rares, & n'arrivent que de temps en temps; mais par la Foi & la Morale qu'il établit & qu'il maintient

Du Jarry.

C. 4. p. 48.

* C. 2. p. 7.

3. c. 3. p. 31.

Du Jarry. tient d'une maniere plus générale, laquelle, pour être plus imperceptible, ne laisse pas d'être remarquable à quiconque la veut observer. Il est *necessaire*, puisque c'est la voye dont Dieu se sert, & dont il s'est servi pour planter la Religion & pour la faire fleurir. Aussi est-ce avec elle que le Ministére a commencé, & il ne finira qu'avec elle. Mais ce qui le met plus particuliérement à couvert du mépris de toutes sortes d'Auditeurs, quel que soit leur goût, c'est que la Parole de Dieu a une vertu *indépendante* des bonnes & des mauvaises qualitez de ceux qui l'annoncent. Que les Auditeurs, après cela, demandent de l'Eloquence dans le Prédicateur, ou qu'ils n'en demandent pas; Que le Prédicateur n'en ait point, ou qu'il en ait; une chose le rend digne de respect, c'est la Parole de Dieu qu'il prêche. Voilà ce que nous devons considérer, sans examiner s'il se sent de la noblesse de sa naissance, comme Jérémie, ou de son obscurité, comme Amos; je veux dire, sans aucun égard à tout ce que l'un ou l'autre peut avoir d'accessoire, parce que Dieu donne ses bénédictions & à la simplicité du discours, & à son Eloquence.

Ce principe n'empêche pas l'Auteur d'établir qu'il est pourtant plus à propos que la Prédication soit Eloquente. Toute l'Ecriture Sainte confirme cette vérité, puisqu'on y trouve des exemples de toutes sortes d'Eloquence, presque à chaque page. Les hommes illustres, les plus

c. 5. p. 66.

grands

grands Saints la confirment de même, par l'usage qu'ils ont fait de l'Art oratoire, lorsqu'ils ont instruit les peuples. Aussi l'Auteur fait-il un recueil d'expressions sublimes, ou autrement remarquables ; d'images vives & touchantes ; de descriptions ; de portraits, ou d'autres choses dignes des plus grands Orateurs, qu'il trouve dans les Discours des Ministres de l'Evangile, ou dans les Livres Saints. Après avoir posé des fondemens si solides, il n'est pas difficile d'établir qu'il y a & une Eloquence, & une Prononciation Evangelique, M. l'Abbé du Jarry donne à chacune de ces deux véritez un chapitre particulier de son Ouvrage, & s'il n'a pas rangé les autres de la maniere que je les rapporte, il faut se souvenir que l'ordre didactique que je dois suivre, n'est pas tout-à-fait l'ordre du cœur que ce pieux Auteur a suivi. Son Ouvrage est moins un recueil de régles ou de préceptes, qu'un composé, pour ainsi dire, des sentimens de son cœur. Moins de méthode ne sied pas mal en pareille occasion ; le défaut même d'exactitude en quelque chose est excusable dans les idées, & sur tout en cette rencontre où l'Auteur montre autant de modération qu'un honnête homme en peut montrer en expliquant son sentiment. C'est aussi par cette considération, que je sens de la répugnance à proposer quelques pensées contraires aux siennes; je le vais faire néanmoins, persuadé qu'il me sauroit mauvais gré si je diffi-

Du Jarry.
C. 6 p. 123.
c. 7 p. 205.
C. 8 p. 265.
C. 9 p. 377.
C'est à dire, *qu'on suit pour instruire.*

Du Jarry. dissimulois la vérité dans cette importante matiere, où il paroît lui-même n'avoir eu d'autre vûë que celle de la faire connoître.

Il me paroît donc que M. l'Abbé du Jarry est plus heureux dans son goût que dans ses idées. C'est le premier qu'il a suivi dans le choix qu'il a fait des beaux endroits soit des Livres Saints, soit des plus grands Prédicateurs ; & je regarde son recueil, à très-peu de chose près, comme un échantillon de ce qu'un jeune Prédicateur doit observer dans ses lectures. A l'égard de ses idées en voici quelques-unes, lesquelles ne conviennent pas, ce me semble, avec celles des Maîtres.

P. 299. „ Je suis persuadé, dit-il, qu'il est „ presque aussi inutile de consulter les „ grands Prédicateurs, que de les entendre pour le devenir. Chacun doit se „ faire soi même des régles propres à son „ génie, &c ". L'Auteur, ainsi qu'on le voit, détruit là en trois lignes deux préceptes des plus importans de l'Art, l'un *de prendre conseil des habiles*; l'autre *de se choisir un bon modéle*. Sa raison est que *chacun doit demeurer dans son caractére*. Mais cette troisiéme régle n'est point contraire aux deux premieres. Il en est de

P. 297. même de ce qu'il craint, qu'on n'imite les grands Prédicateurs dans leurs défauts: cela n'empêche pas que l'imitation ne soit une voye des plus sûres pour parvenir à l'Eloquence. Aussi la propose-t-il lui-même en un autre endroit comme utile.

tile. *Il faut imiter*, dit-il, *ce Prédicateur qui interrompt si souvent la rapidité de ses discours par des réflexions qui élévent l'esprit de ses Auditeurs*: Ailleurs il enseigne qu'on doit se former sur l'Eloquence des Auteurs canoniques, & il n'y met pas tout à fait la restriction que Saint Augustin y a mise, afin qu'on n'imite pas une Eloquence qui ne peut convenir qu'à eux, & qu'on se borne à celle seulement qui convient à un Orateur qui les explique. Et ce qui prouve invinciblement la necessité de prendre conseil, & de se proposer un modéle, c'est ce que dit l'Auteur; *que le défaut ordinaire des plus grands hommes est de s'abandonner trop à leur génie.* Car pour éviter ce défaut, il faut prendre le contrepié de son précepte touchant l'imitation.

Du Jarry. P. 353.
Pag. 144. 146.
Pag. 300.

On ne peut pas plus admettre l'idée qu'il donne du style simple, que celle qu'il a de l'imitation. *S'exprimer simplement*, dit-il, *autant que je le connois, c'est dire les choses de la maniere dont elles doivent être dites.* Il s'en faut bien que cela soit, puisque selon son principe, le style sublime & le mediocre retomberoient dans le simple, & il n'y auroit point entre eux de différence. M. l'Abbé du Jarry ne s'embarrasse pas de cette difficulté, & il admet la conséquence. *C'est proprement dans ce sens*, selon lui, *que le style de l'Ecriture est simple, quoiqu'il soit majestueux & orné en une infinité d'endroits.* Mais il se trompe. Ce style est simple dans les narrations, majestueux & orné

Pag. 278.
Pag. 279.

Du Jarry. dans les éloges, vif dans les reproches, sublime dans les grands mouvemens; mais il n'est point sublime & simple tout ensemble, à moins que l'un ne soit dans la pensée, & l'autre dans la diction.

Ce qu'on passera encore moins à l'Auteur, c'est un raisonnement qu'il fonde
Pag. 271. sur la fin de la Prédication. Il pose pour principe que *les meilleurs Prédicateurs sont celles qui sont les plus propres à faire des conversions*; & ensuite, *c'est ce qui me fait croire*, dit-il, *que les Prédicateurs ne doivent point s'attacher à ces régles d'Eloquence que les Orateurs profanes nous ont laissées.* Saint Augustin ne raisonne pas ainsi: il dit au contraire qu'en suivant ces régles le Prédicateur fera plus de fruit. Eh! comment auroit-il pu ne le pas dire, puisque ces régles ne nous apprennent autre chose sinon que l'Orateur doit *instruire, plaire & toucher!* Peut-on ne pas demander que les Prédicateurs remplissent tous ces devoirs? & n'est-ce pas ce que l'Auteur demande lui-même? *Il ne*
Pag. 372. *faut pas s'étonner*, dit-il, *si l'on trouve ici des réflexions que les anciens Auteurs n'ont pas faites.* Il a cru cela bonnement, & il n'y a pas lieu d'en être surpris: mais c'est inutilement qu'il l'a cru. Tout ce qu'il dit de bon sur l'Eloquence, se trouve aussi dans les Anciens. Une de leurs régles contre laquelle l'Auteur sembloit devoir davantage se mettre en garde, est celle qui nous apprend à cadencer le discours, à lui donner du nombre & de l'harmonie. Mais, que fait-il sur ce point?

D'un

D'un côté il paroît vouloir blâmer cet ornement : d'un autre côté il paroît le recommander d'une maniere très-forte. Ce qu'il dit en sa faveur, peut & doit même être regardé comme la régle qu'il faut suivre ; ce qu'il dit contre, sera, si l'on veut, l'exception qui doit faire éviter l'excès & l'abus : mais il est sûr que l'exception & la régle se trouvent également dans les anciens Maîtres. Le Lecteur suppléra aisément ce que l'Auteur a pu dire contre le soin excessif de cadencer le discours ; il ne suppléroit pas de même la maniere dont l'Auteur parle des effets d'une harmonie bien entenduë, même dans l'Eloquence sacrée. Voici donc ses termes, après avoir rapporté un bel endroit d'une Oraison funébre. De Jarry.

„ Il me semble, dit-il, qu'outre le „ sens admirable que ces belles paroles „ renferment, elles forment un son tou„ chant & agréable, qui en flattant l'o„ reille attendrit le cœur. Or on peut „ dire, que c'est à cette harmonie chré„ tienne que l'onction des discours est „ souvent attachée. Je dis l'onction qu'ils „ peuvent avoir d'eux-mêmes, & non pas „ celle que Dieu leur donne. Il y a un „ certain tour de composition qui n'a „ pas moins de part à l'onction du dis„ cours que les pensées. La composi„ tion dont je parle, ne consiste pas à „ faire de ces sortes de discours dont la „ justesse se fasse remarquer ; mais à ran„ ger les paroles de telle maniere, qu'el„ les fassent en les prononçant, ou en Pag. 345.

Du Jarry. „ les lisant, un effet propre au dessein
„ que l'on a. Ainsi comme le principal
„ dessein des Prédicateurs est de toucher,
„ leurs Prédications sont bien composées
„ quand elles sont touchantes. Or il
„ faut un grand travail pour trouver ce
„ tour de composition qui va au cœur,
„ & pour joindre l'onction avec l'exacti-
„ tude. L'excellence de cette composi-
„ tion consiste à se cacher, pour ainsi
„ dire, elle-même; car dès que le cœur
„ sent ces cadences mesurées, ces mem-
„ bres de périodes si compassez, il ne
„ peut plus être émû: son attention se
„ dissipe par le plaisir que ces agrémens
„ trop vifs donnent à l'esprit.

Ainsi parle notre Auteur; & voilà ce que les Maîtres anciens ont dit de meilleur touchant l'harmonie du discours. Je veux croire que M. l'Abbé du Jarry n'en a ainsi parlé que par une heureuse ressemblance de génie qu'il a avec eux: Cependant il est vrai qu'il en parle comme si après les avoir lûs, il s'étoit approprié leur doctrine. Il les suit donc parfaitement en ceci, & sûrement il auroit pu les suivre en tout le reste, & ne
P. 158. pas croire comme il fait, qu'un Prédicateur trouve dans les Livres Saints des régles d'Eloquence inconnuës aux Anciens.

Il eût pû voir de même, que *le subli-*
P. 311. *me & le merveilleux Evangelique n'est point différent du sublime & du merveilleux profane*, si ce n'est du côté du sujet, dont il n'est pas ici question. Il eût trou-

trouvé, s'il avoit voulu, dans les idées des Anciens, la raison de quelques expressions qu'il louë dans l'Ecriture, & qu'il traite pourtant d'*irrégulieres*. Par exemple, lorsque Jacob dit à ses enfans, que s'ils emmenent Benjamin, *ils feront descendre ses cheveux blancs avec douleur dans le tombeau*: ou quand il dit que *toute la poussiere de la terre se changea en moucherons*: ou lorsque Dieu prononce cet Arrêt à Caïn: *Tu seras maudit sur la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frere.* Car qui ne voit que ce sont là des metonymies, des énergies, des hyperboles, des images, & autres figures de Rhétorique? Quelqu'un enfin ignore-t-il que ce que M. l'Abbé du Jarry dit de plus beau sur le Sublime chrétien, est précisément la doctrine de Longin: *Que le sublime coule d'une ame grande comme d'une source féconde*?

Du Jarry. P. 169. & 170.

P. 184. 185.

C'est un mot ancien & connu, dit notre Auteur, *que la Nature fait les Poëtes, & l'Art les Orateurs. Si cela est vrai*, ajoûte-t-il, *des Orateurs profanes, je ne crois pas qu'on le puisse dire des chrétiens. Pour bien prêcher il faut être né Prédicateur.* Ce que dit des Poëtes ce mot ancien, n'est pas exactement vrai; puisqu'ils ont besoin d'Art; & il en est de même de ce qu'il dit des Orateurs profanes, puisqu'ils ont besoin de génie. Ainsi les Prédicateurs ne sont pas d'une autre condition, si l'on excepte la grace du Ministére.

P. 290.

Après toutes les réflexions que je viens

Du Jarry. de faire, je dois encore en ajoûter une, sur une chose que dit l'Auteur, qui est

Pag. 373. *qu'il ne peut approuver le sentiment de quelques personnes*, d'ailleurs *fort éclairées*, *qui conseillent la lecture des Anciens comme le moyen le plus propre pour se former à la Prédication*. Il dit que ceux qui conseillent cette lecture, ont plus lû les Oraisons de Ciceron & de Démosthène, que les Homelies de Saint Augustin & de Saint Chrysostome; & il ajoûte qu'en beaucoup de choses il se soumettroit à la jurisdiction de leur discernement, mais qu'il appelle de leurs décisions en matiere d'Eloquence Evangelique; & *que les Oracles de la Religion sont plus sûrs en ce point, que ceux de l'antiquité payenne; parce que le style d'un Ministre de* JESUS-CHRIST *doit être, s'il se peut, aussi consacré que son emploi, & que les Disciples du Maître doivent parler son langage en suivant sa doctrine.*

En cet endroit M. l'Abbé du Jarry croit être sûr de ce qu'il dit; il y a pourtant à distinguer, ce me semble: Ne s'agit-il que de voir les veritez de la Religion & de la Morale expliquées avec pompe, & avec dignité, avec force; en un mot avec Eloquence; Il n'y a pas de doute; c'est dans l'Ecriture Sainte, dans Saint Augustin, dans Saint Chrysostome, & non pas dans Ciceron ou dans Démosthène qu'on les trouve. Mais s'il est question de voir les régles de l'Eloquence bien executées; ou de les voir réduites en art, sans avoir la peine de les y ré-

réduire soi même, c'est sûrement dans les Livres des Payens qu'on les trouve, & dans leurs Traitez de Rhétorique. C'est d'eux que Saint Augustin les a empruntées pour former le style du Ministre & du Disciple de JESUS-CHRIST, en montrant que les régles qu'on pourroit se faire soi-même en lisant les Auteurs sacrez, ne seroient, après tout, que celles que les Payens nous ont laissées, & qui ne sont point autrement pratiquées dans leurs Ouvrages, que dans ceux des Chrétiens. Les Oracles de la Religion ne disent rien contre cette doctrine; & l'on peut ajoûter que pour la Morale, quelque secours que Saint Chrysostome trouvât dans les Livres Saints, sur tout dans Saint Paul qu'il lisoit tout entier toutes les semaines, il n'a pas néanmoins dédaigné les véritez que Dieu lui-même avoit fait connoître aux Payens, puisque ce Saint s'est servi très-utilement de Plutarque, comme on l'a remarqué avant moi. Et en effet l'Eloquence ne profite-t-elle pas de tout?

Quoi qu'il en soit, je ne dois pas oublier le jugement qu'a porté de l'Ouvrage en question l'Auteur de l'Histoire des Ouvrages des Savans. Il en fait un extrait dont le mien est assez différent, quant à la maniere, quoiqu'il soit à peu-près le même, quant au fond. C'est une preuve de l'exactitude de tous les deux. Cependant pour y trouver cette conformité, il faut ne considérer dans le mien que la premiere partie; parce que dans

De Jany. — *M. B. mois d'Avril. 1690.*

Du Jarry. dans la seconde j'entre dans une discussion où l'Auteur du Journal n'entre pas. Mais il donne à l'Abbé du Jarry une Ib. p. 361. loüange qui subsiste toujours, même avec mes observations, que cet Ecrivain *en donnant des leçons d'Eloquence en a semé divers traits dans son Ouvrage, & qu'il fournit tout ensemble à ses Lecteurs des régles & des pensées.*

ELOQUENCE

De la Chaire & du Barreau *selon les principes les plus solides de la Rhétorique sacrée & profane. Par feu M. l'Abbé de Bretteville* 1689.

De Bretteville. ON doit beaucoup d'indulgence à un Ouvrage posthume; les fautes vrayes ou apparentes y sont excusables. Que sait-on si l'Auteur ne les auroit pas corrigées s'il eût vêcu; ou si même il n'auroit pas eu de quoi les justifier? Sur ce principe, M. l'Abbé de Bretteville avoit peut être ses raisons pour dire que *l'Eloquence est l'Art de persuader l'esprit, & de toucher le cœur*, quoiqu'en fait d'*Eloquence*, le mot de *persuader* comprenne les Préf. effets de cet art tant sur le *cœur*, que sur *l'esprit*. Peut-être aussi s'appuyoit-il sur quelque principe, lorsqu'assignant les cinq parties de la Rhétorique, il mettoit *les passions* pour la quatriéme, quoiqu'elles appartiennent, ainsi que les preuves, Ibid.

à l'invention qui eſt la premiere. Peut-être enfin auroit-il montré par quelque raiſon ſolide; *que l'Eloquence de la Chaire tend pincipalement à toucher le cœur, & que celle du Barreau a pour fin particuliere de perſuader l'eſprit*; quoique ceux qui n'ont connu que la ſeconde, ayent cru que les paſſions y ſont auſſi neceſſaires, que nous croyons qu'elles le ſont dans la premiere. De Bretteville.

En excuſant neanmoins ces expreſſions & ces idées, je ne voudrois pas m'en ſervir; encore moins, ſi je donnois une Rhétorique, voudrois-je la commencer, comme l'Auteur fait la ſienne, par dire que *tout cet amas de régles que l'on voit ordinairement, ne ſert de rien, & ne fait ſouvent que gâter l'eſprit.* Il n'y a qu'une occaſion, où cela ſe pourroit dire: & ce ſeroit celle, où l'on en auroit de meilleures à fournir; au lieu que M. de Bretteville, en diſant beaucoup de bonnes choſes, ne dit pourtant rien que de commun. *Ibid.*

En effet il n'explique, dans ſon premier Livre, que la Doctrine *des lieux oratoires & quelques espéces de raiſonnemens*, entrant brusquement en matiere, & faiſant plus de cas de la doctrine des lieux, que n'en fait M. Nicole *dans l'Art de penſer*, qu'il tache d'abord de réfuter, quoiqu'il le ſuive après cela dans ce qu'il dit des raiſonnemens. Dans le ſecond il parcourt toutes les parties de l'Oraiſon, & prescrit quelques Loix générales fortifiées par de longs exemples, tirez de

M.

De Bretteville. M. le Maitre & de M. Patru, que l'Histoire des Ouvrages des Savans, dit * ne pouvoir servir de modéle dans un tems comme aujourd'hui, *où l'Eloquence du Barreau n'est plus si fleurie.* Le troisiéme contient un assez long détail des figures, parce qu'il s'y agit de l'Elocution. Le quatriéme promet *la science du cœur, ou l'Art d'exciter & de rectifier les passions.* Enfin le cinquiéme donne des régles de la voix & du geste. Y a-t-il là quelque chose qui ne soit dans toutes les Rhétoriques?

* Mois de Juin 1689.

Les lieux oratoires sont ce qu'il y a de plus commun, & en même tems, de plus digne, à ce qu'il paroît, d'être compris dans la censure que l'Auteur fait des préceptes ordinaires. Il les traite neanmoins fort sérieusement comme quelque chose de bon; & après les avoir traités, il semble lui-même répondre en ces termes à la censure qu'il a portée. (C. 3. p. 30.) *On peut reconnoître*, dit-il, *par l'explication que je viens de donner des lieux oratoires, s'il est vrai qu'il y ait quelque chose qui soit capable de gâter l'esprit.... au contraire il est visible que cela ne peut servir qu'à réveiller l'imagination, à exciter le génie & à faire naître les plus nobles & les plus vives saillies d'une Eloquence naturelle.*

Ainsi parle M. de Bretteville: &, si les grands Maîtres ne repassent pas en leur esprit, cette suite de préceptes pour composer un discours, ils ne laissent pas, selon lui, de les exécuter en conséquence de *l'habitude qu'ils s'en sont fai-* (P. 7. & 8. &c.)

te

te à force d'y faire réflexion dans les premiers commencemens. C'est une pensée de M. de Bretteville, laquelle ne me paroît pas bien prise dans l'Histoire des Ouvrages des Savans: mais cela ne vaut pas la peine de nous arrêter. Il suffit de remarquer que cet Auteur raille Ramus, d'avoir rapporté une des belles saillies de Virgile à un des lieux oratoires, tandis que lui-même rapporte à ces lieux les plus beaux exemples dont il enrichit son Ouvrage. Comment est il ainsi contraire à lui-même? C'est qu'il croit traiter mieux qu'un autre cette matiere, & il ne prend pas garde, qu'encore que tout ce qu'on dit, puisse se rapporter aux lieux oratoires, ce n'est pas neanmoins par l'attention qu'on y fait, ou par celle qu'on y a faite, mais par celle qu'on fait directement sur le sujet qu'on a à traiter, qu'on trouve & ce qui fortifie & ce qui orne le discours.

De Bretteville.

Ubi suprà.

Pag. 10.

P. 31.

Du peu que je viens de dire il s'ensuit, que dans l'état où est l'Ouvrage de M. de Bretteville, il ne paroît pas d'un homme assez instruit. Pour nous en convaincre davantage écoutons ces paroles: *Je n'ai pas besoin*, dit-il, *de m'arrêter ici à la division que les Maîtres font ordinairement des* trois genres d'Eloquence, *dont ils appellent le premier, le genre Déliberatif; le second, le genre Judiciaire; & le troisiéme, le genre Démonstratif. Le premier regarde principalement la Chaire; l'autre est pour le Barreau; & le troisiéme est pour les Eloges, pour les Harangues,*

P. 202.

&

De Bretteville. *& pour les Panégyriques.* Il est clair, pour ne rien dire ici de plus, que ce qu'il assigne dans ces paroles, sont *les trois genres de causes*, qu'il n'a pas dû appeller *genres d'Eloquence*, parce que les genres d'Eloquence sont les styles, sur lesquels il n'est pas plus exact, lorsqu'il en parle, qu'il l'est en cet endroit sur les différentes espéces de causes, & qu'il l'est ailleurs sur les figures. En effet,
P. 206. *les figures de choses*, dit-il, *sont celles qui renferment une pensée sublime, exprimée par un tour nouveau.* Où a-t-on vû que le sublime se rencontre dans toutes les figures de choses? Je crois que sa définition est erronée. Il se trompe encore
P. 311. lorsqu'il avance, que *le style sublime est reservé pour les Sermons réguliers; & que le médiocre regarde les Homélies.* Il avoit là quelque chose de Saint Augustin; mais sûrement il n'a pas pris sa pensée sur cet article, comme il ne la prend pas non plus lorsqu'il veut entendre *de la pureté de la diction*, ce que ce saint Docteur dit visiblement *du nombre & de l'harmonie du discours* (1). Mais après avoir
P. 312. négligé de faire bien connoître les divers genres de causes, il ne faut pas s'étonner que l'Auteur ne fasse pas assez connoître la différence des styles, qu'il faut varier non seulement selon les causes, mais encore selon les matieres. Et ainsi ce sont des points essentiels de Doctrine, qui

1 Ego in meo eloquio, quantum modestè fieri arbi-

qui manquent à un Ouvrage bien écrit d'ailleurs, & qui a ſon merite par d'autres endroits. Telles ſont à mon ſens les ouvertures qu'il donne dans ſon ſecond Livre pour trouver les propoſitions, les diviſions, la preuve, & la morale des Sermons, ou des Panégyriques des Saints ſelon les principes d'Erasme & de Louis de Grenade. De Bretteville.

Dans l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans, où l'on a donné un Extrait de cet Ouvrage, on n'a point oublié le quatriéme Livre, où il s'agit *des Paſſions.* " M. *Ubi ſuprà.*
" l'Abbé de Bretteville, dit l'Auteur de
" l'Hiſtoire, ne manque pas d'obſerver,
" que le ſecret de l'Orateur eſt d'aller à
" l'esprit par le cœur, & qu'il n'y a
" point de meilleures raiſons, que celles
" qui flattent & qui intéreſſent l'Audi-
" teur par ſes paſſions. La verité elle-
" même a quelquefois beſoin que les
" paſſions ſoient de concert avec elle,
" & nous avons bien de la peine à con-
" venir de la force d'une preuve qui
" nous bleſſe & qui nous choque. Ainſi
" c'eſt-là le grand reſſort que l'Eloquen-
" ce doit remuer ; & celui qui ne con-
" noît pas les replis & les routes cachées
" du cœur humain, ne peut jamais pré-
" tendre à la gloire d'un parfait Orateur.
" C'eſt pourquoi M. de Bretteville dé-
" bite aux Prédicateurs des moyens pour
" exciter les paſſions honnêtes, & ban-
" nir

arbitror, non prætermitto iſtos numeros clauſularum. *Aug. l. 3. de Doct. ch. c. 20.*

De Bretteville. „ nir celles qui sont dangereuses. Comme nous n'avons pas dessein de faire „ des Sermons sur chacune d'elles, nous „ ne parlerons que d'une seule, afin de „ faire comprendre quel tour l'on donne „ ici à ces sortes d'exhortations ". Ainsi parle l'Histoire des Ouvrages des Savans touchant le Livre en question.

Il ne faut pas croire néanmoins que notre Auteur ne donne que des *Sermons* sur les Passions. Il donne encore des préceptes ; &, quoiqu'il ne suive ni la division ni la maniere d'Aristote, il ne laisse pas de dire des choses sur cette matiere, lesquelles ne sont point du tout à mépriser. Au contraire sa méthode a beaucoup de bon, & les moyens qu'il propose pour toucher le cœur, rentrent très souvent dans les principes du Philosophe, comme ce qu'il dit sur l'étude qu'un Prédicateur doit faire de l'Ecriture, des Peres, des Conciles & de la Théologie, revient à la Doctrine de Grenade & d'Erasme dont il avoit lû les Traitez. *L. 1. c. 5. 6. &c.*

L. 4. pag. 315. Le début du Livre où l'Auteur traite cette matiere, ressemble assez à l'extrait que le Journal en a fait, & que je viens de rapporter. " Si l'homme, dit-il, ne „ se conduisoit que par les lumieres de „ son esprit, & s'il ne suivoit que sa „ raison pour guide: l'Orateur ne seroit „ pas obligé de se servir de la voix de „ la Passion pour persuader l'esprit ; & „ de suivre la pente de son inclination „ pour entraîner la raison. Mais il y a

„ long-

„ long-temps que l'esprit eſt devenu la „ duppe du cœur : les charmes ſecrets „ de la paſſion ont pris la place des lu- „ mieres naturelles de la raiſon ; & ſi „ l'esprit juge, l'on peut dire que ce „ n'eſt qu'après que le cœur a donné „ ſes concluſions. La plûpart du temps „ on n'aime pas les choſes, parce qu'on „ les eſtime vrayes ; mais on les eſtime „ vrayes parce qu'on les aime. Ce qui „ eſt conforme à l'inclination, le devient „ bien-tôt à la raiſon ; ce qui plaît eſt „ raiſonnable, ce qui charme eſt juſte: „ & chacun ſe faiſant une raiſon de ſa „ paſſion, ce qui eſt un plaiſir dans le „ cœur, eſt une verité dans l'esprit : & „ ainſi l'Orateur eſt obligé d'aller à l'es- „ prit par le cœur, & pour gagner la „ raiſon, c'eſt une néceſſité pour lui „ de gagner la paſſion. De Bretteville.

J'ai rapporté ce morceau pour faire honneur à l'Auteur, parce qu'il eſt écrit avec esprit, & qu'il y a beaucoup de vrai; ſouvent nous ne recevons les principes, qu'autant qu'ils s'accordent avec nos inclinations. A cette verité neanmoins il en faut ajoûter deux autres. La premiere eſt que l'esprit eſt quelquefois convaincu de ſes devoirs, lorsque les paſſions l'entraînent encore ailleurs, & qu'alors on employe des paſſions contraires, non pas pour *perſuader l'esprit*, qui eſt déja perſuadé, mais pour vaincre le cœur qui eſt rebelle. La ſeconde eſt, qu'encore qu'il ſoit vrai en quelque ſorte, qu'il y a des occaſions où l'on va *à l'es-*

prit

De Bretteville.

prit par le cœur, il est encore plus vrai, que même dans ces occasions, on n'a pû aller du cœur à l'esprit, qu'on ne soit allé auparavant de l'esprit au cœur, c'est-à dire, qu'on n'ait commencé par instruire l'un, avant que de songer à émouvoir l'autre; parce que les mouvemens qu'on excite par le discours, sont toûjours un effet de la connoissance, comme je l'ai expliqué ailleurs plus au long.

Reflexions sur la Rhétorique. 4. Lettre. pag. 117. n. 5. & 6.

A l'égard des régles que l'Auteur donne dans son cinquiéme Livre touchant la voix & le geste, elles ne me font point changer de sentiment sur cette matiere, & je tiens toujours qu'il faut l'exemple & la vive voix pour montrer à prononcer.

Je ne puis finir cet Article sans rendre à M. de Bretteville une justice qui lui est dûë, qui est, qu'il instruit mieux par les exemples qu'il allégue, que par les régles qu'il prescrit; en quoi il ressemble à M. l'Abbé du Jarry dont j'ai parlé dans l'article précédent; & sur ce qu'on trouve trop fleuris, comme je l'ai remarqué, les exemples qu'il tire de M. Patru & de M. le Maître; il est aisé de répondre en sa faveur, que tous les exemples qu'il rapporte ne sont pas de même caractére; & quant à ceux qui sont de ce genre, ils ne laissent pas selon les principes des plus grands Maîtres, d'avoir lieu dans une Rhétorique. La raison est, que l'âge plus mûr rabbat toujours beaucoup de ces ornemens, lesquels même pour n'être pas convenables dans

un

un Discours qu'on doit prononcer, peuvent l'être dans un autre qui ne sera fait que pour être lû. De Bretteville.

M. GILLET,

Avocat au Parlement, qui a imprimé ses Ouvrages à la fin du dix-septiéme siécle, vers l'an 1696.

LEs Plaidoyez qne M. Gillet a donné au Public, m'obligeront à parler de lui parmi les Orateurs de ce siécle; il a joint à ses Plaidoyez la Traduction de trois Oraisons de Ciceron, laquelle lui donneroit place parmi les Traducteurs, si cette partie des Jugemens des Savans étoit encore à faire; & il a mis à la tête de ses Traductions, un Ouvrage qui lui donne rang parmi les Auteurs dont il s'agit presentement. Cet Ouvrage a pour titre, *Discours sur le génie de la Langue Françoise & la maniere de traduire; qui contient aussi quelques régles pour l'Eloquence, & quelques reflexions sur l'usage de notre Barreau, comparé à celui de l'ancienne Rome.* M. Gillet. *Pour Célius, Pour Milon, & la 2. Philippique.* P. 223.

Le génie de la Langue Françoise, selon l'Auteur, demande la *netteté dans le discours*, le *naturel dans les pensées*, & la *naïveté dans le style*. C'est à quoi se réduisent les régles qu'il nous donne sur l'Eloquence. L'usage de notre Barreau ne souffre point qu'un homme y parle P. 227. P. 242. & 243.

M. Gillet. avec l'autorité d'un Avocat Consulaire qui plaidoit dans une République & devant des Juges qui étoient tous, ou ses inférieurs, ou ses égaux. Il ne souffre pas non plus ces brillants, ces ornemens, ces grandes manieres ; les Juges n'en donnent pas la liberté, les matieres n'en sont pas susceptibles, les récompenses ne sont plus les mêmes. On veut expédier les affaires, Ciceron les vouloit orner; s'il se présentoit aujourd'hui aux audiences, on le feroit changer de style. D'où il s'ensuit qu'il n'y a pas de justice à juger des Modernes par les Anciens; ils s'accommodent à leurs siécles; les bienseances le demandent.

Traité de l'Eloq. Franç. p. 529. M. Du Vair a pensé de même sur l'autorité de Ciceron. Ce qui lui fait croire que Démosthène & Eschine conviendroient mieux à nos mœurs. De quelque sentiment qu'on soit, M. Gillet a raison, dans le principe: ce n'est point cette autorité, ce n'est point l'éclat ou l'étenduë des ornemens, qui fait l'Orateur ; ce sont les bienseances, s'il les garde: il est éloquent comme il doit l'être, s'il prend un style qui convienne à sa matiere & aux personnes. Aussi reconnoissons-nous que Ciceron est également Orateur, soit qu'il plaide pour le Poëte Archias, soit qu'il soûtienne la Majesté de l'Empire.

La maniere de traduire a aussi son usage pour l'Eloquence. Mais l'Auteur
P. 241. avouë que sur cet article il n'a pû s'expliquer *sans marquer un peu de chaleur.* Si on veut en savoir la raison, il avoit oui

ouï dire * que l'Université prétend que les Auteurs François *doivent baisser par tout le pavillon devant le Grec & le Latin.* Sur cet unique fondement, qui donne envie de rire, M. Gillet se met en colére. *En vérité*, dit cet Auteur, *pour peu qu'on soit sensible, supporte-t-on patiemment d'être traité avec tant de hauteur?* Mais sur quel ton le prend-il lui-même? Il est persuadé *qu'il est des esprits d'un certain caractére auprès de qui la modestie n'avance rien, & pour qui il est même dangereux d'avoir de la complaisance; toute déférence*, dit-il, *passe chez eux pour foiblesse, & ne sert qu'à vous rendre plus méprisable.* On voit donc qu'entre lui & ses Adversaires, s'il en eut quelques-uns sur ce point, c'est à qui s'élévera plus haut.

M. Gillet. * P. 224. P. 224. Ibid.

N'entrons point dans cette querelle. Loüons plutôt de bonne foi le zéle de M. Gillet, & avouons lui qu'on ne doit point, dans sa jeunesse, tellement étudier ni estimer les Langues mortes, qu'on néglige sa propre Langue. Aussi ne la néglige-t-on pas: On a même pour maxime, qu'il ne faut étudier les Langues étrangéres, que pour polir, perfectionner & enrichir la sienne. Convenons encore avec lui, qu'on peut fournir en notre Langue des piéces d'Eloquence comparables à celles de l'Antiquité. Convenons que si on propose quelques beaux endroits de ces piéces à mettre en Latin, on y trouvera les mêmes embarras, que nous trouvons à mettre en François une bel-

P. 242.

M. Gillet. le piéce Latine. Enfin admettons une compensation juste & raisonnable; & puisqu'il n'est pas possible d'exprimer par tout les mêmes choses avec la même grace en deux Langues d'un caractére si opposé, reconnoissons que si en quelques endroits le Latin rendu en François perd un peu de sa force & de sa beauté, il y en a d'autres, où l'on est pleinement dédommagé de cette perte par des expressions Françoises plus énergiques & plus élégantes que les Latines. C'est un jugement équitable que l'Auteur propose, qui montre que le Latin & le François sont, pour ainsi dire, à deux de jeu, & que ces Langues se donnent le change l'une à l'autre. On pourroit en dire autant du Grec que du Latin; puisque des Auteurs fameux, qui ne sont pas gens d'Université, disent que la Langue Grecque est sans contredit la plus belle de toutes les Langues.

Pag. 240.

Art de parler. p. 96, 105, 111.

Mais M. Gillet lui-même s'est-il renfermé dans les bornes de ce jugement, lorsque, *sans craindre de passer pour un homme frappé de la maladie du païs, il ne dit pas que la Langue Françoise l'emporte sur toutes les Langues qui ont le plus de réputation; mais*, ce qui est la même chose, *que sans avoir la plûpart de leurs défauts, elle a presque toutes leurs perfections*? „ qu'elle est nombreuse sans enflûre, „ majestueuse sans faste, libre sans in„ décence, simple sans bassesse, fleurie „ sans fard, exacte sans contrainte, dou„ ce sans molesse, abondante sans bar„ barie,

Pag. 125.

„ barie, énergique sans rudesse; qu'elle
„ ne doit point l'agrément & la diversi-
„ té de ses chûtes, la beauté & la va-
„ rieté des nombres à des transpositions
„ affectées, l'harmonie des cadences, &
„ l'arrondissement des périodes à un ar-
„ rangement bizarre, & à ces fréquentes
„ inversions qui causent tant d'embarras
„ & d'obscurité dans le Latin?

M. Gillet.

N'y auroit-il pas eu plus de justesse & plus de vérité, à donner toutes ces perfections à la Langue Françoise, & à la dire exempte des défauts qui leur sont opposez, en attribuant le même avantage aux autres Langues, sur-tout à la Grecque & à la Latine, lorsqu'elles sont en bonnes mains, qui est le cas où il faut aussi supposer la nôtre, pour lui donner tant de loüanges? Car enfin un homme aussi éclairé que M. Gillet, peut-il dire que le Grec & le Latin ne sont ni *abondans sans barbarie*, ni *nombreux sans enflûre*, ni *libres sans indécence*, ni *simples sans bassesse*? Pour le remarquer en passant, on conçoit bien que *l'enflure* peut quelquefois venir *du nombre*, mais conçoit-on que *la barbarie* vienne jamais de *l'abondance*?

On peut voir l'Art de parler du P. Lamy de l'Oratoire, pag. 66. 67. 68.

Sans insister néanmoins sur l'assemblage de pareilles idées, un homme raisonnable & qui a du goût comme M. Gillet, peut-il avancer que *les transpositions* du Grec & du Latin *sont affectées*, ou que *l'arrangement* de leurs termes est *bizarre*, ou que *c'est un des défauts du La-*

Voyez l'Art de parler p. 66. 67. 68. *&c.*

M. Gillet. *tin* * *d'aimer l'obscurité* (1). Nous a-
*Pag. 234. vons des transpositions dans nos vers, lesquelles sont une image de celles du Latin; & on sait qu'elles ne gâtent rien dans la Poësie. Si celles du Latin gâtent quelque chose, c'est la faute, non de la Langue, mais des Ecrivains. Bien plus; ce qui est inversion pour nous, paroît ne l'avoir pas été toujours pour les Latins, qui ont regardé la fin de la phrase comme la place naturelle du verbe, de quoi l'on peut voir la raison dans Quintilien (2).

Le caractére de la Langue Françoise, dit M. Gillet, est la *netteté*, le *naturel*, & la *naïveté*; n'exige-t-on pas les deux premieres de ces perfections, & dans le Grec, & dans le Latin? A l'égard de la *naïveté*, elle n'a lieu dans ces deux Langues, que pour certains Ouvrages & pour certaines matieres: mais n'en est-ce pas de même dans une Langue comme la nôtre, qui veut quelquefois de la *majesté*, de la *force*, de la *noblesse* dans l'expression? Il est évident que l'Auteur change l'idée du *Naïf*; & il y a quelque chose qu'on n'entend pas assez, dans le portrait qu'il fait des Langues. On pourroit donc demander si c'est-là cette *netteté* qui fait le caractere du François. Il
Pag. 248. répondra qu'il n'a pas prétendu qu'on jugeât

1 Prima lex Orationis, ut sit clara. *Cic.* Vitanda imprimis ambiguitas. *Quintil.*

2 Verbo sensum claudere, multò, si compositio patiatur, optimum est: In verbo enim sermonis via

geât de notre Langue par ses Ouvrages: mais pourtant, il veut y éprouver les forces de la Langue Françoise, & les y éprouver contre ce qu'il y a de meilleur en Latin. N'y a-t-il rien là qui se démente? M. Gilles. Pag. 225.

C'est ainsi que d'un côté il prétend qu'il ne faut pas s'en prendre aux Avocats, si leurs pieces d'Eloquence n'égalent point celles des Anciens; & de l'autre, qu'on peut comparer les Ouvrages du temps avec ceux de Démosthène & de Ciceron. N'est-ce pas vouloir tout-à la fois que nos Avocats égalent & n'égalent pas ceux de l'Antiquité? Pag. 247. pag. 249.

Il faut l'avoüer, il y a eu de mauvais Orateurs (3) autrefois, comme il y en a aujourd'hui; & il se fait aujourd'hui d'excellentes piéces, comme il s'en faisoit autrefois. Et en effet, il y a encore assez de liberté; il y a des matieres susceptibles des plus grands ornemens; & la gloire de bien dire, sur tout dans une bonne cause, tient lieu de tout à un Orateur qui ne se conduit que par des vûes élevées. *Un esprit généreux*, dit M. Duvair, *est assez encouragé, quand il se met devant les yeux que l'Oraison est ce qui régne parmi les hommes; & il cherche le fruit de son labeur, non en sa bourse & en un profit mercenaire, mais au contentement* Traité de l'Eloq. Franç. p. 510.

vis inest. *Quintil. l. 9. c. 4. fol. 147. vers.*

3 Multitudo litium, varietas causarum, turba & barbaria forensis dant locum vel vitiosissimis Oratoribus. *Cic. 1. de Orat. n. 118.*

M. Gillet. *ment & en la contemplation de sa vertu.*

A l'égard néanmoins de la liberté qu'on doit laisser aux Avocats, de faire un juste usage de leurs talens, il n'appartient qu'aux gens éclairez qui fréquentent le Barreau, de juger si on ne l'a point trop resserrée. On la resserroit aussi autrefois; & cela n'a point empêché qu'on ne vît les Periclès, les Lysias, les Isocrates, les Eschines enfin & les Démosthénes étaler tous les thrésors de l'Eloquence. Car cet usage n'est pas moins ancien que ces Orateurs. Pompée en fit une Loi à Rome lorsqu'il regla la forme des jugemens dans son troisiéme Consulat. Ciceron (à le prendre comme Vivès le cite) * semble se plaindre de cette Loi, qui fixoit l'espace de deux heures au Demandeur pour plaider, & celui de trois heures au Défendeur; & l'on diroit qu'il la regarde comme un coup mortel qui fut donné à l'Eloquence. Mais à prendre le passage entier, (1) sans supprimer quelques mots qui ne sont point dans Vivès, Ciceron n'attribue la chûte de l'Eloquence qu'aux troubles de la République, & dit formellement, que c'est depuis la Loi de Pompée, que Hortensius & lui parurent en leur force. Le même usage duroit encore du temps de Pline

Cic. 3. de Orat. ubi de Pericle. Lys. in Orat. suis. Isoc. de Permut. p. 552. & 593. Edit. in 8. Æsch. contra Ctesiph. p. 302. Demost. pro Ctes.

* *Vivès de Caus. corrupt. Art. L. 4. pag. 252, in 12.*

1 Maximè verò perspecta est utriusque nostrûm exercitatio, paulo antequàm perterritum armis hoc studium, Brute, nostrum conticuit subitò & obmutuit: cùm lege Pompeiâ ternis horis ad dicendum datis, ad causas simillimas inter se vel potiùs easdem, novi veniebamus quotidie. *Cic. in Brut. n. 324.*

Pline* & de Martial (2), de telle sorte neanmoins que le Juge étendoit quelquefois, à la réquisition des Parties, le temps prescrit par la Loi. Que si aujourd'hui on presse trop les Avocats, M. Gillet a raison de dire que ce n'est pas la faute de nos Orateurs s'ils n'égalent pas les Anciens. M. Gillet. *L. Epist. 2. Epist. 11. & l. 6. Ep. 2.

Mais il y a un fait constant : C'est que Messieurs les Gens du Roi ne sont jamais interrompus. Leurs places, par conséquent, sont du moins encore un théatre, où l'Eloquence a droit d'étaler toutes ses richesses, & de se montrer en sa force. Et pourquoi ne se montreroit-elle pas de même, premierement dans les Ecrits, en second lieu dans les Discours des Avocats? On trouve, sans aller plus loin, dans un des Plaidoyez * de M. Gillet, qu'il a eu la liberté de dire de très-belles choses, qu'il eût été fâcheux, qu'on lui eût fait supprimer. Ce sont certains mouvemens qui viennent fort à propos après la preuve, & qui se portent avec force contre un Pere, qui avoit mis indignement sa propre fille, quoiqu'innocente, dans le Réfuge. Pourquoi ne croirons-nous pas que généralement tout ce qui vaut cet endroit-là, passe au Palais ; puisque dans le même Plaidoyé nous voyons passer * Neuvième Plaidoyé.

Vivès à lû perterritum armis nostrum hoc studium conticuit subitò & obmutuit lege Pompeiâ.

2 Septem clepsydras magnâ tibi voce petenti, Arbiter invitus, Cæciliane, dedit. *Mart. lib.* 6. Sed modo Clepsydras ingenti voce petisti Quatuor, &c. *Idem L.* 8.

M. Gillet. passer un autre endroit qui n'est pas de même caractere? C'est la peinture que
Id. p. 142. l'Auteur y fait de l'envie de plaire dans une jeune personne, & où l'on voit qu'il a voulu plaire lui-même. Qu'il me soit permis de le dire, c'est une chose, non seulement inutile, mais opposée à l'idée générale, & au bien de sa cause. S'agissant d'établir l'honneur d'une fille, il peint la coqueterie, où il falloit peindre la gravité. Quel honneur ne se fût-il point acquis, s'il eût bien representé l'empire qu'exerce la sagesse d'une fille sur l'esprit d'un jeune homme! Je l'ai vû peindre avec succès. C'est ce qu'il eût pû appeller *une séduction innocente*. Même, s'il ne vouloit rien perdre, il eût pu opposer cet empire de la vertu, à celui de la coqueterie. Mais au lieu de prendre le droit chemin, il s'est livré, en cet endroit, à une Eloquence aussi coquete que la coqueterie qu'il a peint; bien plus, non content d'avoir prononcé ce morceau, il le propose pour modele à ceux qui liront ses Ouvrages. Et M. Gillet,
Pag. 245. après cela, marque les plus beaux endroits de Ciceron, comme des endroits qui ne passeroient pas sans peine! Il n'est pas temps de les examiner; mais on peut assûrer qu'ils ne sont capables, ni de fausser l'esprit en fait d'Eloquence, ni de nuire aux causes que cet Orateur défendoit.

Il me reste à observer que M. Basnage & M. Chevreau ont parlé de l'Ouvrage de M. Gillet. Le premier en a

fait

fait un ample Extrait, * dont je ne rapporte rien, pour ne pas user de redite. C'est une Image fidele de l'Original, & il en imite même l'obscurité, dans ce qu'il dit touchant le génie des Langues. † Les idées qu'il présente, soit de l'Eloquence en général, soit de l'Eloquence Latine, ou Françoise, sont, de même, un peu embarrassées. L'Auteur fait entendre qu'on n'admire dans les Orateurs Romains que des choses étrangéres au sujet, qu'une vaine *abondance qui distrait & dissipe l'attention :* Il veut que l'on voye que les beautez de leurs Discours ne sont que des *superfluitez*; que Ciceron *s'attache plus à embellir ses Harangues, & à bien penser qu'à bien raisonner; qu'il plaide moins pour convaincre, que pour plaire; que dans les Plaidoyez François il y a moins de Déclamation; & que s'il y a moins de faste & d'Eloquence, il y a peut-être plus de bon sens & de solidité.* A dire vrai, je ne reconnois point M. Basnage dans ces idées; je n'y trouve que cette Eloquence dont il accuse les Romains. Un fait suffit pour montrer qu'il manque d'attention. Il croit qu'Horace soûtient pour les Ecrivains du siécle d'Auguste, une querelle semblable à celle que quelques personnes soûtiennent pour nos Modernes; il se trompe. Du temps d'Horace, comme je l'ai déja remarqué dans l'Article de la Mothe le Vayer, on prétendoit préferer aux Auteurs du siécle d'Auguste, ceux de l'ancienne République, & personne n'entend préferer nos Auteurs

M. Gillet.
* *Hist. des Ouv. des Sav. mois de Mars 1696. p. 346.*
† *P. 347. 348. &c.*
Pag. 353.
Epist. ad August.

M. Gillet. Gaulois à ceux du siécle de LOUIS le Grand. On leur préfere quelquefois les plus illustres d'entre les Grecs, qu'Horace même préferoit aux Auteurs Latins; on leur préfere aussi ces Latins; ni l'un ni l'autre n'a rapport à la dispute d'Horace, & c'est manquer, ou de justesse, ou de bonne foi, de comparer ces deux querelles.

A l'égard de M. Chevreau, voici comme il parle de M. Gillet. " J'ai lû depuis peu ses Plaidoyez, son Discours sur le génie de la Langue Françoise, sa version de trois Oraisons de Ciceron, avec des Remarques; & ce que j'ai lû de cet Auteur m'a fait plaisir. Il est heureux à démêler un fait embrouillé, fidéle à rapporter sans aucun détour, & dans le reste il est justement *l'Orateur Attique* défini par le plus éloquent de tous les Romains, *qui ne dit rien que de fort bon sens & fort à propos.* Les trois Oraisons qu'il a traduites, ne dèshonorent point les Originaux; & ses Remarques font assez connoître, qu'outre le Code, le Digeste, & le Coutumier, qu'il sait fort bien, il est encore Savant dans les belles Lettres & dans l'Histoire. Son Discours sur la Langue Françoise est pur, délicat & fort; & de la maniere qu'il employe les figures de la Rhétorique, celle d'Aristote ne doit pas lui avoir été inutile ".

Comparez cette idée de l'Eloquence ancienne avec celle qu'en donne Basnage, pour voir la contradiction.

Remarquons qu'Aristote, comme je l'ai déja bien dit des fois, ne parle point des figures;

figures; & n'empêchons pas M. Chevreau d'ajoûter qu'*il y a beaucoup d'apparence, qu'entre ses amis de toutes les heures & de tous les temps, M. Gillet compte Longin, Hermogène, Démetrius de Phalére, & Quintilien*: mais aussi laissons la liberté, à qui voudra s'en donner la peine, d'examiner si M. Chevreau avoit mieux lû tous ces Auteurs qu'il n'avoit lû Aristote. Constamment l'idée qu'il donne de l'Eloquence des Anciens est assez juste: mais il y auroit encore à voir comment on pourroit l'accorder avec celle que M. Basnage a voulu en donner, & laquelle des deux M. Gillet a exécutée, quand il a peint la Coqueterie dans son neuviéme Plaidoyé. M. Gillet.

Dans la nouvelle Edition qu'on vient de donner des Oeuvres de M. Gillet, cet Auteur paroît vouloir répondre entre autres, à deux de mes Critiques. Car il a eu communication de cet Article, du moins en partie. *A la fin de l'année 1718. T. 2. p. 79. & 95.*

La premiere de ces Critiques est fort simple. J'ai marqué, en passant, que je concevois bien qu'on peut dire, parlant d'une Langue, *qu'elle est majestueuse sans faste*, & *simple sans bassesse*: mais non pas qu'on puisse dire, *qu'elle est abondante sans barbarie*. M. Gillet pour satisfaire ceux qui n'ont pas compris ce que signifie cette derniere partie, rapporte la plainte que fait Pasquier, Que de son temps, comme nous l'avons vû aussi dans le nôtre, quelques Auteurs qui écrivoient en Latin, par exemple Lipse, affectoient *2. Ed. T. 2. pag. 79.*

M. Gillet. Latin sa racine qui en donnoit l'intelligence, & qu'il n'a point cet avantage en François, non plus que beaucoup d'autres termes que la Langue Françoise a adoptez & du Latin & d'autres Langues tant mortes que vivantes, comme Pasquier le reconnoît, & comme on le sait indépendemment de son suffrage. Il est certain aussi que les Romains avoient de même admis dans leur Langue des mots Grecs ou autrement étrangers, sans que cela y causât aucune barbarie. C'est pourquoi Horace même en fait un précepte dans sa Poëtique (1), on sait bien pourtant qu'il ne vouloit pas, ainsi que le Limosin, introduire *la barbarie* par le mélange impertinent des deux Langues, puisqu'il en a tant blâmé Lucile. Ainsi la phrase que j'ai relevée, demeure toujours marquée au caractere du style froid après l'explication de M. Gillet, comme elle l'étoit auparavant, & l'on peut dire que c'est lui-même qui n'a point compris ce que signifie *abondante sans barbarie*.

Mais ma seconde Critique est plus importante. J'ai relevé, comme on l'a vû, la peinture qu'il fait de la coqueterie dans son neuviéme Plaidoyé, & il en prend la défense. Il n'ignore pas que des gens de bon goût, lesquels le touchent de plus près que moi, l'ont aussi critiquée, & sont encore de mon sentiment. Mon observation est d'abord qu'il donne en cet

(1) Et nova fictaque nuper habebunt Verba fidem, si Græco fonte cadant parcè detorta. *Epist. ad Pis.* v. 52.

cet endroit, l'idée d'une *seduction innocente* de la part de la fille. C'est surquoi il ne répond rien. Que répondroit-il? Il n'y a que la vertu d'une fille qu'on puisse traiter de *seduction innocente*. En second lieu, j'ai observé qu'étant question de se plaindre du Pere qui avoit renfermé sa fille dans le Réfuge, il ne falloit pas la peindre coquette, puisque c'est, non la défendre, mais justifier sa punition. Sur cela que fait M. Gillet? A peu près ce que fait cet Orateur dont parle le Poëte; *Crimina rasis librat in antithetis!* c'est-à-dire, qu'il justifie sa peinture *par des figures:* il la justifie, tout comme il raconte lui-même avoir justifié dans le même Plaidoyé le Sieur de Jussac sur un fait bien plus grave. Il est bon de l'entendre d'abord sur ce fait, & puis nous l'entendrons sur cette peinture dont il a paré sa Harangue. M. Gillet. Perse, Sat. 2.

Pour le premier, voici comme il parle. " Dans la cause, dit-il, que nous „ plaidâmes M. Erard & moi contre le „ Sieur Denis; l'un des faits qui nous „ faisoit le plus de peine étoit que le „ Sieur de Jussac interrogé: *si lui & la* „ *Demoiselle Denis n'avoient pas communié à Pâques de l'année* 1686 *dans l'E-* „ *glise de saint Germain le Vieux, pour* „ *faire réüssir un mariage qu'il savoit être* „ *contraire aux Loix divines & humai-* „ *nes, & si après la Communion ayant* „ *conduit la Demoiselle Denis au milieu* „ *de l'Eglise, ils ne s'étoient pas promis* „ *foi de mariage en présence du Crucifix?* 2. Edit. pag. 86. du T. 2.

„ L'Ac-

M. Gillet. „ L'Accusé étoit convenu de la Communion, & avoit dénié ou pallié le „ reste comme il avoit pû; & je me souviens que dans nos Conferences, M. „ Erard dit un jour d'un air de colére, „ à M. de Jussac : *Hé Monsieur, vous „ qui avez de l'esprit, pourquoi convenir „ de cette Communion? Comment voulez-„ vous qu'on l'excuse?* Moi, pour rassurer „ un peu le pauvre M. de Jussac, & le „ remettre de la consternation où je le „ voyois, *hé bien, Monsieur*, dis-je en „ adressant la parole à M. Erard, *puis-„ que c'est nous qui avons fait la faute, „ c'est à nous de la réparer du mieux que „ nous pourrons, je m'en charge.* Le seul „ parti à prendre étoit de toucher & d'é-„ mouvoir *par quelque figure* qui détour-„ nât la vûe de dessus un fait qu'il étoit „ en effet difficile d'excuser. C'est ce „ que je tâchai de faire de cette manie-„ re : *on l'a interrogé si lui &c.* Il a ré-„ pondu *qu'ils n'avoient eu d'autre inten-„ tion que de prier Dieu de benir leur des-„ sein, & d'inspirer au Sieur Denis, de „ consentir à leur mariage.* Cependant le „ Sieur Denis dans des plaintes & dans „ des requêtes traite cette Communion „ d'impieté & de sacrilege. Hé, quoi! „ nous ne trouverons pas dans le Sanc-„ tuaire un asile contre une injuste co-„ lére ; l'on nous persécutera jusqu'au „ pié des Autels, & là on se donnera la „ liberté de fouiller dans le secret de nos „ consciences : l'on dira & l'on écrira „ que nous avons communié pour le suc-

2. Ed. pag. 142. du T. I.

„ cès

„ cès d'un mariage & d'une conjonction M. Gillet.
„ illicite? s'il en faut croire un soupçon
„ odieux & téméraire, nous nous serons
„ présentez avec un cœur impur à cette
„ sainte Table, où l'on mange le pain
„ des Anges, &c.

Voilà comme M. Gillet nous expose lui-même les ruses de guerre qu'il fait mettre en usage lorsqu'il plaide. Il faut maintenant l'écouter sur la Critique.

„ Mon Plaidoyé, dit-il sur cela, pour
„ le Sieur de Jussac ayant été imprimé
„ une premiere fois, l'on avoit critiqué
„ comme inutile cet endroit de la pag.
„ 139. *Mais une fille séduire un homme*,
„ &c. Il y en a même qui avoient por-
„ té la mauvaise humeur jusqu'à dire
„ qu'il ne convenoit pas au Sieur de Jus-
„ sac de faire une peinture si fidéle de
„ l'habileté du sexe dans la science de
„ séduire. Mais n'avois-je point assez
„ prévenu par toutes les précautions pri-
„ ses d'abord, pour empêcher qu'on n'ap-
„ pliquât à la Demoiselle Denis ce que
„ j'allois dire? & quand même tout l'Art
„ employé pour cela, n'eût pû détour-
„ ner l'application, étoit-ce un si grand
„ inconvenient? Il y alloit de la tête de
„ celui qui la demandoit pour femme:
„ de quelque moyen qu'on se fût servi
„ pour le sauver, l'auroit-elle désapprou-
„ vé? Et en dût-il coûter quelque chose
„ à sa délicatesse, pouvoit-elle trouver
„ mauvais, que pour attenuer le crime
„ dont il étoit accusé, l'on eût rejetté
„ sur elle une partie de la séduction.

Telle

M. Gillet. Telle eſt ſa réponſe ſur la Critique. Qu'on la compare avec la juſtification du Sieur de Juſſac: C'eſt même ſtyle. M. Gillet a plus d'avantage que moi. Je n'ai que la ſpeculation de l'Art, il en a la pratique. Il oppoſe une eſpece de Plaidoyé à une Diſſertation ; ces armes ne ſont pas égales. Je cherche à éclairer l'eſprit, il cherche à toucher le cœur, *& par des figures.* Mais toutes ſes figures n'empêcheront pas de voir, ſi on lit ſon neuvieme Plaidoyé, qu'il veut dans la coqueterie faire trouver une ſéduction innocente, ce qui n'eſt pas poſſible. Il dit avoir voulu prévenir l'application de cette peinture : mais toutes ſes précautions ne ſont qu'un jeu ; il vouloit qu'on la fît, & ſon raiſonnement même exige auſſi qu'on la faſſe. Car, ce qu'il ne dit pas ici, il avance dans ſon Plaidoyé, cette propoſition : *l'on pourroit même dire que le Sieur de Juſſac a plûtôt été ſeduit que la Demoiſelle Denis:* Et il l'établit par la peinture dont nous parlons ; comment n'en pas faire l'application à la Démoiſelle ? Et puis cette queſtion revient toûjours, *s'il étoit à propos de peindre la fille coquette, lorſqu'il falloit prouver que mal à propos le Pere l'avoit enfermée.* Voilà ſur quoi notre Orateur ne dit mot. D'où je perſiſte à dire que la peinture en queſtion eſt un de ces endroits qu'Horace veut qu'on retranche, malgré toutes leurs réſiſtances; *Quamvis invita recedant.* Car que deviennent les figures de M. Gillet auprès des raiſons

raiſons que je lui allégue? & à quoi ſert M. Gillet.
de nous marquer ce qu'en cette occaſion la fille pouvoit deſirer?

Après *ces figures*, il ajoûte un long récit de quatre pages, mais aſſez plaiſant, d'une converſation tenuë ſur divers endroits de ſes Plaidoyez. Ce récit me paroît encore une adreſſe, auſſi bien que ſes figures, pour faire perdre de vûe la queſtion, & pour enlever les ſuffrages, par les charmes de la digreſſion. Mais je m'en tiens à ce que je viens de dire, perſuadé qu'il ſe vantera quelque jour de l'Art qu'il employe aujourd'hui contre la Critique de ſes Ouvrages; comme il ſe vante de celui qu'il a employé pour M. de Juſſac; d'autant plus qu'il pourra même le faire avec plus de bienſeance.

Comment M. Gillet ne poſſéderoit-il pas toutes ces adreſſes de l'Eloquence, ayant & un génie ſi ſuperieur, & tant d'amour pour le travail, & tant d'élévation dans ſes vûes, puiſque ſelon l'application qu'il ſe fait à lui-même au bas de ſon portrait, de deux vers de Juvenal, (1) il ne travaille que pour la gloire? C'eſt à quoi nous ſommes redevables tant des nouveaux Plaidoyez dont il a augmenté cette ſeconde Edition, que de la Traduction de quatre nouvelles Oraiſons de Ciceron, qui ſont les Catilinaires, dont il l'a auſſi enrichie. A quoi il

1 Rumpe miſer tenſum jecur; ut tibi laſſo Figantur virides ſcalarum gloria palmæ. *Sat.* 7.

M. Gillet. il faut encore ajoûter les remarques considérables qu'il y a joint pour éclairci divers endroits de son Discours sur la Langue Françoise, de sorte que cette Edition est en deux Volumes in 4., au lieu qu'à la premiere il n'y en avoit qu'un. Ce que je dis fait bien voir que mes Réflexions, après tout, n'empêchent point que je n'aye pour lui & pour son travail une très-grande estime. Tout ne ressemble point à ce que j'ai relevé, & dans ses fautes mêmes il y a quelquefois du génie.

Aussi est-ce avec plaisir que je rapporterai encore le témoignage avantageux que lui donne un Auteur presque aussi récent que sa nouvelle Edition. C'est Chez Emery, Quai des Augustins 1718. M. Bretonnier qui vient de donner un *Recueil des principales Questions de Droit &c.* Cet Auteur qui est un Avocat célébre & un parfaitement honnête-homme a mis à la tête de son Livre une Préface qui me paroît bien écrite & fort curieuse par un grand nombre de faits concernans sa Profession. C'est là, que peu de pages après le commencement, ayant parlé de feu M. de Fourcroy, il continue en ces termes : " Depuis sa mort „ on a donné au Public les Plaidoyez „ de M. Erard & de M. Gillet qui sont „ excellens. L'on y trouve l'Eloquence „ mâle de M. le Maître, & l'Elegance „ de M. Patru. Mais sur-tout on ne „ sauroit trop lire & relire les Discours „ de M. Gillet sur le génie de la Lan„ gue Françoise. C'est à mon sens, tout

„ ce

„ ce que nous avons de meilleur en ce M. Gillet.
„ genre. C'eſt un Abrégé, &, pour ainſi
„ dire, un Précis des régles les plus eſ-
„ ſentielles de l'Eloquence & de la bon-
„ ne Traduction.

Ce que dit M. Bretonnier eſt encore plus vrai de la ſeconde Edition que de la premiere, puiſqu'elle contient bien des Extraits & de Longin, & de Boileau & d'autres Auteurs. C'eſt tout ce que je puis en dire à la hâte, parce que l'Imprimeur attend ce morceau pour continuer l'impreſſion de ce troiſiéme Volume.

LES BEAUTEZ DE L'ANCIENNE ELOQUENCE,

Oppoſées aux affectations des Modernes, *Par M. de Boiſſimon* 1698.

CEt Ouvrage eſt une converſation entre deux perſonnes, l'une appellée *Dorillas*, l'autre *Climante.* Elles paroiſſent d'abord ſur la Scéne & y parlent, ſans qu'on ſache ni qui elles ſont, ni quel eſt le lieu de la conférence, ni ce qui donne lieu à leur entretien, ni enfin pourquoi elles traitent ce ſujet plûtôt qu'un autre. On ne manqueroit ni de raiſons ni d'exemples pour autoriſer cet- Boiſſimon.

te

Boissimon. te maniere de commencer. On peut l'attribuer à cet amour que l'Auteur, sous le nom de Dorillas, témoigne par tout pour la simplicité qu'il croit voir dans tous les Ouvrages des Anciens, opposée aux affectations & à la fade Eloquence qu'il trouve dans tous les Modernes. Mais à quoi attribûrons-nous le caractére qui regne dans tout son Ouvrage? Pour prononcer sur la question, il faut en voir quelques endroits, je n'en rapporterai que quatre, vrais échantillons du reste.

L'un des Personnages du Dialogue est un admirateur des Anciens, c'est Dorillas, comme je viens de le faire entendre: Climante au contraire prend la défense des Modernes, & s'appuye sur deux raisons; l'une, qu'il ne se prononce aucun Discours dans l'Académie Françoise où les Maîtres de l'Art ne vantent l'état florissant de l'Eloquence; l'autre qu'en effet l'on a eu le temps de prendre l'esprit des Anciens, & qu'on s'est formé sur leur modele. A cela Dorillas réplique qu'on n'en a pas pris les beautez solides; qu'il auroit été à souhaiter que notre Langue n'eût pas pû en imiter certains brillans & certains traits, sur lesquels on s'est trompé lorsqu'on les a pris pour le beau même; que c'est ainsi que

Pag. 7.

Pag. 10. 11. 12. 13. 14.

1 Vertere Græca in Latinum veteres nostri Oratores optimum judicabant.... & manifesta exercitationis hujusce ratio: Nam & rerum copia Græci Auctores abundant, & plurimum artis in eloquentiam intulerunt: & hos transferentibus, verbis uti optimis licet:

que les Romains n'avoient pû imiter les tours & les figures des Grecs, ce qui les avoit heureusement forcez d'inventer d'eux-mêmes beaucoup de choses, au lieu de n'être jamais qu'imitateurs. Telles sont les pensées de M. de Boissimon: mais ce qu'il avance des Romains, il le prouve par un endroit de Quintilien qui ne dit pas ce qu'il lui fait dire. Car, comme on peut le voir au bas de la page, cet Auteur y parle de la difficulté, non *d'imiter*, mais de *traduire* (1); ce qui est bien différent. A l'égard de Messieurs de l'Académie, il prononce sans façon, que ce qu'ils disent, comme M. du Bois, dans leurs Complimens à leur réception, ils le désavoüent dans des Ouvrages plus sincéres, ainsi qu'a fait, à ce qu'il dit, cet Académicien dans sa Préface sur les Sermons de saint Augustin.

Boissimon.

Les personnes qui sont au fait de ces matieres, voyent, sans autre explication, qu'il y a dans ce premier morceau bien des choses à redire; il suffira aux autres de voir les mêmes défauts plus sensibles dans les trois morceaux qui suivent.

Climante interroge Dorillas, & lui demande *s'il prétend qu'il en faille revenir à la pure simplicité des Anciens?* Dorillas répond en ces termes: *Ciceron parlant des Discours d'un certain Orateur de son siécle,*

Voyez depuis la pag. 136. jusqu'à la pa 150.

licet: omnibus enim utimur nostris: Figuras verò, quibus maximè ornatur oratio, multas ac varias excogitandi etiam necessitas quædam est: quia plerumque à Græcis Romana dissentiunt. *Quint. l.* 10. *c.* 5. *initio.*

Boissimon. *siécle, avouë franchement qu'il ne voudroit pas en imiter le style, quand bien même il le pourroit, & que peut-être il ne le pourroit pas, s'il le vouloit. Il se compare à un homme de bon goût, qui aimant fort le vin de Falerne, ne le voudroit ni si nouveau, qu'il eût été recueilli sous les deux derniers Consuls; ni si vieux, qu'il eût été recueilli sous le Consulat d'Anicius.* Observons sur ce second trait, que l'Orateur prétendu dont Ciceron parle, est, non un *Orateur*, comme le dit M. de Boissimon, mais un *Historien*; & que cet Historien est, non un Ecrivain *du siécle de Ciceron*, comme il le dit, mais de *Thucydide* (1). Aussi falloit-il pour la justesse de la pensée, que ce fût un *Ancien* dont parlât Ciceron, & M. de Boissimon le fait parler d'un *Moderne*. C'est une preuve toute sensible de son bon goût: en voici une de ses lumieres.

Souvenons nous que c'est aux Modernes qu'il en veut; observons de plus, qu'il les croit généralement plus estimez que les Anciens; mais que ceux qui les estiment tant, sont des personnes de mauvais goût; & cela supposé par rapport à lui, écoutons ce qu'il ajoûte. " Les
Pag 150. & 152. „ Modernes, dit-il, ne doivent la pré„ ference qu'on leur donne sur les An„ ciens,

1 Thucydidem, inquit, imitamur! optimè, si historiam scribere, non causas dicere cogitatis. Thucydides enim rerum gestarum pronunciator sincerus & grandis etiam fuit: hoc forense concertatorium, judiciale non tractavit genus. Orationes autem quas inter-

„ ciens, qu'au malheur de n'avoir pû Boissimon.
„ conserver quelques-uns des Discours
„ de ces Messieurs les Sophistes, dont
„ Ciceron dépeint le style au Livre in-
„ titulé l'*Orateur*. Vous y verriez *des* *In Orat. n.*
beautez.... des métaphores... des antithè- *37. & 38.*
ses.., des digressions... un style compassé &
exact... des chûtes de Périodes. Rien ne
confondroit mieux les faux Connoisseurs, qui
estiment les Modernes, parce qu'ils les trou-
veroient tous semblables à ces anciens So-
phistes.

Il croit donc qu'il ne reste plus aucun Ouvrage des Sophistes dont Ciceron parle en cet endroit; & il parle d'Isocrate dont nous avons bien dès Ecrits. Ciceron appelle l'Eloquence de ce Rhéteur, la mere nourrice de l'Eloquence du Barreau; & M. de Boissimon croit que l'Orateur Romain parle d'une fausse & fade Eloquence, telle qu'il la conçoit dans les Modernes, & telle qu'il la leur attribuë pour les rendre méprisables. Que deviennent les idées de notre Auteur parmi ces égaremens? Il est clair que, s'il veut se soutenir, il doit réfuter Ciceron, & non le prendre pour son garant; autrement, où trouverons-nous un faux Connoisseur confondu, sinon dans l'Auteur même? Encore un trait & je finis.

Ce

interposuit, (multæ enim sunt) eas ego laudare soleo, si velim; nec velim fortasse, si possim. Ut si quis Falerno vino delectetur, sed eo nec ita novo, ut proximis Consulibus natum velit; nec rursus ita vetere, ut Opimium aut Anicium Consulem quærat. *Cic. in Bruto. n. 287.*

Roissimor. Ce qui fait l'admiration de notre Connoisseur, c'est UN JE NE SAI QUOI, qu'avoient les Anciens, que les Modernes n'ont pas, & qui lui est si cher, qu'il répete trois fois ce terme dans une même phrase. Ce n'est pourtant pas sur quoi j'insiste: Quoi donc? C'est la décision qui finit sa phrase. Elle met le comble à tout. La voici. *Il y a*, dit-il, *dans ce style* JE NE SAI QUOI *de noble*, *&* JE NE SAI QUOI *d'original*, *un peu même de désordre*, *&* JE NE SAI QUOI *de negligé que l'Orateur dédaigne d'éclaircir. Car il y a un ordre bas & servile qui sent son Pédant & son Rhéteur, quoiqu'après tout, il soit fort utile & digne même de louange dans un Orateur.*

Pag. 154.

Un homme capable d'une telle décision, est-il en état de nous parler des *beautez & des affectations de l'Eloquence*? Il reconnoît *un ordre bas & servile*, *un ordre qui sent son Pédant & son Rhéteur*; & néanmoins il le juge *fort utile*, il le juge *digne même de louange dans un Orateur*. Encore un coup peut-on tenir contre une pareille décision? J'appréhende que le Lecteur ne me sache mauvais gré de lui avoir donné la peine de lire les quatre endroits que j'ai rapportez ; mais n'est-il pas à propos de faire connoître quels esprits entreprennent quelquefois de parler de l'Art Oratoire? Et en pouvois-je dire moins, pour faire entendre, que dans un Ouvrage d'environ trois cens pages, tout est de même caractére, Citations, Idées, Raisonnemens? Sont-ce

là

là les Défenseurs dont les Anciens ont besoin ? Sont-ce là les Adversaires des Modernes ? A entendre & Dorillas & Climante, j'ai cru entendre Hermogéne, qui parloit encore de Rhétorique, lorsqu'il n'étoit plus en état d'en parler, & dans ce temps où ses idées ressembloient aux rêveries d'un malade. Et qu'on ne s'y trompe pas : La connoissance de pareils Auteurs est utile, du moins selon moi, pour faire goûter davantage les grands Maîtres qui parlent solidement de l'Art. C'est pour cela que dans cet Ouvrage j'en ai mis plus d'un comparable à M. de Boissimon. Boissimon.

LA RHETORIQUE DE L'HONNETE HOMME, OU

La maniere de bien écrire des Lettres, de faire toutes sortes de Discours, & de les prononcer agreablement; celle d'acquerir l'usage de la Langue Françoise, & d'imiter les Poëtes, & de choisir les bons Auteurs pour son étude, où l'on a ajoûté à la fin le Catalogue des Livres dont un honnête homme doit former sa Bibliotheque. 1699.

L'Art d'écrire des Lettres se rapporte à l'Art oratoire comme une partie à Anonyme

Anonyme. à son tout. Mon dessein neanmoins n'est pas d'en parler dans cet Ouvrage, parce que l'on peut en faire un Traité à part, & que la matiere paroît assez ample pour cela : mais le titre de Rhétorique qu'on a donné à l'Ouvrage dont est question, m'a porté à ne le point omettre.

Voyez Part. 1. de cet Ouvr. au Ch. de Demetrius. p. 215.

On sait que le style d'une Lettre est le même que celui du Dialogue, & que l'un ainsi que l'autre est le style des conversations, avec cette différence, que celui des Lettres demande plus d'exactitude, parce qu'on a le temps de penser à ce qu'on écrit ; & peut-être par la même raison ne doit-on répréfenter dans un Dialogue, que ce qu'une conversation a de beau pour imiter les habiles Peintres, quand ils font le portrait d'une personne. Quoi qu'il en soit, l'art de la conversation est un avantage que Ciceron attribue à l'Orateur aussi bien que l'art d'écrire l'Histoire, mais sans qu'il soit besoin de lui donner, sur ces deux articles, des régles particulieres. Ciceron pouvoit en parler pertinemment, puisque personne ne brilla plus que lui dans les compagnies des gens d'esprit, ni n'écrivit mieux des Lettres. On sait encore que rien n'est plus essentiel à la Rhétorique, que de *persuader* ou de *dissuader*, de *consoler*, de *féliciter*, de *remercier*, de *recommander*, *d'accuser*, de *défendre*, de *louer*, ou de *blâmer*, de *faire des reproches*, de *railler*, de *faire un récit*. C'est ce qui fait la matiere de toutes les Rhétoriques. Celle du moins de Denys d'Halicar-

1. De Orat.
2. de Orat.

licarnaſſe ne traite gueres que cela. Cependant, ſelon l'Auteur dont eſt question, ce ſont là les ſujets ordinaires des Lettres; & *le but qu'il ſe propoſe dans cette maniere de Rhétorique* qu'il donne, *eſt d'apprendre, à un honnête homme, de petites choſes abſolument neceſſaires, ſur leſquelles on ſe trouve tout neuf, après qu'on a achèvé ſes études*: *car*, continue-t-il, *on ne s'aviſe gueres de les enſeigner dans le Collége.* Anonym Aventi p. 1. 2.

Il faut croire que c'eſt par modeſtie qu'il appelle *petites choſes* tous ces points *neceſſaires* qu'il ſe propoſe de traiter; ſa modeſtie pourtant ne l'empêche pas *d'avancer hardiment*, ce ſont ſes termes, *que ſon plan eſt bon*, que ſes *préceptes ſont très-bons*, que *les exemples* qu'il en donne *ſont admirables.* Mais peut-être y a-t-il un temps d'être modeſte, & un autre de ſe vanter: Peut-être même ce changement de temps peut-il arriver dans l'eſpace qui ſuffit pour écrire deux petites pages. Y a-t-il un temps où l'on puiſſe appeller petites choſes *la maniere de faire toutes ſortes de discours & de les prononcer agréablement*, qu'il nous promet par ſon titre; ou, *la maniere de s'aquitter d'une Députation ou Ambaſſade* qu'il donne dans le même Ouvrage avec l'art *de faire un Panégyrique*, * *une Oraiſon Funébre*, * *un Placet*, * *un Billet*, * *des Anecdotes ou Hiſtoires ſecretes.* C'eſt peu de dire que *ſon plan eſt bon*, il devoit dire hardiment qu'*il eſt admirable*, comme il le dit de ſes exemples! Ib. p. 2. C. 24 p. 141 * p. 103. * p. 113. * p. 160. * p. 158.

Anonyme. Parmi les préceptes, on en trouve pour les Lettres où l'on se propose de *persuader*, & pour celles où l'on se propose de *dissuader*. Il donne pour exemple des premieres une Lettre de la Reine Christine de Suède à M. le Lantgrave de Hesse Frederic, pour le *persuader à ne changer point de Religion*. Ce sont ses propres termes ; & pour exemples des secondes, il en apporte une de M. Claude à une grande Princesse pour l'empêcher de consentir à la dissolution de son mariage. Il n'y a personne qui ne voye, ce que l'Auteur n'a pas vû, que ces Lettres sont toutes deux dans le genre de celles *qui dissuadent*. La remarque est petite, je l'avoue, mais selon l'Auteur même du Livre, il ne s'y agit que *de petites choses*, quoiqu'il donne sur les préceptes, *des exemples admirables*, & par conséquent d'une extrême justesse. Au fond néanmoins il y a telles des pieces qu'il rapporte, qui par elles-mêmes ont quelque chose de curieux, & l'Auteur auroit mieux fait, & mieux gardé le caractere de ceux pour qui il écrit, d'en donner un recueil sans préceptes, parce qu'ils n'en ont que faire.

p. 6.

p. 12.

Mais quoi? il a voulu donner des préceptes; & pour montrer sur le Panégyrique, qu'on louë les gens par leur naissance, par leur patrie, par l'honneur qu'ils ont fait à leur patrie ou à leurs parens, il en donne des exemples admirables. *C'est ainsi*, dit-il, *qu'on pourroit louer Aristote pour être sorti de la race des Ascle-*

piades;

*piades ; ainsi l'on pourroit louer * Zenophon de ce qu'il étoit Athénien... & l'on a dit d'Aristote, qu'il anoblit Stagire qui étoit le lieu où il étoit né.* Je ne blâme point ces exemples, mais comme il y en avoit tant d'autres, je les trouve *admirables* dans la bouche d'un homme qui fait profession non seulement de n'en donner que de tels, mais de ne rien dire *qui sente la pédanterie de l'Ecole.*

Anonyme. * Pour Xenophon.

Dans son Avertiss. p. 2.

Finissons cet article par deux petites observations, l'une regarde la derniere partie du Livre, ou *la maniere de choisir les bons Auteurs pour son étude.* Cette maniere consiste en un Catalogue de soixante pages, & parmi les Livres qu'il contient, l'Auteur dit que *chacun pourra choisir selon son inclination & les avis qu'il pourra recevoir des gens habiles.* Telle est la Bibliotheque de l'honnête homme, telle est la maniere qu'on nous donne de la former. Ma seconde Observation regarde la pédanterie dont je viens de parler, & que l'Auteur a voulu éviter. C'est un vice à fuir, & pour cela il est necessaire de le connoître. Ciceron en fait la peinture. Quiconque, dit-il, « ne sent pas ce que le temps demande de lui, ou ne garde pas de mesure dans ce qu'il dit, ou se vante & se fait valoir, ou n'a point d'égard à la dignité & à la commodité des personnes à qui il a à faire, ou qui enfin, dans quelque chose que ce puisse être, est désagreable ou excessif, en un mot ne garde pas les bienséances, n'est pas exempt de ce défaut,

p. 186.

L. 2. de Orat. initio.

Anonyme. ſur-tout, je crois, s'il ſe donne pour habile en ce qu'il ne fait au plus que très-médiocrement, ou pour Auteur de ce qu'on trouve par tout. Ce qui paroît certainement peu convenable à quiconque veut enſeigner *ce qui convient à l'honnête homme.* Il y auroit encore des réflexions à faire ſur ces termes d'*honnête homme*, qui ſe trouvent dans le titre, & à chercher la juſte idée de ce mot. Je m'en abſtiens néanmoins, quand ce ne ſeroit que par cette raiſon, que l'Auteur de cet Ouvrage qui n'a pas mis ſon nom, eſt peut-être une perſonne dont je n'en devois pas tant dire. Mais ſi j'ai dû faire ici ce que j'ai fait touchant M. de Boiſſimon, comment en dire moins d'un Ouvrage ſemblable au ſien, d'environ 250 pages, dont le quart n'eſt qu'une liſte de Livres, où le reſte eſt en exemples, excepté la valeur d'environ douze ou quinze pages, que pourroient occuper les préceptes, ſi on les ramaſſoit enſemble; & où néanmoins on promet tant de belles choſes qui ſont compriſes dans le titre.

DE LA MEILLEURE MANIERE DE PRECHER.

*Par le Sieur**** 1700.

L'Auteur de cette Dissertation touchant *la meilleure maniere de prêcher*, est M. Des Bords. C'est ainsi que je le trouve écrit à la main sur l'exemplaire dont je me sers; & les deux caractéres, qui dans l'Approbation de l'Ouvrage marquent le nom de l'Auteur, le confirment. Il nous explique lui-même son dessein dans un Avertissement. Ce n'est ni de fournir des exemples aux Prédicateurs pour leur servir de modéles, ni de leur donner des régles sur la Prononciation, comme a fait l'Auteur des Sentimens sur le Ministére Evangelique. Il n'a pas entrepris non plus de décrier l'Eloquence, & de l'interdire aux Prédicateurs, ainsi que l'avoit entrepris M. du Bois; ni même de la justifier, & de montrer que les Prédicateurs peuvent s'en servir utilement, comme M. Arnaud l'avoit montré. "Quel „ est donc son but? C'est de chercher „ la cause du dégoût que l'on a conçû „ dans notre siécle pour les Sermons „ suivis & méthodiques; c'est d'examiner „ si ce dégoût est bien fondé, & si pour „ y remedier, il est à propos de bannir

Des Bords. Prêtre de Rouen. D. B.

des Bords. „ de la Chaire ces sortes de Discours,
„ & de substituer l'Homelie en leur pla-
„ ce, comme tant de gens le prétendent;
„ c'est de marquer en détail ce qu'il y
„ a d'utile dans ces deux manieres dif-
„ férentes de prêcher, & en quoi elles
„ se surpassent l'une l'autre; c'est de dis-
„ cuter quelques-uns des jugemens que
„ les gens du monde portent communé-
„ ment sur le sujet de la Prédication;
„ afin de connoître s'il est à propos de
„ se conformer à ces jugemens; c'est
„ enfin, de proposer un expédient plus
„ sûr que toutes les régles de la Rhé-
„ torique, pour éviter les défauts qui
„ font que tant de personnes pieuses se
„ dégoûtent de ces piéces d'apparat
„ que l'on fait communément aujour-
„ d'hui, & d'apprendre aux Fidéles à dis-
„ cerner les bons Sermons d'avec les
„ mauvais, en leur donnant des régles
„ pour en juger d'une maniere solide &
„ chrétienne.

On exécute ce dessein en parcourant
ch. 1. & 2. premierement bien des manieres defec-
tueuses d'annoncer la Parole de Dieu,
qui ont été en usage en divers temps.
Ib. p. 3. Il n'y en a point de si absurdes, qui
n'ayent été à la mode. Les vieux Ser-
mons sont pleins de traits d'histoire, de
pensées de Philosophes, d'imaginations
Ibid. p. 4. Poëtiques & fabuleuses. On y cite à
chaque page *le grand Epaminondas*, *le di-
vin Platon*, *l'ingénieux Homere*. Jusques-
De Bisonte. là que Fra-Paolo rapporte qu'un Evêque
en présence du dernier Concile Ecume-
nique,

rique, compara la Ville de Trente, où le Concile s'assembloit, au cheval de Troye, où les Grecs s'enfermerent. Des Bords.

A cette érudition profane succeda la passion pour la Scholastique, & alors on traita en Chaire les questions les plus abstraites. On préfera ensuite la doctrine des Peres, mais le beau étoit de les citer très-fréquemment, toujours en Latin, & d'une maniere si confuse, que le Latin & le François, par un monstrueux assemblage, ne faisoient qu'une période. Après ce goût bizarre, parut en Chaire un pompeux galimathias, toujours guindé dans les nuës, & de ce faux sublime on passa aux brillans & aux pointes. Ce fut le regne du bel esprit, qui a duré jusqu'à ce que l'on s'est enfin attaché à traiter les véritez de la Religion d'une maniere plus grave & plus solide, laquelle tend, non pas à satisfaire la vanité du Prédicateur, mais à édifier les Fidéles. Ib. p. 5. Ib. p. 7. Ib. p. 9. Ib. p. 12. 13.

Sur cela M. Des Bords établit deux choses ; l'une, qu'il est permis aux Prédicateurs de donner quelque agrément à leurs Sermons ; l'autre, qu'ils énervent leurs Discours s'ils poussent cette proposition trop loin. Il a raison, ce sont là les régles des premiers Maîtres. Mais il se fait deux objections qui le tiennent long temps, parce qu'elles lui paroissent considérables, & elles sont extrémement frivoles. La premiere dit qu'*il ne faut pas éviter l'art avec tant de soin, puisqu'il y en a plus quelquefois dans le stile simple que dans le stile orné.* C. 3 p. 27. C. 4. p. 40. Depuis la p. 40. jusqu'à la p. 67. C. 5. p. 57.

Ibid. La seconde dit que *si les brillans n'ont pas lieu lorsqu'il s'agit d'émouvoir, ils peuvent du moins avoir lieu lorsqu'il est question d'instruire, puisque selon S. Augustin il faut rendre la vérité agréable* (1).

Ces difficultez ne peuvent être proposées que par des gens ou qui ne savent point l'art, ou qui veulent voir si on le sait. Il faut répliquer en un mot, que les faux brillans n'ont jamais lieu; qu'il y en a de veritables qui entrent dans les Discours pathétiques, puisque c'est-là qu'on employe les éclairs & les foudres; que lorsqu'il ne s'agit que d'instruire, le grand art est de se rendre clair & intelligible; que c'est cette qualité, jointe à la pureté du style & à l'élegance, qui rend alors la verité agréable. Ailleurs on peut, & l'on doit même employer d'autres ornemens, lesquels deviennent faux, si on les déplace. Il est donc inutile de s'arrêter, comme fait l'Auteur, à montrer que *le style simple & naturel a une beauté plus solide & plus durable que le style brillant & fleuri*, puisque si le brillant est faux, il n'a aucune beauté; & si c'est un brillant solide, il est en même temps naturel. Ce n'est pas le seul endroit de l'Ouvrage où les idées des termes n'étant pas assez démêlées, on est en danger de confondre le bon & le mauvais. Je n'en ajouterai qu'un exemple. L'Auteur remarque comme j'ai dit, que du *faux sublime* on a passé aux *brillans & aux pointes*,

c. 4. p. 67.

p. 9.

(1) Ut veritas placeat. *Aug. l. 4. de Doct. Christ.*

tes, que de ce dernier goût on en est enfin venu *à une maniere plus grave & plus solide*: mais que depuis qu'on y est venu, *on ne trouve dans la plûpart des Sermons que des expressions fines, des tours délicats, des manieres ingénieuses. Ce n'est*, dit-il, *qu'ornemens, que pointes, que figures: sur-tout, l'antithése y regne d'un bout à l'autre.* Il n'est pas possible de concilier cette idée avec celle d'une Eloquence *grave & solide*; & si les Sermons sont tels qu'il les représente, on en est encore aux *brillans* qu'il dit qu'on avoit quittez. Il a beau dire qu'il a parlé *des pensées*, & qu'il parle à present *des paroles*; la description que j'ai rapportée, embrasse les unes & les autres. Des Bords. c. 2. p. 105.

Cette confusion ne paroît pas dans l'idée qu'il donne de l'Homelie. Le Prédicateur, dit-il, recite d'abord le texte de l'Evangile ou l'Epître du jour, & réünit toutes ses parties, s'il le peut, sous un seul dessein, du moins sous deux ou trois idées; il explique ensuite familierement l'Evangile ou l'Epître d'un bout à l'autre, il montre le sens litteral de chaque verset, il en tire des instructions.

Cette méthode, dit M. des Bords, est utile & estimable; l'Exemple l'autorise, la raison même la justifie. On y explique un plus grand nombre de veritez; elle ne demande pas de l'Auditeur une si grande contention d'esprit, parce qu'il n'est pas nécessaire de suivre le fil du discours; elle est aussi plus facile pour l'Orateur; & plus de gens en sont capables. c. 7. p. 75. c. 9. p. 105.

Elle

Des Bords. Elle n'eſt pourtant pas préférable aux
a. 11. p. 125. Diſcours ſuivis & réguliers, qui ont auſſi leur avantage ſur l'Homelie, qui conviennent même ſeuls à certaines veritez, leſquelles demandent plus d'étenduë, ou veulent être inculquées, parce qu'il faut vaincre la réſiſtance du cœur.

a 7. p. 81. c. 8. p. 88. En vain un partiſan de l'Homelie voudroit-il mettre les Peres de ſon côté; ils ne l'ont pas tant ſuivie, qu'on le fait entendre. Leurs Homelies tiennent beaucoup des Diſcours réguliers (1). Du moins, ils y évitent le défaut de ne faire qu'effleurer les matieres. Auſſi ne ſe propoſoient-ils pas d'expliquer dans un ſeul Sermon tous les Verſets de l'Evangile du jour. a 10. p. 121. Ils entreprenoient bien en général l'explication de tout un Livre, mais ils n'en embraſſoient chaque jour que quelques Verſets, plus ou moins ſelon leur étenduë; & ils les approfondiſſoient en y faiſant uſage de toutes les richeſſes de l'Eloquence, laquelle par conſequent pourroit avoir lieu dans l'Homelie, ſans que ce fût une raiſon de ſe dégoûter de ce genre de Diſcours, comme ce n'en eſt point une pour ſe dégoûter des Sermons plus méthodiques, pourvû qu'on y garde un juſte temperament. Car il

1 Cette idée que M. Des Bords donne des Homelies des Peres, ne paroît pas bien s'accorder avec celle qu'en donne Dom Gody * dans ſon Livre de l'Eloquence Chrétienne (p. 48.) Car après avoir prouvé par l'autorité de Strebée, que dans le genre Démonſtratif & dans le Déliberatif, comme dans le Judi-

* Il en eſt parlé ci-deſſus, pag. 165.

il n'y a que l'excès qu'on puisse raisonnablement blâmer. Telle est la décision de la question principale que l'Auteur s'étoit proposée. A en juger par conjecture, je crois qu'il étoit Prédicateur, & qu'il préferoit le Discours suivi, à l'Homelie, même qu'il n'étoit point ennemi des ornemens. Apparemment quelqu'un le critiqua, & il composa cet Ecrit pour repousser la Critique. Il y paroît un peu piqué, mais ses vûes sont toutes louables, & ses Sermons n'étoient pas mal, s'il y remplissoit bien ses vuës. Des Bords.

Quoi qu'il en soit, il donne diverses régles pour juger de la bonté d'un Sermon; la principale est que le Discours aille au cœur, & qu'il enseigne la voye de Dieu avec verité, telle que Dieu même l'a montrée; que pour cela, le Prédicateur ne s'arrête ni aux opinions & aux caprices des hommes, ni aux cabales de la morale sévére ou relâchée; mais seulement à l'Evangile, qui fait operer le salut entre la crainte & l'esperance. Il faut de même garder un milieu dans les ornemens. Pour parvenir, selon l'Auteur, avec plus de facilité à ce haut point de perfection, le Prédicateur doit avoir l'intention extrêmement pure. C'est la pure- c. 12 p. 139. c. 13. p. 157. c. 14 p. 190. c. 15. p. 202. c. 16. p 214. c. 18. & 19.

Judiciaire, il y a un point fixe, qui est l'état de la question, où tout le Discours se rapporte; il conclut qu'il n'y a donc que les Homelies des Peres, & celles qu'on fait sur ce modéle, où ce point fixe ne se trouve pas. On peut néanmoins les accorder, si on remarque que le P. Gody ne dit pas *de tous les Peres*, mais *de presque tous*.

Des Bords. pureté d'intention qui fait discerner les pensées, les paroles, les tours, qui doivent entrer dans les Discours, & la maniere de se servir de toutes ces choses. Je conviendrai du principe, si, à la pureté d'intention, dans la voye commune & ordinaire, on ajoûte encore l'étude & l'exercice.

REFLEXIONS SUR L'ELOQUENCE

1695. 1700.

Mrs. Arnaud & de Silleri.

LE petit Livre imprimé chez Josse en l'année 1700, & qui a pour titre, *Réflexions sur l'Eloquence*, est un Recueil de plusieurs Piéces, lesquelles sont de trois différens Auteurs, illustres par leur naissance, ou par leur dignité, ou par leur doctrine & la connoissance des beaux Arts; je veux dire par toutes ces choses, ou du moins par plusieurs jointes ensemble.

En effet il y a, dans ce Recueil, une Dissertation de M. Arnaud, Docteur de Sorbonne, contre M. du Bois, de l'Académie Françoise, Auteur de la Traduction des Sermons de Saint Augustin. Je nomme d'abord l'Ouvrage de ce Docteur, quoiqu'il soit à la fin du Recueil, parce que c'est le plus ancien, & en même

me temps le plus considérable de ceux qu'on y a ramassez. Il y a aussi deux Lettres de feu M. de Silleri, Evêque de Soissons, au P. Lamy Bénédictin, lesquelles ont, en leur genre, tout le mérite qu'on peut désirer. Enfin, il y a une Lettre du P. Lamy à ce Prélat en réponse à sa premiere, & pour tâcher de satisfaire aux difficultez qu'elle lui propose. Tout cela est précedé d'un Avertissement du P. Bouhours Jesuite, qui donne dans un même Volume, & la premiere Edition des trois Lettres, & la seconde de la Dissertation de M. Arnaud, laquelle avoit été imprimée pour la premiere fois dès l'année 1695. C'est pourquoi j'ai mis deux dattes à la tête de cet article, pour marquer, par la plus ancienne, le temps de la principale piéce; & par la plus récente, celui des autres, comprises sous le même titre. Mrs. Arnaud & de Silleri.

Le P. Bouhours a mis ensemble tous ces Ouvrages; parce qu'ils traitent le même sujet, & que le P. Lamy s'étant flatté de faire revivre des erreurs *foudroyées* par M. Arnaud, le Prélat les foudroye de nouveau par ses Lettres. En quoi je ne sai s'il est le premier Evêque de France, qui s'est signalé en écrivant sur la matiere dont est question; ce que je sai, est, qu'en marchant sur les traces de M. Arnaud, il marche aussi sur celles des Augustins, des Charles Borromées, des Augustins Valéres. Ce qui est aussi glorieux pour lui, qu'il est glorieux à l'Eloquence de compter parmi les Maîtres *Cette expression est d'un Critique dont les paroles sont rapportées ci-après.*

&

Mrs. Arnaud & de Silleri.

& au nombre de ses défenseurs, des Cardinaux, des Evêques, des Docteurs aussi bien que des Chanceliers, des premiers Présidens, des Ministres & des Conseillers d Etat.

A l'égard de M. du Bois & du P. Lamy, ils n'ont ici d'autre gloire, que celle d'avoir soûtenu, avec esprit, une cause qui ne valoit rien. Ils vouloient interdire ou absolument & en tous lieux, ou seulement dans la Chaire, l'usage de je ne sai quelle Eloquence, qu'ils appelloient *fausse*, mais dont ils n'avoient non plus d'idée distincte, que de celle qu'ils appelloient *vraye*. Il y a plus; ce qu'ils disoient vouloir combattre, ils le combattoient par des principes qui ne concluoient, & même qui ne disoient rien; ou s'ils disoient & concluoient quelque chose, c'étoit plûtôt contre ce qu'on doit appeller la veritable Eloquence, que contre ce qu'on doit appeller la fausse. J'ajoûte une chose qui est encore plus surprenante; c'est que l'un & l'autre écrivoient d'un style, très-propre par deux endroits, à fournir des armes contre eux. Le premier de ces endroits étoit, qu'on pouvoit leur y montrer des choses excellentes qu'ils condamnoient dans les autres comme mauvaises, & qui, sans qu'ils y fissent réflexion, leur tomboient pourtant sous la plume: parce qu'elles sont dans la nature. Le second endroit étoit, qu'on pouvoit aussi leur y montrer les défauts qu'ils attribuoient faussement à l'Art, & dans lesquels ils ne tomboient

que

que faute de ſavoir cet Art même, qu'ils condamnoient.

Mrs. Arnaud & de Silleri.

On ne ſait pas quel parti auroit pris l'Académicien, s'il eût vû la Diſſertation de M. Arnaud. Il ne la vit point, parce qu'il étoit mort, lorsqu'elle arriva à Paris. Le P. Lamy la lut, & il ne s'en étonna point. Au contraire ſans y répondre en aucune ſorte, il entreprit non ſeulement de ſuivre M. du Bois, mais encore d'encherir ſur lui par des principes & des manieres plus extraordinaires, en défiant tous ceux qui cultivent l'Eloquence, de ſe ſoûlever, s'ils vouloient, contre ſes Dogmes. Avec tout cela on a obligation à l'un & à l'autre, d'avoir donné lieu d'éclaircir une choſe dont beaucoup de gens n'avoient qu'une idée fort confuſe, je veux dire la nature de la vraye & de la fauſſe Eloquence, quoique depuis cet éclairciſſement, ils ne laiſſent pas d'avoir des compagnons de leurs erreurs ; mais ce ne peuvent être ſelon moi que des gens très-médiocrement habiles en cette matiere, & qui ſe mêlent neanmoins d'en écrire ou d'en parler.

Je n'impoſe point à M. du Bois. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'écouter M. Despreaux, dans une Lettre à M. de Maucroix, dont M. l'Abbé Thoulié nous a procuré l'impreſſion " Je n'ai point „ vu, dit cet illuſtre Poëte, les Traduc- „ tions des Traitez de la Vieilleſſe & de „ l'Amitié, qu'a faites, auſſi-bien que „ vous, le Devot (M. du Bois) dont „ vous vous plaignez. Tout ce que je ſai,

Dans le Recueil qui a pour titre, *Traductions diverſes*, &c. ou, *Oeuvres poſthumes de M. de Maucroix. Chez Etienne.*

Mrs. Arnaud & de Silleri.

à-dire sa Préface sur les Sermons de Saint Augustin. On peut la diviser en deux parties : la premiere est un éloge du Saint, & ce n'est pas ce qu'on y trouve à redire. On trouve à redire à la seconde, qui est une espece de Dissertation touchant la maniere dont on doit prêcher, & contient une censure un peu forte de la maniere dont prêchent la plûpart des Prédicateurs. Cette Dissertation peut être subdivisée en trois parties dont il faut mettre ici un précis pour donner une idée de l'Ouvrage.

Dans la premiere l'Auteur parle de telle sorte de l'Eloquence qu'il appelle *humaine*; qu'il semble vouloir la bannir de la Chaire, & ne laisser aux Prédicateurs que la simple exposition de la vérité, sans y mêler aucun art humain; En quoi, pour le dire en passant, il ne considere pas que cette simplicité même n'étant point inspirée aux Prédicateurs d'aujourd'hui, comme elle l'étoit aux Auteurs Sacrez, il leur faudroit un Art extraordinaire pour ne point s'en écarter, parce qu'il n'est point naturel à l'homme de ne jamais s'élever. A quoi l'on peut ajoûter que même les Auteurs Sacrez ne s'y tiennent pas toujours attachez; mais qu'ils en sortent, tantôt par une Eloquence qui leur est propre, & qui ne conviendroit point à d'autres; tantôt par une Eloquence qui leur est commune avec les Orateurs, quoiqu'ils l'ayent euë sans étude, ainsi que la connoissance des mysteres. De sorte qu'il est ridicule de nous parler de la simplicité du Texte sacré

cré ſans nous parler des ornemens qui y ſont auſſi ; & de vouloir qu'on la ſuive dans un Discours qu'on prononce devant le peuple, parce que les Evangeliſtes l'ont ſuivie dans un récit hiſtorique qu'ils ont fait de la vie & de la mort de JESUS-CHRIST. Certes ce n'eſt pas prendre garde que JESUS-CHRIST lui-même dans ſes Discours a tantôt un ſtyle plus ſimple & tantôt un ſtyle beaucoup plus orné ; que tous les Livres de l'Ecriture ne ſont pas du même ſtyle, non plus que les différentes parties du même Livre; & qu'enfin l'Egliſe, plus ſage que les Adverſaires de l'Eloquence, ne fait point prononcer un même Evangile ſur le même ton, mais qu'elle y fait remarquer & la douceur de JESUS-CHRIST, & l'orgueil de ſes ennemis, & la modération de l'Evangeliſte. Venons à la ſeconde partie.

Mrs. Arnaud & de Silleri.

Dans la ſeconde partie l'Auteur pourſuit le même deſſein, & l'appuye ſur un argument qu'il fait fort valoir, fondé ſur la différence qu'il faut mettre entre *l'Intelligence* & *l'Imagination*. Car il prétend qu'un veritable Orateur ne doit parler qu'à la premiere, ſur tout quand il s'agit de Religion; au lieu que l'Eloquence parle à la ſeconde, & met ainſi en uſage une ſource d'erreurs, d'égaremens & de paſſions criminelles. Pitoyable raiſonnement ! Il ne voit pas que ſi ce qu'il dit étoit vrai, on pourroit en dire autant des plus beaux endroits de l'Ecriture, comme on peut en juger par ce que je

viens de dire touchant la premiere partie.

Mrs. Arnaud & de Silleri. Enfin dans la troisiéme partie, à l'occasion d'une objection qu'il se propose sur sa doctrine, & qui vaut mieux que tout ce qu'il a enseigné, il semble se réconcilier avec l'Art Oratoire qu'il a combattu, en déclarant qu'il n'a voulu bannir de la Chaire, que la mauvaise Eloquence, & non pas la bonne: mais comme il n'a nulle idée distincte, ni de l'une ni de l'autre, il n'apperçoit pas que sa réconciliation est vaine, parce que sa censure, ses preuves, ses invectives tombent encore plus sur la bonne que sur la mauvaise.

Il ne faut pas s'étonner de cette confusion. La vraye & la fausse Eloquence ne sont pas si aisées à démêler. Les uns appellent *fausse*, celle qui dit faux ; & cela convient à la vraye, puis qu'il lui convient de traiter le *pour* & le *contre*; les autres pour décrier la fausse Eloquence, décrient les *figures*, la *diction étudiée & polie*, les *mouvemens* & les *passions*; les *pensées ingénieuses*, *l'éclat*, les *brillans*, les *affectations* ; & il y a là bien des écueils. Car excepté *l'affectation* qu'on peut blâmer sans restriction & sans aucun risque, tout le reste est équivoque, bon ou mauvais, selon la maniere dont on s'en sert : ce qui fait la vraye Eloquence, fait la fausse, si on le tire de sa place ; & de la même source que vient le mal, vient le bien, si on en fait un bon usage.

Mais il y a des personnes qui blâment les bonnes choses, lors même qu'elles sont

sont en leurs places, soit qu'elles se laissent aller à un injuste dégoût, soit qu'elles soient éblouïes par des raisons fausses & alambiquées. Mrs. Arnaud & de Silleri.

On sait, par exemple, qu'une *mouche* qui bourdonne autour de nous, qu'une *picqnûre* d'épingle, qu'*un rayon* qui donne dans les yeux, nous empêche d'appliquer notre esprit à la recherche des choses obscures & purement intelligibles ; parce que ce *bourdonnement*, cette *picqnûre*, ce *rayon*, frappent nos sens par une impression qui attache l'ame. De là, par une bizarrerie qui n'avoit point eu d'exemple jusqu'à nos jours, on a conclu qu'il est impossible, que par les choses qui tombent sous nos sens, l'Eloquence fasse entendre les choses abstraites ; & ce raisonnement contient une illusion assez grossiere, où l'on confond une expression figurée, telle qu'est une métaphore, avec des choses qui n'y ont aucun rapport, telle qu'est le bourdonnement d'une mouche. *Ce sont des exemples alleguez par le P. Lamy Benédictin.*

De même, *les passions* se prennent très-souvent en mauvaise part, pour certains mouvemens de l'Ame, lesquels sont ennemis de la raison, qui faussent le jugement, qui corrompent le cœur ; cela a paru suffisant pour faire condamner l'Eloquence, parce qu'elle met sa victoire dans *l'art d'exciter les passions* ; comme si celles qu'elle excite, étoient ces passions déréglées que la Morale nous ordonne de réprimer.

Enfin *l'Imagination* ne signifie pas moins souvent *une fausse opinion* & *un jugement erroné*,

Mrs. Arnaud & de Silleri. *erroné*, qu'*une faculté que nous avons de concevoir les choses sans des images*. L'Eloquence employe la seconde, on en conclut qu'elle employe la premiere ; & il n'y a point de liaison. Il est vrai pourtant que, par la faute de l'Orateur, elle trompe quelquefois ; on conclut qu'elle est un instrument d'erreur par sa propre faute ; & rien n'est plus injuste.

Il n'est pas difficile de voir quelle Eloquence M. Du Bois attaque par ces principes : mais il l'explique lui-même. Il attaque celle qu'on appelle *humaine*, celle dont *l'Apôtre dit ne s'être point servi*, celle *qui s'apprend par régles*, celle *des Discours Académiques*, celle *qui confond le Prédicateur avec l'Orateur profane*, celle *qui est opposée à la simplicité Evangelique*, celle *dont l'usage feroit croire que le Prédicateur attend de son industrie la conversion des pecheurs*, celle *enfin qui contient les plus grands efforts de l'Art*. On voit que c'est la bonne Eloquence.

Réflex. sur l'Eloq. p. 161. Ib. p. 168. 192. 199. 200.

Ce qu'il y trouve à reprendre, il l'exprime par ces paroles. " Que veulent „ dire ces antithéses & ces métaphores „ perpetuelles, ces jeux de mots, ces „ tours, ces traits d'esprit, ces descrip„ tions, ces portraits jusques sur les cho„ ses où il ne faut que bien peindre le „ mal pour l'inspirer, ces recherches si „ fines & si curieuses, qui nous décou„ vrent & nous dépeignent le jeu de „ nos passions & de notre amour pro„ pre : mais d'une maniere qui bien loin

Ibid. p. 182.

„ de

„ de nous en guérir, ne fait que nous les „ rendre plus aimables? Mrs. Arnaud & de Silleri.

Une preuve que l'Auteur ne s'entend pas lui-même, c'est que l'Eloquence humaine qu'il condamne, n'a point la plûpart des défauts qui lui déplaisent, *ces antithéses, ces métaphores perpetuelles*; elle condamne les excès. A l'égard de la peinture pernicieuse qui rend aimables les vices & les passions, c'est un défaut dont la fausse Eloquence n'est pas capable: mais seulement la vraye lorsqu'on en abuse. Tel est „ dans l'Ecriture, le discours d'une femme de mauvaise vie, qui veut seduire un jeune homme, à quoi l'Ecriture nous avertit de prendre garde, & c'est pour cela qu'elle le rapporte. Les *tours*, les *traits d'esprit*, les *descriptions*, les *portraits*, les *recherches fines & curieuses*, n'ont de soi rien de mauvais: il faut seulement les employer avec prudence, & ils sont alors d'un grand usage. Il faut être plus réservé dans les *jeux de mots*, qui comprennent ici *l'égalité & l'opposition des membres du Discours*, *les mêmes mots*, ou *les mots semblables*, au commencement ou à la fin des phrases: & néanmoins il y a telles de ces figures, qu'on ne sauroit condamner, quoiqu'elles soient continuées. Il faut sur cela faire usage d'une maxime de Longin qui enseigne, comme je l'ai déja dit, *que les figures brillantes, comme l'antithése ou autres semblables, qu'on traite d'odieuses lorsqu'elles sont trop fréquentes, ne sont pourtant pas odieuses, si le brillant de la*

Mrs. Arnaud & de Silleri.

pensée surmonte le brillant de la diction. Il y en a de ce genre dans Saint Paul. A quoi il faut ajoûter qu'on doit encore distinguer le temps & le lieu ; puisque telles figures ne sont pas bonnes dans le Plaidoyé, qui le sont dans le Panégyrique.

On voit évidemment & ce que M. Du Bois combat, & ce que M. Arnaud défend. Jamais homme ne fut au fait, si ce fameux Docteur n'y est pas en cette occasion ; & si l'Académicien n'est pas dans l'égarement, jamais personne n'y fut. Voici pourtant un Auteur grave, M. de Boissimon, qui dit d'un air libre & décisif, que le Docteur ne prend pas le sens de l'Académicien. J'ai parlé ci-devant du Dialogue où il donne ce jugement très-digne du reste de son Ouvrage ; voici comment il donne sa décision. Climante, l'un des personnages du Dialogue & défenseur des Modernes, interroge Dorillas admirateur des Anciens, & lui demande, *s'il n'a pas lû les Réflexions sur l'Eloquence & s'il ne s'est pas appliqué une partie de ce que l'Auteur y dit contre M. Du Bois*. Dorillas répond en ces termes : *L'Auteur de ces Réflexions ne défend point, ce me semble, ce que celui qu'il attaque combat.* Cela est net. Ecoutons la suite de cet Oracle. " L'un défend l'E„ loquence en général, l'autre en com„ bat une espece particuliere, savoir cet„ te Eloquence trop fleurie, guindée & „ affetée. L'un critique secretement le „ style de la plûpart de nos Prédicateurs ;

„ teurs ; l'autre défend l'Art Oratoire. Mrs. Arnaud & de Silleri.
„ L'un parle du genre, & l'autre de l'espece. M. Arnaud, de son propre aveu, condamne l'Eloquence que M. Du Bois a blâmée, & M. Du Bois n'a point prétendu critiquer la bonne Eloquence dont M. Arnaud fait l'Eloge & montre l'utilité.

Ainsi décide M. de Boissimon. Le Lecteur jugera du merite de cet Auteur. Tout son Ouvrage ressemble à l'échantillon que j'en donne. On aura peut-être la curiosité de savoir s'il appuye de quelque preuve ce qu'il avance. Il n'en apporte aucune. Qu'importe? son autorité ne suffit-elle pas pour nous persuader que *M. Arnaud, de son propre aveu, condamne l'Eloquence humaine, enseignée par S. Augustin, employée par les Orateurs profanes, opposée à la simplicité de l'Evangile*? Ne doit-on pas croire aussi sur la foi de M. Boissimon, que M. Du Bois n'ayant pas prétendu condamner la bonne Eloquence, ne l'a pas condamnée, faute de s'entendre lui-même ; ou qu'il n'a pas attaqué celle que je viens de designer, quoiqu'il fasse ouvertement profession de l'attaquer? Certes le plus grand honneur qu'on puisse faire à M. de Boissimon, est de dire que son Ouvrage ressemble fort à celui de M. Du Bois ; achevons ce qui regarde ce dernier.

Il continuë à combattre l'Eloquence. 1. Parce qu'*elle s'adresse à l'imagination, qui est*, dit-il, *le poison de l'intelligence, & dont les faux jugemens font les faux*

 braves,

Mrs. Arnaud & de Silleri.

braves, les faux honnêtes gens, les faux amis, la fausse pieté. 2. Il ajoûte *qu'elle met obstacle à l'entrée de la verité dans l'esprit.* L'usage qu'on en fait est d'autant plus déplorable, selon lui, *que la plûpart des Auditeurs ne peuvent rien concevoir que par des images sensibles :* 3. Et que *les choses qu'on leur prêche, sont élevées au dessus des sens.* On peut distinguer trois raisons dans ces paroles. La premiere est une équivoque que j'ai déja démêlée: La seconde prouve tout le contraire de ce que M. Du Bois veut établir; puisque si les Auditeurs ne peuvent rien concevoir que sous des images, il est clair qu'il faut leur en fournir, comme faisoit Jesus-Christ : La troisiéme est absolument fausse. La plûpart des choses qu'on leur prêche sont sensibles ; & celles qui sont purement spirituelles, ne peuvent être connuës des simples que par des images sensibles, puisque la Foi en quelque façon ne nous vient que par les sens (1).

Réfl. sur l'Eloq. p. 316.

Il faut ajoûter que M. Du Bois jugeant de l'Eloquence par certains effets très-équivoques, appelle *fausse* celle qui remuë l'imagination, & qui par là est une voye d'illusion & d'erreur : 2. Celle qui suit l'homme dans son égarement, & qui au lieu de le tirer hors de son imagination, l'y engage de plus en plus ; celle qui l'accoutume à se laisser mener par cette faculté insensée, & le rend par conséquent

1 Fides ex auditu.

ſéquent ſusceptible de toute erreur qu'on lui préſentera d'une maniere agréable & inſinuante: 4. Celle qui lui fait perdre le goût de la ſainte ſimplicité de l'Evangile ; celle qui lui donne une fauſſe idée de la parole de Dieu, & qui la lui fait confondre avec le langage de la ſageſſe humaine ; celle qui loin de le tenir dans ce ſilence intérieur, [hors duquel on n'eſt en état ni de penſer à ſoi-même, ni d'entendre la voix de Dieu, ni de le prier comme il faut] l'en tire avec violence; celle enfin qui n'eſt propre qu'à le jetter dans la plus dangereuſe de toutes les illuſions, qui eſt de prendre ſon imagination pour ſon cœur, & de ſe croire converti parce que ſon imagination eſt ébranlée. Au contraire, il appelle *vraye*, celle qui ſe trouve neceſſairement dans tout homme de bon esprit, qui ſait bien parler, & qui eſt bien plein & bien penetré de ſa matiere. Mrs. Arnaud & de Silleri.

Rien n'eſt plus équivoque que ces idées. Jugeons-en par les dernieres. Qu'eſt-ce qu'*un homme de bon esprit*? On appelle ainſi *un esprit né pour quelque choſe*, pour la Géometrie, pour la Politique, pour l'Eloquence, pour toutes ces choſes enſemble. Et on ſait que cette diſpoſition naturelle ne ſuffit pas à un homme pour exceller. Enſuite: Qu'eſt-ce que ſavoir bien parler? cela peut s'entendre de la *Grammaire* & de la pureté du langage, qui ne ſuffit pas non plus à l'Orateur, & ne lui eſt pas abſolument neceſſaire. Cela peut s'entendre de la *Rhétorique*: & Ib. p. 324.

Mrs. Arnaud & de Billeri. alors, c'est dire qu'*on est éloquent quand on possede l'Art oratoire*; Est-ce le moyen de faire entendre que cet Art est inutile? Qu'est-ce enfin, qu'*être bien plein & bien penetré de sa matiere*? Est-ce *en être parfaitement instruit & la posseder*? Est-ce *en être touché*? Le premier n'est point necessaire, comme il paroît par l'exemple même de M. Du Bois qui est éloquent sur une chose qu'il n'entend pas, & qui est la nature de l'Eloquence même; il lui suffit de paroître la bien entendre: Le second l'est encore moins, comme on le voit par l'exemple des Prédicateurs dont parle Saint Augustin, *qui ne sont point touchez des choses dont ils veulent que les autres le soient: ils font semblant de l'être, & par là ils profitent aux autres; mais ils ne le sont pas, & par là ils sont nuisibles à eux-mêmes. Ils profiteroient même à plus de personnes, s'ils étoient veritablement persuadez* (1). La raison de cette doctrine est évidente. Un Orateur est dans l'erreur de bonne foi, & il la donne très-éloquemment pour la vérité; il connoît la vérité, & il la fait valoir de même, soit parce qu'il l'aime, soit par d'autres considerations; ce qu'il fait de bien ou de mal dans les choses qu'il persuade, ne change rien à la nature de l'Eloquence, qui est une épée à deux tranchans.

Ibid. p. 330. Que deviennent donc ces autres propositi-

1 Multis itaque prosunt dicendo quæ non faciunt. sed

positions de M. du Bois? *Un bon esprit*, dit-il, *est infailliblement éloquent de la maniere qu'il faut l'être*, c'est-à-dire, *sans penser à l'être, & par la seule direction de sa disposition interieure qui le conduit d'elle même à tout ce qui se peut desirer en fait d'Eloquence. Elle y conduit même si sûrement*, ajoûte-t-il, *elle lui fait garder de si justes mesures, que les régles de l'Eloquence n'ont été tirées que de ce qu'on a observé dans ceux qui étoient éloquens de cette sorte.* Il soûtient encore, qu'on est parfaitement éloquent avec cela seul; qu'*on ne l'est jamais veritablement sans cela:* que *les Prédicateurs qui sont pleins des veritez de la Religion & des principes sur quoi elles sont fondées, ne sauroient manquer ni de mettre ces saintes veritez dans leur jour, & de les exposer de la maniere la plus propre à les faire recevoir; ni de les appuyer de preuves directes & naturelles, qui en convainquent l'esprit; ni d'en faire voir les conséquences, & de les réduire en systêmes clairs & précis que les Auditeurs puissent remporter & dont ils puissent faire usage;* que *l'ordre Géométrique est toûjours gardé dans leurs discours, parce que c'est l'ordre de la raison.*

Mrs. Arnaud & de Silleri.

Toutes ces propositions se détruisent en peu de mots, premierement par l'exemple de Démosthène, de Saint Augustin, de Ciceron, qui font profession ouverte dans plusieurs de leurs Discours de vouloir

Sed longè pluribus prodessent, faciendo quæ dicunt. *Resl. sur l'Eloq. pag. 355. & 356.*

Mrs. Arnaud & de Silleri.

vouloir être éloquents. En second lieu, parce qu'avec le génie, l'Art est encore nécessaire, & que sans cela on n'est point parfaitement éloquent. En troisiéme lieu, parce qu'on voit des gens qui sont fort pleins de leur matiere en un sens, & qui ne sont point éloquens; & d'autres qui sont éloquens, sans être, en certain sens, pleins de leur matiere; M. du Bois en est un exemple. Enfin, parce que *l'ordre Géometrique*, tout excellent qu'il est en certains cas, comme dans la Dissertation de M. Arnaud, seroit très-impertinent en certaines causes, quelque bonnes qu'on puisse d'ailleurs les concevoir; parce que la mauvaise disposition de l'Auditeur s'y oppose, & qu'il ne faut pas aller à lui à visage découvert. La methode géométrique est toûjours la méthode de la raison dans l'ordre de l'esprit, c'est-à-dire, dans les choses de spéculation; mais non pas dans l'ordre du cœur, c'est-à-dire, dans les choses de goût, de sentiment & de pratique. Aussi M. du Bois lui-même n'a-t-il pas gardé cette méthode géométrique; puisque rien ne lui est plus contraire que la confusion des idées & les équivoques, dans lesquelles on tombe, ou par erreur comme lui, ou par malice comme d'autres.

Telles sont les idées de M. du Bois, & tels sont les principes de M. Arnaud. Qui s'imagineroit qu'il y eût au monde un homme d'esprit, capable d'hésiter à prendre parti pour l'Eloquence? Voici néanmoins, non pas M. De Boissimon, mais

mais le P. Lamy qui vient à la charge. Comment y vient-il ? Il paroît sur le champ de bataille, armé de tout son courage, armé de sa propre autorité, c'est-à-dire de l'autorité d'un Philosophe célébre, Auteur de cinq gros Volumes qu'il a composez touchant la connoissance de l'homme, qui a (si on la prend bien,) tant de rapport avec l'Eloquence, sans parler de je ne sai combien d'autres Ouvrages dans lesquels on voit une étude infinie de la diction : il paroît enfin armé & des raisons de M. du Bois, & d'autres encore de même trempe. Il vient ainsi au secours du vaincu. Et comme si celui-ci n'avoit perdu sa cause, que pour ne l'avoir pas renduë assez mauvaise, le P. Lamy outre, de gayeté de cœur, les propositions de M. du Bois. Il avance que *la Rhétorique est capable de corrompre l'esprit & le cœur*; il use de tous les tours imaginables pour soûtenir ce qu'il a avancé ; il mêle la retenûë & la fierté en l'avançant ; il se restraint d'abord à dire *qu'il n'interdit la Rhétorique qu'aux Solitaires*, & même que *c'est la fausse Rhétorique qu'il leur interdit*; il déclare ensuite *qu'il parle à tout le monde*, & que *c'est la meilleure Eloquence qu'il condamne*; il peint la bonne & la mauvaise au hazard, comme avoit fait M. du Bois, par des traits ou imaginaires, ou réels, qu'il louë ou qu'il blâme sans qu'il paroisse savoir pourquoi ; il dit & se dédit comme il lui plaît, il défie tout le Parnasse * & tous les Colléges de se soûlever contre

Mrs. Arnaud & de Silleri.

* *On verra ci-après les preuves de ce qui est ici avancé.*

Mrs. Arnaud & de Silleri.

contre lui, comme s'il n'en vouloit qu'à eux, afin de se rendre le Public plus favorable; il léve ensuite le masque, & dit qu'il en veut *à l'Eloquence des Prédicateurs, à celle des Avocats, à celle de Ciceron, à celle qui employe la différence des styles selon les matieres, parce qu'elle est effectivement nuisible, lors même qu'elle défend la bonne cause*, il dit que *même en ce cas elle est le poison de l'intelligence*, qu'*elle ébranle l'imagination*, qu'*elle falsifie le goût naturel de la verité*, qu'*elle employe des images sensibles & des métaphores*, qui sont *des ombres infernales*, & *réveillent les playes du peché*; qu'*elle est l'Art de convaincre à force de passionner*, l'Art *de persuader sans raison*, l'Art *de n'être point naturel & de substituer l'artifice à la nature*, l'Art *de ne parler à l'esprit que par l'imagination, & de graver dans le cerveau de profondes traces des moindres objets.*

Sur cela l'illustre Prélat à qui il avoit envoyé ses Livres, lui répresente dans ses Lettres, qu'*il attaque la Rhetorique en général*, & par conséquent *la bonne*; qu'il *attaque même celle-ci directement, & plus directement que la mauvaise*; qu'il lui attribue des défauts qu'elle n'a pas; qu'il prend des choses très-loüables pour des défauts; qu'*il est dans une perpetuelle confusion d'idées*, de même que M. du Bois; que *les passions qu'il blâme, sont un caractére de la vraye Eloquence, qui ne peut convenir à la fausse*, & c'est un des endroits les mieux touchez. En un mot,

on

on peut assûrer que le Prélat a dit tout ce qui se pouvoit dire en deux Lettres, qui sont d'ailleurs écrites très-poliment. Mrs. Arnaud & de Silleri.

C'est le jugement qu'en a porté l'Auteur* de la Préface qui est au devant des Oeuvres posthumes de M. de Maucroix, dans une note qu'il a mise en passant sur un endroit d'une réponse que fait M. de Maucroix à la Lettre de M. Despreaux dont j'ai parlé. " J'ai lû, dit M. „ de Maucroix, la Dissertation de M. „ Arnaud sur la Préface du Dévot. Je „ fus fâché en la lisant de n'être pas un „ peu plus vindicatif que je ne suis. Car „ j'aurois eu bien du plaisir à voir tirer „ de si belle sorte les oreilles à mon „ homme. Qu'auroit-il pû répondre à „ tant de bonnes raisons qui détruisent „ son ridicule systême d'Eloquence, &c.

*M. l'Abbé Thoulié.

Oeuv. Posth. p. 362.

En cet endroit l'Auteur de l'Edition fait une remarque en ces termes : " Le „ P. Lamy Benedictin, dans les Traitez „ *de la connoissance de soi-même*, & dans „ ses éclaircissemens sur ces Traitez, se „ déclara contre la Rhétorique, ou plû„ tôt contre l'Eloquence, à l'exemple „ de M. du Bois. M. l'Evêque de Sois„ sons le réfuta aussi vivement que po„ liment; & l'Ouvrage de cet illustre Pré„ lat fut imprimé en 1700 avec la Dis„ sertation de M. Arnaud, & une Pré„ face du P. Bouhours dans un Recueil „ qui a pour titre *Réfléxions sur l'Elo„ quence*.

M. l'Abbé Thoulié. Ibid. p. 363.

FRAN-

FRANCOIS VAVASSEUR

JESUITE,

Contemporain du P. Rapin, & Auteur du Livre qui a pour titre De Ludicra Dictione.

Le P. Vavasseur.

JE reviens sur mes pas pour parler du P. Vavasseur, & comme, dans le cours de l'impression de ce Volume, je trouve sous ma main un morceau qui le regarde & que j'avois égaré, j'aime mieux le placer un peu hors de son rang, que de ne pas lui donner un article particulier, puisqu'il est trop généralement estimé, pour que j'en use autrement à son égard.

* De Ludicra Dictione.

Ce Pere a écrit contre le Burlesque *, & a montré que c'est un genre d'écrire inconnu aux bons Auteurs Anciens & Modernes. Comme le sujet lui paroissoit assez petit, il a tâché de le relever par des richesses étrangéres, par des digressions agréables & diversifiées, par des réfléxions sur l'ancienne Grece, ou sur l'ancienne Rome. Il prend un soin particulier d'arrêter son Lecteur sur ce que cette méthode lui fournit de plus beau, & de meilleur goût. C'est entre autres, par où il fait tout rentrer dans son premier dessein, qui étoit de détourner les hommes d'une chose aussi mauvaise & aussi impertinente que le Burlesque. Il

y

y a répandu encore divers jugemens sur différens Auteurs; il a établi l'idée qu'on doit avoir de tout ce qui s'appelle la belle ou la fine & délicate raillerie. C'est l'idée qu'il donne lui-même de son Ouvrage, tant par son titre, que par sa Préface. Cela joint à d'autres remarques qu'il fait sur diverses choses qui regardent la Rhétorique, le met au rang des Auteurs qui font la matiere de mon Recueil. Le P. Vavasseur.

A ce que je viens de dire de son Ouvrage, j'ajoûte encore après lui, qu'il montre que le Burlesque a été odieux aux Grecs les plus portez à faire rire; qu'il l'a été de même aux Latins, qu'en un mot on n'en trouve aucun vestige, & que si c'étoit un style dont on pût user sans se déshonorer, les Rhéteurs, les Critiques, les Auteurs Philologues, en auroient donné des régles; mais qu'ils n'en ont point donné; au contraire, qu'on l'y trouve par tout proscrit comme infame, aussi-bien que dans l'Ecriture Sainte & dans les Peres.

Il s'attache plus à Ciceron qu'à aucun autre Auteur, dans le dessein de montrer qu'il a aussi bien entendu la raillerie que les Grecs, qu'il l'emporte même sur tous en ce point; mais qu'il n'a rien dit du Burlesque, & qu'il ne l'a point employé.

Il finit son Traité en établissant que rien ne peut obliger aucun Ecrivain à se souiller par l'usage d'une aussi mauvaise chose, au lieu que tout oblige à l'éviter.

Cet

Le P. Vavasseur. Dict. de B. T. 1. p. 263. dans les Rem. col. A.

Cet écrit du P. Vavasseur est tel, qu'encore que M. Bayle y releve quelque faute, & qu'il le cite pour un exemple qui prouve que ceux qui ont le plus de lecture & le plus de recueils, tombent quelquefois dans des oublis assez étranges, il ne laisse pas de dire que c'est *un excellent Traité*; & il parle toujours avec estime de l'Auteur, lorsqu'il a occasion de faire mention de lui.

On sait que ce fut Balzac qui le porta à écrire sur cette matiere (1), & son motif étoit le ravage que faisoit le style Burlesque dans la Langue Françoise.

M. Boileau le décrit, ce ravage, dans le premier chant de l'Art Poëtique.

Au mépris du bon-sens le Burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plût par sa nouveauté;
On ne vit plus en vers que pointes triviales.
Le Parnasse parla le langage des Hales.
La licence à rimer alors n'eut plus de frein,
Apollon travesti devint un Tabarin,
Cette contagion infecta les Provinces,
Du Clerc & du Bourgeois passa jusques aux Princes,
Le plus mauvais plaisant eut ses Approbateurs;
Et jusqu'à Dassouci, tout trouva des Lecteurs.

En effet, comme l'observe, sur ces Vers, l'Au-

1 Quid de ludicro hoc, ut vocant, scribendi genere, & ut ego interpretor, de hoc nugarum ludo, sentias

l'Auteur * des Notes curieuses qui enrichissent aujourd'hui les Ouvrages de M. Boileau, le style Burlesque fut extrémement en vogue depuis le commencement du dernier siécle jusques vers l'an 1660. qu'il tomba †.

Balzac dans la Dissertation qu'il adresse au P. Vavasseur, fait parler un de ses amis contre ce style d'une maniere très-sévére : " La bonne raillerie, dit cet A-
„ mi, est une marque de la bonne nais-
„ sance, & de la bonne nouriture ; est
„ un effet de la raison vive & réveillée;
„ instruite par l'étude, & polie par le
„ grand monde. Etant bien apprise com-
„ me elle est, elle ne choque, ni la coû-
„ tume, ni la bienseance; en se joüant
„ même, elle conserve quelque dignité;
„ elle vient de l'esprit, & va à l'esprit,
„ sans travail & sans agitation. Celle-ci
„ au contraire (c'est-à-dire le style Bur-
„ lesque) qui veut qu'on écrive d'une
„ façon, que personne n'oseroit parler,
„ n'a rien d'ingenieux, n'a rien de no-
„ ble, n'a rien de galant. Ni l'heureux
„ naturel, ni le vrai Art, ni la teinture
„ de la sage Antiquité, ni l'air de la
„ belle Cour ne se reconnoissent point
„ en cette raillerie. Elle anime une car-
„ casse pour obliger les gens à avoir de
„ l'attention; c'est-à-dire, elle use de ma-
„ chine, faute d'esprit: Manquant de l'a-
„ gréa-

Le P. Vavasseur.

* *M. Brossette Avocat & homme de merite, fort estimé de tout le monde, & grand ami de feu M. Despreaux.*

† *Boil. Edit. de Gen. in 4. pag. 294.*

sentiat Vavassor, interrogatus à Balzacio, scire interest Reipub. Literariæ. *Balz. à la fin de sa 29. Dissert. critique.*

Le P. Vavasseur. „ gréable & du beau ; elle employe l'étrange & le monstrueux ; & ainsi présupposé qu'elle fasse rire, je soûtiens qu'elle fait rire, par force & violemment *.

* Balz. Dissert. Crit. 29. Dans le T. 2. in fol. p. 686.

C'est ainsi que parle l'ami de Balzac. Qu'entendoit-il par le Burlesque ? Il le fait d'abord connoître par ces paroles qui commencent son Discours. „ Ne sauroit-on rire en bon François & en style raisonnable ? Pour se réjouir, faut-il aller chercher un mauvais jargon, dans la maniere des choses passées ; & tâcher de remettre en usage des termes que l'usage a condamnez ? Est-il impossible de donner un spectacle aux Sujets de Loüis quatorziéme, à moins que de remuer un Fantôme qui représente le regne de François premier, à moins que d'évoquer l'ame de Clement Marot, & de desenterer une Langue morte ?.... Avoir recours à Marot, dit-il ensuite, & au siécle de Marot, pour plaire aux gens de ce siécle ici, c'est trop se défier de soi-même, & ce n'est pas assez estimer son siécle. L'Antiquité ne doit pas être imitée par cet endroit-là. On auroit autant de raison de prendre les modes des habillemens dans les vieilles tapisseries, & de porter les restes de son trisayeul.

Ibid. p. 685.

On voit que cet Ami de Balzac ne distingue point le Burlesque du style Marotique. M. Boileau n'a pas confondu ces deux choses, comme il paroît par ces vers-ci qui suivent ceux que j'ai déja rapportez.

Mais

Mais de ce ſtyle enfin la Cour déſabuſée Le P. Vavaſſeur. Dans l'Art Poët. Chant I.
Dédaigna de ces Vers l'extravagance aiſée ;
Diſtingua le naïf du plat & du bouffon,
Et laiſſa la Province admirer le Typhon.
Que ce ſtyle jamais ne ſouille votre Ouvrage,
Imitons de Marot l'élégant badinage,
Et laiſſons le Burleſque aux Plaiſans du Pont-neuf.

Il eſt évident que M. Boileau ne penſe pas comme l'Ami de Balzac ſur le ſtyle de Marot. Il ne penſe comme lui, que ſur l'extravagance & la facilité du Burlesque. Car cet Ami dit encore : Je „ ne m'étonne pas qu'un ſemblable gen- „ re d'écrire ait été ſuivi, & qu'il ait „ fait ſecte. Coûtant peu à l'esprit, & „ ayant été trouvé commode, par ceux „ qui ne pouvoient pas réüſſir en l'autre, „ ſa facilité lui à donné cours, & a „ rempli les Villes & la Campagne, d'un „ nombre infini de mauvais Rimeurs. *Ubi ſuprà p. 686 & 687.*

C'eſt ainſi que les deux Auteurs en queſtion conviennent ſur ce point, ce qui eſt bien à remarquer, pour montrer aux jeunes gens combien ils doivent fuïr le Burlesque. Et je n'héſite point à dire que nous pouvons pareillement ſur cela convenir avec ces deux Auteurs. A l'égard du point qui les diviſe, il reſte à voir, & ce qu'a penſé Balzac ainſi que le Pere Vavaſſeur, & ce que nous devons penſer ſur cet article.

Pour ce qui eſt de Balzac & du P. Vavaſſeur, l'Auteur des Notes ſur les Ouvrages de M. Boileau, obſer-

Le P. Vavasseur * Ubi supra pag. 295. Dans son Mascurat p. 166.

„ ve * premierement que M. Naudé a „ cru faire honneur à Marot, en le faisant passer pour un Poëte burlesque. „ Il ajoûte que M. Balzac & le Pere „ Vavasseur semblent avoir fait consister „ le principal caractére de ce genre d'écrire dans l'imitation de l'ancien langage, & particulierement dans celle de „ Clement Marot; jusques là, ajoûte-t-il, que Balzac a dit que s'il falloit irrémissiblement que le style de Marot „ & que le genre burlesque périssent, il „ demanderoit grace pour *les Avantures de la Souris* †, pour la Requête de Scaron au Cardinal, & pour celle des „ Dictionnaires à l'Académie *. Ce sont là en effet les paroles de Balzac, à quoi l'Auteur des Notes auroit pû ajoûter les termes Latins dont Balzac se sert encore, lorsqu'il invite le P. Vavasseur à dire son sentiment sur ce genre d'écrire. Je cite ces mots Latins au bas de la page (1). Il y attaque Marot comme un Poëte burlesque & comme un mauvais Plaisant. Voilà donc trois suffrages pour l'Ami de Balzac, savoir Balzac lui-même, le P. Vavasseur, & M. Naudé.

† Ouvrage de M. Sarrazin.

* Ouvrage de M. Ménage.

D'un autre côté l'Auteur des Notes se déclare contre eux en ces termes: „ Le véritable caractére du Burlesque, „ dit-il, n'a pas été suffisamment connu „ de ces Ecrivains, si judicieux d'ailleurs „ & si célébres: Car, placer Marot par- „ mi

1 Si teste maximo & sagacissimo Criticorum (Horatio) sales & numeros Plautinos stultè mirati sunt Remi Nepotes; rectène & sapienter laudabunt nostri homines

„ mi les Poëtes burlesques, & donner „ aux trois pieces reservées par Balzac, „ le nom de Poësies burlesques ; c'est „ confondre le naïf avec le bouffon, & „ l'agréable avec le ridicule, entre les- „ quels il y a une distance que l'on ne „ sauroit mesurer. Le P. Vavasseur.

Ainsi s'explique l'Auteur des Notes. Ses paroles contiennent un jugement que je n'ai pas dû omettre, & sur Balzac & sur le P. Vavasseur qui ont écrit du Burlesque, & dont le dernier fait le sujet de cet Article. D'un autre côté, dans ces mêmes paroles, l'Auteur des Notes se déclare pour M. Boileau, & distingue comme lui le style Burlesque du style de Marot. Quel parti faut-il que je prenne, sinon le plus raisonnable, qui est celui & de M. Boileau & de son Commentateur ? Je crois même que c'est plutôt le sentiment de tout le monde, parce qu'il ne paroît pas que personne ait repris le Poëte sur ce article.

Il s'ensuit de ce que nous avons dit, que Balzac & le P. Vavasseur dans ce qu'ils ont écrit du Burlesque, ont manqué à une chose essentielle, qui est de bien faire connoître le sujet dont ils écrivoient Car ce que Longin a dit des beautez que l'Art nous montre pour les faire rechercher, je l'applique sans difficulté aux vices que l'Art aussi veut faire éviter. *Quand on traite d'un Art*, dit Longin,

homines inconditos Maroti sonos, frigidas argutias, & obsoletam barbari sæculi dicacitatem. *Balz. ubi suprà.*

Le P. Vavasseur.

gin, *il y a deux choses à quoi il faut toujours s'étudier. La premiere est de bien faire entendre son sujet. La seconde que je tiens au fond la principale* (c'est Longin qui parle) *consiste à montrer comment & par quels moyens ce que nous enseignons se peut acquerir.* Balzac & le P. Vavasseur ont donc manqué à la premiere. Pour la seconde dont le but est ici, non pas de nous faire parvenir au Burlesque, mais de nous le faire éviter, l'un & l'autre semblent y satisfaire en recommandant, comme ils font avec soin, la belle, la fine & délicate raillerie; car c'est nous porter à fuir le vrai Burlesque qui ne consiste qu'en pointes ou expressions froides, triviales, grossieres, & quelquefois mêmes pleines d'ordures, toutes choses qui ne peuvent plaire qu'à la canaille. C'est ce style sans doute qu'Horace proscrit avec force dans son Art Poëtique lorsqu'il parle de la Satyre Dramatique, ainsi que des Faunes & autres Divinitez champêtres qu'on y faisoit entrer comme des personnages propres à divertir le Spectateur. Ce Poëte veut qu'ils divertissent noblement, d'une maniere qui soit agréable aux gens d'honneur, & non à la vile populace. Son précepte sur cela est si précis, qu'il fera la condamnation de tous ceux qui en écrivant parmi nous,

Il y a sur cela 26 vers dans Horace qu'on peut voir, & qui commencent environ au vers 220 de l'Art Poëtique.

1 Censé ergo tu, de quo nuper hoc Apollo responsum dedit (ita Delphis per Literas significatum est) FRANCISCUS VAVASSOR JACOBI SIRMON

nous, donnent dans la groſſiereté & dans l'ordure. Le P. Vavaſſeur.

Au reſte ce qui manque au P. Vavaſſeur ne doit pas nous empêcher de rapporter l'éloge que lui donne encore Balzac, en l'invitant à écrire ſur cette matiere, ne fut-ce que pour la maniere fine dont cet éloge eſt tourné, ſans néanmoins que je veuille répondre ſi cet éloge n'eſt qu'un ſimple compliment ou ſi c'eſt une exacte vérité. *Dites-nous donc votre ſentiment*, dit Balzac au P. Vavaſſeur, *vous pour qui Apollon vient de rendre un Oracle qu'on nous écrit de Delphes, lequel ordonne que François Vavaſſeur ſoit legataire univerſel de Jacques Sirmond* (1). Il veut dire que c'étoit au premier à remplacer le ſecond, c'eſt pourquoi il ajoûte. *Nous pouvons le pleurer, le Pere Sirmond, mais ſi vous écrivez, nous ne pourrons point nous appercevoir de ſa perte.* C'eſt cette partie ſur laquelle je laiſſe au Lecteur à juger ſi c'eſt ou une exacte vérité ou un ſimple compliment.

RE-

(1) SIRMONDI EX ASSE HÆRES ESTO. Ille quidem lugeri poteſt: te ſcribente deſiderari non poteſt.

REGLES
DE LA BONNE ET SOLIDE
PREDICATION.

1701.

Anonyme. VOici l'Ouvrage d'un Auteur qui se fait estimer par ses lumieres, par son zéle, & en même temps par sa modération, en tout ce qui ne regarde précisément que la Morale. Il ne seroit pas moins estimable pour ce qu'il dit sur l'Eloquence, s'il eût aussi bien entendu cette matiere, qu'il entendoit l'autre. Car on remarque par tout, que son intention est droite, qu'il cherche la verité, qu'il croit la dire, & qu'aucun respect humain n'étoit capable de la lui faire alterer. Qu'on en juge par la maniere dont il s'explique sur la fleurie.

P. 115. „ Qu'il est facile, dit-il, si on n'y prend „ bien garde, de tomber dans ce vice de „ la flaterie! Moi-même, qui en avertis, „ & qui le combats ici, à peine ai-je pû „ m'en garantir : j'avois dédié ce Livre „ à un célébre Prélat; j'en destinois un „ autre qui porte pour titre *Réfléxions* „ *morales*, &c. à un grand Prince ; &, „ quoique ces deux illustres personnes „ ayent du merite, pourtant parce que „ la sincerité est de telle sorte bannie de „ la bouche des hommes, qu'à moins „ qu'on

„ qu'on ne flatte beaucoup les Grands, Anonyme.
„ en rehaussant extrémement leur mérite,
„ ou, en leur attribuant des vertus qu'ils
„ n'ont peut-être pas, on ne plaît pas:
„ je m'en suis déporté, & je ne pense
„ pas que l'envie me prenne davantage
„ de dresser des Epitres dédicatoires, si
„ je fais d'autres Livres. Je donne même
„ cet avis aux Ecrivains & aux Prédica-
„ teurs (ceux qui le goûteront pourront
„ s'en servir) de s'épargner autant qu'ils
„ le pourront, de loüer en Chaire ou
„ par écrit les personnes de qualité, &
„ les Communautez; parce que, ou il
„ faut mentir & trahir son sentiment par
„ les fausses loüanges qu'on donne à ceux
„ qu'on a entrepris de loüer, ce que la
„ verité Chrétienne ne permet pas; ou
„ si on ne fait pas cela, si on n'ampli-
„ fie pas étrangement le mérite de ses
„ Heros, ou de ses Patrons, on ne con-
„ tente pas leur délicatesse, on ne satisfait
„ pas l'esprit des Savans". C'est ainsi que l'Auteur s'exprime sur cet article; & l'esprit qui regne dans le peu de mots que je viens de rapporter, se fait sentir dans tout l'Ouvrage, aussi bien que cette espece de négligence dans le style, qui annonce d'abord assez clairement les sentimens de l'Auteur touchant la bonne & solide maniere de prêcher. Car je crois qu'il seroit content si on prêchoit comme il écrit.

Ces sentimens lui sont communs avec d'autres Ecrivains, vénérables comme lui, par leur pieté aussi bien que par leurs

Anonyme. hautes connoissances; mais qui n'avoient pas assez consideré non plus que lui ce qui convient a la Prédication. Aussi n'est-il d'accord sur cela ni avec les Peres qui ont traité cette matiere, ni avec lui-même. Je le dis librement, persuadé, sur l'idée que j'ai de sa vertu, que, s'il vit encore, il ne s'en offensera pas; & je crois pouvoir aisément montrer ce que j'avance, quand j'aurai marqué & l'étenduë qu'il donne à ce qu'il appelle *maniere de prêcher*, & les bornes dans lesquelles je le renferme.

Premiere & seconde Partie de son Ouvrage. Je ne comprens sous ce mot ni *l'austerité*, qui sied si bien à la Prédication; ni *la probité*, qui en fait ou la gloire ou le premier fondement; ni *la constance* qui l'anime, ni la *prudence* qui la régle. L'Auteur embrasse toutes ces choses sous une même idée generale; & comme l'autorité n'est pas seulement une émanation du ministére, mais encore de la dignité du Ministre, il montre, dans sa premiere Partie, l'obligation où sont les Prélats & les Curez de satisfaire non par d'autres, mais par eux-mêmes, autant qu'ils le peuvent sans se flatter, au ministére de la Prédication. L'Ecriture, les Peres, la Tradition, les Conciles, les Théologiens, la raison enfin & le zele ne lui manquent pas dans une si belle matiere. Je passe pourtant tout cela, parce qu'une matiere si propre à un Orateur qui voudroit prêcher, ne doit pas arrêter un homme comme moi qui ne considére que les régles de l'Art oratoire. C'est pourquoi je passe

de

de même, tout ce que l'Auteur dit touchant la probité, le courage, & la prudence, qui sont ensemble si necessaires au Prédicateur. C'est assez qu'on sache que l'Auteur, puisant dans les mêmes sources, dit des choses très solides sur ces trois articles, aussi bien que sur le premier. Anonyme.

A quoi je m'arrête, c'est *la Composition & le style*, ou le soin de tourner, de polir, de perfectionner le Discours. Et c'est sur quoi l'Auteur ne me paroît pas aussi éclairé, que sur les devoirs de la vie ; de sorte neanmoins qu'en rejettant d'un côté ce qui est bon, il le rappelle d'un autre sans y penser. 3. *Partie.*

Pour nous en convaincre, remarquons que, de son aveu, *les Prédicateurs aujourd'hui annoncent encore le même Evangile, les mêmes veritez que les Apôtres ont prêchées*: & qu'il n'y a que deux choses à quoi il trouve à redire ; l'une, que *les Ministres de la parole de Dieu ne sont pas les mêmes*; l'autre, que *leur maniere de prêcher est aussi bien différente.* *Pref. p. 4 ad calcem.* *Ib. p. 5.*

Les Ministres ne sont pas les mêmes; parce que *les premiers Prédicateurs étoient vénérables, par leur mérite, par le rang illustre qu'ils tenoient dans l'Eglise & par la pureté de leur vie qui soûtenoit merveilleusement leur Prédication.* C'est ainsi qu'il demande cette fermeté de courage, cette probité, cette prudence, & enfin cette autorité dans ceux qui annoncent l'Evangile. *Ibid.*

La maniere aussi de prêcher est bien

Anonyme. Ibid. différente, parce que *les Apôtres & ceux qui ont marché sur leurs traces, n'apportoient guére d'autre préparation à la Prédication, que la Priere ; ils ne méditoient point un discours poli, mais ils parloient selon qu'ils étoient inspirez par le saint Esprit ; ils exposoient simplement les mystéres de la Foi ; ils annonçoient fortement aux Pecheurs les veritez terribles de la Religion chrétienne.* C'est cette méthode qu'il a dessein de faire revivre : il s'en explique

Ibid. p. 6. en ces termes : *Malheur à moi, si au lieu de défendre l'ancienne & véritable maniere de prêcher Jesus-Christ, que les Apôtres ont observée, je voulois en inventer une nouvelle, & encherir encore sur la politesse de la Prédication qui ne s'est que trop raffinée.*

Qu'est-il besoin de discours ? Il est clair que l'Auteur peche d'abord dans le principe. Il manque de cette prudence qui régle la Prédication selon les temps. Car encore qu'on doive toûjours s'y préparer par la priére, la voye néanmoins d'inspiration est aujourd'hui extraordinaire ;

L. 4. de Doct. Christ. n. 33. &, selon S. Augustin, il ne faut s'y attendre, ni pour les choses qu'on doit prêcher, ni pour la maniere dont on doit les prêcher ; il faut les apprendre des Maîtres, il faut les étudier, & composer.

L. 4. de Doct. Christ. n. 8. A l'égard de ce que les premiers Prédicateurs ne méditoient pas, comme il dit, un discours poli, le même Saint nous apprend que l'Eloquence se présentoit à eux sans qu'ils la cherchassent ; mais

mais qu'aujourd'hui ceux qui veulent ê- Anonyme.
tre éloquens, doivent la chercher ; & qu'il est utile qu'ils la cherchent, parce que sans elle ils font beaucoup moins de fruit. Où doivent-ils la chercher ? Il n'y a point de doute qu'ils ne la trouvent dans les Livres Saints ; ce qui seul, quand même il n'y auroit point d'autre raison, les autorise suffisamment à l'employer. Mais il faut quelque précaution dans cette recherche. Car dans l'Ecriture il y a Ibid.
une Eloquence si propre aux Auteurs canoniques, qu'elle ne peut convenir à d'autres ; de sorte que ce n'est point là, celle que le Prédicateur doit y chercher ; il n'y auroit pas de prudence : mais il doit en imiter une autre qu'on y trouve aussi, qui leur est commune avec les Au- Ibid. n. 22.
teurs profanes, fondée sur les mêmes principes, qui instruit, qui plaît & qui Ibid. n 27.
touche, employant pour cela la simplicité du style, la politesse, & la force.

Voilà d'abord ce que l'Auteur ne dé- Pref. p. 2.
mêle pas dans son principe. Il n'est pas surprenant que son Ouvrage présente de temps en temps de l'obscurité & de la confusion dans ses idées. *Je sai*, dit-il, *qu'il y a aujourd'hui un grand nombre de Prédicateurs excellens, mais je suis persuadé d'ailleurs qu'il y en a moins de bons que l'on ne pense.* Comment y en a-t-il *peu de bons*, s'il y en a *beaucoup d'excellens* ? Il n'a pas dû leur donner un titre si glorieux, si leurs Sermons ne sont pas de bonnes & solides Prédications. *Plusieurs*, Ibid. p. 3.
dit-il, *font grand bruit par leur éloquence*

Anonyme. *pompeuse & flateuse; mais très-peu produisent du fruit: leurs pieces sont fort justes; mais peut-être qu'elles ne sont pas aussi solides que polies.* Pourquoi? *C'est que la*
Ibid. p. 7. *Composition des Sermons doit-être sans aucuns ajustemens artificieux; que les réprimandes polies, raffinées, enveloppées de tant*
Pag. 97. *de traits d'éloquence ne touchent point, & n'opérent aucune conversion, qu'un Sermon*
Pag. 118. *qui est fait avec tant d'artifice, & qui est paré des ornemens d'une Eloquence profane, n'a point d'onction, & est incapable de produire du fruit.* Et afin qu'on ne croye pas qu'il ne condamne que l'excès ou la superfluité que les Payens mêmes ont
Pag. 149. 150. condamnée, il s'exprime ainsi: *Puisque la fonction du Prédicateur est toute spirituelle, & tout-à fait éloignée des actions du Barreau & du Théatre, il s'ensuit évidemment que la methode des Ouvriers Evangeliques doit être différente de la maniere de haranguer des Orateurs seculiers.*

Qu'il s'en faut que Saint Augustin ne raisonne ainsi! qu'il s'en faut qu'il n'aît vû si évidemment cette consequence! puisqu'au contraire, il pose pour princi-
L. 2. de Doct. Christ. n. 6. pe qu'*un Orateur chrétien doit faire tout ce que les Rhéteurs enseignent qu'il faut faire pour persuader ceux à qui l'on parle.* Et en effet, qu'enseignent-ils? Qu'il faut conseiller le bien, & dissuader le mal; se concilier les esprits; encourager les timides; réprimer les emportez; faire comprendre de quoi il s'agit; instruire les Auditeurs de ce qu'ils ne savent pas; prouver

ver ce qui a besoin de preuves ; exciter les lâches, & les faire sortir de leur engourdissement. C'est-là, que sont necessaires les supplications, les reproches, les figures marquées, vehementes, capables de donner du mouvement à ceux qui n'en ont point, & d'arrêter ceux qui en ont trop, en un mot d'enlever l'esprit & de triompher du cœur. Anonyme.

Mais ce n'est pas Saint Augustin seulement qui pense autrement que l'Auteur, c'est l'Auteur lui-même, puisque, comme je l'ai déja dit, ce qu'il rejette d'un côté, il le rappelle de l'autre sans y penser. En effet après avoir chassé en quelque façon l'Eloquence de la Chaire, ne l'y rappelle-t-il pas de nouveau, lorsqu'il dit que *Saint Ambroise prêchoit éloquemment & avec beaucoup de fruit*? ou qu'au dernier Jugement Dieu demandera aux Ecclesiastiques qui ne prêchent pas, *à quoi ils ont employé ces talens, cette intelligence, cette excellente doctrine, cette Langue diserte*? Et ne nous porte-t-il point à étudier les régles des Auteurs profanes, lorsqu'il reconnoît, que Longin en a donné de bonnes pour la composition, & surtout pour le style sublime & énergique. Il fait plus; car ce que ce Maître fameux conseille de faire lorsque l'on compose, qui est d'avoir devant les yeux les Orateurs les plus fameux, pour s'animer par leur exemple à parler comme eux ; notre Auteur, à l'exemple de ce Rhéteur, le conseille à tous les Prédicateurs en ces termes :

Pag. 69.

Pag. 90.

Anonyme. Pag. 93.

„ Le même Rhéteur Longin exhortant les Orateurs qu'il avoit entrepris de former, à prendre de hauts sentimens, & à se porter toujours à ce qu'il y a de plus sublime & de plus parfait dans l'art de parler, entre plusieurs motifs qu'il leur suggére pour les y engager, il leur présente celui-ci: Comment est-ce qu'Homere auroit dit cela? Qu'auroit fait Platon, Démosthène, ou Thucydide s'il étoit question d'histoire? Insistant davantage sur ce puissant motif: Que penseroient Homere & Démosthène, ajoûte-t-il un peu plus bas, de ce que je dis, s'ils m'écoutoient, & quel jugement se formeroient-ils de moi? Leçon admirable, la plus efficace que ce Maître de bien haranguer pût jamais faire à ses Disciples, *& qui est d'une merveilleuse instruction pour les Prédicateurs.* Car voici comment ils doivent agir lorsqu'ils se mettent à composer un Sermon; il faut qu'ils se disent: Comment est-ce qu'un Prophete, qu'un Apôtre, qu'un des anciens Docteurs & Evêques, traiteroit cette matiere que j'ai presentement en main, s'il avoit à la prêcher? Que diroit le Prophete Isaïe, l'Apôtre Saint Paul, Saint Ambroise, Saint Chrysostome, Saint Antoine de Pade, Saint Vincent Ferrier, s'ils devoient parler à l'Auditoire devant lequel je vais prêcher, ou s'ils m'écoutoient pour examiner ma maniere d'annoncer la parole de Dieu, si elle est légitime & confor-

„ me

„ me aux régles qu'ils m'ont laiſſées? Anonyme.
Ainſi s'explique l'Auteur. On voit bien qu'il ne démêle point la différence des Prophêtes & autres Auteurs canoniques, d'avec les Prédicateurs ordinaires, comme il ne diſtingue point ailleurs la bonne Eloquence des Auteurs profanes, d'avec la mauvaiſe Eloquence *des Déclamateurs :* mais on voit que voulant bien qu'on prêche aujourd'hui, comme prêchoient autrefois Saint Ambroiſe, Saint Chryſoſtome, & avant eux Saint Paul dont nous avons des diſcours très-éloquens dans les Actes, il conſent qu'on employe l'Eloquence la plus parfaite, que les Orateurs ſéculiers ont cultivée, puiſque Saint Chryſoſtome ſuivoit les mêmes régles que Saint Ambroiſe; que Saint Ambroiſe ſuivoit les mêmes que Saint Auguſtin, & Saint Auguſtin les mêmes que Ciceron, dont les régles ſe trouvent obſervées dans le diſcours de Saint Paul. Ce qui renverſe ce que l'Auteur a avancé comme évident, *qu'il faut aux Prédicateurs une autre Eloquence que celle des Auteurs profanes.* Pag. 150.

C'eſt ainſi encore, qu'on peut détruire par lui-même deux de ſes propoſitions que j'ai rapportées; l'une, que *les Prédications aujourd'hui ne font plus de fruit*, car il reconnoît ailleurs que *l'expérience montre le contraire*; l'autre, que *le peu de fruit qu'elles font eſt une preuve qu'elles ne ſont pas ſolides*, puiſqu'il a ſoin de dire que *quand même il arriveroit que notre Prédication n'auroit perſuadé perſonne, elle* pag. 184.

Anonyme. *ne seroit pas pour cela infructueuse.* Et ce
pag. 146. qu'il ajoûte, que l'Eloquence est un obstacle à la solidité aussi bien qu'au fruit qu'elle pourroit faire, se détruit par ce qu'il dit de S. Chrysostome, *qui s'animoit*, dit-il, *à prêcher toujours, quoiqu'on*
pag. 141. 143. *ne profitât point de ses Sermons, tout éloquens & tout solides qu'ils étoient.*

Mais sans rapporter ses paroles, cette *simplicité* de style qu'il demande dans *les mysteres de la Foi*, cette *force* & ce *courage* qu'il exige dans *la Morale*, cette *prudence* qui fait discerner les temps, les lieux, les sujets, les personnes, & qui varie le style par rapport à toutes ces circonstances; qu'est-ce autre chose que tout cela, sinon la veritable Eloquence enseignée & cultivée par les Auteurs payens? Car quant aux *superfluitez & aux affectations de paroles, d'ornemens, ou de pensées brillantes*, qu'il recommande d'éviter, tout cela ne convient non plus à l'Eloquence profane, à qui il l'attribuë, qu'à l'Eloquence sacrée. Et toutes ces erreurs que je remarque doivent de plus en plus faire goûter les véritez opposées, qui deviennent plus claires, par la solution de ce qu'on dit de contraire.

L. 4. de Doct. Christ. n. 8. Il faut donc s'en tenir au principe de Saint Augustin, qui dit qu'il y a deux sortes de Prédicateurs: les uns qui prêchent seulement avec sagesse, parce que tout ce qu'ils disent est bon; les autres qui prêchent de plus avec Eloquence, & qui profitent davantage, parce qu'ils suivent les préceptes de la Rhétorique. Aussi

suis-

suis-je persuadé que le Traité dont je parle, seroit plus utile, non seulement, si ce qu'il dit de l'Eloquence étoit plus juste, plus vrai & plus exact; mais encore, si les bonnes choses de morale, qu'on y trouve sans nombre, étoient dites d'un style plus poli & plus correct. Il y a beaucoup d'endroits négligez, quoiqu'il y en ait d'éloquens. Mais une chose bien remarquable, c'est qu'il y en a même qui sont assez fleuris! Tel est celui dont l'idée m'a paru divertissante, & où le Prédicateur ayant prêché contre les Dames sur le soin qu'elles prennent de s'ajuster & de s'orner, les Dames à leur tour le prêchent aussi sur le soin qu'il prend lui-même d'orner ses Sermons, & de les ajuster. Voici les termes: Anonyme. *pag. 213.*

„ Ces Prédicateurs diserts, dit-il, déclament souvent contre le luxe des „ femmes, parce que c'est un vice qui „ engendre de grands maux, & qui est „ la cause de la ruine de plusieurs ames, „ tant de celles qui donnent, que de „ ceux qui reçoivent le scandale. Mais „ croyent-ils que les Dames, qui n'ont „ que trop d'esprit, & qui savent fort „ bien raisonner, ne se récrient pas „ contre leurs réprimandes, & ne tour„ nent pas contre eux tous les plus forts „ argumens, qu'ils employent pour com„ battre leur luxe? Vous criez, Prédica„ teurs, disent-elles en elles-mêmes, con„ tre notre luxe; mais y en a-t-il moins „ dans vos écrits que vous nous prêchez „ ici? Vous condamnez nos parures & *pag. 215.*

Anonyme. „ nos ajuſtemens ſuperflus, le fard, le „ vermillon & les autres couleurs dont „ nous nous ſervons pour relever la beau- „ té de notre viſage; & vos discours „ ſont tout fardez, tout remplis des fauſ- „ ſes couleurs d'une Eloquence ſéculie- „ re, dont vous les parez pour nous „ plaire! Vous blâmez nos cheveux em- „ pruntez; & vos Sermons ſont tous tiſ- „ ſus & entrelaſſez d'ornemens étrangers! „ Le tour faſtueux de nos têtes eſt-il „ plus condamnable, que le tour pom- „ peux & affecté de vos périodes aron- „ dies? Vous nous reprochez que nous „ perdons beaucoup de temps à nous re- „ garder & à nous ajuſter auprès d'un „ miroir: n'en mettez-vous pas autant à „ toucher, à retoucher, à embellir vos „ discours, ſans pouvoir jamais vous „ contenter? Otez donc tout l'artifice & „ tout le fard de votre ſtyle, vous ferez „ alors en état de cenſurer le fard & „ l'excès de notre luxe; parlez-nous ſim- „ plement, & vous nous apprendrez par „ votre maniere de prêcher ſimple & E- „ vangelique, à nous habiller avec mo- „ deſtie.

L'Auteur n'a pas pris garde que ſi c'eſt un défaut, qu'une diction ajuſtée, c'eſt un défaut où lui-même eſt tombé ici, en le décriant; de ſorte qu'*il y eſt*, comme on dit, *éloquent contre lui-même*. Mais on pourroit rapporter des endroits de Saint Paul, où cet Apôtre paroît de même fort poli, quoiqu'il y ait encore moins penſé que l'Auteur. Et en géné-

ral

ral la maxime de Longin est vraye, qui dit, que *le brillant de la diction ou des figures n'est point vicieux, lorsque l'éclat de la pensée est encore assez grand pour obscurcir celui de l'expression.* Anonyme.

LE P. LAMY

de l'Oratoire,

Auteur du Livre qui a pour titre *la Rhétorique ou l'Art de parler*, imprimé pour la quatriéme fois en 1701.

C'Est un préjugé avantageux pour un Livre, de le voir passer quatre fois sous la presse. Avant que l'Art de parler du P. Lamy fût arrivé à ce dégré d'honneur, avant même qu'il eût vû le jour, & lorsqu'il étoit encore sur le métier, un Prélat * d'un rare merite, célébre Prédicateur, en ayant vû quelques essais, lui avoit donné de grands éloges. Depuis les premieres Editions M. Baillet * en a aussi parlé avec beaucoup d'estime. Nonobstant cet état de perfection où l'on jugeoit qu'il étoit d'abord, l'Auteur l'a toûjours retouché * lorsqu'il l'a fait r'imprimer; & il nous donne * la quatriéme édition non seulement comme *une édition nouvelle*, mais comme *un Ouvrage tout nouveau. J'ai*, dit-il, *refondu l'ancien, je l'ai retouché par tout, augmenté de nouvelles réflexions, d'exemples.* Enfin

Le P. Lamy de l'Orat.

* *Le R. P. Mascaron nommé à l'Evêché de Tulle, depuis Evêque d'Agen, dans une Lettre à l'Aut. laquelle est à la fin de la 4. Edit.*

* *Jug. des Sav. T. 2. P. 3 p. 4. 5.*

* *Voyez l'avis de l'Imprimeur, à la fin de la 4. Ed.*

* *Préf. p. 12. 4. Edit.*

Le P. Lamy de l'Orat. Enfin il nous le présente * comme *corrigé suivant les avis de ses amis, les sentimens du Public, & ce que lui-même pouvoit penser, ayant atteint un âge où il devoit être plus capable de juger, & ayant profité de plusieurs excellens Livres, qui avoient paru depuis la troisiéme édition*, ce sont ses termes.

* Ibid.

La recommendation du Livre est d'autant plus grande, que *l'Auteur étoit jeune lorsqu'il publia cet Ouvrage la premiere fois*, & que tout jeune qu'il étoit, il se trouva pourtant en état d'apprendre à qui voulut le savoir, que *les Maîtres ordinaires de Rhétorique donnent à leurs disciples la vaine esperance de les rendre éloquens par la seule connoissance de leurs préceptes*; qu'*ils font voir en cela qu'ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils se mêlent d'enseigner*; que *de la maniere qu'ils traitent la Rhétorique, elle est presque inutile* *; qu'*ils sont coupables de ce que nous n'avons pas un plus grand nombre de bons Ecrivains*; * *puisque s'ils avoient découvert les véritables principes de l'Art de parler, ceux qu'ils avoient instruits, auroient écrit d'une maniere plus raisonnable.*

Ubi supra.

Préf. p. 3. 3. Edit.

Ib. 3. Edit. & 4. Edit. p. 2.

* Préf. 3. Edit. p. 5.

* Ibid. 3. Edit. p. 5. & 4. Ed p. 4.

Ce fut une chose curieuse dans le temps des premieres éditions, de voir débiter ces pensées par un jeune Auteur au milieu des Maîtres célébres qui remplissoient alors les Chaires de Rhétorique, & qui même de son aveu, ne donnoient à leurs disciples que les régles des Anciens, dont il ne parle point autrement que des Modernes.

„ Les

„ * Les Maîtres de Rhétorique, dit- Le P. Lamy
„ il, ne se sont appliquez, qu'à donner de l'Orat.
„ quelques préceptes pour persuader des * Liv. 5. c. 1.
„ Juges en plaidant dans un Barreau. p. 304. 3. Ed. & 366
„ Ils ne se sont attachez qu'à suivre ce de la 4.
„ que les anciens Payens ont écrit, qui
„ n'ayant point d'autres Orateurs que des
„ Avocats, leur Rhétorique n'étoit oc-
„ cupée qu'à leur donner des préceptes.
„ Quoique je ne juge pas ce qu'ils di-
„ sent là-dessus, fort utile aux Avocats
„ mêmes, je le rapporte sommairement.

Il ne s'agit point ici du Paganisme. Le Pere Lamy pouvoit se dispenser de l'alléguer pour rabaisser. & les Maîtres respectables de l'antiquité, & tous ceux qui ne se sont attachez qu'à les suivre. Personne ne s'y est plus attaché que Saint Augustin. (Liv. 3. de Doct. Christ.) Ces manieres du P. Lamy tombent sur ce saint Docteur comme sur les autres. Il les rabaisse d'ailleurs par une raison qui porte à faux, qui est *qu'ils n'ont instruit que des Avocats*; & , qui pis est, *qu'ils ne disent rien là-dessus, qui ne soit assez inutile*; (Préf. p. 11. Ed. 4.) qu'*ils ne leur ouvrent l'esprit que pour des choses triviales, lesquelles ils auroient pu ignorer & qu'il faudroit taire*. La lecture de leurs Ouvrages & la raison ont fait connoître à Saint Augustin,' que les préceptes qu'ils donnent sont excellens, & qu'ils comprennent si bien l'Art de persuader dans toute son étenduë, que les Prédicateurs n'en ont pas d'autres à suivre ;' parce qu'ils ne doivent travailler qu'*à instruire, à plaire & à toucher*; sur quoi on ne (Ubi supra.)

peut

Le P. Lamy de l'Ouv. peut rien dire de meilleur, que ce qu'ont dit les Payens. Voici neanmoins comme le Pere Lamy s'explique encore. " On ne doit pas s'étonner, dit-il, que je n'aye rien dit de la Prédication. Ce n'est pas la coûtume de le faire dans des Livres de Rhétorique. Tout ce qui se dit de cet Art dans les Ecoles, est tiré des anciens Rhéteurs. Ni les Grecs ni les Romains ne faisoient point d'assemblées pour l'instruction du Peuple, comme on le fait parmi les Chrétiens. Leurs Discours publics ne regardoient que les affaires du Barreau ou de l'Etat; quelquefois ils donnoient des loüanges à ceux qui avoient bien servi la République. La Rhétorique, comme ils l'enseignoient, & comme on l'enseigne aujourd'hui, n'avoit point d'autre fin. Les préceptes qu'elle donne ne sont que pour ces sortes de piéces. La coutume n'excuse pas; ainsi si c'étoit pour moi une obligation de donner des préceptes pour les Discours qui se font pour l'instruction des Peuples, je serois coupable, à moins que ce que j'ai dit en général touchant l'Art de parler & de persuader, ne pût suffire; & c'est ce que je prétends ". Ainsi parle notre Auteur. Mais comment ce Pere a-t-il pu douter que ce fût une obligation pour lui de donner des préceptes pour les Discours où l'on instruit le Peuple, dès qu'il s'étoit engagé à faire une Rhétorique? Et comment a-t-il pu croire qu'il se fût acquitté de cette obligation en donnant les précep-

L. 5. c. 22. Ms. 455. 4. Edit. & 3. Ed. p. 366.

préceptes généraux de l'Art, sans songer que les autres Maîtres ayant aussi donné les préceptes généraux, avoient pareillement rempli les mêmes devoirs? Le P. Lamy de l'Orat.

Il est évident qu'en cet endroit, notre Auteur ne montre ni assez de justesse, ni assez d'équité. En fait-il paroître davantage dans ce qu'il ajoûte? *Nous aurions*, dit-il, *un plus grand nombre de bons Ecrivains, si on avoit découvert les veritables fondemens de l'Art.* Il n'y pense pas; puisque nous pouvons remarquer ici, & avec lui, & en sa faveur, *qu'une Rhétorique peut être bien faite, sans qu'on en retire du fruit.* C'est lui-même qui le dit, & la maxime lui est favorable, puisqu'elle donne à entendre que le peu de bons Ecrivains ou de bons Orateurs que son Ouvrage ou ceux des autres ont produit, ne conclut rien contre personne. Il faut en juger par ailleurs. Examinons donc sa Rhétorique par elle-même. Préf. p. 5. 3. Edit. & p. 4. 4. Edit. Préf. p. 12. 4 Edit. & 3. Edit. p. 14.

On ne peut douter qu'elle ne soit bien faite cette Rhétorique, puisqu'elle a les qualitez qui manquent aux autres comme il vient de le faire entendre; car elle a *plus d'étendue* selon lui, & elle explique *les fondemens de l'Art.* Nous examinerons ces prétendus fondemens de l'Art. Considérons seulement d'abord, qu'elle a plus d'étendue, parce qu'elle a deux parties; l'une en quatre Livres qui regarde *l'Art de parler ou la Grammaire*; l'autre en un seul Livre assez court qui regarde *l'Art de persuader ou la Rhétorique.* Que fait l'Auteur? Dans la premie-

re il traite beaucoup de choſes étrangeres au ſujet même qu'il s'y propoſe; dans la ſeconde il ne traite pas les points principaux de l'objet qu'il y a en veûe. De là, comme il eſt aiſé de le voir, il réſulte un Ouvrage, qui, à parler juſte, n'eſt ni une Rhétorique ni une Grammaire, & qui neanmoins porte le nom de toutes les deux *.

L'Auteur * croit que *dans une Rhétorique on ne peut traiter à fond l'Art de perſuader*. Il déclare * qu'*il n'a pas eu deſſein lui-même de le traiter dans toute ſon étenduë*. Cela ne l'empêche pas de dire, tantôt * qu'*il donne beaucoup plus d'étendue à ſon Ouvrage que n'en ont pas les Rhétoriques ordinaires*, parce qu'il s'étend beaucoup ſur des choſes de Grammaire; tantôt qu'*il parle de la Prédication dont les autres n'ont pas parlé*; tantôt * que *ce qu'il rapporte ſommairement de ce que les autres ont dit en gros Volumes, eſt plus que ſuffiſant*; tantôt * qu'*il en dit plus que ceux qui promettent de ne rien oublier*; tantôt * *enfin, qu'il s'applique plus qu'un autre à donner les veritables moyens de perſuader*, ce qui ſignifie que lors même qu'il s'étend moins que les autres, il a toujours l'avantage de penſer & de parler avec plus de juſteſſe & même avec plus d'étendue que les Maîtres ordinaires!

Je laiſſe beaucoup d'autres choſes que les connoiſſeurs pourront lire avec plus de plaiſir dans la Préface, & je m'attache à quelques régles qu'il nous y donne,

* *La Rhétorique, ou l'Art de parler.*
* *Préf. p. 9. 4. Ed. & 3. Ed. p. 10.*
* *L. 5. c. 10. p. 394. 4. Ed. & 3. Ed. p. 330.*
* *L. 3. c. 1.*
* *L. 5. c. 22.*
* *L. 5. c. 1. & dans la Préf. p. 9.*
* *L. 5. c. 10. p. 394. Ed. 4.*
* *L. 5. c. 7. p. 366. 4. Ed.*

ne, parce que j'ai dessein d'en profiter & de les suivre. Les voici. " Cet Ouvra-
" ge, dit-il, * sera donc utile aux jeunes
" gens, *qu'il faut accoutumer d'aimer la*
" *verité*, ce sont ses termes; de consul-
" ter la raison pour penser, & agir selon
" sa lumiere. Les raisonnemens que je
" fais ne sont point abstraits. J'ai tâché
" de conduire l'esprit à la connoissance
" de l'Art que j'enseigne par une suite
" de raisonnemens faciles; ce que les
" Maîtres ne font pas avec assez de soin.
" L'on se plaint tous les jours qu'ils ne
" travaillent point à rendre juste l'esprit
" de leurs disciples; ils les instruisent
" comme l'on feroit de jeunes Perro-
" quets: ils ne leur apprennent que des
" noms: ils ne cultivent point leur ju-
" gement, en les accoutumant à raison-
" ner sur les petites choses qu'ils leur
" enseignent; d'où vient que les Sciences
" gâtent souvent l'esprit, au lieu de le
" former.

Le P. Lamy de l'Orat.

* Préf. p. 10. 4. Edit.

Ces avis sont trop salutaires pour ne vouloir pas en faire son profit. Ainsi consultons la raison pour penser, agissons selon sa lumiere; & nous accoutumant à aimer la verité, faisons la connoître telle qu'elle est, & dans la doctrine, & dans les promesses du Pere Lamy. Selon lui aussi-bien que selon nous, *la fin de la Rhétorique est de persuader*, & il y a trois moyens de le faire. *Les preuves*, parce que les hommes agissent par raison; *les mœurs*, parce qu'ils se laissent aller à la confiance qu'ils prennent en la personne

Préf. p. 9. 4. Ed.

L. 5. c. 1. p. 367.

qui

Le P. Lamy de l'Orat. qui leur parle; & *les passions*, parce qu'ils suivent aussi les mouvemens de leur cœur. Telles sont les régles fondamentales de l'Art, & telles sont les raisons que les Maîtres en ont toûjours données dans tous les temps.

Pour commencer par les mœurs, où est-ce que le Pere les suppose? dans la vie de l'Orateur; & elles sont dans le discours! Il les suppose dans la vie de l'Orateur, puisqu'il lui donne l'avis de l'Evangile, *de faire éclater ses bonnes œuvres* (1). Elles sont dans le discours, parce qu'il faut distinguer *les mœurs réelles & les mœurs oratoires*. Les premieres appartiennent à la Morale; & les secondes à la Rhétorique. Le Pere a raison de recommander les mœurs réelles; les Payens mêmes les ont recommandées: mais il ne donne point l'art de les exprimer dans le discours, ce qui fait les mœurs oratoires. Cet art est necessaire même à ceux en qui elles sont réelles. Il n'en faut point d'autre preuve, que l'exemple du Pere, qui a eu une grande attention à répandre sa modestie dans son Ouvrage. Il croit cette vertu necessaire à un Orateur qui parle. Je suis persuadé qu'il ne la croit pas moins essentielle à un Auteur, & à un Prêtre qui écrit. „ Un sage Orateur, dit-il, ne doit jamais parler de soi avantageusement: Il „ n'y a rien qui soit plus capable d'éloigner de lui l'esprit de ses Auditeurs, „ &

L. 5. c. 11. p. 396.

L. 5. p. 397. & 498. 4. Ed.

1 Luceat lux vestra, &c.

„ & de leur inſpirer des ſentimens d'a- Le P. Lamy
„ verſion & de haine, que cette vanité de l'Orat.
„ que font paroître ceux qui ſe vantent ". Rien n'eſt plus vrai; un Orateur qui ſe vante ſe rend odieux, quand même il auroit raiſon au fond. Que ſera-ce, s'il ſe vante lorsqu'il prend le change?

Venons aux Paſſions, & voyons comment le Pere les traite, lui qui, ſi on l'en croit, *s'applique plus qu'un autre à donner les véritables moyens de perſuader*? „ Pour bien traiter, dit-il, cette matiere, Liv. 5. c. 15.
„ je ſerois obligé de parler au long, de p. 411. 4.
„ la nature des paſſions, de les expliquer Ed.
„ toutes en particulier, de dire quels ſont „ leurs objets, quelles choſes les excitent „ ou les calment: mais il faudroit pour „ cela comprendre dans cet art la Phy„ ſique & la Morale, ce qui ne ſe peut „ faire ſans confuſion ". On voit comme il tient ſa parole. Il promet d'en dire plus qu'un autre, ou du moins ce qu'il dira, de le dire avec plus de juſteſſe. Cependant bien des Maîtres ont traité de toutes les paſſions, & lui, à peine parle-t-il de quatre, qui ſont *l'admiration*, *l'eſtime*, *le mépris* & *le ris*. Il allegue pour prétexte qu'*il lui faudroit ici comprendre la Phyſique & la Morale*; & l'on peut aſſûrer qu'il faut moins de diſcours pour expliquer cette matiere, qu'il n'en a fait pour dire qu'il ne la traiteoit pas. Tout l'art d'exciter ou de calmer les paſſions conſiſte *à expoſer*, *amplifier ou diminuer les biens ou les maux que l'on peut ou que l'on doit déſirer ou craindre*

Le P. Lamy de l'Orat. *craindre dans la vie.* Ce n'est pas l'explication du précepte qui est difficile, c'est l'éxécution.

Le P. Lamy n'est pas plus heureux sur les Preuves, que sur les Passions ou sur les Mœurs. Il y a quatre choses à faire sur les preuves. Il faut les *trouver*, les *choisir*, les *ranger*, & les *traiter*. Les trouver est une chose assez aisée, quand on a un peu d'usage; & ce qui embarrasse le plus, c'est de les traiter ou de les choisir, ou de les ranger. La maniere de les traiter consiste à les préparer, à les proposer, à les fortifier, à les orner, & à les conclure. C'est sur quoi le Pere ne nous dit rien. Il n'y a qu'à voir son chapitre qui regarde la confirmation ou la réfutation. Ne nous attendons pas qu'il en dise davantage sur la maniere de les ranger. Afin même qu'on ne s'y attende pas, il s'en explique dès l'entrée de son Ouvrage. " C'est ,, à ceux, dit-il, qui traitent l'Art de ,, penser, à parler de cet ordre naturel ,, qu'il faut garder dans l'arrangement ,, de nos pensées. *Chaque Art a ses bornes, qu'il ne faut pas passer.* Je n'entreprendrai donc pas de prescrire ici ,, des régles touchant l'ordre qu'il faut ,, donner aux choses qui sont la matiere ,, du discours ". Cela est clair. Au lieu de traiter les choses essentielles à l'Art, il nous renvoye ailleurs pour les y apprendre, à la Morale & à la Physique pour ce qui regarde les Passions; à l'Art de penser pour ce qui regarde l'arran-

L. 5. c. 19 p. 425. 4. Ed.

Liv. 1. c 2. p. 6 4. Edit.

rangement des matieres. Il ne faut pas s'en étonner : car, selon le Pere, *ceux qui savent le secret de l'Eloquence ne s'amusent jamais à rapporter un tas & une foule de raisons ; ils en choisissent une bonne & la traitent bien :* Or, où il n'y a qu'une chose, il n'y a rien à ranger. On voit donc que dans ses principes il a eu raison de ne point parler de l'ordre. LeP.Lamy de l'Orat. L 5.c.19.p. 427.4. Ed.

Mais quand même cette maxime seroit vraye, *qu'un habile Orateur ne choisit qu'une bonne raison, & s'arrête à la bien traiter*, on pourroit dire qu'il y a toujours un ordre à garder, si cette raison unique a un grand nombre de parties, comme les véritez que les Orateurs entreprennent de prouver, & qui ne peuvent être éclaircies que par un grand nombre de circonstances, de l'aveu même du Pere. C'est un ordre oratoire dont il s'agit : il fait entre autres choses *la véritable beauté du discours :* il en fait souvent toute *la force :* il donne *du jour* à ce que l'on dit, & on peut lui appliquer ce qu'Horace a dit (1) de l'ordre Poëtique. Il ne faut donc pas se dispenser d'en parler dans une Rhétorique. *Ib. p. 426.*

Avec tout cela le P. Lamy fait profession de n'en point parler, de peur d'empieter sur l'Art de penser. C'est là sans doute entendre très-bien les deux Arts ! On pourroit sur cela prendre patience, s'il nous instruisoit du moins touchant *le choix* que nous devons faire des preuves :

1 Ordinis & virtus erit & venus. *Horat. de Arte, v. 42.*

Le P. Lamy de l'Orat. ves : mais assûrément il n'en développe pas les véritables caractéres, qui sont, par exemple, *d'être tirées du sens commun*, & non pas *des Sciences*, comme il le suppose presque toujours; *d'être exposées aux yeux de tout le monde*, & telles pourtant, *que personne ne les ait encore apperçûes*; *d'être personnelles*, c'est-à-dire prises de ce que l'Adversaire a dit ou a fait, de maniere qu'on le prenne en contradiction, & autres semblables.

Les Rhétoriques communes traitent toutes les choses dont je viens de parler, & le Pere Lamy ne leur en fait point honneur. L. 5. c. 5. &c. Il dit que *ce qui fait le gros de ces Rhétoriques*, c'est *l'Invention* des preuves, ou *la Méthode des Lieux communs*, à quoi il rappelle la division des causes, & celle des différentes questions, traitant le tout fort cavalierement aussi bien que la Méthode. Il rejette cette Méthode: il a raison. Mais l'Auteur de l'Art de penser l'avoit rejettée avant lui ; 3. Part. c. 16. ceux mêmes qui l'ont donnée, Aristote, Ciceron & Quintilien en ont dit assez pour faire comprendre que leur avis n'est pas qu'on s'en serve. Cependant le Pere qui la juge inutile & dangereuse, sans songer si c'est raisonner conséquemment, la propose aux Maîtres comme une chose L. 5. c. 6. p. 378. 4. Ed. utile aux jeunes gens, & cela par des raisons qui ont aussi peu de solidité, que celles qui la lui font regarder comme inutile. Une des raisons de cette derniere espece, Ibid. p. 377. c'est, dit-il, que *les preuves sont foibles, qui sont communes aux accusez &*

& à ceux qui accusent, dont on peut se servir pour détruire & pour établir. Or, ajoûte-t-il, *celles qui se tirent des lieux communs sont de cette nature.* Ce raisonnement n'est point fondé sur un principe solide. Car si en général ce qui sert à détruire & à établir est foible ou ne vaut rien, telle est toute la Rhétorique & la Dialectique aussi, puisqu'elles établissent le *Pour* & le *Contre.* Que si l'on veut voir cette vérité dans quelque exemple particulier, l'Avare dans Horace se justifie par l'exemple de la Fourmi, & le Poëte le confond par le même exemple. On ne peut pas dire que cette similitude soit foible, parce qu'ils s'en servent l'un & l'autre; mais l'Avare lui donne trop d'étenduë, au lieu qu'il faut s'en tenir aux termes du Sage (1), *Lâche, voyez la Fourmi.* La raison de rejetter la Méthode, est qu'elle rallentit le feu de l'esprit, & conduit à une maniere de raisonner qui sent l'art, au lieu que les manieres de l'Orateur doivent être vives & naturelles.

Le P. Lamy de l'Orat.

Sat. 1.

Art de penser p. 294.

La vraye methode de trouver les preuves, que tous les grands Maîtres ont dictée il y a long temps, c'est *la consideration attentive de son sujet*, aidée par *la lecture*, par *l'usage* & par *l'exercice.* Le Pere y joint *l'évidence*, parce que les Philosophes nous la donnent pour la régle de nos jugemens dans la recherche de la vérité. Il nous recommande donc de prendre

L. 5. *c.* 7. *&* 8.

1 I, piger, ad formicam.

Le P. Lamy de l'Orat. prendre garde & à l'évidence des principes & à celle des conséquences. Cet avis peut recevoir un bon sens. Mais les véritez oratoires dépendent assez souvent des conjectures; Quelle évidence peut-on alors y rencontrer? C'est un principe auquel ce Pere lui-même n'a pas assez pris garde, non plus qu'aux conséquences qu'il en faut tirer. Passons à d'autres articles.

Après la division des moyens de persuader, rien n'est plus important que celle des devoirs de l'Orateur, qui sont d'*instruire*, de *plaire*, & de *toucher*; en Latin, *docere*, *delectare*, *movere*. Notre Auteur dit qu'en François c'est *instruire*, *gagner* & *toucher*, sans considérer que ce qu'il appelle *gagner* est une partie de ce qu'il nomme *toucher*. Il ajoûte qu'en Latin c'est *docere*, *flectere*, *movere*, sans songer que *flectere* & *movere* sont synonymes. De telle sorte, que tant en Latin qu'en François, cet Auteur pensant donner trois choses différentes, n'en donne que deux! Mais quoi que ce soit qu'on veuille entendre par *gagner ceux à qui on parle*, il n'y a point de Rhétorique où l'on n'en donne les moyens, sur-tout en traitant de l'Exorde; cependant écoutons le Pere Lamy: *Je ferai ici*, dit-il, *quelques réflexions sur les moyens de s'insinuer dans les cœurs de ceux que l'on veut gagner. Dans les Rhétoriques ordinaires on ne fait point ces réflexions.* Et afin qu'on sache l'obligation qu'on lui a, il ajoûte *la science de gagner les cœurs, est bien au dessus de la*

L. 5. c. 10. p. 394. 4. Ed.

Ibidem.

Ibid.

la portée d'un jeune Ecolier pour lequel on fait des Rhétoriques. Elle s'acquiert, dit-il, *par de sublimes spéculations.... C'est le fruit d'une longue expérience.... Cette Science ne peut s'enseigner méthodiquement que dans la Morale.* Le Pere n'y fait pas assez d'attention. C'est une chose de Morale de gagner les cœurs ; mais c'est la Rhétorique qui nous donne les moyens de le faire par le Discours. Elle nous apprend à parler avec modestie & avec sagesse ; à marquer de l'estime, du respect, de la bienveillance ; à montrer de la justice aux hommes ; à dire quelque chose d'obligeant ; à donner une idée avantageuse de notre cause, de notre conduite, de nos intentions. Voilà la Science de gagner les cœurs : la pratique en est difficile ; mais la connoissance ne demande pas des *spéculations sublimes*. Comme ce sont des Leçons de Morale aussi bien que de Rhétorique, Ciceron les donne dans ses Livres des Offices. Que dis-je ? Les meres mêmes les donnent à leurs enfans. Le P. Lamy de l'Orat.

Une troisiéme division importante est celle des styles. Que de choses l'Auteur me presente ici à observer si je voulois tout rapporter ! Il faut se contenter de quelques remarques. C'est la matiere la plus sublime de la Rhétorique ; c'est celle dont l'usage caractèrise l'Orateur parfait ; & le Pere l'a placée dans la premiere partie de son Ouvrage qui regarde la Grammaire ! Si nous l'en croyons, *il semble que ceux qui ont traité jusqu'à pré-* L. 4. c. 13. p. 333 4. Ed.

 sent

Le P. Lamy de l'Orat. *sent de l'art de parler, n'ayent écrit que pour les Orateurs; ils ne donnent des préceptes que pour leur style.* Cependant Ciceron, Hermogène, Denys d'Halicarnasse, beaucoup d'autres en ont donné pour toutes sortes de styles. Le Pere pose pour Ib. p. 339. principe que *le style historique doit être coupé, dégagé de longues phrases...* Si cela est, que devient ce que dit l'Orateur Romain (1), que *le style de l'Historien doit être diffus & étendu?* Que devient Tite-Live le plus célébre des Historiens, dont les phrases sont si longues? Le Pere redit souvent que *la matiere du style* Ib. p. 326. *simple n'a aucune élevation*, & ce sont les matieres sublimes qu'on traite en ce style, lorsqu'il ne s'agit que de les éclaircir. Démétrius, je l'avouë, dit que le Magnifique & le Simple ne peuvent s'unir ensemble, & cela est vrai, si l'on suppose que l'un & l'autre soient tous deux en même temps ou dans la pensée, ou dans l'expression: mais si le Simple est dans l'expression, & le Magnifique dans la pensée, rien n'est plus commun que de les unir. C'est même en style simple qu'on exprime quelquefois les grandes choses dans la passion. L'Auteur devoit d'autant plus entendre cette vérité, qu'il avoit lû & approuvé ce que dit Longin, L. 4. c. 10. p. 325. 4. Ed. qu'*il y a du sublime dans une expression simple.* Car où est alors l'élevation, sinon dans la pensée? Le grand Corneille nous

1 Genus orationis tractum & fusum. 2. *de Orat.* n. 64.

nous en fournit deux exemples que le Pere Bouhours * a eu soin de remarquer. Le premier est dans les Horaces. Julie dit à Horace le pere, qui s'emporte contre son fils, parce qu'on disoit qu'il avoit fui:

Le P. Lamy de l'Orat.

** Maniere de bien penser. p. 125. 129. 130.*

M. Despreaux les remarque aussi dans sa dixiéme Réflexion sur Longin. Voyez la 2. Partie de ses Ouvr. Edit. de Gen. in 4. p. 174.

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

Horace répond;

Qu'il mourût.

Le second est dans sa Medée. Une Confidente dit à cette Princesse,

Votre païs vous hait, votre époux est sans foi.
Dans un si grand revers que vous reste-t-il?

Medée répond;

Moi,
Moi, dis-je, & c'est assez.

Exprimez ce *Moi*, & ce *Qu'il mourût*, en style plus magnifique, & vous gâterez la pensée.

Je ne dirai rien, dit ce Pere, du caractére médiocre, parce qu'il suffit de savoir qu'il participe du caractére sublime & du simple. Il seroit bien surpris si on lui montroit que c'est tout le contraire, & qu'il ne tient ni de l'un ni de l'autre! *Utriusque*, dit Ciceron, *si verum quærimus, expers*. Mais non; son sentiment peut se défendre. Sur quoi je pourrois insister, c'est sur ce qu'il dit *, que *tout est*

L. 4 c. 11. p. 327. 4. Ed.

Cic. in Orat. ad Brut.

** Ubi suprà.*

Le P. Lamy de l'Orat. *est magnifique dans* (1) *l'Eneide*; au lieu que le simple & le médiocre y sont aussi employez. Enfin il donne un exemple *d'un sublime sans défaut*, & c'est une phrase enflée d'épithétes mal entendues, & de particules qui affoiblissent la pensée, ou qui en troublent l'économie. La voici: il s'y agit des Juges qui ne s'acquittent que négligemment de leurs devoirs.

L. 4. c. 9. p. 323.

Oraif. Fun. de M. de L. p. 273. Ed. en 2. vol. in 12. Chez E. tienne.

Qui renversant l'ordre des choses se font une occupation de leurs amusemens, & qui ne donnent à leurs Charges que les restes d'une oisiveté languissante, comme s'ils n'étoient Juges que pour être de temps en temps sur les fleurs de Lys, où ils vont peut-être rêver à leurs divertissemens passez dont ils ont encore l'imagination remplie, ou réparer par un mortel assoupissement les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs. Me trompé-je? l'Epithéte *languissante* ne convient pas à une oisiveté, où l'on se fait *une occupation de ses amusemens*. C'est une oisiveté inquiéte, penible, tumultueuse, selon l'idée d'Horace & de Séneque (2). L'Epithéte *mortel* est impropre, l'adverbe *peut-être* affoiblit la pensée. Le premier *où* est un adverbe de lieu; le second est une disjonction; ces deux *ou* si différens près l'un de l'autre ne troublent-ils pas un peu l'économie de la phrase?

En

1 Æneis est ut opus Homeri, in quo si quis opinatur unum modò genus esse sublime, (quod plerique sunt arbitrati) à rectâ viâ recedit, & turpiter aberrat.

En quelque ſtyle qu'on écrive, on peut dire que le Discours a ſes ornemens & ſes figures. Le Pere Lamy a cru donner du relief à ſon Livre, à cauſe qu'il y parle au long des figures, de leur nature & de leur uſage. Il ne s'aviſe point de dire ſur cet article, que *c'eſt une des choſes qui groſſiſſent le plus les Rhétoriques ordinaires.* Il traite la matiere fort gravement comme importante, au lieu que l'Auteur de l'Art de penſer la regarde juſtement comme *la partie la plus baſſe de la Rhétorique.* On peut ſe diſpenſer de la traiter, à l'exemple d'Ariſtote & de Ciceron; & l'on ne peut la traiter avec plus d'étendue que le P. Cauſſin ou Voſſius & pluſieurs autres l'ont traitée. Mais il y a bien des gens qui ne connoiſſent l'Art de perſuader que par le nom général *des figures.* L'Auteur a eu égard à leur foibleſſe, afin de mériter leur approbation, ſans ſe mettre en peine de faire part de ſa gloire à perſonne.

Le P. Lamy de l'Orat. *Préf. p.* 7. 4. *Edit.*

3. *Part. c.* 19. *p.* 35

Diſons mieux: le Pere Lamy fait profeſſion *de donner les principes ou les raiſons des préceptes*, & il dit, ou il fait entendre, que les autres Maîtres ne le font pas. " Je traite, dit-il, des figures avec „ ſoin, ne me contentant pas de propo- „ ſer leurs noms avec quelques exemples, „ comme on le fait ordinairement: Je „ fais *Ibid.*

aberrat. *Strebæi Remen de elect. & colloc. verb. fol.* 125. *verſo.*

2 Strenua nos exercet inertia. *Hor. Epiſt. l.* 1. *Epiſt.* 11. *vſ.* 28. Inquieta inertia. *Senec.*

Rhet. Lamy de l'Orat. „ fais connoître la nature de chaque fi-
„ gure, & l'usage qu'on en doit faire ".
Ainsi parle notre Auteur. Cependant il
n'y a pas de Rhétorique si courte, jus-
Index Rhetoricus. p. 38. &c. qu'à celle de Farnabe, qui ne fasse la
même chose. Et en général, ou les pré-
ceptes sont évidemment bons, & ils n'ont
pas besoin qu'on en rende aucune raison,
ou s'il en faut rendre quelque raison; il
y en a de naturelles qui sont sensibles &
aisées, que tous les Maîtres ont soin de
donner. Ils demandent par exemple, des
preuves à l'Orateur, comme j'ai dit, par-
ce-que les hommes veulent qu'on les ins-
truise. Ils demandent des moeurs dans
le Discours, parce que les hommes agis-
sent par la considération de la personne
qui leur parle. Ils veulent des mouve-
mens, parce que les hommes se condui-
sent par passion. Ils exigent que l'Ora-
teur soit touché, parce qu'autrement il
ne toucheroit pas les autres; qu'il cache
quelquefois son dessein, afin qu'on ne se
mette pas en garde contre lui; qu'il met-
te son Discours dans la bouche d'un au-
tre que lui, afin qu'il ait plus de force;
qu'il l'adresse à certaines personnes, afin
qu'il soit moins offensant; qu'il se serve
de métaphores, parce que l'on manque
de termes propres, ou parce que cette fi-
gure a plus de force, ou au moins plus
d'agrément. Enfin ils rendent même rai-
son du plaisir que donne la Métaphore.
Certainement ou le Pere ne dit rien de
plus, ou s'il différe des autres, c'est qu'au
lieu que les autres ne donnent assez sou-
vent

vent leurs raisons qu'après leurs préceptes, lui au contraire ne donne les préceptes qu'après les raisons; où, pour se distinguer davantage, il prétend donner *des causes physiques*. C'est de quoi il a rempli une partie de son Livre. Il y remonte jusqu'à examiner *la figure*, *la situation*, *le mouvement de la langue*, *de la bouche*, *de la trachée artére*, dans la prononciation des Lettres. C'est aussi sur quoi le loüë le Prélat dont j'ai d'abord parlé. *On ne peut pas*, dit ce Prélat, *démêler avec plus de pénétration & de netteté les causes physiques de l'Art de bien dire.* Le Pere a cru que cet éloge lui feroit honneur: mais il devoit considérer que lorsqu'on dit *des causes physiques*, on dit *des causes étrangéres* à un traité de sens commun, tel qu'est une Rhétorique, puisque *chaque Art a ses bornes*, comme il l'a reconnu lui-même, & *qu'il ne faut pas les passer.* Le P. Lam de l'Orat. *Ubi suprà*

Je finis, quoique je n'aye pas remarqué la dixiéme partie de ce que je pouvois rapporter. Je ne prétends pas dire pour cela qu'il n'y ait pas dans cet Ouvrage beaucoup de bonnes choses; mais on les trouve par-tout, ou ce sont des choses qui n'ont point de rapport à la Rhétorique.

Il s'ensuit de tout ce que j'ai dit, qu'encore que le Pere nous donne son Livre comme une Rhétorique plus propre à former l'esprit des jeunes gens, que ne le sont les Rhétoriques communes; néanmoins pour le regarder comme tel, il

Le P. Lamy de l'Orat. n'y a ni assez de verité dans les points capitaux, ni assez de justesse dans l'explication des principes, ni assez d'exactitude dans les conséquences qu'on en tire; ni assez de discernement dans les choses de goût, ni assez de considération pour les premiers Maîtres, ni assez de solidité dans l'idée qu'on nous donne de leurs Ouvrages. Cela pourtant ne m'empêchera pas de rapporter tout le bien qu'on en a dit, autant du moins que j'en aurai connoissance.

Polyhist. l. 6. n. 27. &c. Ainsi M. Morhof *fait état de l'Art de parler*. Il avouë que *les préceptes qu'il y donne ne différent pas des communs*, ce qui est à remarquer. Il dit néanmoins qu'on y trouve des détails singuliers, que l'Auteur est savant, qu'il a du jugement; qu'il parle de l'Invention dans la seconde partie, c'est-à-dire dans son cinquiéme Livre, qui est proprement son Art de persuader; & qu'il traite des styles, des figures & des autres ornemens dans la premiere, c'est-à-dire dans les Livres précedens, qui ne sont, selon lui, que l'art de parler. Quelque avantageux que soit ce jugement, il sert à établir la verité de mes remarques. On peut pourtant assûrer que M. Morhof n'avoit point examiné la matiere d'aussi près qu'on la peut examiner.

Je dis la même chose, & du Prélat dont j'ai déja parlé, & des loüanges qu'il donne à l'Auteur dans une Lettre qu'il lui a écrit, & que le Libraire nous présente *comme une piéce d'Eloquence*. Voici

ci les termes * ; " par ce que le Pere Le P. Lamy de l'Orat. * Ubi suprà.
" Malebranche m'a fait voir de votre part,
" je suis tout convaincu que vous êtes
" arrivé où les autres ne se trouvent
" d'ordinaire qu'à la fin de leur vie.
" Vous m'avez fait connoître la théorie
" de cent choses, dont je ne savois que
" la pratique, & ce que je ne croyois
" que de la jurisdiction de mes oreilles,
" vous l'avez porté jusques au tribunal
" de ma raison. Vous êtes à l'égard des
" Eloquens de pratique, ce que sont ceux
" qui étant éveillez, voyent marcher des
" hommes endormis. Ils leur voyent fai-
" re avec une raison distincte, ce que
" les autres ne font que par le seul mou-
" vement des esprits qui les font mou-
" voir. Nous n'allons que par les sen-
" tiers où l'instinct d'une Eloquence na-
" turelle nous fait marcher; vous allez,
" mon Pere, jusques à la source de cet
" instinct. Nous jouïssons de la nature
" telle qu'elle est; vous auriez été capa-
" ble de la faire, si elle n'étoit pas. En-
" fin votre connoissance est celle du
" matin, & nous n'avons pour partage
" que celle du soir ". C'est-là le plus fort de la Lettre du P. Mascaron alors nommé à l'Evêché de Tulle, & depuis devenu Evêque d'Agen où il est mort.

A l'égard de M. Baillet, il semble par tout ce qu'il dit de l'Ouvrage dont est question, qu'il en a presque cru l'Auteur sur sa parole dans sa Préface, dont il n'a fait, en quelque façon, que copier une partie, & néanmoins il confirme Ubi suprà.

Le P. Lamy de l'Orat. aussi ce que j'en ai dit. " Cet Ouvrage,
" dit-il, ne regarde pas moins la Gram-
" maire que la *Rhétorique. On entreprend*
" *d'y traiter des organes de la voix, des*
" *principes de la parole, de l'origine des*
" *Sons*, des Lettres, des Mots, de la
" Prononciation, des Styles, & de la pu-
" reté du Langage, aussi-bien que des Tro-
" pes & des Figures. L'Auteur n'y pro-
" pose pas une foule de préceptes qui
" ne font que charger & embarrasser l'es-
" prit, comme il arrive dans la plûpart
" des autres Livres de Grammaire & de
" Rhétorique. Il tâche de faire connoî-
" tre le fond de l'Art qu'il traite, & ses
" principes naturels, qui étant bien com-
" pris font qu'on n'a pas besoin d'une
" multitude de régles qui s'échappent de
" la memoire presque aussi-tôt qu'elles
" y sont entrées. Cet Ouvrage peut ê-
" tre utile particulierement aux jeunes-
" gens, parce que l'Auteur y traite tou-
" tes choses dans un ordre naturel & qui
" conduit l'esprit des lecteurs à la con-
" noissance de l'Art qu'il enseigne par
" une suite de raisonnemens faciles, ce
" que les Maîtres ne font pas avec as-
" sez de soin. *Il dit de lui-même* * qu'il
" est entré dans ces vûes, parce qu'on
" se plaint tous les jours que ces sortes
" de Maîtres ne travaillent point à ren-
" dre juste l'esprit des jeunes gens ; qu'ils
" les instruisent comme l'on feroit de
" jeunes perroquets ; qu'ils ne leur ap-
" prennent que des noms ; qu'ils ne cul-
" tivent point leur jugement, en les ac-
" cou-

* *C'est M. Baillet qui parle du P. Lamy & qui rapporte ses propres paroles.*

„ coutumant à raisonner sur les petites choses qu'ils leur enseignent, & qu'ils sont cause que les Sciences gâtent assez souvent l'esprit, & qu'elles corrompent le bon sens naturel que l'on remarque plus ordinairement dans ceux qui n'ont point d'étude. Au reste il paroît par la netteté avec laquelle cet Auteur parle des choses & par le soin qu'il prend de les réduire à des principes généraux, qu'il a fort bien fait sa Philosophie *. Ce qui rend recommandable cet Art de parler, c'est que les principes sont fondez sur le raisonnement. On y voit plusieurs réflexions qui font connoître comme les paroles agissent sur l'ame, & quel est le rapport du langage aux operations de l'esprit.

Le P. Lamy de l'Orat.

*Ces paroles ne sont pas du P. Lamy, mais de M. Bayle.

Ces dernieres paroles de M. Baillet, comme il nous en avertit lui-même, sont de l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres. Cet Auteur remarque qu'il semble à la vérité qu'il ne soit pas nécessaire d'être Philosophe pour donner des préceptes de Rhétorique, & qu'il est néanmoins certain que les préceptes les plus importans sont ceux qui sont fondez sur une exacte connoissance de la nature, & qui apportent avec eux leurs raisons philosophiques. Ensuite, avec les paroles que M. Baillet a apportées, il ajoûte, que le P. Lamy a consideré murement la différence des termes, la nature & l'origine des figures, & tout ce, en général, qui constitue la veritable

Novembre 1684. p. 978.

ble Eloquence, & l'Art de persuader.

Rep. Lamy de l'Orat.

Sur cela je ne puis me dispenser d'observer qu'il reste à voir si de prétenduës *raisons physiques* dans l'Art oratoire sont *plus philosophiques* que *des raisons morales*, tirées de la fin, de l'objet, & de l'usage de cet Art. Il reste aussi à voir *si la Nature*, dont la connoissance est nécessaire pour appuyer les régles de la Rhétorique, est autre chose, que *la vie*, *les mœurs & les inclinations des hommes*. Cet examen est le seul moyen de juger s'il est vrai que les autres Maîtres ne donnent point les raisons de leurs préceptes, & si, supposé qu'ils les donnent, celles du Pere Lamy sont meilleures.

L'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres n'entre pas dans un plus grand détail, croyant qu'on peut assez juger de ce que vaut cet Ouvrage par le nombre des Editions. On en étoit alors à la troisiéme, & nous en sommes aujourd'hui à la quatriéme, comme je l'ai déja dit. C'est un jugement respectable que celui du Public. Mais le Pere Lamy lui-même nous donne à cet égard une régle qu'il emprunte de Longin. Cette régle nous apprend qu'il n'y a que l'approbation de la posterité qui puisse établir le vrai merite des Ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un Ecrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses Ouvrages soient excellens. De faux brillans, la nou-

L. 1. c. 3. p. 12. 4. Ed.

veauté

veauté du ſtyle, un tour qui étoit à la mode, peuvent les avoir fait valoir, & il arrivera peut-être que dans le Siecle ſuivant on ouvrira les yeux, &c. Le P. Lamy de l'Orat.

Telle eſt la régle. Ne dit-elle rien qu'on puiſſe appliquer ici? L'Art de penſer venoit de paroître, il n'y avoit pas long-temps, lorſque l'Art de parler parut auſſi. Le titre de cet Ouvrage, imité d'après le titre de l'autre, fit croire que ces deux Ouvrages étoient enfans du même pere, ou de la même famille. Tout jeune qu'étoit l'Auteur, il crut pouvoir prendre à l'égard des Rhétoriques communes, les manieres que l'autre avoit priſes à l'égard de la Philoſophie ancienne. Il crut que la matiere le ſouffroit; & il y a bien de la différence. On a fait & on fera encore des découvertes dans la Philoſophie. Il y a long-temps qu'il n'y en a plus à faire dans l'Art oratoire. Le goût du Siécle étoit & eſt encore pour la Phyſique Carteſienne. L'amour de la nouveauté la fit inférer partout, dans la Morale & dans l'Eloquence, auſſi bien que dans la Logique. Le Pere Lamy crut pouvoir l'introduire dans l'Art de perſuader. La choſe parut nouvelle. Un Prédicateur célébre la vanta. Il paroît par ſa Lettre qu'un grand Philoſophe l'appuyoit. Ces noms illuſtres, cette Phyſique, ces promeſſes de dire les raiſons des préceptes, d'en dire plus que les autres, ce mépris des Maîtres anciens & modernes, enfin le bon ſuccès

Le P. Lamy de l'Orat. cès de l'Art de penser, tout cela fut un Astre favorable pour l'Art de parler. L'influence durera-t-elle ? Ceux-là pourront en juger, qui se trouveront au terme que la régle nous a marqué.

Je crois être obligé en cet endroit, d'avertir le Lecteur, que cet article touchant le P. Lamy de l'Oratoire, a été composé & approuvé par le Censeur des Livres, avant la mort de ce Pere. Cet avis m'a paru nécessaire afin qu'on ne croye pas qu'il me soit arrivé de faire le brave contre un homme qui ne vit plus. Il n'a point tenu à moi, que mon Ouvrage n'ait paru de son vivant, afin qu'il pût justifier le sien s'il le jugeoit à propos. Et si encore aujourd'hui quelqu'un vouloit prendre sa défense, je n'aurai garde de le trouver mauvais, puisque c'est la vérité & l'utilité publique que je cherche, & nullement la victoire.

IN-

INSTITUTIO CONCIONATORUM TRIPARTITA, &c.

Auctore R. P. F. Natali Alexandro, in Sacrâ Facultate Parisiensi Doctore Theol. & emerito Professore, Ordinis FF. Prædicatorum.

C'est-à-dire, *l'Instruction des Prédicateurs.* Par le P. Alexandre, *de l'Ordre de Saint Dominique.* 1702.

L'Ordre de Saint Dominique est particulierement destiné, par son Institution, à la prédication de l'Evangile. Il est donc convenable que les Habiles de l'Ordre s'appliquent, ou à prêcher, ou à aider ceux qui prêchent, afin de remplir leur vocation qui les oblige à se dire, ce que Saint Paul se disoit à lui-même, *malheur à moi, si je ne prêche l'Evangile, puisque je suis tenu de le faire* (1). Ils aident du moins ceux qui le font, en leur communiquant leurs lumieres, comme fait le P. Alexandre, si connu par ses Leçons & ses Ouvrages de Théologie, en leur présentant cette *Instruction des Prédicateurs*, qui contient, ce semble, en

Le P. Alexandre Dominicain. *P. Alex. Prel. p. 1.*

1 Væ mihi si non evangelizavero, necessitas enim mihi incumbit. 1. *Cor.* 16. *Instit. Conc. p.* 2.

Le P. Alexandre Dominicain.

en abregé le fruit de toutes ses études.

P. Alex. in Præf.

Il l'a divisée en trois parties. La premiere contient des régles d'Eloquence; la seconde contient des idées ou des ébauches de Sermons pour les Dimanches de l'année & pour le Carême; & la troisiéme en contient pour les autres Fêtes; à quoi il promet d'ajouter des Commentaires sur l'Evangile, très-commodes pour les Prédicateurs, & qui étoient déja sous la presse. Ces Commentaires aussi bien que la seconde & la troisiéme partie de son *Instruction*, quoique du moins aussi utiles que la premiere partie, ne sont pas du ressort de mon Ouvrage. La premiere même, qui entre dans mon dessein, toute sage & toute exacte qu'elle est, ne doit pas nous arrêter davantage. La raison est que l'Auteur, *comme il le déclare lui-même*, n'y donne point des régles qui soient de son invention, mais des régles qu'il a puisées dans les Livres des Saints Peres, sur-tout, dans ceux de Saint Augustin & de Saint Charles Borromée. C'est en marchant sur les traces de ces grands hommes qu'il marque d'abord les qualitez naturelles, nécessaires avant toutes choses, aux personnes qui se portent à la prédication, ou que les Superieurs y destinent. Il leur prescrit les démarches qu'elles doivent faire pour recevoir leurs Missions. Il leur donne un catalogue des Livres qu'ils doivent lire, afin de régler leurs études: & il y en a plus qu'il n'en faut pour devenir très-habiles, s'ils veulent suivre son conseil.

conseil. Il indique les sources où il faut d'ordinaire prendre le texte & le sujet des Sermons: il marque la forme qu'ils doivent donner à leurs Discours: quelles instructions on attend d'eux touchant les Sacremens; quel zéle à combattre toujours le vice, ou à faire fleurir la vertu; quelle préparation avant que de monter en Chaire; quelle bien-séance quand ils y sont; quelles manieres de s'exprimer; quelle prononciation & quel geste; quel soin enfin de regler eux-mêmes leurs mœurs, & de mener une vie innocente, irréprehensible. Il fait toucher, sur chaque article, ce qu'il y a d'essentiel; & il songe plûtôt à instruire par la verité de ses préceptes, ou à se rendre facile par leur brieveté, qu'à se rendre agréable par des ornemens, ou à se faire valoir par une Eloquence qu'il n'a cru convenable ni à sa matiere, ni à son dessein. C'est aussi par cette considération qu'il donne d'une maniere très-courte, l'idée des différens caractéres qu'on trouve dans le style des Docteurs & des Peres de l'Eglise, afin qu'on profite de ce qu'ils ont de meilleur, lorsqu'on les étudie.

Le P. Alexandre Dominicain.

Instit. Concion. p. 4.

LE

L'Eloquence Chrétienne dans l
dans la pratique. *Par le P. Bl*
bert Jesuite 1715.

Le P. Gisbert.

Bondet à Lyon.

LEs deux titres que je mets à
de cet article, ne désignen
même Ouvrage, dont on a fait
ditions, toutes deux chez le mê
braire, l'une en 1702 avec le
l'Auteur en chiffre; l'autre en 171
ce nom dans toute son étenduë,
un titre, comme l'on voit, un
férent. Ce qui la distingue dav
ce sont les augmentations que l'
y a mises, en y faisant entrer
toute la Traduction Françoise de l

Ce qu'on demande par cet O
à ne le considérer d'abord que

oiqu'il en soit, le dessein de l'Au- Le P. Gisbert.
ɜst d'expliquer ce qui est de bon ou
auvais goût dans l'Eloquence de la
e ; son principe est d'en juger par
ı essentielle à ce Ministére, qui est
igner du vice & de porter à la ver-
Il s'ensuit que le Prédicateur ne doit
d'autre vûë que le salut des ames;
faut de plus, que son Eloquence
ë le cœur, comme elle éclaire l'es-
qu'il sente lui-même, ce qu'il veut
sentir; qu'il y ait un air de liberté
ses Discours, qui ne nuise en rien
justesse; qu'il y ait une agréable va-
; que ses pensées & ses expressions
t populaires; enfin qu'il aille toûjours
sage; & à la pratique des veritez
prêche, & qu'il ne les propose pas
ne il feroit une matiere de spécula-

: sont-là de bons principes; la plû-
conviennent non seulement à l'E-
ence de la Chaire, mais encore en
ɾal à toute sorte d'Eloquence. Ce
les régles que les Maîtres habiles
toûjours données. Ce qui oblige
:eur à les rebattre, ce sont les dé-
des Prédicateurs. Il leur manque
. lui, du mouvement, de l'onction,
ı liberté, de la varieté, de la *popu-*
ʳ, du pratique. Tous ces termes sont P. 31. 114.
ıı. Corrigez les défauts qu'il nous 145. 193.
ue par ces termes, ayez les vertus 239.
:aires à ces défauts, & vous serez
ɜ au goût parfait de l'Eloquence
tienne.

Selon

„ cher; en ſecond lieu, quel e
„ jours le goût de la Chaire
„ ne; en troiſiéme lieu, ce qui
„ à ce goût, ce qu'il faudroit y
„ ou en retrancher pour le re
„ fait. C'eſt ſur ces trois chef
„ paux que roulent ces Réflexio
„ tes puiſées dans les bonnes ſo
„ on veut les voir d'un coup d
„ Table du Livre en eſt comme
„ pece d'abregé.

Voilà ce que j'ai tiré, part
récapitulation qui eſt à la fin d
tit Traité, & partie de l'Avant
Dans l'un & dans l'autre on vo
ſein loüable de l'Auteur, voyo
ment il l'exécute.

p. 2. Dès l'entrée de ſon Ouvrage
poſe la multitude de nos Prédica
petit nombre de Prophétes qu'on
Juifs, comme les ſeuls qui prêc
ce Peuple. C'eſt un fait qu'il

Sermons, & pourquoi? Parce que *parmi tant de zizanie*, dit-il *, *qu'on y séme, il ne laisse pas d'y avoir un peu de bon grain*. C'est ainsi qu'il s'exprime. Arrêtons-nous un moment & sur cette expression, & sur le fait qu'il avance touchant les Prophétes. Le P. Gisbert. * *Pag.* 3.

La *zizanie* ne fut jamais prise dans le sens qu'il la prend. Elle ne peut même avoir cette signification, parce que la Sainte Ecriture & l'usage ont consacré ce mot à signifier ou la mauvaise doctrine, ou la corruption des mœurs. C'est donc ici un des endroits où je ne suis pas du goût de l'Auteur; & pour en dire ma pensée, je ne le trouve convenable, ce goût, ni à un Prédicateur tel que l'Auteur se représente, ni à un Ecrivain qui fait un Traité du bon goût. *p.* 94.

D'un autre côté, les Prophétes n'étoient pas les seuls qui prêchoient aux Juifs; & ce Peuple n'étoit point sans Prédicateurs, lorsqu'il étoit sans Prophétes, comme l'Auteur le fait entendre. Les Prêtres, les Chefs des Synagogues faisoient aussi cette fonction. Il paroît même que quelquefois on en déféroit l'honneur à d'autres personnes, qui vouloient bien l'entreprendre lorsqu'on les en prioit, ou qui se présentoient d'eux-mêmes pour le faire, parce qu'ils se sentoient capables de s'en bien acquitter. C'est ainsi qu'à Antioche de Pisidie, les Chefs de la Synagogue déférent cet honneur à S. Paul & à S. Barnabé; ce qui donne lieu de croire qu'il en fut souvent de même dans *Voyez M. le Tourneux, Ann. Chr. T.* 12. 23. *Dimanche*. *Act. c.* 13. 15.

 les

Le P. Gilbert. les autres Villes, où il est dit dans les Actes *, que ces Apôtres parlérent. Ce n'est aussi ce semble, que sur ce principe, que Jesus-Christ se léve pour lire dans la Synagogue de Nazareth *, & qu'il y prêche aprés avoir lû & fermé le Livre. L'erreur de fait que je remarque, n'est pas à mon sens, un débat favorable dans le Traité dont nous parlons.

* C. 13. v. 5. c. 14. v. 1. c. 17. v. 2. & 10. c. 18. v. 4. & 19. c. 19. v. 8. c. 20. v. 7.

* Luc. 4. 16.

Je puis donner trois preuves encore de cette erreur. La premiere est, que Malachie fut le dernier des Prophétes de l'ancien Testament ; il fut quatre cens cinquante ans avant Jesus-Christ. Les Juifs furent-ils tout ce temps-là sans Prédicateurs ? On répondra qu'il y eut bien d'autres Prophétes que ceux dont nous avons les Ecrits. Saül en rencontra toute une troupe : il prophétisa lui-même avec eux. Mais cela étant, il n'y eut donc pas si peu de Prédicateurs dans ce temps-là ; d'autant plus qu'il y en avoit d'autres encore outre les Prophétes, selon Saint Gregoire qui assure que Dieu n'a cessé en aucun temps d'instruire son Peuple, qu'il a toûjours envoyé des Ouvriers pour cultiver sa vigne, & que ces Ouvriers étoient des *Docteurs de la Loi* & des *Prophétes.* C'est la premiere de mes nouvelles preuves. La seconde se tire des reproches que le Prophéte Ezechiel fait aux Pasteurs qui avoient soin d'eux-mêmes, & qui n'avoient pas soin de paître leurs Oüailles, c'est-à-dire de leur expliquer la Loi. La troisiéme est dans

Homil. 19. in Evang. Dominic. in Septuag.

C. 34.

dans les paroles de S. Mathieu * qui dit qu'on admiroit la Doctrine de JESUS-CHRIST, *parce qu'il enseignoit comme ayant le pouvoir, & non pas comme les Scribes & les Pharisiens.* Le P. Gisbert. * C. 5.

Mais laissons cette erreur, quoique je pusse en remarquer d'autres, & attachons nous aux choses de goût, puisque c'est l'objet de l'Ouvrage. L'Auteur blâme les Prédicateurs d'autrefois, qui citoient les Auteurs Payens, en quoi sans doute, à parler assez généralement, il a raison: mais il faut voir sous quelle image il nous présente ces citations. *C'étoit*, dit-il, *donner une pierre à un enfant qui demande du pain, lui présenter un serpent lorsqu'il demande du poisson.* Ces expressions sont les paroles de la Sagesse éternelle; mais sont-elles ici en leur place? Je ne fais point difficulté de dire qu'à moins de supposer une mauvaise doctrine dans les Citations dont parle l'Auteur, cette image qu'il en donne, n'est ni plus heureuse, ni de meilleur goût, que celle de la *Zizanie*; & pour la désapprouver, il ne faut que se souvenir de l'exemple de Saint Paul, qui a quelquefois cité les Payens. Donnoit-il des pierres aux Fideles? p. 5. & 6.

Trouvera-t-on quelque personne de bon goût, qui n'approuve Saint Augustin lorsqu'il montre que la Nature toute seule inspire aux hommes de s'interesser les uns pour les autres? A ce propos il cite Térence, & en rapporte une pensée qui fait toûjours plaisir à entendre. Car com-

en homme sage, *je suis homme* (1) *& comme tel, ce qui reg[arde les] hommes, me regarde.* L'Histoir[e ajoute] qu'à la représentation de la piéce [tout le] monde applaudit à ce sentiment. [S. Au]gustin rapporte donc & le mot [de Té]rence, & l'approbation qu'on lui [donna] comme une preuve qui montre q[ue l'hu]manité même naturellement unit [ensem]ble tous les hommes. Quel est l'[homme] qui pût blâmer dans un Sermon [une pa]reille citation ? ou qui pût dire [que le] Prédicateur y presente une pierre, [au lieu] de pain; ou un serpent, au lieu [de pois]son? Le Lecteur doit sentir ici, c[ombien] il est à propos qu'un Auteur pren[ne gar]de à ce qu'il avance lorsqu'il é[crit sur] ces matieres, & combien il doit ê[tre ins]truit!

Voyez M. le Tourneux, 12. Dimanche après la Pent.

Voici encore une image qui ma[rque le] goût de l'Auteur. Il parle des [...] dans le Discours, & de l'amou[r ...]

p. 63. 64.

défaire. Si on s'en défait, comment l'Auteur appelle-t-il cette action ? Il dit que, *selon l'avis du Prophéte, c'est écraser tous ces Petits contre la solidité de la pierre!* On voit à cette expression s'il est lui-même bien en garde contre les choses qu'il condamne, & s'il avoit le goût assez sûr pour faire un Traité du bon goût.

Le P. Gisbert.

Mais peut-être réüssit-il mieux à prendre les mots dans leur sens propre, qu'à les prendre dans le figuré. Pour concevoir de lui cette idée, il ne faut pas en juger par la maniere dont il employe le mot de *réverie.* Il s'en sert en parlant des Prédicateurs de Paris & de la Cour; il marque ce que ces Prédicateurs ont de bon; il les préfére à ceux de Province, parce que ceux-ci, à ce qu'il dit, *semblent ne parler qu'aux sens & à l'imagination, au lieu que ceux-là ne parlent guéres qu'à la raison.* Cette différence n'est pas trop réelle, ni d'un côté, ni d'autre: mais sans insister sur cela, voyons l'usage qu'il fait du terme dont je parle. *L'uniformité de style*, dit-il, *l'économie du Discours, cette grande* REVERIE *qui en est l'ame; tout cela marque que le Prédicateur n'a rien emprunté; qu'il ne doit son Ouvrage qu'à la méditation, qu'il en est le Créateur.*

p. 25.

On peut voir là-dessus les Réflexions sur l'Eloquence contre M. du Bois & le P. Lamy Benedictin, dont on a parlé ci-devant.

Ce mot de *réverie* pris dans le sens qu'il le prend, ne lui est pas échappé par un effet du hazard; puisqu'il dit ailleurs que le *Prédicateur s'efforce d'échauffer son imagination par une profonde* REVERIE. Et une troisiéme fois, *les Discours,*

Pag. 106.

p. 194.

Le P. Gisbert. *cours*, dit-il, *de la plûpart de nos Prédicateurs sont trop unis, & par là ennuyans. Pourquoi*[a]*? C'est qu'ils veulent tirer tout ce qu'ils disent de leur propre fond; ils veulent que tout soit l'Ouvrage de leur méditation, de leur* REVERIE; *ils veulent créer.*

Tout le Livre n'est point de ce caractére: mais je suis trompé si le style, à parler généralement, y est jamais tel qu'il devroit être; soit par rapport aux choses, soit par rapport aux personnes. L'Au-

p 7. 8. 9. 10. teur en veut particulierement à des Prédicateurs qui ne parlent qu'aux sens ou qu'à l'imagination seule, ou à la seule raison sans aller au cœur. Ces Prédicateurs, tels qu'il les peint, ne me paroissent guéres subsister qu'en idée. De sorte que ses pensées sur cela supposent faux premierement en quelque chose; secondement, elles ne sont ni bien nettes ni bien suivies. Il semble souvent établir en certains lieux, ce qu'il a combattu en d'autres, & sur tout tomber lui-même dans les défauts du style, vrais ou faux, qu'il a blâmez. C'est ainsi qu'il paroît blâmer d'un côté les *images*, les *passions*, les *portraits*, dont il reconnoît ailleurs la necessité, & dont il se sert même très-souvent dans le sens qu'il les condamne*. Il croit pouvoir supposer qu'un Prédicateur qui a l'Art de toucher le cœur, rendra son Auditoire desert; il croit même dire

Voyez les p. 15. 16. 17. 18. 19. 25. 27. 44. 46. 48. 50. 51. 52. 55. 152. 185. 188. 207.

* p. 51. Et dans l'in 4. p. 21.

a. Sicut gratus est, qui cognoscenda enubilat; sic onero-

dire merveille, d'avancer que *sa solitude, en ce cas, lui fera plus d'honneur que la foule la plus nombreuse.* Je ne conçois pas comment un homme qui écrit de l'Art Oratoire, peut méconnoître jusqu'à ce point, ce qui est capable d'attirer ou d'éloigner les Auditeurs. Peut-on imaginer quelque chose qui donne plus de vogue à un Prédicateur, que le Pathétique, s'il est bien traité? Le P. Gisbert.

Enfin le P. Gisbert fait profession d'avoir puisé sa doctrine dans Saint Augustin: mais il n'en prend pas toujours bien exactement les idées; & une des pensées de ce Saint Docteur, qu'il a moins prise qu'aucune autre, est celle qui dit, *que c'est ennuyer l'Auditeur* (1), *de lui rebattre ce qu'il sait.* Ma raison d'en juger ainsi, est qu'il ne la pratique point, & que souvent *ce qu'il pourroit dire en trois mots, il le dit en cent.* Ce sont les termes & la pensée de l'Auteur même, lorsqu'il reproche, tout le premier, ce défaut aux Prédicateurs. Car il critique bien des personnes; ce qui fait croire qu'il ne trouvera pas mauvais que quelqu'un le critique aussi. Cette censure réciproque est entre les Auteurs un droit public qu'on peut exprimer par ce vers d'Horace: pag. 151.

Scimus, & hanc veniam petimusque damusque vicissim.

Ce

(1) onerosus est, qui cognita inculcat. *Aug. de Doct. Christ.*

Le P. Gisbert. Ce qu'on vient de voir ne regarde que la premiere Edition, & telles étoient mes observations lorsque la seconde a paru. Quelle est la nature de cette seconde? On y voit les mêmes faits; on y voit les mêmes principes; on y voit dans les uns & dans les autres les mêmes erreurs; on y voit les mêmes manieres dans tout l'Ouvrage.

En effet, l'Auteur y donne d'abord à entendre que dans la premiere, *on ne voyoit que l'idée de l'Eloquence de la Chaire:* mais *qu'on en verra l'idée & la pratique dans la seconde.* Et néanmoins j'ai rapporté en propres termes ce qu'il avoit
1. *Ed. p.* 1. promis de la premiere. *Il n'y a rien,* disoit-il, *dans ces Réflexions qui ne soit pratique, &c.* Le voilà donc contraire à lui-même. Il n'y a qu'à relire ces dernieres paroles dans la premiere Edition; il les
2. *Ed. p.* 4. copie dans la seconde, comme s'il ne les avoit jamais dites que de celle-là.

Il y a un fait tout autrement singulier. Car il avertit ensuite le Lecteur, que s'il daigne jetter les yeux sur la datte de l'Approbation, *il s'appercevra qu'on ne s'est pas trop hâté de faire paroître cet Ouvrage,* mais *qu'on a suivi à la lettre* le précepte d'Horace, qui veut, quand un Ecrit est achevé, qu'on attende neuf ans pour le donner au Public. L'adresse du P. Gisbert est délicate, pour faire concevoir qu'il a long-temps limé son Ouvrage. On pourra penser qu'il dit vrai, si on s'arrête à la seconde Edition qui est de l'année 1715. & par conséquent posté-

rieure

rieure de neuf ans à l'Approbation. Mais que pourra-t-on penser, si on prend garde à la premiere qui est de l'année 1702, & antérieure de deux ans à la même Approbation? Jugera-t-on que l'Auteur a observé le précepte d'Horace, sur-tout, si lon prend garde aussi, que dans sa seconde Edition, il ajoûte de nouvelles fautes à celles qui étoient déja dans la premiere, loin d'avoir employé cet intervalle de temps à la polir ou à la corriger, comme il le donne à entendre? Parlons sans déguisement. Est-ce véritablement la datte de l'Approbation qu'il a voulu nous faire observer? Et ne sont-ce pas plutôt les éloges que l'on y donne à son Ouvrage? Eh bien, nous les verrons, ces éloges, pour le contenter: mais auparavant il faut encore voir, par deux endroits, quel fond on peut faire sur ce qu'il débite. Le P. Gisbert.

Il nous dit donc premierement que *Démétrius & Péricles ont été deux Orateurs Athéniens, que le premier n'avoit qu'une extrême douceur, & que le second joignoit à cette douceur une force merveilleuse.* Ayant ainsi bien dit jusques là, il ajoûte qu'*Athénes fut charmée du premier, mais Athènes encore jeune & presque naissante, & qu'elle admira l'autre.* Il croit donc que Démétrius est plus ancien que Péricles, & qu'Athénes n'admira sa grande douceur destituée de force, que parce qu'elle étoit encore jeune & presque naissante, au lieu que cette Ville, selon lui, dans un âge plus avan- 2. Ed. p. 9.

1.P. Gisbert. cé, admira la force de Périclès. Et néanmoins c'est justement tout le contraire. Car Athénes admira premierement les foudres de Périclès, qui fut le premier ou le plus ancien des Orateurs Grecs; & elle fut ensuite charmée de la douceur de Démétrius, que l'on regarde comme le dernier ou le plus jeune de ses Orateurs, qui même par ses manieres fit comme tomber l'Eloquence. Telle est en ceci l'erreur du P. Gisbert. Quelle en a été l'occasion? C'est qu'encore que Periclès soit le plus ancien, *Athénes alors moins n'étoit ni jeune ni naissante*, dit Ciceron, lorsqu'il parut; ce qui fait dire à l'Orateur Romain, *que l'Eloquence a paru tard dans cette Ville*. Voilà la source de l'erreur. Car, à cause que le plus ancien & en même temps le *plus fort* a paru tard, notre Auteur a cru que le plus jeune & en même temps le plus foible avoit paru plutôt; & ce que l'on voit que notre Auteur fait ici, on peut s'assûrer qu'il le fait presque partout, c'est-à-dire qu'il brouille & les faits & la doctrine, même dans sa seconde Edition.

1. Ed. p. 9. 2. Ed. p. 4. Une autre erreur de ce Pere, & bien plus grande, est de dire qu'un Sermon qui porte efficacement à la vertu, n'y porte pourtant quelquefois que par machine; de sorte qu'un Pécheur qui l'a entendu, va se jetter aux pieds du Prêtre, restituë, se réconcilie, se convertit; & ensuite revenu à soi, rougit presque de

1. Edit. p. 12. 2. Edit. p. 9. s'être laissé mener à l'aveugle, & se repent

pent d'avoir bien fait, parce qu'il n'a bien fait que *par machine*. Le P. Gisbert.

Pour moi je tiens qu'une si sainte conversion est impossible, à moins que l'Auditeur n'ait été suffisamment instruit; & s'il a été instruit, il n'agit plus par machine. J'ajoûte qu'en matiere de devoirs, rien n'éclaire plus que la pratique. Ainsi, quand un homme s'est porté efficacement à la pieté, loin d'en rougir, la paix de sa conscience acheve de le convaincre qu'il a bien fait. Traiter de *machinal* ce qu'il fait, c'est le traiter indignement. Peut-être, je l'avouë, ne perseverera-t-il pas: mais est-ce la faute ou du Sermon ou du Prédicateur? C'est celle du Pécheur qui retombe.

On voit l'idée que je me suis formée de l'Ouvrage en question à le considérer par lui-même tant dans la premiere que dans la seconde Edition. Il seroit maintenant à souhaiter de savoir si les Auteurs des Memoires de Trevoux l'avoient examiné, lorsqu'ils nous ont donné l'Auteur comme un grand Maître dont ils font gloire de suivre & les idées & les principes. Pour moi je suis persuadé qu'ils entendent mieux toutes ces matieres que lui. *Mois de Decembre 1713. p. 2096.*

A l'égard de l'Approbateur qui lui donne de très-grands éloges; le Lecteur doit considerer non seulement s'il avoit bien examiné le Livre pour le louer comme il fait, mais encore si en le louant il pratique lui-même ce qu'il y louë. Pour *M. Berthe Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne.*

le P. Gisert. en juger, voici l'Approbation toute entiere, quelque longue qu'elle soit.

„ J'ai lû par ordre de Monseigneur „ le Chancelier cet Ecrit *de l'Eloquence*, „ *&c.* Et il m'a paru ne laisser à de- „ sirer que l'application des Prédicateurs „ à en profiter. L'Auteur ne pouvoit „ former une idée plus juste d'un si beau „ sujet, ni aussi la mettre plus parfaite- „ ment en œuvre. Tout ce qu'il dit est „ puisé dans le bon sens ; ses régles sont „ sures, les modeles qu'il en donne sont „ d'un choix exquis, soit qu'il reprenne „ ou qu'il veuille perfectionner, à peine „ l'a-t-on compris, qu'on est déja per- „ suadé, qu'il n'a dû vouloir, ni repren- „ dre autre chose. Il ne peut souffrir „ qu'à force de fard on gâte le naturel. „ Il veut que tout l'art aille à le rame- „ ner à sa pureté. Il va toûjours droit „ au but. Il fait tout rouler sur la fin „ du ministére. Entr'autres belles ma- „ ximes qu'il établit & solidement & a- „ gréablement, celle-ci est des plus cer- „ taines, qu'il ne faut pas esperer d'être „ jamais bon Prédicateur sans être hom- „ me de bien, & que celui-ci ne se rem- „ place point par un extérieur hypocrite. „ Il faut en effet que le cœur parle au „ cœur. Il faut aimer la verité, pour en „ inspirer l'amour ; & quelque habile qu'on „ soit à contrefaire, on ne réüssit à faire „ sentir que ce que l'on sent soi-même, „ & comme on le sent. Enfin l'Auteur „ n'oublie aucune des perfections essen- tielles

„ tielles à la Chaire. Il les peint toutes Le P. Gisbert.
„ d'après la Raiſon & la Religion a-
„ vec dignité, avec délicateſſe, *& cætera* ". Cet *& cætera* eſt de l'Approbateur qui continuë en ces termes: " Il
„ paſſe ſi heureuſement d'un caractére à
„ l'autre, que bien loin d'ennuyer par un
„ Diſcours continu, *il engage au paſſage*
„ *par un nouveau plaiſir à continuer.*
„ Puiſſe-t-il recueillir des fruits dignes de
„ ſon Ouvrage. Puiſſe bientôt arriver
„ ce que la ſainteté du Miniſtére, ce que
„ le zele des ames demande, que Dieu
„ donne à l'Eloquence ſacrée de nos
„ jours, *de ſe renoncer elle-même, de s'oc-*
„ *cuper moins à briller, à plaire, d'immo-*
„ *ler le beau, le brillant au vrai, au ſo-*
„ *lide*; d'être plus populaire, plus prati-
„ que, & en même temps plus ſublime,
„ plus majeſtueuſe; & ſe chargeant moins
„ de fleurs & de parures qui ne ſont bon-
„ nes qu'à attirer les yeux & les applau-
„ diſſemens, d'avoir un peu plus de ſen-
„ timens & d'onction pour toucher &
„ pour convertir. En Sorbone ce 20.
„ Avril 1704.

Il ne manque à cette Approbation, pour couronner l'œuvre, que d'y voir approuver les faits ainſi que les principes contenus dans le Livre en queſtion. C'eſt un plaiſir d'y voir une Eloquence qui ſe renonce bien elle-même, & qui préfére le vrai au brillant!

DE LA VERITABLE ELOQUENCE.

OU, *Réfutation des Paradoxes sur l'Eloquence, avancez par l'Auteur de la Connoissance de soi-même*, 1703.

Réflexions sur la Rhétorique, *où l'on répond aux Objections du Pere Lamy Bénédictin*, 1705.

te ilo- ce.

L'Ordre des temps me met ici au nombre de ceux qui ont traité de la Rhétorique. Ai-je dû parler moi-même de mes Ouvrages? ne l'ai-je pas dû? la chose paroît problématique, puisqu'*il est difficile* en parlant de soi, de garder toute les bienséances. Cela néanmoins n'est pas impossible. C'est par cette considération que je me suis déterminé à l'entreprendre, quoique ce soit un pas d'autant plus glissant, que je reconnois devoir rendre une justice exacte à un illustre adversaire, ennemi de la Rhétorique, c'est le P. Lamy Bénédictin, contre qui j'ai soûtenu une dispute sur cette matiere dans les deux Ouvrages dont j'ai mis le titre

1 Videt Iliacâs ex ordine pugnas, &c. Æn. 1. v. 460.

2 Se quoque Principibus permixtum agnovit Achivis. Æneid. 1. v. 492.

titre à la tête de cet Article. Pour lui rendre cette justice, je garderai les mêmes mesures, que j'ai gardées dans tout ce Recueil de Jugemens; & j'aurai d'autant moins de peine à le faire, qu'il y a eu entre lui & moi des témoignages d'amitié avant qu'il mourût, indépendemment desquels je ne laisserois pas encore d'honorer sa memoire. Pourquoi n'aurois-je pas ces sentimens? Sa réputation m'a fait honneur dans cette dispute. C'est un avantage que je cheris, sans m'attribuer la victoire; ravi de songer, que si on représentoit dans un tableau les Antagonistes & les Défenseurs de l'Eloquence, comme on avoit peint à Carthage, les ennemis & les Défenseurs de la Ville de Troye (1), Dispute sur l'Eloquence.

On m'y verroit aux mains avec les plus vaillans (2).

Une querelle literaire que j'avois avec M. Pourchot ancien Professeur de Philosophie au Collége de Mazarin, me jetta dans celle dont est question avec le P. Lamy. Je combattois cette proposition-ci dans la Philosophie du Professeur (3), *la connoissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand secours*

3 Magnum affert adjumentum, &c. *T.* 3. *pag.* 379, *lig.* 2. *&* 3. *de la* 2. *Edit.* Non est alia affectuum caussa quàm spirituum commotio. *Ibid. pag.* 387. *lig.* 23. Ad caussas affectum, id est, ad spiritum motus est attendendum.. *T.* 4. *p.* 356. *lig.* 27. *&* 28.

Dispute sur l'Eloquence.

secours à l'Orateur pour les exciter par le Discours. Cette premiere dispute, comme on le voit par ce qui en faisoit le sujet, à proprement parler n'étoit rien. Mais il ne faut rien pour remuer les esprits, sur-tout dans quelques Philosophes. Il y en a qui sont aussi sensibles que les Poëtes (1). La querelle s'échauffa si fort, qu'elle auroit pu fournir un Poëme Epique, aussi bien que le Lutrin, si quelque bon Poëte avoit voulu l'entreprendre: & quoique j'en aye marqué au vrai l'origine, je ne veux pas neanmoins en exposer ici tous les effets qui sont allez à des excès extraordinaires. Plûtôt que de les rappeller, ne vaut-il pas mieux que les deux Combattans ayent en eux-mêmes quelque legere complaisance, d'avoir fait paroître sur un aussi petit sujet, une Discorde qui seroit presque aussi grande, si on en faisoit une Déesse, que l'est celle d'Homere, qui a, selon le Poëte,

La tête dans les Cieux, & les pieds sur la Terre

Les Cieux ici sont M. Pourchot, & c'est moi qui suis la Terre.

Comment le P. Lamy fut-il entraîné dans cette dispute? Le Philosophe voulut couvrir son sentiment de l'autorité du Religieux, rempart à l'épreuve de tout, selon lui ; & selon moi, facile à forcer de tous côtez. Sur cette idée vraye ou fausse que je m'én étois formée après l'avoir

1. Genus irritabile vatum. *Horat. L. II Epist. II. v. 102.*

voir examiné, j'entrepris non seulement d'attaquer la Place par l'endroit où le terrible Philosophe se présentoit, c'est-à-dire par ce seul endroit qui regardoit ce qui pouvoit servir à exciter les passions; mais encore de l'assiéger de toutes parts, résolu de la renverser de fond en comble, j'entends en tout ce qui concernoit la Rhétorique. Pour juger de mon entreprise, il faut entendre le P. Lamy.

Dispute sur l'Eloquence.

„ J'ai regardé, disoit ce Pere, l'étu„ de de la Rhétorique & de la Poësie „ comme dangereuse aux Solitaires, com„ me capable de leur corrompre l'esprit „ & le cœur. J'ai toûjours bien cru qu'on „ auroit peine à me passer cette censure. „ Ces deux Arts ont trop d'admirateurs „ pour manquer de défenseurs. Mais je „ ne puis parler des choses que sur les „ idées que j'en ai; & suivant les idées „ que j'ai de la Rhétorique ordinaire & „ de la Poësie, tout le Parnasse & tous „ les Colléges dussent-ils se soulever con„ tre moi, je ne puis en former un ju„ gement plus avantageux ".

T. 5. de la Connoiss. de soi-même.

Voilà le centre de la Place. Elle est élevée, comme l'on voit, sinon jusqu'au Ciel, du moins plus haut que le Mont-Parnasse. Mais sur quoi est-elle appuyée? Il est constant qu'il y a de vrayes & de fausses idées: *Qui donc vous a garenti les vôtres*, pouvoit-on dire au P. Lamy?

Sur ce principe, je prétendis lui montrer que ses idées étoient fausses, lui en fournir de meilleures, & établir que la Rhétorique & l'Eloquence ne corrom-
pent

Dispute sur l'Eloquence.

pent point l'esprit & le cœur, ni ne sont capables de les corrompre. Je prétendis aussi lui prouver, qu'en vain il accusoit l'Eloquence de tout gâter dans les Sciences, puisque c'est une régle de Rhétorique de ne la point mettre à cet usage. Qu'en vain il vouloit paroître restraindre sa thése aux Solitaires & à la fausse Eloquence, puisque ses principes l'étendoient à tous les hommes & à l'Eloquence la plus parfaite. En effet, s'il eût parlé de la fausse Eloquence & non de la vraye, se seroit-il attendu qu'elle trouveroit tant de Partisans, ou que quelqu'un la soutiendroit utile aux Solitaires ?

Mais, à le suivre dans ses principes, il fallut lui montrer, que l'Eloquence n'amplifie pas toûjours ; que quand elle *le fait* selon les régles, elle n'altére *point la* verité ; qu'au contraire elle la developpe & la fortifie ; que c'est à quoi lui servent les idées sensibles, les idées vives & touchantes ; qu'ainsi ces images & ces idées ne gâtent, n'altérent, ne falsifient point la verité ; qu'elles ne rétrécissent point la capacité & l'étenduë de l'intelligence, qu'elles n'affoiblissent point, n'enchaînent point, n'aveuglent point l'esprit, & qu'il en pouvoit juger par ses propres expressions, qui n'étoient qu'images vives & touchantes, ou qu'idées sensibles, sans lesquelles mêmes sa Philosophie n'est plus rien. Je fus obligé d'ajoûter que les passions qu'on excite par le Discours, ne produisent pas non plus, comme il le prétendoit, tous ces effets extraordinaires ; que

que l'Eloquence n'eſt nuiſible ni à la juſteſſe ni au bon goût de l'eſprit, ni à la tranquillité qu'on doit demander dans le cœur, ni à ſa pureté ; que le P. Lamy ne pouvoit tirer aucun avantage de la doctrine de Platon. Loin de cela, que cette doctrine devoit l'embarraſſer dans ſes principes ; qu'il appelloit ſans fondement l'Eloquence, *l'Art de la Déclamation*, dans le deſſein de la rendre mépriſable ; que la Poëſie n'étoit pas plus criminelle que l'Eloquence ; enfin que l'Harmonie étoit, dans un Diſcours oratoire, une choſe très-excellente. Car le Religieux avoit avancé les contradictoires de toutes ces propoſitions.

Diſpute ſur l'Eloquence.

J'allai plus loin, & je prétendis montrer d'autres erreurs conſidérables dans ſes Ouvrages. Je mis de ce nombre ces propoſitions : Que *la Rhétorique eſt inutile à ceux qui ont de l'acquis dans les Sciences, & dont le jugement eſt formé* : que *l'homme ſait naturellement l'art de parler, comme il ſait celui de nager, & qu'il ne lui manque qu'une honnête aſſurance* ; qu'*un homme d'eſprit muni de l'amour & de la connoiſſance de la verité, perſuade de ſon abondance, & que ſans cela, ayant toute la connoiſſance de l'Art, il ne perſuaderoit pas.* A ces propoſitions, j'en ajoûtois beaucoup d'autres, dans leſquelles le P. Lamy ôtant ſes veritables traits à l'Eloquence, lui en prêtoit d'étrangers pour la défigurer.

Sur quoi il s'appuyoit le plus, c'étoit ſa prétenduë connoiſſance de l'homme, laquel-

Dispute sur l'Eloquence.

laquelle lui découvroit en nous deux facultez, *l'intelligence* & *l'imagination*, & en même temps l'union de l'une & de l'autre. Au grand jour de ces connoissances, il croyoit voir très-clairement qu'un Orateur ne parlant que par images, ne pouvoit porter la verité jusqu'à l'intelligence, ni par elle jusqu'au cœur. En sorte que dans l'Eloquence on ne voit & on n'aime, selon lui, la verité que par l'écorce.

Je soûtenois au contraire, qu'il ne connoissoit point l'homme ; puisqu'il ne voyoit pas que les images sensibles sont très-propres à faire concevoir par la pure intelligence les choses purement intelligibles ; ce que neanmoins il auroit dû bien entendre, puisque ne prétendant parler qu'à l'intelligence, il s'exprimoit toûjours par Métaphores, qui sont principalement ce qu'on appelle *images* en matiere de Rhétorique.

J'achevai cette premiere attaque, en lui prouvant qu'il avoit entrepris de justifier M. du Bois, sans répondre neanmoins, comme il auroit dû dans l'ordre, aux Objections de M. Arnaud ; que les sens, l'esprit, les paroles mêmes des deux Ouvrages, du sien & de celui de M. du Bois, avoient ensemble une conformité parfaite, & qu'on ne pouvoit douter que l'un ne fût l'Apologie de l'autre, mais Apologie irréguliere parce qu'ayant eu connoissance des Objections, il n'y répondoit pas.

Voyez ci-devant pag. 444. 445. &c.

Au milieu de tout cela je répandis, ou j'é-

'éclaircis les préceptes de l'Art, qui revenoient à mon ſujet, & je combattis en même temps la théſe de M. Pourchot, tant par des raiſons, que par les autoritez de M. Descartes & du P. Malebranche, qu'il m'avoit lui-même oppoſées, mais qu'aſſûrément il n'avoit point examinées. Diſpute ſur l'Eloquence.

Tel eſt le fond de mon Ouvrage qui a pour titre *De la veritable Eloquence.* A l'égard de la forme, je donnai dans une erreur, & l'Adverſaire donna dans une autre. Comme il blâmoit ſi fort l'Eloquence, je ne ſongeai qu'à fortifier mes moyens, ſans les polir : Et l'Adverſaire le blâmant par cet endroit, rétabliſſoit ce qu'il combattoit, qui eſt, qu'*avec la connoiſſance de la matiere que l'on traite, & avec l'attachement qu'on peut y avoir, il y a encore l'Art de la traiter, très-différent de la Dialectique ; que cet Art donne des graces au Discours, qui ne viennent point ſi on ne les cherche*, comme le Religieux paroiſſoit lui-même les chercher avec excès, dans le temps qu'il les décrioit.

C'eſt ce que font bien des gens qui blâment d'ailleurs l'Art Oratoire ; parce qu'ils le blâment ou par politique, comme faiſoit à Rome l'Orateur Antoine: ou par vanité, comme faiſoit Platon à Athénes: & cela, afin de donner à entendre, que ce qu'ils ont d'éloquence, ils le tiennent de la force de leur genie. La conduite de Saint Auguſtin eſt plus louable ; il faiſoit profeſſion de vouloir être éloquent, quand les matieres ſe meritoient.

ner si j'en avois pris la peine, c
la lui donnerois si j'avois à re
cer. Quoiqu'après tout, un
n'est pas si orné, vaut bien enc
qui l'est trop. Cet Ouvrage n
n'est pas si mauvais que M.
l'a voulu dire. Il a avancé *qu'*
doit rien, *& même qu'il ne v*
entendre à l'Art, tel que je le
dans mon Livre. Ne dois-je p
dre qu'on ne m'accuse de van
crois savoir mieux que lui ce q
ma profession? Cela me fait souv
ne chose arrivée à feu M. D
Un Seigneur de la Cour lui m
jour des vers de je ne sai que
& lui en demanda son sentimen
cile qu'il étoit comme l'on sai
matiere, il répondit que les ve
loient pas grande chose. *Ma*
Dauphine, dit le Seigneur, *les a*
trouvé bons. Madame la Dauphi

Dans un libelle qui a pour titre, Défense du sentiment d'un Philosophe contre un Rheteur. *pag.* 42.

Je n'acquiesce donc pas à la censure du Philosophe, encore moins à celle d'un autre Partisan du P. Lamy. C'étoit un des Auteurs du Journal de Paris, du nombre des Approbateurs des Livres, mort depuis environ quatorze ou quinze ans, que je ne nomme pas par considération pour son fils, jeune homme qui se porte au bien, qui a été mon disciple depuis la mort de son pere, & que sa bonne conduite m'a fait aimer comme mon fils.

Dispute sur l'Eloquence.

Cet Auteur soûtint dans le Journal que le P. Lamy avoit raison, & prétendit appuyer les propositions de mon Adversaire, par l'autorité de Petrone, comme si nous enseignions, ou comme si nous défendions l'Eloquence que Petrone paroît blâmer. Et ce qu'il y avoit de plus mauvais, il ne rapportoit point fidelement les passages sur lesquels il vouloit établir ce qu'il avançoit. Il prétendoit mal-à propos que Petrone n'approuvoit pas qu'on eût réduit la Rhétorique en Art; & il lui faisoit dire avec encore moins de fondement, que Platon & Démosthène n'avoient jamais appris la Rhétorique; enfin on ne voyoit en ce qu'il disoit, que des défauts d'exactitude. Ce que je ne manquai pas de relever en répliquant à la Réponse * que M. Pourchot m'avoit faite sur l'Article qui le regardoit.

* *Cette Réponse de M. Pourchot a pour titre*, Lettre d'un Juriste à l'Auteur du Livre de la véritable Eloquence. *Et ma Replique a pour titre*, Réponse à la Lettre d'un Juriste.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'au bout de dix-huit mois, le Pere Lamy que je croyois tenir assiegé de toutes parts, comme j'ai dit, fit sur moi une sortie

Dispute sur l'Eloquence.

sortie très-vigoureuse. Aussi déployai-je toutes mes forces à le repousser.

Ce Pere avoit avancé que *ses sentimens sur la Rhétorique ne pouvoient paroître paradoxes, qu'à ceux qui ne connoissant pas assez l'homme, ne distinguoient nullement entre penser & penser; c'est-à-dire entre l'imagination & l'intelligence.* Je lui avois répondu que *c'étoit lui-même qui ne connoissoit pas assez l'homme, & que c'étoit la source de ses erreurs.* Comme il avoit composé cinq gros Volumes sur la connoissance de soi-même, il fut sensible à ce reproche, & il y parut par sa Réponse.

Il y déclare d'abord qu'*il ne veut pas se mesurer avec moi, à cause de la trop grande distance de ses principes aux miens*; ailleurs, contre toute raison, il me donne *un démenti* en propres termes, & si je ne suis pas, selon lui, un homme de ténébres, *je suis* du moins *dans une ténébreuse disposition, qui me fait tirer des conséquences à la Rhétoricienne; je raisonne extravagamment, je sai donner du travers à tout ce que je touche, je suis un pauvre homme.* En un mot le titre seul de sa Réponse doit faire juger de l'idée qu'il voulut donner & de moi & de mon Ouvrage. Il l'intitula *la Rhétorique de College trahie par son Apologiste.*

Il me fallut répliquer, mais sans imiter aucunement ni son titre, ni ses manieres; parce que tout ne sied pas à tout le monde. Je lui répondis en quatre Lettres.

tres. Dans la premiere, j'entrepris de faire voir que *l'Eloquence n'est à proprement parler que la raison même, quand elle sait se faire entendre aux hommes, & se mettre dans un beau jour pour se faire sentir & aimer*; & je prétendis démontrer que *c'étoit cette raison que le P. Lamy combattoit.* Je donnai ensuite la seconde, où je n'oubliai rien pour presenter *une idée claire, nette & distincte de la fausse Eloquence*, & je prétendis *en montrer des exemples dans les Ouvrages du P. Lamy.* Enfin je mis au jour tout à la fois la troisiéme & la quatriéme. Dans la troisiéme je fis entrer tout ce que je pouvois dire de plus beau *sur les images sensibles* que l'Eloquence employe, & qui font ce qu'elle a de plus merveilleux: Et j'opposai celles que l'Art prescrit, à celles que le P. Lamy met en usage dans ses Livres; pour montrer la différence d'un homme qui suit les régles & d'un autre qui ne les suit pas. Dans la quatriéme je parlai *des Passions* qui font la force victorieuse de l'Eloquence; j'en donnai l'Art, & en même temps je fis remarquer comment le Religieux se passionnoit pour nous défendre l'usage de ce moyen de persuader, le seul presque, selon moi, dont il se servoit.

Dispute sur l'Eloquence.

En tout cela j'eus toujours devant les yeux une chose que j'avois lûë dans Ciceron, & je tâchai d'en exécuter l'idée dans mon Ouvrage, comme la plus convenable à toutes les circonstances où je me trouvois. " Vous me parlez de l'I-

 „ ronie,

Dispute sur l'Eloquence.

„ ronie, dit Ciceron (1), cette figure si „ familiere à Socrate, & dont ce Philosophe se sert partout dans les écrits „ de Platon, de Xenophon & d'Eschine! J'y trouve beaucoup de charmes, „ & beaucoup d'élegance. Oui certes, „ il y a de l'habileté, il y a de l'agrément, quand il s'agit, dans une dispute, de savoir qui a plus de raison, de „ convenir qu'on n'en a point, & de la „ ceder toute à ceux qui se l'attribuent. „ C'est ainsi que Socrate, dans Platon, „ éleve jusqu'au ciel par ses louanges „ Protagore, Prodicus, Gorgias, & fait „ semblant de ne rien savoir. Certainement en cela ce Philosophe a bonne „ grace; & je ne suis point de l'avis „ d'Epicure qui y trouve à *rédire*". Voilà, dis-je, précisément l'idée que j'ai voulu exécuter dans mes quatre Lettres, & c'est pour cela que l'Ironie y est fréquente.

Il fut parlé de ma premiere Lettre dans le Journal de Paris du 14. Septembre 1705, & il me parut que si une main mal-veillante n'avoit pas fait tout l'article qui me regardoit, du moins elle y avoit touché. J'en fis quelques plaintes legeres dans la seconde; & dans l'extrait qu'on en fit, j'eus lieu d'être plus content

1 Ego ironiam illam quam in Socrate dicunt fuisse, quâ ille in Platonis, & Xenophontis & Æschinis libris utitur, facetam & elegantem puto. Est enim & minimè inepti hominis, & ejusdem etiam faceti, cum de Sapientia disceptetur, hanc sibi ipsum detrahere, eis

tent de l'équité qu'on avoit pour moi.

On n'a point parlé dans le Journal de Paris, ni de la troisiéme, ni de la quatriéme, par des raisons que je ne puis publier, parce qu'elles ne sont imprimées nulle part. C'est tout dire, un de mes adversaires par ses intrigues, a procuré cette omission, parce qu'il est plus habile en pareilles négotiations, qu'en matiere de Rhétorique.

Dispute sur l'Eloquence.

Voilà les deux Ouvrages dont la suite naturelle de celui-ci m'a obligé de rendre compte. Si le Public me sait quelque gré de ce Recueil de Jugemens des Savans, c'est ma dispute qui m'a mis en état de le composer, sans cela je n'y aurois jamais pensé. Il faut quelque chose qui anime les gens de Lettres : Et si leurs querelles sont une espece de mal, parce qu'elles sont une espece d'incendie, on en peut dire ce qu'Ovide a dit de l'incendie excité par Phaëton : Que *ce mal même a son avantage*, & jette du jour sur des matieres importantes, ou qu'on n'avoit pas encore éclaircies, ou qu'on avoit oubliées.

Incendia lumen
Præbebant, aliquisque malo fuit usus in illo.

Ovid. Metam. 2. v. 331.

Je

eis tribuere illudentem, qui eam sibi arrogant: ut apud Platonem Socrates in cælum effert laudibus Protagoram, Hippiam, Prodicum, Gorgiam, cæteros, se autem omnium inscium fingit & rudem. Decet hoc nescio quomodo illum; nec Epicuro qui id reprehendit, assentior. *Cic. de Clar. Orat. n. 292.*

Dispute sur l'Eloquence.

Je ne doute point que ce ne fût la vûe d'un grand Homme, aujourd'hui le premier Magistrat de France, lorsque me trouvant ferme dans mes principes, & point du tout d'humeur ni à les retracter, parce que je les croyois vrais; ni à les retirer des mains de mes Disciples, parce que je les leur croyois utiles; il me fit l'honneur de me dire en propres termes: *Qu'il me savoit bon gré d'agir avec autant de dignité que je faisois*, & ajoûta, pour m'encourager, qu'il ne me tiendroit quitte, que quand j'aurois donné à la matiere de ma dispute, toute l'étenduë dont je la croyois capable. C'est un honneur, ce sont des termes que je n'ai point oubliez, & que je n'oublierai jamais. Que fit-il, après tout, en approuvant ma conduite dans les petites choses de ma profession, sinon, de me découvrir alors en particulier quelle étoit, dans les fonctions de sa charge, la disposition & la grandeur de son ame? grandeur, qu'il a montrée ensuite avec tant d'éclat aux yeux de toute la Terre dans les affaires les plus importantes!

Je dois observer en finissant cet article, que ma querelle avec le P. Lamy en est demeurée à mes Réflexions sur la Rhétorique comprises en quatre Lettres, & que ce Pere, en signe d'amitié & d'estime, sans me répliquer davantage, me fit present d'un Livre *, qu'il avoit composé depuis. Je lui ferois, en revanche, volontiers present de ces Recueils de Jugemens, s'il vivoit encore. Je le voudroi

* Il a pour titre Lettres Theologiques & Morales. *Ce fut M Varignon son ami & le mien qui me le donna de sa part; c'est ce célebre Professeur de Mathématique connu & estimé pour son merite dans toutes les parties du monde.*

drois de tout mon cœur; afin que notre dispute finissant comme a fini celle de M. Perrault & de M. Despreaux, finît aussi comme le combat d'Hector & de Menelas dans Homere. Dispute sur l'Eloquence.

ADOLPHI CLARMUNDI

EXERCITATIO HISTORICO-CRITICA.

De præcipuis Topicorum Explanatoribus cùm antiquis, tùm recentibus, cui ipsorum Elogia Vitæque in fine adjectæ sunt.

C'est-à-dire. *Histoire Critique des principaux Auteurs qui ont traité des Topiques; à la fin de laquelle on a ajoûté leurs Eloges & leurs Vies.* Par Adolphe Clarmond. *A Leipsic* 1708.

L'Auteur de l'Histoire Critique des principaux Auteurs qui ont traité des Topiques se dit *Adolphe Clarmond:* mais ce nom est un voile dont il se couvre. Son veritable nom est Jean-Christophe Rudiger, qui a fait en Allemand les Vies des Savans illustres, & autres Ouvrages qui concernent l'Histoire Ecclesiastique. Je dois cette découverte & la connoissance du Livre en question, ainsi que celle de plusieurs autres, à M. Hobé Regent de Troisiéme au Collége de la Marche, Homme qui a autant de Politesse Clarmond ou Rudiger.

Clarmond ou Rudiger.

Il ſuffit donc de dire deux choſes, l'une eſt, que cet Auteur eſtime tous ceux qui ont traité les Topiques avec ſoin & étendüë, ſoit qu'ils l'ayent fait dans le cours d'une Rhétorique, ſoit qu'ils l'ayent fait dans quelque Ouvrage composé exprès, pour ne contenir que cette matiere: au lieu qu'il n'eſt point du tout content de ceux qui en ont parlé legerement, ſoit par mépris, ſoit par pareſſe. Dans la premiere claſſe il met Ciceron, & il le place même avant Ariſtote; il y met Gerard Jean Voſſius, Agricola, Ramus, le Pere Cauſſin, le P. Pajot, le P. du Cygne, Jean Hubner, &c. Dans la ſeconde il met Quintilien, Dreſſerus, l'Auteur de l'Art de penſer, &c.

La ſeconde choſe que j'ai à dire, regarde l'utilité des Topiques, ſur *quoi* je ſuis un peu éloigné du ſentiment de l'Auteur. Je crois cette doctrine ou de nul uſage ou très-peu utile, perſuadé que la fécondité de l'Orateur dépend, non de la connoiſſance des Topiques, mais de la Science des matieres, & du ſoin de s'inſtruire des circonſtances: De la connoiſſance des matieres, pour ce qui concerne les queſtions; du ſoin de s'inſtruire des circonſtances, pour ce qui regarde les faits. Elle dépend auſſi de la bonté de l'esprit, qui ſur les unes & ſur les autres fait faire ſes réflexions. Enfin elle dépend de la peine qu'il ſe donne de méditer ſon ſujet dans l'occaſion. Et voilà ce qu'après tout nous recomman-

dent

dent les plus grands Maîtres, mêmes ceux que M. Rudiger louë le plus, entre autres Ciceron, comme je l'ai observé en parlant de ses Topiques; & Aristote pareillement, ainsi que je l'ai remarqué soit en parlant de ce Philosophe, soit en parlant d'Hermogéne. Peut-être pourrois-je sur cela prendre aussi M. Rudiger par lui même en quelques articles, ou le trouver en erreur. (Eh! quel est l'Auteur qui ne s'y trouve pas en quelque chose?) Il y est peut-être sur Ciceron, sur le P. Pajot, sur l'Auteur nommé Thilon. Mais il n'y a rien en tout cela qui merite tant d'attention. Il vaut mieux dire à l'égard de la personne même de M. Rudiger, qu'il est habile, modeste, judicieux, ami de l'avancement des Lettres & des Sciences. Pour ce qui est des Topiques, il faut dire que c'est une doctrine séduisante. Car comme on ne rencontre point de preuve dans les Orateurs, qui ne se rapporte aux Topiques, lorsqu'on l'a trouvée, on est porté à croire que c'est par leur moyen qu'on trouve les preuves. Mais c'est une erreur. Rien n'est plus capable de rallentir le beau feu de l'esprit qui trouve les preuves & les tourne de la maniere qu'il faut, que le recours qu'on a aux Topiques. Je veux appuyer, par exemple, avec Horace, ce qu'a dit ce Poëte: *Fuyez ceux qui sont curieux* (1): Irai-je, pour en venir à bout, parcourir seize ou tant de

Clarmond ou Rudiger.

1 Percunctatorem fugito, *Horat. lib.* 1. *Epist.* 18. *v.* 69.

Clarmond ou Rudiger.

de notions générales qu'on appelle *lieux de Rhétorique*, pour voir si quelqu'une me fournira ce que je cherche? Ou si je ne m'attacherai qu'à considérer mon sujet pour y trouver que *ces hommes si curieux sont* (1) *à coup sûr des babillards*, ce qui est la raison précise de les fuïr? Et si j'avance avec le même Poëte,

Soyez court & précis dans vos enseignemens (2).

N'est-ce point encore par la considération de la brieveté & de la longueur, que je trouverai moyen d'ajoûter,

Afin qu'on les conçoive & retienne aisément (3).

C'est donc par la considération de l'idée particuliere, qu'on découvre les raisons, c'est-à dire par la considération du sujet; & non par la considération des notions générales qui sont les lieux de Rhétorique.

MAXI-

1 Nam garrulus idem. *Ibid.*
2 Quidquid præcipies esto brevis. *Horat. de Art.* v. 335.

MAXIMES SUR LE MINISTERE DE LA CHAIRE.

Par *M***. P. D. L. O.* 1711.

EXcepté les Dialogues de M. l'Archevêque de Cambray, dont je parlerai dans l'Article après celui-ci, l'Ouvrage le plus récent qui soit venu à ma connoissance touchant la matiere que je traite, sont les *Maximes sur le Ministére de la Chaire*, Ouvrage d'un homme Apostolique, qui a vieilli dans l'emploi, & qui est aussi respectable par sa vertu & son bon esprit, que par ses manieres, soit dans son Livre, soit dans le commerce de la vie. Anonyme. *Car pour le Livre du P. Gisbert je le regarde comme étant de 1702. & non de 1715.*

Son dessein, à ce qu'il dit, *n'a pas été d'encherir sur ceux qui ont déja donné des régles* aux Ministres de la parole. C'est la sagesse, c'est la modestie qui parle. Il y a deux choses à considérer dans l'Eloquence de la Chaire : ce qu'elle a de propre, & ce qu'elle a de commun. Tant qu'on la considérera par ce dernier endroit, tous les gens sages parleront comme a fait l'Auteur ; puisqu'en effet on ne dira jamais rien de meilleur, que ce qu'ont *Dans l'Avertiss. p. 1.*

3 ... ut citò dicta Percipiant animi dociles, teneantque fidèles. *Ibid.*

Anonyme. qu'ont dit les premiers Maîtres. Mais si l'on considére les régles de l'Art dans l'application qu'il en faut faire aux lieux Saints, aux temps destinez pour cela, aux matieres que l'on y traite; alors il y a, & des routes à suivre, & des défauts à éviter, dont l'homme de Dieu, qui a l'experience, est seul capable de nous avertir; de telle sorte qu'il peut encherir sur les autres. Mais rien ne sied mieux que la modestie. Elle fait encore dire à l'Auteur qu'*il a voulu seulement resserrer les régles pour les rendre plus vives & plus aisées*. C'est pour cela qu'il les donne sous le nom de *Maximes*. Dans cette vûe il examine le Prédicateur & tous les talens qui le perfectionnent; il examine le Sermon & les parties qui le composent.

Ibid. p. 2.

Ibid. p. 1.

Qu'est-ce qu'un Prédicateur, selon lui? C'est un Orateur qui a mission de ses Supérieurs pour annoncer l'Evangile; qui s'est préparé à cette mission par l'étude, par la priére, & par la mortification; qui l'a attenduë sans empressement; qui l'a reçûe avec obeïssance; qui la remplit avec fidelité; qui l'exerce sans *jalousie*, sans basse défiance, sans vanité, sans ambition; enfin qui en conserve la grace avec une attention particuliere.

Dans la voye extraordinaire, la mission opere, malgré les empêchemens naturels: car, ou elle les fait disparoître, ou elle les tourne à bien. Dans la voye commune, les talens ne donnent point la mission; mais ils la soutiennent. Combien

bien n'en faut-il pas aux Prédicateurs? La pieté & le zéle sont les principaux, il y faut joindre l'esprit, le bon sens, la science, la memoire, la voix, le geste, la représentation, toutes les parties qui composent l'homme éloquent. C'est donc ici principalement & par excellence *l'homme de bien qui sait parler* (1). Anonyme.

L'esprit que l'Auteur demande, est un esprit dialectique, ou géométrique, si l'on veut. Il le desire propre à pénétrer la doctrine de l'Evangile, à en développer les parties, à les choisir, à les ranger, à les établir, à les traiter d'une maniere convenable. Rien n'est plus juste. C'est ici, ou jamais, qu'est de saison cette exactitude rigoureuse qu'un grand homme * demandoit dans l'Eloquence, sur-tout lorsqu'il ne s'agit que d'instruire. L'esprit du Prédicateur doit savoir encore se tenir lui-même dans son caractére, renfermer tout ce qu'il dit dans de justes bornes; y éviter la bassesse, l'affectation de plaire, les faux brillans, la présomption; observer toutes les bienseances; supporter les fatigues de l'étude, de la composition, de l'action.

* Platon.

Sa Science, c'est l'Evangile, la Tradition, les Peres; en deux mots, la Foi & la Morale. Il n'est guéres temps d'étudier lorsqu'il est nécessaire de parler. Il faut étudier d'avance, & se servir de ses lumieres dans le temps, sans ostentation, sans subtilité. L'érudition puisée dans

1 Vir bonus dicendi peritus. *Quintil. ex Catone.*

nonyme. dans de bonnes ſources, doit être ménagée avec prudence. Les hautes connoiſſances ſuppoſent celle de la Langue, celle des humanitez, celle du monde, ou du cœur humain. Les ſpéculations Métaphyſiques ne ſont pas de l'uſage du Prédicateur. S'il ſait les Syſtêmes de Phyſique, c'eſt, dit-on, pour avoir droit de les négliger. L'Ecriture eſt un fond riche en choſes, en tours, en principes, en raiſonnemens, en ornemens, en tout.

Que peut-on dire des Mœurs de l'Orateur ſacré, ſi-non que ſa vertu doit être plus abondante? qu'elle doit par ſa bonne odeur, & préparer la perſuaſion avant le Sermon, & la confirmer encore après? qu'elle l'opére pendant le Sermon même, parcequ'elle ſe peint dans le Diſcours, & qu'elle y répand l'*onction*? Elle dépend de l'intention. Ce qui la nourrit, c'eſt la fuite du monde, l'étude, l'exercice des bonnes œuvres. Pleine de courage, elle a ſes hardieſſes: amie de la prudence, elle a ſes ménagemens. Elle prie pour le Peuple; elle parle pour Dieu.

Il ſeroit à ſouhaiter que le Miniſtre de la parole, ſans apprendre rien par memoire, ne parlât que de l'abondance du cœur. Mais où eſt l'homme qui puiſſe par cette voye remplir dignement le Miniſtére! Le ſoin de compoſer & d'apprendre retranche bien des défauts; l'action aiſée cache un grand nombre de ceux qui reſtent. Que nous dit-on de meilleur, tant ſur l'Action, que ſur la Memoi-

Memoire? qu'*il faut les exercer*. L'Action comprend l'air, le geste, la voix. On reduit en maximes pour la Chaire, les préceptes généraux qui regardent ces parties de l'Eloquence. On fait un Chapitre exprès touchant *la véhémence*, parce qu'il est important que le Prédicateur ne soit point froid: mais aussi avertit-on que la véhémence a ses bornes, & qu'il ne faut l'employer que lorsque le sujet le demande. Voilà déja la premiere partie du Livre; elle regarde le Prédicateur & les talens qui le perfectionnent. Voyons maintenant la seconde, où il s'agit du Sermon & des parties qui le composent. Anonyme.

L'Orateur sacré doit savoir quelles matieres il lui appartient de traiter, & par conséquent les divers sujets de Sermon. Ce sont les Mysteres, les Panégyriques, la Morale. Il doit savoir pareillement les diverses formes qu'il peut donner à ses Discours. Il peut les faire en Homelie, en maniere de Controverse, en Dialogues; il peut les rendre plus réguliers. Il doit avoir une idée des occasions qu'il a de parler. Ce sont les Instructions ou les Sermons ordinaires, les Vêtures, les Professions, les Oraisons Funébres. On montre comment dans l'étendue de la Prédication on peut faire usage des préceptes que la Rhétorique donne & sur les trois genres de causes, & sur les styles.

Le style simple convient à l'Homelie; on n'y fait presque que paraphraser l'Ecriture; on y change quelquefois d'instruction

Anonyme. truction à chaque verſet ; on y peut garder l'unité ; il y a des matieres plus propres que d'autres à cette forme de Discours.

L'Auteur a ſoin de propoſer ces matieres, ainſi que celles des Discours moraux. Il montre l'uſage & les qualitez des Dialogues, ou des Inſtructions qui ſe font par conférences. L'article qui regarde la maniere de prêcher les Myſtéres, eſt fort ſenſé; celui du Panégyrique a ſon merite ; c'eſt l'idée qu'il faut auſſi avoir des Réflexions ſur les Vêtures, ſur les Profeſſions, ſur les Controverſes, ſur les Oraiſons Funébres. On trouve par tout des maximes dignes de la Religion.

Le Texte a ſes préceptes, auſſibien que l'Exorde qui le ſuit. La grande régle pour le premier, eſt qu'il ſoit *pris dans* le ſens propre, plûtôt que dans le figuré, qu'il renferme le ſujet, & mêmes ſes parties, s'il eſt poſſible; que la Traduction en ſoit fidéle & ſuccincte. Il a été un temps qu'on faiſoit deux Exordes, on ſe contente d'un aujourd'hui. On veut qu'il ſoit court, qu'il méne au but, qu'il montre le ſujet par les endroits les plus intéreſſans, qu'il explique le texte, ou qu'il en faſſe l'application. Une vérité, une penſée ſemble y ſuffire. Il doit être travaillé, ſans être trop brillant; faire eſtimer le ſujet, ſans le vanter.

L'Auteur parle des complimens qu'on inſére dans un Sermon ; & quelques régles qu'on y garde pour les rendre ſupportables, il ſe range du côté des Audi-

teurs

teurs qui les condamnent, parce qu'ils ne conviennent pas à la Chaire, soit que les louanges soient bien fondées, soit qu'elles ne le soient pas. Comment après cela conviendroit-il au Prédicateur de se louër lui-même? Il ne lui convient, ce qui est bien plus, ni de se plaindre, ni de se justifier, quoiqu'il soit obligé d'expliquer ce qui auroit été été mal reçu. Anonyme.

La division, inconnuë aux Anciens, est devenuë indispensable, excepté dans l'Homelie. On peut lui donner différens tours; mais la rebattre par des synonymes, c'est une puerilité. L'Auteur donne des lumieres pour la faciliter. Dans les Discours de Morale, la necessité d'acquerir certaines vertus, ou de fuir certains vices; les moyens d'y réüssir; les marques du progrès; les prétextes qu'on oppose, sont les divisions ordinaires. Dans les Panégyriques, elles se tirent des différentes vertus, ou des divers états du Saint qu'il s'agit de loüer; dans les Mystéres, l'Esprit & la Lettre, les desseins de Dieu & la correspondance des hommes, les vertus qui y éclatent, les vices opposez, les fruits qu'on peut en recueillir entrent dans les divisions. Il est à souhaiter que le premier membre serve comme de degré pour arriver au second.

Le choix, l'ordre, l'enchaînement, la convenance des parties, la juste mesure du tout font la beauté du Discours. Les Transitions n'y doivent pas être si marquées. Il faut ne prendre pour principe que ce qui est constant. C'est où paroit

la

Anonyme. rang, de la qualité, de l'âge, du sexe; l'opinion des hommes, l'usage, l'exemple, les ménagemens, la tentation, l'occasion, la confiance présomptueuse en la bonté de Dieu.

On aimoit autrefois les descriptions; quel goût, s'il est vrai, comme le dit un homme de nom, qu'il n'y aît rien de si pueril! on a aimé les portraits, qui sont des espéces de descriptions. L'Auteur les regarde comme le plus grand effort de la Réflexion. Je crains qu'on ne les confonde avec l'expression des mœurs. Quoi qu'il en soit, on nous avertit que la malignité & l'humeur chagrine y ont beaucoup de part. Ils peuvent donc avoir des défauts qui les rendent indignes du ministére. Ils peuvent aussi avoir leur merite.

Le P. Rapin.

L'Auteur donne des vûes utiles pour la Peroraison, qui est la Conclusion du Sermon; mais outre qu'il n'y a guéres d'autres régles pour les Prédicateurs que celles qu'on donne aux Orateurs en général, la meilleure conclusion du Sermon est que le Prédicateur lui-même en profite, & qu'il pratique ses leçons d'humilité, de pénitence, de charité, de religion.

Ce détail prouve, que tout ce que l'Eloquence de la Chaire a de préceptes particuliers, ce sont des régles de Morale, appliquées aux personnes que l'on instruit & aux matieres que l'on traite.

Au reste, je crois avoir ouï dire que cet Ouvrage a eté imprimé à l'insçu de l'Auteur.

teur. Auffi eft-ce à quoi j'attribuë certaines chofes qui m'ont fait de la peine. Anonyme.

Je fuis perfuadé avec lui, que *le talent de la Chaire eft un affemblage de différentes qualitez propres à fe faire écouter, à toucher, à perfuader*; que cet affemblage eft rare; & que fi le nombre des Prédicateurs n'en eft pas moins grand, c'eft que plufieurs fe flattent eux-mêmes & croyent avoir tout ce qu'il faut pour contenter l'Auditeur. *Max. fur le Min. p.* 11. n. 5.

Mais après avoir accordé cette propofition à l'Auteur, comment croire encore avec lui, *qu'il n'y a presque point de Prêtre qui n'ait le talent de prêcher, s'il veut le mettre en œuvre; & que ceux qui s'en font crus incapables, ont plus manqué de courage que de moyens*? Ces deux Maximes fe contredifent : la premiere étant vraye, la feconde ne fauroit l'être. Et ce que Saint Paul dit de la diftribution différente des dons du Saint Esprit, empêche auffi de croire que le don de la parole foit donné presque à tous les Prêtres. *Ib. p.* 19. n. 22.

De même, l'Auteur dit d'une part que l'Apôtre *déclare que l'Eloquence humaine anéantit le myftere de la Croix*. Il dit de l'autre, que quand l'Apôtre bannit de la Chaire l'élévation, la fageffe, l'Eloquence; c'eft l'élévation des fubtilitez Philofophiques, la fageffe des raifonnemens humains, *l'Eloquence qui confifte en jeux d'esprit, en arrangement de mots*. Ces maximes manquent toutes deux d'éxactitude. La feconde d'abord, parce que Saint Paul *Ib. p.* 22. n. 29. *Ib. p.* 42. n.

parle

Croix; mais il ne s'enfuit pa
là anéantissent le mystére,
ployent cette Eloquence. L
que les temps sont changez.
mystére a dû s'établir par l
par les miracles, sans les
mains; mais depuis son étal
se maintient par les secours
même temps & par sa vertu.
seul a instruit les Apôtres p
Esprit; aujourd'hui il instruit
par le Saint Esprit en même
par les hommes; de sorte c
tion de la grace se cache sou
ce des moyens humains, comm
de la grace s'est caché sou
humaine. Si ce n'est point l
ble sens de Saint Paul, il
toute Eloquence de la Chaire
est visible qu'il n'a pas voulu
n'est pas venu convertir le mo
subtilitez, par des jeux d'espr

ſes, il y en a d'autres. Par exemple, Anonyme.
memoire, dit-on, *eſt un don de la na-* Ib.p. 80. n.
, où l'Art a peu de part: pour la per-
ionner il n'eſt d'autre moyen que l'E-
cice. Et presque dans la même page Ib. p. 79. ad
venoit de dire qu'*on peut ſe faire une* Calc. n. 17.
noire locale, fixant à des tableaux, à
Autels, à des piliers chacune des par-
dont un point eſt compoſé, & les u-
ant toujours à ces objets durant l'étude.
tte maxime eſt contraire à la préce-
ite; ce qu'elle dit n'eſt d'aucun uſage;
crois que l'Auteur n'a propoſé cette me-
de que par condescendance pour ceux
la donnent.

Ce n'eſt pas tout. *Un beau naturel*, Avertiſſ. p.
on encore, *quoiqu'irrégulier, vaut mieux* 2.
l'Art; & cependant on dit enſuite *
les talens ſont des défauts, ſi on ne * Dans le corps du l. p.
pas les régler. Enfin, on nous dit 14. n. 11.
n côté * que *les Auditeurs de mauvais* * Ib. p. 13. n.
it ne font pas le plus petit nombre, & 9.
il eſt utile a la Religion qu'il y ait des
édicateurs qui leur conviennent: Et ce-
ndant on nous dit enſuite dans le mê-
chapitre, qu'*il ne faut jamais ſe né-* Ib. p. 21. n.
ger, non pas même au village: car ou- 27.
qu'on doit ce respect au miniſtére, le
ple ſent ce qu'il ne connoît pas, & il
goûte. Par-tout il y a quelque connois-
r, qui juge & qui décrie; ſon goût re-
celui des autres, il entraîne la foule,
foule ne l'entraîne pas. Ce ſont deux * M. Berthe
ciſions bien contraires! L'Approbateur * Doct. de
Livre paroît * avoir goûté la Sorb.
miere, qui ſouffre le mauvais goût: * Dans l'Approba-
mais tion.

Anonyme. mais beaucoup de gens s'en tiendront, je crois, à la seconde, qui l'exclut même du Village, parce qu'il ne faut pas confondre le *mauvais goût*, qu'il est à propos d'exclure & de bannir de la Chaire, avec la *simplicité* qui peut y être non seulement utile, mais necessaire. A cela près, & excepté encore un petit endroit, je souscris à l'Approbation.

Ibid. „ Les maximes qui composent le corps
„ de cet Ouvrage, dit l'Approbateur, sont
„ belles, judicieuses, pleines de lumiere,
„ & d'un sens exquis. Le sujet en est
„ important & auguste, & la maniere
„ de le traiter vive & concise. L'ex-
„ pression est naturelle, & le tour déli-
„ cat sur la necessité de la Mission, la
„ grandeur du Ministére & les talens du
„ Ministre, sur tout ce qui regarde l'E-
„ loquence Sainte; on y donne presque
„ autant de sentences que de paroles;
„ *sans vouloir gêner les grands & heu-*
„ *reux génies, dont les irrégularitez valent*
„ *quelquefois mieux que l'art, on leur mon-*
„ *tre les fautes à éviter, & les régles à*
„ *suivre pour attraper la perfection en cha-*
„ *que espece de Discours évangelique.* Nul
„ défaut qui déshonore la Chaire, nul
„ avantage qui en soutienne la dignité,
„ n'est laissé sans quelque trait qui frappe
„ & qui persuade. Des Comparaisons é-
„ galement simples & riches semées çà
„ & là, portent un nouveau jour où on
„ les applique. En traçant le beau, le
„ parfait, on souffre volontiers ce qui
„ l'est moins, on applaudit au médiocre,

&

, *& on croit même necessaires aux Audi-* Anonyme.
, *teurs de mauvais goût les Prédicateurs*
, *qui leur ressemblent. On interdit le plai-*
, *sant & le ridicule, l'invective & l'in-*
, *jure*, à ceux qui parlent aux hommes
, de la part de Dieu ; on fait voir l'in-
, dignité du trop grand détail, & le dan-
, ger des portraits. Bref le bon goût
, regne dans les maximes de l'Auteur;
, quoiqu'en les lisant on pense beau-
, coup, elles laissent cependant toujours
, à penser. Que la pratique seroit glo-
, rieuse au Ministére, & utile à la sanc-
, tification des Fideles & des Ministres!

Ce que dit l'Approbateur, que l'Au[t]eur *interdit de la Chaire l'Invective, le [P]laisant & le Ridicule*, a besoin de quel[q]ue explication. Il interdit l'*Invective [p]ersonnelle*, mais non pas *l'Invective généale*: Comment le pourroit-il? Il interdit [d]e même le ridicule d'une certaine es[p]ece, quand il avertit que *la crainte d'ê[t]re raillé n'a jamais arrêté une passion ar[d]ente*. (Ibid. p. 35. n. 23.) Mais il y a telle espece de ridi[c]ule qu'il admet, puisqu'il dit entre au[t]res choses, que *tel craint moins de pas[s]er pour méchant que pour impertinent & [p]our ridicule*. (Ibid. p. 280. n. 19. Voyez aussi p. 228. n. 17.) Il y a en effet telle espece [d]e ridicule qui a de la dignité, comme [l]e ridicule que Dieu jetta sur le premier [h]omme après son péché.

Mais l'endroit que j'ai voulu particu[l]ierement désigner dans cette Approba[t]ion, très-juste d'ailleurs, est celui-ci: [q]ue l'*Auteur donne ses régles sans vouloir [g]êner les grands génies, dont les irrégula-*

aux préceptes contraint le géni
clut pas ; c'eſt une penſée
perſonnes, qui n'examinant
que c'eſt que l'art & les regl
que tout cela ne ſert qu'à aſ
nie (1) ; ſi leur penſée éto
faudroit bannir les régles.
faut qu'avoir vû le peu que j
de ce qu'en diſent les Maîtr
tre perſuadé que cette penſ
exacte. Auſſi le Discours de
teur ne ſe ſoutient-il pas er
car ſi l'on montre aux gr
mêmes, aux génies heureux,
fauts à éviter, & des regles à
attraper la perfection; il s'enſu
arriver à quelque choſe de p
grands génies mêmes doivent
irrégularitez, & s'aſſujettir à
leur montre ; & qu'en mêm
que l'Art leur montre vaut
leurs irrégularitez. En effet.

autres : s'ils trouvent autres choses, ce sont ou des exceptions du précepte, ou des preceptes nouveaux, qui ne peuvent contredire les premiers, si ces premiers étoient bons, & dressez, comme on dit, sur le bon goût. Encore ces génies mêmes avec leur bonheur ont besoin de regles pour faire usage à propos de leurs talens. Anonyme.

En un mot, de deux parties qui font le Prédicateur, l'une qui se tire de la Morale & de la nature des sujets qu'il doit traiter ; l'autre qui se tire de l'Eloquence en général, & de l'idée qu'il en faut avoir ; on peut dire qu'il y a dans ce Livre quelque petite chose, particulierement sur la seconde, qui a besoin encore d'explication ; au lieu que tout paroît assez juste & assez exact dans ce qu'on dit sur la premiere, qui après tout, est ici la principale sans contredit.

Il s'est fait à Toulouse une Edition de cet Ouvrage, qui le donne au P. Massillon *. C'est sur cela que M. De Gofridi, Baron de Trets, & Avocat Général au Parlement d'Aix, si connu par ses belles & grandes actions, si dignes de son Ministére, me fit l'honneur de m'écrire & de me demander le nom de l'Auteur, & mon avis sur l'Ouvrage. J'eus l'honneur de lui répondre ce que je savois ; que le P. Massillon avoit désavoüé l'Ouvrage en le loüant, & qu'il est du P. Gaschies,

* *Aujourd'hui Evêque de Clermont.*

miserâ quia fortunatius arte Credit, & excludit sanos Helicone Poëtas Democritus, &c. *Ep. ad Pison. v. 295.*

Anonyme. chies, Théologal à Soissons. Pour que je pouvois dire sur l'Ouvrage, j joûtai un précis de ce qu'on voit d ce Volume.

M. FRANCOIS DE SALIGNA

DE LA MOTTE-FENELON,

Précepteur de Messeigneurs les Enfans France, & depuis Archevêque de Ca bray, Auteur d'un Livre, qui a pu titre DIALOGUES SUR L'ELO QUENCE, avec une Lettre, &c. Paris chez Etienne 1718.

M. de Fenelon. FEu M. de Fenelon a un bon dessei dans cet Ouvrage, & l'Auteur qui e a composé la Préface, entre dans ses vûe le mieux qu'il peut. Ils en veulent tou deux au *bel esprit*, plus aisé à décri qu'à bien connoître, mais plus facile à connoître qu'à éviter. On peut s'en con vaincre par des traits que le Prélat e p. 335. rapporte, tirez des Ecrivains les *plus fa* mieux; & mieux encore, par ceux qu lui échappent à lui-même, ainsi qu'à l'Au teur de la Préface. Le Lecteur ne le y méconnoîtra point, s'il en juge par c p. 10. & 94. principe du Prélat, que le bel esprit s montre en cent manieres différentes, so dans l'expression, soit dans les pensée mais entre autres, *par un goût, & par un* *passi*

passion aveugle de dire quelque chose de nouveau. M. de Fenelon.

N'est-ce point ce goût, qui a produit le début de la Préface ? Celui qui l'a composée, parle d'abord de ceux qui ont traité de la Rhétorique; il prétend marquer leurs *différentes vues*, & il s'explique en ces termes. " Les Anciens, & ,, les Modernes, dit-il, ont traité l'Elo- ,, quence en Dialecticiens, en Grammai- ,, riens, en Poëtes ; il nous manquoit ,, un homme qui eût traité cette Scien- ,, ce en Philosophe, & en Philosophe ,, Chrétien; feu M. de Cambray, nous ,, le fait trouver dans ses Dialogues ". Voilà une division, qui présente, pour ainsi dire, à la suite de son Auteur, un pompeux cortége, Grammaire, Rhétorique, Poësie, Dialectique, Philosophie. Car il faut qu'il aît toutes ces connoissances, & qu'il voye l'usage qu'on en doit faire; il a trouvé que les premiers Maîtres de Rhétorique ne l'ont pas vû; il les méprise, parce qu'ils y ont manqué. Mais où sont ceux qui ont traité de l'Eloquence en Grammairiens, ou en Poëtes ? Est-ce que le Philosophe n'est point Dialecticien, ou que le Dialecticien n'est point Philosophe ? &, si feu M. de Cambray est le premier qui ait traité cette matiere en Philosophe Chrétien, Saint Augustin, & tous ceux qui l'ont imité, comment l'ont-ils traitée? seroit-ce en Philosophes Payens ? C'est ainsi que pour vouloir se distinguer, l'on s'égare.

M. de Fenelon. A l'égard de M. de Fenelon, que doit-on penser de ce que cet illustre Auteur n'a pas lui-même donné au Public ces Dialogues qu'il avoit composez dans sa jeunesse, & qui ne paroissent qu'après sa mort? Peut-être sont-ils une preuve, que de bonne heure il avoit envie de se rendre utile ; n'en sont-ils pas une aussi de son bon goût en ce qu'il les a supprimez pendant sa vie, & cela sans doute, après y avoir fait de justes réflexions? Car enfin ne peut-on pas croire qu'il les avoit condamnez à ne jamais voir le jour, ou du moins qu'ayant dessein de les corriger, il n'en a jamais trouvé le loisir? Quoi qu'il en soit, il est vrai qu'il y dit beaucoup de belles & bonnes choses, & qu'il les dit d'une legereté de style qui fait plaisir. Mais outre qu'on les trouve ailleurs, il faut prendre garde, qu'à la faveur de ce qu'il dit de bon, il ne fasse passer d'autres choses fort contraires au dessein loüable qu'il paroît avoir de contribuer au progrès & à la perfection de l'Eloquence.

Préf. p. 5.

J'observe donc, dans ces Dialogues, deux sortes d'erreurs ; les unes de fait, & les autres de doctrine : Il y en a même qui sont tout ensemble dans l'un & dans l'autre. Voyons-en quelqu'une de chaque espéce :

Parmi les erreurs de fait, je mets l'idée que le Prélat a d'Isocrate, & qu'il croit avoir trouvée dans Platon. Il fait regarder ce fameux Maître d'Eloquence, comme un chetif *Rhéteur*, comme un

Dans Platon, Denys d'Halic. Hermog. S. August. Cic. M. Pascal, &c. Il y a long temps qu'on ne dit plus rien de nouveau en matiere de Rhétorique, du moins quand on dit sur cet article quelque chose de raisonnable.

un *Déclamateur* méprisable, comme un *froid Orateur qui n'a qu'une idée basse de l'Eloquence*; & pour le confirmer, *jugeons-en*, dit-il, *par Platon; l'en croirez-vous?* A cet air d'assûrance, & sans autre preuve, il se fait ceder la victoire par ses interlocuteurs. Que dira l'Auteur de la Préface? Certainement il ne peut pas ignorer que, sur cet article, Platon est précisément l'antipode de M. de Fenelon. Ce Prélat n'avoit-il pas lû le Dialogue intitulé *Phédre*? il l'avoit si bien lû, qu'il se le propose pour le modéle des siens, & qu'il en fait l'analyse. Comment a-t-il oublié l'Eloge que ce Philosophe y fait de cet Orateur qui lui paroît si méprisable? On trouve cet éloge dans Ciceron; on le trouve dans les Editions les plus communes d'Isocrate. Ce prétendu *Déclamateur* y est l'admiration de Platon, dans le temps que ce Philosophe se déclare contre tous les Orateurs; ***Exagitator omnium Rhetorum hunc miratur unum**** *. A son exemple Ciceron même a pour ce Rhéteur une haute estime, une amitié tendre. *Que ceux*, dit-il, *qui n'aiment point Isocrate, souffrent que je m'égare avec Platon* *. Comment feu M. de Cambray nous appelle-t-il ainsi sur ce point, au jugement de ce Philosophe? N'est-ce point par un trait de cet esprit qui veut briller, non dans les mots, mais dans les décisions; non par la doctrine & la Science, mais par les airs & les manieres?

M. de Fenelon. p. 16. 17. 18. &c. pag. 20.

* *Termes de Cic. dans son Orateur.*

* *Ces paroles de Ciceron ne sont qu'un trait de politesse, pour dire que ce n'est ni Platon ni lui, mais Brutus, qui s'egare; parcequ'il n'aime point Isocrate, non plus que M. de Fenelon. pag. 17.*

Ce n'est pas tout, le Prélat nous ap-

ou à la tête de chacun de ces Ouvrages dans les Editions communes.

** p. 21.*

pag. 19.

Long. T. du Sublime dans Boil. ch. 31.

ne rapporte point l'Eloquence
le; & c'eſt pourtant ce qui dom
Ouvrages, & ce que Denys y l

Mais le Prélat nous appelle
gin, qui pour lui être plus fa
blâme néanmoins dans Iſocra
défauts, qui ſelon lui, ne v
d'un bon principe, & qui n'ont
ché Denys de louer cet Orat
il a fait. Peut-on ſe flatter
la doctrine des grands Maît
Livre, où l'on voit d'abord
mens ſi mal rapportez?

pag. 17.

J'ajoûte que M. de Fene
ou raille Iſocrate, pour avoir
à polir ce fameux Discours
titre *le Panégyrique*, & qui r
beſoins de la Grece. *Voilà*, c
cours bien foible & bien lent
publique contre les entrepriſes
Perſe! Démoſthène parloit bie

comme Philippe du temps de Demosthène. Ce n'étoit donc pas un besoin pressant. Notre Orateur après ce fameux Discours qu'il avoit addressé aux Athéniens, en fit un autre sur le même sujet, qu'il addressa à Philippe. Et il ne persuada point encore ce Prince; il persuada enfin son fils Alexandre, qui en effet abbatit l'Empire des Perses. Ainsi le Panégyrique même, écrit dès auparavant dans le même goût, n'avoit point été un secours qui fût trop foible, ou qui fût venu trop tard. Où est donc le fondement, soit de la raillerie, soit du mépris que l'on fait d'un Ouvrage & si estimé & si estimable, au lieu de savoir quelque gré à l'Auteur, de la peine qu'il s'y est donnée? Si quelqu'un faisoit aujourd'hui un Ouvrage, & qu'il y employât dix ans, pour persuader aux Princes Chrétiens de s'unir contre les Turcs (1), y auroit-il quelque grace à dire, *que c'est un secours trop foible ou trop lent*? M. de Fenelon.

Mais *Aristote*, dit le Prélat, *voyant qu'Isocrate avoit transporté l'Eloquence de l'action & de l'usage, à l'amusement & à l'ostentation, & qu'il attiroit par là les plus considerables Disciples, lui appliqua un vers de Philoctete, pour marquer combien il étoit honteux de se taire, & d'entendre ce Déclamateur.* pag. 156.

Ainsi parle feu M. de Cambray; cependant tout est défiguré dans ce récit. Le

plusieurs Oraisons qu'il dédia en 1470. à Guillaume Fichet, Docteur de Sorbonne.

le pas entreprendre, puisqu'iloc
soit. Une preuve au reste q
venoient dans leur doctrine.,
Ciceron dit avoir donné les pı
ces deux grands hommes dans
rique (1). Il dit encore les a
en polissant un de ses Ouvrag
dit d'une maniere à faire cro
Philosophe portoit les orneme
plus loin que le Rhéteur. *J'y*
(2) *épuisé tous les secrets d'Isoc*
ses Disciples. J'y ai même emp
les couleurs d'Aristote. Qui ne
qu'il n'est point possible après
ce Philosophe aît traité son l
Déclamateur, ou qu'il ait dit
honteux de l'entendre ? Comm
été honteux d'entendre le Pe
loquence (3), ou le plus gran
les Maîtres (4), dont la man
seigner étoit excellente, & de l'
quel on vit sortir ce que la

eu de plus illustre pour le talent de la parole, comme du cheval de Troye on vit sortir ce qu'elle avoit de plus vaillant? Enfin puisque Démosthène eut l'ambition d'être son Disciple, quoiqu'il ne l'aît pas été, faute de pouvoir le payer; à qui eût-il été honteux de l'entendre? M. de Fénelon. *Plut. Phot. &c.*

Il est vrai, comme le dit Ciceron, qu'Isocrate transporta l'Eloquence de l'usage à l'ostentation: mais cela ne signifie autre chose, sinon, que n'ayant ni la force de corps, ni la hardiesse necessaire pour parler en public dans le Senat ou devant le peuple, il se borna à faire des écrits que nous appellerions des Discours Académiques, & qui néanmons renferment toute la Morale & toute la Politique. Ce sont des Ouvrages que les habiles Maîtres rangent quelquefois sous le même genre avec les œuvres de Platon, avec les Poëmes, avec d'autres écrits, qui bien qu'excellens, comme le sont ceux de M. Nicole, ou comme le seroit une histoire bien travaillée, ne convien-droient point à l'action; c'est-à-dire, ne sont pas propres à déclamer. Mais pour s'être renfermé à ne composer que de ces sortes d'Ouvrages, & à enseigner la Rhétorique, Isocrate n'a pas laissé de s'acquerir une réputation dont on ne voit guéres *Cic. Hermog. &c.*

atque omnes ejus discipulorum arculas, ac non nihil etiam Aristotelica pigmenta consumpsit. *Ad Attic. L. 2. Ep. 1.*

3 Eloquentiæ Pater Isocrates. *de Orat. 2. n.* 10.

4 Isocrates doctor singularis. *de Orat.* 3. *n.* 36.

M. de Fenelon. guéres d'exemples (1). Tels sont les hommes que M. Fenelon, dans sa jeunesse, traitoit *d'Orateurs froids*, lui qui dans presque tous ses Ouvrages ne s'est étudié dans la suite, qu'à être doux & insinuant, comme s'il eût eu envie de devenir un autre Isocrate. Il les traitoit aussi de *Déclamateurs*, terme qui ne convient guéres qu'à des Orateurs qui donnent dans une vaine affluence de paroles, ou dans des passions mal entenduës.

Mais ce grand Maître de l'antiquité, que le Prélat a jugé à propos de tant mal-traiter, a pour lui encore deux témoignages qui le justifient des deux accusations principales formées ici contre lui, dont l'une le charge de ne point *rapporter l'Eloquence à la Morale*; l'autre le traite de méprisable *Déclamateur*.

Le premier de ces témoignages se trouve dans un *petit Recueil tiré de l'Institution du Prince Chrétien, composée par Erasme*. Car dans la Préface, où sont citez plusieurs Traitez faits, en divers temps, pour l'instruction des Rois de France, il est dit que *Louïs le Roi*, autrement *Regius*, *fit sous le Roi Charles IX. divers Traitez de Politique*; *mais entre autres, qu'il mit ensemble la Traduction de Grec en*

1 Isocrates cujus domus cunctæ Græciæ quasi ludus quidam patuit atque officina dicendi, magnus Orator & perfectus Magister, quanquam forensi laude caruit intraque parietes aluit eam gloriam quam nemo quidem meo judicio est postea consecutus. *Cic. in Bruto n. 32.*

en François de l'Oraison d'Isocrate à Démonique qu'il dédia à Madame Marguerite de France Duchesse de Berry; les Enseignemens du même Isocrate & de Xenophon pour bien regner, qu'il dédia à Charles IX. avec le Symmachique d'Isocrate du devoir des Princes & des Sujets. Cet Auteur appelle *Symmachique* l'Oraison sur la Paix, qui roule sur la Modération & la Justice, que les plus forts, ainsi que les plus foibles, doivent religieusement observer dans le gouvernement de leurs Etats; Ouvrage que pour le style comme pour la Morale, on peut du moins mettre en parallele avec le Roman de Telemaque. Voilà le premier témoignage pour justifier Isocrate sur la premiere accusation qui regarde la Morale. M. de Fenelon.

A l'égard du second qui le met à couvert du reproche qu'on lui fait d'être un pauvre *Déclamateur*, je le tire de Lucien, & il n'est pas moins formel. En effet cet Ecrivain dans son *Rhéteur*, introduit un Maître ridicule qui donne des préceptes, mais des préceptes tels qu'on peut les attendre d'un homme qu'il veut rendre méprisable. Parmi ces préceptes on trouve entre autres, celui de *ne point lire* (2) *ce fou d'Isocrate, ni ce Démosthène*

1 Ἀλλὰ καὶ ἀναγίγνωσκε τὰ παλαιὰ μὲν μὴ συγε, μὴ δὲ εἴ τι ὁ λῆρος Ἰσοκράτης, ἢ ὁ χαρίτων ἄμοιρος Δημοσθένης, ἢ ὁ ψυχρὸς Πλάτων, &c. *Id est*; Proinde Tu ne prisca legas, neque quæ nugator Isocrates, vel gratiarum expers Demosthenes, vel Plato frigidus scripta reliquêre. *Luc. in Rhet. Præcept. T. 2. p.* 453.

M. de Fenelon. *thène qui n'a rien de gracieux, ni ce Platon qui est un Orateur froid.* D'où je conclus que selon Lucien il n'y a pas plus de raison à mépriser Isocrate, qu'à mépriser ou Démosthène ou Platon.

Cic. in Orat. Mais un fait encore à peu près semblable aux précedens, c'est que Ciceron, & après lui Saint Augustin, distingue trois sortes d'Eloquence, une *simple*, une *sublime*, & une *qui tient le milieu*. Saint Augustin ajoûte que les acclamations qu'on fait à un Orateur, ne prouvent pas qu'il aît atteint à la force de la grande Eloquence, parce que les beautez de l'Eloquence modérée, ou la pénétration d'esprit qui paroît à développer une chose difficile dans l'Eloquence toute simple, peuvent lui procurer cette gloire (1). Mais non: au lieu d'une chose si sensée, M. de Fenelon fait dire à Saint Augustin; *Que les jeux d'esprit du plus bas genre, & les ornemens du genre temperé, peuvent exciter ces acclamations.* Voilà en même temps une erreur de fait & une erreur de doctrine. L'Eloquence simple n'a rien *de bas:* elle n'a point de *jeux d'esprit*, & S. Augustin ne lui en attribuë point (2). Sur quoi donc se fiera-t-on après cela à M. de Fenelon? Sera-ce sur la doctrine ou sur les faits? Dira-t-on avec l'Auteur de la Préface, que ce Prélat dans sa Lettre & dans ses Dialogues

Aug. L. 4. de Doct. Christ. n. 53.

Lett. sur l'Eloq. p. 267.

1 Hoc enim & acumina submissi generis & ornamenta faciunt temperati. *Ibid.*

2 Submissum est genus in quo documenta non ornamenta

gues *ramene tout au vrai & au solide*? Mais il est à propos de voir quelque chose de plus sur la Doctrine, puisque c'est par là principalement que les Lecteurs doivent juger si en faisant imprimer les Dialogues en question, on a assez menagé & la gloire de leur Auteur, & l'interêt de la jeunesse qui étudie l'Eloquence. M. de Fenelon.

Le Prélat donc, par une division qu'on trouve & dans le corps de son Ouvrage & dans la Préface, réduit toute l'Eloquence à *prouver*, à *peindre*, à *toucher*; ou, ce qui est formellement la même chose, aux *preuves*, aux *peintures*, & aux *mouvemens*. Aristote qui vouloit remarquer les moyens de persuader, a donné une division où il fait entrer les *preuves*, les MOEURS, & les *mouvemens*. Ciceron qui a voulu indiquer les trois devoirs de l'Orateur, *instruire*, *plaire*, & *toucher*, a mis dans sa division, avec les *preuves* & les *mouvemens*, les AGREMENS DU DISCOURS (3). Feu M. de Cambray avoit vû cette division de Ciceron, proposée, approuvée, établie dans Saint Augustin; il y avoit vû que c'est à quoi se rapportent les trois genres d'Eloquence, le *simple*, le *moderé*, le *grand*; il admet ces trois genres; il reconnoît que le second a la douceur & les graces en partage. D'où vient donc qu'au lieu de dire comme Ciceron, que l'E- *pag. 95. Préf. p. 1. L. 4. de Doct. Christ. pag. 264.*

namenta quærantur. *C'est l'idée qu'on prend de la simple Eloquence dans S. Aug.* L. 4. de Doct. n. 38.

3 Docere, delectare, movere. *In Orat. ad Brut.*

M. de Fenelon. l'Eloquence se réduit à *instruire*, à *plaire*, à *toucher*; il a mieux aimé dire à *instruire*, à PEINDRE, à *toucher*? On ne peut douter que cela ne vienne de cette passion de dire quelque chose de nouveau. Mais à quoi cette passion le conduit-elle? à ôter de sa division les *ornemens* qui comprennent les peintures, pour y mettre les *peintures* qui ne sont qu'une espece d'ornemens. Ce qui tout à la fois rend sa division vicieuse, & le distingue lui-même, non seulement d'Aristote & de Ciceron, mais encore de Saint Augustin qu'il fait pourtant profession de suivre comme nous apprenant *les regles d'une Eloquence serieuse & efficace.*

Il se distingue bien davantage, lorsque venant à s'expliquer il paroît confondre les passions avec les preuves, & les preuves ainsi que les peintures avec les passions. Car selon la Préface, il enseigne que dans les preuves on excite les mouvemens, que dans les mouvemens on range & on enchaîne les preuves, & que les peintures ne tendent qu'à émouvoir. Peut-on, pour un Philosophe, concevoir une division plus étrange, que celle où trois membres sont tous renfermez dans un seul (1)?

Préf. p. 1. 2. Dial. 2. p. 89. & 90.

Mais quoiqu'il donne lieu d'avoir cette idée de lui, son erreur néanmoins, selon moi, n'est pas tant d'avoir confondu les passions avec les preuves, que d'avoir confondu

1 C'est-là quelquefois tellement le sens de l'Auteur qu'il dit p. 85, que *l'Eloquence consiste toute à émou-*

confondu les *preuves Philosophiques* avec les *preuves Oratoires*, comme si elles ne differoient que par la maniere de les proposer, en ce que l'Orateur s'anime, au lieu que le Philosophe demeure tranquille, lorsqu'il établit ce qu'il a avancé. Mais il y a plus; car les preuves qui sont bonnes pour un Philosophe, ne le sont pas pour un Orateur, par cette consideration, que le premier se contente d'instruire, & que le second veut de plus intéresser & ne pas géner. M de Fenelon. *pag.* 87. 88. & 89.

Après cela une autre de ses erreurs sur ce point, est de ne faire consister les mouvemens que dans les paroles & dans l'action. *Ces mouvemens*, lui dit l'Interlocuteur, *en quoi les faites-vous consister?* Et il répond, *dans les paroles & dans les actions du corps.* Après quoi quelle explication donne-t-il de sa réponse? Il donne un seul exemple d'une phrase pathétique qui se réduit à celle-ci: *Où irai-je pour ne pas voir mon malheur?* Et avec cet exemple, il donne des préceptes de Déclamation. Rien n'est plus mince, sur les passions, qu'une pareille doctrine. Le Prélat ignoroit-il qu'elles consistent dans l'amplification, qui subsiste sans action dans un Discours sur le papier? Avoit-il oublié qu'il les fait lui-même consister encore dans les peintures? Mais quand il s'en feroit souvenu, c'est encore une troisiéme erreur de dire, *pag.* 105. *Ibid.* *Préf. p.* 2. *Dial. p.* 95.

émouvoir: Ce qu'il prétend même appuyer par l'autorité de Ciceron qu'il cite mal. *pag.* 81.

M. de Fenelon. dire, comme il fait, *que pour exciter les passions il faut les peindre*, & que, *sans les peintures on ne sauroit échauffer*. On peut voir dans tous les Orateurs, que *peindre* les passions & les *exciter* sont bien differents l'un de l'autre, & qu'il y a des peintures qui ne servent qu'à plaire, comme il y en a qui ne servent qu'à instruire.

Il n'y a rien de plus familier au Prélat, que le défaut que je viens de remarquer. On trouve presque dans tous ses Ouvrages, de quoi établir qu'il est d'un sentiment, & qu'il n'en est pas. Cela vient d'une imagination vive, qui pour briller s'écarte des routes communes, & qui y rentre, parce que la vérité l'y rappelle; mais qui se cache à elle-même ses contradictions.

Préf. p. 2. & 3. Ainsi selon la Préface, M. de Fenelon condamne *les pensées fines*, *les sons harmonieux*, *les antithèses étudiées*, *les périodes arrondies & autres ornemens artificiels*. Cependant examinez les endroits qui lui plaisent dans les Auteurs, tous ces ornemens s'y rencontrent.

Premiere Philip. de Demost. Lett. de Brut. à Cic. Harang. de Manlius. cap. Tit. Liv. L 6. c. 18. &c.

Il regarde la *Poësie*, la *Musique*, & la *Danse*, comme capables de conduire à la Sagesse par le plaisir (1); & il blâme les charmes d'Isocrate, comme s'ils n'y conduisoient pas! Il aime mieux loüer Platon, lequel pourtant n'est pas moins orné,

1 *Tous ces Arts, sous l'apparence du plaisir, entroient dans les desseins les plus serieux des Anciens, & pour la Religion & pour la Morale.* p. 30. 31.

orné, & qui a des défauts essentiels, dont on ne voit point de vestiges dans Isocrate! M. de Fenelon.

Le Prélat distingue trois sortes d'Eloquence, l'une qui *persuade la vérité*, l'autre qui *persuade aussi le mensonge*, & la troisiéme qui *sert à plaire*. Il se trompe, c'est l'Eloquence en général qui sert à plaire; c'est la même précisément dont on use bien ou mal. Il veut pourtant bannir celle qui plaît, comme ne songeant point à instruire: Mais que ferons-nous de la sienne, qui loin de nous instruire nous jette toujours dans l'erreur? p. 23. p. 40. &c.

Sa maniere de nous égarer est sensible sur un Article. Saint Augustin parle *des ornemens que l'Art enseigne pour rendre le Discours agréable* (2). Il dit qu'ils sont dans Saint Paul, quoique l'Apôtre ne les aît pas recherchez; il dit qu'*ils y sont d'une maniere si palpable, que ceux mêmes qui dorment s'en apperçoivent* (3); & il les articule. Feu M. de Fenelon avoit lû l'endroit; il avoit vû l'exemple tiré de Saint Paul; il cite les paroles de Saint Augustin; mais il les détourne de leur vrai sens. Il leur fait signifier qu'il y a dans Saint Paul une Eloquence qui est dans les choses, qui instruit & qui touche: Et elles signifient; qu'il y a aussi une Eloquence qui consiste dans *les figures de diction*. Il décide que *l'art de rendre* pag. 169. p. 167. & 179.

2 Hæc in elocutionis arte traduntur. *De Doct. Christ. L.* 4. *n.* 11.

3. Et qui stertit advertit. *Ibid. n.* 12.

me à prendre l'Eloquence
& des autres Auteurs canoni
dire sur cette méthode de M
lon?

p. 170. 179. 180. 187. Ce Prélat veut justifier, pa
de Brutus, ses dégouts pou
mens: mais Brutus haïssoit a
sions; d'où vient qu'il ne le
ce point, comme sur l'autre
pag. 274. pag. 269. justifier par l'exemple de D
lequel neanmoins a les éclair
les foudres de Périclès. Il v
justifier par l'exemple d'autre
qu'il prétend très-simples, &
sont pas; ce qui est une preu
qu'il n'a pas une idée juste
p. 180. & 181. *simple Eloquence*, ni de *l'Eloqu*
non plus que des *mouvemens*.
ton qu'il donne pour simple
ses Discours jusques à sa m
caractere dominant dans Dé
*Selon Her- c'est le tour periodique *.

Ils ne ſont point ſimples. Une vraye ſimplicité diroit ſeulement, *j'ai un Pin & un Peuplier qui font de l'ombre l'un près de l'autre, & tout auprès eſt un ruisſeau qui fait du bruit.* Horace dit quelque choſe de plus. Il fait une peinture & du Pin & du Peuplier; il en fait deux aſſociez unis enſemble pour exercer l'hospitalité; il fait entendre le gazouillement du ruiſſeau; il montre ſa précipitation & ſa fatigue parmi ces cailloux qui embaraſſent ſon chemin oblique ou tortueux. C'eſt ainſi qu'Horace, comme Virgile, anime & paſſionne tout. Dans leurs vers (pour parler comme M. de Cambray) tout penſe, tout a du ſentiment, tout vous en donne, les arbres mêmes, les rivieres & les rochers. Et qu'on ne vienne pas nous donner ces choſes pour le ſtyle ſimple, c'eſt le ſtyle orné, dont il faut reconnoître & la nature & la deſtination, qui eſt de plaire. Les peintures y entrent, mais il a plus d'étenduë; il ne faut donc pas, dans une diviſion, les ſubſtituer à ſa place. Et qu'on ne décrie point ce ſtyle dans Iſocrate, ſous le nom de *jeux de mots*, ou de *jeux d'esprit* ou de *jeux de penſées.* Il faut ſeulement avertir que de la même ſource que vient le bien, on voit auſſi venir le mal. Ainſi Corneille, anime le fer avec ſuccès, quand il dit,

M. de Fenelon. Pag. 317.

p. 326.

Même ſelon l'Auteur. pag. 264.

Long. dans Boil. c. 31.

Et toi, de mes exploits glorieux inſtrument
Fer jadis tant à craindre, &c.

Dans le Cid.

Théo-

re, je le dis de beaucoup
familieres à Isocrate, telle
des membres, la *répétition*
opposition, leur *symmetrie* ,
qui loin d'affoiblir le Disc
tifient, lorsque l'éclat de l
tient l'éclat de la diction ,
cette admirable réponse du
à ceux qui vouloient le su
dez à César , ce qui est à
Dieu, ce qui est à Dieu (1

p. 153. M. de Fenelon blâme
d'Isocrate comme un mauv
& qui n'est pourtant pas
ne vois point, dit l'Orateur
blâmer Paris , d'avoir vou
une femme pour qui tant d
voulurent mourir. Car il
par la nature du sujet &
de ceux qui peuvent s'y in
que l'Eloquence ne cherch
convient aux choses & au

oient disposez à se battre & à mourir M. de Fenelon.
our ses querelles ? N'est-ce point quelque chose de grand, que l'Empire & l'Aie soient en feu à son occasion ? Et quoi le plus glorieux, à ce qu'ils croyent, our quelqu'un d'eux, que de vivre avec elle ! Ajoûtez que cet endroit d'Isocrate est moins une antithese qu'un argument, & tout des plus naturels.

Il faut *être instruit pour persuader*, comme l'observe le Prélat ; mais dans la matiere qu'il a traitée, il ne nous donne point l'exemple, quoique la Science soit encore plus necessaire dans une Dissertation, que dans une piéce d'Eloquence. Il se donne neanmoins pour bien instruit. p. 85.
Car, sur ce qu'en un endroit, l'Interlocuteur lui cede, & avouë qu'il a été en bien des erreurs, *vos erreurs*, réplique M. de Cambray, *sont celles des honnêtes gens qui n'ont point approfondi ces matieres*. C'est faire entendre que pour lui, il les a approfondies ; mais il est visible par tout ce que je viens de dire, qu'il est lui-même du nombre *de ces honnêtes gens* dont il parle.

Une des choses qui m'a le plus frappé dans son Ouvrage, c'est la maniere dont il varie sur l'Eloquence des Peres de l'Eglise. Il dit d'abord que *cette ancienne forme de Sermons étoit la plus par-* p. 214. & 215.
faite, & qu'on n'a rien pû trouver de meil-
leur.

connoît les figures dans les Discours de J. C. & néanmoins il dit qu'ils sont simples, d'une simplicité qui est du goût antique.

ils s'accommodoient au g
siécles; ils concilioient le 1
brillans. Qui des Prédicateu
ra pas dire autant pour sa
Mais sur ces articles &
autres que j'ai observez,
excuser feu M. de Fenelon
n'est pas lui qui a fait impr
logues, & qu'il a eu bon
voilà pour sa personne.
l'Ouvrage, je conviens, co
qu'il est bien écrit, & qu'il
les & de bonnes choses; ap
tant, c'est le fruit d'une ima
lante, & non d'une mure ré
l'écrit d'un homme qui veu
cadémicien, mais qui ne l'
re; si deslors il l'avoit été,
vé des gens parmi Messieurs
qui l'auroient redressé par
bien des endroits, & ne lui

eſt vrai, dit le Prélat, qu'ils ſont ap- M. de Fenelon.
, plaudis par des femmes, & par le gros
, du monde qui ſe laiſſe aiſément éblouir:
, mais cela ne va jamais qu'à une cer-
, taine vogue capricieuſe, qui a beſoin
, même d'être ſoûtenuë par quelque ca-
, bale. Les gens qui ſavent les régles,
, & qui connoiſſent le but de l'Eloquen-
, ce n'ont que du dégout pour ces Dis-
, cours en l'air, ils s'y ennuyent.

Voilà ce que dit M. de Cambray, & 'eſt ce que j'applique à ſes Dialogues. Aais je remarque néanmoins avec Cice-on, que tel Orateur (je ne dis pas tous) nais; tel Orateur qui plaît au peuple ne eut déplaire à ceux qui ſont habiles dans s régles, parce que les régles ſont de laire au commun des hommes, & que 'eſt-là le but de l'Eloquence, en mê-e temps qu'elle viſe à perſuader. Au eu qu'une Diſſertation, telle qu'eſt cel-: des Dialogues, doit plaire aux Savans, ui ont droit de la cenſurer, lorsque le euple l'approuve, & même l'admire. .inſi qu'on ſuppoſe tant qu'on voudra, ue des Dames ou d'autres perſonnes ſpectables, ou qui plus eſt, que des ommes ſavans, intéreſſez en cette cau-:, applaudiront à l'Ouvrage en queſtion, : ne ſera pas à dire pour cela, qu'il ɔit tel qu'il auroit dû être, parce qu'il t viſiblement plein d'erreurs conſidéra-les.

Feu M. de Fenelon dit encore qu'il a des *Orateurs qui vivent au jour la* p. 76.

ne s'ils se contredisent, ou
les contredire. Ils écrivent
leurs; ils ont un style leger
point de contention pour l
ils amusent ceux qui n'ap
rien. Mais, comme certaine
au sentiment d'Horace, ne pr
des ingrats, ainsi certains
produisent que des ignorans:

Dans Horace, *Ingrates. I. Epist. VII. 21.*

Hæc seges indoctos *tulit & feret om*

SUPPLEMENT DE QUELQUES ARTICLES omis ci-dessus.

GUILLAUME FICHET ET MARTIN DELPHE, *Tous deux Docteurs de la Maison & Société de Sorbonne; le premier, Auteur d'une Rhétorique en trois Livres vers l'an* 1461; *& le second, Auteur d'un Traité qui a pour titre*, De instituendo fermè ab uberibus Oratore, *c'est-à-dire, de l'instruction de l'Orateur, en* 1482.

JE donne avec plaisir ce Supplément à la gloire de la Maison & Société de Sorbonne, & à la Lettre que j'ai reçûe de M. Salmon, Docteur de merite, & Bibliothécaire de cette Maison, dans la persuasion où je suis, que le Nom & de la Societé & de son Bibliothécaire ne peut que donner un nouveau lustre à mon Ouvrage. Voici les termes de la Lettre. Fichet & Delphe.

J'ai l'honneur, me dit M. Salmon, de vous écrire, Monsieur, pour vous remercier, comme Bibliothécaire, du présent que vous avez fait à notre Bibliothéque. Il nous est précieux, & la Sorbonne que vous apellez votre Mere, doit se glorifier d'avoir un fils qui lui fait tant d'honneur: mais puisque vous vous intéressez à sa gloire, & que vous y contribuez vous-même, ne puis-je pas vous faire quelque réproche

rois *Martinus Delphus* Allem
tion... Je mettrois au nom
Auteurs *Guillaume Fichet*...
terois un autre Ecrivain, q
vous être inconnu, sur-tout, d
a sa Vie, faite par M. Baille
mée depuis peu; c'est M. R
fait plusieurs Ouvrages sur ce

Telles sont les paroles de
& tels sont les reproches qu
accompagnez de beaucoup
Ils partent du zéle qu'il a po
d'une Societé respectable;
mis en état de me les faire,
recueils qu'il a composez sur
de la Maison & Societé de

J'ai pris mes leçons de T
Sorbonne sous les fameux M
périers & Pirot; j'y ai soûte
de Bachelier; je n'ai point
trine que celle de cette Mais
cette considération que je

re heureusement mon omission. Ce morceau fait connoître les Ecrivains en question, & ce qu'en pense un habile homme, tel que l'Auteur de la Lettre. Fichet & Delphe.

Mon omission néanmoins n'est pas tout-à-fait si grande qu'elle paroît d'abord ; puisque j'ai donné ci-dessus un article exprès à Richer ; c'est pourquoi je ne l'ai pas mis à la tête de ce Supplément avec Fichet & Delphe. Pag. 96. J'avoue que je n'ai point marqué qu'il fût de la Maison & Societé de Sorbonne. C'est une circonstance qui m'est échappée, comme l'article qui le regarde, est échappé, dans mon Ouvrage, aux yeux de M. Salmon.

A' l'égard de Martin Delphe, je conviens ne l'avoir connu que par la Lettre de M. Salmon, & il est à présent trop tard pour me mettre sur son Ouvrage & en tirer la quintessence. La raison est, que ce Volume-ci est déja gros, c'est une considération qui me force, avec quelques autres, que je déduis dans la conclusion de cet Ouvrage, à omettre un grand nombre d'Auteurs en ce genre, dont je ne pourrois entreprendre de parler encore sans me rendre ennuyeux.

Il doit donc suffire à la Maison de Sorbonne si Illustre par les grands hommes qu'elle a portez, recommendables & par leur éloquence & par une connoissance solide des belles Lettres, & par les qualitez les plus éminentes en matiere de Religion ; il doit, dis-je, lui suffire, que

 j'aye

Fichet & Delphe. j'aye ici fait mention de Martin Delphe avec honneur. Le témoignage que lui rend M. Salmon en vaut beaucoup d'autres, quoiqu'il dise dans sa Lettre, *qu'il ne veut pas prévenir le jugement que j'en porterai.*

A son jugement néanmoins j'en joins un autre qu'il me fournit. Il est de l'illustre Gaguin, Bibliothécaire des Rois Charles VIII. & Louïs XII. & on le trouve dans une Lettre qu'il écrivit à l'Auteur. " J'ai lû, dit-il, votre petit " Traité avec attention, & je trouve que " vous y avez recueilli des choses très-" utiles & très-nécessaires. J'ai été ravi " d'y voir en racourci une si belle, si " vaste matiere. Ciceron & Quintilien " l'ont traitée & fort au long & avec " beaucoup d'ordre, ils y ont déployé " toute leur éloquence. Mais vous l'a-" vez si bien ramassée, qu'on peut s'en " instruire en très-peu de temps. C'est " un Recueil que les amateurs de l'E-" loquence ne doivent jamais quitter ". Il faudroit copier toute la Lettre de Gaguin, comme le dit M. Salmon, pour montrer tous les éloges qu'il donne à Delphe.

Pour ce qui est de Guilleaume Fichet, j'en avois connoissance avant que M. Salmon m'en eût écrit. Sa Rhétorique en trois Livres est à la Bibliothéque du Collége Mazarin. Elle est *in* 4. comme l'exemplaire de la Bibliothéque de Sorbonne, & d'une impression ancienne, mais

mais qui pourtant commençoit d'être assez belle; ses préceptes sont les regles ordinaires, puisées dans Ciceron & dans Quintilien, exprimées en style simple & didactique, chargées d'un grand détail sur les figures & sur les lieux de Rhétorique, accompagnées d'une explication très-raisonnable du nombre & de l'harmonie du Discours selon les principes de Ciceron, & generalement de tout ce qui appartient à l'Art oratoire, avec des preuves certaines que l'Auteur entendoit fort bien la matiere. Fichet & Delphe.

Cet Ouvrage lui fut demandé avec beaucoup d'instance, & il fut reçû avec applaudissement.

Mais ce qui fait particulierement à la gloire de l'Auteur, c'est qu'il paroît avoir, ou établi, ou du moins rétabli à Paris l'étude de la Rhétorique, qu'un trop grand attachement à la Philosophie avoit jusques-là empêchée, ou en quelque façon étouffée. De sorte que Fichet fut en France, de son temps, ce qu'Isocrate avoit été à Athènes, c'est-à-dire, qu'il y fut & Orateur & Maître habile, & le Pere de l'Eloquence. Avec cela, il fut employé par le Roi en des affaires importantes. Il fut son Ambassadeur vers ses ennemis, & Auteur de la Paix qui fut concluë avec le Duc de Bourgogne. Il enseigna l'Art oratoire tous les jours après midi pendant l'espace de vingt-deux ans, tant que ses grands emplois lui en donnerent le loisir; &, pendant

Fichet & Delphe. le même temps, il enseignoit le matin tantôt la Philosophie, & tantôt les Lettres Saintes; en sorte que c'étoit un homme infatigable, qui soûtenoit ainsi parfaitement & sa qualité de Docteur en Théologie, & celle de Docteur aux Arts dont il se fit honneur toute sa vie. Bien plus; au milieu même de la Cour, il instruisoit & les Princes & leurs enfans par ses Ouvrages; il instruisoit les Cardinaux avec tant de réputation, que la Cour Romaine voulut le posseder & l'attirer par l'esperance des plus grands honneurs dont elle vouloit le combler.

Recueil d'Actes &c. p. 12. Je trouve dans les Actes de l'Université que Guilleaume Fichet fut élû Recteur au mois de Juin de l'année 1467. J'y trouve aussi qu'il étoit à Rome quatre ans après, d'où il fit savoir à *M. le* Recteur en Charge, de quelle maniere le Pape l'avoit comblé d'honneurs & de biens en considération même de l'Université. En effet, comme Fichet le dit dans sa Lettre, le Pape lui avoit donné un Bénéfice de cinq cens livres, revenu alors considérable, & l'avoit de plus fait son Camerier, de quoi l'Université fit des remercimens au Pape.

N'oublions pas d'ajoûter que Monsieur Chevillier, ancien Bibliothécaire de Sorbonne, dans son Livre *de l'origine de l'Imprimerie*, met l'Ouvrage de notre Auteur, comme l'a observé M. Salmon, dans la premiere Liste des Livres imprimez en Sorbonne, où fut le premier hos-

pice

pice de l'Imprimerie à Paris. On peut voir par les Lettres que Fichet a écrites, & qu'il a reçûes, quelle étoit sa réputation. On le voit aussi par ce qu'en dit M. Chevillier dans le même Livre. Je me contente d'observer sur cela, que le Cardinal Bessarion lui dédia en 1470. ses Oraisons par lesquelles il excitoit les Princes Chrétiens à faire la Guerre au Turc. Fichet & Delphe. pag. 39.

Il y a, à la fin de l'exemplaire dont je me sers, une trentaine de vers à sa louange, de la composition de Gaguin sur l'obligation qu'on lui a du rétablissement d'une étude qui contribuë si fort à polir les hommes, & sur les avantages qu'on peut pour cela tirer de son Livre: Et j'ai aussi pris garde que Gaguin, à la tête de ses vers, appelle Fichet son Pere & son Maître.

Enfin, au bas de ces vers, Gabriel Naudé a écrit de sa main, que Gaguin fait mention avec honneur de notre Fichet, & dans son Histoire, & dans ses Lettres; & que c'est d'après cet Auteur, qu'il en fait mention lui-même dans son addition à l'Histoire de Louïs XI.

Quelque obligation néanmoins qu'on aît à Guilleaume Fichet pour avoir fait en son temps revivre l'étude de l'Eloquence, il ne faut pas oublier que, environ cent ans avant lui, Nicolas de Clemangis avoit fait la même chose, selon le témoignage que lui rend du Boulai qui pour cela l'appelle le *Restaurateur de* T.4.p.892.

 l'Art

l'Art Oratoire, & il ne faut pas douter que de temps en temps il ne se soit trouvé des hommes semblables dans l'Université, qui ont relevé cette étude que l'amour de la Scholastique avoit fait tomber, comme après Fichet on voit Omer Talon & d'autres dont les Traitez sont estimables.

Voilà ce que je me suis fait un plaisir de dire, pour répondre, autant qu'il est en moi, au juste desir de M. Salmon.

CONCLUSION

DE CET OUVRAGE

COMPRIS EN TROIS TOMES,

Et qui concerne les Rhéteurs.

Conclusion. VOilà enfin bien des Traitez de Rhétorique, que j'ai parcourus, & dont j'ai donné l'idée dans ce Recueil, soit par les jugemens que les Savans en ont faits, soit par le précis de ce qu'ils contiennent, soit par ce qui m'en a paru dans la lecture que j'en ai faite : n'est-il pas à propos que je finisse, quoiqu'il y en aît beaucoup d'autres dont je pourrois encore parler? Certainement le Lecteur, je crois, commence à s'appercevoir que la

la matiere est épuisée ; & après m'avoir sû quelque gré du soin que j'ai pris de faire connoître ce que tant d'Auteurs ont de bon ou de mauvais, il pourroit se lasser si je continuois. Conclusion.

En effet, le bon est borné, & le mauvais est infini. Il s'ensuit que sur le premier, les Maîtres enfin ou se copient, ou se rencontrent les uns les autres ; & que ce ne seroit jamais fait sur le second, si on vouloit tout relever. Il en est en cette matiere comme en toute autre semblable : l'idée du vrai, jointe à celle de quelques erreurs, suffit à ceux qui ont dû génie, pour se conduire sûrement.

Ajoûtons que je puis compter de n'avoir oublié aucun des excellens Maîtres, qui se réduisent à un petit nombre d'Auteurs célebres dans l'antiquité. C'est une verité qui se fait sentir au milieu de tant d'opinions & de tant de suffrages que j'ai ramassez. Avec eux, il y en a encore de bons, qui les ont suivis ; de mauvais, qui ont voulu parler de ce qu'ils ne savoient pas ; de médiocres, qui n'ont entendu la matiere qu'à demi. Ceux dont il me resteroit à parler, seroient dans quelqu'une de ces trois classes. Qu'est-il besoin que je m'arrête à le montrer ? Quiconque les lira, muni de la connoissance des autres, jugera d'eux par le plus ou le moins de conformité qu'il trouvera dans leur doctrine avec celle des premiers. Et ce qui confirme cette

nclu- régle, eſt, que la plûpart des Auteurs
n. s'y ſont eux-mêmes ſoûmis, dès qu'ils font profeſſion de prendre pour guides les anciens Maîtres. Cela a paru dans le cours de ce Recueil, cela paroîtra encore par la liſte que je me contente de donner de ceux dont je ne dirai rien. On la trouvera avant la Table des matieres.

L'obſervation que je viens de faire, m'autoriſe à dire que dans le genre dont eſt queſtion, les Anciens ſans difficulté l'emportent ſur les Modernes. Je n'en voudrois pas dire autant de toute autre matiere; mais dans celle-ci, la choſe paroît démontrée par ce Recueil. La concluſion qu'on doit en tirer, eſt toute naturelle: c'eſt qu'il faut s'inſtruire dans les Originaux; & ne ſe ſervir parmi les Modernes, que de ceux qui nous donnent la vraye intelligence des Anciens. Je crois neanmoins qu'il eſt utile de voir les égaremens de pluſieurs, pour ſe confirmer de plus en plus dans les bons principes; & il eſt aiſé de ſe donner cette ſatisfaction, puisque, comme je l'ai dit dans ma Préface, on n'a jamais tant écrit d'aucun Art, que de celui de perſuader, à quoi il faut ajoûter que dans ce grand nombre d'Ecrivains, on peut, en certains points, convaincre d'erreur ceux mêmes qui ſont les plus célébres, & qu'on a le plus vantez.

C'eſt une des raiſons pourquoi je ne me rends point à bien des ſollicitations qui

qui me viennent de plusieurs endroits & de bonne part, tant de Paris, que des Provinces & des Païs Etrangers, pour me porter à faire une Rhétorique Françoise dans les formes, à quoi l'on tâche unanimement de m'encourager, comme s'il n'y avoit plus *qu'à ramasser les préceptes répandus dans cet Ouvrage, les ranger, & y joindre des exemples, parce que,* dit-on, *il n'y a point de régles qui n'y soient touchées.* Telles sont les vûes de ceux qui me proposent ce dessein. Pour moi, je regarde un pareil Ouvrage comme un écueil où il est presque impossible de ne pas échoüer, quand on voudra que cet Ouvrage soit digne d'un siécle aussi poli & aussi éclairé que le nôtre, & propre à se faire lire tant de ceux qui y chercheroient principalement l'utile, que de ceux qui n'y chercheroient guéres que l'agréable. Quelles que soient les avances que je puis avoir pour cela, je conçois qu'il me faudroit encore beaucoup d'autres avantages. Conclusion.

Qu'il suffise donc au Public que je lui donne cet Onvrage tel que je l'ai annoncé dans ma Préface. Je l'ai promis *comme un corps de Rhétorique*; & l'on peut dire en quelque façon que c'en est un, à cause des régles qu'il contient, quoique ce ne soit pas une Rhétorique en forme. J'ai promis de plus, que ce seroient comme *des Memoires que je fournirois à ceux qui voudroient encore écrire sur cette matiere.* Et qui peut nier que ces

LISTE

Des Auteurs dont on n'a pas cru devoir parler.

COmpendium Rhetoricæ ex veteribus recentioribusque ejus Artis Scriptoribus, concinnatum in usum Scholarum trivialium. Colon. apud Kinck. 1613.

Rhetoricæ Libri duo ; quorum prior de Tropis & de Figuris; posterior de voce & gestu præcipit. Edit. 5. Londini apud Henric. Fetherston. 1622.

Rhetorica bonis & utilibus exemplis ex S. Scriptura & Cicerone potiss. sumptis illustrata. Lipf. 1595.

Gasparis ALMARINI, Artis Rhetoricæ Viridarium ex Aristotele, Cicerone, Quintiliano, & aliis Rhetoribus. Ven. apud Societ. 1609.

Jo. Henr. ALSTEDII Rhetorica, quatuor Libris proponens universum ornatè dicendi modum. Herborn. Nass. 1616.

Ejus-

* C'est un Dictionnaire où l'on trouve par ordre alphabetique toute la Rhétorique ; c'est-à-dire les termes de l'Art avec leurs définitions, & les préceptes des meilleurs Maîtres, sur les matieres, même avec des exemples tirez des Anciens & des Modernes.

Ejusdem Orator, sex Libris informatus, 1612.

Benedicti ARIÆ Montani Hispalensis Rhetoricorum Libri quatuor, cum Annotationibus Anton MORALII Episcopi Meschuaranensis, quæ rem omnem quàm brevissimè explicant. Apud Plant. Antverp.

Andreæ BALTHAZARI Rhetorica. Parisiis apud Viduam Mauritii à Porta.

Gasparis BARTHOLINI Rhetorica. Argentinæ, 1624.

Marci BEUMLERI Elocutionis Rhetoricæ L. 2. Tiguri. 1598.

Matthæi BADÆI Institutiones Rhetoricæ ex Melanthone & Crusio.

Zach. BRENDELII, pro veterum technologiâ Rhetoricâ adversus P. Rami sectatores, Disputatio.

ERASMUS, de Copia verborum & rerum.

Adriani BORLANDI Rhetorica.

Benedicti de BENEDICTIS, de Arte Rhetor. L. 3. Ven.

Michaëlis BERINGERI. Tubing.

Georgii BERSMAUNI Erotemata Rhetorica. Lips. 1602.

Joannis B. BERNARDI Thesaurus * Rhetoricæ ex antiquis & recentibus Oratorum monumentis congestus. Venet. 1500.

Joan.

nes. Ouvrage certainement inutile à qui veut apprendre la Rhetorique : mais qui peut être d'usage comme un autre Dictionnaire, pour savoir la signification des mots, & où les matieres se trouvent traitees.

Joan. BILSTEIN Rhetorica: ex Phil. Melanctone, Audomaro Thaleo, & Claudio Minoe selecta, atque exemplis Philosophicis & Theologicis illustrata, 1591.

Thomæ BLEBELII Rhetoricæ Artis Progymnasmata, exemplis tàm Sacris, quàm Philosophicis illustrata. Lipf. 1599.

Cenobii BONACCURSII Institutio Oratoris, sive de Arte Rhetoricâ, ab omnibus qui rectè de illa scripserunt, artificiosa collect. Apud Soc. Venet. 1603.

Jacobi BROCARDI Partitiones Orat. quibus Rhetorica omnia Aristotelis præcepta explicantur. Venet. apud Joan. And. 1658.

M. Caroli BUMANNI Rhetoricor. Commentariorum L. 2. 1601.

Jo. CÆSARII, Parisiis.

Mathæi CAMARIOTHÆ Synopsis Rhetoricæ, Augustæ Vendelicorum, 1595, Græcè.

Nathanis CYTHRÆI, ἦθη καὶ πάθη ex Aristotel. 2. Rhetoric. doctrina accuratè explicata 1586.

Jo. CAMERARII Elementa Rhetorica, Lipf. 1600, & anteà Basileæ 1544.

Jacobi CAPELLI Rhetorica, multis exemplis tàm ex Scriptura quàm aliundè petitis illustrata, 1623.

Georgii CASSANDRI per Tabulas Rhet. *Georges Cassandre, en 1543, fit imprimer à Paris ses Tables de Rhétorique, qui contiennent peu de choses sur toutes*

les

les parties de l'Art, elles sont par interrogations & réponses, comme les partitions de Ciceron. Par l'Epitre Dédicatoire, qui est de 1542, *il paroît que l'Auteur étoit à Bruges, & peut-être qu'il y enseignoit.*

Matthæi CARDENI Rhet.

Jo. CASELLI Ῥήτωρ, sive de Magistro dicendi, 1596.

Rhetorica Tropologica Othonis CASMANI.

Simonis CAULERII Rhetoricorum L. 5. Parisiis, 1600 & 1609.

Conradi CELTIS.

Davidis CYTHRÆI præcepta de Elocutione & de figuris, 1574.

Natalis DE COMITIBUS, de terminis Rhetoricis.

Raphaelis CYLLENI Tabulæ Rhet. Venet. 1571. *J'ai dit quelque chose de cet Auteur dans mon premier Tome en parlant de Demetrius.*

Martini CRUSII quæstionum, &c. *J'en ai parlé dans le second Tome, en l'article de Melancthon.*

Augustini DATI Isagogicus Libellus, ad Eloquentiæ præcepta recusus, 1608.

Jo. DUFLOS Tabulæ Rhetoricæ. Paris.

La Rhétorique Françoise d'Antoine FOUQUELIN, *de Chauny en Vermandois, dédié à la Reine d'Ecosse,* 1557. *L'Auteur y pose pour principe, que cet Art n'a que deux parties, l'Elocution & la Prononciation, & en consequence il ne parle que des figures, de la voix & du geste.*

Anatolii

Anatolii FRONTINI Tabulæ Rhetoricæ.
Friderici FURII Rhetorica. Lovanii. 1554.
Ducandi GASSANI. Tholosæ.
Rod. GOCLENII Problemata Rhetorica.
Pet. GUNSHERI de Arte Rhet. L. 2. 1568.
Jo. HAMMERICI Quæstionum Rhetoricarum L. 2. 1612. & 1613.
Georg. HENISCHII Præceptiones Rhetoricæ tabulis, &c. 1613.
And. HYPERII Rhetorica. *J'en ai parlé T. 2, en l'article de Villavicentius.*
Jo. INGOLSTETERI Isagoge in Rhetoricam Aristotelis.
L. Jacobi KIRCHNERI Medulla præceptionum Rhetoricarum, 1594.
Alberti LEONINI à Greneroude Rhetorica, 1588.
Georgii MAJORIS Rhetorica.
M. And. KREBS, Praxis Rhetorica, 1611.
M. Jo. MERCLINI Quæstion. Rhetoricar. L. 2. 1559.
D. Laur. NEIDECCERI Rhetoricarum instar Oratoriarum Institutionum L. 3. 1600.
Joan. NELDELII Schediasmata, &c.
Jasonis de NORES Summa præceptorum, &c.
Vincentii OPSOPOEI Rhetorica.
Jani PARRHASI.
Laurentii PARMICENI.
Othonis POMPONII, &c.
Ant. POSSEVINI Cicero, &c.
Antonii RABERI Tabulæ Rhetoricæ.
Philippo-RAMEUM Rhetoricæ Artis Systema ex præceptis Rami 1606.

P. RA-

P. RAMI Scholæ Rhetoricæ, seu Quæstiones Brutinæ.

Nicolai REUSNERI Elementor. Artis Rhetoricæ 1578, 1588 & 1602.

Emerici REGII Isagoges Rhetoricæ L. 2. 1612.

Jo. RHENII Compendium Rhetoricæ. 1621.

Ejusdem Sylloge Rhetorica 1621.

M. Nicolai ROMANI de Arte Rhetorica L. 4. 1581.

Hieron. RUBEI Rhetorica. Tolos.

Joan. RUSTII Rhetoricæ L. 2. 1612.

Joan. SCHOLLII Praxis Rhetorica. 1612.

Petri SEYNET.

Adami Theodori SIBERI.

M. Georg. STAMPELII Tabulæ Rhet. &c.

Jo. TAULANI Rhetorica.

D. Conr. THEODORICI Institutiones ex Arist. &c.

D. Conr. THEODORICI Epitome præceptorum, &c.

M. Christia. THOLDII Rhetorica præceptis, theorematis, ac canonibus methodicè dispositis conscripta, exemplis sacris & profanis, Oratoriis & Poëticis illustrata, 1623.

Corn. VALERII Tabulæ in universam dicendi rationem, &c. 1567.

Jo. Ant. VIPERANI, Lib. 3. de componenda Oratione, 1581. *C'est une Rhétorique assez courte; l'Auteur entendoit la matiere, & l'a traitée selon les principes des Anciens.*

Lud.

Lud. CARBONIS à Costiacio, seu, Costacciaro: Divinus Orator, aut Bonus Orator, 7. Lib. de Rhet. Divina, 1595; *qui montre l'habileté de l'Auteur, tout occupé du soin d'appliquer à la Prédication les préceptes de Rhétorique.*

Didaci VALADES Rhet. Christiana.

J'ai tiré cette Liste de la Bibliotheque Classique de M. George Draudius, p. 1437, &c. & p. 1476, &c. où l'on peut voir encore un grand nombre d'Auteurs ou d'Ouvrages sur la Rhétorique, que je n'ai pas cru necessaire de marquer ici. Ce que j'en ai pris suffit pour montrer qu'il y en a pour lasser le Lecteur le plus patient.

J'en laisse encore plusieurs autres. Tels sont le P. André LE FE'E *Docteur & Professeur en Theologie de la Faculté de Paris, ci-devant Prieur du Grand Convent & College général de S. Jacques de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Auteur d'un Livre qui a pour titre,* IDE'E DES PRE'DICATEURS, *où ils pourront voir la dignité, les devoirs & les abus de leur Ministére, &c.*

Paulus ARESIUS, Arte di prédicar bene, *loué par Crassus*, in Elogiis Litteratorum, parte 2. pag. 90.

Leo ALLATIUS, de Erroribus magnorum virorum in dicendo. Dissertatio Historica, quam hausit ex Claudio Verderio.

SIGONIUS, de Dialogo.

Sebastianus MACCIUS, de Historia scribenda.

Joann.

oann. TESMARUS Rhetoric. Exercitation. L. 8.
Jean CARAMUEL, *qui a fait l'Encyclopedie du Prédicateur. M. Morhof dit ne savoir ce que c'est. L. 7. p. 292. n. 8.*
RICHESOURSE.
RIOLAND.
La Rhétorique de M. TAVERNIER, *ancien Recteur de l'Université, qui me paroît bonne & utile.*
Le P. COLONIA.
*Une Rhétorique de feu M.*** Curé de Saint Hypolite; imprimée à Paris chez Dupuy.*
La véritable maniere de Prêcher selon l'esprit de l'Evangile, par le P. ALBERT *de Paris, Capucin Missionnaire,* 1701.
Le Parnasse réformé.
Remarques sur deux Discours prononcez à l'Académie Françoise sur le rétablissement de. la santé du Roi, le 27 *Janvier* 1687, *imprimées en* 1688.
De la Sainteté & des Devoirs du Prédicateur, avec l'Art de bien prêcher, par un Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint Maure.
Conradus DIETERICUS, &c.
Valentinus THILON. *Cet Auteur a fait l'Analyse des Harangues de Q. Curse, un Rudiment de Rhétorique sur les Périodes, l'Amplification & les Liaisons, avec l'art de se servir des lieux Dialectiques, & un Traité des Passions.*
Je laisse enfin, avec quantité d'autres, Auguste BUENER, *qui a écrit un Trai-*
té

té de Rhétorique, où l'on dit qu'il y a à la verité des choses remarquables sur les figures, mais plus sur celles de Grammaire que sur celles de Rhétorique; comme aussi BALBINI Quæsita Oratoria, *vanté par le Journal de Trevoux, mois de Decembre* 1713.



TABLE DES MATIERES,

Contenues dans ce Tome VIII.

Le Chiffre Romain indique la Préface, la lettre a *la premiere Partie de ce Volume, & la lettre* b *la seconde.*

A.

B.

C.

Cita-

E.

F

G.

K.

L.

Lionnel,

Q.

R.

T.

Tasse

V.

Utile,

W.

X.

Z.

F I N.







